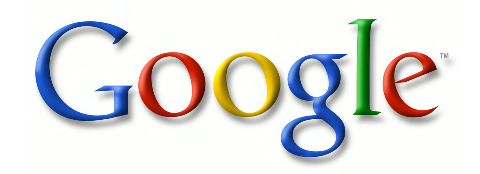








# ŒUVRES
# *COMPLETTES*

DE MESSIRE

## ESPRIT FLÉCHIER,

ÉVEQUE DE NISMES,

*Ci-devant Prêtre de la Doctrine Chrétienne, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.*

TOME VII.

*CONTENANT les Sermons de Morale & Discours de Piété, II. Partie.*

celle qui convenoit à ſon génie, à ſon caractère, & à l'habitude qu'il avoit contractée de bonne heure, de rapporter tout aux mœurs plutôt qu'à la ſpéculation.

Ce n'eſt pas que M. Fléchier ne s'élève quelquefois, & qu'il ne ſache, quand il le faut, animer ſon Diſcours, par le degré de chaleur que comporte la matière qu'il traite, & qu'exigent les circonſtances dans leſquelles il parle. Mais c'eſt toujours une chaleur douce, inſinuante, qui échauffe peu à peu, & qui pénètre inſenſiblement ſans cauſer de ſurpriſe, & ſans qu'on ſonge à en arrêter les effets. Nous en pourrions citer pluſieurs exemples, tirés des Diſcours contenus dans ce Volume, ſur-tout de ceux que l'illuſtre Prélat a prononcés devant les Aſſemblées des États de Languedoc, & de ceux qu'il a prêchés à l'occaſion du Jubilé, & pour la clôture d'une Miſſion. Mais nous aimons mieux laiſſer au Lecteur le plaiſir de diſtinguer lui-même ces morceaux, qui ſont trop beaux & trop ſaillans pour qu'ils puiſſent lui échapper. Les ſujets qui tiennent au Dogme n'étoient pas moins de ſon reſſort, que ceux qui appartiennent à la Morale. C'eſt ce qu'on remarquera facilement dans pluſieurs Diſcours du VI^e. & du VII^e. Volumes de cette Collection, & principalement dans ceux de la Réſurrection, de la Pentecôte, & du Sacrifice de la Meſſe. Il y a dans ce dernier un morceau de controverſe, qui eſt de la plus grande beauté. L'Orateur écartant toute diſcuſſion pénible & ſavante, qui n'auroit pas été à la portée de ſes Auditeurs, & qui peut-être auroit plutôt ſervi à les af-

fermir dans leurs préventions, qu'à les en dissuader, n'emploie que des raisonnemens sensibles & faciles à saisir; & pour en rendre l'effet plus sûr, songeant plus à émouvoir le cœur qu'à convaincre l'esprit, il s'attache à tourner toutes ses preuves en sentimens. Rien de si simple, & en même temps, rien de si noble & de si persuasif, que tout cet endroit, qui remplit près de la moitié de la seconde partie du Discours. Nous ne doutons pas que cette manière simple & naturelle de traiter un point de Doctrine, que les Savans des deux Communions ont hérissé de tant de difficultés, n'ait également satisfait les anciens & les nouveaux Catholiques, que le pieux Orateur se proposoit d'instruire.

Il y a dans ce Volume, comme dans celui qui précède, une grande variété de sujets, & cette variété sert à prouver, ainsi que nous l'avons déjà dit, la fécondité de l'Orateur, l'abondance de ses idées, la richesse de son imagination, & la flexibilité de son esprit, qui savoit se plier à tout. Mais en accommodant ses pensées & son style, à la nature de ces différens sujets, il conserve toujours le caractère distinctif & le ton dominant de son éloquence, dans cette élégance continue & cette majestueuse simplicité dont il s'écarte rarement, lors même qu'il s'élève & qu'il s'anime le plus.

Nous nous sommes bornés à faire l'Analyse des Discours qui ont un Plan méthodique & suivi... mais nous n'avons pas cru devoir entreprendre le même travail sur les Pièces moins étendues, telles

que les Exhortations & les petits Diſcours prononcés, ſoit dans les Synodes, ſoit dans les Aſſemblées du Chapitre de Nîmes, quoiqu'il n'y ait aucun de ces Diſcours, où l'Orateur ne ſe ſoit attaché à quelque ſujet intéreſſant, & où il n'ait ſuivi un certain ordre; ce ſont plutôt des Penſées & des Maximes, qu'il s'eſt contenté de propoſer, pour ainſi dire, en maſſe, & ſans entrer dans aucun développement, que des compoſitions raiſonnées où les principes, les conſéquences, les détails & les applications, auroient la juſte proportion que demandent les règles de l'Art. Il nous a donc ſemblé qu'il étoit inutile de les réduire en Analyſes, puiſqu'ils ne ſont autre choſe que des réductions & des abrégés des diverſes matières que M. Fléchier n'a voulu que préſenter ſommairement.



# SERMON

## POUR LE JOUR

## DE LA CÉNE,

*Prêché devant le Roi à Saint Germain-en-Laye, en 1676.*

Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita & vos faciatis.

*Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme vous avez vu que j'ai fait.*

Ces paroles sont tirées de Jesus-Christ, en S. Jean, *chap.* XIII.

SIRE,

J'ADRESSE A VOTRE MAJESTÉ les paroles de Jesus-Christ, & je lui propose ses exemples. Il est la vérité quand il parle, il est la sainteté quand il agit, & c'est le devoir des Princes Chrétiens de l'écouter & de le suivre. Déjà VOTRE MAJESTÉ prévient mon discours. Je la vois prête à imiter l'action la plus humble de Jesus-Christ; à mettre à ses pieds la couronne qu'elle porte; à lui consacrer les lauriers qu'elle a cueillis, & à se décharger en ce jour, selon sa coutume, de tous ces précieux trésors de gloire, qu'elle amasse toutes les années. Vous excitez, SIRE, à vous suivre dans vos exercices de religion, ceux qui vous suivent dans le cours de vos conquêtes; & par un changement heureux que produit la force de votre exemple, vous faites aujourd'hui d'une

cour fière & magnifique, une cour charitable & humiliée. Ainsi donnant sans cesse à l'univers de grands spectacles, tantôt de valeur, tantôt de piété, tantôt de générosité royale, tantôt d'humilité Chrétienne, vous apprenez aux Rois, à la tête de vos armées, comment il faut acquérir la gloire; & vous venez leur apprendre ici le bon usage qu'il en faut faire.

Hoc enim sentite in vobis, quod & in Christo Jesu *Philip. 2.*

Mais quelque sainte que paroisse l'action à laquelle vous vous disposez, saint Paul nous avertit que c'est peu de chose de faire ce que fit Jesus-Christ, si l'on n'entre dans son esprit, & si l'on n'a les mêmes sentimens & les mêmes vues. Il faut considérer & son abaissement & sa grandeur dans le ministère qu'il exerce à l'égard de ses Apôtres. Il avoit pris en naissant la forme d'un serviteur, & il en fait aujourd'hui les fonctions même les plus basses. Il s'étoit rendu égal au reste des hommes, il se met aujourd'hui au-dessous des plus misérables d'entre eux. Y eut-il jamais humiliation plus profonde?

Sciens Jesus quia omnia dedit ei Pater in manus, quia à Deo exivit, & ad Deum vadit. *Joan. 13.*

Cependant, l'Evangile nous enseigne qu'il n'a jamais fait paroître plus de majesté. *Jesus-Christ sachant que son Père lui a donné la disposition de toutes choses, qu'il est sorti de Dieu, & qu'il s'en retourne à Dieu :* Il commence cette action d'humilité par des idées éclatantes. Il repasse dans son esprit la grandeur de son origine éternelle, la souveraineté de puissance qu'il a reçue de son Père, l'immensité de gloire qui lui est préparée, & qui doit être la récompense de ses travaux & de ses peines. Il laisse entrevoir au travers de son humiliation des rayons de gloire qui portent le respect & la frayeur dans le cœur du plus hardi de ses Apôtres. Il prend des titres d'honneur, & déclare hautement qu'il est le Seigneur & le maître, & se propose pour modèle à tous ceux qui doivent le suivre. Ce qui me donne lieu de vous faire voir aujourd'hui deux vérités importantes.

Division.

1°. Que les personnes élevées en dignité sont obligées d'être humbles, à l'exemple de Jesus-Christ.

2°. Que c'est en cette humilité que consiste leur véritable grandeur.

Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de celle, qui attira sa grandeur par son humilité, & qui couronna son humilité par sa grandeur, lorsque l'Ange lui dit, AVE MARIA.

SIRE,

QUOIQUE Jesus-Christ ait également ordonné & pratiqué toutes les vertus évangéliques, comme autant de fonctions nécessaires, & de parties essentielles de sa Loi, il y en a toutefois qu'il a rcommandées avec plus de soin, soit parce qu'elles renferment les principes des autres vertus, & que ce sont comme des vertus universelles; soit parce qu'elles conviennent davantage au culte qu'il a établi, & qu'elles sont propres au Christianisme. Telle est l'humilité que le Fils de Dieu nous commande d'apprendre de lui, comme l'abrégé de sa doctrine, & comme la fin de tous ses exemples.

I. PARTIE.

Discite à me, quia mitis sum & humilis corde. *Math.* 11. 39.

La raison de cette préférence se tire de l'étendue de cette vertu, qui est un secours pour toutes les autres. C'est elle qui assujettit l'esprit aux sombres lumières de la foi, & qui l'empêche de tomber dans une curiosité criminelle. C'est elle qui retient l'espérance dans les bornes d'une confiance raisonnable, & qui la sauve d'une vaine présomption. C'est elle qui formant dans l'homme Chrétien les premiers sentimens de la charité, le fait sortir en quelque façon hors de lui-même, où il ne trouve que misère, pour l'attacher à Dieu, qui est son unique & souverain bien. C'est elle enfin qui règle les principaux devoirs de la justice, qui apprend à plier sa volonté vers celle de Dieu, par une soumission profonde; à entretenir la paix & l'union parmi les hommes par une douce condescendance; & à opérer son propre salut avec une fidelle exactitude & une crainte salutaire.

Outre la force & l'étendue de cette vertu, on peut dire qu'elle convient proprement à l'état de Jesus-Christ & à l'essence du culte Chrétien. Car Jesus-Christ étant venu au monde pour redresser l'homme que l'orgueil avoit perverti, il falloit, dit saint Augustin, que la rédemption se fit par la voie de l'humilité, afin que celui qui étoit tombé par la sollicitation d'un Ange superbe; se relevât par l'assistance d'un humble Médiateur, qui lui inspirât l'humilité. Il falloit par conséquent que sa religion fût fondée sur des maximes conformes à ses exemples, & que ses disciples suivissent pour se sauver les mêmes voies que Jesus-Christ avoit suivies pour les racheter. Que si cette vertu est nécessaire à tous les Chrétiens, elle doit l'être davantage à ceux qui participent davantage à la corruption du péché, je veux dire aux grands

du monde, qui par leur élévation sont plus exposés à toutes les tentations de l'orgueil & de l'amour propre.

Ils naissent dans le luxe & dans l'opulence. Il semble que par un sévère jugement de Dieu, ils ne sont tirés du néant que pour être livrés à l'orgueil. Leurs premiers regards tombent sur de grands objets. A peine commencent-ils à vivre parmi les hommes, qu'ils sentent déjà qu'ils sont nés pour leur commander. Les soumissions de ceux qui les servent, l'éclat de la fortune qui les environne, l'instinct de la nature qui les corrompt, tout leur inspire la vanité avant même qu'ils soient en âge de la connoître. A mesure qu'ils croissent, les respects & la complaisance croissent pour eux. On déguise leurs vices, on grossit leurs vertus, on fait gloire d'imiter jusqu'à leurs défauts : on ne s'étudie qu'à leur plaire ; on ne les écoute que pour les applaudir ; on ne leur parle que pour faire leur panégyrique. Qu'il est difficile que la vapeur de cet encens perpétuel qu'on leur donne, n'étouffe leur vertu naissante ; qu'ils ne viennent à confondre la grandeur avec l'orgueil, & qu'enchantés de l'honneur qu'ils reçoivent des hommes, ils n'oublient celui qu'ils doivent à Dieu.

Ainsi la piété les doit porter d'autant plus vers l'humilité Chrétienne, que leur condition les porte plus à s'en éloigner. Plus on leur attribue de fausse gloire, plus ils doivent s'appliquer à reconnoître leur véritable misère. Plus ils sont exposés à la flatterie qui loue tout, plus ils doivent se confondre par la vérité qui connoît tout; afin que la foi leur serve comme d'un poids qui les rabaisse, & les ramène incessamment à eux-mêmes; & que leur humilité soit aussi profonde que leur fortune est élevée ; suivant cette parole de l'Ecriture : *Plus vous êtes grands, plus il faut vous humilier en toutes choses.* Car, MESSIEURS, les grands du monde peuvent se considérer en trois états différens : dans la nature, dans la religion, dans la condition où Dieu les a mis. Par quelque endroit qu'ils se regardent ils trouveront des sujets d'humiliation. Dans la nature ils sont hommes : dans la religion ils sont pécheurs : dans leur condition, si la main toute puissante de Dieu ne les soutient, ils ne peuvent être que grands pécheurs.

Quantò magnus es, tantò humilia te in omnibus. *Eccli.* 3.

La nature leur apprend que pour être élevés au-dessus du reste des hommes, ils ne sont pas devant Dieu un rang

séparé d'avec eux; que quelque différent que soit leur sort, ils ont la même origine & la même fin; qu'ils sont sujets aux mêmes altérations & aux mêmes changemens; que le torrent du monde arrache les cèdres & les entraîne comme les moindres arbrisseaux; que tout le poids de leur fortune n'est fondé que sur l'appui d'une vie foible & mortelle, & que selon l'expression de saint Paul, ils portent leur grandeur, qui est leur trésor, dans des vases d'argile, qui tout peints & tout dorés qu'ils sont dans leurs ornemens, ne laissent pas d'être fragiles dans leur matière. La religion leur enseigne qu'ils sont pécheurs, & qu'ils doivent répondre de leurs actions devant un Juge Souverain, qui ne fait nulle acception de personnes; qui ne les distingue pas par leurs dignités, mais par leurs vertus, & qui les jugera plus sévèrement; si, comme ils ont été les images visibles de sa puissance, ils ne sont les imitateurs de sa sainteté. 2. Cor. 4.

Mais peut-être trouveront-ils dans leur condition de quoi flatter leur vanité. Y a-t-il rien de plus éclatant, ni de plus heureux en apparence que la grandeur? On s'en forme de brillantes idées : on s'en fait le souverain bien. Tous les hommes la cherchent avec empressement; la souhaitent avec passion, la possèdent avec orgueil, ou la regardent avec envie. Je ne m'en étonne pas : les richesses, les plaisirs, les honneurs se réunissant en ce point, la concupiscence entière s'y trouve recueillie, & c'est la règle du monde d'estimer ainsi ce qui favorise ses passions. Mais, selon les règles de l'Evangile, il n'y a rien de si humiliant que la grandeur même. Jesus-Christ semble l'avoir négligée, comme incapable ou comme indigne de sa grâce & de sa doctrine. S'il prêche, c'est pour les peuples : s'il veut découvrir les mystères de sa religion, il rend grâces au Père Eternel de les avoir cachés aux puissans & aux sages du siècle, & de ne les avoir révélés qu'aux petits. Saint Paul animé de même esprit, ne prononce-t-il pas cette terrible sentence : Que *Dieu n'a pas choisi pour le Ciel plusieurs puissans, ni plusieurs sages, selon la chair* : pour faire entendre, que rien n'est si dangereux qu'un état où les passions sont si fortes, les devoirs si difficiles à remplir, & les obstacles au salut si difficiles à surmonter; qu'il semble qu'il y a une opposition secrète entre la grandeur & la sainteté; que plus on se trouve avancé dans le monde, plus on est éloigné de la voie étroite, qui est la

Non multi sapientes secundum carnem, non multi nobiles. 1. Cor. 1.

ſeule qui mène au ſalut ; & que par un échange funeſte, on eſt ſouvent beaucoup moins Chrétien, à meſure qu'on eſt plus puiſſant.

Quoi donc, faut-il deſcendre des trônes & des tribunaux ? Faut-il ſe dépouiller de toutes les marques de grandeur, pour vivre obſcurément dans quelque ſombre retraite ? Dieu ne donne-t-il aux grands, les biens du monde, que pour leur ôter les éternels, & ſa miſéricorde ſeroit-elle moindre pour ceux dont ſa providence ſemble avoir pris tant de ſoin ? Non, MESSIEURS, l'Ecriture nous enſeigne que toute puiſſance vient de Dieu ; que dans le tréſor infini de ſes grâces, il y en a de proportionnées à tous les états ; qu'il protège & qu'il ſoutient ceux qu'il élève : voulant qu'ils ſoient honorés, & qu'ils révèrent eux-mêmes la part qu'ils ont à ſa ſouveraine grandeur. Mais il veut que cette élévation au lieu de leur être un ſujet de vanité, leur ſoit un exercice d'humilité & de ſageſſe, en la réduiſant à cette petiteſſe Evangélique, qui eſt la plus eſſentielle partie du Chriſtianiſme.

Ainſi, ceux qui par une élection particulière ſont deſtinés à commander aux autres, doivent deſcendre du haut de leurs dignités juſqu'à leur néant, retrécir dans leur cœur, tout cet éclat & ce faſte extérieur qui les accompagne, ramener leur vie tumultueuſe à une ſimplicité de vie Chrétienne, & réduire toute leur ambition à l'unité d'un ſeul déſir, c'eſt-à-dire au déſir de leur ſalut. Ceux qui par leurs actions éclatantes ſont arrivés au comble de la gloire, ſont obligés de deſcendre de cet état glorieux, de ſe diminuer autant qu'ils peuvent dans leur eſprit, leur propre gloire, pour entrer dans les voies de Jeſus-Chriſt humilié ; afin qu'ils s'efforcent d'être humbles dans les honneurs, tempérans dans les plaiſirs, ſimples dans la ſageſſe, modeſtes dans la gloire ; & que la cupidité ſoit d'autant plus retranchée au-dedans, qu'elle s'étend & ſe multiplie au-dehors.

Mais il me reſte une raiſon encore plus forte pour vous perſuader l'humilité : c'eſt l'exemple de Jeſus-Chriſt. Quand vous auriez oublié ce qu'il dit dans ſon Evangile, je me contente que vous ſachiez ce qu'il a fait pendant ſa vie, qui eſt un Evangile réduit en actions, & comme une loi ſenſible & animée, capable de convaincre l'eſprit & de toucher le cœur tout enſemble. C'eſt un principe de ſaint Auguſtin,

fondé sur l'Ecriture Sainte, que le principal dessein de Jesus-Christ dans l'Incarnation, fut de nous donner les moyens d'arriver à Dieu, qui est notre unique fin, & notre souverain bien; & qu'ayant uni en sa personne la nature humaine avec la divine, il a recueilli en lui toute la Religion, en l'établissant & la pratiquant tout ensemble. Il est Dieu, c'est à lui qu'il faut aller; voilà notre fin. Il est homme, & c'est par lui qu'il faut aller; voilà nos moyens. Comme Dieu il nous a donné sa Loi; comme homme il s'y est assujetti; & d'un côté réglant notre foi par l'autorité de sa parole; de l'autre, l'animant par la force de son exemple, il nous a imposé une indispensable nécessité de lui obéir & de le suivre; tant parce qu'il ne peut rien ordonner qui ne soit juste; que parce que l'obéissance qu'il nous demande, n'est qu'une imitation de ce qu'il a fait.

Deus est quò itur; homo est quà itur. August.

S'il est donc vrai que l'Esprit de Jesus-Christ, par la tradition de ses actions saintes & divines, doit couler de lui comme d'une source toute pure dans la vie de tous les Chrétiens; & si son humilité est une conséquence pour la leur; y a-t-il orgueil si inflexible qui ne se brise? Y a-t-il grandeur si fière qui ne s'anéantisse? Y a-t-il prétexte si apparent qui ne se détruise à la vue d'un Dieu humilié? La loi écrite est une loi morte, sujette à des interprétations captieuses. L'esprit de l'homme n'est que trop porté à diminuer les vérités qui incommodent ses passions, & à chercher des biais & des adoucissemens pour éluder la sévérité des préceptes. On se flatte sur sa qualité. On se forme des distinctions frivoles: on met de vaines bienséances à la place des véritables devoirs. Des commandemens austères, on se fait de foibles conseils; & l'on tâche souvent d'autoriser ses relachemens par la parole de Dieu même, quelque sainte & quelque immuable qu'elle puisse être. Mais pour la loi vivante, je veux dire les actions du Fils de Dieu, ce sont des règles qui s'expliquent par elles-mêmes; & comme on ne peut nier que Jesus-Christ n'ait été toujours grand & toujours humble; on ne peut nier qu'un Chrétien ne soit obligé de s'humilier incessamment dans la grandeur même: non-seulement par un principe de charité; mais encore par un motif de vérité & de justice.

Car, MESSIEURS, il y a deux sortes d'humilité, selon saint Bernard, une humilité d'esprit & de connoissance, par

laquelle, après s'être considéré tel qu'on est, convaincu de sa corruption & de sa foiblesse, on s'estime indigne de tout honneur; & une humilité de cœur & de charité, par laquelle on se dépouille volontairement de ses propres avantages; & renvoyant à Dieu la gloire de tout, bien loin de se glorifier des bonnes qualités qu'on n'a pas, on oublie & l'on cache même celles qu'on a. Or Jesus-Christ n'a pu pratiquer cette première humilité, parce qu'étant né de Dieu, inséparable d'avec lui, plein de grâce & de vérité, & rempli de la divinité même qui habitoit en lui corporellement. *Il n'a pas cru que ce fût une usurpation & une injustice de se croire égal à son Père; mais il n'a pas laissé de s'anéantir par un abaissement volontaire, prenant la forme d'un esclave,* pour le salut & pour l'édification des hommes. C'est la doctrine de saint Paul. De sorte que si Jesus-Christ est humble, ce n'est pas qu'il reconnoisse en lui aucun défaut, mais c'est qu'il suit les mouvemens de son cœur; ce n'est pas par une nécessité de jugement, mais par une libre inclination de volonté.

Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. *Philip. 2.*

L'homme au contraire trouve en lui-même la source de son humiliation. Il a beau se cacher & se dissimuler ce qu'il est; il sent bien qu'il n'a que le néant en partage; & dans l'orgueil qui le domine, il faut qu'il soit humble malgré lui. La vanité le trompe, il est vrai; mais il y a dans le fond de l'ame des principes d'équité naturelle qui le désabusent. L'amour propre lui fait des portraits avantageux de lui-même; mais la conscience plus hardie & plus fidelle le représente tel qu'il est. Il sort du milieu des ténèbres & des nuages, que forment ses passions, une lumière importune & secrète qui lui découvre jusqu'aux plus sombres replis de son ame. Une main invisible lève tous les voiles qu'une présomption artificieuse avoit tirés sur ses défauts. Enfin il ne se connoît pas, mais il ne sauroit se méconnoître, & le murmure du mensonge, qui le flatte au-dehors, ne sauroit étouffer la voix de la vérité qui le condamne & qui l'humilie au-dedans. Ce qui faisoit dire autrefois à un Prophète, que *l'humiliation est comme un centre, où tout l'homme doit aboutir.*

Humiliatio tua in medio tui. *Mich. 6.*

S'il se regarde en lui-même, il ne trouvera qu'illusion dans ses sens, égarement dans son imagination, aveuglement dans son esprit, corruption dans sa volonté, incertitude dans ses résolutions, inconstance dans ses désirs, impuissance dans ses actions. S'il respire, c'est le souffle de Dieu qui

qui l'anime : s'il marche dans ses voies, c'est sa Providence qui le guide : s'il fait de bonnes œuvres, il en est redevable à sa grâce : s'il pèche, il est sujet à sa justice : s'il est absous, il tient le pardon de sa seule miséricorde. Quel déréglement seroit-ce si notre orgueil tenoit contre tant de vérités qui le combattent ?

Mais ce n'est pas encore assez ; on peut être convaincu des raisons qu'on a de s'humilier sans être humble. L'humilité véritable ne s'arrête pas à l'esprit & à la connoissance, elle doit passer jusqu'au cœur & jusqu'à l'action. C'est alors qu'elle porte à mépriser les pompes mondaines ; qu'elle empêche de murmurer des mauvais succès, & de se glorifier des bons : qu'elle fait descendre les Grands, par la douceur & la compassion, dans la discussion charitable des besoins & des misères des petits ; en leur persuadant ces maximes de l'Ecriture, que les riches sont faits pour les pauvres ; que les Rois, selon saint Paul, sont les ministres de Dieu, pour faire du bien de sa part aux peuples, & que leur grandeur ne consiste pas tant au pouvoir de leur commander, qu'au pouvoir de leur être utiles. Sans ces dispositions, se prosterner devant les pauvres, & leur laver les pieds, ce seroit une simple cérémonie de bienséance, & non pas un acte de religion. Ce ne seroit pas suivre l'exemple de Jesus-Christ, mais la tradition de vos Ancêtres ; & quelque abaissement extérieur qui parût ; ce seroit représenter tout-au-plus, mais non pas imiter l'humilité de Jesus-Christ. Cependant les Grands y sont obligés, je vous l'ai fait voir ; mais c'est en cela que consiste leur véritable grandeur.

Dei minister est in bonum. *Rom.* 13.

II. PARTIE.

L'HUMILITÉ que je vous propose est une vertu qui n'a point de faste ; mais elle n'a point de bassesse : ses actions sont simples & modestes, mais ses effets & ses récompenses sont magnifiques ; & si elle n'excite pas l'admiration des hommes, elle attire les grâces de Dieu, qui, selon l'Ecriture, *résiste aux superbes, & répand ses faveurs sur ceux qui sont humbles.*

Superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. *Jacob.* 4.

L'Esprit de Dieu confirme cette vérité par la bouche du plus sage de tous les Rois, lorsqu'il dit que l'humiliation suit le superbe, & que la gloire est le partage de l'humble de cœur. Le superbe ne cherche point à faire de bonnes actions, il n'en veut faire que d'éclatantes. Il aime la réputation de la vertu, & néglige la vertu même. Il ne s'étudie point à ré-

*Prov.* 25.

gler sa raison, mais à tourner celle des autres à son avantage. Il cherche son repos au milieu d'une troupe de flatteurs intéressés, qui l'environnent & qui le louent. Moins en peine de ce qu'il doit devenir après sa mort, que de ce qu'on dira de lui pendant sa vie; par de fausses vertus, il veut s'établir une fausse réputation. Il affronte le péril & la mort même, pour je ne sai quelle vanité qu'il croit pouvoir faire passer après lui dans la mémoire des hommes. Ainsi il confesse tacitement qu'il a besoin d'une gloire qui lui manque, & qu'il cherche hors de lui-même; & s'assujettissant au jugement incertain des hommes, il se rend esclave de ceux-là même au-dessus desquels il veut s'élever. L'humble au contraire ne pense qu'à ce que Dieu juge de lui, *sa gloire*, selon saint Paul, *est le témoignage que lui rend sa conscience*: il se défie de lui-même, mais il met son espérance en Dieu, fondé sur la fermeté de ses paroles, & sur la fidélité de ses promesses; & lorsqu'il reconnoît qu'il n'est rien, & qu'il ne peut rien, animé d'une sainte confiance, il dit avec l'Apôtre, *que sa force se consomme en son infirmité, & qu'il peut tout en celui qui le fortifie.*

Nam gloria nostra hæc est testimonium conscientiæ nostræ. 2. Cor. 1.

Virtus in infirmitate perficitur. 2. Cor. 12.

De sorte qu'il est vrai de dire avec saint Augustin, qu'encore que l'orgueil & l'humilité soient opposés, ils ont pourtant quelque ressemblance; & que, comme il y a dans l'orgueil un certain poids qui l'abaisse vers la terre, il y a dans l'humilité je ne sai quoi de grand & de magnanime qui élève l'homme au-dessus de lui-même, avec cette différence pourtant, que l'orgueil cache une véritable bassesse sous une grandeur imaginaire, & que l'humilité renferme une véritable grandeur sous une bassesse qui n'est qu'apparente.

Pour éclaircir cette vérité, remarquez que, selon les Pères, l'homme orgueilleux commet trois espèces de lachetés. Il est injuste, il est infidelle, il est ingrat. Il s'attribue une gloire qui ne lui appartient pas, c'est une injustice. Il se révolte contre une autorité à laquelle il doit être soumis, c'est une infidélité. Il veut jouir des biens qu'il a reçus, comme des biens qui lui sont propres, c'est une ingratitude. C'est une ame basse qui cherche de l'honneur, & qui n'en a point; qui ne trouvant en elle que misères, s'agrandit comme elle peut par des larcins de gloire qu'elle fait à Dieu, & qui ne pouvant porter un peu de fortune fragile, s'élève contre son Souverain, & se sert des bienfaits qu'elle en a reçu pour

offenser son bienfaicteur. L'humilité inspire des sentimens tout contraires ; elle fait que les grands adorent la grandeur de Dieu ; qu'ils obéissent à la loi de Dieu ; qu'ils reconnoissent les grâces de Dieu ; en quoi consiste la gloire solide & la véritable générosité.

Car, comme le comble de la perfection & de la grandeur de Dieu est fondé sur son indépendance, sur l'avantage qu'il a de suffire seul à lui-même, & sur l'heureuse nécessité de se posséder comme son unique & souverain bonheur : la perfection de l'homme au contraire est fondée sur sa dépendance, & sur la soumission qu'il rend à Dieu, parce que c'est l'ordre naturel de la créature, à l'égard du Créateur ; que c'est le premier culte, & le premier tribut qu'elle lui doit ; & qu'elle participe d'autant plus à ses grâces, qu'elle est plus soumise à ses volontés. Vous le savez, MESSIEURS, c'est une louable ambition, que celle de servir les Rois. On préfère à la plus douce liberté, cette honorable servitude : les charges & les dignités auprès d'eux, c'est la même chose : les services qu'on leur rend sont des titres d'honneur, & portent avec eux leur récompense. On souhaite, on brigue, on achete à grand prix l'honneur d'approcher de leurs augustes personnes, soit pour admirer de plus près les vertus du Prince ; soit pour être plus prêts à recueillir les grâces qui tombent autour du trône ; soit pour se rendre plus considérables par l'éclat & par la protection qu'ils en reçoivent.

Ce que je dis à l'égard des Souverains, ne dois-je pas le dire des Souverains à l'égard de Dieu ? Leur grandeur est leur dépendance, & ils ne règnent jamais plus glorieusement, que lorsqu'ils font gloire d'être eux-mêmes les humbles sujets de celui, qui selon saint Paul, est le chef de toute principauté ; & que jetant leur couronne au pied du trône de Dieu, comme ces anciens de l'Apocalypse, ils reconnoissent qu'ils ne sont rien, s'ils ne sont unis par des liens de charité & d'humilité chrétienne, à cette Majesté suprême, qui les a faits tout ce qu'ils sont.

Qui est caput omnis principatûs, & potestatis. *Coloss. 2. Apoc. 4.*

La raison qu'en donne saint Augustin, c'est qu'il n'y a rien de si trompeur que l'orgueil : il fait qu'on se resserre honteusement, & qu'on s'anéantit, lors même qu'on tâche de s'étendre & de s'agrandir dans son imagination. Oui, MESSIEURS, tout homme qui cherche sa propre gloire, perd celle qu'il reçoit de Dieu : il se réduit à un bien particulier

& imaginaire, & se prive de la part qu'il auroit au bien souverain & universel. Il borne son ambition à soi-même par une vaine complaisance ; au lieu de porter ses désirs jusqu'à Dieu, par une piété solide ; & pour une ombre & un fantôme de gloire, il abandonne une gloire effective & réelle, je veux dire, la gloire de Dieu même, qui est le partage de l'humilité chrétienne.

Suivant ce principe, plus on se dépouille de soi-même, plus on est rempli des grâces du Ciel. A mesure qu'on reconnoît son néant, on entre, pour ainsi dire, en société de grandeur avec Dieu. Si vous êtes en cet état, jouissez innocemment de la gloire de Dieu-même. Ce n'est pas une usurpation que vous faites, c'est une grâce que vous recevez : ce n'est pas vous qui vous élevez jusqu'à Dieu, par une présomption sacrilége ; c'est Dieu qui descend jusqu'à vous par une compassion charitable : ce n'est pas vous qui entreprenez sur ses droits, c'est lui qui vous les communique. Ainsi, vous êtes grands sans être orgueilleux, au lieu que vous cessez de l'être, si vous vous confiez en vos forces & en votre propre puissance.

Aussi le Saint-Esprit ne recommande rien tant dans l'Ecriture que cette heureuse dépendance. S'il ordonne d'honorer les Grands, ce n'est jamais que par rapport à Dieu, dont la Providence les a élevés. S'il parle de leur puissance, il leur représente toujours ou quelques-unes de leurs foiblesses, ou quelques-uns de leurs devoirs. S'il raconte leurs péchés, il ajoute la suite funeste des menaces & des châtimens. Tantôt il appelle leurs guerres, *les guerres du Seigneur*, pour les avertir que quelques forces qu'ils assemblent, le succès dépend du Dieu des armées, qui inspire la gloire, ou jette la terreur, comme il lui plaît, dans l'esprit des combattans. Tantôt il leur commande d'adresser au Ciel leurs chants de triomphe, pour leur apprendre que c'est le bras du Tout-puissant qui défait leurs ennemis, & qu'ils ne sont que les instrumens de leurs propres victoires. Il ne parle de leurs conseils & de leur sagesse, que comme des dons qui viennent d'en-haut, & qui descendent du Père des lumières, & s'il les appelle quelquefois des Dieux, ce n'est pas pour leur accorder aucune sorte d'indépendance, mais plutôt pour leur marquer qu'ils ne peuvent rien, si Dieu n'agit conjointement avec eux.

Bella Domini. 1. Reg. 18.

D'où je tire cette conséquence, que si par une soumission fidelle, comme ils reçoivent tout de Dieu, ils rapportent tout à lui, tout ce qu'ils font, a quelque chose de glorieux & de divin. Mais s'ils ne consacrent leurs actions par la religion, & si Dieu n'en est la fin & le principe, ce qui seroit de grandes vertus, n'est plus que de grandes passions. Leurs guerres ne sont que d'ambitieuses entreprises, leurs victoires, que d'heureuses vengeances, leur gloire qu'un éclat passager, leur sagesse qu'une vaine politique ; & leur autorité, quelque établie qu'elle soit sur les hommes, n'est qu'usurpée sur la puissance & sur la Majesté de Dieu.

2°. Ce que j'ai dit de la dépendance où l'on doit être à l'égard de Dieu, se doit entendre de l'obéissance qu'on doit à sa Loi. Le Sage les unit ensemble dans son Ecclésiaste, comme deux parties inséparables de l'humilité : qui font toute la grandeur des ames chrétiennes. Ce Prince éclairé des lumières de la Sagesse divine, après avoir exposé les grandes idées qu'il avoit conçues du néant de toutes choses, & révélé tous les mystères de la vanité des hommes, vains dans leurs pensées, dans leurs désirs, dans leurs espérances, dans leurs craintes ; pour recueillir enfin le fruit de tout son discours, il souhaite d'imprimer dans l'esprit de ceux de son siècle, & dans la mémoire de toute la postérité cette admirable sentence : *Craignez Dieu, & observez ses Commandemens ; car c'est là tout l'homme.* Craindre Dieu & l'adorer avec la vénération profonde que la créature doit à son Créateur, accompagner cette crainte respectueuse d'une obéissance exacte & fidelle. Voilà toute la loi, tous les devoirs, & toute la grandeur de l'homme.

Deum time, & mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo. *Eccles.* 3. 13.

3°. Mais cette humilité n'est pas encore parfaite si la reconnoissance ne la couronne. Toute la piété chrétienne se réduit à deux choses, à recevoir les grâces de Dieu, & à les lui rendre; & comme il n'y a rien de si ordinaire que les effets de sa bonté & de sa miséricorde, il n'y a rien de si nécessaire que de lui offrir des actions de grâces sans interruption, & un sacrifice continuel de louanges, suivant le précepte de l'Apôtre à ceux de Thessalonique. Car, que sont les vertus que nous recevons de Dieu ? Des dons excellens qui viennent d'en-haut, & qui doivent retourner au lieu de leur origine. Ce sont des ruisseaux, qui après avoir coulé quelque temps dans les canaux étrangers, doivent remonter dans leur sour-

Omne datum optimum ; & omne donum

perfectum desursum est. Jacob. 1.

ce. Ce sont des grâces divines, qui après être sorties du sein de Dieu, & avoir sanctifié les ames, doivent se perdre heureusement dans cet abîme infini de grandeur & de sainteté ; de sorte que celui-là seul peut être appelé, Serviteur fidelle, qui après les avoir attirés à soi par l'humilité, en renvoie toute la gloire à Dieu par la reconnoissance.

La raison de cette vérité, c'est que la gloire est un bien, dont la propriété n'appartient qu'à Dieu dont il déclare, qu'il ne veut entrer en aucun partage avec les hommes, se la réservant toute entière, comme un tribut de son Empire souverain, & comme un encens destiné à ne brûler que sur ses Autels. De-là vient, dit saint Chrysostome, que l'homme, quelque avide qu'il soit de louanges, ne peut s'entendre louer sans rougir. Il sent une espèce de trouble qui passe du cœur sur le visage. L'ame ne sait si elle doit se recueillir en elle-même, ou se répandre au-dehors. Il se fait une émotion subite, & comme une révolution de tout le sang ; la Providence de Dieu ayant laissé dans le fond même de la nature corrompue, un instinct secret, & un mouvement presque involontaire, par lequel il témoigne visiblement que l'honneur appartient à Dieu seul, & qu'il y a de la honte à s'appliquer à soi-même, & à retenir par ingratitude ce qu'on tient de sa pure libéralité.

De-là vient que les Saints se sont réjouis en tremblant, & que David, après en avoir donné le conseil, en veut encore inspirer le sentiment. Ce Roi, selon le cœur de Dieu, rappelant dans sa mémoire toutes les marques visibles de la protection du Ciel sur sa royale personne, les forces de ses ennemis abattues, leurs conseils prévenus, leurs conjurations découvertes, leurs ligues rompues, leurs entreprises dissipées, leurs villes prises, & tout leur orgueil réduit à faire la guerre avec crainte : touché d'un côté du souvenir de tant de bienfaits ; de l'autre, effrayé de la reconnoissance infinie qu'il doit, il s'écrie : *Hélas que puis-je rendre au Seigneur, pour tant de biens qu'il m'a faits ?* Comme s'il disoit : mon Dieu, j'appréhende d'être accablé du poids de mes péchés, mais je crains encore plus d'être accablé du poids de vos bienfaits. Je sens que je suis foible, mais je ne crains rien tant que d'être ingrat ; mes prospérités mêmes m'épouvantent : plus je connois l'excellence de vos grâces, plus je me vois sujet à la rigueur de vos jugemens. Le mauvais

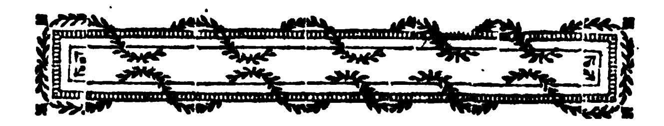
Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi? Psal. 115. 12.

usage du passé me fait craindre pour l'avenir; que vous ne me retranchiez vos bontés, si mes péchés ne diminuent, & que vous ne cessiez d'être libéral, si je ne commence d'être reconnoissant.

Dans cette vue, il proteste qu'il prendra le calice du salut, qu'il invoquera solennellement le nom du Seigneur; qu'il édifiera le peuple de Dieu par ses dévotions publiques; qu'il sacrifiera une hostie de louange au milieu de Jérusalem; & que sa vie ne sera plus qu'un cercle perpétuel de vœux & d'actions de grâces, d'humiliation & de reconnoissance. Et c'est en cela que consiste la véritable grandeur des Rois: parce qu'ayant reçu plus de biens, ils peuvent en offrir davantage; & que de ce culte magnifique qu'ils rendent au Seigneur, il en revient plus d'édification à l'Eglise, plus de crédit à la religion; & plus de gloire à Dieu même.

Je pourrois ici représenter à VOTRE MAJESTÉ, SIRE, les grandes grâces qu'elle a reçues du Ciel, & parcourir une longue suite d'actions glorieuses, de sagesse dans les conseils, de fermeté dans les entreprises, d'équité dans les jugemens, de fidélité dans les promesses, de courage dans les guerres, de modération dans les victoires. Je joindrois à l'admiration du passé les espérances de l'avenir, & VOTRE MAJESTÉ entendant les grandes choses que Dieu a fait pour elle, penseroit au même temps à celles qu'elle doit faire pour Dieu. Mais laissons tant de vertus éclatantes sous les voiles de l'humilité Chrétienne, dont vous les couvrez aujourd'hui, & ne retraçons pas dans votre esprit le souvenir innocent, mais importun d'une gloire que vous remettez toute entière entre les mains de Jesus-Christ.

Fasse le Ciel, que vous soyez aussi grand devant Dieu par votre humilité, que vous êtes grand devant les hommes par votre gloire: que vous remportiez autant de victoires sur vous-même, que vous en remportez sur vos ennemis: que vous ne cueilliez de lauriers, que pour en faire des couronnes au Dieu des armées: que le bruit de vos louanges, dont tout l'univers retentit, réjouisse les uns, étonne les autres, & n'importune que vous seul; & qu'au milieu de tant de grandeurs, que tout le monde admire en vous, vous soyez le seul qui puissiez oublier que vous êtes grand, afin que vous le deveniez un jour dans le Ciel, *où vous conduise le Père, le Fils, &c.*



# SERMON

*Prêché le jour de la Consécration de l'Eglise de Saint Jacques du Haut-Pas à Paris, l'an 1685.*

Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.

*Vous le voulez, Seigneur, & il est juste que la sainteté règne en votre maison, dans la durée des temps.*

Dans le Pseaume XCII.

ENFIN, MESSIEURS, le Seigneur, pour la gloire de son nom, & pour le salut de vos ames, par l'opération visible de ses ministres, & par l'effusion invisible de son esprit, vient de sanctifier son tabernacle. Ces murs sacrés, que sa Providence a pris soin d'élever sur le fond de la charité chrétienne, sa miséricorde les consacre aujourd'hui à sa religion & à vos usages; & dans l'enceinte de cette Eglise qu'il remplit de sa Majesté; du haut de ses Autels, qu'il a choisis pour sa sainte demeure, il vous invite à venir lui rendre en sa présence les hommages qui lui sont dus, & à recevoir les grâces qu'il vous a préparées.

Les autres solennités que vous célébrez vous sont communes avec le reste des fidelles, disoit saint Bernard dans une pareille rencontre; mais celle-ci vous doit être d'autant plus touchante quelle vous est propre. C'est pour vous que s'ouvrent ces portes, que l'Ecriture appelle les portes du Ciel. Ces Croix que vous voyez peintes sur ces murailles, attendent que vous les graviez dans vos cœurs. Cet encens que vous avez vu fumer & monter vers le Ciel en odeur de suavité, est le symbole de vos prières. C'est sur vous que

Domus Dei, & porta cœli. *Gen.* 28.

doivent couler ces onctions spirituelles & saintes, qui consolent dans les tribulations, & qui adoucissent les amertumes de la pénitence. Ces aspersions mystérieuses sont les larmes que vous répandrez, & comme la portion du Sang de Jesus-Christ qui vous sera distribué dans ce Sanctuaire. C'est ici le lieu de votre repos intérieur, la maison de votre prière, l'Autel de vos oblations, le réfuge de votre innocence. C'est ici que sa miséricorde vous reçoit, que son Evangile vous instruit, que ses inspirations vous touchent, que sa discipline vous redresse. C'est ici que vous pleurez vos péchés, que vous répandez votre cœur, que vous chantez ses louanges, que vous recevez ses bénédictions, que vous participez à ses mystères.

Tout votre culte se trouve comme recueilli dans l'étendue de ce Temple, dont vous honorez la consécration. Mais le point essentiel de la fête que vous célébrez aujourd'hui, c'est votre propre consécration. Il y a un Temple de Dieu, que le Saint-Esprit habite, dans le fond duquel Jesus-Christ est sanctifié, où l'on rend sans cesse au Seigneur un culte saint & spirituel, en lui offrant sur l'Autel d'un cœur brûlant de l'amour divin, un sacrifice d'humilité & d'action de grâces : un Temple où doit régner la pureté, & où rien de profane ne peut entrer ; & ce Temple, dit l'Apôtre, c'est vous qui l'êtes. C'est de cette Eglise extérieure & matérielle, c'est de cette Eglise vivante & animée que je dois vous entretenir aujourd'hui.

Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos. 1. Cor. 3.

Esprit Saint, source de grâce & de pureté, imprimez dans l'ame de mes Auditeurs, le respect qu'ils doivent à ces lieux Saints, & qu'ils se doivent à eux-mêmes. Versez sur eux ces bénédictions que vous avez répandues sur cette Eglise. Comme vous avez excité leur charité pour la construction de cet édifice : excitez leur ferveur pour pratiquer les vérités évangéliques qu'on y prêche. Vous venez de sanctifier pour eux ce nouveau Temple ; détruisez en eux le vieil homme, & donnez leur un cœur nouveau, afin qu'ils se sanctifient eux-mêmes par l'impression de votre amour, & par l'efficace de votre parole. C'est ce que nous vous demandons par l'intercession de la Vierge, à qui nous dirons avec l'Ange, AVE MARIA.

IL y a deux choses à considérer dans la dédicace d'un Temple Chrétien, *La Cérémonie* & *le Mystère*. Ce mélange de

figure & de vérité, de corps & d'esprit, d'obéissance & de foi, d'observance & d'intelligence, est l'état & le caractère du Christianisme. La religion de la Synagogue n'étoit que signe & que figure, dit l'Apôtre. C'étoient des hommes charnels, que Dieu avoit chargé d'un pesant fardeau de cérémonies, comme parle saint Augustin, qu'ils gardoient à la lettre, & dont ils ne pénétroient pas l'esprit; qui n'étant que *des justices de la chair*, comme parle saint Paul, ne pouvoient purifier leurs consciences, & n'étoient saintes proprement, que parce que c'étoient les images des vérités qui devoient s'accomplir un jour.

Omnia in figurâ contingebant illis. 1. Cor. 10.

Justitiis carnis. Hebr. 9.

La Religion du Ciel n'est que révélation & vérité, sans ombre & sans figure. Tous les voiles sont levés, & Dieu se manifestant à ses élus tel qu'il est, non plus en représentation & en énigme, mais à découvert, & face-à-face, les transforme en lui, en les remplissant de sa vérité & de son amour. Mais la Religion de l'Eglise & du Christianisme est mêlée de ces deux états. Nous tenons à la terre par l'infirmité de nos corps mortels, & nous avons besoin des figures & des signes de l'ancienne Loi: mais nous tenons à Dieu par la fermeté de notre foi, & nous devons connoître les vérités de la nouvelle. Nous passons par les choses sensibles, mais c'est pour aller aux spirituelles & éternelles: notre culte est dans nos mains, sur nos lèvres, & dans nos yeux; mais son origine & son principe est dans nos cœurs. Nous nourrissons notre piété par les cérémonies extérieures que l'église a instituées; mais nous l'établissons sur les vertus intérieures, que l'esprit de Dieu forme en nos ames. Comme il y a en nous un homme du dehors, qui se prosterne, qui offre, qui prie; il y a un homme du dedans, qui aime, qui adore, qui remercie. La Loi nous apprend qu'il faut purifier tout ce qui doit servir à Dieu dans ses sacrifices, & la conscience nous avertit, que notre soin principal doit être de nous purifier, & de nous sacrifier nous-mêmes. Ce qui me donne lieu de vous faire voir dans ce discours.

Division.

1°. La sainteté qu'acquiert cette Eglise par sa consécration extérieure.

2°. La sainteté que vous devez acquérir, par une consécration intérieure.

Voilà tout le sujet de cet entretien.

I. PARTIE

IL est de la grandeur & de la majesté de Dieu d'avoir des

lieux consacrés à son nom, où il répande ses grâces sur les hommes, & où les hommes lui rendent leurs hommages de Religion. Comme il y a des temps marqués par sa Providence pour l'accomplissement de ses mystères ; il y a de même des lieux choisis pour en faire la distribution & l'usage, & c'est-là qu'il faut pratiquer le culte divin. *Gardez-vous*, disoit la Loi, *d'offrir par-tout indifféremment vos holocaustes*, *mais* seulement *dans les lieux que le Seigneur votre Dieu a destinés* pour ses ministères ; & ne voyons-nous pas dans l'Ecriture, des Rois estimables par leur vertu & par leur piété, blâmés de Dieu pour *n'avoir pas détruit les hauts lieux* ; c'est-à-dire pour avoir laissé, par une tolérance criminelle, immoler des victimes dans des endroits non consacrés, où, quoiqu'on les offrît peut-être au vrai Dieu, on ne les offroit pas dans l'endroit qu'il avoit marqué ; & si ce n'étoit pas idolâtrie, c'étoit au moins une espèce de profanation, & un défaut d'obéissance. Car encore que *le monde*, *& toute son étendue soit au Seigneur* : *qu'il remplisse le Ciel & la terre* ; *que sa sagesse atteigne avec force & avec douceur d'un bout à l'autre de l'univers* ; qu'il soit juste que notre ame le bénisse partout, parce que tout est sous sa protection & de son domaine ; & qu'il n'y ait point d'endroit où sa Providence ne veille, où sa puissance n'agisse, où ses grâces ne puissent descendre, d'où nos oraisons ne puissent monter ; il est certain qu'il y a des lieux destinés particulièrement pour l'adoration, pour la prière, pour le sacrifice & les sacremens ; & que comme Dieu a des vases d'élection qu'il a comme scellés de son sceau pour les usages & les services de son Eglise ; il a de même des maisons d'élection, *où il met son nom & où il établit sa demeure.*

Cave ne holocausta tua offeras in omni loco quem videris ; sed in omni loco quem elegerit Dominus. *Deut.* 12. Veruntamen excelsa non abstulit. 3. *Reg.* 22. 44. *Psal.* 23. *Jerem.* 2. *Sap.* 8.

Ut ponat nomen suum ibi, & habitet in eo. *Deut.* 12.

Or, ces Temples doivent être saints. Il faut qu'il y ait de la proportion entre ce qui regarde le culte de Dieu & Dieu même. Rien de profane, rien d'impur ne doit entrer dans son Sanctuaire : l'esprit du sacerdoce & des ministères vivans, est une sainteté de mœurs & d'action, qui les unit à Dieu & les sépare de toute corruption du siècle ; & l'état des églises matérielles & des ministères inanimés est une sainteté de consécration & d'usage, par laquelle ils deviennent propres à la Religion, & ne peuvent plus être employés au service du siècle & aux besoins des hommes. C'est ainsi que l'Eglise appartient à Dieu par nécessité & par

Templum Domini sanctum est. 1. Cor. 3.

bienséance ; & comme le Seigneur de la maison est Saint ; il faut aussi que *la maison du Seigneur soit sainte.*

Je dis de plus, que les Temples des Chrétiens doivent être sanctifiés, parce qu'ils renferment une Hostie pure & sans tache. C'est-là que Jesus-Christ s'offre pour nous, & nous offre avec lui à son Père, Prêtre & victime, Sacrifice & Sacrificateur tout ensemble. C'est-là qu'il s'expose à la vue & à l'adoration des peuples ; & qu'après avoir été le prix de notre rédemption, il devient le spectacle de notre foi, l'objet de notre amour & de notre reconnoissance. C'est-là qu'il se donne à nous comme une nourriture céleste, qui fait croître nos bons désirs, & qui fortifie notre ame contre les tentations & les traverses de la vie. Quelle pureté est donc requise à tout ce qui le touche, à tout ce qui l'approche, à tout ce qui le conserve & qui le renferme ? Si le tabernacle où reposoit l'Arche & les vaisseaux du ministère, eurent besoin d'être purifiés par les consécrations du Testament, comme parle saint Paul ; si ces images des choses célestes devoient être si pures, que sera-ce des choses célestes mêmes ? Si le sang des animaux immolés à Dieu ne devoit tomber que sur une terre bénite & sainte, le sang de l'Agneau sans tache qui nous a aimés, & nous a lavés de nos péchés, seroit-il offert dans des lieux indifférens ou profanes ? Ces hosties serviles & grossières étoient ainsi respectées, & cette hostie libératrice & divine ne le seroit pas ? On auroit puni dans la Loi celui qui eût sacrifié hors des lieux sacrés ; quelle précaution d'honneur & de pureté doit-on apporter pour les lieux où l'on immole Jesus-Christ, qui est la fin de tous les sacrifices ?

Necesse est ergo exemplaria cœlestium his mundari : ipsa autem cœlestia melioribus hostiis quàm istis. Hebr. 9. 23.

Disons donc que les Eglises de Jesus-Christ doivent être saintes. Ces murailles, direz-vous ? ces pierres ? ce corps d'édifice, ouvrage de la main & de l'industrie des hommes ? Oui, disoit saint Bernard, pourquoi n'appelerai-je pas saintes ces pierres, que la charité & la religion ont assemblées avec tant de zèle, que la main des Pontifes a bénites avec des cérémonies si vénérables & si touchantes, qui retentissent du chant des louanges de Dieu & du récit de ses Ecritures, où l'on garde les précieuses reliques de ses Martyrs, & où l'on sent la protection de ses Apôtres ; où les Anges veillent incessamment à la garde du Tabernacle, où se rassemble le peuple chrétien, où se réunit la dévotion

des ames fidelles, & où Jesus-Christ réside lui-même sur ses Autels,?

Et c'est de cette considération que doit naître cette sainte frayeur & ce profond respect, dont nous devons être touchés à l'entrée de nos Eglises. Vous trembliez, Patriarche béni de Dieu, & rempli de la foi des vérités futures que nous voyons accomplies au milieu d'un champ, où Dieu vous apparut en songe une seule fois : vous vous écriiez: *Que ce lieu est* saint & *terrible*. Et nous, à qui les mystères ont été révélés, & qui voyons notre Dieu présent & comme établi parmi nous jusqu'à la consommation des siècles, nous sommes dans l'Eglise où il demeure, & où il s'immole pour nous avec aussi peu de respect que si nous étions dans un champ!

Quam terribilis est locus iste! *Gen.* 28.

On y entre sans humilité & sans modestie : on court aux solennités plus pour le spectacle que pour la religion. Au lieu de se faire une instruction & une occupation de piété, on se fait un jeu & un amusement de ce qu'on y voit. Tout chargé qu'on est de péchés, on foule insolemment le seuil de ces portes sacrées, selon le langage du Prophète. On affecte des distinctions d'honneur & de qualité dans ces lieux où doit s'anéantir toute gloire humaine. On se jette dans la foule, pour être témoin des cérémonies plus que pour être participant des grâces célestes. On force jusqu'aux saints balustres, non pas par un empressement de dévotion, mais par une indiscrétion & un emportement de curiosité. On y apporte un cœur mondain ; & lors même qu'on parle à Dieu par de froides & vaines prières, on s'entretient avec soi-même du projet de ses vanités. Enfin, on se fait un scrupule de n'y pas venir, & l'on ne s'en fait point d'y venir traîner ses iniquités, sans componction & sans repentir.

Qui arroganter ingreditur super limen. *Sophon.*

Que dirai-je de ces impiétés qui s'y commettent tous les jours, à la vue même de Jesus-Christ, qui, tout invisible qu'il est, n'en est pas moins adorable ? de ces profanes discours, qui, rompant le saint & vénérable silence des sacrés Mystères, après avoir troublé par un murmure importun la piété des Fidelles, vont jusques dans le Sanctuaire interrompre l'attention des Ministres qui servent à l'Autel, & du Prêtre qui y sacrifie? de ces airs inquiets, & de ces postures indécentes qui scandalisent les gens de bien, & qui sont, selon la parole de Jesus-Christ, la désolation des lieux saints, où les Anges assistent avec tremblement &

avec crainte ? Que dirai-je de ces affectations de voir & d'être vu, qui font dans la maison du Seigneur, comme un trafic & un commerce de regards impurs & de pensées criminelles ? On voit, & l'on ne peut voir sans indignation des Chrétiens, si j'ose leur donner ce nom, qui fléchissant un genou ou tous les deux avec peine, lorsqu'on propose Jesus-Christ à l'adoration des Fidelles, semblent lui disputer l'hommage qui lui est dû, & se roidir contre leur conscience, & contre ce peu de sentiment de religion qui leur reste. On voit des personnes mondaines plus parées que les Autels dont elles s'approchent, étaler sans pudeur & sans retenue un luxe & des parures indécentes, aux yeux de Jesus-Christ pauvre & humilié dans le Sacrement de l'Eucharistie. On voit des pécheurs, qui, laissant aller leur cœur & leurs yeux, vont entretenir & rallumer peut-être leurs passions en ces lieux où l'on devroit les étouffer & les éteindre, & commettre de nouveaux péchés devant ces tribunaux où on les confesse & où on les pleure. Il arrive que les moyens de notre salut deviennent les instrumens de notre perte ; que l'Eglise, qui est le lieu de notre sanctification, devient le théâtre de nos désordres, que nos oraisons se convertissent en péché, que le sacrifice même de Jesus-Christ, qui est une source de grâces, devient un sujet de condamnation ; & que rien dans son jugement ne nous rendra peut-être plus coupables que d'être entrés dans son Temple, & d'avoir assisté à ses Mystères.

Grâces à Jesus-Christ, je parle dans une paroisse bien ordonnée, où le peuple est instruit de ses devoirs, où la vigilance du Pasteur & la docilité du Troupeau font régner l'ordre & la discipline, & où l'on ne sait ni souffrir, ni commettre de tels désordres. Mais en quelque endroit qu'ils arrivent, c'est à vous, Prêtres du Seigneur, si le zèle de sa maison vous touche, d'arrêter ces profanations, par des corrections charitables, mais pourtant sévères. C'est à toi, Chrétien, qui que tu sois, dit saint Augustin, d'avertir ton frère : si ton humilité te retient, ta foi & ta religion t'autorisent. Comme, pour l'honneur du Prince & de la patrie, tout homme est soldat ; pour l'honneur de Dieu & de l'Eglise, tout Chrétien est Prêtre, & doit, ou corriger ce qui le fait gémir, ou du moins gémir de ce qu'il ne peut corriger.

Mais revenons à la dignité & au mérite de nos Eglises.

Elles sons saintes, elles doivent nous être vénérables, parce qu'elles sont comme le centre de l'unité & de la communion des prières chrétiennes. Comme il n'y a point de précepte qui nous soit plus recommandé ni plus nécessaire que celui de la charité envers Dieu & envers nos frères, il n'y a point dans le christianisme d'usage plus ancien & plus autorisé que les assemblées & la convocation des fidelles dans les maisons d'oraison, parce que reconnoissant leur foiblesse & la dépendance génerale qu'ils avoient de Dieu, ils s'excitoient à le servir & à l'aimer par une sainte émulation; & que d'ailleurs ayant besoin des mêmes grâces, & s'adressant au même Père, ils s'unissoient dans le même esprit, & s'assistoient les uns les autres dans leurs désirs & dans leurs demandes.

Ut & vos societatem habeatis nobiscum, & societas nostra sit cum Patre.... 1. *Joan.* 1.

C'est ainsi que les Apôtres *étoient dans un même lieu* dans l'attente du Saint-Esprit, liés ensemble dans l'unité, dans la ferveur & la persévérance de la prière. C'est ainsi que dans les plus grandes tribulations de l'Eglise elle n'a pas laissé de faire un corps, & une société d'adoration & d'invocation dans ces retraites souterraines, où ils alloient rallumer leur foi & leur courage pour le martyre, & où ils voyoient leur temple & leur tombeau tout à la fois. C'est la pratique de la Religion chrétienne, parce que c'est un culte de charité. Nous sommes unis & rassemblés en Dieu, & c'est par cette union de cœur & par cette communion de prière que Jesus-Christ nous purifie tous par son Sang. Jesus-Christ étant le Maître & le Docteur de la paix & de l'unité, dit S. Cyprien, nous a enseigné de prier ensemble. *La véritable oraison chrétienne est l'oraison publique & commune. Nous prions, non pas pour un seul homme, mais pour tout le peuple, parce que parmi nous, tout le peuple, par le lien de la paix, n'est qu'un seul homme.*

Erant omnes pariter in eodem loco. *Act.* 2.

Et Sanguis Jesu-Christi Filii ejus emundat nos ab omni peccato. *Ibid.*

Publica est nobis & communis oratio, non pro uno sed pro toto populo oramus; quia totus populus unum sumus. *Cypr.*

Or, MESSIEURS, c'est l'Eglise qui est cette Maison de prière. Le Prophète l'avoit dit, & Jesus-Christ même l'a confirmé. Mais sur-tout de prière commune, où s'assemblent les serviteurs d'un même Dieu, qui n'ayant qu'une même foi, une même espérance, une même crainte, une même joie & un même esprit, n'ont aussi qu'une même voix & un même gémissement, pour prier leur commun Seigneur & leur commun Père. C'est dans ces offices publics de religion, qu'une Paroisse entière se sanctifie; qu'on se réu-

Domus mea domus orationis vocabitur omnibus Gentibus. *Marc.* 11.

nit, pour expoſer les beſoins ſpirituels de chacun en particulier & de tous enſemble; qu'on ſe joint & qu'on ſe commet les uns les autres pour obtenir grâce; que chacun demande pour ſoi & intercède pour autrui; que les dons céleſtes qui ſe diſtribuent ſéparément, appartiennent pourtant à tous; que ceux qui ont reçu ne s'élèvent point, mais ſe communiquent à leurs frères, & que ceux qui n'ont pas reçu ne s'abattent point, mais participent au bonheur des autres.

C'eſt dans ces aſſemblées qu'on amaſſe des richeſſes ſpirituelles. Si vous êtes juſtes, vous aurez le mérite de la charité, en priant pour les pécheurs; & de l'humilité, en vous mêlant avec eux. Si vous êtes pécheurs, en joignant vos prières à celles des Saints, la miſéricorde qui ſeroit refuſée à votre indignité, ſera accordée à leur innocence. Si vous êtes dans une médiocrité de vertu, vous jouirez, par le droit de la charité, des fruits & des avantages de ceux dont vous ne pouvez ſuivre la juſtice. Si vous êtes foibles & preſſés par les tentations, vous tomberiez ſeul, mais la force des autres vous ſoutiendra, *& votre ame ſera conſervée* & liée *comme dans le faiſceau des vivans*, comme diſoit à David cette femme inſpirée de Dieu. Si vous êtes pauvres des dons de la grâce ou de la fortune, l'abondance des riches ſuppléera à votre indigence.

Et erit anima tua cuſtodita quaſi in faſciculo viventium. 1. *Reg.* 25, 29.

C'eſt pour cela qu'on prie en commun, qu'on érige des Paroiſſes, que l'on conſacre des Temples à Dieu, & cependant s'empreſſe-t-on pour aſſiſter aux Meſſes & aux Services de Paroiſſe, quoique les Conciles l'aient ſi abſolument ordonné? quelles froides excuſes ne cherche-t-on pas pour s'en diſpenſer? La longueur de la prière laſſe, l'inſtruction ennuie, l'heure incommode, la foule importune. On croit que ce ſont-là des dévotions du petit peuple, & qu'il faut laiſſer aux bonnes gens à ſuivre ces vieilles coutumes. On s'eſtimeroit déshonoré ſi l'on ſe rencontroit au Prône, quoiqu'on ignore les principes & les élemens de ſa religion. On va tantôt dans une Egliſe, tantôt dans une autre, ſelon ſon caprice, content de quelques prières récitées négligemment, & d'une meſſe peut-être dite à la hâte & entendue ſans attention.

Que dirai-je de ces Chapelles domeſtiques, dreſſées ordinairement dans des endroits peu décens & peu honorables; où

où contre l'ordre des Canons & des lois Ecclésiastiques, on assujettit à ses commodités & à ses heures, Jesus-Christ même : où on lasse la patience d'un Prêtre qu'on fait attendre au pied de l'Autel sans discrétion, & où l'on fait enfin offrir le saint Sacrifice, sans autre raison que celle de flatter la délicatesse, ou de satisfaire l'humeur d'une femme bizarre & paresseuse ? Dans des siècles plus éclairés ou plus heureux, on ne cherchoit pas ainsi ses aises dans sa dévotion : le Corps de Jesus-Christ qu'il nous a laissé pour nous lier, & pour nous unir ensemble par la société des prières & de l'oblation divine, n'avoit pas accoutumé de se donner à des particuliers, & en cachette. Les Messes & les Instructions Pastorales étoient des disciplines indispensables, & l'on auroit cru manquer au respect qu'on devoit aux Temples sacrés que de célébrer les saints Mystères hors de leur enceinte.

C'est dans ces lieux choisis que le Saint-Esprit qui souffle comme il veut, & où il veut, a mis le dépôt & le trésor des bénédictions spirituelles. C'est dans cet heureux désert que doit couler sur vous la manne des consolations célestes. C'est dans cette terre promise que vous devez établir vos espérances, & votre paix dans le cours de cette vie présente. Jouissez, MESSIEURS, de la grâce que Dieu vous a faite en consacrant ce Temple, où il recevra vos vœux, où il exaucera vos prières. Votre joie est sainte & raisonnable, mais toute raisonnable & sainte qu'elle est, elle seroit vaine, si comme cette Eglise est consacrée à Dieu pour vous, vous ne travailliez à vous consacrer intérieurement à Dieu dans cette Eglise.

II. PARTIE.

COMME la foi doit être la règle universelle des Chrétiens, & qu'au travers des signes des Sacremens visibles, ils doivent pénétrer les mystères & les vérités invisibles, il est certain que dans la dédicace des Temples, & dans la consécration des Autels, leur principale vue doit être, qu'ils soient eux-mêmes les Temples & les Autels du Dieu vivant, & que ce qui se fait extérieurement en ceux-là, par les purifications de la loi de Jesus-Christ, s'accomplisse intérieurement dans ceux-ci par les opérations de la grâce. Car encore que ces édifices soient Saints & agréables à Dieu, nos corps néanmoins & nos cœurs lui sont infiniment plus précieux, parce que les premiers sont les ouvrages des hommes, & que les seconds sont les ouvrages du Créateur.

*Aug. serm. 255. de temp.*

*Vous êtes des pierres vivantes*, dit l'Apôtre, *une Maison* Et ipsi

tamquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum. 1. Petr. 2.

*spirituelle, un Sacerdoce saint, afin d'offrir à Dieu des Sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jesus-Christ* : pour nous apprendre que nous avons comme un corps de religion au-dedans de nous ; que nous sommes tout ensemble Temple, les adorateurs, les Prêtres & les victimes ; qu'il y a en nous une demeure & une habitation secrète de Dieu, un culte d'esprit & de vérité, & une immolation des sentimens de notre cœur, & des puissances de notre ame, lorsque nous sommes unis à Jesus-Christ, auteur du véritable sacrifice, du véritable sacerdoce, de la véritable adoration, & de la véritable justice.

Domus orationum nostrarum ista. Domus autem Dei nos ipsi. August. Serm. 16.

Ainsi, MES FRERES, la maison de notre prière, c'est l'Eglise, & la maison de Dieu, c'est nous-mêmes. Nous sommes ces pierres vivantes formées par la foi, polies par les instructions, affermies par l'espérance, liées & enchassées par la charité, fondées sur Jesus-Christ qui est la pierre angulaire, réprouvée des hommes, mais choisie de Dieu. Notre édifice s'élève insensiblement durant le cours de notre vie mortelle, par la pratique des vertus, par la sainteté des pensées, par l'efficace des prières, par l'usage des Sacremens. Jesus-Christ Pontife des biens à venir, comme parle l'Apôtre, le consacre invisiblement ; il le lave & le purifie par l'eau du Baptême, & par les larmes de la Pénitence. Il y grave sa sainte Loi par la prédication de sa parole ; il y imprime sa Croix, par la méditation de sa patience, il y répand ses onctions par les secours de sa grâce & de sa miséricorde. Il y allume le feu sacré par l'infusion de son amour ; il l'illumine par la connoissance & l'inspiration de ses vérités ; il le soutient par sa puissance & par ses bénédictions, jusqu'à ce qu'enfin il acheve de le dédier dans l'éternité de sa gloire.

Mais comme c'est dans les Temples matériels que se forme & se consacre ordinairement ce temple intérieur & spirituel, il ne faut y entrer que pour acquérir la sainteté *avec une pureté d'intention, avec une pureté de mœurs, avec une pureté d'affection* : trois réflexions que je vous prie de faire avec moi.

Je dis pureté d'intention dans la vue seule de notre salut : car, comme dit saint Bernard, les Eglises sont établies pour nos corps, nos corps sont faits pour nos ames, & nos ames pour le Saint-Esprit qui habite en elles. Il faut

donc s'arrêter à ce que cet esprit demande de nous & opère en nous, & c'est notre sanctification. C'est pour cela que Dieu réside en ces lieux Saints, ajoute le même Père : & que les hommes s'y assemblent en son nom. Car encore qu'il contienne tout, qu'il dispose tout; qu'il remplisse tout, il agit différemment, selon les dispositions différentes des endroits où il agit. Il est dans les méchans, dissimulant & les attendant à pénitence : dans les bons, produisant ou conservant en eux la justice; dans les bienheureux, les nourrissant de sa vue & de son amour; dans les damnés, punissant en eux l'opiniâtreté & la malice. Il est dans le Ciel comme un époux, & bienheureuse l'ame qui y sera introduite! Il est dans l'enfer comme Juge, & l'Ecriture nous enseigne qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Il est dans les Eglises comme Père, & Père dès miséricordes, sanctifiant les justes, & appelant les pécheurs à leur salut.

Verè Dominus est in loco isto. *Gen.* 28.

Il semble que chacun veuille répondre à ses intentions. Grâces à Jesus-Christ, les Eglises ne sont pas désertes, & nous n'avons plus sujet de nous plaindre avec le Prophète, que personne ne vient à la solennité. Mais sondons un peu à quel dessein chacun y vient. La plupart pour y faire des prières intéressées, pour avoir des richesses, pour se garantir des dangers, pour la santé de leurs proches, pour l'établissement de leur maison, pour une dignité séculière qu'on brigue. On porte jusques sur l'Autel ses cupidités & ses passions; & par un aveuglement déplorable, on vient souvent demander à Dieu ce qu'on n'oseroit demander au monde. On veut qu'il accorde ce qu'il a défendu de souhaiter. On veut rendre sa miséricorde complice des mauvais desseins, & l'on lui fait des voeux, dont la plus grande punition seroit, qu'ils fussent exaucés. Combien y en a-t-il qui y viennent par bienséance, pour conserver un peu de réputation, pour s'établir une fausse paix, pour s'accommoder à l'usage & à la coutume, & pour n'offenser pas par une singularité scandaleuse le monde, qui tout déréglé qu'il est, se pique encore de quelque régularité, & veut qu'on ait du moins des apparences de Religion. Combien y en a-t-il qui ne connoissent qu'un culte extérieur & tout humain, qui glorifient Dieu des lèvres, & qui s'en éloignent du cœur; qui abandonnant leur esprit à des distractions volontaires,

*Jerem.* 1.

parlent sans penser, prient sans le savoir, & veulent que Dieu les écoute, lorsqu'ils ne s'écoutent pas eux-mêmes, dit saint Cyprien? Combien y a-t-il de personnes qui se font un art de la dévotion, qui donnent dans tous les desseins de piété qui peuvent leur attirer de la gloire & de l'estime; qui se font honneur de tout, des méthodes d'oraison qu'elles suivent, des Eglises qu'elles fréquentent, de la réputation des directeurs qu'elles ont choisis; qui sont toujours dans les endroits de l'Eglise les plus regardés, & qui ne s'approchent de Dieu que pour être vues des hommes? Combien y en a-t-il qui viennent à l'Eglise par contrainte, à qui les grandes fêtes sont à charge, & qui regardent comme un joug pesant la nécessité d'entendre un Sermon ou une grand'-Messe? N'est-ce pas abuser des choses saintes?

Nous ne devons entrer dans le Temple de Dieu que pour nous rendre Saints devant lui. Il semble que tout ce qu'on y voit nous invite à cette sanctification. Ces fonts sacrés nous rappellent à l'origine de notre foi & de notre régénération spirituelle, & nous font ressouvenir de la grâce & des obligations de notre baptême. Ces Autels nous enseignent que nous avons un cœur où Jesus-Christ veut reposer, & où nous pouvons offrir autant de sacrifices que nous avons de passions qui nous environnent. Ces tribunaux de la pénitence ne nous invitent-ils pas à gémir dans la vue de nos péchés, & à replonger ces Egyptiens dans la mer rouge, je veux dire dans le Sang de Jesus-Christ. Cette chaire ne nous prêche-t-elle pas elle-même, que nous sommes des créatures nouvelles engendrées de la parole de la vérité; & cette divine & adorable Eucharistie ne nous oblige-t-elle pas à venir & à paroître, non-seulement avec une grande pureté d'intention, mais encore avec une grande pureté de mœurs?

Rien ne rend l'Eglise plus sainte, ni plus vénérable que le sacrifice de Jesus-Christ qu'on y offre; & rien ne nous engage davantage à nous purifier, que l'honneur que nous avons d'y assister & d'y participer. Car comme il est vrai que le Fils de Dieu n'a pu rendre à son père un plus parfait hommage, qu'en s'offrant une fois en sacrifice sur la Croix, & avec lui le corps de son Eglise, & chacun de ses Elus en particulier: comme il est vrai qu'il s'offre encore tous les jours au saint Autel par les mains des Prêtres; que l'Eglise par une même action, l'offre aussi tous les jours, & avec lui

s'offre elle-même & tous ses enfans; & que les fidelles par leur présence à cet adorable mystère, coopérent à cette action toute divine & toute sainte, & joignent l'oblation qu'ils font d'eux-mêmes à celle de Jesus-Christ & de toute l'Eglise : il est vrai aussi, qu'il n'y a point dans toute la Religion d'action plus sainte, plus digne de Dieu, qui lui soit plus agréable, qui soit plus puissante, & qui doive attirer plus de grâces, que d'assister dignement & saintement au saint sacrifice, selon l'Esprit de Jesus-Christ & de l'Eglise.

Quelle doit donc être la pureté de vie d'un Chrétien, qui exerçant tous les jours le sacerdoce spirituel & intérieur, dont parle saint Pierre, dans l'oblation qu'il fait de Jesus-Christ, & se servant lui-même de victime spirituelle & vivante, dans l'oblation que Jesus-Christ fait de lui, ne devroit jamais avoir fait d'action qui ne répondît à la dignité de sacrificateur, & à la sainteté de l'offrande? Songez donc à votre conscience toutes les fois que vous vous présentez dans l'Eglise aux sacrés mystères. Croyez-vous que ce désir que vous avez de paroître, que ces préférences que vous vous donnez incessamment, que ces airs hautains & superbes dont vous traitez les pauvres & les malheureux, puissent entrer en unité de sacrifice avec Jesus-Christ humilié? Pensez-vous que ce ressentiment, ou cette haine invétérée que vous conservez dans votre cœur puisse entrer dans l'oblation de Jesus-Christ, qui a prié pour ses ennemis, & qui vous a recommandé de vous réconcilier avec les vôtres avant que d'approcher de ses Autels pour y porter vos offrandes? Pensez-vous qu'il veuille offrir à son Père un corps souillé d'impureté, conjointement avec une chair vierge, & née d'une Mère Vierge? En quel endroit de son sacrifice, qui n'est par-tout que charité & miséricorde pour nous, pourroit entrer votre dureté envers les misérables qui implorent votre assistance?

On croit, & cette erreur est répandue dans le Christianisme, qu'il n'est ordonné de se juger & de s'éprouver, que lorsqu'on est prêt de communier. On fait alors soi-même quelques efforts sur son esprit; on se réveille un peu de son assoupissement; on convient qu'il faut quelque pureté; on entre dans l'Eglise avec un air plus humilié. Mais lorsqu'on y assiste tous les jours, on se permet tout, on ne s'abstient de rien, & cependant l'Eglise ancienne nous enseigne, qu'il

ne faut guères moins de disposition pour assister au saint sacrifice, que pour recevoir le Corps & le Sang de Jesus-Christ; que ce n'étoit pas une moindre action d'offrir avec le Prêtre le Corps du Sauveur, que de le recevoir de la main du Prêtre: qu'il falloit aussi-bien trembler avant la communion spirituelle, qu'avant la communion sacramentelle; & que comme les catéchumènes ne méritoient pas encore d'être admis à ces saints mystères, ceux qui avoient perdu la grâce de leur baptême, ne mériteroient plus d'y être reçus.

Je sai que l'Eglise les souffre & les oblige même d'y assister; mais elle entend que ce soit dans un esprit d'humiliation & de pénitence. Elle souhaite que la présence de Jesus-Christ réveille leur foi, & que cette sainte hostie se chargeant de leurs péchés, les consume & les abolisse: elle prétend que comme ils ne peuvent être des victimes de charité, ils soient des victimes de contrition & de douleur; qu'ils soient présens comme des criminels dont elle demande la grâce, & comme des membres morts qu'elle tâche de ranimer, en attirant sur eux par ses prières quelque souffle de l'Esprit de vie, dont la plénitude est en Jesus-Christ, qu'elle offre à Dieu en hostie de propitiation pour leurs péchés.

Il faut donc non-seulement une pureté de mœurs, mais encore une pureté de cœur & d'affections. S. Augustin remarque que comme il y avoit deux Autels dans le Temple de Salomon; l'Autel du dehors, où l'on égorgeoit les victimes; l'Autel du dedans, où l'on offroit des parfums: il y a de même deux Autels en nous, notre corps, notre cœur; que nous devons offrir sur l'un, par la mortification & la pénitence, toutes sortes de bonnes œuvres; que nous devons envoyer de l'autre, vers le Ciel, les parfums odoriférans de toutes sortes de saintes pensées; & que c'est alors que nous célébrerons avec joie la fête de la consécration du saint Autel, quand nos corps & nos cœurs seront purs devant la majesté divine; quand le feu de l'Autel, qui est son esprit, aura consumé tout ce que la chair & le sang peut produire en nous d'opposé à la pureté qu'il nous demande, & à la sainteté de ce Temple vivant & spirituel qu'il nous a promis
Sit ergo in hoc altari in- de former au fond de nos cœurs. C'est ainsi que nous devons assister à ce redoutable sacrifice, lorsque dans la céré-

monie, dont elle accompagne la consécration de l'Autel, elle demande à Dieu que cet Autel soit toujours honoré d'un culte divin & spirituel : que ceux qui en approcheront deviennent eux-mêmes des hosties de Jesus-Christ : qu'ils s'efforcent de détruire tout ce qui peut déplaire à Dieu dans leurs ames : que l'orgueil y soit sacrifié, que la colère y soit immolée.

Il faut se purifier de toutes les affections, de toutes les inclinations, de toutes les attaches qui peuvent souiller notre cœur. L'amour de quelque chose que ce soit hors de Dieu souille l'ame, c'est un déréglement, c'est une tache. Si vous voulez être des temples de Dieu, renouvelez votre esprit, votre cœur. Vous étiez du vieil homme, dit saint Augustin, vous ne m'aviez pas encore édifié de Maison, vous étiez comme ensevelis dans vos ruines. Sortez donc de cette ancienne masure, parez-vous de vertus.

Rappelez en votre mémoire, MESSIEURS, votre ancienne & pauvre Eglise. Quelle peine n'aviez-vous pas de voir les restes presque effacés de la piété de vos Pères ? De quels yeux de pitié regardiez-vous ces Autels, que le temps avoit presque usés, & que couvroit une indécente poussière ? Combien de fois aviez-vous dit à Jesus-Christ, dans les transports d'une sainte impatience : *Seigneur, quand rebâtirez-vous ce Temple* ? Combien de fois, vous reprochant la propreté de vos Maisons, à la vue de ces ruines, avez-vous dit : *L'Arche du Seigneur est dans le camp & sous les tentes, & je serai logé délicatement & superbement* ? La moindre indécence vous offensoit. Dieu a béni vos desseins ; l'ouvrage est élevé, il est consommé, il est consacré. Que reste-t-il, sinon de vous y consacrer vous-mêmes ? Il est vrai cependant que Dieu ne mesure pas son culte par la grandeur & par la magnificence de ces Temples matériels, mais par la pureté du cœur de ceux qui y prient. La pauvreté même, disoit saint Jerôme, ne messied pas à une Eglise de Jesus-Christ pauvre & humble. Ses richesses sont dans l'efficace de ses Sacremens, & dans les miséricordes de Dieu, & non pas dans les lambris & les dorures des bâtimens.

Ne dites donc pas comme cet Apôtre à Jesus-Christ : *Maître, regardez quelles pierres & quels bâtimens*. Il mettoit dans ces magnifiques dehors, dans cette masse orgueilleuse de bâtimens, toute la gloire du Temple de Dieu. Notre

nocentiæ cultus : immoletur superbia, iracundia juguletur. Sordes animæ, amor qualiscumque rei præter Deum... Veteres eratis, domum mihi nondum faciebatis, in vestrâ ruinâ jacebatis : eruamini ergo à vestræ ruinæ vetustate. *Serm.* 256.

2. *Reg.* 11.

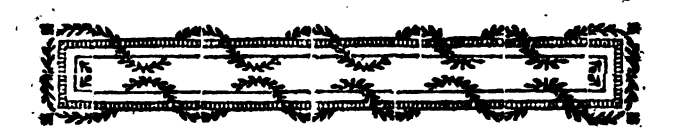
Magister aspice quales lapides, & quales structuræ..... Vides has magnas ædificationes, non relinquetur

Seigneur lui répond : *Voyez-vous ces grands bâtimens ? Ils seront tellement détruits, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.* Le temps qui dévore tout, usera les édifices les plus solides : ces pierres auront le même sort : ces grandes masses, après avoir été long-temps augustes, ne seront plus vénérables que par leurs ruines. La gloire de cette Eglise n'est pas dans sa structure & dans l'assemblage des pierres. Ne dites pas, nous avons une belle Eglise, dites plutôt : Nous avons de bons désirs ; nous renouvelons notre zèle ; nous assisterons avec plus de ferveur aux saints Offices ; nous ne perdrons pas une grâce de celles que Dieu y répandra ; nous profiterons de toutes ses bénédictions, jusqu'à ce que nous puissions recevoir celles que Dieu nous prépare dans la Jérusalem céleste, où nous régnerons avec *le Père, le Fils & le Saint-Esprit.*

lapis super lapidem qui non destruatur. *Marc.* 13.

Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes, Templum Domini, Templum Domini est. *Jerem.* 7.





# SERMON

## POUR LE JOUR

## DE LA PENTECÔTE,

*Prêché devant le Roi dans sa Chapelle de Versailles, en 1681.*

Paracletus autem Spiritus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, & suggeret vobis omnia, quæcumque dixero vobis.

*L'Esprit Consolateur, que mon Père vous envoyera en mon Nom, vous enseignera toutes choses, & vous inspirera tout ce que je vous ai dit.*

En S. Jean, *chap.* XIV.

SIRE,

Il arrive ordinairement parmi les hommes, que ceux qui sortent d'un état pauvre & malheureux, & qui sont élevés à quelque degré de gloire & de fortune éminente, oublient & méprisent leurs amis, qui ont été les compagnons & les témoins de leurs misères passées. Ils éloignent de leurs yeux & de leur mémoire tout ce qui peut leur retracer l'image & le souvenir de leur malheur. Occupés de leur propre grandeur & de la complaisance qu'ils ont pour eux-mêmes, ils croient faire tort à leur dignité de s'abaisser à des amitiés qui sont devenues disproportionnées; & soit qu'il y ait plus de peine à porter la bonne fortune que la mauvaise, parce que la vertu se recueille & se réunit dans l'adversité, & qu'elle

se dissipe & se relâche dans le bonheur ; soit que l'égalité soit de l'essence des foibles amitiés humaines, ils quittent leurs amis en quittant leur condition ; & croient que ce n'est pas tant une infidélité de leur cœur, & une marque de leur inconstance, qu'une suite de leur fortune & une bienséance de leur état : tant l'orgueil, l'intérêt & la corruption de la nature l'emportent sur toutes les lois de la raison, de la charité & de la justice.

La conduite de Jesus-Christ est bien différente à l'égard de ses Apôtres, qui avoient été les compagnons de ses travaux, & les témoins de sa croix & de sa mort ignominieuse. Plus il est élevé, plus il a pour eux de soins & de tendresse. A peine a-t-il ouvert les Cieux pour y prendre place à la droite de son Père, qu'il les r'ouvre pour leur faire part, sinon de sa grandeur & de sa gloire, du moins de l'abondance de sa grâce. Ne pouvant descendre jusqu'à eux, ne pouvant les élever jusqu'à lui, il leur envoie un autre lui-même qui les console, qui les instruit, qui les protège, qui les sanctifie. Ainsi l'Eglise se trouve heureusement aujourd'hui entre Jesus-Christ & le Saint-Esprit, attirée par l'un, conduite par l'autre. Ils se partagent, dit saint Bernard, les offices & les emplois de leur amour pour notre salut. Jesus-Christ demeure dans le séjour de sa gloire, pour nous servir d'intercesseur & de médiateur éternel auprès de son Père. Le Saint-Esprit demeure au milieu de nous, pour nous servir de Consolateur & de Maître. L'un forme dans le Ciel les couronnes qu'il a destinées pour ses Elus ; l'autre les anime & les fortifie dans les combats qu'ils ont encore à soutenir sur la terre. L'un est entré dans le fond du Sanctuaire, pour consommer les fonctions de son Sacerdoce ; l'autre lui forme ici-bas des victimes spirituelles & saintes. L'un élevé dans le Ciel, porte l'homme dans le sein de Dieu, pour lui donner un gage assuré de sa gloire & de son immortalité bienheureuse ; l'autre envoyé du Ciel, fait descendre Dieu dans le sein de l'homme, pour le purifier & pour le remplir de ses lumières & de sa grâce.

C'est-là le Mystère dont je dois vous entretenir aujourd'hui. Mais comme on ne peut voir la lumière sans la lumière, je reconnois aussi qu'on ne peut parler de l'Esprit de Dieu sans le secours de ce même Esprit. Sans lui, tout cœur est indocile, toute parole est infructueuse : sans lui, tout Prédica-

teur prêche inutilement : sans lui, tout Auditeur est insensible à la vérité, encore qu'il l'écoute. Adressons-lui donc ensemble nos vœux, par l'intercession de celle qu'il consacra, & qu'il choisit pour son Epouse, lorsque l'Ange lui dit : *Ave Maria.*

SIRE,

CONNOÎTRE Dieu & l'aimer, c'est ce qui fait les Saints sur la terre : connoître Dieu & l'aimer, c'est ce qui fait les Bienheureux dans le Ciel. Dieu est la vérité suprême, & toutes les vues, toutes les lumières de notre esprit doivent se rapporter à lui, comme à leur objet. Dieu est la souveraine bonté, & tous les mouvemens de nos volontés doivent tendre à lui, comme à notre unique & dernière fin. C'est sur ce principe que Jesus-Christ a fondé le culte & la Religion que nous professons. Il s'est revêtu d'une chair mortelle, pour nous instruire par sa doctrine, pour nous édifier par ses exemples ; pour dissiper les ténèbres de l'ignorance & de l'erreur que le péché avoit répandues dans la nature, & pour amollir la dureté du cœur humain que sa propre corruption rendoit insensible. Ce sont, dit saint Augustin, les deux parties de la Mission du Fils de Dieu. L'une regarde la foi qu'il a établie, afin que ceux qui croient en lui ne périssent pas ; l'autre regarde la charité qu'il est venu allumer comme un feu céleste, dans le cœur de ceux qui le servent. Mais quelque soin qu'il eût pris de former des disciples éclairés & fervens, ne trouvant dans leurs esprits qu'une foi foible & chancelante, ne reconnoissant dans leur cœur qu'un amour tiède, timide & languissant, il leur a envoyé un esprit d'intelligence pour perfectionner leur foi, un esprit de ferveur, pour perfectionner leur charité. Comme nous avons les mêmes défauts, nous avons besoin des mêmes secours. Aussi le Saint-Esprit nous est-il donné,

1°. Comme un Maître, pour nous donner une entière connoissance des vérités chrétiennes. Division.

2°. Comme un guide qui nous conduit à la perfection des vertus évangéliques.

Ces deux réflexions importantes feront tout le partage de ce Discours.

I. PARTIE. QUAND je dis que la première fonction du Saint-Esprit est d'enseigner, ne vous figurez pas, dit saint Bernard, un Maître visible, qui agit par l'organe des sens, & qui par des raisonnemens étudiés, ou par des explications sensibles, de quelque doctrine curieuse, cherche à se faire croire & à se faire admirer de ceux qui l'écoutent. La science de Dieu ne s'établit pas par la force du discours & des persuasions humaines, comme la science des Philosophes. Le Saint-Esprit est un Maître invisible & secret qui se communique à l'ame par l'infusion de sa vérité & de sa charité, qui lui apprend ce qu'elle doit pratiquer & ce qu'elle doit croire; & qui lui enseigne, non pas cette science qui produit l'orgueil & la présomption, mais celle qui fait naître la charité, & qui entretient l'humilité chrétienne. Comme il y a en nous *un homme* intérieur & *caché*, que l'Apôtre saint Pierre appelle *l'homme du cœur*, capable de désir, d'espérance, d'amour & de foi; il est nécessaire qu'il y ait un Maître intérieur, qui nous informe de ses volontés, qui nous assure de ses promesses, qui nous instruise de ses Mystères, qui nous remplisse de sa charité, & qui perfectionne cet homme spirituel & chrétien, que Jesus-Christ est venu former sur la terre.

Qui absconditus est cordis homo. 1. Petr. 3.

C'est pour cela que Jesus-Christ assure dans son Evangile, qu'*il est expédient qu'il aille* à son Père, & qu'il envoie le Saint-Esprit. Les Pères en donnent deux raisons importantes. La première regarde l'accomplissement du mystère de la Rédemption : la seconde regarde la dignité de la personne du Fils de Dieu. La première nous apprend que le Saint-Esprit étant le fruit des travaux & des souffrances de Jesus-Christ, l'ouvrage de la Rédemption ne pouvoit être achevé que par la sanctification des Fidelles; & que comme Jesus-Christ étoit descendu du Ciel pour s'unir par sa miséricorde infinie à notre chair foible & mortelle, de même le Saint-Esprit devoit descendre pour s'unir par sa charité à nos ames tièdes, languissantes & mortes par le péché.

Expedit vobis ut ego vadam. Joan. 6.

La seconde nous apprend qu'il n'étoit pas de la dignité du Fils de Dieu d'agir par sa seule présence, & par de seuls moyens humains & sensibles. Après avoir paru quelque temps dans un corps mortel parmi les hommes, pour tempérer l'éclat de sa Majesté, & pour se proportionner à leur foible vue, il convenoit qu'il fît passer ses Disciples du

corps à l'esprit ; de l'affection pour son humanité visible à l'adoration de sa divinité invisible ; & qu'après les avoir instruits par ses discours touchans & familiers, il agît enfin d'une façon plus noble & plus digne de sa grandeur ; je veux dire par l'efficace de son Esprit, pénétrant immédiatement dans le fond des cœurs, & répandant sa vertu dans toutes les parties de la terre pour la conversion des peuples, & pour l'établissement de son règne.

C'est donc cet Esprit-Saint qui fait mouvoir les puissances de notre ame, & qui portant sa lumière dans les plus sombres replis de nos pensées, nous instruit de notre créance & de nos devoirs. C'est lui qui nous fait discerner le bien & le mal par ces instincts secrets qu'il a gravés dans nos consciences. C'est lui qui découvrant en nous le fond de nos foiblesses spirituelles, nous fait connoître, que tout foibles & impuissans que nous sommes, nous pouvons tout en Dieu qui nous fortifie. C'est lui qui, nous élevant au-dessus de nos sens & de notre propre raison, nous enseigne à prier, & *prie lui-même pour nous avec des gémissemens*, que l'Apôtre appelle *inexplicables*. Est-il temps d'annoncer sa vérité ? C'est lui qui purifie les lèvres des Prédicateurs, & qui leur inspire ses paroles d'esprit & de vie. Est-il temps de se taire ? C'est lui qui forme le silence des humbles, & qui pose sur leurs lèvres comme une garde de circonspection & de prudence. *C'est ce même Esprit qui opère tout en tous*, qui réduit les uns à la simplicité des enfans de Dieu, qui élève les autres à une sagesse plus noble que la prudence du siècle, qui consacre le zèle & la force de ceux qui défendent sa vérité, & qui couronne la douceur & la patience de ceux qui souffrent pour elle ; qui distribue enfin à chacun ses talens, & qui comme un Maître universel, donne à chacun les règles de son ministère, & la force de l'accomplir fidellement.

Sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. *Rom.* 8.

Hæc omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult. 1. *Cor.* 12.

Je tire donc cette conséquence, MESSIEURS, si le Saint-Esprit est un maître intérieur, il demande des disciples intérieurs. S'il parle au cœur par ses inspirations divines, il veut être écouté du fond du cœur, avec une soumission, & une obéissance entière. Loin de ses Autels, cette dévotion vaine & frivole, qui voulant accommoder Jesus-Christ avec le monde, l'Evangile avec les passions, donne à Dieu quelques exercices d'un culte extérieur, & laisse vivre au-dedans les désirs & les affections du siècle. Rien n'est si opposé à l'Es-

prit de Dieu ; & cependant rien n'eſt ſi commun dans le monde. Il y a beaucoup d'obſervateurs de coutumes & de bienſéances, peu d'adorateurs en eſprit & en vérité. On ſe tient à la lettre, & l'on ne va pas juſqu'à l'eſprit de la loi. On s'attache aux offices & aux dehors de la vertu, ſans conſidérer ni ſes fins ni ſes motifs.

Les uns réduiſent toute leur religion à je ne ſai quelles prières récitées par habitude & ſans réflexion ; & par quelques momens, qu'ils penſent avoir donnés à Dieu, ils croient avoir acquis le droit de l'oublier, & de l'offenſer le reſte du temps : les autres écoutent la parole de Dieu ; mais ſans aucun deſſein d'en profiter, bornant leur piété à une curioſité qui leur paroît louable & religieuſe ; comme ſi cette ſainte parole n'étoit faite que pour frapper les oreilles, & non pas pour toucher le cœur ; & comme s'ils étoient diſpenſés de l'obligation de la pratiquer par le mérite qu'ils s'imaginent d'avoir à l'entendre. Pluſieurs, parce qu'ils aſſiſtent tous les jours aux ſacrés Myſtères, plus par conſidération du monde, que par devoir du Chriſtianiſme ; parce qu'ils font quelques aumônes, que la vanité inſpire quelquefois de donner, & que l'importunité des pauvres arrache de la main, & non pas du cœur ; parce qu'ils s'approchent de temps en temps des Sacremens, l'eſprit encore rempli des idées de leurs plaiſirs, le cœur fumant encore du feu de leurs paſſions mal éteintes, ils croient qu'ils ont accompli la loi, & que c'eſt le Saint-Eſprit qui les inſtruit & qui les gouverne.

Cependant l'Ecriture nous enſeigne qu'il y a un peuple qui honore Dieu des lèvres, & qui s'en éloigne du cœur ; qu'il y a des ſerviteurs réprouvés qui diſent : *Seigneur, Seigneur*, & qui n'entreront pas dans ſon Royaume ; qu'il y a des aumônes ſans fruit & ſans charité, qui n'auront que quelques louanges humaines pour récompenſe. Ainſi notre piété n'eſt ſouvent qu'apparente : c'eſt une honneteté mondaine, c'eſt une habitude naturelle, c'eſt une vue ſecrète de notre réputation, de notre intérêt, de notre repos ; & non pas le mouvement de l'Eſprit de Dieu qui nous fait agir. C'eſt nous qui ſommes proprement la fin de nos actions ; nous n'en donnons à Dieu que l'honneur & les apparences, ſi cet Eſprit Saint, à qui ſeul il appartient d'agir au-dedans de nous, ne nous touche le cœur, & ne nous enſeigne

à rendre nos actions pleines & dignes d'être acceptées.

Pour entendre cette vérité, remarquez, MESSIEURS, qu'il y a eu, comme trois sortes de doctrines, selon saint Augustin, qui ont donné des règles pour la conduite de la vie : la sagesse humaine, la Loi, l'Evangile. La première étoit corrompue dans son principe, la seconde étoit imparfaite dans ses effets, la troisième étoit élévée au-dessus de nous dans ses mystères & dans ses préceptes. La raison faisoit entrevoir aux Sages du monde quelques vérités & quelques vertus ; mais elle leur inspiroit l'orgueil & la présomption. La loi nous apprenoit la justice, & nous faisoit connoître nos devoirs ; mais elle nous laissoit dans l'impuissance de les accomplir. L'Evangile nous portoit à la perfection ; mais cette perfection étoit beaucoup au-dessus de notre intelligence, & de nos forces. Le Saint-Esprit a été envoyé pour condamner ce que la sagesse du monde avoit de vain & de profane ; pour suppléer à ce qu'il y avoit de défectueux dans la loi, en nous faisant agir pour la foi, qui opère par la dilection ; & pour consommer les vérités de l'Evangile, par le témoignage intérieur qu'il en rend, & par les dons qu'il communique aux Ministres fidelles, qui les annoncent.

Mais que dis-je ? Ne fais-je point de tort à Jesus-Christ ? Ne resserrai-je pas en des bornes trop étroites la puissance & l'étendue de ses divines fonctions ? Manquoit-il quelque chose à la vérité de sa doctrine ou à l'accomplissement de ses mystères ? Je sai, & il n'est pas permis de l'ignorer, que Jesus-Christ avoit accompli tout son ministère. Les vérités étoient découvertes ; les figures accomplies ; les ordres du Père exécutés ; la Rédemption des hommes établie, la réconciliation faite par son Sang ; & sa Religion fondée par l'autorité de sa parole & par la force de ses exemples. Mais il falloit que le Saint-Esprit en fût comme le sceau. L'ordre des personnes, & des actions de la Trinité, devoit être observé dans la conduite du salut des hommes. Il avoit été ordonné & procuré par le Père : puisqu'il avoit envoyé son Fils. Il avoit été acquis & mérité par le Fils, puisqu'il s'étoit offert lui-même en sacrifice. Enfin il falloit qu'il fût appliqué, par une confirmation intérieure de la vérité, & par la docilité d'esprit & de cœur de ceux qui dévoient la suivre, & c'est l'emploi & le ministère du Saint-Esprit.

Aussi est-il envoyé pour rendre témoignage de la per-

Ille testimonium perhibebit de me. *Joan.* 15.

Spiritus est qui testificatur, quoniam Christus est veritas. 1. *Joan.* 5. 6.

sonne & de la doctrine de Jesus-Christ. Il rend témoignage de sa naissance: il y a présidé par sa vertu, en formant son corps adorable dans le sein chaste d'une Vierge. Il rend témoignage de sa mort; il en fait sentir l'efficace; de sa gloire, il en est le gage; de sa charité, il en est le dispensateur; de sa vérité, il en est le témoin par excellence. *C'est l'Esprit*, dit saint Jean, *qui témoigne que Jesus-Christ est vérité*; & que tout, hors de Jesus-Christ, est fausseté, ajoute saint Augustin. Qu'est-ce en effet que ce monde, que l'Evangile condamne si souvent, sinon un assemblage de vanités & de mensonges? Ses plaisirs sont des illusions; ses promesses, des amusemens; ses caresses, des trahisons; ses joies, des folies; ses tristesses, des désespoirs; ses maximes, des erreurs; ses lois, des déréglemens; ses bonnes œuvres, des hypocrisies. Tel est l'esprit du monde. Mais l'Esprit de Jesus-Christ est tout vérité: ses promesses sont fidelles, ses espérances sont certaines, ses lois sont justes, ses œuvres sont saintes, ses joies sont solides, ses tristesses sont salutaires, & tout ce qu'il est, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il enseigne, tout ce qu'il ordonne, forme comme un corps d'immuable, de sainte & d'éternelle vérité, dont le Saint-Esprit est venu rendre témoignage, aussi-bien que de sa Doctrine.

La doctrine de Jesus-Christ avoit été quelquefois enveloppée sous des sens cachés & mystérieux, lorsqu'il parloit par figures & par paraboles. Les Apôtres n'avoient eu ni assez de lumière pour les découvrir, ni assez d'empressement pour mériter qu'il leur en donnât l'intelligence. D'ailleurs, la plupart de ses enseignemens avoient passé pour des paradoxes: qu'il faut perdre son ame pour la sauver: qu'il faut aimer ceux qui nous haïssent: qu'on n'entre dans le Ciel que par la porte étroite des tribulations & des souffrances: que c'est le partage du monde de se réjouir, & que c'est le partage des élus d'être persécutés & d'être tristes. Cette doctrine paroissoit incroyable. Enfin Jesus-Christ n'avoit pas expliqué tous les points ni toutes les règles de sa discipline, pour nous laisser une image des commencemens & de l'enfance de son Eglise; pour nous apprendre que comme il y a divers degrés de charité, il y a divers degrés d'intelligence; qu'il nous élève par des éclaircissemens successifs à la connoissance de sa vérité, comme il nous porte par des progrès de

de vertu, à l'imitation de sa sainteté. Pour apprendre à ceux qui sont chargés de la conduite des ames, qu'il faut proportionner leurs instructions à leur portée, & qu'il vaut mieux les détacher insensiblement du monde, & les humilier par la connoissance de leur foiblesse, que de les porter par une ardeur indiscrète, & par des désirs impuissans à une perfection précipitée.

Quoi qu'il en soit, le Saint-Esprit étoit l'interprète de Jesus-Christ. Révéler les Ecritures, réformer l'entendement, régler la discipline : voilà les opérations & les administrations du Saint-Esprit. C'est à lui à communiquer le don de la science, & à nourrir l'homme intérieur du sens spirituel des Ecritures. C'est à lui à dissiper les ténèbres, & à guérir les préventions de l'esprit humain par la lumière de la vérité. C'est à lui à entretenir & à étendre la discipline; soit par l'assistance, & par la protection qu'il donne à l'Eglise; soit par les inspirations particulières, & par les conseils actuels dont il favorise ceux qui l'écoutent. Aussi, à peine est-il descendu sur les Apôtres, qu'ils sont tout lumière, tout zèle. Eclairés, ils éclairent; persuadés, ils persuadent. Ni l'incrédulité des peuples : ni la contradiction des Sages du monde : ni la cruauté des tyrans, rien ne les étonne. Le danger même les anime; ils exposent leur vie sans crainte; ils portent leurs chaînes sans se plaindre. Remplis de la doctrine qu'ils annoncent, ils la pratiquent; ils l'ont apprise de Jesus-Christ, & le Saint-Esprit la leur inspire. Rien ne leur paroît difficile.

*Hæc est administratio Spiritûs sancti : Scripturæ revelantur, intellectu reformatur, disciplina dirigitur. Tertull.*

J'appelle ici ces lâches Chrétiens, à qui le joug du Seigneur semble toujours pesant & insupportable; qui tremblent au seul nom de Croix, de mortification & de pénitence, & qui dans toutes les pratiques de la Religion, gémissent sous l'austérité de la Loi & sous le poids de l'Evangile. Comment aimer un ennemi qui nous hait & nous persécute ? Comment pardonner une injure qui nous blesse dans notre honneur ? Comment vaincre des passions si sensibles & si touchantes ? Cette doctrine est dure à la vérité, dit saint Augustin, mais c'est à ceux qui sont endurcis : elle est incroyable, mais c'est à ceux qui sont incrédules. S'ils avoient reçu le Saint-Esprit, ils auroient de la docilité & de l'intelligence.

Car, MESSIEURS, ce seroit peu de nous donner une connoissance superficielle de la doctrine de Jesus-Christ. Le

Saint-Esprit étant charité nous fait aimer ce qu'il faut connoître ; nous fait connoître ce qu'il faut aimer. *Enfans de Sion, réjouissez-vous au Seigneur votre Dieu*, disoit le Prophète, *parce qu'il vous a donné un Docteur de justice* ; non-seulement un maître de la vérité, mais un maître de la justice, qui remplit en même-temps l'esprit de sa lumière, & la volonté de son amour. Il imprime dans l'ame une vertu qui ne lui fait pas seulement connoître ce qu'elle doit faire, mais qui lui fait faire ce qu'elle connoît ; qui ne lui fait pas seulement croire ce qu'elle doit aimer, mais qui lui fait aimer ce qu'elle doit croire. Saint Paul, dans son Epître aux Thessaloniciens, donne comme deux degrés de perfection à la vérité, *la Foi de la vérité* & *la Charité de la vérité* ; pour nous apprendre qu'il y a deux sortes de vérités, les unes de spéculation ou de foi, qui naissent dans l'esprit, & qui demeurent dans l'esprit qui les a produites, mais qu'il y a des vérités de pratique & de conduite, qui passent de l'esprit au cœur, de l'affection à l'action, de l'action à l'affection. Je crois parce que j'aime ; j'aime parce que je crois : la charité éclaire la foi, la foi rallume la charité, il se fait un mélange de ces deux vertus, dont l'une est l'effet, & la cause de l'autre. Ce qui fait dire à saint Augustin, que l'homme nouveau, créé selon Dieu en justice & en sainteté, reçoit ses lumières de son amour ; qu'on n'entre dans la vérité que par la charité, qu'on ne connoît Dieu qu'à mesure qu'on le sert & qu'on l'aime ; que la ferveur de la piété supplée au défaut de l'intelligence, & que la sagesse de l'esprit croît à mesure que la pureté du cœur augmente. Le Saint-Esprit est le maître qui vous enseignera les vérités, mais il vous conduira à la perfection des vertus Evangéliques. C'est la seconde partie de ce discours.

Filii Sion exultate, & lætamini in Domino Deo vestro, quia dedit vobis Doctorem justitiæ. *Joël.* 2.

In fide veritatis. Eo quod charitatem non receperunt. 2. *Thess.* 2.

II. PARTIE

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit parut dans le mystère de ce jour sous la figure & sous le symbole du feu. La noblesse de cet élément, qui est le plus spirituel de tous les corps ; l'éclat & la lumière dont il est comme revêtu ; l'action vive & prompte avec laquelle il communique son ardeur & son mouvement à tout ce qui l'approche ; & cette pureté qui fait qu'il ne peut souffrir aucun mélange en lui-même, & que pénétrant dans le fond des corps qu'il touche, il en détache les parties les plus grossières, & y consume toutes les impuretés qu'il y trouve, ne sont-ce pas

des images sensibles de la grandeur, de la majesté & de la charité de Dieu, lorsqu'il travaille à la sanctification de nos ames, & que par les mouvemens de sa grâce, il consume toutes les affections terrestres qui nous appesantissent; & nous rend semblables à lui ? N'est-ce pas ce que fait aujourd'hui le Saint-Esprit, lorsque descendant sur les Apôtres assemblés à Jérusalem, il leur ôte toutes leurs foiblesses passées, leur manque de foi, leurs jalousies secrètes, cet amour de préférence, ces désirs grossiers d'être élevés les uns au-dessus des autres, ces abattemens & ces tristesses indiscrètes, ces consolations basses & humaines, cet attachement sensible & naturel à la présence de Jesus-Christ, ces lenteurs & ces duretés de cœur, qu'il leur avoit si souvent reprochées : & ne puis-je pas dire aujourd'hui : *Notre Dieu est un feu consumant* & une charité active, qui ne laisse aucune corruption dans les ames, & qui les porte à la pratique fidelle des vertus parfaites.

Deus noster ignis consumens est. *Hebr. 12.*

Car, MESSIEURS, pourquoi le Saint-Esprit est-il envoyé ? afin, disent les Pères, qu'il se manifeste par une particulière & extraordinaire dispensation de ses grâces, & que comme il a montré sa vertu en la première création, lorsque la terre étant encore vide & sans forme, il étoit porté sur les eaux, & faisoit éclorre, pour ainsi dire du néant, les diverses espèces que Dieu alloit produire sur la terre, il intervienne aussi à la seconde création, pour former l'homme nouveau, & les espèces différentes des vertus, que Jesus-Christ a produites par ses enseignemens & par ses exemples. C'est afin qu'il entre en possession de nos cœurs & de nos corps pour les consacrer à Dieu; & que comme il agit en nous par les effets invisibles de sa grâce, nous agissions par lui en produisant des fruits d'une prompte & fervente charité. C'est pour donner un tempérament d'ardeur & de zèle à son Eglise, & pour épandre ses esprits & sa chaleur dans toutes les habitudes de piété & de Religion. C'est pour apprendre aux Chrétiens, non-seulement à connoître les vérités avec une soumission entière, mais encore à accomplir toutes les volontés de Dieu avec une fidélité sincère & inviolable.

Mais pour réduire ce discours à une instruction solide & utile, remarquez que le Saint-Esprit s'est communiqué aux Apôtres, & par eux à toute l'Eglise, avec promptitude,

Repente... implevit totam

domum.. Sedit supra singulos eorum.. avec abondance, avec ſtabilité & durée. Or, comme il doit y avoir de la proportion entre les actions de cet Eſprit-Saint & les effets qu'il produit en nous, & que ſon intention eſt d'être reçu de la même manière qu'il ſe donne; je dis que ceux qui diffèrent leur converſion, ou qui n'ont pas un déſir preſſant de s'avancer dans la vertu, ou qui ne conſervent pas avec ſoin les grâces qu'ils ont reçues, ne répondent pas aux deſſeins de Dieu, n'ont point de part au myſtère de ce jour : en un mot, n'ont pas reçu le Saint-Eſprit.

Ecce venio citò, dicit Dominus. *Apoc.* 3. C'eſt le propre de Dieu d'agir avec force & avec promptitude, ſoit qu'il convertiſſe le pécheur, ſoit qu'il le récompenſe, ſoit qu'il le puniſſe; parce que ſa bonté, ſa puiſſance, ſa volonté n'étant que la même choſe, il ne peut vouloir que le bien, il ne peut être irréſolu dans le bien qu'il veut, & il ne trouve aucun obſtacle à ſes volontés. L'homme au contraire ne peut avoir de lui-même ni l'inclination, ni la réſolution, ni le pouvoir de faire le bien, s'il n'eſt attiré, s'il n'eſt ému, s'il n'eſt aſſiſté de ſa grâce. Mais avec ce ſecours, ſon cœur ſe rend, ſa volonté ſe détermine, les difficultés s'applaniſſent, & *ſe trouvant pouſſé par l'Eſprit de Dieu, il devient enfant de Dieu* ſuivant les termes de l'Apôtre : de ſorte que l'Eſprit de Dieu eſt en nous un principe d'action, de mouvement & d'application pour notre ſalut. Qui ſpiritu Dei aguntur, hi ſunt filii Dei. *Rom.* 8. L'Eſprit du monde eſt un eſprit de lenteur & d'irréſolution. On a bien de temps en temps quelque deſſein de ſe convertir; mais c'eſt un projet vague de ſe corriger, de ſe réformer, qui demeure toujours dans l'eſprit, & qu'on ne met jamais en exécution.

Deſideria occidunt pigrum. *Prov.* 21. Ce ſont de ces déſirs meurtriers, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, qui entretiennent le pécheur dans une fauſſe paix; qui le repaiſſent d'une vaine image, d'une vertu oiſive; qui le rendent inexcuſable, parce qu'il connoît la vérité; qui le rendent même incorrigible, parce qu'il croit que c'eſt aſſez de la connoître. Le monde eſt rempli de ces gens bien intentionnés, qui n'effectuent jamais leurs bonnes intentions; qui condamnent toutes les paſſions en gros, & n'en ſurmontent jamais aucune en particulier; qui ſavent bien ce qu'il faudroit faire, mais qui ſe retranchent ſur une volonté ſuperficielle de faire ce qu'il faut, & qui remettant toujours leur converſion à l'extrémité de leur vie, vivent & meurent en cet état, ſans avoir fait autre choſe pour leur

falut, que d'avoir eu quelque penſée de ſe ſauver ? D'où vient une négligence ſi indigne dans une affaire ſi importante ? C'eſt qu'on n'a que peu de foi ; c'eſt qu'on n'a point d'amour de Dieu. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi l'on recherche peu, ce que l'on ne croit qu'à demi ; & ſi l'on ne veut pas ſe contraindre, ſur ce qu'on n'aime point du tout.

Mais lorſqu'on eſt animé de l'Eſprit de Dieu, on ſort promptement des occaſions, des engagemens, des habitudes du péché ; on ſe retire du tumulte & du commerce du monde. Filles de Sion, ames lentes & difficiles à émouvoir, qui voulez toujours ſonder & reconnoître les voies de Dieu avant que d'y entrer, & qui perdez à vous eſſayer & à vous réſoudre, le temps que vous pourriez employer à vous ſanctifier, rompez les liens qui vous retiennent, & marchez à grands pas dans les ſentiers de la juſtice. Ne croyez pas que je veuille approuver ici la dévotion précipitée de ces perſonnes, qui ſe déſabuſant quelquefois du monde par les chagrins qu'on leur donne, ou par les diſgraces qui leur arrivent, ſe jettent ſans prudence & ſans règle dans des extrémités de pénitence & de piété, que le temps diſſipe, que leur propre violence ralentit bientôt, & qui finiſſent par la même légéreté qui les a fait naître. Le Juſte comme le Soleil, dit le Sage, marche avec rapidité dans la ligne que Dieu lui a marquée, il court dans ſon chemin comme un géant, avec viteſſe, mais avec ordre & avec meſure.

Il faut que la converſion ſoit prompte & ſincère, mais il faut qu'elle ſoit ſuivie d'un déſir preſſant de s'avancer dans la perfection, parce que le Saint-Eſprit ſe communique avec abondance, & répand ſur nous la plénitude de ſes dons ; ce qui eſt le privilége de la Loi nouvelle. Ce n'eſt pas par la crainte des lois qu'il nous conduit, & par le ſpectacle ſenſible des cérémonies extérieures, mais par les lumières de la foi, & par les ſentimens de la charité. Dans la Loi ancienne il communiquoit des biens temporels, qui n'avoient pas la force de ſanctifier ; mais dans la Loi évangélique il communique les biens ſpirituels, qui ſont les grâces de l'eſprit & la vertu de la ſanctification. *Je ferai une alliance nouvelle*, diſoit Dieu par un de ſes Prophètes, *avec la maiſon d'Iſraël : je leur donnerai une loi intérieure & céleſte : je la graverai moi-même au fond de leur cœur*, & ſans qu'ils recourent à des

Feriam domui Iſraël fœdus novum.

Dabo legem meam in visceribus eorum, &c. *Jerem.* 31.

instructions étrangères, je leur apprendrai moi-même à me connoître.

L'Eglise sous la Loi, étoit comme en son enfance; ainsi il y avoit une moindre dispensation & une moindre mesure de révélation & d'esprit; mais l'Eglise étant parvenue à sa perfection, Dieu a fait abonder sa grâce sur elle, dit saint Paul, & nous a découvert en Jesus-Christ, & par son Esprit, tous les trésors de sa sagesse, & toutes les dimensions de sa charité dans la diversité de ses dons, & des sujets qui les reçoivent : de-là viennent les lumières de la foi, le don des langues, les prophéties, les guérisons & les miracles nécessaires pour fonder & pour édifier l'Eglise. De-là les consolations spirituelles dans l'adversité, les secours présens dans les tentations & dans les dangers, les confessions généreuses dans les persécutions des tyrans, les prières ferventes dans les besoins, & toute cette quantité de grâces qu'il répand, non-seulement sur toutes les conditions qu'il appelle à son héritage, mais encore sur tous les fidelles qu'il destine à la participation de sa Sainteté.

Effundam spiritum meum super omnem carnem. *Joël* 2.

Si donc le Saint-Esprit se donne avec abondance, il est juste, dit saint Bernard, que nous le recevions avec une volonté pleine de nous rendre dignes de le posséder. S'il étend sa charité sur nous, nous devons étendre nos obligations & nos devoirs jusqu'aux moindres choses, qui regardent le culte & l'obéissance que nous lui devons. Cependant on se néglige, on se dispense de l'exactitude qu'on doit à la loi de Dieu. On s'interroge : est-il permis? Est-il absolument défendu? Est-il mortel, n'est-il que véniel? On en juge, non pas par une conscience d'équité & de Religion, mais par une conscience de raisonnement & d'amour propre. On pèse les raisons, non pas au poids du Sanctuaire, mais selon le penchant que donne la cupidité. On s'en tient à un état de relâchement, qu'on appelle médiocrité de vertu, & l'on prétend de faire son salut sans se soucier de la perfection, au hasard de n'arriver ni à l'un ni à l'autre. Ne nous abusons pas, MESSIEURS; soyons assurés qu'on est prêt de passer au-delà des limites, quand on les marque si justes; & qu'il est dangereux qu'on ne fasse indifféremment tout le mal, quand on n'en est qu'au jugement du plus ou du moins!

C'est pour cela que l'Ecriture nous enseigne, qu'il faut

toujours avancer dans les voies de Dieu; que la vraie vertu ne s'arrête point à un terme, & ne se borne pas par le temps; que le Juste va toujours de bien en mieux, & ne dit jamais: c'est assez; que l'esprit de l'homme ne demeure jamais dans un même état; qu'il faut qu'il augmente ou qu'il diminue en vertu; que c'est perdre, que de ne pas acquérir; & dissiper, que de ne pas recueillir avec Jesus-Christ; & qu'enfin il en est de la Religion comme de cette échelle mystique de Jacob, où les Anges montoient ou descendoient; c'est-à-dire qu'il n'y a point de milieu entre la ferveur & le relâchement; entre le progrès & la défaillance. Mais pourquoi, direz-vous, nous faites-vous ici une idée de perfection, où nos engagemens & le commerce nécessaire du monde ne nous permettent pas d'atteindre? Nous sommes foibles, ne nous proposez pas des choses si hautes. Hé! c'est parce que vous êtes foibles, qu'il faut vous les mettre incessamment devant les yeux, afin qu'au moins vous accomplissiez ce qui est indispensablement de votre devoir; afin que voyant combien vous êtes éloignés de la perfection Chrétienne, ou vous en ayez de la confusion, ou vous fassiez quelques efforts pour y parvenir.

*Genes.* 28.

Mais après tout en usez-vous ainsi pour le monde? Etes-vous satisfait d'une médiocrité de fortune? Ne vous faites-vous point d'effort pour contenter votre ambition? Vous fixez-vous au degré d'honneur, au-dessus duquel vous ne veuillez pas monter, si vous en trouvez l'occasion? Vous rebutez-vous de la moindre difficulté qui s'oppose à votre élévation? Est-ce que l'affaire de votre salut n'est pas importante? Est-ce que le danger n'en est pas grand? Est-ce que les suites n'en sont pas de conséquence? C'est l'erreur de la plupart des Chrétiens. Après quelque légère pratique de vertu, ils se lassent, & se contentent de se trouver avec les autres dans les Eglises, où n'ayant plus de zèle pour Dieu, ils voient bien qu'ils ne peuvent en espérer aucune grâce; semblables à ces officiers, qui s'étant dégoûtés du service, ayant perdu par leur faute les fruits de leurs travaux, & l'espérance de leur fortune, se mêlent encore dans la foule des courtisans, sans autre prétention que de voir le Prince de loin, & d'en être regardé froidement.

Enfin, MESSIEURS; comme le Saint-Esprit s'arrête sur les Apôtres, il faut que nous arrêtions en nous le Saint-

Esprit, en conservant avec soin, la grâce que nous avons reçue. Plus le trésor est grand, plus il faut de circonspection pour le garder ; plus le bienfait est précieux, plus notre ingratitude sera punissable ; plus nous sommes fragiles, plus il faut avoir de vigilance pour nous soutenir. Ne profanons plus des Temples, que l'Esprit de Dieu vient de consacrer. L'esprit du monde nous ramène aux maximes du monde, & nous déplorons tous les jours la tiédeur & la foiblesse de ceux qui mêlant de temps en temps à leurs mauvaises habitudes, quelque pratique de Religion, passent ainsi, par une vicissitude continuelle du péché à la Confession ; de la Confession au péché, & violent les Commandemens de Dieu sans crainte, parce qu'ils vont quelquefois reconnoître aux pieds d'un Prêtre, qu'ils les ont violés : comme si l'on pouvoit mener impunément une vie mondaine, à la faveur de quelque protestation qu'on fait de temps en temps de mieux vivre ; comme si l'on devenoit innocent, pour avouer quelquefois froidement que l'on est coupable ; & comme s'il étoit permis de retomber, parce qu'on fait de temps en temps quelques efforts pour se relever. Mais le Saint-Esprit nous porte au contraire à nous attacher à Dieu, à persévérer dans la charité de Dieu, à accomplir les volontés de Dieu.

Voilà, MESSIEURS, ce que j'avois à vous représenter sur le Mystère de ce jour. Fasse le Ciel que touchés du désir sincère de votre salut, vous tiriez de ces principes de Religion, des conséquences pour votre conduite !

SEIGNEUR, qui tenez en vos mains les cœurs des Rois, & qui selon le langage de vos Ecritures, *donnez votre salut aux Rois ;* comblez aujourd'hui de vos grâces, celui à qui je viens d'annoncer vos vérités. Il aime mieux que je vous adresse ici des vœux, que si je lui adressois des louanges ; & il vous renvoie toute sa gloire, qui ne venant que de vous seul, ne doit appartenir aussi qu'à vous seul. S'il est éclairé dans ses conseils, c'est votre Sagesse qui l'éclaire : s'il est heureux dans ses entreprises, c'est votre Providence qui le guide : s'il est victorieux dans ses guerres, c'est votre bras qui le protège, c'est votre main qui le couronne. Au milieu de tant de prospérités, dont vous avez honoré son règne, il ne nous reste plus à vous demander pour lui, que ce qu'il vous demande tous les jours lui-même, son salut. Vous avez affermi son Trône contre tant de Puissances ennemies qui

Qui dat salutem Regibus. *Psal.* 143. 10.

l'attaquoient, affermissez son ame, contre tant d'objets de passions qui l'environnent. Il a des victoires à gagner plus importantes que celles qu'il a gagnées ; & vous avez des couronnes à lui donner plus précieuses que celle qu'il porte. Ce seroit peu de cette immortalité, que tous les siècles lui semblent promettre, s'il n'avoit celle que vous seul pouvez lui donner au-delà de tous les siècles. Consacrez tant de vertus Royales. Donnez-lui un cœur docile pour accomplir vos volontés, une tendresse & une soumission de Fils pour votre Eglise, & des entrailles de Père pour son peuple. Etendez en lui ce fond de Religion que vous avez gravé dans son ame, & faites-le du moins aussi Saint que vous l'avez fait Grand. Puisse sa reconnoissance répondre à la grandeur de vos bienfaits. Puisse-t-il, après avoir fait croître en lui ses vertus, les voir renaître dans les enfans de ses enfans. Puisse-t-il enfin, après avoir régné long-temps heureusement par vous, régner enfin éternellement avec vous. *Au Nom du Père & du Fils, &c.*





# SERMON

## SUR

# LES AFFLICTIONS,

*Prêché devant le Roi & la Reine d'Angleterre, à Saint Germain-en-Laye.*

Existimo quòd non sunt condignæ passiones hujus temporis, ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis.

*Quand je considère les souffrances de la vie présente, je trouve qu'elles n'ont point de proportion avec cette gloire, que Dieu doit un jour découvrir en nous.*

Dans l'Epître de Saint Paul aux Romains, *chap.* VIII.

SIRE,

L'APÔTRE Saint Paul connoissant la Foi infirme & languissante des Fidelles & croyant qu'il falloit la soutenir par des espérances & des consolations toutes divines, leur fait regarder dans le Ciel les fruits glorieux & surabondans de leur patience. Il leur fait voir la disproportion qu'il y a entre le temps & l'éternité, le présent & l'avenir, l'homme & Dieu, les souffrances qui passent, & la gloire du Seigneur qui ne
Rom. 8. finit point. Il leur enseigne *que toute créature, sans le vouloir, gémit sous le poids de la vanité, & que ceux qui ont reçu les prémices de l'Esprit, gémissent eux-mêmes, dans l'attente de l'adop-*

*tion des enfans de Dieu & de la rédemption de notre corps en Notre Seigneur Jesus-Christ.* Il ajoute que par les souffrances, nous entrons dans la condition du Fils de Dieu, que par-là nous sommes conformes à cet Original sacré, & qu'enfin nous supportons toutes choses, & parce que nous aimons Dieu, & parce que Dieu nous aime : nous laissant tirer cette conséquence, qu'il n'y a point de fondement plus solide de notre salut, ni de marque plus certaine de l'amour que Dieu nous porte, que la tribulation, quand il nous fait la grâce d'en profiter, & d'en faire un bon usage. C'est le sujet de ce Discours.

Si je ne me fondois ici que sur les principes de la raison humaine, peut-être penseriez-vous, MESSIEURS, qu'il y a de la contradiction dans la conduite de Dieu à l'égard des ames prédestinées. Pourquoi les afflige-t-il s'il les aime ? Comment les aime-t-il s'il les afflige ? Pourquoi frappe-t-il d'une main ceux qu'il veut couronner de l'autre ? A qui doit-il communiquer ses bienfaits qu'à ceux qui les attirent par la justice, la patience & la charité ? Et sur qui doivent tomber les effets même temporels de ses grâces & de ses bontés, que sur ceux qu'il a choisis pour être les objets de son amour ? Mais je m'élève aujourd'hui par la Foi, & je prétens vous découvrir le mystère de la Providence amoureuse de Dieu dans les afflictions, & dans les peines qu'il nous envoie. Fasse le Ciel, que le murmure intérieur de la nature, qui ne veut rien souffrir, n'interrompe pas dans vos cœurs la parole de Dieu, qui exhorte à bien user de la souffrance ; qu'une fausse délicatesse n'étouffe pas une vérité qui vous paroîtra peut-être austère ; & que vous puissiez vous persuader que le Seigneur vous aime, lorsqu'il vous châtie. Pour obtenir du Saint-Esprit les grâces qui me sont nécessaires, à qui dois-je m'adresser, qu'à celle, qui toute sainte & toute pure qu'elle étoit, n'a pas laissé d'être percée du glaive de douleur, & qui fut au pied de la Croix, la plus affligée des femmes, comme elle en fut la plus heureuse, lorsque l'Ange lui dit : *Ave Maria.*

SIRE,

QUOIQUE rien ne soit si commun parmi les hommes, que de ressentir les peines & les malheurs différens de la vie : il n'y a rien qu'ils aient tant oublié, ou tant ignoré, que le

bon usage qu'ils en doivent faire, parce qu'ils n'en ont pas assez compris le principe & l'origine. Les uns ont pris les afflictions & les disgraces pour des effets d'une divinité maligne, qui étant le principe souverain du mal, s'étoit réservé le soin de le distribuer sur la terre, & dont le pouvoir triste & fatal, pour me servir des termes de Tertullien, ne s'étendoit qu'à punir des coupables & à faire des malheureux : c'étoit l'erreur des Manichéens & des Marcionites. Les autres ont cru que c'étoient de pures conditions de notre naissance, qui nous trouvant capables de joie & de tristesse, nous assujettit naturellement à des révolutions du bien au mal, & du mal au bien : c'étoit l'erreur des Pélagiens & de la plupart des Philosophes. Plusieurs ont pensé que c'étoient des dispositions secrètes d'un Dieu sans amour & sans piété, qui, jouissant d'une paix profonde, & d'un repos immuable en lui-même, se plaît à tenir le monde dans l'agitation, & à faire éclater sa puissance par l'humiliation & par la ruine même de ses créatures : telle étoit l'imagination de ces impies, dont parle le Prophète. Quelques-uns enfin ont jugé que ce n'étoient que de purs supplices de nos crimes, qui supposant toujours l'homme coupable, supposent aussi toujours un Dieu irrité, dont la seule fin est de châtier & de punir : telle étoit l'opinion de quelques Platoniciens, selon la remarque de saint Augustin. Mais toute l'Ecriture nous enseigne que depuis que Jesus-Christ innocent a souffert, les afflictions que Dieu nous envoie, étant unies à sa Croix, sont dans l'ordre de ses faveurs & de ses grâces; & que la tribulation de ce monde, qui est un moyen pour notre sanctification, est une marque de son amour.

Division. 1°. Par elle il nous instruit.

2°. Par elle il nous éprouve.

Ces deux réflexions composeront le sujet de ce Discours, & ne seront pas peut-être infructueuses, si vous m'honorez de vos attentions.

I. PARTIE. UNE des principales fins que Dieu se propose, quand il permet que nous soyons affligés, c'est de nous instruire de nos devoirs, en nous faisant connoître & sentir ce qu'il est & ce que nous sommes. Car, MESSIEURS, comme il y a une instruction de parole, de prédication & de doctrine, qui découvrant les mystères & les maximes de la Religion, applique l'esprit à la connoissance de la vérité : il y a de même une ins-

truction d'épreuve, de sentiment & de correction, qui réveillant les consciences endormies, applique le cœur à la connoissance & à la pratique des devoirs de la vie chrétienne. C'est pour cela que l'Esprit de Dieu dans l'Ecriture, appelle presque toujours l'affliction & le châtiment qui nous vient de Dieu, du nom d'*instruction* & de *discipline* : pour marquer, dit saint Augustin, que la vie de l'homme n'étant pour l'ordinaire qu'un enchaînement & une suite perpétuelle de troubles, d'inquiétudes & de traverses ; son principal soin doit être de se faire un art de bien souffrir, & de profiter de ses propres maux ; & pour nous apprendre ensuite que rien ne forme tant à la piété & à l'honnêteté des mœurs, que l'adversité, dure, mais utile maîtresse, qui, par des enseignemens vifs & sensibles, nous ramenant de nos égaremens, nous force d'entrer dans les voies de la vérité & de la justice.

En effet, MESSIEURS, l'aveuglement est presque inséparable de la prospérité mondaine. La vertu s'endort dans le calme, la vigueur de l'esprit se relâche, les lumières de la Foi s'éteignent. Content d'être heureux, on ne travaille point à devenir sage. On erre au gré de ses désirs ; & sans penser qu'on se doit à Dieu, on se prête & l'on se donne tout entier à sa bonne fortune. Rempli de l'abondance des biens passagers qu'on possède, on oublie les éternels qu'on espère ; & comme on a tout ce qu'on souhaite, on ne souhaite pas ce qu'il importe le plus d'avoir. Le salut se néglige, le présent l'emporte sur l'avenir, Dieu s'éloigne, & le cœur corrompu dans son oisiveté & dans sa mollesse, répand des ténèbres, & jette un relâchement universel dans toutes les puissances de l'ame : semblable, dit saint Chrysostome, à ces étangs, qui du fond bourbeux de leurs eaux paisibles & dormantes, exhalent des vapeurs grossières & malignes, qui rendent l'air obscur & mal sain dans tous les lieux de leur voisinage. Le Roi Prophète nous représente cet aveuglement d'un homme enivré de la félicité du siècle : *Il ne connoît pas Dieu*, dit-il, *& ne l'a point devant ses yeux.* Il jouit des bienfaits sans regarder le Bienfaicteur ; il est criminel, & il ne songe pas qu'il a un Juge : *Il éloigne de son esprit & de sa mémoire tous les effets de la justice de Dieu*, dont le souvenir terrible & importun, troubleroit le cours de ses plaisirs ; & jouissant des biens du monde, sans vouloir en

Non est Deus in conspectu ejus. *Psal.* 10. Auferuntur judicia tua à facie ejus. *Ibid.*

Dixit enim in corde suo, non movebor à generatione in generationem sine malo. *Ibid.*

connoître la fragilité & l'inconstance, quelque expérience qu'il en puisse avoir, il dit dans son cœur : *Il ne me sauroit arriver de mal, & je ne puis être ébranlé.*

Cet aveuglement ne peut se guérir, que comme celui de Tobie, avec du fiel & de l'amertume; je veux dire, par l'affliction & par la disgrace. Alors vous ouvrirez les yeux à la vérité. Quand une fièvre ardente vous dévorera jusqu'au fond des os, & qu'accablé dans un lit de douleur & d'abattement, vous vous sentirez défaillir, vous verrez que ce corps à qui vous sacrifiez si souvent votre ame, que vous couvrez avec tant de luxe, que vous nourrissez avec tant de délicatesse, n'est qu'un vase fragile que le moindre accident peut briser, & qui se brise enfin de lui-même. Quand une calomnie concertée, & de mauvais offices rendus sourdement, vous feront tomber de ce rang où vous étiez monté par votre ambition, & où vous vous mainteniez par vos intrigues, vous serez enfin convaincu du néant & de l'instabilité des grandeurs humaines. Lorsque l'âge, ou quelque accident imprévu effacera cette beauté qui vous faisoit tant d'admirateurs, & dont vous étiez dans votre cœur la première idolâtre, vous avouerez que ce n'étoit que vanité; & que la solide gloire des Dames chrétiennes, est la pudeur & la modestie. Lorsqu'abandonné d'un maître capricieux, ou trahi d'un ami lâche & infidelle, vous recevrez des chagrins mortels de ceux de qui vous attendiez de la protection & de l'assistance; vous connoîtrez qu'il ne faut pas se faire un bras de chair, & que pour n'être jamais trompé, il faut mettre en Dieu seul toute votre confiance.

Qui mittit disciplinam sicut lucem. *Eccl.* 24. Virga atque correptio tribuit sapientiam. *Prov.* 29.

Tant il est vrai que l'adversité est un principe de connoissance, & que comme la crainte interrompant le cours des mauvaises habitudes, introduit insensiblement la charité; ainsi la tribulation faisant sentir les défauts des plaisirs & des biens du monde, introduit dans l'ame la vérité. C'est en ce sens que le Sage nous enseigne : *Que Dieu envoie sur nous ses châtimens comme des lumières*, & *que c'est en nous affligeant qu'il nous donne de la sagesse.*

Il y a trois choses, selon saint Bernard, qui corrigent le pécheur, & que l'Ecriture appelle des principes de conversion & de sagesse : la honte, la crainte, l'affliction. La honte le trouble, la crainte l'ébranle, l'affliction le touche. La honte lui reproche d'avoir manqué à son devoir, la crainte

lui fait appréhender les jugemens de Dieu, la douleur lui fait ressentir sa corruption & sa foiblesse. Ce sont les trois motifs ordinaires dont Dieu se sert pour nous rappeler à lui quand nous en sommes éloignés. Mais ils ne sont pas également puissans.

La honte nous représente l'horreur de nos fautes passées, elle nous fait voir qu'il y a, selon l'Apôtre, un caractère secret de déshonneur dans le péché ; une ingratitude qui le rend non-seulement punissable, mais encore honteux, & qui joint la malice avec la bassesse. Mais, outre que ce motif ne convient qu'à des ames nobles & généreuses, & qu'il s'en trouve peu de ce caractère, il est arrivé, dit saint Bernard, par le déréglement des hommes, qu'il n'est presque plus honteux de pécher. Le vice, autorisé par le nombre & par la coutume, a perdu la timidité qui devroit lui être naturelle ; & contre les règles de la nature & de l'Evangile, ceux qui font mal sont parvenus à ne craindre plus la lumière. On se flatte & on se pardonne mutuellement des péchés, où l'on est également engagé. Chacun accorde volontiers aux autres une grâce dont il sent bien qu'il a besoin pour lui-même ; & si l'on rougit aujourd'hui, ce n'est presque plus que d'être vertueux. On est ambitieux ouvertement, & l'on n'oseroit paroître humble ; l'impiété se produit, & va, pour ainsi dire, tête levée ; & la Religion a besoin d'un voile pour se couvrir, de peur de passer pour hypocrisie.

La crainte a plus de force sur les esprits. Elle diminue la cupidité, par la vive appréhension des peines éternelles de l'enfer. Elle arrête les suites du péché & les resserre au-dedans du cœur, jusqu'à ce que la charité l'en chasse. Mais elle ne représente que des maux éloignés. On ne considère les jugemens de Dieu qu'au travers de longs espaces d'une vie, qu'on croit toujours conduire bien loin. On s'imagine que c'est assez de les prévoir, & qu'on aura toujours assez de temps pour les prévenir. On se figure toujours un intervalle suffisant de pénitence entre la mort & la mauvaise vie qu'on mène ; & cette foible crainte s'évanouit & va se perdre, pour ainsi dire, dans les enfoncemens d'un sombre avenir.

Mais l'affliction est un mal sensible, personnel & présent, & par conséquent plus efficace. Elle abat & humilie l'esprit par la chair, & la chair par l'esprit. Comme un glaive tranchant, elle rompt les principaux liens qui nous attachent au

monde, qui sont le plaisir & la vanité; elle combat dans notre cœur & dans nos sens nos inclinations les plus naturelles. Je dis personnel : car quelle vie trouverez-vous, quelque heureuse qu'elle paroisse, qui manque de certains endroits affligeans, qui, la rendant moins agréable, peuvent la rendre plus chrétienne. Chacun a son espèce de croix à porter, plus pesante à son gré que celle des autres. Le nombre des malheureux n'adoucit pas les peines qu'on ressent en particulier, & chacun trouve assez de sujet de souffrir des autres, ou de soi-même, pour pouvoir se sanctifier & se désabuser du monde. Mais je dis que la tribulation est un mal présent & un jugement actuel, par lequel *Dieu nous corrige & nous instruit*, selon saint Paul, *afin que nous ne soyons pas jugés & condamnés avec ce monde*.

A Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur. 1. Cor. 11. 32.

De sorte, MESSIEURS, que les traverses & les disgraces qui nous arrivent, peuvent être tout ensemble & les causes, & les effets de notre conversion : elles excitent à la pénitence, & servent elles-mêmes de matière de pénitence. Elles nous font sentir combien Dieu est juste, & sont les premières victimes qui s'offrent pour l'apaiser. Elles nous émeuvent, quand nous les ressentons avec une répugnance naturelle : elles nous sanctifient, quand nous les acceptons avec une soumission volontaire, maux & remèdes tout ensemble, peines par leur nature, mérites par notre patience, sujets de combats & de victoires, de souffrance & d'action, de connoissance & de pratique. C'est donc le moyen le plus propre à réduire le cœur humain ; & quiconque résiste & demeure insensible aux châtimens que Dieu lui envoie pour l'instruire & pour le convertir, je crains que son esprit ne soit enveloppé dans des ténèbres invincibles : je tremble, & si je l'ose dire, je désespère de son salut.

Mais, n'avons-nous pas, direz-vous, la parole de Dieu, pour nous instruire ? N'a-t-elle pas été laissée aux hommes par Jésus-Christ, comme un instrument du salut, dit Tertullien ; afin qu'ils y cherchent les vérités chrétiennes ; qu'en les cherchant avec soin, ils les trouvent ; qu'après les avoir trouvées, ils les croient ; & que les croyant, & étant établis dans la Foi, ils règlent leur vie, & travaillent à la gloire du Seigneur & au salut de leurs ames ? Je l'avoue, MESSIEURS, & reconnoissant la grandeur & la majesté de Dieu, je ne puis ignorer la force & l'efficace de sa parole. Mais quoiqu'elle soit

ſoit toute-puiſſante dans ſon principe, nous ne ſentons que trop combien elle eſt foible dans ſes effets, par la mauvaiſe diſpoſition de ceux qui l'écoutent. Il leur faut donc des avertiſſemens plus forts & plus preſſans, il faut joindre la correction à la doctrine. Ainſi, dit ſaint Auguſtin, la providence de Dieu conduira ſes Elus aux fins qu'il leur a marquées, ou par la force de la vérité qu'il leur montre dans les Ecritures, ou par la ſévérité des châtimens qu'il exerce ſur leurs perſonnes. Faut-il attirer une ame fidelle? il parle. Faut-il réduire une ame indocile? il frappe. Veut-il graver ſa Loi dans un cœur humble? cette Loi s'y grave comme d'elle-même par une impreſſion forte, mais douce de ſon eſprit & de ſa grâce. Veut-il la graver dans un cœur rebelle? ce ne peut être que par une impreſſion ſenſible de ſa main paternelle, mais rigoureuſe.

*Flagella & doctrina.*
*S. Aug.*

C'eſt pour cette raiſon que Clément Alexandrin appelle la tribulation, *un ſupplément de la parole de Dieu*, parce que l'Evangile n'ayant point d'autres peines contre les vices, que les invectives qu'il fait contre eux, dont on n'eſt pas aſſez ému; il eſt néceſſaire que la condamnation du péché ſoit ſoutenue par quelque punition du pécheur; & que ceux qui ne peuvent être arrêtés par la menace des ſupplices éternels, le ſoient au moins par le ſentiment des afflictions temporelles. C'eſt encore pour cette raiſon que ſaint Chryſoſtome enſeigne ſouvent, que la tribulation & la parole de Dieu s'entr'aident mutuellement & ſe perfectionnent l'une & l'autre. La parole de Dieu nous apprend comme il faut profiter des peines qu'il nous envoie; & ces peines nous font comprendre comment il faut pratiquer les enſeignemens que Dieu nous donne.

Je dis donc ſur ces principes inconteſtables de la religion chrétienne, que tout ce qui vous arrive de triſte & d'affligeant dans la vie, doit être une inſtruction pour vous, ſalutaire pour vous ramener à Dieu, néceſſaire pour vaincre votre dureté. Examinez votre conduite & ſondez vous-même votre propre cœur. Rien n'échappe à l'intempérance de votre langue. Vous vous donnez toute la liberté de mal juger & de médire, tantôt déchirant inhumainement la réputation de votre prochain par des railleries ſanglantes & découvertes; tantôt commençant un diſcours piquant par une préface flatteuſe, & jetant des fleurs ſur ce que vous voulez

Jacob. 1. empoiſonner. On a beau vous prêcher : *Qu'en vain on ſe pi-*
Math. 5. *que d'être Chrétien, ſi l'on ne réprime ſa langue ; qu'un homme qui offenſe ſon frère mérite la gêne & le ſupplice éternel.* L'Evangile ne vous touche pas. Il s'élevera des langues médiſantes, dont les traits envenimés vous bleſſeront en la partie la plus ſenſible de votre ame. On n'épargnera ni votre ſageſſe, ni votre honneur : on noircira votre innocence par des bruits ſcandaleux : vrais ou faux, il n'importe, une maligne crédulité les approuvera. La médiſance, qui ne vous paroiſſoit qu'un jeu, vous paroîtra ſans doute un crime quand elle vous attaquera. Votre propre ſenſibilité vous fera juger de celle des autres ; & quand vous ſentirez combien il eſt dur de ſouffrir une injuſtice, vous apprendrez combien il eſt défendu de la faire.

Vous abuſez de vos biens, comme s'ils n'étoient deſtinés qu'à entretenir votre luxe & vos vanités, ſans faire réflexion, ni au malheur des temps, ni à la néceſſité des pauvres. Jeſus-Chriſt vous apprend dans ſon Evangile : Qu'il
Luc. 16. faut *vous faire de vos richeſſes d'iniquité, des amis qui puiſſent vous ſervir dans le Ciel ;* & que *Dieu n'exercera point de miſé-*
Jacob. 2. *ricorde envers ceux qui n'en auront pas exercé envers leurs frères.* Cette exhortation ne vous touche point : vous vous faites une néceſſité imaginaire d'état & d'ambition, à laquelle tous vos revenus ne ſuffiſent pas ; vous les employez ou en dépenſes exceſſives, ou en épargnes accumulées. Un procès jugé, peut-être contre les formes, une recherche de biens mal acquis, où vous ſerez juſtement ou injuſtement enveloppé, la mauvaiſe foi d'un débiteur, l'uſurpation tyrannique d'un homme plus puiſſant que vous, vous feront perdre une partie de ces biens, dont vous n'étiez que le dépoſitaire. Vous réformerez votre train, vous ſentirez que vous deviez vous paſſer de peu ; que ce qui eſt la proie d'un oppreſſeur, pouvoit être le ſecours des pauvres ; & la néceſſité vous apprendra ce que la charité n'avoit pu vous perſuader.

Vous menez une vie toute mondaine, courant après tous les objets de vos paſſions, tantôt tranſporté d'une fauſſe joie, tantôt troublé d'une crainte imaginaire, tantôt preſſé d'un déſir inquiet, tantôt occupé d'une eſpérance
Luc. 10. incertaine : on vous prêche inutilement : *Qu'il n'y a qu'une choſe néceſſaire,* & que votre ſalut doit vous occuper tout entier ; le monde & la coutume vous entraînent. Un acci-

dent, une maladie, une blessure vous réduiront à l'extrémité. Alors, vous réveillant de ce profond assoupissement, voyant le danger, touchant presque aux portes de l'éternité, vous vous appercevrez que c'est une folie de ne point penser à la fin dernière; qu'il n'y a entre vous & l'enfer qu'un petit espace de vie; & qu'il n'y a que deux sortes de personnes en ce monde qui puissent être raisonnables, ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connoissent; ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connoissent pas encore.

Ce sont les fruits & les sentimens de lumière & de connoissance que l'affliction produit en nous, quand elle trouve les dispositions nécessaires, je veux dire, de la soumission & de la constance. Saint Paul, dans son Epître aux Hébreux, *Hebr.* 12. expliquant cette vérité, nous remet devant les yeux cette sentence du Sage, pleine d'une consolation spirituelle: *Mon fils, ne rejetez pas l'instruction du Seigneur, & ne perdez point courage quand il vous corrige*: comme s'il disoit, ne vous roidissez pas contre les châtimens que Dieu vous envoie; mais aussi n'y succombez pas: il est également dangereux, ou de les trop sentir, ou de ne les sentir pas assez; & comme il y a une dureté superbe, il y a de même une indigne & lâche délicatesse. L'Apôtre nous marque deux sortes de personnes, qui ne profitent pas des peines & des disgraces que Dieu leur envoie. Les premiers sont ceux qui s'obstinent; les seconds sont ceux qui s'abattent, les uns pèchent par un excès, les autres par un défaut de courage. Les premiers ne considérant les accidens de la vie, que comme des coups de la fortune, ou d'une nature aveugle, qui frappe sans raison & sans dessein, se font une fausse générosité de supporter tous les accidens de la vie en Philosophes, & non pas en Chrétiens, comme ceux dont parloit autrefois le Prophète: *Vous les avez affligés, & ils n'en ont rien senti: vous les avez comme brisés, & ils n'ont pas voulu se reconnoître.* Il faut gémir, il faut être touché. Ce vif sentiment de douleur, qui répugne à notre nature, fait la perfection de notre vertu. Il n'est pas juste que les coups du Ciel soient perdus; & comme il faut écouter Dieu quand il nous parle, il faut le sentir quand il nous afflige.

Disciplinam Domini, fili mi, ne abjicias, nec deficias cùm ab eo corriperis. *Prov.* 3. 11.

Percussisti eos, & non doluerunt: attrivisti eos, & renuerunt accipere disciplinam. *Jerem.* 5.

Comme il y a des esprits insensibles qui s'endurcissent; il y a des esprits délicats qui s'abattent. Une affaire qui

n'aura pas réuſſi ſelon leurs ſouhaits, une indiſpoſition qui leur ſera arrivée à contre-temps, une oppoſition à laquelle ils ne s'étoient pas attendus : tout les décourage, tout les bleſſe. La moindre Loi qu'on leur impoſe leur eſt un joug inſupportable. Si l'on n'eſt pas de leur avis, ils crient qu'on les perſécute : ſi on leur redemande un bien qu'ils retiennent injuſtement, ils s'imaginent qu'on les vole eux-mêmes : ſi on les oblige à leurs devoirs, ils ſe plaignent qu'on les opprime : à leur gré, on leur fait toujours injuſtice, & leur condition eſt toujours la pire. Comme ſi leur vie ne devoit être qu'un tiſſu de momens heureux : comme s'il y avoit pour eux une diſpenſe d'être conformes à l'image de Jeſus-Chriſt, & de participer à ſes ſouffrances : comme ſi les couronnes devoient tomber ſur eux toutes formées, ſans qu'ils euſſent aucune obligation de combattre : comme ſi Dieu les tirant de la maſſe des pécheurs, & les enveloppant dans le ſein de ſa Providence, avoit dû éloigner tous les maux de leur tabernacle ; & dire à toute la nature, comme l'Epoux aux filles de Sion : *Laiſſez-la en repos, & ne la reveillez pas qu'elle ne le veuille.* Ces deux ſortes d'eſprits ne profitent pas de l'adverſité ni des ſouffrances : les uns les regardent comme inutiles, les autres les conſidèrent comme injuſtes ; & ni les uns ni les autres ne les regardent pas comme des marques de l'amour de Dieu, par leſquelles il nous inſtruit : C'eſt ma première partie ; mais encore par leſquelles il nous éprouve : C'eſt la ſeconde.

Ne ſuſcitetis, neque evigilare facietis dilectam, quoadusque ipſa velit. *Cant.* 2. 7.

II. PARTIE.

IL n'y a rien de plus ordinaire dans le monde que cette plainte qu'on y fait, que la condition des gens de bien eſt déplorable ; qu'ils ſont autant ou plus perſécutés que les méchans ; que la proſpérité & le repos qui devroient être le privilége de la vertu, ſont ordinairement l'inſtrument & le partage de l'iniquité & de l'injuſtice ; & qu'enfin les juſtes & les pécheurs, confondus enſemble, ſont expoſés aux mêmes maux, comme s'ils étoient coupables des mêmes crimes. Cette penſée a ſoulevé contre Dieu l'eſprit des impies, & les a réduits ou à douter de ſa juſtice, s'ils avouoient ſa Providence, ou à nier ſa Providence, pour mettre à couvert ſa juſtice. Les Saints en ont été quelquefois ébranlés, & le Roi Prophète lui-même, ſentant la main de Dieu qui s'appeſantiſſoit ſur lui, par un accroiſſement de peines & de diſgraces : & voyant la paix & la tranquillité des pécheurs, confeſſe

Mei autem penè moti ſunt pedes, penè effuſi ſunt greſſus mei. Quia zelavi ſuper iniquos, pacem peccatorum

qu'il fut ſaiſi de zèle, d'indignation & d'étonnement, juſqu'à ce qu'il fût entré dans le Sanctuaire du Seigneur, pour y découvrir les raiſons ſecrètes d'une diſpenſation qui lui paroiſſoit ſi étrange.

Videns... donec intrem in ſanctuarium Dei. *Pſal.* 72.

Mais les vues de Dieu ſont bien différentes de celle des hommes. Quand il fait proſpérer les méchans, c'eſt ou pour les toucher par ſes bienfaits, s'il leur reſte quelque ſentiment de reconnoiſſance; ou pour récompenſer un fond de vertus imparfaites qu'ils ont, par quelques félicités paſſagères; ou pour les livrer à eux-mêmes & à leurs paſſions, comme des malades déſeſpérés à qui l'on permet tout ce qu'ils demandent; ou pour marquer le peu d'état que l'homme ſage doit faire des biens que Dieu accorde même à ſes ennemis. Au contraire, quand il les afflige, c'eſt ou pour marquer la haine qu'il porte au péché, en réprimant les hommes ſcandaleux par des châtimens exemplaires; ou pour les redreſſer & rétablir, par une peine forcée, l'ordre où ils n'ont pas voulu ſe remettre par une pénitence volontaire; ou pour faire connoître qu'il eſt le Seigneur & le Maître, puniſſant les uns avec rigueur, laiſſant les autres dans une eſpèce d'impunité, de peur que s'il n'en puniſſoit aucun, on ne crût qu'il ne voit pas, ou qu'il ne règle pas les choſes humaines; ou que s'il les puniſſoit tous, on ne crût qu'il ne réſerve rien à ſon dernier jugement, & qu'il ne reſte rien à ſouffrir après cette vie. C'eſt ainſi que raiſonne ſaint Auguſtin.

Mais lorſque Dieu afflige les juſtes, c'eſt pour les éprouver & pour les purifier par leurs afflictions, qui ſont différentes de celles des autres, dans leur nature, dans leurs effets, dans leur durée. Dans leur nature, parce que les unes ſont *des jugemens d'épreuve que Dieu exerce comme un Père tendre & charitable, qui corrige ſes enfans;* & que les autres ſont *des jugemens de condamnation, qu'il exerce comme un Juge ou un Roi ſévère, qui examine & qui condamne des rebelles & des criminels*, ce ſont les paroles du Sage. Dans les effets, parce que les ſouffrances ne produiſent dans le cœur des méchans, que l'endurciſſement & le déſeſpoir; au lieu que dans l'eſprit des bons, elles produiſent des fruits dignes de pénitence. Elles fortifient leur foi; elles éprouvent leur charité; elles exercent leur patience; elles excitent leur dévotion; elles les renvoient à Dieu & les détachent du monde par le dégoût ſalutaire qu'elles leur en donnent. Elles les tiennent

Hos quidem tanquam pater monens probaſti: illos autem tanquam durus rex interrogans condemnaſti. *Sap.* 11. 11.

dans une sainte soumission à ses volontés, & dans une heureuse dépendance de sa grâce. Enfin dans la durée, elles sont pour les méchans des préludes de leurs malheurs, & des commencemens de leur enfer : au lieu qu'elles sont pour les bons des sources de consolations intérieures ; & que, selon l'Apôtre, quelques courtes & quelques légères qu'elles soient, elles opèrent en nous un poids éternel d'une gloire solide & infinie.

2. Cor. 4.

Cela supposé, je dis, que Dieu éprouve les véritables Chrétiens par la tribulation, & qu'il reconnoît par là ceux qui l'aiment. Rien ne découvre tant les véritables amis que le malheur & l'adversité : comme l'homme est porté naturellement à s'aimer soi-même, & à rapporter tout à soi, il est difficile de juger s'il aime de bonne foi, quand il peut espérer ou tirer quelque fruit de son amitié. Vous le savez, MESSIEURS. Le monde est plein de ces ames intéressées, qui regardant au bonheur plus qu'au mérite, & ne suivant l'honnête qu'autant qu'il est joint avec l'utile, ne font semblant de vouloir du bien qu'à ceux de qui ils en attendent, & ne s'attachent qu'à ceux qui prospèrent : comme ces oiseaux de passage, qui ne s'arrêtent en nos climats qu'autant que l'air en est doux & tempéré, & qui s'envolent aussitôt que l'hyver approche. Ces hommes infidelles ne font cas que des amitiés qui peuvent leur être avantageuses, & les fuient dès qu'elles sont inutiles ou incommodes. Vous perdez leur estime, dès que vous perdez votre fortune : vous leur deviendrez indifférent, dès que vous deviendrez malheureux, & ils vous méconnoîtront dans la misère, comme ils vous avoient adoré dans la faveur : semblables à ces Samaritains, dont il est parlé dans l'Ecriture, qui se disoient amis & alliés des Israélites, tant que ce peuple étoit honoré ou victorieux, & renonçoient au nom & à l'alliance dès qu'Israël étoit vaincu ou menacé de quelque malheur. Nous tenons à peu près la même conduite à l'égard de Dieu, dit saint Augustin. Nous voulons qu'il nous prévienne de toutes ses bénédictions ; & comme nous sommes charnels, nous nous contenterions des temporelles. Au lieu d'accommoder nos volontés, qui sont presque toujours injustes & déréglées, à la sienne qui est toujours équitable ; nous voulons accommoder la sienne aux nôtres. Nous le prions, mais c'est lorsqu'une pressante nécessité nous sollicite à l'invo-

quer. Nous nous réjouissons en lui, mais c'est lorsqu'il nous favorise & qu'il nous console. Nous bénissons sa miséricorde & sa bonté, mais il faut pour cela qu'il bénisse nos désirs & nos entreprises. Cette piété m'est suspecte & me paroît intéressée. Pour faire connoître à Dieu que je l'aime, il faut montrer que je l'aime gratuitement, & je ne puis le montrer, que dans le temps de l'adversité & des afflictions de la vie.

On peut aimer Dieu dans les biens qu'il nous fait, ou dans les maux qu'il nous envoie. Recevoir avec joie les bienfaits, c'est le mouvement naturel de l'esprit & du cœur humain; mais acquiescer avec soumission à des ordres qui répugnent à nos inclinations & à notre goût, ce ne peut être que l'effet de cette charité *qui souffre tout, qui espère tout, qui supporte tout*. Il est juste d'aimer Dieu quand il nous fait part de ses dons; mais il est difficile de juger si on l'aime avec la pureté & le désintéressement nécessaire, lorsque tout succède & réussit selon nos désirs. Qui sait si c'est nous qui voulons ce que Dieu fait, ou si c'est Dieu qui fait ce que nous voulons? Qui sait si c'est sa Providence qui nous touche, ou notre amour propre qui nous flatte? Qui jugera si notre cœur est plus sensible à la jouissance du bien qu'il reçoit, qu'à la bonté de celui qui le donne; & si nous ne disons pas, comme disoient autrefois ces hommes intéressés dans un Prophète : *Dieu soit loué, parce que nous sommes devenus riches*. S'il étoit moins bienfaisant lui serions-nous aussi soumis? & lui offririons-nous notre encens d'aussi bon cœur, s'il ne nous donnoit lui-même ses biens libéralement? Il y a sujet de douter si c'est pour Dieu, ou si c'est pour nous, que nous le servons. Nous ne connoissons pas nous-mêmes les dispositions de nos propres cœurs, & nous pouvons nous appliquer ces paroles que le démon disoit de Job : *Est-ce gratuitement que nous craignons Dieu?*

1.Cor.13.

Benedictus Dominus, divites facti sumus. *Zach.*11.

Numquid Job frustra timet Deum. *Job.* 1.

Mais louer Dieu dans l'adversité, lui être fidelle lorsqu'il nous afflige, adorer sa volonté lorsqu'elle est contraire à la nôtre, & lui dire comme Jesus-Christ : *Non pas comme je veux, mais comme vous voulez*; c'est la preuve la plus certaine d'une fidélité constante. La nature n'y peut avoir aucune part, parce qu'elle répugne à souffrir dans toutes ses parties : l'amour propre ne s'y peut mêler, parce que rien n'y peut flatter sa délicatesse. C'est donc la seule charité qui

Non quod ego volo, sed quod tu. *Marc.*14. *1.Cor.*12.

agit dans les afflictions & dans les peines. Quelles sources, Chrétiens, vous ouvrai-je, de consolations spirituelles? Vous traînez des jours languissans, & vous sentez affoiblir les restes chancelans d'une santé désespérée. Si votre patience ne s'affoiblit point; si malgré vos afflictions, vous offrez sans cesse ce reste de vie au Seigneur, vous l'aimez, & vous devez attendre de lui la couronne de justice qu'il a promise à ceux qui l'imitent.

Vous faites depuis long-temps un plan de fortune honnête, proportionné à votre esprit & à votre état pour établir votre repos sans troubler celui des autres; l'affaire est prête à réussir; un ami ne vous y sert pas; un envieux y met obstacle: si vous pardonnez chrétiennement le tort qu'on vous fait; si vous vous remettez sans murmure dans cet état de médiocrité, dont vous étiez prêt de sortir; si vous adorez avec respect la Providence qui vous y retient; croyez-moi, votre charité est éprouvée, & votre vertu a de quoi vous consoler de votre malheur. Vous avez un fils qui fait tout votre soin & toute votre espérance: Dieu vous l'a donné, & vous l'avez élevé dans sa crainte; il est déjà l'exemple de ceux de son âge, & vous le regardez, comme devant être l'honneur de votre Maison, & l'appui de votre vieillesse; la mort vous le ravit, peut-être même entre vos bras. Si vous donnez des justes bornes à votre douleur, si vous en faites un sacrifice volontaire; & si malgré tous les sentimens de la chair & du sang, vous adorez la main invisible qui vous blesse, jetez-vous au pied des Autels, rendez à Dieu des actions de grâces, vous êtes assuré que vous l'aimez.

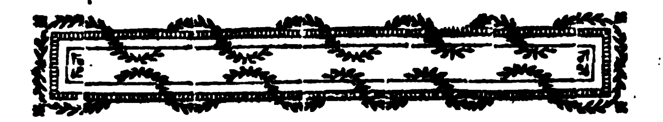
Non-seulement l'adversité nous éprouve à l'égard de Dieu, elle nous éprouve encore à l'égard de nous-mêmes, en nous faisant connoître ce que nous avons de défauts, ou ce que nous avons de vertu. Elle fait l'essai de notre lâcheté ou de notre courage, dans des actions difficiles. L'homme, selon Saint Augustin, est un composé de grandeur & de bassesse. D'un côté il retient encore au fond de son cœur, un instinct secret de la noblesse de sa création, & de sa première origine, qui l'entretient dans sa présomption & dans son orgueil: de l'autre, il ressent en lui-même les effets d'une corruption naturelle, qui le porte au mal presque malgré lui; & qui le jette dans l'abattement & le désespoir. Ces deux retours qu'il

fait sur lui-même, lui donnent des sentimens bien différens de sa condition & de son état. Tantôt il croit tout pouvoir, & il présume de ses forces; tantôt il sent qu'il ne peut rien, & gémissant sous le poids de sa foiblesse, il se perd dans les grandes entreprises, & succombe même dans les petites. Dieu, par l'adversité, nous tire de ces deux états dangereux. Il nous fait sentir notre foiblesse, & il nous humilie; il nous fait sentir le pouvoir de sa grâce, & il nous console. Tel se croyoit détaché des biens du monde, qui vient à connoître par la douleur qu'il a de les perdre, le plaisir qu'il avoit de les posséder. Tel se croyoit capable de tout souffrir pour la Religion, qui renonce à tous les devoirs de la piété, par la seule crainte qu'il a du reproche d'un homme mondain, ou de la raillerie d'un libertin. C'est alors, que se découvre en nous-mêmes le fond de corruption qui réside en nous. Mais c'est alors aussi que l'esprit se manifeste, lorsqu'il réprime nos vengeances, lorsqu'il rallume nos tiédeurs, lorsqu'il nous encourage dans nos craintes, lorsqu'il nous inspire dans nos incertitudes, lorsqu'il nous assiste dans nos tentations, lorsqu'il nous fortifie dans nos douleurs, & qu'il nous fait dire avec l'Apôtre, *que notre vertu se perfectionne dans l'infirmité &* 2.Cor.12 *que nous ne sommes jamais plus forts que lorsque nous sommes infirmes.*

Ce sont, SIRE, les grâces que Dieu vous fait lorsqu'il vous donne dans vos malheurs la tranquillité de la soumission, & le mérite de la constance. Les Rois sont les images de la grandeur & de la majesté de Dieu. Vous l'êtes, SIRE: mais vous voulez porter encore le caractère de la douceur & de l'humilité de J. C. On a souvent loué cette partie de votre courage, qui vous a fait vaincre vos ennemis; & nous louons encore plus celle qui vous porte à leur pardonner. Vous avez su monter sur le Trône, & y soutenir les droits de celui par qui vous régniez; & ce qui vous est plus glorieux, vous avez su même en descendre, pour la gloire de J. C. & pour la défense de son Eglise. Vous n'avez pas cru que ce fût assez pour votre zèle, de consacrer par vos vertus les Couronnes que vous portiez, vous les avez jetées au pied de l'Agneau, à l'exemple de ces Rois de l'Apocalypse; & comme si c'étoit peu pour votre zèle d'être l'appui & le protecteur de la Religion, vous avez voulu en être encore la victime. Nous vous voyons tous les jours avec admiration, aux pieds des Autels, renouveler ce sa-

crifice, recueilli en vous-même; plus digne de respect sous ces voiles de l'humiliation, que dans tout l'éclat de votre puissance; & plus grand, lorsque prosterné devant Dieu, vous méditez sa sainte Loi, que lorsqu'au milieu de votre gloire vous donniez la Loi vous-mêmes à vos peuples. Après avoir rendu à Dieu de si grand hommages, & donné au monde de si grands exemples, veuille le Seigneur que vous servez avec tant de fidélité, vous rendre les Couronnes qui vous sont dues, & que vous méritez de porter sur la terre, & vous préparer celle que vous porterez un jour dans l'éternité, que je vous souhaite. *Au Nom du Père, & du Fils, &c.*





# PREMIER SERMON

*Prêché à l'ouverture des États de Languedoc, dans l'Eglise Cathédrale de Nîmes, en 1688.*

Fraternitatem diligite, Deum timete, Regem honorificate.

*Aimez vos Frères, craignez Dieu, honorez le Roi.*

Au *chap. II.* de la première Epître de S. Pierre.

MONSEIGNEUR,*

** L'Evêque célébrant Pontificalement.*

A quel deſſein, MESSIEURS, êtes-vous appelez ici, & quelle penſez-vous que ſoit la fin de vos aſſemblées ? Eſt-ce pour ſuivre ſans réflexion les Lois & les coutumes du pays, & pour donner au public un ſpectacle pompeux de cérémonies Eccléſiaſtiques & ſéculières ? Eſt-ce pour impoſer à votre gré un tribut, que la néceſſité des temps contraint d'exiger, & que votre affection rend volontaire ? Eſt-ce pour exercer votre autorité, en tenant en ſuſpens les craintes & les eſpérances d'une province attentive, dont vous réglez les intérêts ? Eſt-ce pour ſe revoir tous les ans, & ſoulager par les douceurs d'une ſociété polie & nombreuſe, l'ennui d'un triſte ſéjour de province ? Eſt-ce pour étaler ce que le monde a de grandeur & de vanité aux yeux d'un peuple humilié par ſes diſgraces ? Eſt-ce pour recueillir le fruit de vos ſoins & de vos travaux politiques ?

Ames chrétiennes, votre foi vous élève sans doute au-dessus de ces vues humaines & intéressées. L'Esprit Saint que vous invoquez pour attirer ses bons conseils & ses inspirations salutaires : cette foule de Saints Pontifes qui viennent de porter ou de suivre l'Arche de la nouvelle alliance, versant ses bénédictions dans l'enceinte de nos murailles : ce Temple où s'exhale l'encens de vos Oraisons : cette Chaire, où vous m'ordonnez d'annoncer aujourd'hui les vérités Évangéliques : cette Hostie pure & sans tache, prête à immoler sur l'Autel, pour purifier vos cœurs & vos consciences : ce vénérable silence qui accompagne les Saints Mystères, & tout ce pieux appareil du redoutable Sacrifice, me font voir que vous travaillez, non-seulement au bien public, mais encore à la sanctification de vos ames, & que le soin de votre salut vous touche plus que celui de vos affaires.

*Messe du Saint Esprit.*

*Procession solennelle où l'on porte le S. Sacrement.*

Je viens donc recueillir ici nos devoirs envers le prochain, envers Dieu, envers le Prince. Dispensez-moi, MESSIEURS, de louer en ce lieu, que Dieu remplit tout entier de sa Majesté, des hommes qu'on ne sauroit assez louer, en tout autre. Je m'attache aux règles de mon ministère. L'encens qu'on prend sur les Autels ne doit brûler que pour le Seigneur. Devant le trône de l'Agneau, il ne se chantoit qu'un cantique ; & quoiqu'il fût environné d'une troupe de grandes ames, dont les vertus étoient non-seulement connues, mais couronnées, on n'y disoit que ces paroles : *Salut, honneur, vertu, gloire à Dieu & à l'Agneau.* Prions-le qu'il règle nos pensées, qu'il épure nos intentions, & qu'il répande sur nous ses lumières & ses grâces par l'intercession de la Vierge, qui en fut remplie, quand l'Ange lui dit, AVE MARIA.

*On avoit accoutumé de faire l'éloge de plusieurs personnes.*

*Apoc. 7.*

C'EST une maxime constante dans la morale Chrétienne, qu'*en tout* ce que nous faisons, *Dieu doit trouver sa gloire.* Dans les affaires, même temporelles, il faut agir par des principes & des motifs spirituels. Au travers des choses visibles, il faut voir & comprendre les choses invisibles de Dieu ; & le Chrétien & le Citoyen étant unis & inséparables dans le Royaume de Jesus-Christ, comme remarque saint Augustin, il doit consacrer ses actions, du moins par ses intentions, & ramener les usages du monde aux fins de la Religion. Vous le savez, MESSIEURS : l'Eglise & l'Etat rou-

Ut in omnibus honorificetur Deus. 1. Petr. 4.

lènt sous les Lois d'une providence commune. La même main toute-puissante soutient les trônes & les Autels. Le même Esprit de vérité, qui dit à Pierre : *Je bâtirai sur toi mon Eglise, & les portes d'enfer ne prévaudront jamais contre elle*, a dit à David : *J'affermirai ton règne* malgré les efforts de tes ennemis. La royauté & le sacerdoce s'entretiennent par de mutuelles correspondances ; & quoique ces deux Puissances dans le gouvernement ne doivent jamais entreprendre l'une sur l'autre, dans les actions, elles doivent être mêlées, afin qu'à mesure que la prudence règle le repos public, la charité sanctifie, & procure la félicité éternelle. C'est dans cetre vue que je viens vous représenter vos obligations Chrétiennes, & vous montrer que vous devez assister dans vos assemblées : *Matth. 16.* *2. Reg. 7.*

1°. Avec un esprit de charité & de compassion pour vos Frères. **Division.**

2°. Avec un esprit de crainte à l'égard de Dieu.

3°. Avec un esprit de soumission pour le Roi.

Voilà tout le sujet de ce discours si vous m'honorez de vos attentions.

**I. PARTIE.**

DIEU ne recommande rien tant dans ses Ecritures, que la miséricorde & la compassion pour les pauvres & pour les malheureux. Tantôt il en fait un commandement : *Exercez votre miséricorde & vos compassions, chacun envers vos Frères*; fondé sur ce qu'ayant une nature commune, susceptible des mêmes peines, exposée aux mêmes périls, sujette aux mêmes foiblesses, nous devons ressentir les misères & les infirmités les uns des autres : sur ce qu'étant entrés dans un même corps de Religion, régénérés par les mêmes eaux du Baptême, consacrés par les mêmes onctions, nourris du même Corps & du même Sang de Jesus-Christ, & animés de son même esprit, nous devons ce respect à la Religion, de nous assister mutuellement, *& de communiquer aux nécéssités des Saints*, comme nous avons communiqué à leur sanctification & aux grâces que Dieu leur a faites. Tantôt il en fait une béatitude Evangélique. Quoi de plus heureux en effet que d'expier ses péchés par un sacrifice facile de quelque peu de bien périssable, & d'attirer l'amour & la tendresse de Dieu même, par celle que nous aurons pour nos Frères. Mais en même temps il en fait une condition nécessaire pour le salut, déclarant qu'il n'assistera que ceux

Misericordiam & miserationes facite. *Zach. 7.*

Necessitatibus sanctorum communicantes. *Rom. 12.*

Beati misericordes. *Math. 5.*

qui assistent les autres, & qu'il n'exercera point de miséricorde qu'avec ceux qui l'auront exercée envers leurs Frères ; munissant ainsi, dit saint Leon, l'autorité du précepte de la menace du châtiment, & de la vue de la récompense ; & se proposant lui-même, comme la forme de ce qu'il commande, & comme le prix de celui qui l'exécute.

Or si la charité & la compassion pour les peuples est une vertu toujours nécessaire, parce que les sujets de l'exercer sont continuels, combien davantage doit-elle l'être en ce temps où le torrent des passions humaines semble inonder & couvrir toute la face de la terre ; où le flambeau de la discorde s'allume de toutes parts ; où se forme un orage presque universel, que Dieu seul, à qui les flots & les vents obéissent, pourra calmer ; où les Princes les plus pieux aiment mieux troubler le repos d'Israël, que d'éteindre la race des Amalécites ; où la religion même semble se liguer avec la haine, l'envie, & la fureur de nos Adversaires ; & où nous voyons tant de mains ennemies qui nous menacent, & le dirai-je, hélas ! une main paternelle qui nous frappe ?

*Innocent XI.*

Il est vrai que les nations ont beau frémir & méditer des choses vaines : que les Puissances ont beau s'assembler contre l'oint du Seigneur : que celui qui habite dans les Cieux, se jouera d'eux & de leurs desseins. Mais qui ne sait que les guerres les plus heureuses ne laissent pas d'être funestes, & que les victoires ne s'achètent ordinairement que par la perte des soldats, & par l'indigence des peuples ; c'est-à-dire par la vie des uns & des autres. Je dois donc vous dire aujourd'hui avec le Prophète : *Apprenez quel est le bien, & ce que Dieu demande de vous : rendre au prochain ce qui lui est dû, & s'attacher d'affection & de désir aux exercices de piété, & aux emplois de miséricorde ; & marcher devant Dieu avec crainte*, de n'avoir pas rempli sur ce sujet tous les devoirs & toutes les lois de la charité.

Utique facere judicium & diligere misericordiam, & sollicitum ambulare cum Deo suo. *Mich.* 6.

Le caractère que donne l'Apôtre saint Paul à ceux qui sont chargés du soin de quelque administration publique, c'est *la Sollicitude*, un esprit soigneux, & une application vive & fidelle à remplir tous les offices de leur état, parce que Dieu, qui est l'auteur de leur vocation, est le juge de leur conduite, & qu'ils ont un compte à rendre à sa justice, de ce qui leur a été commis par sa Providence. Or, MESSIEURS, il y a deux Ministères, l'un dans l'Eglise, l'autre

Qui præest in sollicitudine. *Rom.* 12.

dans l'Etat : l'un religieux, & l'autre civil ; qui sont plus importans & plus redoutables que tous les autres. L'un est la charge du salut des ames ; l'autre est la charge du bien public : l'un dispense les trésors du Ciel, qui sont le Sang, la Grâce & les souffrances de Jesus-Christ, le Sauveur des hommes ; l'autre dispense ceux de la terre, je veux dire le sang de la veuve & de l'orphelin, les fruits du travail & de la sueur des pauvres, qui sont les images de Jesus-Christ sur la terre. Quelle innocence & quelle pureté de cœur ne doit-on pas avoir dans l'un & dans l'autre de ces ministères.

Mais je m'arrête à ce dernier, & je dis qu'il n'y a rien de si sacré dans la république que ce sang du peuple, qui va, pour ainsi dire, couler jusques dans les veines de l'Etat, pour lui donner la force de soutenir le faix de la guerre : qu'il n'y a rien de si précieux que ces richesses publiques, qui, levées dans les provinces par petites portions, passent de main en main & vont s'accumuler auprès du trône, comme l'héritage de l'empire, pour servir à l'exécution des desseins utiles & glorieux à la couronne ; qu'il faut par conséquent n'y toucher qu'avec respect, & ne lever de ce bien public, qu'autant qu'il convient à la nécessité publique.

L'Ecriture-Sainte nous ordonne, tantôt de traiter les pauvres avec équité & avec justice, & de ne leur point imposer de fardeau qui soit difficile à porter ; de les ménager comme la prunelle de l'œil, & d'ouvrir nos entrailles à ces malheureux, qui n'ont reçu de la substance de ce monde, qu'autant qu'il en faut pour prolonger une vie, ou plutôt une patience qui leur est à charge ; & que la Providence divine semble avoir abandonnés à la miséricorde des hommes. Tantôt elle nous commande d'avoir pitié de ces mercénaires, qui n'ont que leurs mains pour leur héritage ; & qui vivant de leur travail, dont on leur fait souvent, par d'injustes retardemens, mendier & presque acheter le salaire, usent leurs corps en les fatigant, & payent à la lettre, la peine du premier péché, en mangeant leur pain à la sueur de leur front & de leur visage. Tantôt elle nous avertit qu'il faut honorer l'agriculture & ceux qui l'exercent, comme les restes de l'innocence de nos premiers Pères, qui portant le poids du jour & de la chaleur, loin des vices, que le commerce du monde inspire, passent leur vie dans la pauvreté, & nous procurent l'abondance.

*Psal.* 71.

*Eccli.* 7. & 34.

Rusticationem creatam ab Altissimo. *Eccli.* 7.

C'eſt dans cette vûe, que par une charité tendre & prudente, vous entrez dans les intérêts, & dans les beſoins de cette province, qui ſe ſoutient & s'affoiblit auſſi par ſon zèle. C'eſt à vous à prendre en main la balance du Sanctuaire, pour peſer ce que la néceſſité exige, & ce que la charité demande; ce que vous devez à Céſar, comme tributaires de ſa puiſſance, & ce que vous devez à Dieu, comme redevables à ſa juſtice; ce que la raiſon veut que vous laiſſiez à la commodité des particuliers; ce que la politique veut que vous deſtinez au ſalut public. C'eſt à vous qui venez ici, comme ces hommes ſages & déſintéreſſés, reconnus tels chacun dans leur tribu, que Moyſe choiſit autrefois, pour régler les affaires d'Iſraël; c'eſt à vous, dis-je, à diſcerner la cauſe du pauvre, à ménager le ſang du peuple, pour ainſi dire, goutte à goutte; à proportionner ſes devoirs, non pas à ſes déſirs qui ſont infinis, mais au peu de force qui lui reſte; à rendre le joug qu'il porte auſſi aiſé, s'il ſe peut, qu'il eſt volontaire, & à compatir du moins aux peines que leur ſoumiſſion n'empêche pas de ſentir, & que les conjonctures fatales du temps ne vous permettent pas de lui épargner.

*Deut.* 1.

Car la charité doit être ſenſible & compatiſſante, pour être ſincère & véritable. Job ſe glorifioit *que la compaſſion étoit née avec lui, & croiſſoit avec lui dès ſon enfance.* Soit que ce fût la bonté de ſon naturel, ſoit que ce fût un preſſentiment de ſes misères à venir, plus il voyoit de malheureux, & plus ſon cœur s'attendriſſoit ſur les malheurs. Dieu nous commande par ſon Prophète la miſéricorde & les compaſſions. Il ſuppoſe que nous avons pluſieurs eſpèces de tendreſſe, & pluſieurs cœurs pour le prochain; ſoit pour aſſiſter les néceſſiteux; ſoit pour ſoutenir ceux qui pourroient le devenir; ſoit pour conſoler les affligés; ſoit pour ſecourir les infirmes. Car la charité, dit ſaint Auguſtin, eſt ſuſceptible de toute ſorte de paſſions. Pour les diſgraces & les ſouffrances d'autrui, elle a ſes troubles & ſes inquiétudes. Pour les dangers qu'elle prévoit, elle a ſes appréhenſions & ſes craintes. Pour les misères qu'elle connoît, elle a ſes chagrins & ſes triſteſſes; & comme la grâce de Dieu a pluſieurs formes pour guérir nos foibleſſes & nos infirmités ſpirituelles, la charité de Dieu a différentes miſéricordes pour compatir à toutes les peines & à toutes les afflictions temporelles.

Ab infantia mea crevit mecum miseratio, & de utero matris meæ egreſſa eſt mecum. *Job.* 41.

Outre

Outre cette tendresse de nature & de religion, il y a encore une charité de patrie, & pour ainsi dire, de province, qui doit vous unir plus étroitement pour le bien des peuples qui sont commis à vos soins, & dont vous avez les fortunes entre les mains. Jesus-Christ même a bien voulu se prévaloir de cette considération. Lorsqu'un peuple infini, entraîné par l'attrait de ses vérités, & par la force de sa parole, après l'avoir suivi trois jours dans le désert, étoit tombé dans la disette, & presque dans la défaillance, à qui s'adresse-t-il pour les assister ? Non pas à Pierre, quoiqu'il eût reconnu son zèle, & qu'il eût éprouvé son amour. Non pas à Jean, quoiqu'il l'honorât de son amitié, & qu'il le remplît de ses lumières; mais à Philippe. La raison de cette préférence, c'est, disent quelques Pères, que Philippe étoit de la même contrée, & qu'il étoit à croire qu'étant né sous un même Ciel, ayant été nourri dans la même terre, ayant respiré le même air, l'humanité de la nature se joignant à la charité de la patrie, il s'intéresseroit plus vivement à les secourir.

Mais, que dis-je, MESSIEURS, veux-je, en vous inspirant cet amour tendre pour les peuples, refroidir dans vos cœurs ce zèle ardent que vous avez pour le salut de l'Etat, & pour la gloire de votre Prince ? A Dieu ne plaise, que j'arrête de si saintes & de si louables intentions. Je sai qu'il faut lui aider par des contributions, même abondantes, à soutenir le poids d'une Couronne, contre laquelle, quoique vainement, s'élèvent tant de Nations conjurées. Je sai que chacun doit au salut public une portion de son héritage : que nous appartenons à la patrie; & que c'est être ménager que d'être libéral en cette occasion. Je sai que la nécessité de nous défendre de nos ennemis, touche plus le Roi, que le plaisir qu'il a d'en triompher; qu'il en coûte plus à son cœur de nous demander ces secours extraordinaires, qu'il n'en coûte au nôtre de les accorder, qu'il ne se sert du bien & de la vie de ses sujets, que pour la conservation de ses sujets mêmes; & qu'il ramasse près de lui toutes les forces de son peuple, comme le cœur attaqué attire à soi le sang des autres membres, pour le salut de tout le corps.

Je dis seulement qu'il faut, pour être charitables, connoître les nécessités du prochain & en être touché quand on les connoît. Vous ne pouvez les ignorer, MESSIEURS : com-

bien de sortes de malheureux s'offrent à vos yeux dans le cours de vos Assemblées ? Combien de sollicitations & de prières pour préparer les voies du cœur, & pour le rendre secourable ? Combien de pauvretés que la honte voudroit couvrir, & que la souffrance force à produire ? Votre ame s'amollit-elle, s'endurcit-elle à la vue de tant de pitoyables objets ? On vous représente tous les ans que la Province est languissante ; que ses charges augmentent, & que ses forces diminuent ; que nos villes ne sont plus ni si riches, ni si peuplées ; que leurs habitans ont perdu, non-seulement leurs biens, mais encore leur industrie ; que ceux qui faisoient des aumônes particulières sont à la charge des charités publiques ; qu'après plusieurs années stériles, il en vient à peine une, qui ne répond pas encore aux espérances qu'elle avoit données. Il est à craindre qu'à force d'ouïr de telles plaintes, vous n'en soyez moins touchés ; que ces tristes vérités ne passent pour des exagérations officieuses, & que vous n'écoutiez ces relations comme des restes d'une ancienne liberté, & des priviléges de la coutume.

Il faut du moins être émus de compassion, & pouvoir dire avec le saint homme Job : *Je pleurois autrefois sur celui qui étoit affligé, & mon ame étoit tendre & compatissante envers le pauvre.* La Théologie nous enseigne qu'en Dieu il y a une miséricorde d'effet ou d'action, par laquelle il soulage nos peines, il guérit nos infirmités, il pardonne nos fautes, il donne ses grâces, qui sont les effets de son infinie charité : mais qu'il n'a point cette miséricorde de tendresse & d'affection. Comme il est le centre du repos & de la paix, il n'est pas sujet à nos émotions, il ne s'attriste point, il ne compatit point, il ne s'afflige point à la vue de nos misères. Mais depuis que Dieu s'est fait homme, il a acquis une miséricorde de pitié & de compassion ; il s'est attendri sur le peuple ; il a pleuré sur Jérusalem ; il s'est ému & troublé sur le Lazare : & c'est avec raison que l'Apôtre nous avertit : que *nous n'avons pas un Pontife, qui ne puisse compatir à nos infirmités*, & que nous avons droit de lui dire avec le Prophète Isaïe : *Où est, Seigneur, la multitude de vos entrailles ?* L'homme, au contraire, a naturellement le sentiment de pitié, mais il n'a pas le pouvoir du secours. Il est infirme avec les infirmes, & il ne sauroit guérir leur infirmité ; il est foible avec les foibles, & il ne sauroit fortifier leur foiblesse ; il est

Quondam flebam super eo qui afflictus erat, & compatiebatur anima mea pauperi. *Job.* 30. 20.

*Marc.* 8. *Luc.* 19. *Joan.* 11.

Non habemus Pontificem qui non possit compati, &c. *Hebr.* 4.

Ubi est

attendri sur les malheureux, & il ne sauroit réparer leur malheur. Mais étant uni à Dieu en Jesus-Christ & par Jesus-Christ, non-seulement il est capable de compassion, il devient encore capable de secours.

multitudo viscerum tuorum, Domine? Isai. 63. 15.

Ainsi, MESSIEURS, votre compassion doit être effective. L'Ecriture Sainte condamne la dureté de ceux qui, pourvus des biens & de la substance de ce monde, ferment leurs entrailles au malheureux, pour l'abandonner à son indigence & à son malheur. Elle condamne aussi la charité imparfaite de ceux qui, par les sentimens naturels d'une pitié infructueuse & passagère, renferment, pour ainsi dire, les pauvres dans leurs entrailles, sans se mettre en peine de les soulager au-dehors, par les consolations & par les assistances nécessaires. La miséricorde, dit saint Augustin, ne se contente pas de plaindre, elle aime encore à secourir. La tendresse n'est rien, si elle n'est suivie du bienfait; & comme il n'est pas permis de retenir en injustice la vérité dans son esprit, lorsqu'il s'agit d'instruire & d'éclairer les ignorans, il n'est pas aussi permis de retenir en injustice la charité dans notre cœur, lorsqu'il est temps de secourir des misérables.

Peut-être direz-vous, MESSIEURS, qu'il y a trop de plaintes & trop de besoins; que c'est au public à s'intéresser pour le public, & que la Province a des fonds suffisans pour tous ceux qui lui demandent ses assistances. Elle ne gémit déjà que trop sous le poids des charges & des tribulations publiques, cette malheureuse Province. Voulez-vous la charger encore des obligations que Dieu vous impose, au lieu de contribuer de vos propres biens dans les nécessités qui vous sont connues? Que ne souffrez-vous donc qu'elle réduise, ou pourquoi ne réduisez-vous vous-mêmes en aumônes les avantages qu'elle vous fait? Ne savez-vous d'autres moyens d'assister les pauvres, que celui d'appauvrir ceux qui ne le sont pas encore? Donnez, donnez de votre abondance.

Dieu ne se paye pas du fonds de ces charités étrangères; il nous commande dans l'Ecriture de *l'honorer de notre substance*. Il veut que nos victimes soient choisies dans nos troupeaux, & que nos miséricordes soient formées dans notre sein. Il rejette ces aumônes que la justice reproche à la charité, qui causent de nouvelles misères, en assistant les misérables; & qui réjouissant les uns, à cause du bien qu'on leur fait, affligent les autres, à cause du bien qu'on leur ôte.

Honora Dominum de tua substantia. Prov. 3.

Il faut, dit saint Gregoire, se dépouiller d'une partie de ce qu'on possède, ne point donner par charité ce qu'on arrache par violence, & faire enfin des œuvres de miséricorde pour racheter ses péchés, & ne pas commettre des péchés, pour faire ensuite des œuvres de miséricorde.

Que si vous trouvez que vos biens ne suffisent pas pour des usages charitables, ménagez-les avec prudence; retranchez un peu de ce luxe qui fait trembler vos créanciers, & qui ruine votre famille. Cherchez plutôt à vous rendre utile, qu'à paroître agréable aux yeux de vos frères; & qu'une sainte simplicité vous fasse épargner pour eux, ce qu'une ingénieuse vanité vous fait trouver mille moyens de dissiper. Retranchez un peu de ce jeu, où l'ame flottant entre le désir, l'espérance & la crainte, est souvent également agitée, & par les passions qu'elle ressent au-dedans, & par celles qu'elle veut cacher au-dehors. Songez que vous abusez en jouant des dons de Dieu, pour en faire le jouet des hommes; que vous sacrifiez à la fortune les bienfaits de sa Providence; & que vous perdez tout ensemble, & le temps qu'il vous a donné pour acquérir l'éternité, & le bien qu'il vous a donné pour exercer ses miséricordes. Enfin, craignez Dieu; c'est la seconde Partie de ce Discours.

II. Partie

Quand nous parlons de la crainte de Dieu, Messieurs, nous n'entendons pas cette crainte basse & servile, qui fait qu'on fuit devant sa face, qu'on tremble au seul nom de ses jugemens, & qu'on ne marche dans ses voies que lorsqu'on y est comme entraîné par l'appréhension & par les menaces de sa justice. Cette crainte est quelquefois nécessaire: *Seigneur, percez ma chair de votre crainte*, disoit le Roi Prophète. C'est la première disposition que Dieu introduit dans une ame: c'est la brèche par laquelle il entre par une heureuse violence dans les cœurs les plus endurcis. *S'il n'y a point de crainte*, dit saint Augustin, *par où entrera la charité?* Un pécheur ne parviendra jamais à l'amour: il jouira sans trouble & paisiblement du fruit de ses pernicieuses délices. Il vieillira dans ses mauvaises habitudes, & n'étant point touché de la justice de Dieu, il mourra sans regret & sans repentir, pour être l'objet éternel de sa vengeance.

Confige timore tuo carnes meas. *Ps.* 118. 120.

Si nullus timor non est, quâ intret charitas. *S. Aug.*

Mais il y a une crainte louable, sainte, qui demeure jusqu'à la fin des siècles, qui nous apprend *à louer & à aimer celui que nous craignons*; qui ne se plairoit pas au péché, quand

Qui timetis Dominum,

on lui promettroit l'impunité, qui est produite par la Foi; qui s'attache à la justice; & qui, mêlée de sollicitude & de confiance, inspire l'humilité, invite à la prière, prévient les tentations & excite la vigilance. La charité & la crainte sont deux motifs & deux principes de nos actions; l'une a plus de noblesse, & l'autre plus de sureté. L'une rassemble les vertus, l'autre éloigne & chasse les vices, l'une s'établit dans le cœur, l'autre en garde les avenues. La charité règne dans l'ame, & la crainte au dehors veille au repos de la charité, & la met à couvert des insultes de la convoitise. landate eum. Ps. 21. 24.

Craindre Dieu, aimer Dieu, c'est donc le culte & la religion de toute sorte de Chrétiens. L'Esprit divin commande ces deux vertus indifféremment: il dit aux pécheurs: *Aimez le Seigneur*: il dit aux justes: *Craignez le Seigneur*; pour marquer qu'il faut à l'amour de l'inquiétude, qu'il faut à la crainte de la confiance; & que ce mélange est le caractère de la sagesse & de la piété chrétienne. Abraham posa sa tente, & dressa un Autel au Seigneur, entre Béthel & Haï, comme il est rapporté dans la Genèse, qui signifient l'amour & la crainte; Gen. 12. pour nous apprendre que nous devons fonder notre salut sur les confins, pour ainsi dire, de ces deux vertus: & pourquoi pensez-vous que Dieu ait si souvent ordonné, dans l'ancienne Loi, que pour l'expiation des péchés, on lui offrît des tourterelles? Manquoit-il d'oiseaux plus nobles & plus dignes de lui être sacrifiés? des aigles qui volent jusqu'au ciel, qui, d'un intrépide regard, vont braver le soleil & ses lumières, auroient été des victimes plus convenables à l'humiliation du pécheur & à la Majesté de Dieu. Pourquoi choisir des tourterelles, qui errent deux à deux dans les solitudes, qui s'envolent au moindre bruit, qui gémissent de leur absence? C'est, dit Clément Alexandrin, que ces oiseaux timides & fidelles sont le symbole, & de la crainte que l'homme doit avoir après le péché, & de l'amour qu'il doit avoir pour celui qui le lui pardonne.

Mais qu'il est difficille de garder ce tempérament! Les uns ont une confiance sans crainte, & ce sont les présomptueux; les autres une crainte sans confiance, & ce sont les foibles. Les premiers, sont ceux qui se flattent toujours, & qui se reposent de leur salut sur la miséricorde de Dieu, non par une espérance qui naisse de la charité, mais par la bonne opinion d'eux-mêmes, produite par l'a-

mour propre. Ils se croient avancés dans la perfection, & s'évanouissent dans leurs pensées. Ils ne veulent nourrir leur dévotion que de consolations & d'espérances. La considération de la mort, des jugemens, de l'éternité, sont pour eux des méditations trop grossières. Il leur faut des spiritualités plus délicates : ils envisagent Dieu comme Père, & ils croient n'avoir rien à faire avec lui comme Juge. Sur ce prétexte, ils s'établissent dans une fausse paix, & se repaissent des idées d'une miséricorde imaginaire. Comme ils ne sont pas touchés de Dieu, ils tombent dans des relâchemens insensibles ; & disant toujours qu'il faut aimer Dieu, non-seulement ils ne l'aiment pas, mais encore ils se dispensent de le craindre.

2.Cor. 9. Les seconds, sont ceux qui ne font le bien que *par nécessité & avec tristesse*, comme parle l'Apôtre. Une des plus grandes tentations, dit Saint Augustin, n'est pas celle des plaisirs, c'est plutôt celle de la crainte, parce que cette crainte nous empêche d'entrer dans les voies de la vertu, où nous trouverions des douceurs, qui nous feroient mépriser celles du monde. De-là vient qu'on regarde la dévotion comme une source d'amertume ; qu'on se scandalise des gens de bien, dès que leur gaieté paroît au-dehors ; qu'on prend leur recueillement & leur modestie pour mélancolie. De-là vient qu'on ramasse toutes les austérités de la Religion pour s'en faire des difficultés, & qu'on aime même à entendre prêcher des maximes sévères qu'on n'a garde de pratiquer.

Grâces à Jesus-Christ, nous sommes en un temps, où non-seulement on souffre, mais encore on aime la vérité, & où un Prédicateur seroit écouté peu favorablement, s'il affoiblissoit les règles de la Religion, & s'il trahissoit l'honneur de son Ministère. Mais pourquoi se plaît-on tant à une morale sévère ? Est-ce pour se proposer des idées de perfection qu'on ait quelque dessein de suivre ? Est-ce pour s'animer & pour confondre sa lâcheté, par l'image de cette ancienne & pure vertu, qui régnoit au temps de nos pères ? Est-ce pour entretenir l'humilité, par la disproportion qu'il y a entre notre relâchement & leur ferveur, dans la pratique de l'Evangile ? Non, non, c'est pour avoir le plaisir d'entendre une doctrine de perfection à laquelle on ne se croit pas obligé. C'est pour justifier sa paresse par un pré-

texte d'impuissance, & pour se faire dans son esprit & dans son cœur une frayeur, ou pour mieux dire, un désespoir volontaire de la vertu. Craignez le Seigneur, dit Saint Augustin, mais espérez en sa miséricorde : voyez la perfection de sa Loi, mais attendez de lui le secours nécessaire pour l'accomplir, & pensez que vous vous réjouirez en lui.

Ce n'est pas, MESSIEURS, que sa crainte ne doive être la règle de nos actions, l'Ecriture Sainte nous en fournit trois motifs, la Puissance de Dieu, la Science de Dieu & la Justice de Dieu. La Puissance de Dieu : *Qui est-ce qui ne vous craindra point, ô souverain Maître des nations ?* disoit le Prophète. Celui qui voit d'un coup d'œil le monde de l'un à l'autre bout, disoit le saint homme Job, qui pèse les vents, & suspend les eaux avec poids & avec mesure, voulut parler à l'homme, lorsqu'il régloit d'une main toute-puissante, le cours de la Nature, & qu'il donnoit la loi aux pluies, aux foudres & aux tempêtes : & que lui dit-il : *Il dit à l'homme : Voilà que la crainte de Dieu est la véritable sagesse.* Vous, qui par votre faste & par votre orgueil, semblez vouloir marcher sur la tête des autres hommes : Vous, qui absorbez le bien des particuliers par des prêts usuraires, & par des extorsions violentes : Vous, qui savez prendre les conjonctures du temps & des affaires, pour troubler le repos des gens de bien, par des procès soutenus à force d'argent, & pour dépouiller d'anciennes familles de leurs biens héréditaires, pour en faire des dots, ou des titres honorables à la vôtre. Ecoutez, c'est Dieu qui parle : *La crainte du Seigneur est la véritable sagesse.* Ne vous flattez pas de vos autorités injustes & usurpées : respectez la puissance de Dieu, & humiliez-vous sous sa main toute-puissante si vous êtes sages.

Quis non timebit te, ô Rex gentium? *Jerem.* 10.

Dixit homini : Ecce timor Domini vera est sapientia. *Job.* 28.

Le second motif de la crainte, c'est la Science de Dieu, qui connoît tout, qui se trouve présent à tout. C'est la doctrine de Saint Paul dans son Epître aux Corinthiens, lorsqu'après avoir parlé de la sévérité des jugemens de Dieu, & de cette équité souveraine, par laquelle il examinera le mérite de nos actions, & rendra à chacun selon ses œuvres, il conclut en ces termes : *Connoissant*, comme nous faisons, *l'importance de craindre Dieu, nous tâchons d'y porter les hommes* ; & quelle raison pressante leur dit-il pour les persuader : *C'est*

Scientes autem timorem Domini, hominibus suademus : Deo autem manifesti sumus. 2. *Cor.* 5. 11.

*que nous sommes exposés à la connoissance & à la vue de Dieu.* *Ne savez-vous pas*, dit le Sage, *que ses yeux sont plus lumineux que le soleil qu'ils pénètrent dans les voies des hommes, dans la profondeur de l'abîme, & dans les parties les plus cachées*, & les plus secrètes *du cœur* ?

Et non cognovit quoniam oculi Domini multò plus lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum & profundum abyssi, & corda in absconditas partes. *Eccli.* 23. 28.

Il voit ces injustices qu'on cache avec tant de soin, & sous tant de voiles. Il lit dans le cœur ces haines secrètes qu'on couvre sous tant d'apparences de civilités affectées. Il découvre dans les plus sombres replis de la conscience, ces intérêts vifs, mais imperceptibles, qui comme d'invisibles ressorts, font mouvoir, pour ainsi dire, la machine des passions & des affaires humaines. Il entend ces médisances, qu'on n'ose débiter en public, & qu'on répand à l'oreille, & dans le sein d'un ami, contre les gens de bien, & contre les oints du Seigneur même. Il comprend toute la malice de ses railleries, qui renferment tout le poison de l'esprit, & qui sont d'autant plus cruelles qu'elles sont plus délicates & plus ingénieuses. Il est présent à ces assemblées, où l'on conspire contre le bien des particuliers ou du public. Craignez donc, MESSIEURS, ce Dieu juge & témoin de vos actions, & selon l'expression du Prophète, gardez-vous *de provoquer les yeux de sa Majesté.* Il ne dit pas le cœur, mais les yeux; pour marquer la crainte qu'on doit avoir d'offenser ce Dieu toujours présent & toujours juste.

Ut provocaret oculos majestatis ejus. *Isa.* 30.

Le troisième motif de notre crainte, c'est sa justice. Il seroit inutile de vous montrer ici, combien elle est terrible dans ses menaces, exacte dans ses recherches, sévère dans ses jugemens, rigoureuse dans ses punitions. Qui ne sait que la peine est inséparable du péché, que l'ordre & la discipline universelle demandent, que ceux qui s'en éloignent soient redressés; que cependant l'affreuse image des supplices n'arrête pas le débordement de l'iniquité; qu'un Roi de Babylone ayant fait allumer une fournaise, tous les peuples tremblans, fléchirent les genoux devant l'idole; & que Dieu ayant allumé des feux éternels, trouve si peu d'adorateurs ? Je me contente de vous dire, que si quelqu'un doit craindre cette justice, ce sont ceux qui ont en main l'intérêt des peuples, & qui disposent du bien des pauvres & des orphelins; *Dieu tout-puissant est auprès d'eux, & il jugera leur cause*, dit l'Ecriture.

Propinquus enim illorum fortis est, & ipse judicabit causam illorum. *Prov.* 23. 11.

Il y a une grande erreur dans le monde; c'est qu'on

fait moins de ſcrupule de diſpoſer des deniers publics, que de ceux des particuliers; cependant c'eſt le ſang & la ſubſtance du peuple, c'eſt la ſueur de leur viſage. Je le redis. Le bien des riches eſt ſouvent le fruit de leurs injuſtices. Le commerce & le trafic des villes eſt l'œuvre de l'homme; mais le bien de la campagne eſt l'œuvre de Dieu, & le bien du pauvre peuple eſt un bien ſacré, ce ſont des hommes conformes à Jeſus-Chriſt, parce qu'ils ſouffrent; dépendans de Dieu, parce qu'ils vivent de ſa Providence; patiens par profeſſion, doux & modeſtes par bienſéance, & humbles par néceſſité.

Cependant, MESSIEURS, quoique nous ayons tant & de ſi grands ſujets de craindre, la crainte de Dieu, dont nous devons être touchés, eſt-elle ſans ceſſe devant nos yeux? Ne nous arrive-t-il point comme à Jonas? Dieu l'envoie, il refuſe, il fuit, il s'embarque, l'orage gronde, les flots s'élèvent, le Ciel tonne, il eſt endormi, on l'éveille; on lui demande, *Qui es-tu? quel eſt ton métier?* Il répond: *Je ſuis Hébreu de nation, & je crains Dieu de profeſſion*; cependant il étoit fugitif, & rebelle aux ordres de Dieu. Que je demande à chacun de nous; Qui êtes-vous? *Je ſuis Chrétien.* Que faites-vous? *Je crains Dieu*: & cela dans le temps que nous nous éloignons de Dieu, que nous nous abandonnons aux tempêtes de ce monde, & que nous déſobéiſſons à ſes Lois. Voulez-vous connoître ſi vous craignez Dieu, jugez-en par ces règles de l'Ecriture.

Quis es? quod eſt opus tuum? Hebræus ſum, Deum cœli ego timeo. *Jonæ.* 1.

D'où vient que vous laiſſez vivre dans vos cœurs ces paſſions enracinées, ces péchés ſecrets, ces reſtes de vengeances cachées, ces mauvaiſes joies qu'y répand le mauvais commerce du ſiècle, ces injuſtices que vous méditez, ou que vous faites? Ne ſavez-vous pas que *la crainte de Dieu chaſſe le péché*? D'où vient que vous vivez dans une ſollicitude continuelle, inquiets, avides, empreſſés, courant après le faux-brillant d'une fortune imaginaire, après l'appât de quelque ſordide intérêt. Vous ne penſez pas que le Seigneur veille ſur vous; & *que rien ne manque à ceux qui le craignent*. D'où vient cette inſtabilité, cette foibleſſe de vos réſolutions & de vos déſirs, cette longue ſuite de chûtes & de rechûtes, votre conſcience qui vous ſollicite, votre cupidité qui vous entraîne, la voix de Dieu qui vous appelle, & le monde qui vous retient? *Si la crainte de Dieu ne vous ſoutient pas, votre Maiſon ſera renverſée.* D'où vient que vous êtes prudent en vous-mê-

Timor Domini expellit peccatum. *Eccli.* 1. 27.

Non eſt inopia timentibus eum. *Pſal.* 33.

Si non in timore Dei te-

mes, que vous raisonnez sur le précepte, que vous cherchez des adoucissemens & des excuses à vos péchés ? Vous avez oublié ce conseil du Sage : *Ne vous confiez point en votre sagesse, craignez Dieu.* D'où vient que vous menez un vie oisive ; des jours vides de bonnes œuvres ; de conversation en conversation ; de visite en visite, possédant votre ame en vain ; & perdant le trésor spirituel des grâces que Dieu vous présente ? Vous ne craignez pas Dieu : *Celui qui craint Dieu, fera le bien.* Pourquoi n'avez-vous pas la paix dans vos consciences, d'où vient que votre cœur est agité, que le monde y verse ses amertumes, que vous gémissez sous le poids des tribulations domestiques. *La crainte du Seigneur ne réjouit-elle pas le cœur ?* Voilà les effets salutaires de cette crainte. Le troisième conseil de l'Apôtre, c'est d'honorer le Roi.

III. PARTIE.

N'ATTENDEZ pas, MESSIEURS, que je vous représente ici les besoins de l'Etat, le mérite du Prince, les devoirs des sujets, qu'on vous a dignement expliqués, & que votre cœur équitable & fidelle vous fait sentir, & vous persuade plus fortement que nos paroles. Je n'ai qu'à me renfermer dans les bornes que la Religion m'a prescrites. Vous savez que ces hommes que la providence de Dieu a choisis, pour prendre sous lui la conduite de l'Univers, & que sa main toute-puissante a placés, comme parle l'Ecriture, sur la tête des autres hommes ; vous savez, dis-je, que les Rois ont trois qualités qui les distinguent, & qui les rendent vénérables. Un caractère qui les autorise, une onction qui les sanctifie, une puissance qui les fait craindre. Ce caractère, c'est-à-dire la dignité de leur vocation & de leur office, les rend nos supérieurs & nos maîtres : cette onction, qui est comme un mélange de royauté & de sacerdoce, les rend les pères de leurs sujets. Ce glaive ou ce droit de punir les méchans, & de récompenser les bons, les rend les juges & les protecteurs des peuples. Il faut donc honorer en eux cette souveraine grandeur par le respect & l'obéissance : reconnoître cette bonté par l'amour & par l'assistance dans les besoins ; & nous soumettre à cette puissance par la fidélité & par la crainte de sa justice.

L'Apôtre nous ordonne de les honorer, non-seulement par un sentiment extérieur de vénération & de respect, mais encore par un principe intérieur & de conscience & de religion. Le rang qu'ils tiennent, le titre qu'ils portent, le Dieu

meris te instanter, citò subvertetur Domus tua. *Eccl.* 27. 4.

Ne sis sapiens apud temetipsum, Deum time. *Prov.* 7. 7.

Qui timet Deum faciet bona. *Eccli.* 15. 1.

Timor Domini delectabit cor. *Eccli.* 1.

Ego dixi Dii estis.... *Psal.* 31. 6.

Et dixi Citò Christo meo. .. *Isa.* 45. 1.

Non sine causa gladium portat. *Rom.* 13. 4.

qu'ils repréfentent, doivent porter à cette révérence de cœur & d'affection, de parole & d'œuvres. Loin d'ici, ceux qui ofent médire de leurs actions, ou donner un mauvais fens à leur conduite; ceux qui veulent pénétrer leurs desfeins & lever d'une main téméraire le voile dont ils veulent couvrir leurs fecrets; ceux qui fe donnent en eux-mêmes la liberté d'affoiblir la gloire de leurs vertus ou de leurs fuccès, par des préventions qu'ils étouffent même dans leurs penfées, l'Efprit de Dieu les juge & les condamne dans l'Ecriture.

Ce refpect doit être accompagné d'amour. La tendreffe d'enfant & de citoyen eft due à celui qui eft le père commun du peuple. Toute l'affection que le fang & la nature infpirent pour la patrie, doit fe ramaffer en celui qui en eft le chef & le défenfeur. La charité du chriftianifme, qui fait aimer dans le prochain les traits & la reffemblance du Créateur, en doit faire aimer dans les Rois l'image vifible & vivante. Je fai que je parle à des cœurs François, les plus fidelles cœurs du monde, & que je leur parle d'un Roi le plus aimable de tous les Rois. Cet amour doit être auffi une fource de fidélité, d'obéiffance & de crainte. *Que toute ame foit foumife aux Puiffances* : c'eft Dieu qui parle par la bouche de fon Apôtre. Efprits de faction & de révolte, fujets inquiets & remuans s'il y en a, écoutez. La raifon, c'eft que toute puiffance vient de Dieu, & que réfifter aux ordonnances des Princes, c'eft réfifter à celles de Dieu même. Abraham impofe à fes ferviteurs le joug inefpéré de la Circoncifion, religion à eux inconnue, ils s'y foumettent, & le fubiffent fans murmurer. Si tu fais mal, crains le Prince; il eft le miniftre de la colère de Dieu contre les coupables. Dieu donna à Jofué un air de grandeur & de majefté aux yeux d'Ifraël, & ils le craignirent.

*Rom.* 13.

Vindex in iram ei, qui malum agit. *Rom.* 13.

C'eft de-là qu'on conclut le devoir des tributs & des affiftances qu'on doit aux Princes, lorfqu'ils font obligés de prendre les armes pour la défenfe de leur peuple. Il faut qu'il y ait une communication de fecours entre les fujets & les Souverains, afin qu'ils foient liés enfemble, les uns par la protection, les autres par la reconnoiffance; que la puiffance des Rois foit tempérée par le befoin qu'ils ont des peuples, & que l'obéiffance & la dépendance des peuples foient adoucies par le befoin que les Rois ont de leurs biens & de leurs

Ideò enim & tributa præftatis, miniftri enim funt in hoc fervientes. *Rom.* 13.

services. Laissons donc à part ces hommes plaintifs qui disent toujours : *Malheur* ! *malheur* ! Ou comme les Israélites dans Babylone : *On nous surcharge*. Ils ne regardent ni les nécessités du temps, ni le bon usage des finances, ni la fortune de l'Etat, ni le soutien de la Religion ; ils se font un chagrin de la gloire même du Royaume, & ne regardent jamais ce qu'on acquiert, mais ce qu'il en coûte. D'où viennent ces murmures ? C'est que nous n'allons pas jusqu'à l'autorité de Dieu, qui confirme celle du Prince. Nous nous arrêtons à l'image, au lieu de passer à l'original. De ces choses que la foi peut rendre divines, nous n'en prenons que ce qui nous paroît d'humain. Nous vivons & nous agissons en politiques, non pas en chrétiens. Au lieu de monter à l'ordre de Dieu, nous descendons à nos inclinations perverses, & non prenons, non pas le conseil du Seigneur, mais celui de notre avarice. Les ames vraiment chrétiennes ne regardent que l'ordre de Dieu, & toute la puissance des hommes étant subordonnée à la sienne, elles écoutent la voix de ceux qui sont en autorité, comme la voix de Dieu même, & leur obéissent, non pas par la crainte du châtiment, mais par le devoir de la conscience, & par une préparation continuelle du cœur, qui naît d'une foi simple & d'une religion sincère.

Væ, væ, Afflixerunt nos. Deut. 26.

Mais le plus juste & le plus important de nos devoirs à l'égard des Rois, c'est de faire des vœux & des prières au Ciel pour eux. Cette pratique est plus ancienne que l'Evangile : *Priez*, Mes Frères, disoit le Prophète, écrivant au peuple captif dans Babylone. *Priez pour la vie du Roi, & pour la vie du Roi son fils, afin que leurs jours soient comme les jours du Ciel sur la terre ; que nous vivions sous leur ombre, que nous les servions long-temps, & que nous trouvions grâce devant leurs yeux.* Saint Paul nous a prescrit la forme que nous tenons, dans son Epître à Timothée. *Je vous conjure*, dit-il, *de faire des supplications, des prières, des actions de grâces pour les Rois, & pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous puissions vivre paisiblement en toute piété & & chasteté.* Il ajoute : *Cela est bon & agréable devant Dieu notre Sauveur.* Tous les anciens Pères font mention de cette prière, & Tertullien nous en marque presque les termes. Nous prions, dit-il, tous incessamment pour les Empereurs, leur souhaitant une longue vie, un heureux empire, une maison assurée, de puissantes armées, un conseil fidelle, un peuple

Baruc. 1.

1. Tim. 2.

bon & soumis, toute la terre paisible, & tout ce qu'un homme ou un Empereur ont coutume de désirer. Telle est encore la conduite de l'Eglise. Quel temple ne retentit pas du nom de LOUIS, & des vœux que l'on fait pour lui ? Les Prêtres chantent le cantique, les peuples répondent; tout s'intéresse pour la vie & pour le salut de nos Rois, & nous nous souvenons avec plaisir de ces temps heureux, où les Papes reconnoissant combien la vie & la prospérité des Rois de France étoient importantes pour la tranquillité & pour la gloire de l'Eglise, ont ordonné pour eux des prières en particulier, & récompensé même de certaines indulgences, ceux qui s'acquittoient d'un office de piété si utile à toute la chrétienté, & si agréable au saint Siége.

*Innoc. IV. Leon X.*

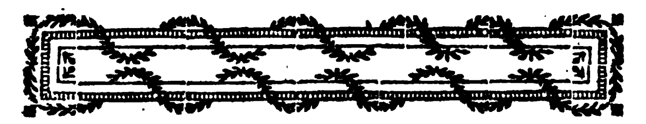
Si cette obligation est commune pour tous les Rois, combien est-elle pressante pour LOUIS LE GRAND, de qui dépend le salut & la félicité du royaume. Un Roi, plus noble par son courage & par sa piété, que par sa dignité & par sa naissance, *qui d'un de ses regards dissipe le mal*, selon les termes de l'Ecriture, & remet l'ordre & la discipline; qui détruit le vice par ses lois, & rétablit la vertu par ses exemples; qui procure à ses sujets non-seulement les biens temporels, mais encore les richesses spirituelles, la vérité & la religion; qui modère ses passions, & qui aime mieux souffrir une injustice que de la commettre; qui fait la guerre par nécessité, & la paix par modération & par sagesse; qui sait retenir dans le cours de sa fortune victorieuse, ce que nul autre n'eût pu arrêter; son cœur & sa gloire; qui voit tout, qui règle tout, qui achève tout, & qui n'est heureux dans l'événement, que parce qu'il est juste dans l'entreprise.

Dissipat omne malum intuitu suo. *Prov. 20.*

Ecoutez donc, Seigneur, ce que nous demandons aujourd'hui pour lui. Vous l'avez assisté dans tous ses desseins, & vous avez été pour lui, tantôt le Dieu de la paix, & tantôt le Dieu des armées, joignant en lui par votre grâce, la gloire de David à la prospérité de Salomon. Rendez à son bras cette vertu dont ses ennemis ont si souvent éprouvé la force: renouez le fil des victoires, que sa bonté & l'amour de son peuple lui avoit fait rompre: humiliez ces têtes superbes, qui sacrifient à leur énorme ambition, & leur honneur & leur conscience: donnez au Roi votre jugement pour former la foudre, & votre justice au fils du Roi, pour l'aller porter, comme il vient de faire, aux lieux destinés à

sa vengeance. Mais que dis-je, mon Dieu, & quel zèle me fait oublier la charité ? Répandez plutôt sur nous vos grandes miséricordes : calmez ces orages qui menacent toute la terre : faites que la justice & la paix s'entrebaisent, que l'onction de vos parfums descende de la tête jusqu'au cœur d'Aaron : donnez-lui des entrailles de père, qui s'émeuvent à la vue de ses enfans, armés les uns contre les autres : ou si vous voulez punir encore le monde Chrétien, par les horreurs de cette guerre ; faites, Seigneur, que notre Monarque, après avoir vaincu quelques années, force encore une fois toute l'Europe à vivre en paix, afin que de cette tranquillité passagère, nous entrions à celle qui sera éternelle, que je vous souhaite. *Au nom du Père, & du Fils, &c.*





# SECOND
# SERMON

## *Prêché à l'ouverture des États de Languedoc à Montpellier, en 1691.*

Ne dicas: Quid putas causæ est quod priora tempora meliora fuêre quam nunc sunt ? stulta enim est hujuscemodi interrogatio.

*Ne dites pas, d'où vient que les temps passés ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui; car cette demande n'est pas raisonnable.*

De l'Ecclésiaste, *chap.* VII.

MONSEIGNEUR,*

*L'Evêque officiant.

IL n'y a rien de si ordinaire dans les raisonnemens, & dans les entretiens du monde en un temps de tribulation comme le nôtre, que cette plainte qu'on y fait que notre siècle est malheureux; qu'il ne nous reste plus aucun vestige de l'abondance & de la tranquillité de nos pères; que la nature empire tous les jours, & que le monde s'affoiblit, & se ressent, pour ainsi dire, de sa vieillesse. On allègue l'intempérie des saisons, les stérilités de la terre, les horreurs d'une guerre sanglante & universelle, les intérêts des particuliers nécessairement sacrifiés au bien public, les subsides & les tributs proportionnés au besoin d'un Etat, qui se soutient de tous côtés, contre la fureur & l'envie, les armées qui ruinent, les combats qui désolent les victoires mêmes qui coûtent cher.

Dans cette vue, on se dégoûte du présent, on se préoccupe du passé : on murmure contre les ordres de la Providence : on tombe dans *cette tristesse du siècle*, qui, selon
II. Cor. 7. l'Apôtre, *opère la mort*, en étouffant la piété : on s'attache d'autant plus aux biens du monde, qu'on sent qu'ils diminuent, & qu'ils nous échappent ; & parce que les temps sont mauvais, on se persuade insensiblement qu'il est difficile d'être bon. Les temps ne sont bons ou méchans qu'à proportion que nous sommes justes ou injustes. Ce sont nos vices, ou nos vertus, dit saint Jérôme, qui font les temps heureux ou malheureux. Ainsi ne nous plaignons pas, que les premiers temps ont été meilleurs que les nôtres ; plaignons-nous de ce que nous ne sommes pas nous-mêmes aussi bons que ceux qui ont vécu devant nous.

Encore, si l'on se plaignoit que la charité se refroidit, & que la corruption augmente. Il n'est que trop vrai que les vertus & les vérités sont diminuées parmi les enfans des hommes ; que la religion même s'affoiblit, & qu'il y a dans les mœurs, comme dans la nature, une défaillance d'esprit & de vie. Il n'est que trop vrai qu'il ne nous reste presque plus rien des premiers Chrétiens que leur nom ; que nous sommes leurs successeurs dans la foi, mais les déserteurs de leur discipline ; que la vertu gémit sous l'iniquité dans le relâchement des siècles ; que seize cents ans, qui sont écoulés depuis Jesus-Christ jusqu'à nous, sont comme autant de degrés, par lesquels nous sommes descendus de cette première perfection, & que nous voyons en nos jours ce que l'Evangile a prédit, que la Foi est presque éteinte en Israël.

Mais ce n'est pas ce qui inquiète les gens du monde. Ils pensent à la misère, non pas à la malice des jours. S'ils gémissent dans les afflictions, ce n'est pas une douleur qui les porte à recourir à Dieu, mais une sensibilité mondaine qui leur fait regretter les plaisirs & les biens qu'ils perdent. Elevons nos esprits au-dessus de tous sentimens humains, & recherchant dans les règles du Christianisme, la nature & les causes des calamités publiques, & des afflictions particulières de ce temps, disons qu'elles viennent de ce que,

Division. 1°. Nous les avons attirées par nos péchés ;
2°. Nous ne les adoucissons point par nos vertus ;
3°. Nous ne les détournons point par nos prières :

Matière

Matière importante, & digne de cette auguste Compagnie, assemblée pour les intérêts de la Religion, pour la gloire du Roi, pour le secours de l'Etat, pour le soulagement des peuples de cette province. Demandons à l'Esprit de Dieu, les grâces qui nous sont nécessaires, par l'intercession de la Vierge, AVE MARIA.

MONSEIGNEUR,

I. PARTIE.

C'EST une vérité répandue dans les Saintes Ecritures que nos péchés sont la cause de tous les maux qui nous arrivent en cette vie. Dieu s'est érigé un tribunal de correction au milieu de la nature, où il exerce sur les pécheurs ses jugemens temporels & ses justices passagères pour les ramener & pour les punir. C'est de-là que découvrant les iniquités, qui s'élèvent de nos consciences, comme autant de malignes & sombres vapeurs qu'il assemble dans sa colère, & dont il forme ces tristes nuages qui portent les foudres, les grêles, les vents contagieux, les inondations & les sécheresses, dit Tertullien. C'est de-là, dis-je, qu'il verse sur les nations ingrates & criminelles le calice de son indignation & de sa colère.

*J'ai commencé de te frapper sur tes péchés*, dit-il par un de ses Prophètes, *tu semeras, & tu ne moissonneras point; tu presseras l'olive, & l'huile n'en coulera pas.* Qui est-ce qui allume les guerres contre Jacob? Qui est-ce qui désole Israël? *N'est-ce pas le Seigneur que nous avons offensé? Ne te flatte pas d'une innocence imaginaire, je te ferai sentir que tu es pécheur par les châtimens que j'exercerai sur toi*, dit-il par un autre. Ce qui fait dire à saint Chrysostome: on parle de tant de calamités, il n'y en a qu'une qui soit véritable, c'est le péché. Dans les autres maux, il y entre beaucoup d'imagination, dans le péché tout est réel. Les autres maux peuvent produire des biens, mais le péché ne peut produire que des maux. C'est une calamité, qui est la source de toutes les calamités & de toutes les afflictions qui nous arrivent, & qui sont des châtimens salutaires que Dieu nous envoie.

Il en use ainsi pour plusieurs raisons. La première, c'est que le péché vient de l'attachement, l'attachement vient du plaisir. Il y a dans le péché un plaisir des sens, qu'on appelle volupté, un plaisir de l'esprit, qui est satisfaction

De irâ & offensa Dei incidere fulmina, grandines, ardores, auræ pestilentes. *Tertull.*

Cœpi percutere te super peccatis tuis... Tu seminabis, & non metes, tu calcabis olivam, & non ungeris oleo. *Mich. 6. 13.*

Nonne Dominus ipse, cui peccavimus? *Isa. 42.*

Castigabo te in judicio, ut non videatis tibi innoxius. *Jerem. 30.*

& joie. Sa punition naturelle eſt l'affliction & la douleur. Il eſt juſte que le pécheur ſoit redreſſé, & *qu'il ſente qu'il eſt dur & amer d'avoir abandonné le Seigneur*, dit Jérémie.

Scito & vide, quia malum & amarum eſt reliquiſſe te Dominum. *Jerem.* 2. 19.

La ſeconde raiſon, c'eſt que dans l'ordre de la juſtice de Dieu, la peine & le péché ſont deux choſes inſéparables. Cette verge miraculeuſe de Moyſe fut changée en ſerpent, & Moyſe s'enfuit devant elle. Dieu fait en nous un prodige tout contraire : nos péchés, qui ſont des ſerpens, de l'engeance de celui qui ſéduiſit nos premiers pères, ſe changent en verges pour nous frapper, & nous devons fuir devant eux, comme devant les autres de nos afflictions & de nos misères. Dès que nous manquons, nous ſommes jugés. La diſcipline ſuit le péché : & comme la malice eſt la cauſe de la punition, la punition eſt la conſommation de la malice.

La troiſième raiſon, c'eſt qu'il eſt de la ſageſſe de Dieu d'arrêter, par des châtimens extérieurs & ſenſibles, l'impétuoſité de nos paſſions. L'impunité les entretiendroit. La proſpérité élève l'homme par l'orgueil, l'amollit par la volupté, l'appeſantit par la pareſſe. Elle le porte à regarder les biens dont il jouit comme ſon unique partage ; à s'endormir dans ſes plaiſirs ; à mettre ſon amour & ſa confiance dans l'incertitude des richeſſes. On ne compte ni ſur Dieu, ni ſur ſon ſalut, & l'on ſe renferme tout en ſoi-même. Qu'il eſt difficile d'être heureux & vertueux tout enſemble, & qu'il eſt vrai ce que l'Eſprit de Dieu nous enſeigne dans ſes Ecritures, que dans la paix & dans l'abondance on a peine à ſauver ſon ame : que la lumière de la raiſon & de la foi s'obſcurciſſent, & quelquefois même s'éteignent : que les voies de la vertu ſe rétréciſſent : & que vivre dans les douceurs & dans les joies de ce monde, c'eſt ſe promener ſur des pièges ! Il faut donc pour tirer l'homme de ces dangers, lui faire ſentir les peines & les amertumes de la vie.

Completa eſt malitia ejus. 2. *Reg.* 7.

Lux obtenebreſcet in Tabernaculo... Arctabuntur greſſus virtutis ejus... Immiſit in rete pedes ſuos, & in maculis ejus ambulat. *Job.* 18.

C'eſt la voie dont Dieu ſe ſert pour arrêter le cours de nos convoitiſes. Le péché régneroit ſans contradiction dans nos corps mortels, s'il n'étoit troublé par les inquiétudes ſalutaires que cauſent les diſgraces, les maladies, les guerres. Il faut dompter cet homme ſuperbe ; ſon orgueil monteroit toujours ; il marcheroit ſur la tête de tout le monde : un revers de fortune l'atterre ; la préférence d'un concurrent l'humilie ; la perte d'un protecteur le décrédite. Ce mau-

vais riche amasse toujours, & met toute sa confiance en ses richesses, terre sur terre, bien sur bien : un défaut de formalité, que des yeux ennemis & trop curieux auront découvert dans ses titres de possession : une dette de famille ensevelie dans l'oubli, que la vigilance d'un créancier aura fait revivre; le droit du Prince, qui prévaut à celui des particuliers, l'affligeront & mettront malgré lui des bornes à son avarice. Ce censuel court après l'objet de sa passion; son imagination flatte ses désirs : il brûle à plaisir dans son cœur l'encens qu'il offre à son idole : il déploie, pour arriver à ses fins, tout l'art de persuader & de séduire; & lorsqu'il se nourrit d'une malheureuse espérance, une infidélité imprévue lui fait sentir le poids de sa chaîne; une maladie de quelques jours lui fait trouver une Lia, à la place de sa Rachel : une mort soudaine & cruelle rompt le charme qui le trompoit, en lui enlevant un objet qu'il croyoit inestimable par sa beauté, & durable par sa jeunesse. C'est ainsi que Dieu arrête le cours de nos iniquités, & que pour le bien de notre salut, il oppose au débordement du péché, comme des digues salutaires, les adversités & les déplaisirs de la vie.

La quatrième raison, pour laquelle la punition temporelle suit le péché. *Le Seigneur l'a voulu*, dit Isaïe, *pour faire connoître la sainteté & la dignité de sa Loi.* Car encore qu'elle soit non-seulement équitable, mais encore la souveraine équité, & qu'elle n'ait besoin d'être soutenue, ni d'être justifiée par les punitions, ou les récompenses de ceux qui l'observent, ou qui l'abandonnent : toutefois il a été convenable d'y attacher des châtimens temporels, pour ôter le scandale que donneroit une licence impunie. On douteroit & de la vérité du commandement, & de l'autorité du Dieu qui commande. On douteroit de la fidélité de la Loi dans ses promesses, si l'on ne la voyoit fidelle dans ses menaces. C'est pour cela que l'Ecriture appelle si souvent les commandemens du Seigneur *des Justices*, non-seulement parce qu'ils contiennent les obligations, & qu'ils font le bonheur des justes, mais encore parce qu'ils attirent les jugemens de condamnation sur les pécheurs, je veux dire, les peines & les tribulations de cette vie; ensorte que n'ayant pas voulu rendre aux ordres de Dieu une obéissance volontaire, ils sont obligés de souffrir les châtimens de Dieu avec une patience forcée.

Et Dominus voluit ut.... magnificaret legem & extolleret. *Isa.* 42. 21.

Tel eſt le ſort des pécheurs, MESSIEURS. Je ſai bien que les bons ſont ſouvent confondus avec les méchans. La peine eſt ſemblable, dit ſaint Auguſtin, mais la vertu ne l'eſt pas. Les uns ſont punis, & les autres ſont éprouvés; les uns s'en prennent à Dieu par leurs murmures, les autres ont recours à Dieu par leurs prières. D'ailleurs, quoique les ames fidelles ne commettent pas de grands crimes, elles ne laiſſent pas de faire des fautes qu'il faut expier par quelques peines temporelles. Quels ſont les cœurs, où il n'y ait pas du moins quelques filets de cupidité, quelques intérêts cachés & imperceptibles, quelques affections légères & vagues, & toujours un peu déſordonnées?

Ne voit-on pas dans leur conduite des irrégularités, que la perfection de leur état, & les grâces qu'ils ont reçues du Ciel, rendent puniſſables; des liaiſons d'amitié, qui n'ont rien d'illicite, mais où la chair & le ſang ont trop de part, & que Dieu ſe plaît quelquefois à rompre; un amour des biens de la terre, auxquels ils ne ſont pas attachés par une avarice ſordide, mais je ne ſai par quelle chaîne de cupidité humaine? Comme ils avoient quelque plaiſir à les poſſéder, il eſt bon qu'ils ſentent l'amertume de les perdre. Enfin, une mauvaiſe diſſimulation, & de foibles condeſcendances pour les pécheurs, qui les ont empêchés de les reprendre, de les corriger & de les inſtruire, par crainte de les choquer, ou par envie de gagner leurs bonnes grâces. Leur amour propre leur a fait concevoir quelques déſirs, leur infirmité leur a fait appréhender quelque dommage. Ils ſe trouvent mêlés dans les néceſſités de la vie, dans la ſociété des péchés. Il faut qu'ils ſoient dans la ſociété des peines, puiſqu'ils groſſiſſent au moins d'une portion de fragilités, cet amas de malices humaines, qui attirent les fléaux de Dieu, & qui produiſent les calamités qu'il répand ſur la terre.

Elles viennent donc de Dieu, & nos péchés en ſont la cauſe. Mais nous n'avons pas aſſez de foi pour connoître l'un: nous n'avons pas aſſez d'humilité pour avouer l'autre. A quoi impute-t-on ordinairement les maladies, les diſettes, les guerres? Les uns à des cauſes fortuites, à je ne ſai quels accidens que le ſort fait naître. Ils conſultent, comme les Philiſtins, s'ils ſont frappés par haſard, au lieu de dire comme le Grand-Prêtre Héli: *C'eſt le Seigneur*. Ils ne ſongent pas que les maux, comme les biens, viennent d'en-

Caſu accidit. 1. *Reg.* 6.

Dominus eſt. *Reg.* 3.

haut ; que tout répond à cette raison universelle & souveraine qui conduit le monde, & que le hasard, au langage de Salvien, n'a point de lieu dans le Royaume de la Providence. Les autres s'en prennent à la nature & aux élémens, comme si le Ciel se mouvoit de lui-même : comme si votre colère, mon Dieu, étoit allumée dans les fleuves, & votre indignation dans la mer ? La plupart se plaignent des hommes, & ne veulent pas voir les péchés qu'ils ont commis, ni la main de Dieu qui les frappe.

Numquid in fluminibus iratus es Domine, aut in fluminibus furor tuus, vel in mari indignatio tua ? *Habac.* 3.

Une fièvre brûlante vous enlève un fils, l'objet de votre tendresse, & le soutien de votre famille : le peu de soin d'un domestique, l'imprudence d'un Médecin, l'intempérance du malade, & je ne sai quelle vaine fatalité, que vous appelez votre étoile, vous reviennent d'abord dans l'esprit. Ces biens mal acquis dont vous vouliez grossir son héritage ; cette funeste indulgence que vous aviez pour ses vanités & pour ses débauches ; ces soins que vous preniez de le produire dans le monde, parmi les pièges qu'on tendoit à son innocence ; ce sacrifice que vous lui faisiez d'un cœur, dont il falloit que Dieu fût le maître : ce sont les causes de votre douleur. Le Seigneur a brisé l'idole, & immolé cette victime de vos péchés à sa Justice...... Vous déplorez la perte d'un procès qui ruine pour toujours votre repos & votre fortune ; vous accusez la préoccupation du Juge, la sollicitation des amis, le crédit, ou la surprise de vos parties, accusez-en ces injustices que l'avarice vous a fait faire ; ces expédiens que votre esprit vous a fournis, pour vous approprier le bien d'autrui ; ces embûches que vous avez dressées à la veuve & à l'orphelin ; ces prêts intéressés & usuraires, par lesquels vous ruiniez ceux que vous faisiez semblant d'obliger ; ces procès enfin que vous avez faits à tant d'autres. La Justice de Dieu vous a condamné à perdre ces biens que le jugement des hommes vous ôte.

Vous vous plaignez depuis long-temps que vos récoltes sont mauvaises ; & vous dites : *La terre où nous marchons est de fer : le Ciel qui est au-dessus de nous est d'airain.* Vous n'allez pas plus avant. Dites plutôt, les années ont été bonnes, & nous n'en avons pas été meilleurs. Nous avons eu la substance de ce monde, & nous avons fermé les entrailles de notre miséricorde sur nos frères. Nous n'estimions que les bénédictions temporelles, la rosée du Ciel, & la graisse de la

Terra quam calcas ferrea. *Deut.* 21.

Cœlum quod supra te est, æneum fit. *Ibid.*

terre. Nous disions à notre ame : *Voilà beaucoup de bien ! nos greniers sont remplis* ; & nous en jouissions sans reconnoissance : nous en étions même plus grands pécheurs. Ces péchés ont ouvert *ces trésors de neige & de grêle*, dit Job, réservés pour la désolation des campagnes. Dieu vous a refusé ses pluies fertiles & salutaires. L'ingratitude pour le bienfaicteur, lui a fait resserrer ses bienfaits ; & la stérilité de vos champs vous reproche la stérilité de votre ame.

Thesauros nivis, thesauros grandinis. *Job. c. 38.*

Que dirai-je de ces guerres qui font gémir aujourd'hui & qui ébranlent, pour ainsi dire, toutes les parties de la terre ? On en raisonne selon les règles de la prudence de la chair, non pas selon les règles du Christianisme. On dit tous les jours : ôtez une douzaine de politiques qui soufflent dans l'esprit des Princes, les haines, les ambitions, les jalousies & les vengeances ; la paix est faite. Otez un homme qui sacrifie tout à ses intérêts ; qui par des ressorts secrets de religion & de politique, fait mouvoir cette redoutable machine de confédérations & de ligues ; & se plaît de voir à ses pieds une troupe de Souverains qu'il a rendus les confidens de son orgueil, & les complices de son injustice. Otez cet obstacle au repos public, & tout se remettra dans l'ordre. On se trompe : Dieu n'ignore pas les moyens de calmer les troubles du monde. Quand les momens que sa Providence a marqués seront arrivés, il saura bien jeter au feu les verges dont il nous châtie. Que ne dit-on plutôt : ôtez du monde ces péchés qui nous attirent ce fléau de Dieu, & le monde s'apaisera.

Egredietur gladius meus de vagina sua ad omnem carnem, ab Austro usque ad Aquilonem. *Ezech. c. 21.*

Quel siècle a jamais vu plus d'agitation, plus d'inhumanité, plus de carnage que le nôtre ? La main de Dieu s'appesantit par-tout. *Il a tiré son épée sur toute chair, depuis le midi jusqu'au Septentrion*, comme parle le Prophète, *afin que toute chair reconnoisse qu'il est le Seigneur. C'est ce glaive de la grande tuerie qui remplira les hommes d'étonnement, les fera sécher dans leur cœur, & multipliera les ruines.* La conséquence qu'on doit tirer, c'est que puisque les punitions sont si grandes, il faut bien que nos péchés le soient aussi.

Ut sciat omnis caro, quia ego Dominus eduxi gladium meum. *Ibid.*

Hic est gladius occisionis magnæ, qui obstupescere eos facit, & corde tabescere, & multiplicat ruinas. *Ibid.*

Y eut-il jamais plus de corruption dans les mœurs, plus de luxe dans les habits, plus de chicane dans la Justice, plus de fraude dans le commerce, plus de trahisons dans les amitiés, plus d'infidélité dans les mariages, plus d'abus dans la dévotion, plus de tiédeur & d'indifférence dans le servi-

ce divin, & dans les affaires du salut ? On ne pense qu'à s'agrandir, à s'élever au-dessus de sa condition. Il s'est glissé une malheureuse émulation dans le monde, qui porte chacun à se distinguer des égaux, à s'égaler aux plus élevés, à ne céder à personne. L'un, pour acquérir une charge qui lui donnera du crédit, engage son bien & celui d'autrui, se sert de ses emprunts & de ses larcins, comme de degrés pour y monter : sans se mettre en peine si les créanciers qu'il amuse, ou les pauvres qu'il a dépouillés, meurent de faim & de misère. L'autre poursuit un mariage qui doit honorer sa famille ; & pour élever un de ses enfans, il sacrifie tous les autres.

Y a-t-il rien de si commun dans le monde que l'envie ? Si le Ciel a versé quelque bénédiction sur une famille : si le travail, & l'innocente industrie a fait entrer quelque opulence dans la maison d'un homme sage : si l'on voit augmenter le bien d'une Dame pieuse, qui sera peut-être le retranchement de sa vanité & le fruit de sa modestie : si le champ d'un voisin a rendu plus abondamment le prix de ses soins & de sa culture : avec quel œil jaloux & malin regarde-t-on ces petites prospérités ? On s'en afflige, on en murmure : peu s'en faut qu'on n'accuse le Ciel d'indiscrétion & d'injustice ; & l'on fait du bonheur d'autrui son étonnement & son supplice.

La médisance règne-t-elle moins ? On veut tout savoir, pour se donner la liberté de tout dire. On se fait une étude des mœurs & des personnes, pour avoir le plaisir de les décrier. On n'épargne ni le sacré, ni le profane, ni les vices, ni les vertus. Il n'y a point de tache dans une vie qu'on ne découvre, point de honte dans les familles qu'on ne révèle. Le bien qui se fait, on le néglige, & on l'ignore ; pour le mal, on le fait, & pour ainsi dire, on le devine. On juge mal, non-seulement des actions, mais encore des pensées & des intentions, que Dieu semble s'être réservées ; & le cœur de l'homme, tout invisible & tout impénétrable qu'il est, n'est pas à couvert des vues & des insultes des médisans. Chacun a sa méthode de médire : l'un porte rudement le coup mortel à la réputation de son frère, sans vouloir adoucir, ou couvrir du moins par pitié la pointe dont il le blesse. L'autre assaisonne son discours de quelque parole flatteuse. Le serpent tortueux qui se glisse à plis &

replis ne pique pas plus finement. Ceux que retient l'honneur ou la conſcience, écoutent du moins avec plaiſir, & payent d'un ſouris malin, & d'un air d'approbation plus médiſant que la médiſance même qu'ils écoutent.

Mais il s'eſt répandu un eſprit d'irréligion parmi les Chrétiens, qui nous attire les tribulations que nous reſſentons. Je ne parle pas ici de ceux que le malheur de leur naiſſance avoit ſéparés de l'Egliſe, & que la piété du Roi y a ramenés, qui flottent encore entre l'erreur & la vérité, dans des incertitudes de Religion. Je parle de ceux qui ſont nés dans la Foi de nos Sacremens & de nos Myſtères. Leur ferveur eſt ſi rallentie, qu'il n'y a preſque plus de différence des uns aux autres. Jacob eſt devenu comme Eſaü. Le peuple s'eſt multiplié, mais la joie ne s'eſt pas augmentée ; & dans le peu de foi que nous voyons dans les anciens & dans les nouveaux, il ſemble que nous ayons perdu les uns, & que nous n'ayons pas gagné les autres. Les Egliſes ſont déſertes, la parole de Dieu n'eſt plus écoutée, que ſelon le goût qu'on a pour ceux qui l'annoncent. Les ſacremens ne ſont preſque plus fréquentés que par bienſéance. On ne fait de nos Myſtères, qu'autant que la raiſon & la curioſité en demandent pour en douter ; & ſouvent d'un ris dédaigneux & moqueur, on ſe joue de la ſimplicité de ceux qui les croient. Après cela, demandez pourquoi les temps ſont mauvais, pourquoi les guerres, les maladies, le renverſement des Royaumes ? & je vous répondrai ce que vous devriez vous répondre vous-même : nous avons attiré ces maux par nos péchés, & nous ne les adouciſſons pas par la ſoumiſſion, par la foi, par la pénitence.

II. PARTIE.

IL y a deux ſortes de jugemens que Dieu exerce ſur la terre. Les uns ſont ſpirituels & inviſibles ; l'aveuglement de l'eſprit, l'endurciſſement du cœur, l'obſtination de la volonté, le déréglement de nos affections, la brutalité de nos convoitiſes, & toutes ces autres punitions du péché, par le péché même. Les autres ſont des jugemens extérieurs & viſibles ; la perte, ou la diminution des biens, les agitations, ou les troubles de notre repos, les infirmités de l'eſprit & du corps, la guerre au-dehors, la crainte au-dedans, les tribulations & les adverſités que le péché cauſe, & qui doivent détruire le péché.

Mictam. Mais quoiqu'ils viennent d'une même cauſe, ils produiſent

des effets différens. Les jugemens intérieurs opèrent la justice de Dieu, les extérieurs opèrent sa miséricorde. Les uns consomment l'iniquité, les autres invitent à la patience. Les premiers sont des plaies qui vont au cœur, les seconds sont des plaies qui frappent les sens, comme celles de Job, & qui ne vont pas jusqu'à l'ame. Il y a encore cette différence : que les intérieurs ne font point de peine, & que les extérieurs affligent ; & comme saint Grégoire disoit autrefois, parlant des péchés du corps & des péchés de l'esprit, que les uns étoient d'un plus grand déshonneur, les autres d'une plus grande malice ; disons aussi que les jugemens spirituels sont plus dangereux & plus funestes : & que les jugemens corporels sont plus sensibles & plus cuisans. Il faut donc les adoucir par la correction des mœurs & par l'exercice des vertus Chrétiennes, en retournant à Dieu qui nous appelle à lui par les adversités particulières & publiques.

omnes plagas meas super cor tuum. *Exod.* 9. 14.

Verumtamen animam illius serva. *Job.* 2. 6.

Carnalia majoris infamiæ, spiritualia majoris culpæ. *S. Greg.*

Je dis publiques ; car comme il y a des jugemens personnels & domestiques, il y en a de populaires & de nationaux. Dieu frappe Pharaon, & toute l'Egypte. Il ne décoche quelquefois qu'une seule flèche, & ne frappe qu'un seul pécheur : d'autres fois il lance la foudre sur plusieurs têtes coupables. Il a des gouttes de fureur qu'il distille sur les particuliers : il a des trésors de colère qu'il répand sur toute la terre, selon la mesure de nos péchés, & les desseins de sa Providence. Il n'en est pas de lui comme des Rois de ce monde, dit saint Augustin, quand une grande multitude se trouve enveloppée dans un même crime, il faut nécessairement laisser le crime impuni. Mais ni la qualité, ni le nombre ne mettent à couvert de la justice de Dieu. Il commande quand il veut à l'épée, comme il est dit par son Prophète de faire le tour de la terre ; & c'est par ces châtimens publics, aussi-bien que par les particuliers qu'il nous effraie, & qu'il nous appelle, dit le même Père.

Quidquid à multis peccatur inultum est. *S. Aug.*

Terret & vocat. *Ibid.*

Il y a donc dans l'adversité & dans la tribulation deux choses : la peine de la présomption, par laquelle Dieu abaisse l'homme qui s'est élevé contre lui ; & la grâce de la vocation par laquelle il ramène l'homme qui s'étoit éloigné de lui. Tantôt il nous appelle par sa grâce, qui répand dans nos cœurs une étincelle de son amour, & fait luire sur nous un rayon de sa vérité. Mais ce sont des chaleurs & des clartés qui ne touchent que la superficie de

l'ame ; elles sont passagères & s'éteignent incontinent ; elles sont spirituelles, & l'homme animal, selon l'Apôtre, ne conçoit pas ce qui est de l'Esprit de Dieu.

Tantôt il nous appelle par ses bienfaits, & veut nous attirer par les liens de la charité & de la reconnoissance à la vue des récompenses qu'il nous promet, ou des dons qu'il nous distribue. Mais nous recevons ses bénédictions ; nous y sommes trop ou trop peu sensibles ; l'ingratitude nous en dégoûte, ou la cupidité nous y attache ; nous estimons les biens qui nous sont donnés, plus que celui qui nous les donne ; & souvent nous faisons servir à nos passions, les grâces mêmes qu'il nous a faites pour son service & pour sa gloire. Tantôt il nous appelle par sa parole, & par la prédication de son Evangile. Mais on vient au Sermon, ou par occasion, ou par curiosité, ou par coutume. On ne prend pas pour soi les vérités qu'on y entend. Si l'on aime qu'un Prédicateur fasse des images & des peintures des vices du temps, c'est pour juger dans son esprit, tantôt celui-ci, tantôt celui-là. On met à couvert son péché par les malignes applications qu'on fait sur celui des autres, & l'on tourne en satyres & en médisances secrètes les remontrances de celui qui prêche.

Mais la vocation par les afflictions est plus touchante à notre égard, parce qu'elle fait des impressions plus sensibles. Elle tient toute la nature corrompue dans un état de violence & de soumission ; elle fait régner avec empire & avec autorité, l'esprit sur la chair, la Loi de Dieu sur la convoitise : & ceux qui n'ont pas été émus des inspirations lumineuses que vous leur envoyez, Seigneur, *marcheront à la lueur de vos flèches* enflammées, & *de votre épée foudroyante*. La vocation & la reconnoissance des bienfaits devroit nous ramener à Dieu ; mais où sont ces cœurs généreux qui se gagnent par cette voie ? La vocation de la douleur est plus naturelle. On sent la main qui frappe plus vivement que celle qui caresse. Il est naturel quand il arrive un châtiment, d'en ôter la cause ; de diminuer le poids du péché quand il nous accable ; de chercher du soulagement & du repos qu'on peut trouver dans son innocence ; de se faire un asyle contre les troubles & les peines que Dieu nous envoie, des bonnes grâces de Dieu même, & d'apaiser par des humiliations un adversaire

In luce sagittarum tuarum ibunt, in splendore fulgurantis hastæ tuæ. *Habac.* 3.

plus puissant que soi, au-lieu de l'aigrir par de nouvelles offenses.

Enfin la tribulation est une vocation plus efficace; elle porte sa pointe dans la chair, & souvent dans le fond de l'ame. Ce sont des vérités piquantes qui remuent un cœur, qui n'est point distrait par les plaisirs, & qui n'est occupé que de ses peines. On les ressent, & l'on n'en voit que trop l'application sur soi-même. De-là devroient venir la soumission, la foi, la pénitence, & c'est de-là que viennent les plaintes & les murmures. On ferme l'oreille à la voix du Ciel. Voilà Dieu, dit le Prophète, qui vous invite à venir à lui; voilà son peuple qui refuse, & *ils sont allez après leurs désirs & leurs convoitises*. Cette sensibilité n'étant point adoucie par une foi vive, & par une humble résignation, nous rend nos maux insupportables, quoique d'ailleurs ils soient légers & au-dessous de nos péchés.

Sed abierunt in voluntatibus, & in pravitate cordis sui mali. *Jérem.* 7.

Car, MESSIEURS, quels sujets avez-vous de murmurer & de vous plaindre? Grâces au Ciel, le fléau de Dieu n'a pas encore approché de vos Tabernacles. Vous n'avez pas vu jusqu'ici ravager les terres que vous avez cultivées. Un barbare soldat ne vous a pas ravi l'espérance de votre récolte. Vous n'avez pas vu vos moissons tomber sous des faux étrangères. Il n'est passé d'autres troupes par vos campagnes, que celles qui marchoient pour votre défense, & vous n'avez presque senti nos guerres que par le bruit de nos victoires. Celui qui commande dans cette Province, en recule tous les ans les frontières pour en assurer le repos; & par sa valeur & par sa prudence il nous défend de nos ennemis, comme par sa bonté il nous protège auprès du Prince. Encore avez-vous pour veiller à vos intérêts, un Cardinal si utile à l'Eglise par l'efficace de ses suffrages; à l'Etat, par la sagesse de ses conseils; à cette Province, par les fruits de sa protection, de sa charité paternelle. Vous avez vu de loin des villes & des campagnes fumantes, où le flambeau de la colère de Dieu allume ses justices, comme une lumière fatale pour effrayer les pécheurs. Ces troupes d'hommes errans, qui fuient devant la face de l'ennemi; qui trouvent à peine un asyle où ils puissent traîner les misérables restes des combats & des incendies, & prolonger une vie plus amère que la mort même. Ces armées que les maladies ont rendu presque inutiles; à qui Dieu semble

*M. le Maréchal Duc de Noailles.*

*M. le Cardinal de Bonzy.*

avoir lié les mains par des langueurs presque générales; rendant les soldats & les Capitaines plus attentifs à conserver leur vie, qu'à l'ôter aux autres, & réduisant leur férocité à exercer eux-mêmes la patience. Touchez de ces malheurs étrangers, dites, non pas tristement : *Les jugemens de Dieu sont sur nous*; mais avec action de grâces : *Ce sont les miséricordes du Seigneur, que nous n'ayons pas été consumés* comme eux.

Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti. *Thren.* 3.

Dieu proportionne ses jugemens, non pas à notre péché, mais à notre foiblesse : il fait ce que nous pouvons endurer; & ne nous charge pas par-dessus nos forces. S. Paul appelle nos afflictions, des *tentations humaines*, non qu'elles ne viennent uniquement de Dieu, mais parce qu'il les proportionne aux infirmités des hommes, plutôt qu'à sa Toute-puissance. Il fait à notre égard ce qu'il avoit accoutumé de faire dans les purifications légales; ce qui pouvoit souffrir le feu, comme les vases de métal, devoit passer par le feu; ce qui ne le pouvoit, devoit passer par l'eau, comme les vaisseaux de bois & de terre. Il nous purifie par les eaux amères des afflictions, & ne nous détruit pas par le feu dévorant de sa justice.

1. *Cor.* 10.

*Num.* 31.

Quelle part avons-nous aux malheurs du temps ? Des craintes, lorsque tant d'autres souffrent les peines. La désolation de quelques familles, lorsque des Provinces entières pleurent. La diminution de vos biens, par les tributs & par les charges qu'on vous impose. Ne faut-il pas par des contributions, même volontaires, vous intéresser au bien de l'Etat, & à l'honneur de la Religion ? J'avoue qu'il est dur aux sujets de fournir à l'orgueil & aux caprices d'un Roboam, la meilleure partie de leur substance; de s'apauvrir pour un Ezéchias, qui veut amasser des trésors pour éblouir les ambassadeurs étrangers, de la montre d'une vaine magnificence; de faciliter par des impôts excessifs, leurs usurpations & leurs injustices, & devenir les instrumens de leurs vanités ou de leurs vengeances. Mais il est juste, sous un Roi également sage & pieux, de soutenir, par des subsides volontaires, l'honneur & la majesté de l'Empire. Ce n'est pas un présent qu'on fait au Prince, c'est un secours qu'on donne au public. Chacun porte sa portion de la piété & de la charité commune : chacun achète, pour ainsi dire, sa sureté : chacun dépose entre les mains du Roi, le prix de son sang,

& les gages de sa dépendance, sur-tout dans ces guerres où la Religion est intéressée, où les dons que vous lui faites, ne sont pas tant des hommages d'affection & de justice, que des offrandes & des sacrifices de religion.

Je ne prétends pas ici, MESSIEURS, dissimuler les maux que vous ressentez. Je sai que les misères croissent tous les jours; qu'il n'y a presque plus de gaieté ni d'opulence dans les familles; qu'encore que les guerres soient éloignées, elles vous touchent par les biens qu'elles vous coûtent, & par les pertes que vous y faites; que les pères & les enfans s'y intéressent également; & qu'enfin pour les soutenir, les uns s'épuisent, & les autres se sacrifient. J'avoue que les temps sont tristes; mais, pour les adoucir, corrigez-vous de vos péchés. Il est étrange que les tribulations, dont vous vous plaignez, ne vous rendent pas meilleurs. Qu'un homme qui jouit paisiblement de ses richesses, & qui ne sait que faire de son argent, le répande en superfluités, & donne au jeu, au luxe, à la vanité, une partie de ses revenus : toute l'autorité de la religion a peine à l'arrêter par ses remontrances & ses censures. Mais que des gens qui crient tous les jours que leurs maisons sont ruinées; qu'on ne peut plus, ni conserver, ni acquérir, ni même vivre, aient le même orgueil dans la diminution de leur fortune; & dans la pauvreté, tous les vices de l'abondance. Hélas! dit S. Augustin: *Vous avez perdu le fruit de vos misères, vous êtes devenus misérables, & vous êtes demeurés méchans.*

Perdidistis fructum miseriarum vestrarum : Miseri facti estis, & pessimi permansistis. *S. Aug.*

Dieu n'a rien oublié pour nous attirer à lui par voie d'amour. Quel soins paternels n'a-t-il pas eus durant long-temps? Avec quelle prospérité a-t-il fait rouler votre commerce? Quelle étoit la splendeur de cette Province, qu'on pouvoit appeler avec le Prophète, *la Princesse des Provinces*? Rappelez en votre mémoire ces heureuses années, où vous fournissiez à peine une petite portion de votre abondance, où vous faisiez vous-même votre sort, & où l'on mesuroit vos dons gratuits par l'affection de votre cœur, non pas par la force de vos richesses. Souvenez-vous de ces années de paix, où toute la terre étoit dans un respectueux & calme silence, devant la grandeur & la majesté de LOUIS LE GRAND, contre qui la rage & l'envie n'avoient encore osé soulever l'Univers; où vous jouissiez, sans alarme, des biens qu'il vous étoit facile d'acquérir, & que vous n'appré-

Princeps Provinciarum. *Thren.* 1.

hendiez pas de perdre. Souvenez-vous de ces fertiles saisons, où sous votre Ciel doux & serain, les moissons jaunissoient, & surpassoient même l'espérance du laboureur. Tant de marques de la bonté de Dieu n'ont pu nous gagner. Il emploie des remèdes plus efficaces, du moins plus rudes, des menaces, des craintes, des besoins pressans, des afflictions, des pertes, & nos péchés ne finissent pas. La ruine du monde est prête, disoit S. Jérôme, & notre tête ne ploie point. Au lieu de profiter de nos punitions, nous en méritons toujours de nouvelles, nous ne les adoucissons point par la correction de nos mœurs, nous ne les détournons point par nos prières.

Orbis ruit, & cervix nostra non flectitur. *S. Hier.*

III. Partie

Comme nous sommes au Seigneur, soit qu'il nous humilie ou qu'il nous élève, nous devons vivre dans une continuelle soumission & dépendance de sa grâce. Comme les jours d'adversité sont des jours où la tristesse nous abat, & le monde nous abandonne, il faut prier, dit S. Jacques, & recourir à Dieu, qui toujours nous reçoit & nous console. Comme nos péchés crient vers le Ciel & sollicitent le Seigneur à la vengeance : il faut que nos prières crient aussi, & sollicitent le Seigneur à la miséricorde. La prière est un hommage que nous rendons à Dieu, & une reconnoissance de sa grandeur & de sa puissance sur nous. C'est un secours toujours prêt dans nos besoins, contre les peines dues à nos péchés. C'est un rempart universel contre les tentations & les afflictions de cette vie. C'est le bouclier de notre paix & de notre salut : ce sont les titres que les saints Pères lui donnent.

*Jacob.* 5.

C'est donc un moyen efficace pour corriger nos mœurs, pour obtenir les dons céleftes, & pour sortir de nos tribulations & de nos misères. Mais c'est un moyen que nous négligeons, ou que nous rendons inutile. L'esprit de prière est presque éteint, & nous sommes du nombre de ceux dont parle un Prophète : *Qui ne pensent qu'aux peines qu'ils souffrent, & aux passions qui les occupent*, & qui s'endurcissent, parce *qu'ils ne lèvent pas les mains au Ciel dans la ferveur de leurs oraisons*. Quel est l'état de la plupart des Chrétiens dans le temps des tribulations ? Ils ne cessent de se plaindre, mais il ne pensent pas à se reconnoître : ils sont humiliés, mais ils n'en sont pas pour cela plus humbles : ils ont éprouvé tous les remèdes, & ne sont pas pour cela guéris. Tels étoient

In superbiâ & magnitudine cordis, dicentes :

ces faux magnanimes, qui voyant que Dieu ruinoit leurs maisons, disoient *d'un air orgueilleux & mutin* : *Les briques sont tombées, nous bâtirons de pierre de taille : Nos sycomores sont coupés, & nous planterons des cèdres.*

Tels sont la plupart des hommes : toujours humiliations, & toujours desseins nouveaux d'agrandissement & de fortune. Lorsque par des changemens imprévus, & par des révolutions subites, ces projets qu'ils avoient conduits avec tant de peine, viennent à tomber, ils s'endurcissent au lieu de s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu : on les voit renouer le fil de leurs intrigues, que la providence de Dieu avoit rompu ; réveiller leurs passions par les obstacles qu'ils trouvent à les accomplir ; souvent frappés, sans être sensibles : souvent trompés, sans pourtant se désabuser, tirer de nouvelles forces de leurs espérances perdues, & rallumer leur ambition des malheurs qui devoient l'éteindre. De-là vient qu'ils n'ont pas recours à la prière : *Super quo propitius tibi esse potero ?* dit Dieu au pécheur. Quelle bénédiction demandes-tu ? Quel pardon ? Prie. J'ai excité la tempête, je l'apaiserai ; mais *tu es comme endormi au milieu de la mer ; & tu diras : on m'a frappé, & je ne l'ai pas senti.*

Lateres ceciderunt, sed quadris lapidibus ædificabimus : sycomoros succiderunt, sed cedros immutabimus. *Isa.* 9.

*Jerem.* 5. Et eris tanquam dormiens in medio mari, & dices : Verberaverunt me, & non sensi. *Prov.* 23.

En effet, conseillez-leur la pratique des bonnes œuvres : occupés des maux qu'ils souffrent, ils ne peuvent songer au bien qu'ils devroient faire. Exhortez-les à la prière, ils vous répondront comme Aaron, prêt à offrir le sacrifice, après la mort de ses deux fils : A quoi peut-on penser qu'à ses malheurs, quand on est malheureux ? Un cœur rempli de sa tristesse, peut-il être agréable à Dieu ? & comment accorder l'inquiétude & l'agitation de l'ame, & la tranquillité de la prière : *Moyse reçut cet excuse.* Mais il ne s'agit pas ici d'une multiplicité de devoirs & d'un embarras de cérémonies légales. Quoi de plus facile que d'invoquer Dieu ? Ces regards de l'esprit vers lui, quand il étend sa main sur nous : ce poids du péché qu'on ressent, & sous lequel on baisse une tête humiliée : cette foi qui perce les voiles, & qui fait recevoir avec soumission les volontés de Dieu cachées : cette humble confiance, avec laquelle on se jette entre les bras de sa Providence : ce gémissement du cœur, qui est la voix secrète de la piété & de la douleur intérieure : cet état de confusion & de pénitence, où l'ame se répand, & où la conscience affligée parle : ces maux enfin, soufferts avec

Quomodo possum placere Deo mente lugubri ? *Levit.* 10. Accepit Moyses satisfactionem. *Ibid.*

patience, ſont des prières, non-ſeulement ſuffiſantes, mais encore utiles & efficaces.

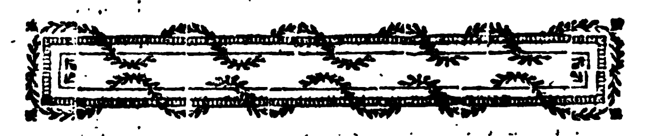
Pourquoi donc n'obtenons-nous pas les miſéricordes que Dieu nous offre ? Pourquoi ne va-t-on pas en foule dans les Egliſes, porter à Jeſus-Chriſt des cœurs contrits & humiliés ? Pourquoi ne fait-on pas retentir les Cantiques de Sion dans tous les lieux où le Seigneur habite, où s'ouvrent les tréſors de ſes miſéricordes infinies ? Pourquoi n'allons-nous pas juſques ſous ſes Autels, brûler tous nos encens pour arrêter ſon indignation par nos vœux & par nos hommages, & pour lui faire une ſainte violence par la perſévérance, & ſi je l'oſe dire, par l'importunité de nos prières.

Il y a trois ſortes de voix qui montent de la terre au Ciel. La voix de l'innocence : c'eſt ainſi que le ſang d'Abel crioit devant Dieu, & demandoit vengeance au Souverain Juge. La voix de la ſouffrance : quand on pleure ſes misères, & qu'on gémit dans ſes malheurs. Ces plaintes viennent plutôt de l'amour propre, que de la componction du cœur ; ce ſont des cris de la nature qui ſouffre, & non pas de la dévotion qui prie. Mais la voix de la prière a plus de pouvoir ſur Dieu que toutes les autres, ſur-tout dans le temps de l'affliction. Prêtres de Jeſus-Chriſt que faites-vous donc à l'Autel, quand vous offrez au Père céleſte cette hoſtie pure & ſans tache, qui ôte les péchés, & par conſéquent les calamités du monde ? Ames ſaintes, que faites-vous lorſque proſternées dans les Temples du Dieu vivant, vous répandez devant lui vos déſirs & vos amertumes ?

Pour nous, mon Dieu, nous voici devant vous, plus touchés de nos péchés que de nos peines. Vous ne rejetez pas des cœurs humiliés. Quoique nous voyons de tous côtés des marques de votre colère, nous ſavons que vous n'avez pas oublié d'exercer vos miſéricordes. Plus nous avons péché, plus vous aurez de gloire à nous pardonner. S'il faut quelqu'un qui vous apaiſe & qui vous retienne : voici, Seigneur, tant de Moyſes aſſemblés, Légiſlateurs de votre peuple pour lever vers le Ciel leurs cœurs purifiés, & leurs mains ſacrées. Pour nous garantir de votre Juſtice, nous allons mettre entre vous & nous le Sang de Jeſus-Chriſt votre Fils, & le mérite de ſon ſacrifice. Reprenez donc votre cœur & vos entrailles de Père. Dites au monde qu'il ſe calme, & le monde ſe calmera. Vous êtes, quand il vous plaît,

plaît, le Dieu de la paix, aussi-bien que le Dieu des armées. Donnez-la à votre peuple, cette paix plus douce & plus aimable que les victoires. Nous vous la demandons, non pour vivre avec plus de licence, mais pour vous servir avec plus de tranquillité; non pour abuser des prospérités & du repos de cette vie, mais pour avancer notre sanctification, & pour mériter le repos éternel de l'autre. *Ainsi soit-il.*





# TROISIÈME SERMON

*Prêché à l'ouverture des États de Languedoc, à Narbonne, en 1693.*

Justitia elevat Gentem, miseros autem facit Populos peccatum.

*La Justice fait fleurir les Nations, mais le péché rend les Peuples misérables.*

Dans le Livre des Proverbes, *chap.* XV.

** L'Evéque Officiant.*

MONSEIGNEUR,*

QUOIQUE les jugemens de Dieu s'exercent sur toute la terre, & qu'il y ait une loi visible de châtiment pour les pécheurs, de récompense pour les justes; le monde en ressent les effets, mais il n'en cherche pas les causes. Que les Royaumes tombent par leur foiblesse, ou se soutiennent par leur courage : que les guerres désolent les villes & les provinces; ou que les victoires les réjouissent : que les inondations, ou les sécheresses étouffent dans le sein de la terre les espérances des récoltes; ou que des pluies salutaires versent l'abondance dans les campagnes : enfin, que Dieu afflige son peuple, ou qu'il le console; on s'en tient aux événemens à la lettre, sans entrer dans l'esprit des miséricordes, ou des justices du Seigneur; on regarde la figure du monde qui passe, sans songer aux ressorts qui le font mouvoir; on lit, pour ainsi dire, l'histoire du siècle, comme si elle se composoit d'elle-même; & dans les révolutions qui

arrivent dans l'univers, on voit cette *toile* fatale *que* Dieu *ourdit*, selon le langage du Prophète, *sur toutes les nations* de la terre; sans voir ni les desseins, ni les fils mystérieux qui conduisent ce grand ouvrage.

Telam quam orditus est super omnes Nationes. *Isa*. 25. 7.

De-là vient qu'on l'attribue, tantôt aux caprices d'une aveugle fortune, tantôt aux intempéries d'une nature désordonnée, tantôt à je ne sai quelles influences d'astres malins ou favorables; souvent à la faveur ou à la malice des hommes: semblables à ces prévaricateurs de la maison de Juda, dont parle Jérémie, qui démentoient le Seigneur, en disant: *Ce n'est pas lui*, nous tâchons de nous rendre indépendans de sa Providence. Nous séparons notre bonheur ou notre malheur, du bien ou du mal que nous faisons. Nous voudrions être heureux sans cesser d'être coupables; jouir des privilèges de la vertu, sans en acquérir le mérite; goûter les plaisirs que le péché donne, sans en craindre les châtimens.

Non est ipse. *Jerem*. 5. 12.

Désabusons-nous de ces préventions. Je viens vous découvrir aujourd'hui quelle est la conduite de Dieu sur les habitans de la terre; vous montrer d'où viennent les bénédictions sur Israël, & les fléaux de Dieu sur l'Egypte; & vous convaincre des avantages que la piété produit dans une province & dans un état: & des désordres que le vice y cause. C'est dans cette vue que j'entreprends de vous expliquer cette sentence d'un Roi inspiré du Ciel, & consommé dans la connoissance de ce qui se passe sous le Soleil.

1°. Que la Justice rend les peuples heureux.

2°. Que le péché au contraire rend les peuples misérables. Division.

Elevons nos esprits au-dessus des règles d'une politique mondaine; & pour attirer sur nous les grâces & les lumières de l'Esprit de Dieu, invoquons-le par l'intercession de la sainte Vierge, AVE MARIA.

MONSEIGNEUR,

N'ENTENDEZ pas, MESSIEURS, par cette justice, qui, selon les paroles de mon texte, élève les nations; cette vertu d'équité qui conserve les droits des particuliers, & rend à chacun ce qui lui est propre: elle contribue, il est vrai, à la félicité publique, mais elle ne l'achève pas. La justice dont nous parlons, est comme une vertu générale qui comprend toutes les habitudes de religion & de piété. C'est le génie

I. PARTIE.

des livres moraux, de lui donner cette étendue; & l'opposition que Salomon en fait avec le péché, fait assez connoître, que comme le péché renferme en soi l'idée de tous les vices, la justice renferme aussi l'idée de toute sorte de vertus. C'est donc ma proposition : *Que la religion, la piété, la vertu, sont les sources de la félicité des peuples, & de la prospérité des états.*

Je dis en second lieu, que Dieu, quand il lui plaît, sauve les hommes également, par la prospérité, ou par la tribulation. Il répand quelquefois des bénédictions de douceur, & quelquefois des amertumes salutaires. Il se fait connoître par ses bienfaits, dit saint Augustin : il se fait sentir par ses coups. L'adversité est un don de Dieu qui nous avertit, & nous éprouve; la prospérité est un don de Dieu, qui nous console, & nous encourage. L'une fait servir Dieu avec plus de circonspection, l'autre avec plus de gaieté; l'une produit l'humilité, & l'autre la reconnoissance.

Je suppose en troisième lieu, que la religion n'est pas contraire à notre bonheur temporel. Son dessein n'est pas de priver les hommes, non-seulement des soulagemens, mais encore des commodités & des avantages de la vie. En vain le monde veut la décrier sur ce point, & nous la représenter plus farouche, pour nous la rendre moins aimable. Je sai que les prospérités humaines ne sont ni les objets, ni les fins convenables à la loi nouvelle. Que les Chrétiens, hommes intérieurs & spirituels, ne doivent s'attacher qu'à des félicités intérieures & spirituelles; & qu'ayant reçu de plus grands préceptes que les Juifs, ils doivent aspirer à de plus grands biens. Mais je sai aussi que tous les dons, même temporels, viennent d'en-haut; que tout bonheur est estimable quand Dieu le donne, & qu'on en use modérément. Que la piété, selon saint Paul, est utile à tout; que selon Jesus-Christ même, il est réservé à ceux qui cherchent le Royaume des Cieux, un surplus de grâces extérieures & temporelles; & que suivant les principes de saint Augustin, comme les Israélites devoient avoir avec leurs biens passagers & terrestres, la foi de Jesus-Christ qui viendroit au monde, les Chrétiens, avec la foi de Jesus-Christ, peuvent posséder les biens terrestres & passagers pour leurs besoins & pour leur usage.

Et erit Cela posé, je dis que la justice & la religion font la féli-

cité des peuples. *La paix sera l'ouvrage de la justice, & la sureté pour toujours*; c'est ainsi que Dieu parle par son Prophète : *Mon peuple sera assis dans l'agréable douceur de la paix, dans les tabernacles de confiance & dans un repos abondant.* Ce fut la conduite ordinaire & constante du Seigneur sur son ancien peuple, dont l'obéissance fut toujours suivie de bons succès, & les rebellions marquées par d'infaillibles châtimens. C'est ainsi qu'il en a usé envers les Nations de la terre. Tandis que la vertu des Romains fut solide & inébranlable, leur Empire aussi fort & aussi puissant que le fer, comme Daniel nous le représente, se soutint plus par ses mœurs que par ses victoires; & sa grandeur fut la récompense de la sagesse. Mais lorsque les relâchemens eurent affoibli la discipline, & que les vices des vaincus eurent porté leur corruption dans le cœur & dans l'esprit de leurs vainqueurs, le fer commença à se mêler avec l'argile, & ses fondemens furent ébranlés. Or, quoique dans l'administration de la Justice, Dieu emploie des différens moyens, & que l'exemple du passé ne soit pas toujours une conséquence pour l'avenir, nous pouvons toutefois conclure, qu'il en usera toujours ainsi : parce que la raison de sa conduite est également juste & immuable; que la justice de sa Providence le demande ainsi nécessairement, & qu'elle ne peut que protéger les Nations justes, & détruire celles qui sont injustes & corrompues.

Opus justitiæ, Pax. & securitas usque in sempiternum. *Isa.* 32. Et sedebit Populus meus in pulchritudine pacis & in tabernaculis fiduciæ. *Ibid.* *Daniel.* 2.

Mais il faut vous montrer plus évidemment, comment la religion & la vertu contribuent de leur nature au bon ordre de la société civile, parce qu'elles agissent sur l'esprit de ceux qui commandent & de ceux qui obéissent; qu'elles forment les bons Rois & les bons sujets; qu'elles tempèrent dans les uns l'austérité du commandement; qu'elles adoucissent dans les autres la servitude & l'obéissance. *Le Roi régnera dans la Justice*, dit le Prophète pour un présage de bonheur public. La Religion ne règle-t-elle pas le gouvernement ? N'inspire-t-elle pas aux Rois, dans la vue des grandeurs de Dieu, la modération & la crainte ? Ne leur apprend-elle pas à demander dans leurs prières un cœur droit & un cœur docile ? Ne leur représente-t-elle pas qu'ils sont sujets d'un plus grand Maître, & qu'il y a un Souverain au-dessus d'eux, auquel ils ont leur compte à rendre.

Ecce in justitiâ regnabit Rex. *Isa.* 32 1.

D'ailleurs, la piété des Princes ne soutient-elle pas leur autorité ? Leur réputation n'augmente-t-elle pas leur cré-

dit ? La Justice n'est-elle pas la base & le fondement de leur trône ? Les rayons de leur Majesté ne sont-ils pas plus vifs, quand ceux de la vertu s'y joignent ? Que ne gagnent-ils pas sur les esprits, quand on s'attache à eux, non pas par un service d'obligation, mais par une vénération volontaire ? Que la dépendance devient douce, quand on respecte la personne, du moins autant que la dignité, & quand la grandeur de la condition n'est pas plus estimée que l'excellence de la vertu ! Au lieu que la mauvaise vie affoiblit l'autorité; & que l'Ecriture nous enseigne, que David fut obligé de punir les enfans de Servia, parce qu'ayant été les témoins & les compagnons de son crime, ils perdoient le respect qui lui étoit dû, & se donnoient la liberté de l'offenser.

Or, quels sont les Rois que la Religion forme, qui sont heureux, & qui rendent leurs peuples heureux ? Ce sont ceux, dit saint Augustin, qui, régnant avec équité, honorent Dieu qui les fait régner; qui assujettissent à cette souveraine Majesté leur grandeur & leur puissance; qui aiment plus le royaume du Ciel qu'ils attendent, que celui de la terre qu'ils possèdent; qui éloignent d'eux le mensonge & la vanité, & défèrent plus à la vérité qu'à la flatterie; qui se regardent comme pères, plutôt que comme Maîtres de leurs sujets; qui punissent avec répugnance, & pardonnent par inclination; qui font la guerre par nécessité, & dans la vue d'établir une paix durable; qui aiment mieux commander à leurs passions qu'à leurs peuples; qui ont d'autant plus de retenue & de circonspection, qu'ils ont plus de liberté & d'indépendance, & qui font tout cela, non par un vain désir de gloire, mais par un désir d'une éternelle félicité. Nous ne craignons pas, sous le règne où nous vivons, d'exposer les devoirs des Princes chrétiens; nous sommes assurés que dans la description d'un Roi pieux, nous y trouvons toujours le nôtre.

Si la piété forme des Rois de ce caractère, elle forme aussi des sujets humbles, obéissans, fidelles, prêts à servir l'Etat & à l'assister; soumis aux Puissances, comme à Dieu même, non par crainte, ou par bienséance, foibles & peu durables motifs, mais par un principe de foi & de persuasion intérieure, constant & solide, qu'aucune considération humaine ne peut affoiblir. La Religion est donc la mère de la

subordination & de l'ordre. Elle retient la puissance des Rois par la bonté ; elle lie la fidélité des sujets par la conscience. Elle met les cœurs des peuples dans les mains des Rois, par une soumission volontaire ; elle met le cœur des Rois dans les mains de Dieu, par une dépendance nécessaire. Elle représente, sous l'image des Souverains, la grandeur & l'empire de Dieu même ; elle représente sous les sujets l'image de l'humilité & de l'obéissance de Jesus-Christ. Elle apprend aux uns à descendre par bonté, aux autres à s'élever jusqu'au trône par la confiance. De cette intelligence mutuelle naît le bon ordre & la félicité publique.

De-là viennent ces grands succès dont le Ciel a béni nos armes. Durant le cours de cette campagne, nous n'avons ouï d'autres bruits, que ceux que faisoient nos victoires. Nous avons cueilli des lauriers par-tout où nous avons porté la guerre : & où ne la portons-nous pas pour la défense des Autels & de la patrie ? Nos prospérités n'ont pas même été interrompues, & la fortune a été pour nous, non-seulement heureuse, mais encore constante. Villes prises, batailles gagnées coup sur coup, & de toutes parts. A peine avons-nous eu le temps de faire des vœux, & presque toutes nos prières ont été des actions de grâces. Toute la terre a servi comme de théâtre à la valeur de nos Guerriers. On les a vu s'ouvrir de nouveaux chemins à la gloire au travers des canons & des remparts ; & malgré tous les obstacles de l'art & de la nature, forcer les ennemis, sans craindre ni leur force, ni leur courage, non pas même leur désespoir. La mer, dont ils croyoient être les maîtres, a semblé se soulever à son tour contre leur orgueil. On a vu brûler au milieu des eaux ces vaisseaux superbes, chargés des richesses de leur commerce, & servir de jouet aux vents, ces magasins flottans de leur avarice. D'où vient cette suite de glorieux événemens, sinon de la correspondance du Souverain, qui veille à la sureté de son peuple ; & du peuple, qui contribue, & de ses biens & de sa vie, à la gloire du Souverain.

*Combat de Nervinde.*

*Flotte de Smyrne.*

Revenons & disons que la religion rend les Etats heureux, parce qu'elle unit les hommes ensemble, par les liens d'une justice commune & d'une charité bien ordonnée. Dieu a créé toutes choses par sa puissance suprême, & les a disposées avec un ordre merveilleux. Quiconque sort de cet ordre du Créateur, trouble sa propre paix & celle des

autres. Quelles infirmités n'apportent pas aux corps humains les humeurs qui sont hors de cette proportion, & de ce tempérament qui les doit unir ensemble? Quelles agitations & quels troubles ne causent pas les déréglemens & les perversités, dit saint Augustin, qui dérangent les volontés du Seigneur, & les règles de sa discipline? Tout ce qui se tire de la disposition de Dieu, & qui sort du cercle de sa Providence & de sa Justice, ne peut jamais être en repos : au contraire, tout ce qui est conforme à la religion, est conforme à l'ordre. L'Apôtre appelle l'Evangile *un Evangile de paix*; soit parce qu'étant une loi de grâce, elle remplit l'ame de la paix intérieure dans la conscience; soit parce qu'étant une loi d'union & de charité, elle entretient dans le commerce & dans la société des hommes, une correspondance d'ordre & d'intelligence mutuelle.

Evangelium pacis. *Eph.* 6.

C'est elle en effet qui corrige l'humeur des hommes; qui adoucit leur naturel; qui réforme leurs passions; qui mortifie leurs convoitises, sources de toutes divisions & de tous les différents qui troublent le monde. C'est-elle qui forme dans les cœurs toutes les qualités & les dispositions qui tendent à la paix, l'humilité, la charité, la patience, & qui condamne pour cela les vues de l'ambition, les jalousies des concurrences, les distinctions de vanité. C'est elle qui met les intérêts de chacun en sureté, inspirant la vérité dans les paroles, l'exactitude dans les promesses, la fidélité dans les contrats, la bonne foi dans le commerce; dépouillant les hommes de toutes les passions turbulentes, l'avarice, la haine, l'injustice, la trahison; & les ramenant à cette égalité de foi, de piété & d'espérance, qui fit voir dans la naissance du Christianisme une image du Ciel sur la terre.

Souvenez-vous de ce temps heureux, où les Fidelles unis en Jesus-Christ ne faisoient entr'eux qu'un cœur & qu'une ame; & où l'innocence des mœurs répondoit à la pureté de la créance évangélique. La vérité & la sincérité régloient également leurs pensées & leurs paroles. Ils ne se préféroient les uns aux autres, ni par la condition, ni par les talens; ils ne savoient que Jesus-Christ crucifié, & la modestie faisoit descendre, ceux que la fortune ou la naissance avoient élevés. Ils regardoient les biens comme les soulagemens de leurs besoins, & non pas comme les instrumens de leur vanité. Persuadés qu'ils les avoient reçus par grâce, ils les dis-

tribuoient aussi par charité. Quoiqu'ils fussent sans fraude, ils n'étoient pas sans précaution; & dans la nécessité de converser avec les hommes naturellement vains & trompeurs, ils joignoient la prudence du serpent à la simplicité de la colombe. Sur-tout ils se regardoient comme pélerins en ce monde, & supportoient patiemment les peines de cette vie par les espérances de l'autre. Doux & complaisans les uns aux autres dans les choses justes, même dans les indifférentes, ils se prévenoient en honneur; & s'il s'élevoit quelquefois des ames injustes & fières (car l'Eglise est un champ, où il croît toujours de l'ivroie parmi le bon grain, & la nature entreprend toujours autant qu'elle peut sur la grâce) s'il s'élevoit, dis-je, des ames injustes & fières, la religion les humilioit. La patience des uns rompoit la colère des autres. Une humble & sage piété radoucissoit les férocités de la nature; & la douceur à supporter une injustice, faisoit du moins honte à celui qui la commettoit.

Heureux ce siècle, MESSIEURS, & que ne peut-il revenir! De tant de consciences, pures, justes, désintéressées, il en résulte une tranquillité publique. Il s'exhale de tant de vertus une odeur qui parfumant les uns & les autres, embaume les nations entières. Il se fait de tant de gens de bien, un faisceau de vivans, selon les termes de l'Ecriture. 1. Reg. 25.

Quelle seroit la douceur de la société, qui se régleroit selon l'Evangile? Chacun seroit content de sa vocation & vivroit sans inquiétude & sans envie. Le pauvre serviroit sans impatience, le riche commanderoit sans orgueil; la Cour seroit polie sans être maligne; le peuple seroit laborieux sans être inquiet; le soldat seroit vaillant sans être cruel; l'artisan industrieux sans être trompeur. Point d'envie parmi les pareils, point de procès, point de fraudes dans le trafic, point de trahison dans les confiances, point d'infidélité dans les amitiés, point de médisance dans les conversations. Chacun par des offices mutuels se rendroit agréable & utile aux autres, & s'étudieroit à soutenir celui qui tombe, à consoler celui qui pleure, à ressusciter, pour ainsi dire, celui qui meurt.

Ce qui fait que les sociétés des hommes sont si turbulentes & désordonnées, c'est qu'il n'y a presque plus de religion parmi eux. On cherche à s'agrandir aux dépens d'autrui. On se permet tout, & l'on ne pardonne rien au pro-

chain. Une parole mal interprêtée, un rapport douteux, un ſoupçon même mal fondé, allument des haines irréconciliables. Un point d'honneur mal entendu ſoulève toute une famille. Un intérêt de rien, enflé des vaines conſidérations de l'orgueil ou de l'amour propre, jette la diſcorde entre les voiſins ; & que faut-il, pour armer des peuples entiers, & pour ébranler toute la terre ? Un peu d'ambition, qu'une parole, qu'une réflexion chrétienne corrigeroit ; une petite injuſtice, qu'une parole de l'Evangile feroit ſupporter, & qui par-là en empêcheroit une infinité de grandes ? La perſuaſion de la foi, le zèle de la juſtice, la crainte des jugemens de Dieu rendroient les hommes heureux, & pacifieroient le monde.

Peut-être penſez-vous que la proſpérité & la religion ne s'accommodent guère enſemble ; que la dévotion ſolide n'eſt pas un moyen pour s'avancer ; qu'il n'y a rien à faire dans le monde pour des ames timorées & ſcrupuleuſes ; que le chemin du Ciel n'eſt plus le chemin des honneurs ; qu'une timide piété eſt preſque toujours malheureuſe ; qu'une injuſte témérité eſt ordinairement couronnée ; & qu'enfin le vice vogue à pleines voiles, au lieu que la vertu a preſque toujours les vents contraires. D'où tirez-vous cette maxime ? Dieu feroit-il avare aux gens de bien, & prodigue envers les impies ? Sa Providence feroit-elle comme l'aimant, qui parmi tant de nobles métaux ne s'attache à lever que le plus vil & le plus groſſier ? Je pourrois vous montrer, qu'il y a des élévations imprévues pour les bons, & des chutes fréquentes pour les méchans ; que les palmes croiſſent en Idumée ; que les couronnes, même mortelles, tombent ſur les têtes de ceux à qui Dieu en prépare d'immortelles ; qu'un calme ſerein règne dans ces heureuſes contrées, où la juſtice & la piété fleuriſſent. Mais vous connoîtrez le bonheur que la vertu produit, par les miſères que le péché attire ſur les peuples.

II. PARTIE

*Regnum à gente in gentem transfertur, prop.*

NOUS avons autrefois repréſenté dans cette Aſſemblée, que le péché eſt la ſource funeſte des maux temporels, & des calamités publiques. C'eſt le flambeau fatal qui allume les feux de la vengeance de Dieu ſur la terre. C'eſt cette racine d'amertume, dont parle l'Ecriture, qui croiſſant à la faveur de nos paſſions, s'étend & porte des fruits de douleur, par-tout où règnent nos convoitiſes. C'eſt ce poiſon

mortel qui se répand dans tout le corps civil & politique, & cause par sa corruption l'affoiblissement des Etats, & la décadence des empires. *Le Royaume passe d'un peuple à l'autre*, dit le Sage, *à cause des injustices, des violences, & des fraudes qu'on y a faites ou souffertes. La mort*, dit-il ailleurs, *le sang, la dissention, la guerre, les oppressions, la famine & l'accablement, ne sont-ce pas des fléaux que Dieu a créés pour la punition des méchans.*

ter injustitias, & injurias, & contumelias & diversos dolos. *Eccli.* 10. 8.

La raison qu'en apportent le Théologiens est, que le péché actuel produit à proportion, à l'égard des pécheurs en particulier, les mêmes effets que le péché originel a produits à l'égard de tous le hommes en général. La différence est, dans l'étendue & dans la mesure, & non pas dans l'espèce du châtiment. Or le péché dans sa naissance s'en est pris non-seulement à l'ame, en la privant de la justice & de la grâce, mais encore au corps en l'assujettissant à la douleur & aux misères de la vie ; & s'est mis, pour ainsi dire, à la tête des tribulations spirituelles & temporelles qui nous environnent. Le péché actuel en fait de même, il blesse l'ame dans les biens intérieurs, le corps dans les biens extérieurs ; & rend l'homme, par un double jugement de Dieu, non-seulement coupable, mais encore malheureux. Faut-il s'étonner si les peuples qui gémissent sous le joug du péché, sentent le poids de la Justice divine, & si l'iniquité se multipliant, les misères se multiplient ?

Ad hæc mors, sanguis, contentio, & rhomphæa, oppressiones, fames, & contritio, & flagella : super iniquos creata sunt hæc omnia. *Eccli.* 40. 8.

Ces punitions populaires & générales sont justes : Dieu les doit à son équité, & à sa Loi tant & si indignement violée. Elles sont nécessaires pour arrêter le cours des scandales publics, & le torrent des cupidités humaines. Elles sont infaillibles, parce que l'unique saison de ces châtimens est la durée de ce monde. Je m'explique, MESSIEURS, à l'égard des particuliers, la prospérité & la tribulation sont équivoques. La Providence de Dieu est confusément administrée en ce monde ; & l'on ne peut juger qui sont ceux qu'il aime ou qu'il hait, par les afflictions ou les consolations qu'il leur envoie. Les coups du Seigneur, quand il visite les enfans des hommes, portent également sur les bons & sur les méchans. Les mêmes jugemens s'exercent sur Jérusalem & sur Samarie ; & comme il fait lever son soleil sur les uns & sur les autres, il fait aussi tomber sa foudre indifféremment.

Si l'on voit prospérer les méchans, c'est qu'ils ne le sont

pas entièrement, & qu'ils ont quelque chose de louable en leur vie. La vipère n'est pas tellement vénimeuse, qu'elle ne serve même à la composition des remèdes. Cet homme que vous voyez si riche & si opulent, s'est engraissé de la substance du peuple; mais il assiste dans leurs besoins ceux-mêmes qu'il a rendus pauvres: il ruine ceux-ci, mais il protège ceux-là: il donne d'une main ce qu'il a peut-être volé de l'autre; & il tire du fond même de ses concussions & de ses biens mal acquis, une bizarre charité, & des aumônes irrégulières. Cette femme se décrie par ses intrigues; elle ne garde ni prudence ni modestie; le monde blâme sa conduite: mais elle est douce & charitable; & vivant sans orgueil, & s'abstenant de la médisance, elle excuse les fragilités d'autrui, & pleure en secret les siennes propres. Ces jeunes gens que vous voyez dans la débauche, quand la nature a réveillé dans leur esprit les premiers feux des passions, ont souvent quelque honte de mal faire, & remuent au milieu même de leurs désordres quelques semences de piété, que les avis d'un père, ou les conseils d'un Confesseur avoient jetés dans leur ame. Il est difficile de trouver une impiété complète. On entrevoit certaines droitures dans les voies de l'iniquité, certaines vertus captives sous le joug, & dans les chaînes du vice. Ces bontés superficielles, dit Saint Augustin, sont récompensées de quelques félicités apparentes: Dieu donne ainsi des soulagemens passagers à des criminels, à qui il destine d'éternels supplices.

Pour les gens de bien, on dit qu'ils sont persécutés. Qui sont ces gens de bien si parfaits, qui n'aient quelque mélange d'imperfections & de foiblesses humaines? La nuée, quelque favorable regard que le Soleil y jette, ne remplit pas tout le cercle, & se termine en Arc en-ciel. Quelque favorisée de Dieu que soit une ame, elle ne parvient pas à exprimer entièrement ses perfections. L'un est rempli de charité, mais il a des condescendances qui peuvent tendre au relâchement: l'autre a de l'ardeur dans sa dévotion, mais il est épineux, & son zèle n'est pas toujours selon la science. Celui-ci se repaît d'imagination, & de spiritualités pieuses & inutiles: Celui-là se répand au-dehors, & se dissipe même dans ses bonnes œuvres. Dieu veut purifier cette rouille par le feu de l'adversité. Il ne faut donc pas s'étonner s'il afflige quelquefois les justes, & s'il console les méchans, quant aux par-

ticuliers, parce que leurs punitions ou leurs récompenses seront réservées pour l'autre vie.

Mais il n'en use pas ainsi envers toute une Nation. Ces multitudes, ces corps de peuples, ces Nations, comme telles, ne peuvent être punies, ni récompensées qu'en ce monde. Dans l'autre, toutes les sociétés publiques qui unissent ici les hommes sous différens gouvernemens, ne subsisteront plus. Alors Dieu ne punira pas les peuples comme peuples, chaque particulier portera son fardeau, comme parle l'Apôtre, & recevra ou le châtiment de ses péchés, ou le fruit de ses bonnes œuvres : parce que le Seigneur a marqué un jour, où il rendra à chacun selon son mérite. Mais dans le cours ordinaire de sa Providence, il récompense les peuples sages & vertueux de ses bénédictions temporelles, & punit par les guerres, par les dissentions, par les disettes, les crimes publics & généraux d'un Royaume ou d'une Province. Il peut bien différer quelquefois l'exécution de ses Arrêts, pour attendre que la mesure de l'iniquité des Amorrhéens soit comblée ; mais la vengeance de Dieu tombe tôt ou tard sur une corruption générale, si une pénitence & une réformation générale ne l'arrête.

*Galat.* 6.

*Genes.* 15.

Cette conduite est nécessaire, non-seulement pour donner un frein à l'impétuosité du péché & à l'orgueil des impies qui monte toujours : mais encore pour manifester la puissance du Seigneur. Parmi les hommes, la multitude des coupables est bien souvent la cause de leur impunité. La foiblesse du gouvernement oblige d'épargner ceux qu'on n'est pas sûr de pouvoir punir. Mais en Dieu, la justice & la force sont la même chose : il n'y a ni société de pécheurs, ni conspiration de méchans, pour nombreuse qu'elle puisse être, qui soit capable d'arrêter son bras. Il fait éclater ses vengeances sur un million de têtes coupables ; & dans l'exécution de ses jugemens, il autorise sa justice par le nombre & par la dignité des pécheurs qu'il veut châtier.

S'il arme les vents & les orages qui portent la stérilité dans les contrées les plus fertiles, c'est *à cause de la malice de leurs habitans*. Si l'on voit son peuple abandonné, traînant son déshonneur, & sa malheureuse captivité sous le joug des Puissances étrangères : *c'est*, disoit le saint homme Tobie, *que nous n'avons pas obéi*, Seigneur, *à vos Commandemens*. Si tu n'écoutes la voix de ton Dieu, dit Moyse, en

A malitia inhabitantium in ea. *Psal.* 106. 34. Quoniam

non obedivimus præceptis tuis. Tob. 3.4. ſorte que tu garde, & que tu accompliſſe ſes Loix & ſes cérémonies, voici les malédictions qui t'arriveront, & qui tomberont ſur toi : *Tu ſeras maudit dans la ville, maudit dans la campagne*, & le reſte.

Maledictus eris in civitate, maledictus in agro. Deut. 28. Quel monſtre que le péché, puiſque Dieu le pourſuit ainſi ; puiſqu'il déploie ſur lui toute ſon indignation, & qu'il prépare pour le punir autant de ſupplices, qu'il y a de maux ſenſibles & affligeans ſur la terre ! Direz-vous que ce ne ſont-là que des menaces ? Les effets n'en ont-ils pas été viſibles ? N'en liſons-nous pas tous les jours les lamentables hiſtoires ? Direz-vous que c'étoient des uſages de la Loi ancienne, Loi de crainte & de ſervitude, qui ne ſont plus du goût de la Loi nouvelle, Loi de grâce & de charité ? MESSIEURS, pourriez-vous croire que l'iniquité ſoit devenue plus ſupportable aux yeux de Dieu ? ou que las de régler le monde, il ait quitté les rênes du gouvernement, pour l'abandonner à ſon cours & à ſa propre conduite ?

Sa Juſtice n'éclate-t-elle pas aujourd'hui dans les mouvemens & les révolutions du ſiècle ? Y a-t-il quelque endroit de la terre qui ne ſe plaigne de ſes malheurs ? La nature n'a preſque plus de lois certaines, le péché a dérèglé les ſaiſons, & corrompu, pour ainſi dire, les élémens. On n'entend plus parler que de néceſſités & de diſettes. Le Ciel ne verſe plus ſes douces roſées ; & la terre, devenue avare, ſemble ne fournir qu'à regret aux beſoins de celui qui la cultive. Nous voyons s'allumer de plus en plus une guerre que Dieu nourrit du feu de ſon indignation & de ſa colère ; qui fait gémir également & les vainqueurs & les vaincus, par ces combats ſanglans & réitérés, où l'on voit couler à ruiſſeaux le ſang le plus pur de l'Europe ; & où les peuples, moins excités par la gloire & par l'émulation, qu'irrités par la haine & par la vengeance, ſongent moins à ſe vaincre qu'à ſe détruire. Guerre funeſte, & par les maux qu'elle cauſe, & par les biens qu'elle conſume ; où les paſſions, quoique violentes, ne font que croître par leur durée, & laiſſent à peine entrevoir dans un ſombre avenir, les foibles eſpérances d'une paix difficile & éloignée.

Omnis caro corruperat viam ſuam. Gen. 6. 12. Pourquoi voit-on ce déluge de misères & de calamités publiques ? C'eſt que *toute chair a corrompu ſa voie*. Penſez-vous qu'il reſte encore de la Foi & de la Religion ſur la terre ? *On y vit comme du temps de Noé : on y mange, on y boit, on*

*y fait des mariages.* Ce sont les paroles de Jesus-Christ dans son Evangile, *& le Fils de l'homme arrive sans qu'on y pense.* Où trouve-t-on aujourd'hui de véritables adorateurs, qui honorent Dieu d'une conscience pure & d'un cœur parfait? On le loue par coutume; on l'invoque par nécessité; on le sert par caprice, ou par intérêt; & souvent même cette démonstration de culte n'est qu'extérieure & apparente. Le monde, pour s'accréditer, se pare d'une image du christianisme. Sous les Autels mêmes du vrai Dieu, il cache souvent ses idoles, & fait passer pour piété un peu de probité mondaine. Faut-il s'étonner si Dieu punit ces incrédules & ces hypocrites?

Sicut... in diebus Noë... Comedentes & nuptui tradentes... quia nescitis quâ horâ filius hominis venturus est. *Matth.* 24.

Quels désordres ne produit pas cet esprit d'injustice & d'intérêt qui règne aujourd'hui dans le cœur des hommes? Chacun songe à s'établir, & à bâtir sa fortune, le plus souvent aux dépens d'autrui. On n'a d'autres règles pour acquérir que ses désirs; ni d'autres bornes que son impuissance. Entre-t-on dans les Charges ou dans les affaires? Ce n'est pas pour travailler au repos public, pour maintenir l'ordre & la discipline; c'est pour élever sa maison sur la ruine de beaucoup d'autres, & pour se constituer un injuste héritage sur les biens de la veuve & de l'orphelin. L'esprit le plus grossier devient fertile en expédiens quand il s'agit de grands, ou de petit gains. Les prudens du siècle emploient à cela tout l'art & toute l'industrie que leur inspire la cupidité; & ceux même qu'on regarde comme dévots, ne louent souvent la Justice que pour être injustes plus finement. Ils croient qu'ils s'accommoderont bien avec Dieu s'ils peuvent éviter la recherche, & la Justice des hommes; & pourvu qu'ils sauvent leur réputation, ils se répondent du repos de leur conscience. *Ils bâtiront*, dit le Seigneur par son Prophète, *& je détruirai.*

Isti ædificabunt, & ego destruam. *Malach.* I. 4.

La flatterie & les complaisances ont-elles jamais porté plus loin leur corruption? Personne n'aide à son prochain à lui faire connoître la vérité, & chacun contribue à la lui cacher. Tout conspire à entretenir, ou à produire sa vanité; il n'y a homme, si misérable puisse-t-il être, qui ne trouve son flatteur, s'il peut-être utile à quelqu'un. On n'a ni zèle ni charité pour le salut de ses frères. On ménage ceux de qui l'on craint, ou de qui l'on espère.

Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum. *Psal:* 11.

Dans les conversations on a des voiles toujours prêts à

jeter sur la vérité, pour peu qu'elle soit austère, & qu'elle puisse blesser ceux à qui l'on parle. On la dissimule par le silence; on l'affoiblit par les expressions, on l'altère par le mensonge. La société n'est proprement qu'un commerce de mensonges officieux & de fausses louanges, où les hommes se flattent pour être flattés? où l'on s'entête mutuellement de l'encens qu'on se donne les uns aux autres; où l'on traite souvent de vertus les vices d'autrui, pour mettre les siens à couvert; & où l'on se fait une politesse de tromper, & un plaisir d'être trompé. C'est-là l'honnêteté & la délicatesse du monde.

Que dirai-je des médisances sanglantes, des calomnies atroces, des oppressions violentes, des dissentions scandaleuses, des impiétés criantes? Ce sont ces péchés, qui troublent la terre, & qui nous tiennent sous les fléaux de Dieu. Vous ne connoissez pas les biens spirituels que vous perdez par vos péchés; sentez, hommes sensuels, la privation des biens de cette vie, que le péché vous enlève. Vous ne pleurez pas la perte de votre ame; pleurez au-moins la perte de votre repos, & persuadez-vous les maux que vous faites, par les maux que Dieu vous envoie.

Ce n'est pas, MESSIEURS, que vous ayez sujet de vous plaindre. A Dieu ne plaise: le Seigneur a eu pitié de son peuple. Pendant que des Provinces voisines gémissent sous un Ciel d'airain, & que dans les corps décharnés des misérables qui les habitent, la faim laisse à peine un reste de vie; le Ciel, d'accord en votre faveur avec la terre, fournit non-seulement à vos nécessités, mais encore à celles des autres. La paix autrefois vous paroissoit douce, mais languissante. Vous consumiez les fruits que la fertilité de vos champs vous donnoit, sans pouvoir les débiter. Vos besoins étoient satisfaits, mais vos désirs ne l'étoient pas. Vous aviez trop de moyens de vivre, mais vous n'en aviez pas de vous enrichir. Vous vous plaigniez que vos greniers étoient pleins & vos coffres vides, & qu'enfin vous étiez malheureux dans votre bonheur, & pauvres dans votre abondance. Mais aujourd'hui vous tirez avantage même des calamités publiques; vous profitez du voisinage des armées; vous tirez votre salut de vos ennemis; & la guerre qui détruit & ravage tout, vous enrichit & vous fait vivre.

Vous direz peut-être que vos biens sont diminués par

vos contributions, ou forcées, ou volontaires. Qui est-ce qui peut refuser, dans ce temps de confusion & de trouble, au salut de l'Etat, & à sa propre conservation, les vœux & les offrandes nécessaires? Votre vanité vous fait acheter des charges, des honneurs & des titres de préférence pour vos familles; votre charité ne vous invite-t-elle pas à fournir à votre patrie les secours qu'elle vous demande? Que ces impôts sont peu onéreux, qui se lèvent sur l'orgueil & sur l'ambition des hommes! Tandis que des vapeurs malignes ont porté dans des climats proches du vôtre, les fièvres & les maladies, il semble que Dieu les ait arrêtées à l'entrée de cette Province. Des vents bénins & salutaires, un air serain & tempéré ont répandu le calme & la santé dans cette contrée.

Oserai-je vous le dire, MESSIEURS, je ne crains pas les tribulations que vous souffrez, vous en serez peut-être plus humbles: je crains les grâces que Dieu vous fait, vous en serez peut-être plus ingrats, & par conséquent plus coupables. Mais d'où vient que vous êtes ainsi favorisés? Peut-être quelques saintes ames ont poussé leurs voix jusqu'au Ciel pour attirer ses miséricordes. Peut-être est-il sorti de quelque coin de cette Province quelque colombe portant le rameau de paix dans le temps que le déluge inonde la terre. Peut-être quelque Moyse s'est mis entre les hommes coupables & Dieu courroucé. L'innocence de quelques justes a servi peut-être de contrepoids à la corruption des pécheurs. Ne devons-nous pas ce bonheur à la sage conduite de cette Assemblée, où l'on pèse les droits des particuliers, & où l'on ménage avec tant de prudence le sang du peuple; où s'observent toutes proportions de justice & de charité dans les impositions publiques: afin que chacun serve l'Etat selon son pouvoir, & porte son fardeau avec patience; où l'Eglise, par la fidélité des ministres de Jesus-Christ qui la conduisent; la noblesse, par la générosité des cœurs magnanimes qui la composent; le peuple, par la sagesse des Magistrats politiques qui le gouvernent, conspirent à l'envi à la gloire de l'Etat & au bien public, en donnant libéralement, sans profusion; modérément, sans épargne; librement, sans dissention; nécessairement, sans contrainte?

Que nous reste-t-il, MESSIEURS? à nous humilier sous la main toute-puissante de Dieu, lorsqu'il nous afflige; à

bornes, & que le désir & l'espérance de l'accroissement ôtent toutes les douceurs de la possession, *avarus non implebitur pecunia.* Voilà le vide des richesses. Tantôt il enseigne qu'elles sont infructueuses, soit par des épargnes sordides, soit par des profusions indiscrètes, soit par un déréglement d'esprit qui fait qu'on prive les pauvres de la portion de ce bien qui leur appartient, & qu'on se prive soi-même des secours qu'on avoit eu dessein de se procurer. Voilà l'inutilité des richesses : *Fructum non capiet ex eis.* Tantôt il les regarde comme des sources d'inquiétude, ou des occasions de débauche, qui ne laissent ni repos ni santé à un homme, d'ailleurs enflé de son opulence; qui le fatiguent nuit & jour par les craintes ou par les plaisirs qu'elles donnent, jusqu'à interrompre son sommeil, & troubler ces heures tranquilles par l'amour déréglé de son bien, ou par l'excès de la bonne chère : *Saturitas divitis non finit eum dormire.* Voilà l'incommodité des richesses.

Mais ce qu'il trouve de plus triste & de plus cruel, c'est qu'elles affligent & qu'elles rendent malheureux ceux qui les possèdent : *Conservatæ in malum domini sui.* Je ne parle pas ici du malheur éternel qu'elles ne causent que trop souvent. Qui ne sait les difficultés du salut que l'Evangile attache à la condition des riches ? Qui ne sait que les biens du monde sont des sources de corruption, & comme des instrumens de mort entre les mains des méchans qui s'y attachent ou qui en abusent; tombant ainsi, selon les termes de l'Apôtre, dans les tentations du monde, & dans les piéges du démon, qui les plongent dans la perdition & dans la réprobation éternelle. Je parle d'un malheur temporel, qui rend la vie désagréable, de ces chagrins journaliers qu'on a de voir diminuer par la chicane d'un procès, par la mauvaise foi d'un commerce, par les subsides ordinaires, par les contributions inespérées, par des dons pesans, quoique volontaires, un bien qu'on avoit acquis avec peine & qu'on gardoit avec soin. Cette sensibilité injurieuse à la providence, maîtresse des événemens, opère l'impatience & la tristesse, produit souvent le murmure, & fait perdre le fruit des tribulations publiques & particulières.

Je viens vous représenter aujourd'hui quelles sont les vues de Dieu sur nous, quand il nous afflige par la perte de nos biens, quels sont les profits que nous pouvons tirer de

ces pertes, & quels sont les moyens de résister à cette espèce de tentation que la cupidité rend si délicate & si dangereuse. Pour le faire plus efficacement, implorons le secours de l'Esprit de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave Maria.*

C'est une des plus fortes passions de l'homme que celle d'amasser du bien, de le conserver, d'en jouir, & d'être à son aise. Pour cela on sacrifie son repos, son honneur, quelquefois sa vie, souvent même sa conscience. C'est aussi un de ses plus sensibles déplaisirs de s'en voir privé. De-là viennent ces plaintes qu'on entend tous les jours, que les temps ne furent jamais si mauvais; que le charges sont accablantes; que les guerres qu'on fait aujourd'hui sont également cruelles & ruineuses; qu'il faut donner pour les nécessités publiques ce qu'on avoit destiné à ses commodités particulières; que la rareté de l'argent, & l'interruption des affaires rendent la condition du créancier aussi fâcheuse que celle du débiteur; qu'il y a des années malheureuses où l'on sème & l'on ne recueille point, & que dans les heureuses même, on ne sait par quelle fatalité l'abondance devient à charge. On s'en prend au Ciel, à la terre, à ceux qui imposent, à ceux qui exigent. O hommes! pourquoi ne sentez-vous pas le poids de votre péché plutôt que celui de votre indigence, & pourquoi vous plaignez vous des autres hommes, au lieu de bénir le Seigneur, qui par ces épreuves salutaires prétend corriger & punir en vous,

1°. La fausse opinion que vous avez des richesses.

2°. L'attachement que vous avez aux richesses.

3°. Le mauvais usage que vous faites des richesses.

Trois réflexions que je vous propose; afin que vous vous désabusiez des biens du monde, & que dans un temps, où il ne s'agit pas d'en acquérir, vous appreniez à les perdre chrétiennement.

I. POINT.

LES biens du monde, considérés dans l'ordre de la charité, sont estimables, parce qu'ils sont louables & utiles, qu'ils contribuent à la gloire de Dieu qui les donne, & au salut de l'homme qui les reçoit comme de Dieu, & qui en use selon Dieu. Les richesses alors sont des dons du Ciel, dont le Père Céleste veut bien gratifier ceux qu'il aime dans sa famille: Ce sont des moyens d'exercer la justice par les offrandes qu'on fait au Seigneur, ou la charité par l'assistance

qu'on donne au prochain. Ce sont les récompenses que Jesus-Christ a promises à ceux qui cherchent premièrement le Royaume des Cieux, des bénédictions répandues sur la vertu, ou sur le travail légitime d'un homme de bien, des secours pour cette vie présente & pour l'autre. Ce sont les sources de la piété & de la miséricorde chrétienne, la matière des bonnes œuvres & des pratiques Evangéliques, & les grâces visibles que Dieu dispense à son Eglise par les mains de ses serviteurs qu'il a rendus riches.

Mais si vous considérez ces biens comme dépendans de la cupidité, ce sont des dons du Créateur, dont les créatures abusent. Ce sont des objets innocens d'où naissent pourtant la plupart des vices, qui émeuvent les passions à la vue des vanités & des utilités de la vie; qui étouffent la piété dans le cœur, & dérobent à Dieu l'amour & la confiance qui lui sont dues, qui nous occupent de nos intérêts temporels, & nous font perdre le goût & le souvenir de nos prétentions & de nos espérances éternelles. C'est la substance de ce monde, comme parle l'Ecriture; c'est-à-dire un fond d'avarice & d'orgueil entretenu par mille désirs inutiles & nuisibles, qui entraînent l'homme à sa perte, ce sont les termes de saint Paul dans son Epître à Timothée. Qui ne voit quelle est en ce sens la malédiction des richesses & l'opinion qu'on en doit avoir?

Mais considérons-les dans leur nature, & dans l'idée qu'en ont les riches du siècle. Les uns croient les tenir des mains d'une aveugle fortune, qui les distribue à son gré, qui les maintient dans les familles, ou qui leur fait changer de maîtres, & ne connoissent pas que tout cela vient du Seigneur. *Numquid non hæc sunt à Domino*, dit le Prophète? Les autres croient que les biens qu'ils ont sont les fruits de leur industrie, que c'est le bon sens & le bon esprit qui leur ont inspiré ces prévoyances convenables à leurs intérêts domestiques, & qu'ils ne doivent qu'à leur génie les voies qu'ils ont imaginées de s'enrichir & de s'élever; ce qui fait dire à l'Ecriture, que l'homme riche ordinairement se croit sage: *Sapiens sibi videtur vir dives*. Et cependant elle traite ailleurs de folie ce savoir faire, c'est-à-dire ces tours de justice & de vérité qu'on donne à des pratiques artificieuses & souvent iniques, & Jesus-Christ lui-même appelle insensé celui qui s'applaudissoit de son opulence, dans le temps qu'on

alloit lui demander ſon ame : *Stulte, hac nocte repetent animam tuam.*

La plupart, ſans ſonger de qui nous recevons ces biens, ni pourquoi nous les recevons, laiſſant là leur origine & leur fin, par leſquelles on en peut juger ſainement, s'attachent aux avantages trompeurs qu'ils en retirent ou qu'ils en attendent : car il n'y a rien ſur quoi le monde ſoit plus trompé que ſur les richeſſes, parce qu'elles ont des apparences qui éblouiſſent, parce qu'elles nourriſſent & flattent la concupiſcence qui les rend à ſon tour agréables & néceſſaires; parce enfin que, ſelon la parole de Jeſus-Chriſt, elles étouffent dans l'eſprit & dans le cœur des hommes mondains la ſainte parole ; je veux dire les maximes & les vérités Evangéliques : *Fallacia divitiarum ſuffocat verbum.* Voyons quelle eſt cette tromperie.

Celui qui les poſſède les croit certaines & véritables, les croit à lui. Saint Paul pourtant ordonne à Timothée de recommander aux riches du ſiècle de ne point mettre leur eſpérance dans les biens incertains de ce monde, mais de la mettre toute entière au Dieu vivant, qui donne à tous abondamment ; & ſaint Grégoire nous enſeigne, que nous devons nous détromper de ces biens fragiles & paſſagers, qui dans le fond ne ſont ni véritables ni nôtres: *Quod vobis cum terrenis divitiis, quæ nec veræ nec veſtræ, quid ſunt?* Ils dépendent de la volonté & de la malice d'autrui, & peuvent nous être enlevés malgré nous ; ils ſont ſujets à mille accidens, qu'on ne peut quelquefois empêcher, ni même prévoir. C'eſt une eſpèce de dépôt que la Providence a mis en nos mains, & qu'elle en retirera lorſqu'on y penſera le moins, dans des temps où l'on aura plus de peine à les perdre, qu'on n'avoit eu de plaiſir à les poſſéder. Quoi qu'il en ſoit, ces biens que nous aimons comme nôtres, comme une portion de notre ſubſtance, ſont étrangers, ſont hors de nous, & nous devons nous ſouvenir de ce que les Saints Pères nous enſeignent, qu'ils nous poſſèdent plus que nous ne les poſſédons nous-mêmes ; qu'il faut regarder ce que nous faiſons, comme étant à nous, ce que nous avons, comme appartenant au ſouverain Maître, à qui nous ſommes, & qui ne nous laiſſe la liberté d'appeler nôtre, ce qu'il nous accorde par ſa bonté, que pour nous laiſſer le plaiſir de le lui redonner par reconnoiſſance.

Mais ce qu'il y a de plus faux dans les richesses, c'est qu'elles promettent aux hommes mondains une félicité mondaine ; c'est-à-dire un état de repos & de satisfaction universelle. Or comme on ne voit rien de plus désirable dans cette vie mortelle que ce point de tranquillité qu'on s'imagine pouvoir trouver dans les richesses ; de-là vient cette grande estime qu'on a pour elles. C'est ainsi que raisonnoit cet homme enrichi par ses acquisitions & par ses épargnes, dont il est parlé dans l'Ecclésiastique, qui disoit dans le transport de sa joie : *Inveni requiem meam, fruar bonis meis solus.* Me voilà parvenu à vivre en repos & à mon aise, rempli de biens, content de moi-même, indépendant du reste du monde. C'étoit aussi le sentiment de ce riche de la parabole évangélique, lorsqu'à la vue de ses greniers qui gémissoient sous le poids de son abondance, à l'abri des nécessités, & des incommodités de la vie pour longues années, goûtant par avance tous les plaisirs de la bonne chère, invitant son ame charnelle à s'égayer avec ses sens, il se réduit enfin à cette parole *requiesce*, reposez-vous.

Ils se trompent, MESSIEURS : car les biens temporels, soit qu'on les recherche, soit qu'on les possède, causent toujours quelque agitation, du moins quelque attention embarrassante & inquiète, & la jouissance paisible d'un bien mal acquis, ou mal employé, n'est pas un repos, mais une licence d'abuser des bienfaits de Dieu sans scrupule, & d'être vicieux sans contradiction.

Ces biens en effet produisent ordinairement deux dispositions différentes dans ceux qui les ont, ou trop de loisir, ou trop d'affaires. De ce loisir vient la mollesse, l'oisiveté, l'indolence pour tout ce qui peut servir au salut. On n'a nul goût pour la prière ; on n'écoute point la parole de Dieu, ou si l'on l'écoute, c'est sans attention : *Audientes non audiunt*, dit Jesus-Christ ; on s'éloigne des Sacremens ; on assiste sans fruit & sans respect au saint Sacrifice. Occupés de son argent, de ses intérêts, & comme enveloppés dans la substance de ce monde, on ne fait rien pour l'éternité, & l'on peut dire, que comme les terres qui produisent l'or sont stériles de toute autre chose, les ames qui sont attachées à leur or sont inutiles à toute bonne œuvre. Quel triste & funeste repos ! de ces affaires viennent le travail, la sollicitude, la multiplicité des pensées & des désirs, les

fatigues & les dangers. Rien n'arrête, rien ne satisfait la passion d'augmenter son bien. L'esprit se forme de nouveaux projets, une espérance succède à l'autre ; le cœur se dilate. Dieu donne, dit le Sage, cette affliction & ces soins superflus au pécheur qui veut s'enrichir, afin de punir la cupidité par elle-même, & de faire sentir par les amertumes qu'il répand sur les biens temporels, le tort qu'on a de les préférer aux éternels.

Ces réflexions, ces expériences ne peuvent nous détromper. Nous aimons, nous estimons le bien avec excès, nous en abusons même, & Dieu nous l'ôte, pour nous faire sentir que cet argent qu'on garde avec tant de soin pour sa consolation & pour son plaisir, cause souvent du chagrin à ceux qui le gardent : *Divitiæ conservatæ in malum Domini sui.*

Dans ce temps de tribulation, permettez que je parle ainsi au milieu même de nos triomphes, vous vous plaignez que le Seigneur appesantit sa main sur vous, qu'il vous afflige tous les jours par la perte de quelque portion de vos biens, & vous réduit à vivre tristement du débris de l'héritage de vos Pères. Reconnoissez donc qu'il veut par-là diminuer votre orgueil ; accordez-lui ce qu'il vous prend, louez-le de ce qu'il vous laisse. Figurez-vous ces malheureuses provinces où se déploient toutes les horreurs de la guerre, où les armées des deux partis laissent par-tout où elles marchent des traces funestes de leur passage, par la ruine des villes ou des campagnes, où l'on perd en un jour ce qu'on a pris soin d'amasser en plusieurs années, où les familles les plus commodes se trouvent tout d'un coup plongées dans la douleur & dans la misère, sans avoir d'autre ressource qu'en la pitié, s'il en reste encore au barbare soldat qui les dépouille & qui les désole. Grâces au Ciel, nous sommes éloignés de ces dangers & de ces craintes. La guerre ne se fait pas sentir ici, par les ravages qu'elle fait, mais par quelques incommodités qu'elle cause : ce ne sont pas des ennemis qui nous ruinent, ce sont des exacteurs qui nous inquiètent. Ce n'est pas votre subsistance qu'on vous enlève, c'est le prix de votre sureté qu'on vous demande.

Il semble que Dieu vous ménage, qu'il veuille user envers vous de sa bonté, ou s'accommoder à votre foiblesse. Tandis qu'il frappe tant de gens dans son indignation & dans sa

colère, de la perte de tous leurs biens, de celle même de leur vie, il se contente de vous priver d'une partie de vos aises, de vos commodités, de vos dépenses, peut-être même superflues. Il y a des hommes qu'il veut punir, on diroit qu'il ne veut que vous corriger par ces taxes qu'il fait tomber sur vos terres, sur vos offices, sur vos têtes, pour vous faire connoître par votre propre expérience la fragilité & l'incertitude des richesses, pour vous accoutumer à savoir en supporter les petites pertes; bénissant le Seigneur, soit qu'il les donne, soit qu'il les retire; & donnant à vos désirs & à vos soins pour les choses terrestres, les bornes qu'il leur a prescrites.

Loin d'ici donc ces hommes injustes, qui font plus de cas de leur bien que de leur ame, à qui Tertullien adresse ces belles paroles: laissons à ceux qui n'ont ni la foi ni l'espérance que nous avons d'un heureux avenir, à mettre tout leur esprit, & toute leur ame à s'enrichir; pour nous, il nous convient de donner, non pas notre ame pour notre argent, mais notre argent pour notre ame, soit en le distribuant avec charité, soit en le perdant avec patience: *Nos verò non animam pro pecunia, sed pecuniam pro anima deponere convenit, seu sponte in largiendo, seu patienter in amittendo.* Loin encore ces hommes aveugles, qui ne voient pas dans les événemens du siècle, la main de Dieu qui les produit & qui les règle, qui fait la paix quand il lui plaît, dit le Prophète, & crée la guerre, & tous les maux qui l'accompagnent: *Ego Dominus faciens pacem & creans malum.* Loin enfin ces censeurs bizarres des œuvres des hommes & de Dieu même, qui croient toujours que le monde est mal gouverné, qui se font un systême de politique imaginaire, à laquelle ils voudroient assujettir le Roi & ses conseils; qui s'estiment capables de faire rouler une machine dont ils ne connoissent pas les ressorts; qui trouvent toutes les charges de l'Etat insupportables; qui voudroient qu'on fît la guerre pour eux, sans qu'ils en ressentissent la moindre incommodité: moins affligés des maux de leur patrie, que du secours qu'ils sont obligés de leur accorder; qui plaignent à l'Etat une portion modique de leur bien qu'ils hasarderoient au jeu, ou qu'ils donnent tous les jours à leurs plaisirs, & qui murmurent de tout, posant leur bouche contre le Ciel, où réside la Providence éternelle, & ramenant leur langue

contre la terre, & contre les Puissances qui la gouvernent. *Ps. 72. v. 10.*

Voilà le dessein que le Seigneur a de corriger les faux jugemens que nous faisons des biens temporels ; voyons comment il corrige & punit l'attachement que nous y avons.

Ce ne sont pas les richesses qui perdent les hommes, c'est l'amour & l'attachement qu'on a pour elles. La malignité n'est pas dans le métal, elle est dans le cœur de celui qui s'y attache. Saint Paul ne s'adresse qu'aux riches de ce siècle qui le sont de passion, de cupidité, c'est-à-dire à ceux qui veulent devenir riches, *Qui volunt divites fieri* ; lorsqu'il les menace des tentations & des piéges du démon : car pour ceux qui le sont par naissance, par héritage, par succession, à la bonne heure, dit saint Augustin, pourvu qu'ils le soient en Dieu ; c'est-à-dire dans les bonnes œuvres : *Qui sunt, sint, dummodò in Deo, in bonis operibus* ; pour nous marquer que ce n'est pas la possession du trésor qui est condamnée, mais le déréglement de l'esprit ou du cœur de celui qui le possède. II. POINT.

Pour prendre cette vérité dans son principe, il est certain que les biens même de ce monde appartiennent de droit à ceux qui servent Dieu fidellement. Ils ont été créés originairement pour la manifestation de la puissance & de la magnificence du Créateur, & pour l'utilité de l'homme innocent. Ils ont été donnés aux Patriarches de la Loi, comme des récompenses de leur foi, & des gages de leur alliance. Ils sont dévolus enfin aux fidelles de la Loi nouvelle, qui entrent dans les droits de Jesus-Christ, que son Père a constitué héritier de toutes choses, par lequel il a fait les siècles : *Quem constituit hæredem universorum, per quem fecit & sæcula.*

Et c'est à juste titre qu'ils les possèdent, parce qu'ils en connoissent les abus & les avantages. Ils jouissent de ces biens temporels d'une manière spirituelle ; ils s'en font comme autant de symboles des biens à venir que Dieu leur réserve ; ils passent par-dessus, selon le langage de l'Eglise, sans s'y arrêter, & comme les abeilles ne cueillent pas les fleurs comme nous, & ne prétendent sur elles ni possession ni propriété, se contentant d'un certain suc dont elles composent leur miel ; ainsi l'homme juste tire de toutes les créatures utiles un certain suc de consolations spirituelles ; tantôt il admire la puissance de Dieu, qui forme tant de biens différens, & sa bonté qui les laisse à ceux-là même qui en

abusent ; tantôt voyant que les méchans en sont pourvus comme les bons, il conclut que ce n'est donc pas la félicité des gens de bien ; tantôt considérant la pauvreté des véritables serviteurs de Dieu, il juge que Dieu leur en réserve de plus excellens dans le Ciel ; & s'applaudissant lui-même de son indigence, il s'écrie avec le Roi Prophète : *Funes ceciderunt mihi in præclaris, etenim hæreditas mea præclara est mihi.*

De-là vient, que comme ils possèdent les biens sans affection, ils savent les perdre sans tristesse, & remettre à Dieu son dépôt, sans murmurer & sans se plaindre ; leur enleve-t-on quelque portion de leur héritage par des procès & des violences ? ils se croient déchargés d'autant. C'est une tentation de moins. Il ne leur coûte rien de perdre, & ceux qui commettent l'injustice sont plus à plaindre que ceux qui la souffrent. Leurs débiteurs leur manquent-ils ? ils attendent avec patience, & remettent avec bonté. Ils se regardent eux-mêmes comme débiteurs à Dieu, & font aux autres la miséricorde qu'ils veulent que Dieu leur fasse. Les oblige-t-on à contribuer aux nécessités publiques ? ils savent qu'ils sont citoyens de la Jérusalem terrestre, & redevables à leur patrie. Ils considèrent comme un devoir d'assister le Roi pour la défense du Royaume, comme une justice de s'intéresser au repos & à la conservation de la République dont ils sont membres, comme une charité civile & chrétienne d'entrer dans les besoins de ses frères dans les guerres qui les désolent. Ils reconnoissent qu'il faut suivre les lois que la raison & la nécessité font faire ; que Jesus-Christ lui-même a voulu payer le tribut. En rendant à César ce qui est à César, ils croient rendre à Dieu ce qui est à Dieu ; & faire en même temps un sacrifice volontaire de leurs biens à l'un & à l'autre.

Ce sont-là les gens qui jouissent des richesses innocentes. Ce sont ces hommes riches en vertu, dont les miséricordes ne tarissent point. Ces bienheureux débonnaires qui méritent de posséder la terre. Ces Chrétiens qui usent de tout chrétiennement, & à qui tout devroit appartenir.

Cependant Dieu qui a tout fait, & qui conduit tout avec sagesse, a voulu, dit S. Augustin, que ces biens temporels fussent communs aux bons & aux méchans. S'il ne les accordoit qu'aux bons, on pourroit croire qu'on ne le sert que par intérêt, ou qu'il n'a d'autre récompense à donner à

ceux qui le servent. S'il ne les accordoit qu'aux méchans, il priveroit les bons des consolations de la vie, & induiroit les foibles à cesser d'être bons pour les obtenir, afin de cacher sous cette confusion, comme sous un voile mystérieux le jugement de miséricorde ou de justice qu'il doit exercer sur eux dans la suite.

Il arrive même souvent, & presque toujours, que ces biens du siècle sont le partage des enfans du siècle qui les corrompent par le mauvais emploi qu'ils en font, ou qui en sont corrompus par l'attachement ou l'amour déréglé qu'ils ont pour eux, si condamné & si défendu dans les Ecritures. 1°. Parce que la nature de ces biens étant de beaucoup inférieure à la nôtre, c'est nous avilir & nous dégrader que de nous lier à eux par le désir & l'affection; c'est ne pas connoître l'excellence de l'ame de l'homme, moins encore la qualité d'enfant de Dieu, que d'asservir aux choses de la terre une ame d'origine céleste, un cœur anobli, qui naturellement tend à sa fin & à son principe. 2°. C'est qu'il ne peut y avoir en nous qu'un désir principal, qui nous déterminant & nous appliquant à quelque fin ou à quelque objet, nous détourne & nous distrait de tous les autres; & que cette passion tombant sur des dons extérieurs & sensibles, nous dégoûte & nous éloigne de la recherche des dons intérieurs & invisibles, qui sont les vertus chrétiennes, la grâce de Jesus-Christ, & la possession de Dieu même. 3°. C'est qu'on se forme des idoles de son or & de son argent, selon les termes du Prophète: *Aurum suum & argentum suum fecerunt sibi idola ut interirent.* On se fait une espèce de religion sacrilége que S. Paul appelle un culte & un service d'idolâtrie: *Idolorum servitus*, on n'a de foi qu'à ce qu'on acquiert, à ce qu'on amasse, à son intérêt, & l'on craint de manquer de tout en servant Dieu; on met toute sa confiance, non pas au secours du Ciel, mais aux soins empressés qu'on se donne; comme si la Providence divine n'avoit aucune part en la dispensation des biens du monde: enfin, on s'attache à ses biens par son cœur & par son affection, on ne demande rien de plus: c'est le plaisir, c'est le bonheur, & l'on est prêt pour le moindre gain de mépriser la loi de Dieu.

Vous me direz peut-être, MESSIEURS, nous n'entrons point dans ces sentimens; nous jouissons paisiblement du

bien que nous avons acquis ; nous l'avons acquis avec peine, nous le conservons avec attention ; il nous semble que nous n'y sommes pas trop attachés. Voulez-vous vous sonder vous-même ? Eprouvez-vous, non pas dans l'état de la possession où l'ame est dans quelque espèce de tranquillité, dit S. Augustin à l'égard des biens dont on est le maître, mais dans l'envie que vous avez de les augmenter, ou dans la crainte ou la douleur que vous ressentez de les perdre. Avez-vous convenablement de la substance de ce monde, dit ce Père, au-delà même des besoins & des bienséances de la vie ? vous en voulez encore davantage. L'avidité de chercher ce bien que vous n'avez pas, marque que vous aimez celui que vous avez déjà. Il y a un désir qui vient de l'indigence & de la nécessité ; il y en a un qui vient de la passion & de l'abondance. On voit, dit le Sage, des pauvres qui sont comme riches, parce qu'ils voudroient s'enrichir, & des riches qui sont comme pauvres, parce qu'ils regardent comme nécessaire tout ce qu'ils amassent de superflu : ce qui fait dire à S. Bernard, que ces gens-là sont plus tourmentés par le désir de ce qu'ils n'ont pas, qu'ils ne sont satisfaits de l'usage de ce qu'ils ont.

C'est-là ce qu'on appelle la cupidité qui forme ces désirs inutiles & nuisibles où tombent les riches mondains dont parle l'Apôtre : *Incidunt in desideria multa inutilia & nociva.* Inutiles, parce que les richesses n'ont rien de solide ; qu'elles ont des ailes d'aigle, & s'envolent souvent, dit le Sage, devant ceux qui les poursuivent, parce que les projets qu'on fait de les acquérir, sont comme étouffés dans le désir & dans la pensée de celui qui les désire, & demeurant sans effet, ne font que flatter son imagination & sa convoitise. Nuisibles, parce que la passion de s'enrichir trouble la paix intérieure de l'ame, offense la Providence, blesse la charité du prochain ; & desséche la source des affections chrétiennes & spirituelles. De plus, elle renferme la passion de la domination, du luxe, du jeu, de l'ambition, qui sont les suites ordinaires d'une vie opulente & fortunée.

Ce qui fait voir que cette cupidité est une espèce de double passion, & comme un composé d'orgueil & d'avarice ; selon la doctrine de S. Thomas, & que l'Esprit de Dieu, qui nous enseigne que l'orgueil est le principe de tout péché : *Initium omnis peccati superbia*, & que l'avarice est la

racine de tous les maux : *Radix omnium malorum cupiditas*, a dit vrai en l'un & en l'autre ; avec cette différence, ajoute ce saint Docteur, que l'un de ces deux vices est le principe de tout mal : *In ordine ad intentionem*, par rapport à l'intention ; & l'autre : *In ordine ad executionem*, par rapport à l'exécution. C'est l'orgueil qui invente, & qui trace, pour ainsi dire, les plans & les desseins de s'enrichir ; mais l'avarice conduit l'ouvrage, & cherche les moyens & les fins de l'exécuter ; quel genre de péché trouverez-vous, en effet, auquel ne puisse concourir l'argent, ou comme fin qui le persuade, ou comme instrument qui le facilite ?

D'où vient donc cette superfluité de désirs, & ces désirs des choses superflues ? D'où viennent ces vues, ces prétentions, ces desseins grands ou petits, chacun selon son état ? de l'attachement qu'on a aux biens du monde. D'où viennent les suppositions, les discours, les calomnies, D'où vient cette guerre qui désole aujourd'hui toute l'Europe, ces conspirations étrangères ; ouvrages qui marchent dans les ténèbres : ces entreprises meurtrières dans les villes, & dans la campagne, ces combats si rudes & si sanglans ? Levez les voiles de tant de raisons politiques, dont l'ingénieuse cupidité a coutume de se couvrir. Ce n'est ni le zèle de la justice, ni la considération du bien public, ni la nécessité d'une discrète & légitime défense. Un Prince du Sang de nos Rois monte sur le Trône d'Espagne. Le droit de la naissance, la loi des successions, l'autorité d'un Testament, le consentement de la monarchie l'y élèvent. N'importe, tout le monde est en feu. Un Empire vent regagner ce qu'il n'a plus, une République a peur de perdre ce qu'elle a.

Mais rien ne marque tant l'attachement qu'on a aux biens temporels, que la douleur qu'on a de les perdre, & c'est par les pertes que Dieu le punit. Le meilleur moyen de vous en détacher, c'est de vous les diminuer ; tantôt par la mauvaise foi, ou par l'impuissance d'un débiteur dans le désordre de ses affaires ; tantôt par des procès mal intentés par vous, ou mal entendus par vos Juges ; tantôt par des impôts & des fléaux de Dieu, qui sembloient ne devoir pas approcher de vos tabernacles ; souvent par les stérilités & les sécheresses, en vous privant des rosées du Ciel & de la graisse de la terre. Vous éprouverez des traver-

ses, des malheurs & des contretemps. Une interruption de commerce, qui ferme les chemins du gain ; une rétention de l'argent, qui suspend toutes les affaires utiles; une inutilité de denrées, qui demeurent sans prix & sans fruit au milieu des vendeurs & des acheteurs : c'est Dieu qui punit votre attachement, votre dureté envers les pauvres, votre ingratitude envers lui, qui corrige enfin le mauvais usage que vous faites de vos biens, en vous ôtant les moyens & l'envie d'en abuser.

III. Point. Il y a deux choses à observer, dit saint Augustin, dans les biens du monde, l'acquisition & l'usage. Se garder de les acquérir par de mauvaises voies, s'étudier à les employer en bonnes œuvres ; saint Paul, avant lui, dans les instructions qu'il donnoit à Timothée, avoit prescrit les mêmes règles. Après avoir représenté ce que les riches doivent éviter, d'être orgueilleux, de se confier en des richesses vaines & périssables, il s'étend sur l'usage qu'ils en doivent faire : *Benè agere, divites fieri in bonis operibus, facilè tribuere, communicare, thesaurisare sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam* ; d'être charitables & bienfaisans, de se rendre riches en bonnes œuvres, de faire part de leur bien à ceux qui en ont besoin, de s'acquérir un trésor, & de s'établir un fondement solide pour l'avenir, afin de parvenir à la véritable vie.

Ce bon usage est également établi sur la foi & sur la raison ; parce que tous les biens venant originairement de Dieu, & se trouvant dans les droits de sa redevance & de son domaine, & dans le Ciel & sur la terre, *cuncta quæ in Cœlo sunt & in terra, tua sunt*, dit le Saint-Esprit dans l'Ecriture, *& tu dominaris omnium* ! il n'y auroit rien de si naturel, que de reconnoître le don qu'il nous en a fait & d'en user, du moins, suivant les lois qu'il nous a si expressément marquées, & si souvent réitérées pour notre salut & pour sa gloire. Qui peut lui disputer la souveraineté qu'il a sur les hommes ? Qui peut lui refuser de payer le tribut qu'il a imposé sur les biens des riches en faveur des pauvres, lorsque tout semble conspirer à les secourir dans leurs besoins, la justice, la compassion, la charité, la prudence même ? Qui ne doit pas être effrayé des menaces que le Seigneur fait aux mauvais riches, & qui peut s'empêcher d'être touché des grâces qu'il prépare aux hommes de miséricorde ? Rien donc de plus raisonnable, de

plus

plus naturel & de plus juste, que ce bon usage des biens temporels, auquel la reconnoissance & la piété, la nature & la grâce, la Religion & l'intérêt même nous engagent.

Cependant il n'y a rien dont on abuse le plus, soit qu'on y soit porté par la prospérité & l'abondance, qui traînent ordinairement avec elles l'oubli de Dieu, soit que la Religion fasse de moindres impressions sur nos esprits, que l'intérêt & l'amour propre; soit qu'on prenne pour des bienséances & des conseils les règles & les préceptes de l'Evangile. Quoi qu'il en soit, il n'y a presque pas d'administrateurs fidelles. Les uns retiennent ce qu'il faudroit donner, les autres donnent ce qu'il faudroit retenir. Qui est-ce qui offre à Dieu le prix de sa réconciliation & de la rédemption de son ame, par les aumônes qu'il fait aux pauvres? Qui est-ce qui refuse à ses plaisirs ce qu'il devroit garder & destiner à ses bonnes œuvres?

Je ne vous dirai point jusqu'où va cet abus, ou, comme parle l'Ecriture, cette malédiction des richesses. Elles autorisent le vice, elles dérèglent la raison, elles séduisent la pudeur, elles corrompent la justice, elles étouffent la charité, elles produisent enfin les vices, les entretiennent ou les consomment par le mauvais usage qu'on en fait. Je parle dès abus ordinaires qu'on en fait pour les divertissemens & pour les vanités du siècle, dont tous les hommes sont presque coupables. Les Grands les font servir au faste & à l'orgueil de la grandeur, les autres au progrès de leurs desseins ambitieux. L'or même de ceux qui sacrifient au Seigneur, est souvent un sujet de chute pour eux quand ils l'emploient mal, & pour ceux qui voient le profane emploi qu'ils en font: *Lignum offensionis est aurum sacrificantium.* *Eccli.* 31.

Si donc on use si mal communément des biens de ce monde, faut-il s'étonner si Dieu les ôte? La peine, vous le savez, suit infailliblement le péché, & Dieu, pour satisfaire à sa Justice, pour réparer l'offense qui lui est faite, & pour punir avec proportion les infractions de sa sainte Loi, a coutume de nous priver de ce que nous avons aimé plus que lui, & de convertir en chagrin les causes mêmes de nos plaisirs. Vous avez abusé de votre santé pour contenter vos passions, vous la perdrez, & vous expierez vos intempérances par les dégoûts & les langueurs d'une maladie. Vous avez mis votre affection à une créature mortelle, Dieu ren-

verſera cette idole qu'il trouve en ſa place dans votre cœur. Vous vous êtes ſervi pour l'offenſer des biens qu'il vous avoit donnés pour l'honorer & pour le ſervir, il vous en privera, & punira par-là votre ingratitude. Vos richeſſes ſe pourriront, dit-il, par un de ſes Prophètes, votre or & votre argent ſe rouilleront entre vos mains. Il n'a pas ſu, dit-il, par un autre, que c'eſt moi qui lui ai donné ce blé, & ces récoltes abondantes, & qui lui ai multiplié cet or & cet argent qu'il a ſacrifiés à Baal. Je changerai pour eux; & je leur reprendrai en ſon temps & leurs moiſſons & leur argent : *Idcirco convertar, & ſumam frumentum in tempore ſuo, & aurum in tempore ſuo.*

J'ajoute encore que comme la juſtice de Dieu ne laiſſe rien de déſordonné, il y a un ordre que le Seigneur a établi, ſur lequel il arrange & redreſſe, ſelon les diſpoſitions de ſa providence, les mauvaiſes adminiſtrations, & les mauvais uſages qu'on fait des choſes du monde. C'eſt ſelon les règles de cette équité ſouveraine qu'il répare & qu'il corrige les abus & les déſordres des biens dont il nous a rendus les dépoſitaires. Ces biens ne ſortiroient pas de vos mains pour être employés à de bonnes œuvres, les ſubſides qu'on vous impoſe tiennent lieu des aumônes que vous deviez vous impoſer vous-même. Il faut que l'autorité vous arrache ce que la charité vous conſeilloit de diſtribuer. Dieu affine, pour ainſi dire, votre or & votre argent dans le creuſet des tribulations publiques. Il purifie ce qu'il y a de défectueux dans l'uſage que vous en faites. Ce qui ſervoit à vos vanités ſert aux beſoins de la patrie, & ce qu'une mauvaiſe libéralité prodiguoit, une triſte néceſſité le conſume. Il remet les excès dans une modération convenable. Ce luxe que vous portiez ſi loin, & que vous ne pouvez plus ſoutenir, ſe réduit malgré vous à une honnête & modeſte bienſéance. Ces tables, où l'on cherchoit la délicateſſe & la profuſion, tomberont néceſſairement dans une frugalité réglée. Ce jeu où votre opulence, & la paſſion du gain vous faiſoient trouver tant de dégoûts, faute d'argent & de joueurs, ne ſera plus qu'un amuſement innocent & inſipide.

Mais ce n'eſt pas du ſeul uſage de nos biens que nous devons répondre à Dieu, c'eſt encore, MESSIEURS, vous le ſavez, de l'uſage que nous faiſons du bien public, ſoit dans nos délibérations, ſoit dans nos adminiſtrations. Ecoutez,

dit le Saint-Esprit, vous qui gouvernez les multitudes : *Præbete aures, vos qui continetis multitudines*, le Dieu Très-Haut vous a donné cette autorité, il vous fera rendre compte de vos actions & de vos pensées, si vous avez gardé les Lois de la justice, & si vous vous êtes conduits par ses volontés. *Sap. 6.*

Ne croyez pas, MESSIEURS, que je veuille ici m'ériger en censeur de nos assemblées. Je sai qu'il y a eu des temps estimés heureux, où l'abondance régnoit dans cette Province, où son commerce étoit florissant, où ses peuples étant plus riches, & ses charges beaucoup moins grandes ; nos pères ont cru pouvoir se dispenser quelquefois des règles, prolongeant le cours des affaires, y mêlant des intervalles de plaisir, & faisant par magnificence, & souvent même par charité, des libéralités & des dépenses arbitraires. Mais aujourd'hui, qui ne sait que votre équité & votre pitié pour les peuples, ont tout réduit à l'exactitude de l'ordre ; que les occupations continuelles ont exclu toute sorte d'amusemens, que la durée des Etats se règle précisément sur la mesure du travail, & sur la nécessité des affaires, & qu'enfin tout s'y conduit par les lois d'une prudente économie, qui ramène tout à la justice & au bien public, & qui rejette tout emploi inutile, & même bienséant & charitable.

Le Lieutenant Général que nous voyons avec plaisir assister depuis long-temps, présentement présider à nos assemblées, à qui les intérêts de la Province sont si chers, & dont le nom & la personne sont si chers à la Province, par les lumières de son esprit, par la droiture de son cœur entretiendra cette discipline.

C'est le temps en effet, MESSIEURS, d'étendre son zèle pour la défense de l'Etat, d'où dépend le repos & le salut de tant de nations ; mais il est temps aussi d'être ménager de la substance des peuples, de discerner la cause de la veuve & de l'orphelin, d'adoucir leurs peines par des paroles de paix, & par des soulagemens effectifs, & de suivre les avis qu'un Roi de Juda donnoit autrefois aux Juges qu'il avoit établis dans les Villes de son Royaume : *Videte quid faciatis. Si timor Dei vobiscum. Cum diligentiâ cuncta facite.* Prenez garde à ce que vous faites, ne consultez ni votre intérêt, ni vos prétentions, pesez au poids du Sanctuaire les suffrages que vous portez : *Videte quid faciatis.*

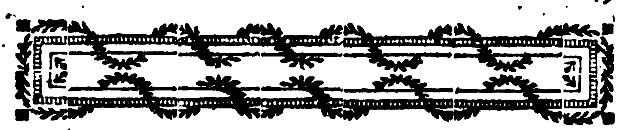
Que la crainte de Dieu ſoit avec vous, qu'elle ſerve de règle à vos ſentimens, & de frein à vos paſſions. Craignez de ne pas ſoulager les pauvres, craignez encore plus de faire des pauvres.

Faites toutes choſes avec ſoin & circonſpection. Cherchez dans vos impoſitions & dans vos adminiſtrations publiques, ces proportions de juſtice & de charité qui font qu'on épargne le pauvre, ſans pourtant accabler le riche; enſorte que chacun porte le fardeau commun ſelon ſa force ou ſa foibleſſe : *Cum diligentia cuncta facite.*

Tant de calamités que le Seigneur répand dans le monde, devroient bien nous en détacher : Celles dont il afflige cette Province, & qui nous touchent de plus près, devroient auſſi nous obliger à recourir à la pénitence. Ces guerres, ces diſettes, ces diviſions, dont la Religion eſt le motif & le prétexte; cette ſecte meurtrière que l'eſprit de menſonge a ſuſcitée à la faveur de nos montagnes : ces dommages que ſouffrent les peuples, de ces rebelles qui les attaquent, & néceſſairement des troupes mêmes qui les défendent. Le dirai-je, Mes Frères, nos Autels abattus, nos ſaints Myſtères foulés aux piés, nos Egliſes encore fumantes des reſtes de leurs feux ſacriléges, nos Prêtres maſſacrés entre le veſtibule & l'Autel, dont le ſang crie au Ciel ou miſéricorde ou vengeance, ce ſont des effets de la fureur des hommes; mais ce ſont auſſi des marques de la colère de Dieu.

Croyons, diſoit la ſage Judith au peuple de Béthulie, que ces fléaux du Seigneur qui nous affligent, nous viennent de ſa part, & ne ſont pas des châtimens d'un Juge qui nous veut perdre, mais d'un Père qui a deſſein de nous corriger : *Flagella Domini, quibus corripimur, ad emendationem non ad perditionem eſſe credam.*

Puiſſions-nous par nos humiliations & par nos prières arrêter les tribulations qu'il nous envoie, ou du moins les mettre à profit par ſa grâce. Puiſſions-nous devenir plus attentifs à ſa ſainte Loi, plus détachés des biens du monde, plus libéraux dans nos charités, plus patiens dans nos ſouffrances. Puiſſions-nous voir nos Hôpitaux plus aſſiſtés, nos Egliſes plus fréquentées, nos myſtères plus révérés, afin que le Seigneur s'apaiſe, & qu'il ſe reſſouvienne de ſes anciennes miſéricordes pour notre ſalut & pour ſa gloire. *Amen.*



# SERMON

## POUR UNE VÊTURE,

*Prêché à Paris, dans l'Eglise des Carmelites.*

Omne quod natum est ex Deo vincit mundum : & hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.

*Tout ce qui est né de Dieu surmonte le monde, & ce qui donne la victoire sur le monde, c'est notre foi.*

De la première Epître de S. Jean, *chap.* v.

QUEL saint & religieux spectacle offrez-vous aujourd'hui à nos yeux, Ma chère Sœur ; & quel est cet esprit qui vous conduit, qui vous anime, qui vous fortifie ? Prosternée au pied des Autels, touchée du désir sincère de la perfection évangélique, fidelle à la grâce de Jesus-Christ qui vous appelle & qui vous élève au-dessus de vous-même, vous renoncez aujourd'hui à tout ce que vous possédez, à tout ce que vous espérez, que dis-je ? à tout ce que vous êtes. Ni la tendresse de l'âge, ni la délicatesse de la complexion, ni les espérances d'un heureux avenir, ni l'attrait des plaisirs mêmes légitimes, rien n'a pu affoiblir votre zèle & votre constance. Grâces à Jesus-Christ, votre ferveur croissant, bien loin de se relâcher, vous a donné de saintes impatiences de vous consacrer à Dieu toute entière ; les momens vous ont paru longs, & vous n'avez souhaité d'être enfin une fois maîtresse de vous-même, qu'afin de vous engager solennellement à ne l'être plus. Le Ciel favorise votre entreprise, & vous voyez aujourd'hui tous vos désirs accomplis : heureuse de porter le joug du Seigneur dès la pointe de vos plus beaux jours ; d'embrasser la Croix de Jesus-Christ, sans craindre d'en être jamais séparée ; & de répan-

dre dans le sein de Dieu même, les derniers efforts de votre volonté, &, pour ainsi dire, les derniers soupirs de votre liberté mourante. D'où peut venir une si généreuse résolution, sinon d'une foi vive & victorieuse?

Hæc est victoria, &c.

Le monde ne persuade que trop à ceux qui l'écoutent, qu'il y a des biens, des plaisirs, des honneurs, qui font la félicité de la vie; qu'il est doux de disposer de soi, & de se conduire par ses volontés; qu'il n'est pas nécessaire de suivre les lois d'une austère vertu, ni de tant se contraindre dans ses passions; qu'il y a des accommodemens entre les maximes du siècle, & celles de l'Evangile; & que dans le cours de la vie humaine, Dieu se contente de quelques bons désirs, & pardonne aisément les fragilités & les foiblesses. Mais la foi, qui selon S. Paul, ne se fonde pas sur des apparences, & qui s'attache à la substance des biens spirituels & célestes, nous enseigne au contraire, que le salut de notre ame est notre seule nécessité, & notre seule affaire importante; que le seul bien & le seul bonheur véritable du Chrétien doit être de servir & d'aimer Jesus-Christ; qu'on ne peut rendre à Dieu un culte assez pur, ni assez parfait; que la véritable liberté consiste à se donner à Dieu sans réserve; que le solide repos ne se trouve que dans la soumission & la dépendance; & que la perfection chrétienne se rencontre dans la pureté, dans l'humilité, dans la pauvreté, où vous vous engagez aujourd'hui.

Sperandarum substantia rerum. *Hebr.* 11.

Je prétends, Ma chère Sœur, vous confirmer par ce discours dans l'heureux choix que vous avez fait, & vous montrer,

Division.

1°. Que l'esprit du monde porte ceux qui le suivent à étendre, autant qu'ils peuvent, leur liberté: au lieu que l'esprit de la religion porte les véritables chrétiens à resserrer & à détruire la leur. Ce sera ma première partie.

2°. Que l'esprit du monde engage à partager son cœur, & que la foi engage les ames religieuses à réunir toutes leurs affections vers Dieu. Ce sera ma seconde partie.

Je planterai la Croix de Jesus-Christ entre les limites du [mo]nde & celles de la religion. Je vous ferai voir les dangers [que] vous avez courus, pour vous exciter à louer les misé[ricor]des du Seigneur qui vous en a retirée. Je ferai voir à

mes auditeurs les dangers où ils sont, pour les obliger à recourir à sa grâce. Pour le faire avec plus de fruit, recourons tous ensemble à celle qui est l'exemple des ames religieuses, & le refuge des ames mondaines qui se reconnoissent. Disons-lui donc avec l'Ange, AVE MARIA.

IL n'appartient proprement qu'à Dieu d'être libre, & de vouloir de sa volonté propre : parce que tout ce qu'il veut est nécessairement juste, & qu'il ne peut avoir d'autre loi, ni d'autre règle de sa volonté, que lui-même. L'homme n'a pas le même droit d'user de sa volonté : parce qu'elle est déréglée depuis le péché ; & que naturellement elle doit être soumise à celle de Dieu. Cet assujettissement & cette dépendance, est la partie la plus essentielle du culte & de l'hommage que la créature doit à son Créateur. Ainsi, vouloir ce que Dieu ne veut pas, ou ne pas vouloir ce que Dieu veut, c'est renverser l'ordre de sa providence ; c'est mettre la prudence de la chair au-dessus de la sagesse divine ; c'est lui ôter l'empire qu'il a sur nous ; enfin, c'est rapporter Dieu à nous-mêmes, au lieu de nous rapporter nous mêmes à Dieu. Cependant, quoiqu'il n'y ait rien de si injuste, il n'y a rien de si ordinaire. Le premier désordre du péché, c'est l'orgueil, & le premier effet de l'orgueil, est un certain désir d'indépendance, gravé dans le fond de l'ame, & caché dans les replis les plus secrets de la volonté, par lequel l'homme se plaît à n'être qu'à soi, & à ne relever d'aucune autorité étrangère, non pas même de celle de Dieu.

I. PARTIE.

C'est-là le caractère de ceux qui vivent selon le monde ; & la source funeste de toutes leurs passions. Pourquoi courent-ils après les richesses ? sinon parce qu'elles servent à se tirer de la sujétion ; à venir plus facilement à bout des desseins qu'on a, & à acheter l'empire qu'on veut avoir sur les autres ? D'où vient cet empressement de s'agrandir & de s'avancer dans les dignités, sinon de l'envie qu'on a de donner plus de poids à ses volontés ; d'avoir moins de maîtres à qui l'on doive obéir ; plus de sujets à qui l'on puisse commander ? D'où vient cette passion de se distinguer par l'esprit & par le savoir, sinon du désir qu'on a de réduire les autres à ses sentimens; de donner plus d'autorité à ses opinions, & d'avoir une prééminence de raison au-dessus du reste des hommes ? Tant il est vrai, dit S. Augustin, que le premier soin des ames mondaines, est celui d'étendre autant qu'elles peu-

vent leur liberté ; & que le joug qui leur est le plus insupportable, est celui de la dépendance & de la contrainte !

Mais pourquoi parler ici de ces hommes agités de leurs passions ? Ceux mêmes qui mènent dans le monde une vie réglée, qui pensent quelquefois sérieusement à leur salut, & qui se sauvent des principales corruptions du siècle, ne laissent pas de donner encore trop d'étendue à leur liberté. Ils emploient quelques heures à la prière, & ils se croient en droit de passer le reste du temps à des conversations vaines & inutiles. Ils s'acquittent des devoirs précisément nécessaires de la religion ; mais ils ne veulent pas se gêner sur certaines régularités, qui ne laissent pas d'être de conséquence pour la piété. Ils ne voudroient rien faire de ce qui est absolument défendu : mais ils ne voudroient se priver de rien, de ce qu'ils s'imaginent pouvoir leur être permis ; & sous prétexte qu'il y peut avoir de l'excès dans la dévotion ; que les grandes vertus ne sont faites que pour les grandes ames ; & qu'il importe peu d'être plus ou moins élevé dans le Ciel, pourvu qu'on y arrive : ils craignent toujours d'aller trop loin : ils se prescrivent des bornes à leur fantaisie, & se font une mesure de piété proportionnée à leur foiblesse. Ils ne se contraignent qu'autant qu'il convient à leurs désirs. Tout ce qui les incommode leur paroît un conseil & non pas un commandement ; & dans la nécessité qui est imposée à tous les chrétiens de faire le bien, du moins veulent-ils se retenir la liberté de n'en faire qu'autant qu'ils y sont obligés, & qu'autant qu'ils veulent.

Je pourrois leur dire ici ces grandes maximes que Tertullien adressoit à tous les chrétiens, & qui renferment toute la perfection des ames religieuses : que dans le christianisme, il faut non-seulement de l'obéissance, mais encore de la ferveur : que toutes les volontés de Dieu devroient être observées, tant celles qui sont bonnes, que celles qui sont parfaites : que le respect & la fidélité que nous devons à un si grand Maître, nous doit porter à accomplir non-seulement ce qu'il nous commande, mais encore ce qu'il nous conseille : que s'il permet quelquefois des choses qui sont moins parfaites, ce n'est pas pour flatter notre négligence, mais pour éprouver notre retenue ; semblable à ces maîtres, qui donnent quelques libertés à leurs serviteurs, pour voir jusqu'où ira leur modération : qu'il est plus loua-

ble de s'abstenir des choses mêmes qui sont tolérées : que comme il faut craindre la colère de Dieu dans les défenses qu'il fait, il faut craindre l'indulgence de Dieu dans les permissions qu'il accorde ; & que le moyen le plus sûr pour ne rien faire d'illégitime, c'est de craindre même ce qui est permis.

Cette pensée paroîtra peut-être trop sévère, mais elle n'est pas trop éloignée de la vérité. Car outre que toutes les vertus intérieures sont de précepte ; & qu'on ne peut être Chrétien sans être humble, sans être patient, sans être charitable, chacun selon le degré de perfection auquel Dieu l'appelle ; outre que les conseils mêmes deviennent des commandemens aux particuliers, quand ils ne peuvent accomplir les commandemens sans le secours de ces conseils ; c'est une vérité constante que la Religion Chrétienne n'est établie que pour resserrer la liberté, & pour assujettir nos volontés à celle de Dieu.

C'est cet esprit de sujétion qui est le caractère d'une ame religieuse. Dès qu'elle est consacrée à Dieu, son humeur, son choix, son inclination, son propre sens, son esprit, sa raison ne doivent plus avoir de part en sa conduite. L'obéissance est son partage, c'est sa possession, c'est son nom ; c'est Dieu même qui me l'enseigne par la bouche d'un de ses Prophètes : *Elle s'appelera ma volonté en elle.* Pour nous apprendre, que comme les noms renferment l'essence des choses, l'obéissance renferme tous les devoirs essentiels de la vie religieuse ; & que comme dans les alliances civiles, l'épouse perd son nom & celui de sa famille, pour prendre celui de l'époux ; ainsi, dans l'union spirituelle de l'ame avec Jesus-Christ, l'ame se dépouille de sa volonté pour prendre celle de Dieu. S'il l'afflige, elle adorera la main qui la frappe, s'il la console, elle aimera les bénédictions de Dieu, & plus encore le Dieu des bénédictions. S'il lui parle intérieurement, elle écoutera sa voix pour la suivre. S'il lui explique ses volontés par le ministère des hommes, elle les regardera comme les organes & les interprètes de Dieu même. Elle n'entreprendra rien sans le consulter ; elle n'agira que pour le servir ; elle ne souffrira que pour lui plaire ; & n'aura d'autre usage de sa volonté propre, que de vouloir n'en point avoir.

*Vocabitur voluntas mea in eâ. Isa. 62. 4.*

Ces vertus ne sont pas du goût des gens du monde. Ils

regardent les exercices de la vie religieuse, ou comme des vertus sublimes qu'il est impossible d'imiter, ou comme des pratiques de cloître, qu'il n'est pas nécessaire de suivre. Pourvu qu'ils se sauvent de certains vices grossiers & décriés, & qu'ils retiennent dans leurs œuvres une surface de religion, ils se donnent eux-mêmes dispense de toutes les sévérités de la loi de Dieu. Les dangers continuels, & les engagemens funestes où ils sont, qui devroient les rendre plus circonspects, ne font que les rendre plus lâches & plus négligens. Ils se font une idée de la perfection, non pas pour la suivre, mais pour remarquer si l'on y manque : délicats pour eux-mêmes, impitoyables pour les gens de bien, ils considèrent toutes leurs austérités, comme des suites nécessaires de leur vocation. Ils aspirent à être parfaits, disent-ils, & ils y travaillent ; ils sont entrés dans la voie étroite, & ils la suivent ; ils ont chargé leur croix, & ils la portent. Ils souffrent, ils se sont destinés à la patience, c'est leur état, c'est leur profession : comme si ce n'étoit pas la profession de tous les hommes, d'aimer & de servir Dieu : comme si la pénitence étoit une vertu de bienséance pour quelques particuliers, & non pas une obligation indispensable pour tous les Chrétiens : comme si Jesus-Christ étoit divisé, & s'il avoit un Evangile sévère, & un Evangile relâché : comme s'il y avoit pour eux des priviléges & des droits d'immunité ; & comme s'ils étoient moins obligés d'être pénitens, parce qu'ils ont plus d'occasion, plus de penchant, & plus d'habitude d'être pécheurs.

Cependant Jesus-Christ nous apprend, tantôt qu'on ne va à lui que par la voie étroite, c'est-à-dire en étrécissant nos désirs, & retranchant la plupart de ces inclinations que la nature semble laisser libres. Tantôt que le Royaume des Cieux souffre violence, c'est-à-dire qu'on ne peut le gagner que par l'assujettissement & par la contrainte, en pliant avec force nos volontés, naturellement rebelles, à la loi de Dieu. Tantôt qu'il faut renoncer à nous-mêmes, c'est-à-dire diminuer en nous la cupidité, même malgré nous, & renfermer tous nos désirs & toutes nos affections en un seul objet qui est hors de nous, & qu'enfin notre félicité dépend de la servitude où nous devons être à l'égard de Dieu.

Ubi autem Spiritus Do- Mais ne me trompai-je point ? Vous annonçai-je la vérité ? Saint Paul ne nous apprend-il pas que *là où est l'Esprit*

*de Dieu, là est la liberté :* Que *nous ne sommes point les enfans de la servante, mais de la femme libre* ; que Jesus-Christ est venu nous délivrer de la servitude, & remplir nos cœurs d'un esprit d'adoption & de liberté, qui nous donne la confiance de nous adresser à Dieu, comme à notre Père. J'avoue que Jesus-Christ nous a affranchis de la servitude de la loi. Premièrement, quant aux devoirs extérieurs d'un culte pénible & embarrassant. Il a rompu le joug des cérémonies légales, & nous a déchargés du pesant fardeau de tant d'observances judaïques, ne voulant plus que des adorateurs en esprit & en vérité. Secondement, quant aux peines & aux châtimens. On ne prononce plus de jugement de mort contre ceux qui manquent ; on les remet au tribunal de leur conscience, qui, comme un juge domestique, condamne le pécheur sans le perdre, & ne punit le mal qu'en le reprochant. Troisièmement, quant au motif de nos actions. Ce n'est plus ni une crainte servile, ni une espérance mercénaire qui nous retient, ou qui nous anime : c'est l'amour qui nous fait agir. Nous ne servons plus en esclaves, qui craignent la colère de leur maître ; mais en enfans qui accomplissent les volontés de leur Père.

mini, ibi libertas. 2. Cor. 3. 17. Non sumus ancillæ filii sed liberæ. Gal. 5. 31. Non enim accepistis Spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis Spiritum adoptionis, in quo clamamus, Abba Pater. Rom. 8. 15.

J'ose dire néanmoins, après saint Chrysostome, que nous ne sommes sortis d'une servitude que pour entrer dans une autre, qui est intérieure & spirituelle. C'est ce que l'Apôtre nous apprend dans son Epître aux Romains : *Nous sommes affranchis de la loi de mort, dans laquelle nous étions retenus.* Voilà notre affranchissement & notre liberté. Mais quelle en est la suite ? *De sorte que nous sommes assujettis à la nouveauté de l'esprit.* C'est un assujettissement d'esprit, soit parce qu'ayant été rachetés par Jesus-Christ, nous ne sommes plus à nous-mêmes ; & que les grâces & les bienfaits que nous en avons reçus, ont ajouté à nos devoirs passés, tous les devoirs de la reconnoissance & de la justice : soit parce que la foi évangélique étant un état de plus grande perfection, elle nous engage à plus de justice & d'exactitude. Car la vertu n'est autre chose que l'amour de Dieu : cet amour ne croît qu'à mesure que la cupidité diminue ; la cupidité ne diminue qu'autant qu'on la combat & qu'on la resserre.

Soluti sumus à lege mortis, in qua detinebamur Ita ut serviamus in novitate Spiritus. Rom. 7. 6.

Les gens du monde ne comprennent pas cette vérité : parce qu'ils n'agissent point par la foi. Lorsqu'on voit au pied des Autels une Vierge chrétienne, que sa naissance ou son esprit au-

roient pu distinguer dans le monde, renoncer au luxe & aux vanités du siècle, & s'engager généreusement à tous les exercices laborieux d'une vie pénitente & religieuse ; on s'attendrit, on la plaint, on la regarde comme une jeune victime qui va d'elle-même se présenter à l'Autel, & se livrer innocemment à son sacrifice. On écoute les vœux qu'elle fait comme des arrêts qu'elle prononce contre elle-même. Ces mots d'obéissance, de pauvreté, de mortification, auxquels le monde est si peu accoutumé, sont des termes qui les effraient. La clôture leur paroît une espèce de captivité, qui toute volontaire qu'elle est dans les commencemens, devient à charge dans la suite. On veut se rendre le juge & l'arbitre de sa vocation ; & l'on craint toujours que ce ne soit l'effet d'une jeunesse sans expérience, ou d'une dévotion précipitée. On examine le passé ; on raisonne sur le présent ; on tire de tristes présages de l'avenir. Il prend aux spectateurs une fausse pitié, & une tendresse mondaine, par laquelle ils ont peine à croire que d'autres fassent volontiers ce qu'ils n'auroient pas le courage de faire. Ils regardent comme un malheur de quitter ce qu'ils estiment heureux de retenir ; & jugeant d'autrui par leur propre foiblesse, ils craignent toujours qu'on ne se repente d'avoir rompu des attachemens qu'ils sentent bien, qu'ils ne sont pas capables de rompre.

Qu'ils sachent que rien n'est impossible à la grâce ; que Jesus-Christ, lorsqu'il se choisit des épouses, sait bien le moyen de les conserver ; que celui qui leur a inspiré le dessein de le suivre, leur donne la force de l'exécuter ; qu'elles portent la Croix de Jesus-Christ, & que la Croix de Jesus-Christ les porte : qu'on voit les peines extérieures qu'elles souffrent, & qu'on ne voit pas les consolations intérieures qu'elles reçoivent : que leurs souffrances ne peuvent être qu'heureuses, puisqu'elles ont la charité pour principe, Dieu pour objet, & le Ciel même pour récompense, & que leur servitude est glorieuse, puisque c'est régner que de servir Dieu.

Mais s'estiment-ils eux-mêmes plus libres ? Hélas ! le monde est plein d'une espèce d'esclaves, qui sont d'autant plus malheureux qu'ils s'imaginent d'être libres. L'un s'applaudit, parce qu'il est sur les routes de sa fortune, & qu'il semble entrevoir des espérances pour s'avancer. Mais quelle contrainte ! Il faut veiller continuellement à ses intérêts ; se

rendre complaiſant juſqu'à la baſſeſſe; eſſuyer tous les chagrins que cauſent d'ordinaire les eſpérances & les fortunes douteuſes. Il faut ſupporter les attaques ouvertes des ennemis, les trahiſons ſecrètes des envieux, les jalouſies malignes des égaux, les railleries piquantes des inférieurs, les caprices bizarres des maîtres, encore leurs projets ne laiſſent pas d'être renverſés par des révolutions imprévues, & par des jugemens ſecrets de la Providence de Dieu, qu'ils nomment *Deſtin* ou *Fortune*, qui les éloigne pour jamais des fins qu'ils s'étoient propoſées. L'autre, eſclave de ſon orgueil, veut acquérir la réputation d'être vertueux par des pratiques affectées d'une dévotion hypocrite, & ſurprendre des approbations dont il n'eſt pas digne. Il faut ſe contraindre & ſe déguiſer inceſſamment; renfermer malgré ſoi ſes paſſions au-dedans de ſoi; ne dire rien de ce qu'on penſe, ne penſer rien de ce qu'on dit.

Qu'il eſt difficile de ſoutenir long-temps un faux perſonnage; d'affecter de paroître bon, lorſqu'on ſent bien que l'on eſt méchant, & de porter le menſonge ſur le viſage, quand on a malgré ſoi la vérité dans le cœur! Celui-ci s'eſtime heureux, parce qu'il ſatisfait ſon avarice, & qu'il augmente ſes revenus; mais que de ſoins, que d'accidens, que d'inquiétudes? & quel bonheur peut-on eſpérer dans des biens, qu'on acquiert avec peine, & ſouvent avec injuſtice; qu'on poſſède avec crainte, & qu'on perd avec déſeſpoir? Celui-là ſe croit libre, parce que rien ne s'oppoſe à ſes paſſions, & que tout ploie ſous ſa volonté: aveugle de ne pas voir que la félicité ne conſiſte pas à accomplir ſes déſirs, mais à remplir ſes devoirs, & que c'eſt une fauſſe liberté, que de faire tout ce qu'on veut, quand ce qu'on veut n'eſt pas raiſonnable.

Que votre ſort eſt différent, MA CHERE SŒUR! Vous vous rendez, ce ſemble, captive; mais vous acquérez la véritable liberté des enfans de Dieu. Vous ceſſez de jouir de tous les avantages qu'on poſſède dans le monde; mais vous commencez à jouir de la félicité que les Saints poſſèdent dans le Ciel, qui n'eſt autre choſe qu'une paiſible & volontaire néceſſité d'obéir & de plaire à Dieu. Vous vous liez à la Croix de Jeſus-Chriſt, juſqu'au dernier ſoupir de votre vie: réſolution digne d'un cœur comme le vôtre; mais qu'il eſt doux de porter des chaînes, quand c'eſt la cha-

rité qui les a formées, & quand elles nous lient à Jesus-Christ! Vous n'êtes plus à vous, il est vrai, & votre volonté ne servira plus à vous régler, ni à vous conduire : mais en récompense, vous êtes entre les mains de la Providence, & ne voulant que ce que Dieu veut, sa volonté deviendra la vôtre. Rien ne pourra troubler votre repos qui sera fondé sur Dieu même ; & tandis que les filles du siècle, occupées du désir de voir & d'être vues, idolâtres de quelques traits de vaine beauté, que la nature par hasard aura formés sur leur visage, promeneront, comme en triomphe, leur indiscrète & dangereuse liberté ; & que jalouses, non-seulement de faire leur volonté, mais encore de captiver celle de autres, elles traîneront après elles des esclaves de leurs vanités, esclaves elles-mêmes de leur ambition & de leur amour-propre : vous, renfermée dans l'étroit espace d'un cloître & d'une cellule, mais élevée en esprit au-dessus de toutes les choses créées ; cachée sous l'obscurité d'un voile, mais éclairée des lumières de la vérité : pauvre des biens de ce monde, mais enrichie de tous les trésors de la grâce : inconnue aux hommes, mais agréable à Jesus-Christ, vous mettrez toute votre gloire à n'en avoir point, & tous vos soins à répondre à ce que Dieu demande de vous, & aux grâces qu'il vous a faites : parce que la Foi vous a fait renoncer à votre liberté, qu'elle vous porte à vous donner à Dieu sans réserve.

II. PARTIE. Le premier hommage que Dieu demande de l'homme est celui du cœur ; soit parce qu'étant notre unique & dernière fin, rien ne lui est si naturellement acquis, dit saint Augustin, que cette partie de nous-mêmes, qui est la source des désirs & des affections, & comme le centre de tous les mouvemens de l'ame, qui peuvent nous porter au bien. Soit parce que le cœur étant en nous, ce qu'il y a de plus vivant, c'est aussi, dit saint Basile, la première victime que nous devons sacrifier au Seigneur : soit enfin, parce que le cœur étant le siége de la cupidité ou de la charité, & que renfermant les principes & les motifs de nos actions, il les détermine à Dieu, ou au monde. Car quelque saintes qu'elles paroissent, si elles ne partent d'un cœur animé de l'amour divin, ce ne sont que des œuvres payennes, qui ne peuvent entrer dans le culte religieux que l'on rend à Dieu ; la patience n'est qu'une dureté stoïque ; la charité envers

les malheureux n'est qu'une tendresse & une compassion naturelle ; & le mépris des biens du monde, qui pourroit faire des Chrétiens, ne fait tout-au-plus que des Philosophes.

Or, non-seulement Dieu demande le cœur, mais encore tout le cœur ; sans diminution, sans interruption, sans partage. *C'est sa volonté*, dit saint Paul, *que vous le serviez d'une manière digne de lui ; tâchant de lui plaire dans toutes vos actions, en produisant des fruits de toute sorte de bonnes œuvres.* Premièrement, parce qu'il y doit avoir une sainte proportion entre la charité & Dieu qui en est l'objet ; en sorte que les qualités de l'une, répondent aux perfections de l'autre. Dieu est juste, il faut l'aimer par devoir : il est bon, il faut l'aimer par inclination : il est bienfaisant, il faut l'aimer par reconnoissance : il est immense, il faut l'aimer sans mesure : il est éternel, il faut l'aimer sans fin : il est indivisible, il faut l'aimer sans partage. Secondement, ce n'est pas connoître la grandeur & la Majesté de Dieu, que de lui associer dans nos cœurs quelque autre chose que lui. Il ne faut, dit saint Bernard, rien chercher ni plus que lui, ni autre que lui, puisqu'il est au-dessus de tout ; ne rien chercher après lui, ni avec lui, parce que lui seul peut suffire à tout, & qu'étant l'Essence unique & indivisible, il doit être animé uniquement & indivisiblement. Troisièmement, parce qu'il n'est pas de la dignité de Dieu de recevoir des services partagés, & un reste d'affections vagues & dispersées ; de se contenter d'être foiblement aimé, lui qui est souverainement aimable ; ni de se laisser trouver à une ame, qui ne le cherche pas dans toute l'étendue de son amour.

Ut ambuletis dignè Deo per omnia placentes, & in omni opere bono fructificantes. *Coloss.* 1. 10.

C'est-là proprement la différence du monde & de la religion : car qu'est-ce que le monde ? C'est une société & ce commerce de gens qui sont animés par cet esprit corrompu & déréglé, qui est naturel à tous les hommes, tant qu'ils vivent selon la première génération qu'ils ont reçue d'Adam, & non pas selon la seconde qu'ils ont reçue de Jesus-Christ : c'est une secte presque universelle d'esprits trompeurs ou trompés, qui suivant les mouvemens de leur propre cœur, & ne s'accommodant pas des maximes de l'Evangile, ne reconnoissent pour tous biens, que les plaisirs, les honneurs, les richesses, la curiosité & l'indépendance, qui tantôt transportés d'une fausse joie, tantôt accablés d'un

chagrin imaginaire, passent leur vie au hasard, à se réjouir, ou à s'affliger, comme s'ils ne croyoient rien par de-là, & s'ils n'avoient de religion que par coutume & par bienséance: c'est une foule d'esprits remuans qui s'entrechoquent les uns les autres, ou pour entretenir leur orgueil, ou pour avancer leur ambition, ou pour conserver leurs intérêts. Les plus habiles & les plus polis sont ceux qui se font une occupation d'un amusement; qui négligent leurs véritables devoirs pour de vaines cérémonies; qui savent mieux déguiser leurs passions, & flatter celles des autres, & qui, perdant un solide repos pour des prétentions imaginaires, s'occupent de rien, se lassent de tout, travaillent sans fruit, vivent sans règle & meurent sans préparation.

Ce portrait vous étonne peut-être, MESSIEURS, mais si vous faites quelque réflexion sur vous-mêmes, peut-être y trouverez-vous du moins quelques traits qui vous ressemblent. Qu'est-ce au contraire que les religions & les monastères? Ce sont des sociétés formées sur l'esprit & sur l'exemple de Jesus-Christ, unies par tous les liens d'une charité mutuelle, entretenues par les exercices continuels d'une piété humble & persévérante; qui vivant selon l'esprit & non pas selon la chair, renouvellent en ces temps malheureux la ferveur & l'innocence des premiers siècles. C'est un Ordre sacré de personnes que Dieu a séparées comme pour lui, & qui s'étant elles-mêmes rendues comme invisibles à tout le reste des créatures, en se renfermant dans les solitudes, n'acquièrent que des vertus, ne possèdent que la paix de leur conscience, n'attendent que des biens spirituels & invisibles; & faisant croître en elles la charité, s'occupent avec fruit, vivent avec circonspection & meurent avec confiance.

Qui cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi, & divisus est. *Ephes.* 2. 19.

Il n'en faudroit pas davantage, MA CHERE SŒUR, pour vous donner une haute idée de votre vocation à la profession religieuse. Mais la différence essentielle, que saint Paul apporte de ces deux états, c'est que la division & le partage du cœur est le caractère des gens du monde. Je ne parle pas ici de ces demi chrétiens & demi payens, qui mêlent à une vie presque profane, quelques intervalles de religion, pratiquant de temps en temps quelques légères vertus, & ne laissant pas d'entretenir au fond de leur cœur des passions

passions secrètes & dominantes, dont ils ne voudroient pas même être délivrés. Je ne parle pas ici de ceux qui, convaincus de la nécessité de faire pénitence, & voulant pourtant en éloigner l'exécution, font un partage imaginaire d'une vie dont ils croient pouvoir mesurer la durée, entre les emportemens de la jeunesse, & la modération d'un âge avancé.

Pardonnez, Vierges de Jesus-Christ, devant qui je parle, si je vous représente les actions & les pensées des pécheurs. Les désordres auxquels Dieu les a abandonnés, vous doivent faire souvenir des grâces qu'il vous a faites. La même charité qui vous a fait sortir du monde, vous doit faire gémir pour ceux qui y sont malheureusement engagés : & du milieu du port, où le souffle de l'Esprit de Dieu vous a si heureusement poussées, vous devez par pitié lever les yeux & les mains au Ciel, vers ceux qui, parmi les tempêtes du monde, sont toujours prêts à périr par un misérable naufrage.

Je laisse ces grands pécheurs, & je me renferme aux gens de bien même, selon le monde. Je dis que leur état est un cercle perpétuel d'actions & d'occupations extérieures, qui les engage au soin tumultueux d'une famille, & au travail embarrassant de plusieurs devoirs domestiques. Il est difficile que la complaisance qu'on doit aux hommes, ne diminue celle qu'on doit à Dieu ; que les occupations du dehors ne rallentissent la ferveur du dedans, & que le cœur ne se ressente de la diversité de tant d'objets, quelque soin qu'ils prennent de les réunir en un seul. J'en appelle à votre conscience, MESSIEURS : combien de fois, voulant vous recueillir dans la retraite pour la prière, avez-vous eu peine à retrouver votre cœur, que vous avez laissé errer d'objet en objet, durant la journée ? Combien de fois avez-vous senti votre esprit appesanti & rempli d'une infinité d'images mondaines ? Combien de fois, réduits à la triste nécessité de servir deux maîtres, d'en aimer l'un, & d'en haïr l'autre, si vous ne vous êtes déclarés, du moins avez-vous demeuré comme suspendus, souhaitant de satisfaire à tous les deux, & d'avoir ce double cœur que Dieu maudit dans ses Ecritures ? Combien de fois, touchés d'un côté du désir du salut, de l'autre attachés à des intérêts de famille, avez-vous d'une main dressé des Autels à Jesus-Christ,

*Væ duplici corde. Eccli. 2.*

& de l'autre à la fortune : semblables à ces peuples envoyés dans la Samarie, qui, tantôt Assyriens & tantôt Israélites, confondoient les saintes cérémonies de la Judée avec les superstitions de leur pays ; & après avoir adoré le vrai Dieu, alloient encenser des idoles.

*4. Reg. 17.*

Tout vous détourne de Dieu ; la corruption de la nature, quand elle n'est pas réprimée ; l'impression que fait sur les esprits un mauvais exemple ; la prévention que donne la coutume sans qu'on s'en aperçoive ; l'irrésolution & l'inconstance presque inévitable, quand on a plusieurs obligations ; le danger qu'il y a dans la multiplicité des devoirs, de ne pas s'attacher au principal ; le penchant qu'on a de désirer le superflu, quand on a acquis le nécessaire ; la dissipation de l'esprit dans les soins différens qui le troublent & qui l'inquiètent ; enfin tout ce commerce du monde, dont les conversations, les paroles, les actions & la vue même sont contagieuses.

Mais les Vierges de Jesus-Christ éloignent tous les obstacles qui s'opposent dans le cœur, à l'amour de Dieu, & qui sont contraires à la perfection ; la convoitise des biens par la pauvreté ; la convoitise des plaisirs par la chasteté ; la convoitise & le déréglement de la volonté, par l'obéissance. Elles éloignent toutes les distractions qui peuvent les détourner de Dieu, le soin des richesses, le soin d'une famille, le soin de sa propre conduite dans les différentes rencontres de la vie. Elles sacrifient à Dieu tout ce qu'elles peuvent posséder, tout ce qu'elles peuvent aimer, tout ce quelles peuvent désirer, & réduisent toutes leurs affections à la simplicité du Christianisme. Elles n'ont qu'un principe, elles n'ont qu'un objet, elles n'ont qu'une fin ; elles n'ont qu'à penser à Dieu, & à vivre dans l'admiration de sa bonté, dans la reconnoissance de ses bienfaits, dans l'espérance de ses promesses. Toujours recueillies, toujours exemptes de ces empressemens & de ces désirs violens qui nous tirent hors de nous mêmes ; elles peuvent dire ce que disoient les anciens Chrétiens, dans le dépouillement de toutes choses & dans leur parfaite tranquillité : toutes mes affaires sont renfermées en moi-même, & tout mon soin est de n'en avoir plus.

*Mulier autem innupta, & virgo cogitat quæ Domini sunt. 1. Cor 7. 34.*

*In me unicum negotium est. Hoc unum curo quod nihil curem. Tertull.*

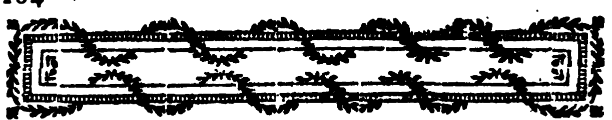
Que cette condition est différente de celle des Chrétiens dans la vie commune ! Les uns, bornés à des vertus médio-

tres, & tenant presque nécessairement à la terre par une partie d'eux-mêmes, sont appelés à servir Dieu. Les autres, engagés dans les vertus les plus parfaites, & dans les plus nobles fonctions du Christianisme, ayant déjà leur conversation dans le Ciel, peuvent s'en appeler *les Citoyens & les Domestiques* : ceux-là, chargés du pesant fardeau des occupations extérieures, marchent lentement dans les voies de Dieu. Ceux-ci, déchargés de tout ce qui peut retarder leur course, marchent à grands pas vers la Jérusalem céleste. Les premiers, trop heureux de garder les commandemens, ont assez de peine à devenir bons; les seconds s'attachant même aux conseils, travaillent à devenir parfaits. Les uns suivent Jesus-Christ jusqu'à la Croix, les autres sont crucifiés avec Jesus-Christ.

Cives Sanctorum, & domestici Dei. 1. Cor. 7. 33.

C'est-là, Ma chère Sœur, votre vocation. Vous mettez aujourd'hui un espace infini entre le monde & vous. Vous vous en interdites le commerce; vous renoncez à ses mœurs & à ses coutumes; vous en effacez même de votre esprit toutes les idées. Votre volonté propre ne doit plus agir, c'est un don que vous avez résolu de faire à Dieu, & ce seroit le lui reprendre. Nulle affection séculière ne doit plus vous toucher, ce seroit partager votre cœur, & Dieu vous le demande tout entier. Nul regard ne vous doit plus échapper du côté du monde; vous vous êtes tournée vers Dieu, & il vous défend de regarder derrière vous.

Vos devoirs sont grands, & vos obligations étroites; mais les récompenses qui vous attendent, sont encore plus grandes. Il me semble que j'entends une voix qui vient du Ciel qui répond aux vœux que vous lui faites, & que Dieu vous rendant promesse pour promesse, vous dit aujourd'hui : Vous vous engagez à mépriser pour moi les biens temporels, & moi je m'engage à vous combler de tous les biens spirituels. Vous vous dépouillez de vous-même, & moi, je vous remplirai de mon Esprit. Vous embrassez ma Croix, & je vous donnerai mes couronnes. Vous promettez de vous priver de tous les plaisirs des sens, & moi, je vous promets de vous rassasier de ce torrent de volupté, que je prépare à ceux qui m'ont servi fidellement. Ce sont, Ma chère Sœur, les récompenses que vous pouvez attendre de la miséricorde du Seigneur, & que je vous souhaite. *Au nom du Père, &c.*



# SERMON SUR L'OBLIGATION DE L'AUMÔNE,

*Prêché à Paris dans l'Eglise des Nouveaux-Convertis, au Faubourg Saint-Victor, le cinquième Samedi du Carême, en* 1681.

Accepit JESUS Panes: & cùm gratias egisset, distribuit discumbentibus.

*Jesus-Christ prit les pains, & après avoir rendu grâces à Dieu, il les distribua au peuple.*

En saint Jean, *chap.* VI.

UN des plus grands miracles que Jesus-Christ ait fait, soit pour sa gloire, soit pour l'utilité ou pour l'instruction des hommes, c'est celui que nous lisons dans l'Evangile, que l'Eglise nous propose demain, & que je vous invite à méditer aujourd'hui. Il fait éclater sa Providence, en produisant l'abondance dans le désert, & suppléant par sa puissance à la stérilité des lieux, & au défaut de la nature. Il multiplie ses secours; & trouvant des ressources de charité, que la prudence des Apôtres n'avoit pu prévoir, & que la nécessité des peuples qui le suivoient, dans le besoin pressant où ils étoient, n'avoit presque osé se promettre, il fait admirer son pouvoir, & ressentir sa magnificence. Il satisfait sa miséricorde, en nourrissant ces troupes nombreuses, qui après avoir oublié pendant quelque temps leurs propres besoins, par l'application qu'elles avoient à sa parole, remplies des vérités éternelles qu'il leur prêchoit, alloient enfin succom-

ber par une défaillance corporelle. En cela même il accomplit sa justice. Il étoit raisonnable qu'il protégeât ceux qui s'étoient attachés à lui pour le suivre dans la retraite ; qu'il fît trouver la vie à ceux qui étoient venus chercher leur salut ; & que nourrissant leurs corps d'un pain matériel, après avoir nourri leurs ames de ses enseignemens salutaires, il vérifiât cette parole de son Evangile : *Que ceux qui cherchent le Royaume des Cieux, auront encore par-dessus les assistances même temporelles.* Matth 6.

Mais ce qui sert à notre instruction, c'est l'exemple qu'il nous donne, d'ouvrir nos entrailles de compassion, sur les misères de nos frères ; de soulager les pauvres qu'il nous a laissés, pour le représenter en ce monde ; d'étendre notre charité à proportion de nos forces, au-delà même de nos forces. En quoi, MESSIEURS, ordinairement on se flatte. On croit que c'est une action de libéralité, & non pas une nécessité d'obligation. On regarde l'aumône comme un conseil de perfection, & non pas comme un précepte indispensable de la loi de Dieu. Pourvu qu'on n'ait pas volé le bien d'autrui, on croit qu'on a droit d'abuser du sien : on se sauve sur la juste acquisition, & l'on ne corrige pas le mauvais usage qu'on fait des biens qu'on a reçus de Dieu. Je viens aujourd'hui combattre cette erreur, & vous faire voir que l'aumône est une obligation, & que la refuser de son superflu, c'est

1°. Pécher contre la Providence de Dieu. Division

2°. Pécher contre la Miséricorde de Dieu.

3°. Pécher contre la Loi & la Justice de Dieu.

Adressons-nous à cet Esprit-Saint, qui est le principe de la compassion, & de la charité Chrétienne ; par l'intercession de cette Mère de miséricorde, à qui l'Ange dit : AVE MARIA.

I. PARTIE.

LE mauvais usage qu'on fait des richesses vient ordinairement, de ce qu'on ne les considère que dans un ordre naturel, comme des effets du hasard, ou des présens de la nature. La plupart les regardent comme des biens qu'une aveugle fortune pousse de main en main ; & qui par une incertaine ou fatale révolution, s'arrêtant ou changeant de maîtres, échappent aux uns, & tombent en partage aux autres, selon la conjoncture des temps, & la rencontre des affaires. Ceux qui ont acquis ces biens par leur habileté, ou par leurs soins, croient les avoir assez achetés par la peine

qu'ils ont eue à les acquérir, & les retenant comme l'ouvrage de leurs propres mains, jouissent des bienfaits de Dieu, comme de la récompense de leur travail, & du fruit de leur industrie. Ceux qui les ont reçus par succession, en usent comme d'une possession, qui d'étrangère qu'elle étoit, leur est enfin devenue propre; & sans remonter à Dieu qui en est la source, s'arrêtent à la prévoyance de leurs pères, & ne croient être riches, que parce qu'ils sont nés, ou qu'ils ont hérité d'un homme qui l'avoit été. Aveugles, dit le Seigneur, par un de ses Prophètes: *De ne pas voir que c'est moi qui leur ai donné cette abondance & ces commodités temporelles, & qui ai multiplié cet or & cet argent dont ils jouissent.* Faut-il s'étonner, si manquant dans le principe, ils manquent dans les conséquences: si ne connoissant pas les dons de Dieu, ils n'en usent pas selon ses desseins; & si ne voulant pas savoir de qui ils ont reçu leur bien, ils ne s'informent pas à qui ils doivent le distribuer.

Nescivit quia ego dedi ei frumentum & vinum, & oleum, & argentum, multiplicavi ei & aurum. *Osée.* 2. 8.

Or, MESSIEURS, supposé ce que la foi nous enseigne, que Dieu est l'auteur de tous les biens, même temporels; qu'il y a une bénédiction secrète & spirituelle qui les produit & les multiplie, & une main paternelle & invisible, qui les répand & les distribue; & qu'encore qu'ils soient peu considérables, si l'on les compare avec ceux de l'ame, ils ne laissent pas d'être des effets & des effusions d'une bonté souveraine, qui nous les donne, non pas comme des félicités, dit S. Augustin, mais comme des secours & des consolations de cette misérable vie. De-là je conclus que puisque c'est Dieu qui les donne, il les donne pour quelque fin, & les destine à quelque usage; & que c'est pour quelque importante raison qu'il les accorde aux riches, & qu'il les refuse aux pauvres.

Quelle est donc cette raison & cette fin? Soyez-en vous-mêmes les juges. Est-ce pour satisfaire les passions de l'homme, & non pas les devoirs de l'humanité? Est-ce pour entretenir l'orgueil & l'avarice des uns, & pour lasser l'humilité & la patience des autres? Est-ce pour fournir de matière à votre luxe & à vos intempérances, aux dépens de ceux qui souffrent la faim, la soif & la nudité? Est-ce pour dissiper vos biens en dépenses superflues, par une profusion indiscrète, & non pas pour en faire part à ceux qui en manquent, par une dispensation charitable? Est-ce pour affliger

les malheureux & pour leur faire mieux sentir le poids de leur nécessité, par la comparaison de votre abondance? Est-ce pour repaître les yeux du peuple de l'éclat de ces richesses que vous lui avez peut-être volées, & pour lui faire voir jusqu'où peut aller la dissolution d'un prodigue, ou l'insensibilité d'un avare?

A Dieu ne plaise que nous ayons des pensées si basses & si indignes de sa providence. Ce seroit accuser Dieu d'aveuglement ou de préoccupation pour les riches; d'injustice ou de cruauté pour les pauvres, & le rendre responsable de la misère des uns, & complice des péchés des autres. Non, non, l'intention de Dieu, en faisant des riches, c'est de les rendre charitables. Il les choisit pour être les instrumens de ses miséricordes, & les canaux par où doivent couler ses grâces extérieures dans son Eglise: ce n'est pas un conseil qu'il leur donne, c'est une loi & une nécessité qu'il leur impose.

Pour vous convaincre de cette vérité, je n'ai qu'à recueillir ici les noms que l'Esprit de Dieu donne à l'aumône dans ses Ecritures. Tantôt il l'appelle une dette: *Ecoute la voix du pauvre, & rends-lui ce que tu lui dois*: comme s'il disoit, ce n'est pas une libéralité, ni une gratification de bienséance que vous faites, c'est un payement de justice & de rigueur. Ce n'est pas du fond de vos biens que vous tirez ce que vous donnez, c'est du fond de la providence de Dieu; & si par votre compassion & par votre tendresse, vous en faites un présent volontaire: dans l'intention de Dieu, c'est une obligation indispensable. Les pauvres que vous assistez sont donc des créanciers que vous satisfaites. Or, souffrez-vous que vos débiteurs vous payent à leur fantaisie? Leur donnez-vous la liberté d'oublier ce qu'ils vous doivent? Supportez-vous patiemment, que tandis qu'ils vous retiennent votre nécessaire, ils s'épuisent en folles dépenses? Est-ce par forme de conseil que vous leur proposez de s'acquitter en votre endroit? Ne les citez-vous pas devant les Tribunaux? Ne leur faites-vous pas expier dans l'horreur des prisons la peine de la lenteur, ou de l'impuissance où ils se sont mis de vous contenter? Pouvez-vous croire que Dieu demande moins de fidélité & d'exactitude de vous, que vous n'en demandez des autres?

Declina pauperi aurem tuam, & redde debitum tuum. *Eccli.* 4. 8.

Tantôt il lui donne le nom de *justice*, pour nous apprendre qu'à proprement parler, ce n'est pas donner aux pau-

Dispersit dedit

pauperibus, justitia ejus... Psal. 111. 9. vres ce qui est à nous, que c'est leur rendre ce qui est à eux; qu'autrement ce seroit entreprendre sur leurs droits, & les frauder de ce qui leur appartient; que comme il y a un larcin d'oppression, par lequel on fait les pauvres, il y a un larcin de détention, par lequel on refuse d'assister ceux qui le sont, ce qui est également injuste, également criminel.

Deus prospector est ejus qui reddit gratiam. Eccli. 3. 34. Tantôt il l'appelle une restitution de grâce. C'est une grâce que Dieu fait aux pauvres, aussi bien qu'à vous, quand il vous donne du bien. C'est un dépôt qu'il vous met entre les mains, pour le faire passer en celles des pauvres; il regarde ce que vous en ferez. Quoiqu'il n'ait pas besoin d'avoir quelqu'un qui lui aide dans les effets de sa miséricorde, il a pourtant voulu, dit S. Leon, secourir les hommes par les hommes, afin d'éprouver la fidélité des uns, dans leur administration, & la patience des autres dans leur besoin. Or, comme il n'y a rien dans la société de si contraire aux lois, & à la bonne foi, que de retenir un dépôt qu'on nous a confié, il n'y a rien de si contraire à la piété & à la religion, que de se prévaloir pour soi d'un bien qu'on n'a que pour le communiquer aux autres.

Cui tributum tributum. Rom. 13. 7. Enfin, S. Paul appelle l'aumône *un tribut*: c'est un tribut que Dieu demande aux riches sur les richesses qu'il leur a données. Comme le Prince temporel a droit d'imposer une redevance sur les fiefs dont il investit un particulier, pour marque éternelle qu'il le tient de lui. Dieu qui est le maître absolu des richesses, ne peut-il pas, en les donnant aux uns, à l'exclusion des autres, y mettre dessus le droit de l'aumône, qui marque que c'est de sa main qu'on les a reçues? & si c'est une ingratitude & une rebellion intolérable à un vassal, de contrevenir aux conditions que son Seigneur lui a imposées, n'est-ce pas une infidélité punissable aux chrétiens, de ne pas accomplir ce qui leur est ordonné? De tout cela, il s'ensuit qu'il n'est pas permis de jouir de son bien comme on veut; & que ce n'est pas un conseil ni une bienséance, mais un commandement, & une nécessité d'assister les pauvres dans leur misère.

C'est un effet de la bonté & de la sagesse de Dieu, dit saint Chrysostome, d'avoir fait de l'aumône chrétienne un moyen nécessaire pour le salut. Ce fond de miséricorde & de charité auroit été mal assigné sur le bien des riches, si Dieu ne l'eût pas exigé lui-même. Insensibles aux malheurs

d'autrui, & renfermés dans l'amour d'eux-mêmes, ils se seroient comme endormis dans ce calme trompeur, & dans cette fausse paix, que donnent presque toujours la prospérité & l'abondance. La cupidité n'eût point eu de bornes, le nécessaire & le superflu se fussent confondus ensemble; celui qui n'eût point senti de misère, n'eût point eu de pitié des misérables, & chacun eût été d'autant plus inhumain, qu'il se fût estimé libre de l'être, & qu'il eût trouvé dans le défaut de sa charité, la sureté de sa conscience. Hélas, ajoute ce Père, la Loi de Dieu, toute sainte & rigoureuse qu'elle est, ne peut arrêter la licence des hommes, & l'aumône, quelque raisonnable & commandée qu'elle puisse être, ne trouve presque plus de Chrétien qui l'observe; qu'auroit-ce été si Dieu l'eût laissée au choix, & à la volonté des particuliers, & s'il n'en eût fait qu'un moyen de perfection, à laquelle peu de gens aspirent; & non pas un moyen absolu de salut, auquel tous les riches sont obligés?

Ce précepte est fondé sur cette providence commune, que Dieu est obligé d'avoir pour toutes ses créatures, & dont il a chargé les riches à l'égard des pauvres. *Ils sont faits pour aller au-devant l'un de l'autre*, dit l'Ecriture, & pour se prévenir par une correspondance réciproque. La raison qu'elle en donne, c'est que *le Seigneur est le Créateur de l'un & de l'autre*. Il a créé le riche, afin qu'il rachète ses péchés en secourant le pauvre. Il a créé le pauvre, afin qu'il s'humilie par le secours qu'il reçoit des riches. Ils ont été comme entrelassés dans la société civile, afin que par des offices mutuels, ils pussent s'entr'aider, non-seulement pour les commodités de la vie présente, mais encore pour leur salut, en se sanctifiant, les uns par une libéralité honnête, les autres par une humble reconnoissance. Quoi qu'il en soit, les pauvres appartiennent à Dieu aussi-bien que vous, & plus que vous, parce qu'ils sont, non-seulement les créatures de Dieu, comme vous l'êtes, mais encore ses nouvelles créatures, formées sur l'Image de Jesus-Christ, & rendues conformes à sa vie humiliée & pénitente. Il est donc de la Providence de les assister, & il est de votre Religion de vous charger à leur égard des soins de sa providence. Autrement, c'est faire injure à leur Créateur & au vôtre, & lui reprocher qu'il abandonne ses créatures au hasard, au caprice & à la discrétion des hommes; qu'il les traite com-

Dives & pauper obviaverunt sibi. *Prov.* 22. 2.

Utriusque enim operator est Dominus. *Ibid.*

Qui calumniatur egentem exprobrat factori suo. *Prov.* 14. 31.

me des enfans exposés à la pitié des passans par un père impitoyable, comme des malheureux à qui l'on interdit le feu & l'eau; pour qui le Ciel est d'airain, la terre stérile, & toute la nature inutile: ce sont les termes de l'Ecriture. Y a-t-il rien qui répugne davantage à la bonté, & à la justice de Dieu? Il faut donc nécessairement reconnoître que dans ces biens, que vous croyez qui vous appartiennent entièrement, il y a une portion de réserve pour les œuvres de miséricorde & de charité, qu'il ne vous est pas permis de détourner, ni d'employer à d'autres usages; que ce qu'il y a de superflu pour vous, est dû à l'entretien des pauvres, & ne dépend ni de votre disposition, ni de votre liberté; & que comme il y a un fond de la Providence particulière, qui vous a comblé de ses grâces, il y a aussi un fond de la Providence commune, qui vous a donné en garde la part des pauvres.

Pour entendre ceci, il faut remonter à l'origine de ce droit. Il est certain que Dieu créa le monde, avec cet ordre, que toutes choses fussent communes; & que cette police se seroit maintenue dans la nature, si les hommes se fussent conservés dans leur innocence. Comme ils seroient nés dans une même condition, ils auroient tous eu la même fortune. La terre leur auroit servi de patrimoine universel, où tous avoient droit, & où chacun auroit eu part également. Ils auroient borné leurs désirs à la simple nécessité de la nature, qui se contente de peu, & qui d'elle-même n'est ni ambitieuse, ni intéressée; vivant ainsi dans une honnête & innocente frugalité, sans être en peine, ni de chercher le nécessaire, ni de se passer du superflu, ils auroient joui paisiblement des biens de Dieu, & n'auroient eu, ni la sollicitude des richesses, ni les chagrins de la pauvreté. Mais cette police ayant été renversée par le péché, l'inégalité des biens & des conditions s'est introduite parmi les hommes.

La raison a voulu qu'on eût cette condescendance nécessaire pour la cupidité de quelques-uns, afin d'éviter les contestations & les injustices tumultuaires de tous; & Dieu même, par une admirable disposition de sa sagesse, qui des désordres apparens sait tirer l'ordre quand il lui plaît, a permis que les uns nâquissent dans l'abondance, les autres dans la pauvreté: ensorte que les uns se regardent comme les ministres de sa miséricorde, les autres comme

les ſujets de ſa providence. Or il y auroit de l'injuſtice en ce partage inégal : il ſeroit contraire à l'ordre & à la raiſon naturelle, & au deſſein de Dieu même, ſi les uns poſſédant tout, les autres ne poſſédoient rien. Ce ſeroit une eſpèce de tyrannie, d'avoir ainſi dépouillé les pauvres de cette poſſeſſion qu'ils avoient commune avec le reſte des hommes. Si cette diviſion s'eſt faite pour la juſtice & pour l'utilité commune, il eſt aiſé de conclure, que tout les biens ſuperflus, encore que par le droit des gens ils ſoient aux riches qui les poſſèdent, quant à l'adminiſtration & à la propriété, ils appartiennent de droit naturel, quant à l'uſage, aux pauvres qui ſont dans la néceſſité, afin, dit ſaint Paul, que l'égalité ſe rétabliſſe en quelque ſorte, ou que du moins il n'y ait pas entre eux une ſi prodigieuſe différence. *Ut fiat æqualitas. 2. Cor. 8. 14.*

Car, MESSIEURS, pourquoi faut-il que dans vos vaſtes & ſuperbes maiſons, ſous des lambris d'or & d'azur, entre votre orgueil & votre molleſſe, vous vous faſſiez comme un printemps perpétuel dans les ſaiſons les plus rigoureuſes, pendant qu'un pauvre cherche en vain une miſérable retraite, pour ſe défendre des injures de l'air ? Pourquoi faut-il que vos buffets gémiſſent ſous le poids de tant de vaſes précieux, que vous étalez, & qui ne ſervent qu'à montrer votre vanité, & à irriter celle des autres, pendant qu'un pauvre n'a pas un vaiſſeau de terre pour l'uſage néceſſaire de ſa vie ? Pourquoi faut-il que vous repoſiez dans ces lits, plus richement parés que des Autels, où vous ſacrifiez à la volupté & à la pareſſe, pendant qu'un pauvre, couché ſur la dure, peut à peine trouver dans quelques momens de la nuit à ſe délaſſer des fatigues, & ſe conſoler des peines de la journée ? Rapprochez-les de vous, rapprochez-vous d'eux ; & ſi vous ne pouvez vous défaire de tant de choſes inutiles & ſuperflues, qui contribuent à votre félicité imaginaire, au moins fourniſſez-leur ce qui peut adoucir leur malheur & ſoulager leur pauvreté. Autrement vous violez les lois de la Providence, qui vous avoit choiſis pour être les diſpenſateurs de ſes richeſſes.

Dieu pouvoit bien ſe charger lui-même, de leur donner ce qui leur étoit néceſſaire, & les mettre en état de ſe paſſer de vos aumônes ; mais il a voulu tempérer ſa toute-puiſſance, & nous donner ſa miſéricorde à exercer les uns ſur

les autres. Les Saints Pères donnent trois raisons de cette conduite. La première : C'est pour entretenir l'union des Fidelles, en les liant ensemble par ce commerce de charité, ensorte que les uns reconnoissant l'ordre qu'ils ont reçu d'assister leurs frères, s'attachent à eux par une affection sincère, & par une générosité chrétienne : & que les autres voyant la dépendance qu'ils ont de leurs frères, s'attachent à eux par une sainte confiance ; & que touchés également, par le plaisir qu'on a de faire du bien, ou par la reconnoissance qu'on a d'en avoir reçu, ils se louent, ils s'aiment, ils se sanctifient.

Or celui qui a de la substance de ce monde, & qui tient ses entrailles fermées à la nécessité de son frère, peut-il croire que la charité de Dieu soit en lui ? Quand sera-t-il attendri, s'il ne l'est à la vue de ce mendiant, qui n'a plus qu'un souffle de vie ; de ces orphelins, à qui l'on vient de ravir les restes de leur héritage ; de ces misérables, que la perte d'un procès, & l'iniquité d'un Juge ont réduits au désespoir ; d'un débiteur, qu'un créancier impitoyable suffoque, en lui disant : *Rends ce que tu dois* : d'un malade, en qui la douleur & la pauvreté disputent ensemble à qui lui donnera le coup mortel ? Quelle occasion plus pressante trouvera-t-il, pour assister son prochain, que la faim, la soif, l'infirmité & le péril de la mort, non-seulement du corps, mais encore de l'ame ?

C'est détruire l'union & la charité, non-seulement en soi, mais encore dans le cœur des autres. Croient-ils pouvoir être aimés par ceux qu'ils abandonnent ainsi ? Ont-ils l'ame assez tendre pour tenir contre cette inhumanité ? Offriront-ils leurs prières pour vous, qui ne voulez pas écouter les leurs ? Vous souhaiteront-ils du bien, dès qu'ils s'appercevront que vous ne voulez pas leur en faire ? Verront-ils d'un œil indifférent vos équipages magnifiques, vos tables somptueuses, tandis qu'ils ne peuvent obtenir de vous un morceau de pain ? Se voyant méprisés, ils murmureront contre vous : vous voyant insensibles à leur misère, ils seront trop sensibles à votre dureté. Vous leur ferez perdre par votre faute, & le secours de vos aumônes, & le mérite de leur patience ; & vous perdrez les uns & les autres cette charité, qui est le lien de la perfection & de la société chrétienne.

La seconde raison pour laquelle Dieu vous a fait le dispensateur de ses biens à l'égard des pauvres ; c'est, dit saint Leon, afin que les légitimes actions de grâces soient rendues au Maître pour les offices de sa piété, dont on voit les œuvres dans ses serviteurs. Comme il a dessein que ses bienfaits soient répandus sur tous les hommes, il est juste que toutes leurs voix lui fassent comme un concert de bénédictions & de louanges ; ensorte qu'ils le remercient & le louent tous en commun : les uns, de ce qu'ils reçoivent ; les autres, de ce qu'ils ont de quoi donner. Or si le pauvre ne reçoit rien, il semble qu'il est déchargé de la reconnoissance que Dieu exige de tous les hommes. Il se plaindra, & il aura droit de se plaindre. S'il bénit Dieu, il le bénira tristement ; il le regardera comme un Juge sévère qui le châtie ; & non pas comme un Père amoureux qui le nourrit.

Ainsi, toutes les fois que vous refusez de faire part de vos biens à ceux qui en ont besoin, vous ôtez à Dieu un hommage & une reconnoissance qu'on lui rendroit. Vous êtes mauvais riche, parce que vous n'usez pas de vos richesses conformément aux lois, & aux desseins de sa Providence. Vous faites de mauvais pauvres, parce que les privant des secours que raisonnablement ils pouvoient espérer de vous, vous les jetez dans l'impatience & dans le murmure. Vous ne glorifiez pas Dieu en vous, parce que vous ne faites pas de vos biens l'usage honorable qu'il vous avoit ordonné d'en faire ; vous ne le glorifiez pas en la personne des autres, parce que vous ne leur faites pas ressentir les grâces qu'il a destiné de leur faire ; & par un double sacrilége, vous dérobez aux pauvres le bienfait de Dieu, & vous dérobez à Dieu, qui est le Bienfaicteur, la reconnoissance qu'il devoit attendre du pauvre.

La troisième raison pour laquelle Dieu a voulu assister les hommes par les hommes, c'est afin de leur apprendre à se détacher des biens temporels ; ce qui est un des points essentiels de la Religion Chrétienne. Saint Paul nous enseigne, qu'il faut les avoir comme ne les ayant pas, les posséder comme ne les possédant pas, en user comme n'en usant pas ; c'est-à-dire être disposés à les perdre ou à les abandonner pour Jesus-Christ, quand l'occasion s'en offrira. Pour les pauvres, ils ne voient rien dans le monde qui ne les détache du monde. Comme ils manquent de tout, ils ne

peuvent tenir à rien. Quand il leur échapperoit quelque désir désordonné d'avoir les biens que vous avez, leur cupidité vaine & impuissante se réprime d'elle-même. Quelque envie qu'ils eussent de la commodité & de l'abondance, vous les accoutumez assez, par votre peu de charité, à s'estimer heureux d'avoir à peu-près ce qui leur est précisément nécessaire. Pour vous, qui vivez dans le luxe & la vanité, qu'il est à craindre que votre cœur ne soit où sont vos trésors! Comment quitteriez-vous vos biens pour Jesus-Christ, puisque vous n'avez pas le courage d'en donner une petite portion pour lui? Comment souffririez-vous la pauvreté, puisque vous ne pouvez vous résoudre à vous retrancher tant-soit-peu de votre surabondance? Montrez que vous n'êtes point attaché, en donnant généreusement aux pauvres ce que vous avez de superflu, pour satisfaire aux obligations que la Providence vous a imposées.

Mais que ne fait-on pas pour éluder ce précepte de la Loi de Dieu? Quoiqu'on demeure d'accord que les riches doivent donner aux pauvres ce qu'ils ont de superflu, on raisonne tellement sur ce superflu, on confond tellement la nécessité réelle de la raison & de l'équité, avec une nécessité imaginaire de l'orgueil & de l'ambition, qu'on en conclut ensuite aisément, que les riches ne sont presque plus obligés de faire l'aumône, parce que la règle, ou plutôt le déréglement du siècle, non-seulement ne leur laisse rien de superflu dans leurs biens, mais à peine leur permettent-ils d'y trouver le nécessaire. De-là viennent ces plaintes qu'on entend souvent dans le monde : Notre revenu nous suffit à peine. Quand on est d'une certaine condition, on n'a jamais de bien de reste; les dépenses sont excessives, la qualité & la naissance nous sont à charge, & la fortune nous consume tout le bien qu'elle nous a fait.

Ainsi ils prennent pour prétexte du péché qu'ils font contre la Providence, cette même Providence qui les a mis dans quelque rang, ou dans quelque emploi élevé au-dessus des autres, & s'imaginent qu'ils sont dans l'impuissance d'être charitables, parce qu'ils se sont imposé une volontaire nécessité d'être ambitieux & d'être superbes. Il faut que je détruise ici en peu de mots cette chimère de condition. Je sai que comme il se trouve diverses demeures dans la maison du Père céleste, il se trouve de même plusieurs

Etats dans le royaume visible de Jesus-Christ ; qu'il y a une décence & une splendeur de condition, selon la naissance ou les emplois de chacun, que l'Ecriture même approuve, quand on les règle par la Loi de Dieu & par la prudence chrétienne, & qui fait parmi les hommes une distinction & une magnificence nécessaire pour autoriser la vertu, & pour attirer le respect des peuples.

Mais y a-t-il aujourd'hui quelque pudeur & quelque retenue sur ce point ? Chacun s'estime, non pas tel qu'il est, mais tel que sa vanité lui figure d'être. Il s'est glissé dans le monde un malheureux esprit d'émulation, qui porte à se distinguer des égaux, à s'égaler aux plus élevés, & à ne céder à personne. Quand on n'est pas né Grand, on s'agrandit de sa propre autorité ; on grossit l'équipage, on multiplie la dépense, on se mesure par sa cupidité, non pas par sa raison. Les grands & les petits s'habillent presque de même ; le luxe & la vanité n'ont plus de bornes ; & par un déréglement que les lois humaines & divines n'ont pu corriger jusqu'ici, chacun se fait de ses propres vices, des vertus de sa condition. Qui les réduiroit à leur naturel, leur retrancheroit bien de ce faste & de ce train qu'ils se donnent injustement, & trouveroit bien de quoi fournir aux besoins & aux nécessités des pauvres.

Mais je veux que vous soyez nés dans la fortune, & que vous soyez dans les dignités & dans les charges, où il faut vivre honorablement : ne sauriez-vous vous y soutenir que par des profusions & des dépenses excessives ? Une des principales erreurs qui règne aujourd'hui dans le siècle, c'est qu'on fait consister l'honneur & la réputation, non pas dans les devoirs essentiels de la condition, mais dans les richesses qu'on croit nécessaires pour la soutenir. Un Juge, un Magistrat, le dirai-je ? peut-être un Ministre même de Jesus-Christ, comptent la dépense qu'ils peuvent faire, non pas les talens dont ils ont besoin. Comme s'ils devenoient plus vénérables par cette pompe extérieure, que par leur probité, leur religion & leur désintéressement ; & comme s'il étoit plus glorieux pour eux de montrer leurs richesses, que de les distribuer à ceux qui en ont besoin.

Car enfin, notre première & plus importante condition est celle de Chrétien ; & la règle & la mesure de nos actions se doit prendre de l'Evangile, non pas de ces traditions hu-

maines dont on se sert contre les Commandemens de Dieu; depuis qu'on a entrepris d'altérer sa sainte parole par des subtilités étudiées, & de réduire en art le relâchement des mœurs & l'affoiblissement de la discipline. Consultez donc l'Evangile, qui est infaillible; dressez là-dessus le plan de votre vie & de votre dépense; donnez-lui toute l'étendue que vous y pourrez raisonnablement trouver pour régler cet état du Chrétien. Vous assignera-t-il un fonds pour la pompe & pour les vanités du monde? La première promesse que vous avez faite à votre Baptême, c'est d'y renoncer. Vous accordera-t-il la dispense d'employer vos biens au luxe des habits, à la délicatesse des tables, à la recherche des plaisirs? Vous y verrez la condamnation expresse d'un mauvais riche. Vous laissera-t-il une portion de vos richesses, pour acheter les vaines espérances de la fortune, pour nourrir votre ambition par des magnificences extravagantes, pendant que vos créanciers meurent de faim? La Loi de Dieu n'autorise pas l'injustice ni la vanité.

Vous conseillera-t-il d'amasser des trésors pour des besoins incertains, pour des prétextes avares, pour des bâtimens & pour des meubles précieux au-delà de toute mesure? Il vous avertit au contraire d'amasser pour le Ciel des trésors spirituels, qui ne peuvent nous être ravis par la fortune, dont l'acquisition est juste, la conservation facile, & la jouissance éternelle. Or, retranchez de tous les états ces dépenses profanes & superflues, & réduisez ces excès de la cupidité, à cette règle morale & chrétienne, vous verrez qu'elle fera l'abondance des riches. Non-seulement ils vivront honorablement; ils auront même sans s'incommoder de quoi faire aux pauvres de grandes largesses. Si cela est, direz-vous, le nombre des élus sera petit. Jesus-Christ ne l'a-t-il pas prédit lui-même? Il s'ensuivroit que les riches seroient difficilement sauvés. Jesus-Christ ne l'a-t-il pas assuré? parce qu'ils péchent contre la Providence & contre sa miséricorde: c'est ma seconde Partie.

II. PARTIE. QUOIQU'IL n'y ait rien de plus convenable à l'homme que d'être touché des misères & des infirmités humaines: quoiqu'un instinct secret de la nature attendrisse nos cœurs pour les malheureux, & nous porte à les plaindre & à les soulager dans leurs malheurs: quoique la raison, & souvent même l'amour propre, par des principes d'équité,

ou

ou par des vûes & des retours sur nous-mêmes, nous engagent à compatir aux maux que ressentent nos frères, & que nous pouvons ressentir aussi ; Dieu n'a pas laissé d'en faire un des principaux devoirs de sa Religion.

L'Ecriture sainte nous enseigne : *Que celui qui négligera son prochain sera odieux à Dieu & aux hommes : & que celui qui aura compassion des pauvres sera bienheureux.* Elle nous Prov. 13. assure que les deux moyens les plus surs, *pour obtenir le pardon de nos péchés, sont la foi & la pitié.* Elle nous représente Prov. 15. que c'est en cela que consiste la générosité chrétienne, & que : *Comme c'est le propre de Dieu d'être miséricordieux & charitable ; c'est aussi le propre des Justes d'être sensibles aux besoins & aux afflictions des pauvres* : avec cette différence, que la charité de Dieu est infinie, & que *sa miséricorde s'étend sur toute la nature ; au lieu que la miséricorde de l'homme est bornée, & ne tombe que sur le prochain.* Elle nous fait sou- Eccli. 18. venir que les fidelles ne font qu'un corps en Jesus-Christ ; qu'ils sont unis entr'eux par la foi des Mystères, par l'usage des Sacremens, par les lois d'une discipline commune ; & qu'ainsi étant enfans d'un même Père, membres d'un même corps, & serviteurs d'un même Maître, ils doivent compatir les uns aux autres, & s'assister mutuellement, s'ils veulent que Dieu les assiste.

Il y a deux choses que Dieu distribue aux hommes en ce monde, la grâce & les biens temporels. Par l'une, il fait les Justes ; par les autres, il fait les riches : par l'une, il pourvoit aux nécessités de l'ame ; par les autres, il pourvoit aux nécessités du corps ; & quoique la différence de ces deux sortes de bienfaits, soit considérable ; il est certain que la charité est la source & le principe de l'une & des autres. Or il faut pour chacun de ces biens un tribut à part, & une reconnoissance particulière proportionnée à l'obligation ; autrement ce seroit une ingratitude, qui non-seulement arrêteroit le cours de cette bonté souveraine sur vous, mais qui vous attireroit son indignation & sa colère. Il est donc juste, dit Saint Augustin, que la charité de Dieu lui soit payée en quelque façon par la nôtre. Car il n'y a rien qu'on puisse rendre pour l'amour, que l'amour même. Les richesses d'ailleurs étant un don de sa miséricorde, c'est aussi par la miséricorde qu'il faut les lui consacrer, en les distribuant à ceux qui sont dans la nécessité & dans l'indi-

gence. Tel est l'ordre de Dieu à l'égard des hommes ; telle doit être la conduite des hommes à l'égard de Dieu.

C'est pour cela que Jesus-Christ dans son Evangile, nous commande, non-seulement d'être miséricordieux, & charitables, mais encore de l'être *comme notre Père céleste l'est* ; voulant que sa bonté soit la règle de nos devoirs, & que nous fassions le même usage qu'il fait lui-même de sa charité. Par-là il fait voir que ce commandement est juste, puisqu'il l'autorise par son exemple ; qu'il est important, puisque lui, qui en est la fin, veut bien en être le modèle ; qu'il est raisonnable, puisqu'il n'exige de nous que ce qu'il fait tous les jours pour nous. Or les fonctions de la miséricorde de Dieu, sont de veiller avec soin sur nos besoins ; de regarder avec pitié nos misères ; de les soulager avec abondance. Toutes nos obligations par conséquent sont, de nous informer des besoins de nos frères ; d'en être sincèrement touchés ; & de les secourir généreusement.

Estote misericordes : sicut & Pater vester cœlestis misericors est. *Luc.* 6.

Je dis qu'il n'est pas permis de vivre en repos, & dans l'indifférence à l'égard de notre prochain ; que ce n'est pas assez de l'assister par hasard ou par caprice, lorsque par quelque accident imprévu, il attire sur lui nos regards, ou que par de longues importunités, il nous arrache quelque aumône. L'Ecriture sainte nous apprend, qu'il faut avoir les yeux ouverts, non-seulement, pour voir les nécessités qui se présentent, & que nous connoissons, mais encore pour les chercher & pour les découvrir avant que nous les ayons connues ; & saint Bernard nous enseigne qu'il y a dans le cœur des véritables serviteurs de Dieu une espèce de miséricorde inquiète & curieuse, qui songe à tous les maux qu'on peut souffrir, à tous les biens qu'elle peut faire ; qui voudroit non-seulement soulager tous les besoins, mais encore les prévoir & les prévenir ; qui se reproche tout ce qu'elle n'a pas su ; qui s'impute tout ce que les autres ont enduré ; & qui ne négligeant rien, & veillant sur tout, imite cette Providence universelle, & cette miséricorde infinie, qui sont chargées du soin & de l'assistance du monde : *Ce sont ces hommes de miséricorde*, dont parle le Sage, *qui remplissant tous les devoirs de la piété*, soit envers Dieu, soit envers les hommes, ne croyoient jamais avoir assez fait pour le service de l'un, ni pour le soulagement des autres ; & vivoient dans la crainte continuelle de n'avoir pas donné

Illi viri misericordiæ sunt, quorum pietates non defuerunt. *Eccl.* 44. 10.

assez d'étendue à leur charité, tant ils étoient persuadés qu'il falloit prévoir, & presque deviner les nécessités & les afflictions des pauvres !

Hélas ! MESSIEURS, un des plus saints & des plus sages Pontifes qui aient gouverné l'Eglise de Dieu, ayant appris qu'un pauvre avoit été trouvé mort faute de secours, ses entrailles en furent émues. Il pleura ce malheur, comme si ç'eût été son crime. Quoique sa conscience ne lui reprochât rien sur ses intentions ; il crut que la perte d'un pauvre pouvoit être imputée à tous les riches. Il s'accusa, sinon de dureté, du moins de peu de prévoyance, & s'abstint même durant plusieurs jours de célébrer les saints Mystères : ne jugeant pas que celui-là méritât d'avoir part avec Jesus-Christ, qui négligeoit, ou ignoroit les besoins de ses pauvres ; & croyant qu'une main, qui avoit peut-être manqué de faire une aumône, n'étoit pas propre à offrir ce redoutable sacrifice, jusqu'à ce que la justice de Dieu, ou pour le moins sa miséricorde fût apaisée.

*Saint Gregoire le Grand.*

Aujourd'hui on voit languir les pauvres presque sous ses yeux, & on se détourne, de peur d'être obligé de les assister. Les Hôpitaux, que la libéralité de nos pères avoit établis, se ruinent par notre avarice. Des communautés qui servent Jesus-Christ avec ferveur, subsistent à peine de quelques aumônes sollicitées avec soin, & ramassées avec peine. On ne veut entrer dans aucun détail, & l'on n'entend que trop communément ces tristes & cruelles paroles : est-ce à moi à réparer les ruines que le temps a faites ? Suis-je chargé du soin de tous les pauvres ? Dois-je répondre du malheur, ou peut-être de la mauvaise administration des Hôpitaux ?

On ne veut pas même être instruit des raisons qu'on a d'implorer leurs assistances. La plupart se tiennent sur leurs gardes au moindre récit qu'on leur fait des misères publiques ou particulières. Le refus qu'ils font, précède les demandes qu'on leur veut faire. Ils regardent la charité qu'on leur propose comme un impôt que l'importunité des pauvres, ou le zèle indiscret des dévots, vont établir sur leurs richesses. Il faut se servir de pieux artifices pour composer ces assemblées : il faut inviter les uns, attirer les autres, faire valoir les Prédicateurs ; afin que la réputation du Sermon favorise la quête qu'on y doit faire ; & que la curiosité dé-

termine ceux que la charité n'auroit peut-être pas ébranlés.
Cependant, Dieu nous a tous chargés du salut de notre prochain ; & le premier soin que nous devons en avoir, doit être de l'assister, & de lui être utiles.

S'il faut pour être charitable vouloir connoître les besoins d'autrui, il faut en être touché, quand on vient à les connoître. Saint Augustin voulant nous donner une idée de la miséricorde, la définit ainsi : *C'est un attendrissement de l'ame sur les misères d'autrui*, & une inclination de secourir des misérables. Ainsi, cette vertu a deux actions qui lui sont propres ; une intérieure qui touche le cœur ; l'autre extérieure, qui anime la main : l'une, qui attire la compassion ; l'autre, qui attire le secours. Cette vertu tire sa source de Iesus-Christ même. Dieu n'étant pas capable d'altération ni de changement, n'est pas sujet à nos émotions. Il punit sans colère ; il aime sans empressement ; il soulage sans pitié ; il a par excellence toutes les vertus de nos actions, & n'a pas l'infirmité de nos passions ; & si l'Ecriture nous dit, qu'il est touché de nos misères, qu'il souffre avec ceux qui le servent ; c'est ou parce qu'il agit comme nous agissons dans ces passions ; ou pour s'accommoder à la capacité de nos esprits ; ou pour montrer la grandeur de nos crimes qui l'irritent, ou de nos malheurs qui le touchent.

Anima dolentis affectus cum additamento beneficii. *August.*

L'homme au contraire a de l'inclination à la pitié, & de lui-même n'a pas le pouvoir du secours. Il est infirme avec les infirmes, mais il ne sauroit guérir leurs infirmités. Il est foible avec les foibles, mais il ne sauroit fortifier leur foiblesse. Il est attendri sur les malheureux, & il ne sauroit réparer leur malheur. Mais Dieu & l'homme s'étant unis en la personne de Jesus-Christ, Dieu y devient capable de compassion, l'homme y devient capable de secours. Ainsi ces deux effets sont inséparables de sa miséricorde ; ensorte que la compassion est le principe prochain de l'aumône, & que l'aumône est le fruit nécessaire de la compassion.

Sur quoi saint Gregoire nous enseigne, que souvent on se fait un devoir extérieur de l'aumône, & qu'on la donne comme riche, & non pas comme charitable ; ce qui n'est que la lettre, & non pas l'esprit du précepte : parce qu'en donnant notre bien, nous donnons ce qui est hors de nous ; au lieu qu'en donnant notre compassion, nous donnons une partie de notre cœur, & ce qui est de plus précieux en nous ;

& qu'ainsi cette compassion qui accompagne l'aumône, est un don plus grand que l'aumône même : parce que celui qui a cette tendresse de cœur, ne manquera jamais de donner à son prochain tout ce qu'il peut ; & qu'il n'estimera rien tout ce qu'il lui donne. Or, la plus grande malédiction des riches, c'est d'étouffer ces sentimens de pitié, & de former ces entrailles cruelles & insensibles, que Dieu maudit dans ses Ecritures. La raison en est évidente ; c'est que ne souffrant aucune incommodité dans la vie, on ne pense pas à ce qui peut incommoder les autres. Cet homme qui s'est trouvé en naissant dans l'abondance des biens que ses pères lui ont acquis ; qu'on a élevé dans une vie molle & efféminée ; accoutumé à toutes les délicatesses de la vie ; environné de gens qui ne cherchent qu'à le divertir & à lui complaire ; qui ne fait qu'un long divertissement de toutes les heures du jour ; & qui n'a pour toute incommodité que le dégoût & la lassitude de ses plaisirs, sait-il ce que c'est que d'être dépouillé de tout, & de traîner des jours malheureux ?

Considérez une de ces dames mondaines, accoutumées au luxe, qui ne se repaissent que des plaisirs & des vanités. Le seul nom de la pauvreté les effarouche. Parmi ces propretés affectées, & cette magnificence dont elles se piquent, la rencontre d'un pauvre leur fait horreur. Si on leur parle des misères d'une prison ou d'un hôpital, leur imagination en est offensée. A peine ont-elles quelques légères indispositions, qui n'ont souvent pour raison qu'une molle délicatesse, & un fade plaisir de se plaindre & d'être plaintes ; comment sauront-elles ce que c'est que de souffrir sans consolation & sans secours ? De-là vient qu'on ne s'occupe pas à prier, parce qu'on a tout ce qu'on désire. On ne pense presque pas à Dieu, parce qu'on est comme enveloppé dans soi-même. On n'agit point par la foi, parce qu'on est enseveli dans les sens. On est sans miséricorde, parce qu'on ne veut ni voir ni connoître les misérables. Accoutumez-vous à ces tristes objets, pour y devenir sensibles. Ecoutez sans vous rebuter, les plaintes que les pauvres vous font, ou les relations qu'on vous fait de leur pauvreté. Visitez quelquefois ces Hopitaux, qui sont les réfuges de tant de sortes de besoins & d'infirmités. Entrez quelquefois dans ces retraites, où la honte & la maladie tiennent tant de misè-

res cachées ; & voyant tant d'objets de pitié, formez-vous un cœur pitoyable.

Mais plusieurs vous diront, qu'ils gardent leur tendresse pour leur famille ; qu'il faut songer au plus pressé ; qu'ils ont des enfans dont ils sont chargés, & qu'il faut pourvoir. C'est-là le prétexte de la plupart des pères, qui s'imaginent qu'ils peuvent être avares pour eux-mêmes, impitoyables pour les pauvres, afin de laisser des enfans successeurs des grands biens qu'ils auront amassés, sans se mettre en peine s'ils en useront bien ou mal. Ne voyons-nous pas tous les jours par expérience, que rien ne porte tant la jeunesse au déréglement des mœurs que cette abondance, qui joint au penchant qu'on a de pécher, la facilité de le faire ? Ne savent-ils pas en leur conscience, que ces richesses, qui ont été le fruit de leurs crimes, seront la matière des débauches de leurs enfans ? Ne vaudroit-il pas mieux qu'au lieu de leur laisser pour héritage la colère du Ciel, le mépris des hommes, la haine de leurs injustices, ils leur eussent laissé l'exemple d'une conduite charitable & chrétienne ? Ne vaudroit-il pas mieux attirer sur eux les bénédictions célestes.

Mais quand toutes ces raisons ne seroient pas évidentes, il est certain que souvent cette avidité d'amasser, n'est pas tant une marque de leur tendresse, qu'une preuve de leur avarice. Ce n'est pas le plaisir de laisser du bien, c'est le plaisir d'en jouir qui les touche. S'ils pouvoient l'emporter avec eux après leur mort, ils en frustreroient l'espérance de leurs héritiers ; & s'ils font tant de difficulté de donner aux pauvres, il est aisé de juger, que cette dureté vient du défaut de leur charité, non pas du soin de leur famille ; & que leur faute n'est pas de ce qu'ils sont bons pères, mais de ce qu'ils sont mauvais Chrétiens.

Enfin, l'accomplissement de la miséricorde chrétienne, c'est le soulagement des pauvres. Ce qui doit nous obliger de les assister dans leurs nécessités, c'est la considération de nos nécessités propres. Ne sommes-nous pas devant Dieu ce qu'ils paroissent devant nous ? N'avons-nous pas besoin de l'assistance continuelle de sa grâce ? Ne lui demandons-nous pas avec humilité notre pain de tous les jours ? Ne frappons-nous pas incessamment à la porte de sa miséricorde ? Que sont toutes nos prières, que des déclarations sincères de nos nécessités spirituelles ? Ne sentons-nous pas

que notre ame, comme une terre sèche, attend le secours des célestes rosées? Que s'il est vrai, & il l'est, puisque Jesus-Christ nous l'enseigne: *Qu'on se servira pour nous de la même mesure dont nous aurons mesuré les autres;* avec quel front oserons-nous espérer de Dieu, ce que nos frères ne peuvent obtenir de nous? & quel sera le succès des vœux que nous lui ferons, puisque nous méprisons ceux qu'il nous fait en la personne de ses pauvres? D'où je conclus que c'est pécher contre sa miséricorde, que de ne pas assister les pauvres: mais c'est encore pécher contre sa justice.

*Matth. 7. Marc. 4.*

III. PARTIE.

L'ECRITURE-SAINTE ne parle presque jamais des richesses, que comme des objets de la justice de Dieu. Si on les regarde dans leur source, elles sont presque toujours corrompues. Qui ne sait que d'ordinaire elles sont le fruit de l'iniquité de ceux qui les ont amassées? Qui ne sait qu'elles ne croissent qu'avec peine, & qu'elles se répandent comme d'elles-mêmes, quand elles sont entre les mains des gens de bien? Qui peut s'assurer qu'elles sont venues jusqu'à lui par des voies toutes justes; & qu'elles n'ont passé que par des mains toujours pures & innocentes? Qu'il est à craindre qu'on ne puisse dire à tous les riches, ce que le Prophète leur disoit de son temps: *Vous avez dans votre maison du bien des pauvres.* Que les libéralités qu'ils croient faire ne soient pas même des restitutions entières; & que quelques pauvres qu'ils assistent, ils n'en nourrissent pas encore autant que leurs pères en auront fait? Si vous considérez leurs effets, elles animent toutes les passions, elles tirent du fond des cœurs les mauvaises inclinations qui y étoient comme endormies; & par la facilité qu'elles donnent à faire le mal, elles réveillent le penchant qu'on a de le commettre. Si vous en regardez l'usage, qui est-ce qui ne les dissipe pas? qui ne les répand pas en vanités, ou ne les retient pas comme captives dans une possession inutile? Ainsi elles sont presque toujours contraires à la loi de Dieu, lorsqu'on ne les distribue pas en charités & en aumônes; & vous direz tant qu'il vous plaira: *Je n'ai point du bien d'autrui, & n'en désire pas même. J'use de celui que Dieu m'a donné, & je puis en user à ma discrétion.* Je dis qu'il ne vous est pas libre d'en user ainsi, parce que l'aumône de votre superflu n'est pas un conseil, mais un précepte.

Rapina pauperis in domo vestra. *Isa.* 13. 14.

Trois choses distinguent les commandemens des con-

seils. Premièrement, lorsque l'Ecriture use du mot de commander : parce que cette expression d'autorité marque une précise nécessité d'obéir. Secondement, quand elle menace de l'enfer : parce que cette condamnation marque une infraction formelle de la loi. Troisièmement, quand l'exécution est ordonnée à tous indifféremment : parce que c'est une marque d'une obligation commune & indispensable. Or je dis que Dieu commande aux riches en termes formels de faire l'aumône ; que c'est sous peine de damnation ; & que c'est à tous les riches qu'il le commande. Ce fut l'ordre que Dieu donna dans le Deutéronome. *Je vous commande de donner l'aumône aux pauvres, & à ceux qui en ont besoin.* Il se sert de toute l'autorité de maître : il ordonne comme ne voulant point en dispenser, & il établit le droit du pauvre par le droit de puissance qu'il a sur tous les hommes. C'est par cette même puissance que saint Paul veut que Timothée commande aux riches du siècle de donner abondamment, & de se faire un trésor pour le Ciel, du don qu'ils feront des biens de la terre : *Ordonnez aux riches de ce monde d'être bienfaisans.... de s'acquérir un trésor, & de s'établir un fondement solide pour l'avenir.*

Præcipio tibi, ut aperias manum tuam egeno & pauperi. *Deut.* 1. 11.

Præcipe divitibus hujus sæculi facile tribuere... thesaurisare sibi fundamentum bonum in futurum. 1. *Tim.* 6. 17.

Qui est-ce qui peut douter que Dieu ne menace de l'enfer ceux qui manquent à cette charité ? Je n'ai qu'à rapporter ici la Parabole dont Jesus-Christ se sert dans son Evangile. Représentez-vous cet homme riche, qui dans la joie sensible de sa prospérité, se voyoit au milieu des commodités de la vie, & s'entretenoit, ce semble, innocemment de son bonheur avec lui-même. Le seul embarras qu'il a, c'est que ses maisons, quoique vastes, n'ont pas d'espace assez grand pour contenir l'abondance des fruits qu'il a recueillis. *Que ferai-je ? car je n'ai point de lieu où je puisse serrer tout ce que j'ai à recueillir.* Mais il se détermine bientôt. *Voici*, dit-il, *ce que je ferai.* Il pense à bâtir des maisons. Il se dit à lui-même : voilà de quoi vivre splendidement ; jouissons tranquillement & sans inquiétude, des biens que nous avons amassés pour plusieurs années. Voilà l'image d'un homme aisé, qui semble n'être coupable de rien, & n'avoir tout au plus que le malheur presque inévitable à tous ses pareils, d'être enivré de sa fortune, & de chercher ses commodités, qui se présentoient d'elles-mêmes. Ses désirs étoient conformes à la prudence de la chair & à la sagesse du siècle.

Quid faciam ? quia non habeo quo congregem fructus meos. *Luc.* 12. 17.

Il ne se propose pas d'employer ses biens, à former des

factions & des cabales dans la République, pour opprimer les foibles & ruiner ses ennemis. Il ne va pas couper la haie qui sépare son champ de celui de son voisin, pour étendre les limites de sa terre, & pour accroître d'un héritage étranger celui qu'il avoit reçu de ses pères. Il ne prétend pas absorber le bien des particuliers par des prêts usuraires, ou par des extorsions violentes. Il ne propose pas des partis, & ne cherche pas les moyens de rendre sa Patrie tributaire de son ambition, & d'établir sa maison sur la ruine générale de toutes les autres. Il ne prend pas les conjonctures du temps & des affaires pour troubler le repos des gens du bien, par des procès soutenus à force d'argent, & pour dépouiller d'anciennes familles de leurs biens héréditaires, pour donner des titres honorables à tous les cadets de la sienne. Il ne veut pas même se rendre odieux par un faste déréglé, ni méprisable par une avarice sordide. Il ne songe qu'au plaisir de jouir.

Il n'est point dit que ses biens fussent mal acquis, ou qu'il en usât pour ses débauches; qu'ils fussent le fruit ou la matière de ses injustices. Il ne veut que mener une vie presque ordinaire à tous les riches, bâtir, s'habiller, se nourrir, se satisfaire par l'usage délicieux des commodités & des richesses superflues. Il n'en vient pas même à l'exécution; il s'arrête à la volonté. Cependant il est cité la même nuit devant le tribunal de Dieu. *Insensé que tu es, on s'en va te redemander ton ame cette nuit même.* Mais peut-être est-ce un exemple extraordinaire, & une punition sans conséquence: peut-être est-ce un homme que Dieu sacrifie à sa justice, pour retenir les autres dans le devoir, par une crainte salutaire. Non, MESSIEURS, c'est une loi établie, inviolable, générale; Jesus-Christ y ajoute une conclusion terrible: *Il en arrive de même à tous ceux qui sont riches pour eux & non pas pour Dieu.*

Stulte, hac nocte animam tuam repetunt à te. *Ibid.* Sic est qui sibi thesaurisat & non est in Deum dives. *Ibid.* 21.

Dites après cela que vous avez du bien, & que ce n'est que pour en user, que vous ne voulez pas de celui des autres; mais que vous vous réservez le droit d'employer celui que vous avez amassé; & sur ce prétexte, croyez-vous innocent tant qu'il vous plaira. La vérité vous enseigne que vous vous amassez un trésor de colère & de vengeance pour le jour du Jugement, & peut-être même pour ce monde. Ne voyons-nous pas tous les jours ces richesses amassées à la

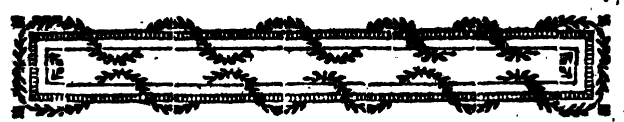
hâte, se dissiper sans qu'on s'en aperçoive. *J'ai vu*, dit le Prophète, *des impies élevés; j'ai repassé, & ils n'étoient plus.* Après avoir servi de spectacle de vanité à la vanité des hommes, ils deviennent les spectacles publics des révolutions humaines. La vie est pleine de ces exemples. Ils se sont élevés sur les ruines des autres, d'autres s'éleveront sur le débris des leurs. Comme ils avoient opprimé les foibles, ils deviennent la proie de ceux qui sont plus puissans qu'eux; & par un jugement terrible, mais équitable, après avoir eu l'orgueil des richesses, ils attirent sur leurs seconds ou troisièmes héritiers la honte d'être déchus de leur bonheur, & d'être tombés dans la pauvreté.

Vidi impium superexaltatum.... transivi, & ecce non erat. *Psal. 39. 35.*

Mais quand ces jugemens de Dieu ne s'exerceroient pas dès ce monde; que répondront-ils, lorsqu'au terrible jour de la colère, le sang des pauvres criera vengeance contre eux? Jesus-Christ fondera l'arrêt éternel de leur condamnation sur le défaut de leur charité, & sur ce qu'ils n'auront pas assisté ceux qui auront eu faim ou soif. Que répondront-ils quand ils seront accusés par tant de voix? On comptera jusqu'aux moindres soupirs de ceux qu'ils auront abandonnés; & ces hommes sans miséricorde, seront jetés au feu éternel.

*Ainsi vous en arrivera-t-il*, à vous, qui prenez vos aises, & qui avez vos consolations en cette vie, sans vous mettre en peine des pauvres, qui gémissent tous les jours à votre porte. A vous, qui prenez le bien qui leur est nécessaire à l'entretien de leur vie, pour le prostituer à votre luxe; & pour en faire des trophées de votre vanité. A vous, qui vous plaignez que les temps sont mauvais, & que les charges sont extrêmes; & qui ne trouvant pas que ce soit une raison, pour diminuer votre luxe, en faites pourtant un prétexte pour retrancher de vos aumônes. Sauvons-nous, MESSIEURS: peut-être le Souverain Juge n'attend-il plus que cette occasion pour éprouver votre charité. Peut-être que l'aumône que vous ferez aujourd'hui décidera de votre salut éternel. Peut-être la compassion que vous aurez pour ces hommes que Dieu a éclairés des lumières de sa vérité, en les ramenant dans son Eglise, vous attirera un accroissement de foi & une augmentation de charité, qui sera le germe de la gloire éternelle, que je vous souhaite. *Au Nom du Père, & du Fils, &c.*

*Nouveaux Catholiques.*



# SERMON
## SUR
# LE JUBILÉ.

Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos, obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo.

*Nous faisons la charge d'Ambassadeurs de Jesus-Christ, & c'est Dieu même qui vous exhorte par nous; ainsi nous vous conjurons de vous réconcilier avec Dieu.*

Ce sont les paroles de S. Paul, dans sa seconde Epître aux Corinthiens, *chap.* 5.

NE vous étonnez pas, Mes Frères, si chargé comme je le suis, du soin de votre salut, & pressé de la sollicitude de mon Eglise, je viens aujourd'hui, en qualité d'Ambassadeur & de Ministre de Jesus-Christ, vous représenter vos devoirs de justice & de religion, & vous porter de la part de Dieu des paroles de réconciliation & de grâce.

Il n'est pas juste que je confie à d'autres mains, quelque fidelles qu'elles soient, les trésors que Dieu vous envoie, & que je perde par mon silence le plaisir de vous annoncer ses miséricordes dans le Jubilé que j'ouvre aujourd'hui pour votre sanctification & pour sa gloire; c'est en ce jour que sa bonté & sa magnificence éclate.

Prêtres de Jesus-Christ, ouvrez, pour le refuge des pécheurs, tous les Tribunaux de la Pénitence, semez des croix par-tout sur leurs pas, comme des gages de leur salut; préparez-leur pour leur conversion des paroles d'esprit & de vie; faites du sang de Jesus-Christ un baume salutaire à toutes leurs plaies, & si la justice de Dieu les effraie dans leurs péchés, faites-leur voir sa charité dans l'indulgence qu'on publie dans toute l'Eglise.

Par cette grâce singulière, Dieu se départ de ses propres droits pour soulager notre foiblesse, pour nous affranchir de nos dettes, & rejeter sur nous, pour ainsi dire, le prix d'une nouvelle rédemption, pour nous donner la liberté de ses enfans, & nous mettre à couvert des recherches de sa justice.

Avec quelle reconnoissance devons-nous recevoir un si grand bienfait? avec quels soins faut-il en recueillir le fruit? en ce temps d'affliction, où Dieu pour punir nos péchés, *livre le monde chrétien* à toutes les horreurs de la guerre; demandons-lui son pardon & son indulgence, disoit autrefois la sage Judith, avec abondance de larmes: *Indulgentiam ipsius fusis lacrymis postulemus*, & humilions devant lui nos ames, *& humiliemus ei animas nostras.*

Pour vous instruire pleinement de tout le sujet dont je dois vous entretenir, j'ai résolu de vous montrer:

1°. Les avantages que nous présente ce Jubilé.

2°. Les dispositions pour gagner ce Jubilé.

3°. Le motif pour lequel est donné ce Jubilé.

Demandons à Dieu qu'il nous éclaire de ses lumières, par l'intercession de Marie. *Ave Maria.*

I. POINT. Le Jubilé, Mes Frères, est une grâce de condescendance & de charité, que l'Eglise accorde aux fidelles pénitens, en se relâchant des règles de sa discipline ordinaire sur les satisfactions & sur les peines du péché, pour compatir à l'infirmité des pécheurs, qui n'ont pas la force de porter le fardeau entier de l'iniquité, ni le temps de proportionner à l'énormité de leurs crimes la rigueur ou la durée de leur pénitence.

1°. Je suppose qu'il y a deux choses dans le péché qui nous rendent indignes & incapables de posséder la gloire que Jesus-Christ nous a acquise par son Sang, & que Dieu nous prépare dans le Ciel par sa miséricorde, *la coulpe*, ou l'offense faite à Dieu, qui répugne à cet amour du souverain bien, qui est le saint & continuel exercice des bienheureux; *la peine*, qui est opposée à la jouissance de ce même souverain bien, qui fait la consommation de la gloire, & l'entière félicité des Saints. C'est-à-dire, qu'il y a dans le péché un fond de malice, où la mauvaise volonté de l'homme se trouve, pour ainsi dire, enveloppée dans la colère de Dieu: le mépris de sa grandeur, l'oubli de ses jugemens,

l'abus de ses grâces, l'infidélité à son souverain pouvoir, la désobéissance à sa loi, l'ingratitude pour ses bienfaits; quelle fécondité de maux, & combien de crimes en un seul ?

Il y a de même, par une suite nécessaire, une obligation de peine & de châtiment, soit en ce monde, soit en l'autre; les remords, les inquiétudes, les croix, les austérités de la pénitence sont dus au pécheur, & qui plus est, l'enfer s'ouvre, les feux éternels s'allument pour lui, & la justice divine est prête à immoler cette misérable victime à ses vengeances éternelles. Effrayez-vous, Mes Frères, & tremblez, si vous êtes assez malheureux pour avoir commis un péché mortel. C'est une dette que vous avez contractée avec la justice de Dieu, & le payement de cette dette c'est la souffrance de la peine éternelle, si elle ne vous est remise par le ministère du Prêtre dans le tribunal de la Pénitence temporelle, si votre propre sévérité ou l'indulgence de l'Eglise ne vous en décharge.

La raison de cette vérité, est, que si Dieu souffroit l'injustice sans la punir, il seroit injuste lui-même, & manqueroit à cet ordre établi par la souveraine équité; par lequel, quiconque péche doit être puni. Dieu se rendant comme supérieur à lui-même, s'est imposé par sa très-sainte & très-adorable volonté une loi éternelle & immuable, qui lui sert de règle dans toutes ses dispensations extérieures. C'est sa sainteté qui est la source de ses conseils & de ses œuvres, & la règle qu'il se propose dans la conduite des créatures intelligentes & raisonnables. S'il arrive que par leur soumission elles s'attachent à ce principe, cette conformité à la loi éternelle de la sainteté de Dieu, dans l'Ecriture s'appelle Justice; si elles s'éloignent de cette règle première & souveraine par la dépravation de leurs volontés, ce déréglement s'appelle péché. Or, par la loi immuable de cette raison supérieure, Dieu est comme obligé de châtier le pécheur, & de le remettre par ce châtiment dans l'ordre dont il est sorti. Ce sont les principes de S. Augustin. Donc, il est impossible qu'un péché demeure impuni ? A peine est-il conçu dans le cœur, qu'il sort une voix secrète du fond de la conscience alarmée, qui s'accuse, qui crie devant le Trône de Dieu, & qui lui demande vengeance jusqu'à ce que la pénitence y ait satisfait pendant sa vie.

Remarquez en second lieu, MESSIEURS, qu'il y a dans

toutes les bonnes œuvres deux qualités avantageuſes, *le mérite*, & *la ſatisfaction.* Le mérite eſt une diſpoſition à recevoir cette couronne de juſtice que Dieu prépare à ceux qui l'aiment; il faut à la vertu ſa rétribution & ſa récompenſe, & Dieu fidelle en ſes promeſſes, ſe plaît à couronner en nous ſes propres dons; les bonnes œuvres qu'il nous fait faire, & le mérite qu'il forme en nous par ſon inſpiration & par ſa grâce. Mais le mérite eſt perſonnel, & propre à ceux qui l'ont acquis; il ne peut ni ſe tranſporter, ni ſe communiquer à d'autres. Le payement de la vertu, n'appartient qu'à l'homme vertueux; & chacun, ſelon les termes de l'Apôtre, recevra le ſalaire qui lui eſt préparé, à proportion de ſon travail: *Unuſquiſque propriam mercedem accipiet ſecundùm laborem ſuum.* L'autre avantage eſt la ſatisfaction, par laquelle, en pratiquant la pénitence, & la piété, on répare l'injure qu'on a faite à Dieu, & l'on s'acquitte envers lui des obligations & des peines du péché; & regagnant ſes miſéricordes, on ſatisfait à ce qu'on doit à ſa juſtice: cette ſatisfaction n'eſt pas un bien en propriété, & pour ainſi dire inaliénable; la charité peut l'appliquer & la faire paſſer ſubſidiairement des uns aux autres; & comme dans la ſociété civile l'abondance des riches doit ſuppléer, ſelon ſaint Paul, aux beſoins & aux néceſſités des pauvres; dans la ſociété chrétienne, les richeſſes ſpirituelles des Saints peuvent ſervir aux pécheurs pénitens pour la rémiſſion des peines temporelles qu'ils ont méritées.

Vous entendez par-là quel eſt ce tréſor d'où ſe puiſent les Jubilés & les Indulgences de l'Egliſe, cet amas de richeſſes ſpirituelles, je veux dire, de tant d'œuvres ſatiſfactoires que les Saints, que la Sainte Mère de Jeſus-Chriſt, & que Jeſus-Chriſt, par-deſſus tout, ont laiſſées, pour ainſi dire, comme en dépôt ſous les clefs de la Juridiction de l'Egliſe, pour être diſtribuées ſelon les temps & les beſoins des Fidelles. Le Précurſeur de Jeſus-Chriſt, ſanctifié avant ſa naiſſance, dans ſon enfance, grand devant Dieu, devant qui tout doit être petit, témoin de l'Ancien Teſtament, Prophète du Nouveau, Saint dans les commencemens, Saint dans les progrès de ſa vie; Ange du déſert, Prédicateur de la pénitence, défenſeur de la juſtice & martyr de la chaſteté; quelle dépouille a-t-il laiſſé pour

le secours des ames chrétiennes & pénitentes ? Ces hommes riches dans la foi, dont les pensées, les actions, les paroles & les désirs n'ont été qu'une Religion continuée, & qui cependant ont gémi sous le poids des tribulations, avec une patience soumise & volontaire.

Ces saints qui se sont retirés du monde dès leur jeunesse pour détourner leur cœur & leurs yeux mêmes de la vanité, traînant dans leurs solitudes jusqu'à une extrême vieillesse, leur corps mortel, ou pour mieux dire, déjà mort dans les pratiques de la pénitence : ces riches bienheureux qui se sont dépouillés de leurs biens, & sur la caution de ces trois paroles de l'Evangile : *Vends ce que tu possèdes, & suis moi*, ont mis en vente leurs possessions, & changeant leurs maisons en hôpitaux, sont devenus indigens pour soulager les misérables. Ces martyrs enfin, qui par tous les degrés de la charité sont parvenus à celle de donner leur vie pour Jesus-Christ, qui est la plus grande, & qui après un sacrifice continuel de résignation & de patience, ont scellé de leur sang l'innocence de leur baptême.

De combien leurs satisfactions ont-elles excédé leurs dettes ? On ne peut jamais trop faire pour l'hommage qu'on doit à sa divine Majesté, pour la reconnoissance de ses biens. Dieu est grand, & quand on a tout fait, on peut encore se regarder comme un serviteur inutile. Mais pour les compensations du péché, il y peut avoir des surabondances de peines ; de sorte que les Saints nous ont laissé deux choses en mourant, leurs exemples pour nous aider à acquerir la sainteté, & les œuvres de surérogation, pour nous aider à accomplir notre pénitence. Or, comme il n'entre point de dette à payer dans le Ciel, ce surplus de satisfaction y seroit inutile, l'Eglise le recueille, comme héritière de ses enfans après leur mort, pour en assister ceux qui vivent.

Que dirai-je de la Sainte Vierge ? y eut-il pureté pareille à la sienne ? y eut-il affliction semblable ? Pensez quelle fut sa compassion au pied de la Croix de son Fils, & mesurez, si vous pouvez, les proportions de son amour & de sa douleur. Mais, que dirai-je de Jesus-Christ, qui, d'une goute de son Sang, pouvoit racheter mille Mondes ?

Voilà, Messieurs, ce fond inépuisable d'où se tirent les Indulgences pour la rémission de la peine temporelle que

nous devons pour nos péchés. Quel avantage de participer ainsi à l'héritage des élus de Dieu, de mettre à profit, pour notre soulagement temporel, les souffrances de Jesus-Christ, d'entrer en part de leurs travaux & de leurs fatigues, pour en jouir sans être obligés de les ressentir, & de recueillir à l'ombre & dans le repos, ce qu'ils ont semé pendant leur vie avec tant de sueur & tant de peine !

C'est en quoi paroît la sagesse & la compassion du Seigneur, qui fait grâce à notre foiblesse, sans pourtant faire tort à sa justice ; il nous décharge de nos dettes, mais c'est en nous donnant d'ailleurs de quoi payer, & nous fait acquitter, quelque pauvres & indigens que nous soyons, aux dépens des libéralités étrangères qu'il nous fait, ou qu'il nous fait faire.

Les premiers Chrétiens, plus fervens & plus forts que nous, n'étoient pas traités si doucement. Ils portoient la charge entière de leurs péchés, & n'avoient d'autre ressource pour les expier que celle de leur propre pénitence ; ils se punissoient eux-mêmes, sans chercher des satisfactions étrangères ; & celui qui avoit commis le péché, en portoit lui-même toute la peine. Larmes, gémissemens, cendre, cilice, & pour une seule faute mortelle, plusieurs années de pénitence ; soit qu'ils sentissent plus que nous le poids du péché, & que la crainte du Seigneur fît des impressions plus profondes dans des consciences plus tendres & plus scrupuleuses que les nôtres, soit que la foi, plus proche de son origine, soutînt encore la pureté des mœurs, soit que le petit nombre de pécheurs n'eût pas encore la force d'autoriser le relâchement, & de secouer le joug de la discipline.

Dans ce temps de ferveur & de zèle, il n'étoit pas question de Jubilé, on ne parloit presque pas d'Indulgences, il falloit essuyer toute la sévérité de la Loi & des règles canoniques. L'intercession d'un Martyr, que toute l'Eglise voyoit monter sur l'échafaut, pour la défense de sa vérité, & ses lettres écrites, pour ainsi dire, de ses larmes & de son sang, obtenoient, avec peine, une Indulgence de l'Evêque, en faveur d'un Pénitent, qui n'osoit encore demander grâce, qu'après avoir accompli une partie de sa pénitence. Aujourd'hui les Indulgences se donnent, coup sur coup, avant même qu'on les demande. Jubilé sur Jubilé ; encore n'en profitons-nous pas ? Quoi donc ! est-ce que

l'Eglife a changé de règles ? Non, mais nous avons changé de mœurs. Comme, dans les années de difette, on ouvre les greniers publics, de peur que les peuples ne meurent dans la faim & dans la misère ; dans les années d'abondance, on les ferme, de peur que les peuples ne vivent dans l'oifiveté & dans la molleffe. Ainfi l'Eglife ménageoit fes tréfors dans les faints temps de l'exacte Religion, de peur que la facilité du pardon, n'affoiblît la ferveur de la pénitence ; elle les répand & les prodigue aujourd'hui, de peur que la févérité de la pénitence n'éteigne tout-à-fait la ferveur de la Religion. Cette libéralité dans les faints temps auroit pu introduire la pareffe ; cette féchereffe aujourd'hui pourroit caufer le défefpoir dans les ames foibles.

L'Eglife, cette bonne Mère, par un efprit de tendreffe & de piété pour fes enfans, veut bien les difpenfer de paffer par tous les degrés de fon ancienne difcipline, & leur accorder une Indulgence, par le moyen de laquelle Dieu fortifie leur langueur & foutient leur impuiffance ; elle veut les guérir de la maladie mortelle où ils font tombés, & fans avoir égard au tort qu'ils ont de refufer les remèdes ordinaires, parce qu'ils font amers & difficiles, pour compatir à leur foibleffe, elle fe relâche de fes lois, de peur qu'une trop grande trifteffe ne les faffe fécher, ou, comme parle faint Paul, ne les engloutiffe : *Ne abundantiori triftitiâ abforbeatur qui ejufmodi eft.* Reconnoiffez, MES FRERES, la bonté & la miféricorde de Dieu, par la grâce du Jubilé ; profternez-vous devant lui, & couvrez-vous d'une falutaire confufion, à la vue de vos foibleffes, de la facilité que vous avez à l'offenfer, & de la répugnance que vous trouvez à le fatisfaire.

Vous prefcrit-on des jeûnes de plufieurs années, non : la chair & la nature frémiroient en vous, & vous regarderiez cette ordonnance comme une loi de fang & une pénitence meurtrière ; trois jours de jeûne feulement, encore vous ménage-t-on en les faifant couler dans un temps ou il vous eft enjoint de les obferver, dans la crainte que nous avons, qu'en multipliant vos obligations, nous ne hafardions le défir ou le courage que vous devez avoir d'y fatisfaire ; compte-t-on avec vous fur le pied de vos revenus, pour exiger en faveur des pauvres des libéralités forcées ? Va-t-on fouiller jufques dans vos coffres le fuperflu de vos

richesses pour l'assigner aux Hôpitaux ? Vous accuseriez d'indiscrétion ou d'ignorance, un Confesseur qui entreroit dans ce détail, quoiqu'il n'y fût que trop fondé, & vous le regarderiez avec indignation, comme un exacteur de vos biens, non pas avec soumission & avec respect, comme Directeur de vos consciences; quelques aumônes arbitraires qu'on vous laisse à régler entre Dieu & vous ; voilà ce que l'on vous impose. Vous chasse-t-on, comme des profanes, de ces Temples du Dieu vivant, dont les portes sacrées ne s'ouvrent qu'à regret, pour des pécheurs impénitens ? & vous exclut-on de la présence de Jesus-Christ & de la participation à ses Mystères, quoique vous ayez violé l'innocence du Baptême que vous y avez reçue, & la Loi de Dieu qu'on vous y a si souvent prêchée ? On vous ordonne seulement de vous y présenter avec respect, d'y porter les sentimens d'une prochaine conversion, & l'hommage de vos dévotions & de vos prières.

Encore faut-il vous exhorter à profiter de ces avantages. Le Patriarche Jacob, apprenant que l'abondance régnoit dans l'Egypte, tandis que le Ciel affligeoit d'une disette générale les habitans de la Palestine, inquiet pour lui-même, & pour sa famille, & touché de l'indolence, & de la paresse de ses enfans, leur faisoit ces reproches : *Quare negligitis ; descendite & emite nobis necessaria, ut possimus vivere.* Il y va des besoins & des nécessités de la vie ; qu'elle négligence est la vôtre ? allez, à quelque prix que se soit, achetez-nous de quoi vivre. Ne puis-je pas dire à plusieurs Chrétiens, & peut-être à quelques-uns de mes auditeurs : Quelle négligence ! laisser passer une occasion de gagner les bonnes grâces d'un Dieu tout miséricordieux & tout-puissant, à si bon compte, à si peu de frais. *Quare negligitis ?* laisser couler des ruisseaux du Sang de Jesus-Christ, sans s'y laver, & s'y purifier de toutes ses taches, dans ce temps de bénédictions & de grâces. *Quare negligitis ?* Il y va de votre repos, de votre salut, de votre éternité ; à quoi vous amusez-vous ? seriez-vous aussi lents, aussi paresseux, s'il s'agissoit de quelque intérêt temporel ? *Quare negligitis ?* où est votre foi ; si au lieu de rechercher, avec empressement, & avec inquiétude, les richesses spirituelles, & de les demander avec instance, vous ne tendez pas même la main, vous n'ouvrez pas même votre sein pour les recevoir, lorſ-

que Dieu les répand sur vous gratuitement, & abondamment? *Quare negligitis?* voulez-vous remettre à la justice de Dieu en l'autre monde ce que vous pouvez payer à sa miséricorde en celui-ci? Peut-être qu'après votre mort, au milieu de ces flammes, où s'expient, avec tant de sévérité, les restes des iniquités, même pardonnées; devenus sages à vos dépens, & contraints de payer avec tant de rigueur, ce qui pouvoit vous coûter si peu, voudrez-vous inutilement que vos femmes & vos enfans gagnent pour vous ces indulgences, que vous avez négligées dans votre vie.

Ce n'est pas que je veuille dire que les indulgences opèrent votre salut, & qu'avec elles vous n'ayez pas besoin de pénitence. A Dieu ne plaise, que je vous prêche une fausse paix, & que je vous inspire de vaines & présomptueuses confiances. Je sai, que comme il y a des Chrétiens qui négligent ce secours, il y en a qui s'y confient trop aussi. Les grands pécheurs ne croient point de meilleure occasion pour penser à soi & se convertir, que l'ouverture d'un Jubilé. Ils se confessent négligemment à Noël, par bienséance, à Pâques, par obligation. Les Mystères de Jesus-Christ ne les touchent pas, ils ne se réveillent qu'à la voix du Souverain Pontife, qui crie du haut du Vatican, que le trésor est ouvert. Ils font alors une revue des péchés de plusieurs années, trop nombreux pour pouvoir s'en souvenir, mais trop énormes pour pouvoir les oublier, & vont porter aux pieds d'un Prêtre ces monstrueuses Confessions, dont la matière s'est entassée d'un Jubilé à l'autre; heureux encore s'ils finissent par un sincère repentir, & par un bon changement de vie!

Combien voit-on même de gens de bien, ou qui du moins paroissent tels, courir sans contrition, sans amendement, après les pardons & les indulgences, & se jeter dans toutes les Confrèries, saintes & salutaires à la vérité, dans l'esprit de ceux qui les ont instituées, pour ranimer la piété languissante, par la pratique de quelque espèce de bonnes œuvres, pour entretenir l'unité par les liens de la charité, & par l'efficace des prières communes, & pour soulager l'infirmité, par le secours des indulgences & des grâces que l'Eglise y a solennellement attachées; mais quelquefois pernicieuses, par la présomption de ceux qui fondent ailleurs qu'en Dieu seul, les espérances de leur salut, & qui retenant dans

le cœur leurs mauvaises inclinations, semblent par quelques dévotions extérieures, couvrir leurs passions, & acheter par les indulgences, si je l'ose dire, l'impunité des péchés qu'ils ont commis, & la liberté de continuer à les commettre ? Il faut des dispositions plus saintes pour participer à la grâce du Jubilé. En vain y prétendons-nous, si nous ne remplissons les conditions qu'on y attache en nous l'offrant. Vous les allez voir dans la seconde Partie de ce discours.

II. POINT. Si nous considérons le peu d'effet qu'ont produit jusqu'ici les Jubilés fréquens, que l'Eglise a si libéralement accordés à la piété des fidelles, pour leur inspirer les sentimens d'une sincère conversion, & d'une componction salutaire, & pour apaiser la colère de Dieu, par nos humiliations & par nos larmes dans ce temps de calamité publique, nous trouverons que la cause du mal vient de l'abus qu'on fait du remède. On ne les gagne pas dans un esprit de pénitence. On croit que la visite de quelque Eglise, quelque prière & quelque aumône effacent tout, abolissent tout, quelque crime qu'on ait commis; & souvent, plus coupable, quand on croit se justifier, au lieu de satisfaire aux anciennes dettes, on en contracte de nouvelles.

Il faut donc, pour profiter du Jubilé, y apporter les dispositions nécessaires. La première, c'est de se mettre en état de grâce, de se réconcilier avec Dieu, en se dépouillant du péché, & des affections au péché. Car encore que l'Indulgence, de sa nature, ne soit instituée que pour satisfaire à la justice de Dieu, non pas à mériter sa grâce, elle ne laisse pas de nous concilier indirectement sa protection & sa bienveillance. *C'est ce trésor infini*, dont il est parlé dans le livre de la Sagesse : *Infinitus est thesaurus*, qui rend participans de l'amitié de Dieu ceux qui en profitent : *Quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei ;* parce que celui qui paye avec franchise & gaieté, est toujours plus agréable que celui qui doit, dit saint Thomas; & l'amitié ne pouvant être parfaite entre le débiteur & le créancier, que cette inégalité qui est entr'eux, dans l'ordre de la justice, ne soit ôtée. La seconde, parce que le Jubilé ne laisse pas d'être une source de bénédictions spirituelles, non-seulement pour la réparation du péché, mais encore pour la sanctification des ames, puisqu'on ne peut gagner le Jubilé, selon l'intention de l'Eglise, sans faire comme un amas des grâces célestes, par

les actes de foi, de piété, de patience & de religion, & par l'état d'humiliation avec lequel vous lui présentez vos vœux & vos sacrifices d'expiation pour vos péchés. La troisième, parce que le Jubilé n'est pas seulement établi pour satisfaire pour le péché, mais encore pour obtenir de Dieu quelque bien extraordinaire que le Saint-Père nous oblige de demander, en vertu des œuvres de religion qu'il nous impose. Or, comment obtenir des grâces d'un Dieu irrité? & quelle efficace peuvent avoir des prières qui partent d'un cœur corrompu?

Je dis donc, qu'il faut être en état de grâce pour recueillir le fruit du Jubilé, parce que l'Indulgence est une participation de ces biens spirituels & sacrés, que les Saints ont laissé en notre faveur, & que Jesus-Christ, notre Rédempteur, a mis en fond pour l'usage de l'Eglise, au profit des fidelles, débiteurs à la justice divine, pour des crimes qui ont été remis, mais non pas expiés. Or, quelle apparence, dit saint Thomas, qu'un membre mort reçoive les influences salutaires des membres vivans? quelle communication peut-il y avoir entre eux? Quiconque est en péché mortel, peut-il attendre des Saints qui composent le corps mystique de l'Eglise de Jesus-Christ qui en est le chef, la grâce des Indulgences, je veux dire, cette influence qui n'a pas la vertu de vivifier celui qui est mort, mais d'acquitter celui qui doit? Vous formerez en vain, pour votre consolation, des plans imaginaires de pardon & de rémission de vos fautes, si vous ne faites que les couvrir d'une vaine superficie de pénitence; en vain allez-vous de procession en procession, d'Eglise en Eglise, porter à Dieu vos inutiles vœux & vos oraisons importunes, si vous traînez avec vous, sous cet extérieur de dévotion, un péché dans vos consciences; en vain demanderez-vous à genoux, devant ces Autels, que Dieu donne la paix au monde, si la paix de Jesus-Christ n'est pas avec vous; & vous aurez beau le prier d'éloigner de vous les horreurs d'une triste & sanglante guerre, si vous en portez vous-même la cause funeste dans votre sein.

Commencez donc par la justification, & par la pureté de cœur, avant de gagner votre Jubilé, déchargez-vous aux pieds du Prêtre, de tout ce qui pouvoit déplaire à la justice, ou à la sainteté de Dieu; & pour plus grande sureté, faites marcher votre innocence à la tête, pour ainsi dire, des bon-

nes œuvres qu'on vous preſcrit. Je ſai, Mes Frères, pour ne pas vous jeter dans des ſcrupules mal fondés, que les jeûnes, les aumônes, les prières & la viſite des Egliſes peuvent précéder la Confeſſion, pourvu que vous ſoyez devant Dieu, qui ſonde les ſentimens du cœur, dans les diſpoſitions de pénitence, & dans les termes d'un véritable repentir; mais il eſt du moins néceſſaire que la dernière œuvre, qui forme votre Jubilé, ſoit accomplie en état de grâce par la rémiſſion des péchés, & par l'abſolution du Prêtre.

Mais, quoi qu'il ne ſoit pas néceſſaire, il eſt pourtant plus ſûr de commencer par une exacte recherche de vos péchés, en repaſſant vos jours dans l'amertume de votre ame; & par une humble, ſincère & douloureuſe confeſſion de toutes vos fautes, qui porte avec elle une converſion effective, & un propos ſolide d'une vie toute nouvelle. Demandez à Dieu qu'il vous révèle les myſtères de votre cœur, & qu'il vous donne par ſa grâce, l'intelligence de vos péchés, pour les pleurer.

Gardez-vous bien d'aller chercher de faux Prophètes en Iſraël, qui, ſelon le langage de l'Ecriture, tiennent des oreillers tous prêts à mettre ſous le coude des pécheurs, juſtifiant tout, adouciſſant tout, ſongeant à leur ſoulagement, non pas à leur guériſon; de ces gens qui dévorent les péchés du peuple, ſans avoir ni l'attention pour les connoître, ni le zèle pour les corriger; je veux dire, de ces Confeſſeurs lâches & complaiſans, qui exercent les jugemens du Seigneur ſans diſcrétion, & qui étant aſſis négligemment ſur ces tribunaux redoutables, où l'on décide du ſalut ou de la perte des ames que Jeſus-Chriſt a rachetées de ſon Sang, écoutent, ſans émotion, les infractions de la loi de Dieu, & qui recevant les pécheurs, ſans examiner s'ils ſont pénitens, ſemblent être plutôt les confidens que les directeurs de leurs conſciences.

Et vous, Confeſſeurs, à qui nous avons confié les clefs du Royaume des Cieux, pour l'ouvrir ou pour le fermer, ſelon les règles de la juſtice & de la prudence évangélique, ménagez le Sang de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, & ne le verſez pas ſur des ames impénitentes! Ne croyez pas qu'en vertu du Jubilé vous deveniez les maîtres abſolus des grâces & des libéralités de l'Egliſe. Cette extenſion d'autorité qu'elle vous accorde en ces jours d'indulgen-

ce & de rémission, ne va pas jusqu'à donner des exemptions & des immunités de pénitence. Son intention est de distribuer avec abondance les miséricordes de son Epoux, non pas de les répandre sans discernement & sans mesure. Vous avez le pouvoir de lier & de délier; mais vous n'avez pas droit d'en abuser, & vos absolutions les plus favorables ne doivent tomber que sur des cœurs contrits & des têtes humiliées.

Je reviens à vous, Mes Frères, il faut, la lampe allumée, visiter tous les coins de Jérusalem; je veux dire, porter le flambeau de la foi dans les sombres replis de vos consciences; pour y découvrir ce qu'il y a de contraire à la loi de Dieu, pour en faire comme un faisceau d'iniquité, dont on va se décharger aux pieds du Prêtre.

Je ne parle pas ici de ces grands péchés que les plus hardies consciences ont peine à porter, & dont on se décharge dans le temps du Jubilé pour se convertir, & quelquefois même pour se soulager. Je ne parle pas seulement de ces péchés d'omission & de profession, qui s'accumulent tous les jours, & qui causent la ruine de tant d'ames; je parle encore de ces péchés familiers, où l'on tombe le plus souvent, qui ne se font guères sentir, qui trompent la vigilance même du pécheur, & qui n'excitent pas un assez triste repentir pour la correction des mœurs, & pour le changement de vie. Commencez vôtre Jubilé par un examen attentif, & par une confession fidelle de ces petits déréglemens qui sont la cause de tant d'autres.

La seconde disposition, est une contrition intérieure, réelle & véritable, avec un désir dans le fond du cœur de satisfaire à Dieu pendant sa vie, par les exercices de la pénitence, selon ses forces. Car encore que par le Jubilé, si on le gagne, la peine temporelle due au péché soit remise entièrement; quelle certitude avez-vous de l'avoir gagné? avez-vous eu toutes les dispositions nécessaires? en avez-vous rempli toutes les circonstances essentielles? n'est-il resté aucun péché, aucune affection au péché, dans votre cœur? la douleur d'avoir offensé Dieu, a-t-elle été jusqu'au point où il la demande, & trouvez-vous que ce soit un mauvais conseil, que de vous porter en tout cas à la pratique de la pénitence? Secondement, rien ne marque tant, dit saint Cyprien, une conversion défectueuse, que

N 4

la répugnance qu'on a à satisfaire à Dieu par la mortification du corps & de l'esprit, autant que ses forces le peuvent permettre; & quiconque refuse de se soumettre aux pratiques de la pénitence, fait bien craindre qu'il n'ait pas reçu le fruit de l'Indulgence dont il se flatte. En troisième lieu, l'Eglise n'a pas dessein de déroger aux préceptes de l'Evangile, qui veut qu'on fasse de dignes fruits de pénitence. Le Jubilé ne dispense pas de la Loi de Jesus-Christ, il nous aide seulement à l'accomplir. A qui pensez-vous que saint Cyprien veut qu'on accorde l'Indulgence? à des lâches, à qui l'abstinence du Carême paroît un joug insupportable? à des femmes plus délicates par leur mollesse & par fantaisie que par complexion, qui ne peuvent aller à Dieu que par des dévotions aisées? Non. A des Chrétiens, à des gens qui pleurent, qui prient, qui travaillent d'une manière pénible à leur salut. *Pœnitenti, laboranti, roganti.* Ce qui fait désirer au Concile de Trente, *qu'on réduise les Indulgences à l'usage & à la modération de l'ancienne Eglise, de peur que la discipline Chrétienne ne se relâche, & ne s'affoiblisse par une trop grande facilité.*

Il y a deux sortes de biens dans l'Eglise, celui des aumônes chrétiennes, qui sont des biens consacrés à Dieu par la charité, & scellés du sceau de sa miséricorde, par les nécessités corporelles des pauvres, qui sont les membres de Jesus-Christ; & celui des Indulgences, qui sont des biens spirituels que l'Eglise remet dans les mains de Dieu, & sous le sceau de sa justice, pour le soulagement des pénitens qui ne peuvent porter par infirmité, toute la peine temporelle de leurs péchés. L'administration de ces deux trésors doit être également prudente. Or, comme dans la société civile les mauvais pauvres, qui vivent dans une profonde oisiveté, qui consument les biens de la terre sans la cultiver, & qui, pouvant s'aider d'eux-mêmes, veulent manger du pain sans l'avoir gagné, ne méritent pas d'être assistés d'aumônes, n'étant pas juste qu'une indigence vicieuse reçoive des secours qui n'appartiennent proprement qu'à la vertu misérable; de même, ces lâches pénitens, qui veulent se sauver sans travail, qui veulent jouir du repos & du fruit de la vie souffrante & laborieuse de Jesus-Christ & des Saints, ne méritent pas les Indulgences de l'Eglise, n'étant pas juste qu'une injuste paresse recueille les assistances qui ne sont dues qu'à une sainte & louable ferveur.

La troisième disposition que l'Eglise demande aux Chrétiens, est la soumission & la fidélité à remplir les devoirs qui leur sont imposés comme des conditions nécessaires du Jubilé. La pénitence chrétienne a toujours été faite sous la conduite des Ministres de Jesus-Christ, avec une parfaite soumission à la puissance de lier & de délier qui leur a été confiée. Avant que Jesus-Christ donnât à ses Apôtres ce redoutable pouvoir, il leur donna le Saint-Esprit, afin qu'ils apprissent de lui à se servir de cette autorité divine pour la gloire de Dieu, & pour le salut de ceux dont ils délieroient les consciences.

C'est par le mouvement de ce même Esprit, que l'Eglise vous ordonne le jeûne de trois jours, de ces jeûnes que Dieu approuve dans ses Ecritures, qui consistent dans une simple & frugale abstinence, qui ne souffrent ni excès, ni délicatesse dans les repas, qui ne flattent pas la cupidité, qui retranchent même quelque chose à la nécessité de la nature, & qui joignent enfin la Religion à la tempérance, la mortification de l'esprit à celle du corps, & la privation des plaisirs à celle des viandes :

Des aumônes qui partent d'un cœur touché de pitié & de tendresse pour les pauvres; qui soient non-seulement charitables, mais encore abondantes, comme étant faites à Jesus-Christ; qui se donnent avec gaieté & sans aucune ostentation; qui puissent enfin racheter vos péchés devant Dieu, & vous attirer ses miséricordes :

Des stations ou visites d'Eglises qui se fassent sans faste, sans bruit, sans dissipation, comme un pélérinage de dévotion, non pas comme une promenade de plaisir, avec un air recueilli & une contenance modeste, portant dans votre cœur le sentiment de votre contrition, & sur votre visage la triste image des calamités publiques :

Des prières pour obtenir de Dieu la fin d'une guerre, qui désole depuis si long-temps le monde chrétien, que nos péchés ont allumée, & que notre seule pénitence peut éteindre. C'est le motif de ce Jubilé, & c'est la dernière partie de ce Discours.

III. POINT.

QUOIQUE l'autorité nécessaire pour accorder le Jubilé & les Indulgences, réside pleinement & parfaitement dans le souverain Pontife, parce que Jesus-Christ lui a donné les clefs du Royaume des Cieux, en la personne de S. Pierre,

& que toute Indulgence étant tirée de cet amas de biens spirituels, qui surabondent dans la société des Fidelles, la distribution en appartient proprement à celui qui est le Chef de cette société : toutefois il faut que cette autorité soit sage & réglée ; il ne doit pas répandre à pleines mains, sans discrétion & sans ordre, ces biens qui sont comme l'héritage des Saints, & le prix du sang de Jesus-Christ même ; il en doit être libéral, mais non pas prodigue ; & comme ils sont du domaine & du fonds du Sauveur, de qui découlent toutes les grâces, il est juste que celui à qui il les a confiées, ne les dispense que pour sa gloire, & selon ses règles ; comme ce serviteur fidelle & prudent de l'Evangile, que le Seigneur a établi sur sa famille, pour lui donner du blé ; *ut det illis in tempore tritici mensuram.*

Or, MESSIEURS, quand est-ce qu'il fut plus convenable & plus nécessaire d'ouvrir tous les trésors de l'Eglise, qu'en ce temps malheureux, où la main toute-puissante de Dieu, appesantie sur tous les peuples de la terre, laisse par-tout des marques de son indignation & de sa colère ; où les Royaumes les plus florissans usent leurs forces à s'attaquer ou à se défendre, & s'affoiblissent également les uns par leurs pertes, les autres par leurs victoires : où le sang chrétien coule de toutes parts, & où les guerres qui ont déjà désolé toute l'Europe, semblent se rallumer au lieu de s'éteindre, sans qu'on puisse prévoir ni de modération dans leur excès, ni de terme dans leur durée.

Quelles raisons n'avons-nous pas de répandre devant Dieu nos ames humiliées, & de lui demander dans la ferveur de nos oraisons, qu'il arrête, par sa bonté, le cours des tribulations publiques, que nous n'avons, hélas ! que trop méritées, & qu'il nous donne cette paix qu'il avoit voulu laisser au monde, comme le fruit de sa rédemption, &, pour ainsi dire, la succession de sa charité. Mais nous l'avons tant de fois demandée, d'où vient que nous ne l'avons pas obtenue ? des Pâques, des Jubilés ont passé : Est-ce que Dieu, justement irrité, ne veut se rendre qu'après des vœux ardens & des prières persévérantes ? Est-ce que par ces longs & rudes châtimens il n'a pas encore assez éprouvé notre patience ? Disons plutôt, n'est-ce pas que nos misères continuent, parce que nos péchés ne finissent pas ?

Nous n'entrons pas dans les vues & dans les intentions

de l'Eglise, soit pour la guerre, soit pour la paix, je m'explique.

On ne considère ordinairement que les effets de la guerre purement humains. Ces campagnes, que tant de mains barbares ont ravagées ; ces villes que le feu de la colère de Dieu, ou de la vengeance des hommes ont réduites en cendres ; ce débordement des passions que rien n'apaise ; ce mélange d'intérêts difficiles à concilier ; cet épuisement de forces, qui vient ou des pertes ou des dépenses ; cette solitude d'hommes, qu'une longue suite d'actions militaires fait appréhender au monde. L'horreur, la crainte, la pitié se réveillent à ce récit. Voilà ce qui touche. Mais on passe légérement sur les intérêts de Dieu, sur l'orgueil, sur l'irréligion, sur l'oubli de Dieu, sur les blasphèmes & les sacriléges, suites fatales & inséparables de la guerre. On en craint les incommodités & les malheurs ; on n'est touché ni des péchés qui la produisent, ni des péchés qu'elle produit ; on compte le sang qu'elle coûte aux hommes, non pas les ames qu'elle coûte à Jesus-Christ ; faut-il s'étonner si Dieu n'écoute pas ces prières, qui ne partent pas du fond d'une religion pure & désintéressée ; d'autres raisonnent en politiques, & roulant dans leur oisiveté des pensées vaines & imaginaires, disent dans leur esprit : Si cet homme pouvoit mourir, si cette ligue pouvoit se rompre. Qui sommes-nous pour prescrire à Dieu les moyens de nous délivrer, & d'exercer ses justices ou ses miséricordes, & pour régler les événemens qui sont réservés à sa Providence. Disons plutôt, si nous détruisions le péché : si nous rompions ces mauvais commerces.

Quelle idée avez-vous de la paix, & dans quel motif la souhaitez-vous ? on envisage un temps de paix comme un temps de divertissement, de commodité, d'opulence ; on la désire ordinairement, pourquoi ? Pour traîner des jours heureux dans l'oisiveté & dans la mollesse ; pour se répandre, à la faveur d'un honnête repos, en des joies mondaines & licentieuses ; pour éloigner les chagrins & les frayeurs que jettent dans des esprits paisibles & voluptueux la confusion & le bruit des armes ; pour se délivrer des incommodités des gens de guerre, dont le passage laisse toujours dans les villes des marques de violence ou d'avarice ; pour être soulagé de ces subsides que la nécessité des temps fait impo-

ser, & pour rendre à votre luxe & à votre vanité ce que les besoins de l'état en avoient peut-être retranché ; pour voir les chemins ouverts à la liberté de votre commerce, & pour avoir plus de moyens d'amasser des biens, qui seront pour vous des sources d'inquiétude, & peut-être même de réprobation.

Demandez au Ciel, non pas cette paix qui apporte le bonheur & les richesses, mais celle qui ramène la douceur & l'humilité Chrétienne : non pas celle qui est la source des plaisirs, mais celle qui est l'ouvrage de la justice : non pas celle que le monde donne à ceux qui sont enchantés de ses amusemens, mais celle que Dieu promet aux hommes de bonne volonté. Demandez-là comme saint Paul, dans son épître à Timothée, conseille de la demander : *Ut quietum & tranquillam vitam agamus in omni pietate & castitate.* *1. Tim. c. 2.*

Demandez la paix pour mener une vie pure & innocente, & pour amasser en repos, dans une saison de justice & de charité, une moisson de bonnes œuvres. Pour voir fleurir la Religion dans toute sa magnificence, & réparer les brèches que peut avoir fait à la loi de Dieu & à la discipline de Jesus-Christ, la cruauté & la licence des armes. Pour pouvoir croire que le Seigneur est apaisé, & qu'au milieu de sa fureur, il n'a pas oublié ses miséricordes. Pour n'avoir plus d'attention qu'aux guerres spirituelles qu'on doit soutenir contre les puissances des ténèbres, & pour n'avoir plus à pleurer que ses péchés.

Enfin, Mes Frères, vous demandez à Dieu la paix ; mais consultez votre conscience, êtes-vous en paix avec Dieu ? Vous sentez-vous dans le fond de votre cœur, malgré le monde qui vous flatte & qui vous entraîne, un désir secret de lui plaire ? Recevez-vous avec respect les afflictions qu'il vous envoie, comme la peine de votre péché, ou comme l'épreuve de votre vertu ? Etes-vous de ces enfans dociles, soit qu'il veuille graver dans votre ame la pensée de son amour, soit qu'il veuille imprimer dans votre cœur la crainte de ses jugemens ?

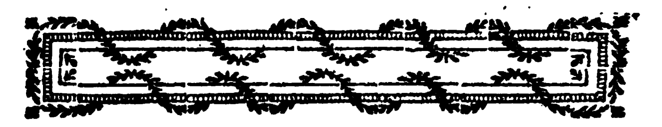
Nous nous prosternons, Seigneur, devant vous, pénétrés de ces sentimens, pour vous demander votre paix : N'êtes-vous pas le Dieu de la paix aussi-bien que le Dieu des armées ? N'essuyez-vous pas, quand il vous plaît, votre glaive dégouttant du sang des Nations ? Votre Prophète ne dit-il

pas que c'est vous qui créez la paix, pour marquer que vous la tenez, non du conseil des Rois, ni de la sagesse de leurs ministres, ni de la force ou de la foiblesse des combattans; mais du sein de votre volonté & de votre adorable Providence.

Au milieu des horreurs d'un sombre chaos & des ténèbres les plus épaisses, vous avez dit : *Fiat lux*, que la lumière soit faite, & l'on vit briller la lumière. Pourquoi, tournant, comme il vous plaît, le cœur des Rois, & calmant les passions des hommes au milieu de tant de guerres allumées, ne direz-vous pas : *Fiat pax*, que la paix se fasse, & la paix régnera sur la terre ?

Accordez-la à nos désirs, à nos besoins, à nos prières, à nos larmes, pour notre repos, pour notre sanctification, pour notre salut, & pour travailler plus tranquillement à obtenir la gloire que vous nous avez promise. *Ainsi soit-il.*





# SERMON

## POUR

## LA TRANSFIGURATION.

Bonum eſt nos hic eſſe. Faciamus tria Tabernacula; Tibi unum, & Moyſi unum, & Eliæ unum. Non enim ſciebat quid diceret.

*Seigneur, il eſt bon que nous ſoyons ici. Faiſons-y dreſſer trois tentes; l'une pour vous, l'autre pour Moyſe, l'autre pour Elie; car il ne ſavoit ce qu'il diſoit.*

Dans l'Evangile ſelon S. Marc, *chap.* IX. *v.* 4 & 5.

Il n'y eut jamais de ſpectacle plus glorieux ni plus ſurprenant, que celui qui ſe paſſa ſur la montagne de Thabor en la perſonne de Jeſus-Chriſt, à la vue de ſes Apôtres, & que l'Egliſe nous met aujourd'hui & demain devant les yeux, pour l'inſtruction & pour l'édification de nos ames. Dans une ſainte & paiſible retraite, loin du bruit & du commerce des hommes, au milieu d'une longue & fervente prière, le Fils de Dieu paroît tout d'un coup dans ſa grandeur & dans ſa gloire. Son viſage devint lumineux, une clarté céleſte ſe répand tout autour de lui, & la Divinité perçant, pour ainſi dire, le voile de ſa chair mortelle, laiſſe voir ſur la terre une image de la gloire dont les bienheureux jouiſſent dans le Ciel. Moyſe & Elie ſont comme les témoins fidelles de ces myſtères, & c'eſt ici qu'on peut dire, avec S. Paul, qu'on a vu la juſtice de Dieu autoriſée par la Loi & par les Prophètes: *Nunc autem juſtitia Dei manifeſtata eſt, teſtificata à lege & Prophetis.* Mais ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'au milieu de cette eſpèce de triomphe, on ne parle que de paſſion, de ſouffrances, de mort, & de ces ſacrés, mais

tristes mystères, qu'une excessive charité devoit faire accomplir à Jérusalem, pour nous apprendre qu'il faut, dans les lumières que Dieu nous donne, dans les grâces qu'il nous fait, & dans les prospérités qu'il nous envoie, modérer notre joie, par la vue des peines & des tribulations de la vie; & que dans les travaux & les mauvaises rencontres de la vie nous devons soutenir notre foiblesse, par l'espérance de la gloire que Jesus-Christ nous a promise.

Quoique tout paroisse admirable dans cette transfiguration de Jesus-Christ, tout y est pourtant instructif. La voix du Père qui se fait entendre, nous commande l'obéissance: la majesté du Fils qui se fait voir, nous montre notre béatitude: Elie & Moyse assemblés, nous représentent ce tempérament de zèle & de charité qui fait les hommes évangéliques: les Apôtres, tantôt transportés de joie, & tantôt abattus de crainte, sont la figure de ces Chrétiens imparfaits, que les consolations amollissent, & que les difficultés rebutent; & saint Pierre, qui, par une indiscrète passion de jouir d'une félicité extérieure & anticipée, veut s'établir sur le Thabor, & n'aller pas jusqu'au Calvaire; n'est-ce pas l'image de ces Chrétiens abusés, qui mettent leur bonheur où il n'est point, ou qui ne veulent pas l'acquérir par les voies que la Providence divine leur a marquées? C'est sur cet endroit de notre Evangile que j'ai dessein de m'arrêter, comme plus conforme à nos mœurs, afin de vous découvrir nos erreurs & nos imprudences dans la recherche de notre béatitude, & dans la poursuite de notre salut. Pour le faire avec plus de fruit, implorons le secours de l'Esprit-Saint, par l'intercession de Marie, en lui disant avec l'Ange: AVE MARIA.

Le désir le plus vif, le plus raisonnable & le plus naturel à l'homme, c'est celui qu'il a d'être heureux. Ce désir est gravé dans le fond de son ame, & se répand dans tous les desseins & dans toutes les actions de sa vie. Rien ne peut lui convenir, rien ne peut lui plaire que dans cette vue; c'est la fin à laquelle il rapporte tout le bien, & même tout le mal qu'il fait, dit Saint Augustin, puisque les pécheurs cherchent une félicité dans l'accomplissement de leurs passions, comme les gens de bien en cherchent une dans la pratique de la vertu & de la justice.

L'importance est donc de connoître notre béatitude &

les moyens d'y arriver. Les Payens, qui n'avoient que les lumières d'une foible raison, ont pu l'ignorer, & ont été en effet partagés sur ce point.

Mais les Chrétiens, depuis que le Royaume de Dieu a été annoncé, depuis que Jesus-Christ, par ses paroles & par ses exemples, a tracé lui-même les chemins qui y conduisent, ne doivent plus s'y tromper. Cependant la plupart manquent à ces deux points; & quoiqu'ils demandent tous les jours à Dieu leur salut, & qu'ils aient dessein, ce semble, d'acquérir la béatitude, on leur peut dire ce que l'Evangile dit de S. Pierre, qu'ils ne savent ce qu'ils disent: *Nesciebat quid diceret.*

Les uns sont attachés au monde, ils veulent s'y rendre heureux, & ne cherchent pas la béatitude où il faut: ce sera ma première proposition.

Les autres ne suivent pas les règles de l'Evangile, quelque intention qu'ils aient de se sauver, & ne la cherchent pas comme il faut: ce sera ma seconde proposition.

Et voilà, MESSIEURS, le sujet de cet entretien, si vous m'honorez de votre attention.

I. POINT. IL n'y a rien qui soit d'une conséquence si dangereuse, que de se faire une fausse idée de félicité, parce que la fin étant la règle de nos désirs & des mouvemens de notre ame, quand on se trompe dans la fin, on s'égare au sujet des moyens; on se nourrit de fausses espérances; on conçoit de fausses affections, ou de fausses haines; on avance toujours dans des routes égarées. Il se fait comme une erreur universelle qui se répand dans toute la conduite de la vie. C'est pour cela qu'on se dérègle incontinent. Jesus-Christ, dit S. Chrysostome, étant venu pour prêcher & pour établir le royaume de Dieu, qui est la béatitude chrétienne, a défendu expressément de s'attacher à aucun objet de la cupidité, donnant aux richesses, à la grandeur & à la sagesse mondaine un caractère de réprobation, parce que d'ordinaire on y met sa confiance & son repos; qu'au lieu de les prendre pour des consolations que Dieu a accordées à la misère humaine, on les regarde comme des félicités absolues, & que les avantages de cette vie produisent & nourrissent de mauvais effets qui refroidissent l'amour & le désir que nous devons avoir pour l'autre, suivant les lois du christianisme.

Or,

Or, MESSIEURS, il y a une mauvaiſe diſpoſition dans l'ame de la plupart des Chrétiens, même dans les gens de bien, qui les éloigne de leur ſalut; je veux dire une application & une attache à cette vie préſente, une indifférence & une tiédeur pour celle qu'ils eſpèrent dans le Ciel. On ſe renferme tout en ſoi, ou en ce qui a rapport à ſoi. On s'occupe de ſa commodité, de ſa ſanté, de ſa fortune, des déſirs, des eſpérances, des ſoins de ſon établiſſement ou de celui de ſa famille; on s'enveloppe, pour ainſi dire, dans ſes affaires temporelles, & l'on met à part les éternelles. On n'y penſe que rarement, que froidement, & bien ſouvent on les oublie. Souvent on ſe trouve bien en ce monde, on ſe contente des biens dont on y jouit, & l'on ne déſire point, l'on ne recherche point, du moins avec ardeur & avec affection, les biens éternels que Jeſus-Chriſt nous a promis. Ce déſordre ſe fait aſſez ſentir, nous n'en avons que trop d'expérience, & toutefois peu de perſonnes s'examinent ſur ce point: on ſe pardonne tout là-deſſus, & les gens même qui paroiſſent embraſſer la piété n'y font point de réflexion.

Je dis, MESSIEURS, que c'eſt chercher ſa béatitude où elle n'eſt point, & que cet état ne convient pas à un Chrétien. Premièrement, comme il y a de mauvaiſes actions qui excluent du Royaume des Cieux, il y a auſſi de mauvaiſes diſpoſitions qui en éloignent, & qui en rendent indignes: c'eſt répugner à l'Eſprit de Jéſus-Chriſt, dont ſe Royaume eſt tout céleſte, dont toutes les récompenſes ſont ſpirituelles, & dont les promeſſes ſont éternelles; car ceux qui s'arrêtent aux conſolations paſſagères, & aux bénédictions temporelles, quelque réglées qu'elles ſoient d'ailleurs, ne méritent d'avoir auſſi que des récompenſes temporelles & paſſagères. En ſecond lieu, cet état eſt contraire à l'eſprit de pénitence. Eſt-ce être touché de l'horreur du péché, que de vivre avec plaiſir dans le monde, où l'on eſt tous les jours dans l'occaſion & le danger de le commettre? Eſt-ce aimer Dieu que de ſe plaire en cette vie, & ſe tenir dans l'ignorance de ſa vérité, dans l'incertitude où l'on eſt de ſon amour ou de ſa haine? Eſt-ce ſentir ſa misère que de vivre content de ce que l'on a, ſans ſoupirer après ce qui nous manque?

Celui qui trouve ſon exil agréable, fait voir qu'il n'a

pas beaucoup d'amour pour ſa patrie, & celui qui ne gémit pas comme étranger ſur la terre, ne ſe réjouira pas comme citoyen dans le Ciel. *Qui non gemit ut peregrinus, non gaudebit ut civis.* Ce ſont les paroles de Saint Auguſtin. En troiſième lieu, cet attachement naturel & préſent eſt contraire à l'eſprit d'oraiſon & de prière, parce que n'étant pas touchés de nos misères, nous ne ſoupirons pas vers celui qui peut nous en ſoulager, & que la prière étant une expreſſion de nos déſirs, nous ne demandons que foiblement le Royaume de Dieu, que nous ne déſirons pas avec affection. De-là viennent ces égaremens d'eſprit & de cœur, qui nous ramènent à nous-mêmes, malgré nous, lorſque nous voulons recourir à Dieu. De-là ces nuages de diſtractions & d'affections humaines qui s'élèvent entre Dieu & nous, ces déſirs ſéculiers auxquels nous ſommes accoutumés, ces images du monde dont nous avons l'eſprit rempli, ces ſouvenirs, même involontaires, des plaiſirs ou des peines qui nous arrivent, dont le cœur eſt occupé, qui ſont autant d'empêchemens, autant d'obſtacles pour la prière, & autant de marques de notre inclination pour le monde. En quatrième lieu, rien n'eſt ſi oppoſé à l'eſprit du Chriſtianiſme, qui eſt néceſſaire pour le ſalut. Déſirer, c'eſt aimer un objet abſent. Eſpérer, c'eſt déſirer ce même objet comme pouvant être acquis. Or, c'eſt détruire l'eſprit que d'en ôter l'amour & le déſir. Celui donc qui ſe contente de cette vie préſente, & qui ne déſire pas la félicité de l'autre, n'a pas l'eſpérance Chrétienne. Ce ſont les principes de la religion, & ces principes ſont certains.

La foi & l'expérience même nous apprennent, que les ſatisfactions, qu'on cherche dans les choſes créées, peuvent occuper notre cœur, mais qu'elles ne le peuvent remplir, que leur courte durée n'eſt propre qu'à inquiéter l'eſprit de l'homme, qui par ſa diſpoſition naturelle, déſire poſſéder éternellement ce qu'il aime, & n'eſt fait que pour un objet permanent. C'eſt pour cela que toute l'Ecriture Sainte travaille à nous ôter cette affection & cette attache que nous avons aux choſes du monde, en nous montrant par leur malignité, par leur fragilité, par leur vanité, qu'elles ne peuvent faire notre bonheur. Car, que pouvons-nous tant aimer? une ſanté que le temps ruine, & qui ſe dérègle d'elle-même, une réputation qu'on gagne ſouvent ſans mérite,

& qu'on perd auſſi ſans faute; des louanges que le menſonge donne à la vanité, & que la vanité paye au menſonge; un eſprit qui s'appeſantit par le repos, & qui s'uſe par le travail; une fortune qui s'établit avec peine, & qui tout d'un coup tombe de ſon propre poids; une protection qu'on donnera par haſard, & qu'on ôtera par caprice; des richeſſes que vous diſſipez par vos profuſions, ou qu'on vous ôte par violence; des amis à qui vous deviendrez indifférens dès que vous ſerez moins heureux. Quel fond pouvez-vous faire ſur des choſes ſi peu ſolides & ſi peu certaines? Et cependant, voilà ce qui, tout enſemble, compoſe cette félicité temporelle; dont les gens du monde ſont enchantés.

Vous croyez, peut-être, que vous n'êtes pas de ce nombre, parce que vous avez quelque apparence de Religion. Mais entrez dans le fond de votre conſcience, cherchez-vous à faire de bonnes œuvres pour aſſurer votre ſalut devant Dieu? cherchez-vous à en faire d'éclatantes pour vous faire un mérite devant les hommes, dans un temps où la miſère eſt augmentée & la charité eſt refroidie? Faites-vous paſſer vos richeſſes dans le Ciel, par les mains des pauvres que vous aſſiſtez, ſuivant le conſeil de l'Evangile? Les retenez-vous pour ſervir à votre vanité & à votre luxe? Vous courez au Sermon; eſt-ce avec recueillement, pour vous édifier, & pour vous nourrir de la parole de Dieu? Eſt-ce avec diſſipation, pour vous faire voir, parcourant, de rang en rang, tout un auditoire, applaudiſſant ou cenſurant à propos & hors de propos, pour faire le bel eſprit? D'où vient que vous ne penſez qu'à établir votre famille; que pour élever un de vos enfans, vous devenez, ſans ſcrupule, le tyran des autres, deſtinant ceux-ci à l'Egliſe, ſans diſcernement & ſans vocation, afin de mêler à des richeſſes d'iniquité le patrimoine de Jeſus-Chriſt même, forçant celle-là par des dégoûts continuels & par des perſuaſions violentes à ſe jeter dans la Religion, non pas pour s'y conſacrer à Dieu par une oblation volontaire, mais pour ſe ſacrifier, par déſeſpoir, à l'élévation d'une ſœur, ou à l'ambition d'un frère? D'où vient que ſous ces pratiques extérieures de dévotion, couvrant un cœur rempli du monde, vous avez une patience intéreſſée, qui ſouffre tout de ceux de qui elle eſpère, une humilité contrefaite, qui s'abaiſſe pour s'élever plus ſurement, une modeſtie af-

fectée, pour donner moins d'envie & moins d'opposition à votre fortune. D'où vient, que n'ayant jamais qu'un moment assuré de vie, vous avez toujours des vues & des espérances pour plusieurs années, que vous étendez dans votre esprit, selon qu'il vous plaît d'étendre vos passions, ou de différer votre pénitence ?

Tout cela ne vient-t-il pas d'un même principe ? On veut s'avancer, on veut vivre, on veut s'accréditer ; on veut s'établir ici-bas ; & ce n'est pas cette vie, ce n'est pas cette gloire, ce n'est pas cet établissement qu'il faut chercher. C'est une Loi éternelle & inviolable sur laquelle se fonde toute la discipline Chrétienne, que notre principale & unique prétention doit être la possession du souverain bien ; que tous les biens inférieurs ne doivent être que des moyens dont il faut user avec modération. La justice & l'ordre, consiste à donner ainsi le rang aux choses selon qu'elles sont ordonnées de Dieu, & à les réduire à leur fin & à leur usage légitime. Or, c'est troubler cet ordre, que d'arrêter son désir principal à des choses créées & passagères ; c'est confondre les moyens avec la fin ; c'est établir son repos où il ne falloit que passer : & c'est ce qu'on fait sans s'en apercevoir, par cet empressement & par cette affection qu'on a pour le monde.

Peut-être, dira-t-on, que bien loin d'avoir de l'attachement pour la vie présente, on en a de l'aversion ; que les dégoûts qu'on y trouve, les disgraces auxquelles on y est exposé, les peines qu'on y souffre suffisent pour en détacher. Je sai, MESSIEURS, je sai, que Dieu a semé dans les conditions, même les plus heureuses, des amertumes salutaires, selon l'expression du Prophète ; qu'il a voulu désabuser les hommes du monde par le monde même, & que par une prudence toute particulière, il répand, tantôt des prospérités, pour nous donner une idée des félicités éternelles, tantôt des adversités, pour nous inspirer du dégoût de cette vie temporelle. Je sai, qu'il y a peu de cœurs où il n'y ait quelque source de chagrin & d'affliction ; la perte des proches, l'infidélité des amis, les révolutions de la fortune ne sont-elles pas des accidens ordinaires ? Quelle réputation est si juste & si pure, qui ne se trouve, sinon flétrie, du moins attaquée par l'envie & la médisance ? quelle famille si heureuse, qui ne gémisse sous le poids des tribulations domesti-

ques ? Ce qui fait dire à ſaint Auguſtin, qu'il n'y a preſque plus de mérite à quitter & haïr le monde, qu'il eſt devenu déſagréable, qu'il a même perdu ce faux éclat, & ces apparences trompeuſes dont il avoit accoutumé de charmer les yeux de ceux qui le ſuivent : *Ut etiam ſpeciem ſeductionis amiſerit*. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt qu'on y porte ſa croix ſans mérite ; qu'on y conſume inutilement une difficile patience ; qu'au lieu d'expier ſes péchés par les mortifications, on les augmente, & que ce qu'on y ſouffre eſt une peine, & non pas une pénitence. Mais ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que quelque triſte que ce ſoit cette vie, on ne laiſſe pas d'y être attaché au préjudice même de celle que Dieu nous prépare.

J'atteſte ici vos conſciences. Vous vous plaignez du monde, mais vous n'êtes pas détachés du monde. La cupidité a ſes larmes, comme la charité. On pleure à Babylone auſſibien qu'à Jéruſalem. Ce dégoût ne vient pas de ce que vous déſirez votre ſalut, mais de ce que vous êtes traverſés dans vos plaiſirs. Ce n'eſt pas la charité qui s'afflige d'être éloignée de Dieu, c'eſt la cupidité qui ſe plaint de ne pouvoir ſe ſatisfaire. Ce n'eſt pas la joie ou la triſteſſe qui diſtingue devant Dieu, c'eſt le cœur & le déſir ; & quelle différence faites-vous entre ceux qui ont leur conſolation ſur la terre, & ceux qui gémiſſent de ne l'avoir pas ; entre ceux qui aiment la vie, parce qu'ils jouiſſent des biens du monde, & ceux qui la haïſſent, parce qu'il ne leur eſt pas permis d'en jouir comme ils voudroient ? Quoi qu'il en ſoit, le moindre rayon de fortune diſſiperoit vos chagrins, & la marque même la plus ſenſible de la paſſion ardente que vous avez pour le monde, c'eſt qu'elle ne peut être étouffée par la manière ſi outrageuſe & ſi inſupportable dont il vous traite. Ce qui fait voir que vous pouvez n'en être pas contens, mais que vous n'en êtes pas déſabuſés, & que vous y cherchez votre felicité, au lieu de la chercher dans la poſſeſſion de Dieu même.

Voulez-vous donc connoître ſi vous n'avez pas cette attache à la vie préſente ; jugez vous-même ſi vous avez un dégoût général de tout ce qui vous éloigne de Dieu : Si vous marchez ici bas avec activité, comme un voyageur qui s'avance à grands pas vers ſa patrie ; ſi vous craignez le danger où vous êtes de perdre le bonheur où vous aſpirez ;

si vous regardez comme un malheur de jouir pour jamais de tous les biens de la terre, s'il falloit être privé des biens éternels, si vous déplorez l'aveuglement des hommes, qui se trompent dans l'affaire de leur béatitude & de leur salut. Il leur arrive ordinairement, ou de désirer ce qu'ils ne peuvent avoir, & c'est un tourment; où d'avoir ce qu'ils ne devroient pas désirer, & c'est une erreur; ou de n'aimer pas ce qu'il faudroit aimer & souhaiter uniquement, & c'est le plus grand de tous les malheurs.

Voilà comme on cherche la béatitude où elle n'est pas; & comme on dit : *Bonum est nos hic esse.* Voyons pour notre instruction qui sont ceux qui ne la cherchent pas comme il faut, & à qui l'on peut dire : *Nesciebat quid diceret.*

II. POINT. A juger des paroles, & des intentions de saint Pierre sur le Thabor, par les règles d'une raison, & d'une sagesse commune, il semble qu'il n'y ait rien que de vertueux & de louable. Il souhaite d'être heureux; y a-t-il rien de plus naturel? Il ne met pas sa félicité dans les grandeurs ou dans les fortunes du monde, mais dans la vue & dans la contemplation de Jesus-Christ; y a-t-il rien de plus saint? Quelque désir qu'il ait de rendre ce bonheur durable, il ne veut rien pourtant que sous le bon plaisir de son Maître : *Si vis*, si vous voulez, Seigneur, y a-t-il rien de plus raisonnable & de plus soumis? Il sort comme hors de lui-même, dit saint Leon, & s'élève au-dessus de toutes les choses créées, par un excès d'amour, de joie, de désir, & d'admiration des éternelles, y a-t-il rien de plus noble? Et cependant, le saint Esprit nous l'apprend lui-même, il ne savoit ce qu'il disoit : *Nesciebat quid diceret.*

C'est ainsi que la plupart des Chrétiens, je ne parle pas ici de ceux qui vivent dans les excès, qui sont vendus au péché, selon les termes de l'Ecriture, qui font leur Dieu de leurs passions, qui se sont livrés à leurs profanes désirs, & qui ont étouffé les remords de leur conscience; je parle de ceux qui mènent une vie assez réglée, & qui, de temps en temps, semblent être touchés de Dieu, qui lui demandent tous les jours que son Royaume leur arrive, & qui reconnoissant, avec Saint Paul, que nous n'avons point ici de demeure établie, sont convaincus qu'il faut travailler pour le Ciel : & je dis que la plupart de ceux-ci, quelque bonne intention qu'ils croient avoir, se trom-

pent eux-mêmes, & que désirant leur salut, mais ne le désirant pas comme il faut, on peut dire d'eux, comme l'Apôtre, qu'ils ne savent ce qu'ils désirent. Voyons ce que l'Evangile reprend en lui, & reconnoissons nos illusions sur le sujet du salut & de la béatitude que nous prétendons.

Quel est donc le défaut de Saint Pierre ? C'est, dit Saint Chrysostome, que la proposition qu'il fait de demeurer sur le Thabor, ne vient pas tant d'un désir constant d'être avec Jesus-Christ, que du plaisir qu'il a de le voir ainsi glorieux. C'est une ferveur passagère qu'une consolation extérieure fait naître, & que la première persécution rallentira. Il veut jouir de la béatitude, & s'attacher à la vue de Jesus-Christ; mais dès qu'il trouvera quelque difficulté ou quelque danger à le suivre, il tremblera, il s'éloignera de lui, il le renoncera. Ne reconnoissez-vous pas en cela ces désirs superficiels, & ces volontés intéressées & foibles de nous sauver, & de jouir de la béatitude des Saints. Or, si l'on considére cette béatitude en elle-même, y a-t-il rien de plus grand ? C'est la vérité contemplée, sans voile & sans nuage : c'est la charité sans aucun mélange d'amour propre ; c'est la vue de Dieu, non plus par images & en énigmes, mais à découvert & face à face. C'est la jouissance d'un bien éternel & infini, qu'on aime ardemment, & pourtant sans inquiétude, qu'on posséde toujours également, & pourtant sans aucun dégoût. C'est la félicité de l'homme, qui en sa substance est du même ordre que celle de Dieu, parce que, comme Dieu seul peut se rendre heureux, & que son bonheur ne sauroit être inférieur à ce qu'il est, aussi il peut lui seul faire sa félicité & être tout ensemble la félicité des créatures raisonnables. Disons tout, en un mot, c'est Dieu même, qui nous rend semblables à lui, pour nous rendre capables de ses communications éternelles, & nous faire jouir, en notre corps & en notre ame, des biens divins & incompréhensibles qu'il a préparés à ses Elus.

Mais, comme par un ordre de la Providence de Dieu, les choses les plus élevées sont aussi les plus difficiles, que la corruption de la nature, les préventions de la coutume, & les relâchemens du siècle, forment sans cesse des obstacles à notre salut. Il faut avoir, dit Saint Augustin, un désir constant & entier, vouloir fortement & peinement,

*fortiter & planè*; fortement, parce qu'il faut joindre le travail, & les bonnes œuvres au déſir & à l'eſpérance; pleinement, parce qu'il faut réduire ces déſirs & ces bonnes œuvres à une ſeule & dernière fin; fortement, parce qu'il faut ſurmonter les obſtacles qui ſe rencontrent; pleinement, parce qu'il faut recueillir tous les fruits des grâces que Dieu nous a faites; fortement, parce que Dieu ſe donne à titre de récompenſe; pleinement, parce qu'il ſe donne à titre de béatitude. Cependant, ſi vous examinez ce déſir que la plupart des Chrétiens diſent qu'ils ont de faire leur ſalut, vous trouverez que c'eſt une réflexion de l'eſprit, & non pas un mouvement de la volonté; c'eſt un témoignage qu'on ſe rend, qu'il y a une béatitude, & non pas une réſolution qu'on ait de faire tout ce qu'il faut pour y arriver: c'eſt un air de religion que l'honnêteté veut qu'on ſe donne, quand on n'a pas renoncé tout-à-fait à Jeſus-Chriſt, & à ſa parole: c'eſt un reſte de foi, que la vue de quelque objet touchant avoit peut-être ranimé: c'eſt l'effet d'une dévotion plus ſenſible que ſolide, que produiſent par intervalle certains goûts ſpirituels dans une ame, d'ailleurs tiède & indifférente.

Ils déſirent en général de ſe ſauver, mais ils n'y travaillent jamais en particulier; c'eſt un projet vague de ſe corriger, de réformer ſes mœurs, qui demeure toujours dans la penſée, & ne deſcend jamais dans l'action; car le monde eſt rempli de ces gens bien intentionnés, qui n'effectuent jamais leurs bonnes intentions, qui connoiſſent la vérité, & qui n'exercent pas la juſtice, qui condamnent tous leurs vices en gros, & n'en puniſſent jamais aucun en particulier; qui diſent inceſſamment, je veux, je veux; la moindre difficulté ſe préſente-t-elle, ils oublient qu'ils aient voulu; braves en paroles, lâches dans l'occaſion; patiens quand ils n'ont rien à ſouffrir, humbles quand perſonne ne les mépriſe, chaſtes quand ils ne ſont point tentés, juſtes quand il n'y va pas de leurs intérêts, charitables quand il ne leur en coûte rien; mais faut-il vaincre un mouvement de colère qui les tranſporte? faut-il relâcher un peu de ſes droits pour entretenir la charité Chrétienne? faut-il retrancher un peu de ce luxe qui ruine une famille? faut-il préférer l'amour de la juſtice à leur intérêt propre ou à celui d'un homme qu'ils aiment; ils n'ont plus ni humilité,

ni équité, ni charité, ni patience; le désir de leur salut s'évanouit comme un nuage, & passe comme le vent, dit l'Ecriture : *Quasi ventus desiderium meum, & velut nubes pertransiit salus meas* : & ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que souvent ils se croient vertueux, parce qu'ils se sont formés quelque idée aimable de la vertu, & laissent vivre leurs passions à la faveur d'une résolution imparfaite qu'ils font de temps en temps, de les rompre; & ils n'arrive que trop souvent, que vides de bonnes œuvres, & possédant leur ame en vain, ils vivent & meurent en cet état, sans avoir fait autre chose pour leur salut, que d'avoir eu en général quelque pensée & quelque désir de se sauver.

Le second défaut de la proposition que fait Saint Pierre à Jesus-Christ, c'est qu'il se veut faire lui-même son sort, & se tirer de l'ordre de la providence de Dieu sur lui; il veut se reposer aux pieds de Jesus-Christ, destiné à prêcher son Evangile; il aimeroit mieux contempler sa face resplendissante; au lieu de penser à la conversion des Peuples, à laquelle il étoit appelé, il pense à son bonheur particulier. A la veille de la Passion de son Maître, où il devoit se préparer lui-même à la persécution & à la souffrance, il veut vivre dans les consolations qu'il tient de Jesus-Christ, & dans une oisive contemplation de sa gloire : ainsi il sort des bornes de sa condition & de son état : *Nesciebat quid diceret.* N'est-ce pas l'erreur de la plupart de ceux qui font même profession de piété? ils veulent se distinguer, se singulariser, & faire des personnages différens de celui que Dieu veut qu'ils fassent.

Il est certain, & toute l'Ecriture nous l'enseigne, que sous la même Religion, il y a des vocations, & des conditions différentes qui ont leurs vertus & leurs obligations propres & proportionnées. Dieu l'a ainsi voulu, disent les Pères, afin que toutes sortes d'hommes servent aux fins pour lesquelles ils ont été destinés; & comme dans la création du monde, il commanda aux plantes de porter leurs fruits chacune selon son espèce; aussi dans l'économie de son Eglise, il a commandé à tous les Chrétiens, de produire des fruits de bonnes œuvres chacun selon sa vocation particulière. En quoi il fait voir les différens effets, ou, selon les termes de l'Apôtre, les différentes

formes de sa grâce, qui se communique si diversement & si abondamment. Il est encore certain, que Dieu conduit ses élus par des moyens conformes à l'état où ils les a mis; qu'il a attaché leur salut à ces moyens, & que la perfection de chacun consiste dans la pratique des vertus, qui lui conviennent dans sa profession. Or, il n'y a point de tentation, plus dangereuse, ni plus commune, que celle de vouloir sortir des bornes de son état sous l'apparence d'un plus grand bien qu'on croit pouvoir faire; car il prend à l'esprit humain je ne sai quelle inquiétude dans la poursuite même de son salut, qui fait qu'il a peine à se tenir dans la place où Dieu l'a mis, & où il doit être. Ceux qui sont destinés à la retraite, veulent, sous des prétextes d'une charité désordonnée, renouer commerce avec le monde. Au lieu de songer à leur salut en particulier, ils veulent faire voir qu'ils sont capables de travailler à celui des autres: ainsi, s'embarrassant insensiblement dans les affaires & dans les intrigues du siècle dont ils devroient être séparés, en voulant, sans vocation, sauver les ames d'autrui, ils viennent à perdre la leur. Ceux qui sont appelés à l'action & au service du prochain, veulent, à contre-temps, faire les contemplatifs. C'est ainsi qu'un Magistrat, sous prétexte d'oraison & de piété, se rend chagrin & inaccessible à ceux qui ont besoin de son secours, & que s'occupant à des méditations que Dieu ne lui demande pas, il lasse la patience des malheureux, en leur refusant ou traînant en longueur la justice qu'il leur doit rendre. C'est ainsi qu'une femme, dont la vocation est de se renfermer dans les soins & les devoirs de sa famille, va souvent d'Eglise en Eglise, de Directeur en Directeur, & qu'entrant dans toutes les parties de dévotion qui se présentent, elle ne néglige que celle qui lui est propre, qui est d'élever ses enfans & de régler son domestique.

Rien n'est si commun que ces dévotions prises ainsi de travers. On cherche, non pas ce qui convient, mais ce qui plaît, & ce qui paroît davantage, chacun veut être Chrétien, non pas selon sa vocation, mais selon son humeur; on néglige ses véritables devoirs pour s'en faire d'autres à sa fantaisie. De-là vient qu'on s'empresse, & qu'on se consume vainement; qu'on n'a ni le mérite de son état, ni celui des autres, & qu'on ressemble à ces arbres, qui

ayant été transplantés mal-à-propos, ne prennent plus racine, ni dans la terre d'où l'on les tire, ni dans la terre où l'on les met. C'est de cette même source d'erreur, que viennent ces dévotions irrégulières qu'on voit tous les jours. On fera des austérités de surérogation, & l'on se dispensera de celles qui sont commandées. On donnera volontiers des aumônes, & l'on ne pourra se résoudre à payer ses dettes. On assistera les pauvres des Hôpitaux, & l'on abandonnera ses domestiques. On se fait un péché des vertus qu'on ne pratique pas, & un défaut de celles qu'on pratique; & séparant, pour ainsi dire, Dieu de Dieu même, on voudra exercer sa charité, & l'on ne craindra pas d'offenser sa vérité ou sa justice. C'est ainsi que plusieurs laissent leurs obligations légitimes pour des observances superstitieuses, & que sortant des lignes que la Providence leur a marquées, ils se font un péché de celles qu'ils ne pratiquent pas, & un défaut de celles même qu'ils pratiquent; & voulant aller plus loin que leur devoir, s'écartent de leur devoir même.

La troisième erreur de saint Pierre, c'est, dit saint Bernard, qu'il veut participer à la gloire de Jesus-Christ avant que d'avoir eu part à sa Passion & à ses souffrances, & changer ainsi l'ordre etabli de Dieu pour la conduite de ses élus. Il les a appelés, dit saint Paul, & les a destinés à être conformes à l'image de son Fils. Or, comme il a fallu que Jesus-Christ souffrît avant que d'entrer dans son Royaume, il a ordonné que ceux qui sont à lui arrivassent à sa gloire par les peines de cette vie, soit pour éprouver leur fidélité, soit parce que cette gloire étant le fruit des souffrances de Jesus-Christ crucifié, nous devons l'acquérir par les mêmes voies qui nous l'ont méritée; soit que la providence de Dieu, qui nous a voulu imposer la nécessité de travailler à notre salut, nous ait voulu aussi exciter à surmonter les obstacles qui s'y rencontrent par l'espérance d'une éternité bienheureuse. Aussi toutes les expressions, dont l'Ecriture se sert pour marquer cette gloire, renferment ce qu'il faut faire pour y parvenir, & l'on ne sauroit presque la définir que par les peines qu'elle coûte. Qu'est-ce que la gloire que Dieu prépare aux Bienheureux? C'est une récompense; il faut donc avoir servi pour l'obtenir. C'est la couronne de Justice, il faut donc avoir

combattu les ennemis de notre ſalut. C'eſt le Royaume des Cieux ; & Jeſus-Chriſt nous apprend dans l'Evangile, qu'il faut le conquerir, & l'emporter avec violence; c'eſt la béatitude, & Jeſus-Chriſt l'applique en cette vie à la pauvreté, à l'humilité, à la patience. C'eſt donc indiſcrétement, & ſans raiſon, diſent les Pères, qu'on veut recueillir la joie de la rétribution dans l'éternité, ſi l'on n'a ſemé dans les tribulations en ce monde, & ſi dans les tentations qui nous environnent, on n'a pas demandé à Dieu la patience plutôt que la félicité, parce que le temps du travail & de la ſouffrance, doivent précéder ceux du repos & de la gloire.

Or, MESSIEURS, conſultez la plupart des Chrétiens, ils vous diront qu'ils aſpirent à l'éternité, que le Ciel eſt l'objet de leur eſpérance, qu'ils ont, comme les autres, leurs déſirs & leurs prétentions à la gloire & à la béatitude ; mais examinez leur vie, & vous jugerez que ſi la mortification & la pénitence ſont les moyens d'y parvenir, ils ne marchent pas dans les voies qu'il faut. L'eſprit du monde, la ſenſualité, la délicateſſe, règnent particulièrement ; le Carême n'eſt preſque plus regardé comme une loi & une diſcipline de l'Egliſe; ſur une incommodité, le plus ſouvent imaginaire, ſur une atteſtion mendiée, ſur une diſpenſe abuſivement obtenue, on y renonce ſans ſcrupule. Cette complexion qui ſupportoit ſi bien les fatigues du monde, ſemble tout d'un coup s'affoiblir au ſeul nom de la Pénitence; les longues veilles ne coûtoient rien avant le Carême, dès que le Carême eſt arrivé, une petite interruption de ſommeil paroît mortelle, il faut ſe ménager & prendre ſes précautions. La diette qu'ordonneroit un Médecin ſeroit obſervée; l'abſtinence que l'Egliſe ordonne eſt comptée pour rien; on auroit ſoin de ſa ſanté, & l'on n'a point d'égard pour la conſcience. Ceux même à qui il reſte un peu plus de religion dans le monde, comment obſervent-ils le jeûne ? On a trouvé moyen de l'abolir, en faiſant ſemblant de le pratiquer ; on tourne en volupté ce que l'Egliſe a accordé à la ſeule néceſſité des Fidelles; on change de nourriture, & on y cherche la bonne chère; au lieu que, ſelon l'eſprit de la Loi, il ne faudroit pas même raſſaſier ſa faim, on veut ſatisfaire ſon goût; & ce temps, qui eſt un temps de peine & d'affliction pour tous, eſt devenu aux riches du ſiècle, l'occaſion d'une nouvelle eſpèce d'intempérance. Quant

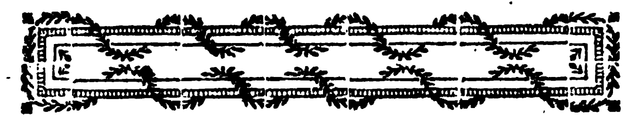
à ce jeûne spirituel, que les anciens Pères ont tant recommandé, qui consiste dans le retranchement des plaisirs, qui est-ce qui y fait réflexion ? On en est au contraire plus avide. On considère le Carême comme un temps ennuyeux, & triste, qu'il faut égayer comme on peut ; on court le soir à la Comédie pour se délasser d'un Sermon qu'on aura peut-être ouï le matin, par oisiveté, ou par bienséance ; & combien d'ames mondaines s'alarment déjà de la menace qu'on leur fait de leur ôter ces amusemens, en un temps où il faut s'occuper des Mystères de Jesus-Christ, & des pratiques de la Pénitence.

Enfin, MESSIEURS, ce que l'Evangile reprend en saint Pierre, c'est qu'il veut s'arrêter sur le Thabor, comme s'il eût été arrivé à sa perfection ; ce qui fait dire à saint Chrysostome : Que dites-vous, Pierre ? croyez-vous avoir consommé l'ouvrage de votre sanctification ? Vous avez une plus longue carrière à fournir ; vous devez être l'Apôtre, le Pontife & le Martyr de Jesus-Christ, & le Ministre souverain de son Eglise ; pour nous apprendre que c'est une illusion, que de se faire une mesure de piété, au-delà de laquelle on ne veuille pas s'élever. C'est pour cela que l'Ecriture nous enseigne, qu'il faut toujours avancer dans les voies de Dieu ; que la vraie vertu ne s'arrête point à un terme, & ne se borne pas par le temps ; que le juste va toujours de bien en mieux, & ne dit jamais, c'est assez ; que l'esprit de l'homme ne demeure jamais en un même état, qu'il faut qu'il augmente ou qu'il diminue en vertu : que c'est perdre que de ne pas acquérir, & dissiper que ne ne pas recueillir avec Jesus-Christ, & qu'enfin, il en est de la Religion, comme de cette échelle mystique de Jacob, où les Anges montoient & descendoient ; c'est-à-dire qu'il n'y a point de milieu, dit saint Bernard, entre la ferveur & le relâchement, entre le progrès & la défaillance. Cependant, on se néglige ; on croit toujours avoir assez fait ; on n'aspire qu'à une médiocrité de vertu, sur laquelle on compte qu'on doit faire son salut infailliblement. On regarde ceux qui sont plus imparfaits, & l'on se fait une conscience de comparaison, par laquelle on se préfère aux autres. Car, dans les biens de fortune, on regarde toujours au-dessus de soi, les plus puissans, les plus heureux, les plus riches, afin d'exciter sa cupidité, & de détourner sa vue de son in-

digence ; mais dans les biens ſpirituels, on regarde toujours au-deſſous de ſoi ceux qui ſont moins juſtes, moins charitables, moins patiens, afin de flatter ſon orgueil, de diminuer ſes obligations, & d'autoriſer ſon relâchement : N'ai-je donc pas ſujet de dire à ceux qui veulent arriver par ces voies à la béatitude, comme l'Evangile dit de ſaint Pierre, qu'ils haſardent leur ſalut, & qu'ils ne ſavent ce qu'ils diſent & ce qu'ils font : *neſciebat quid diceret.*

Heureux donc celui qui cherche la béatitude où il faut, plus heureux celui qui la cherche comme il faut, & qui fixant ſes penſées & ſes déſirs aux promeſſes que la foi lui fait, accommode ſa conduite aux règles que la foi lui montre, & ſe met ainſi en état de mériter l'accompliſſement de ce qu'elle lui promet, & que je vous ſouhaite Ainſi ſoit-il.





# SERMON

## SUR

# LA MESSE.

Hoc facite in meam commemorationem.

*Faites ceci en mémoire de moi.*

En S. Luc, *chap.* XIX. *v.* 22.

LA Sainte Euchariſtie n'eſt pas ſeulement un Sacrement, où Jeſus-Chriſt répand ſur nous une infinité de biens & de grâces, & où par un effet de ſon infinie charité pour les hommes, il a recueilli la mémoire de ſes miracles & de ſes bienfaits. Grande libéralité qui nous rend heureux de ſa part, puiſque nous recevons tout de ſa plénitude ! mais grande confuſion de la nôtre, puiſque dans l'impuiſſance où nous ſommes de reconnoître tant de bienfaits, chargés du poids de ſes miſéricordes, nous ſommes des débiteurs perpétuels, & des ingrats mêmes néceſſaires. Mais, grâces à Jeſus-Chriſt, pour nous conſoler, la même Euchariſtie eſt un Sacrifice par lequel nous honorons Dieu très-dignement, en lui offrant ſon propre Verbe, qui eſt ſa louange éternelle, & nous lui rendons tout l'honneur qu'il peut ſe rendre à lui-même. En effet, Jeſus-Chriſt ſe donne à nous, & ſe met lui-même entre nos mains dans le Sacrifice de la Meſſe, pour être lui-même le prix de ſes propres bienfaits. Il ſe fait une égalité du don & de la reconnoiſſance. Nous avons reçu un Dieu par l'Incarnation, & nous rendons un Dieu par l'Euchariſtie.

De la Table, où il nous a propoſé ſon Corps pour la nourriture de nos ames, il s'eſt fait un Autel où il expoſe ce même Corps en Sacrifice. Sacrement pour notre mérite ; Sacrifice pour ſon honneur ; Sacrement qui nous donne la vie ſpirituelle ; Sacrifice qui donne à Dieu un honneur infini & une louange éternelle.

Voilà donc ce Sacrifice composé du Corps & du Sang de Jesus-Christ, qu'il a lui-même offert une fois à son Père pour la rédemption des hommes; mais qu'il nous a commandé d'offrir tous les jours pour la propitiation de nos péchés, & pour renouveler la mémoire de sa Passion & de ses miséricordes: *Hoc facite in meam commemorationem.* Paroles qui perpétuent ce Sacrifice dans l'Eglise, & qui me donnent lieu de vous expliquer la nature de l'excellence de la Messe, les dispositions avec lesquelles on y doit assister, matière importante, digne de votre attention, & qui demande que nous ayons recours à l'Esprit de Dieu, par l'intercession de la Vierge. *Ave Maria.*

I. POINT. DANS le dessein que j'ai, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, de vous entretenir de cet acte de Religion qui nous unit sans cesse à Jesus-Christ crucifié, de cet auguste & unique Sacrifice du Christianisme, où le Fils de Dieu, victime pure & précieuse, après s'être offert une fois pour racheter nos péchés sur l'Autel de la Croix, nous sert encore aujourd'hui d'Hostie propitiatoire pour l'expiation des fautes que nous commettons contre la Majesté divine: en un mot, ce mystère d'amour, & de foi, que vous ne connoissez encore qu'au travers des nuages de vos préventions, & que nous vous proposons sous le nom de Messe. Ne vous effrayez pas de ce mot. Qu'il soit tiré du texte Hébreu, ou qu'il soit Latin d'origine: qu'il soit énoncé ou non dans les Ecritures, les mots de Trinité, de Consubstantialité, aussi-bien que celui de Messe, ne laissent pas d'être inspirés de Dieu, quoiqu'ils ne soient pas révélés dans les Saintes Lettres. Ce sont des termes de Religion, & des signes de vérité, que l'Eglise a comme consacrés dans ses Conciles, qui par leur ancienneté, & par les liaisons qu'ils ont avec la foi, sont devenus non-seulement vénérables, mais encore nécessaires à l'explication des Mystères, quoiqu'en effet ils ne soient pas essentiels à leur créance. Mais laissons la dénomination, & venons à la nature & à l'excellence de la Messe, Liturgie ou Sacrifice, qui sont trois noms de même force.

La Messe donc est un Sacrifice, c'est-à-dire un culte suprême, une immolation réelle, une reconnoissance publique du souverain domaine de Dieu, & une protestation sincère par quelques cérémonies visibles de l'intime & nécessaire dépendance de notre Etre, à un Etre supérieur, qui ne

peut

peut être que de Dieu seul. Car, Mes Frères, gardez-vous bien de croire que nous rendions aux Anges, aux Martyrs, aux Saints, à la Mère de Dieu même, relevée en dignité au dessus des Anges, & en mérite au-dessus des Saints, que nous leur rendions, dis-je, un honneur que Dieu s'est réservé comme un préciput, & une marque souveraine de l'adoration qui lui est due; & quoiqu'on célèbre des Messes à la mémoire des Saints, pour obtenir d'eux le secours de leurs intercessions, leur a-t-on jamais déféré de pareils hommages, & leur avons-nous jamais dit: Apôtres, Martyrs du Seigneur, je vous offre ce Sacrifice? Ce sont les paroles de saint Augustin.

La Messe est un Sacrifice institué par Jesus-Christ, lequel, dit saint Cyrille, ayant un Sacerdoce immuable, consacré d'une onction éternelle, avant tous les siècles, en établissant la Loi nouvelle, a établi ce Sacrifice de son Corps & de son Sang; monument précieux de son infinie charité pour les hommes. Saint Matthieu, saint Marc & saint Luc éclaircissent si bien cette vérité, qu'il n'est pas permis à un Chrétien de révoquer en doute ce dogme de sa Religion & de sa foi. Ce fut dans cette nuit fatale où il devoit être livré, qu'il s'offroit à son Père, sous les espèces du pain & du vin, étant tout ensemble, dit saint Paulin, & le Prêtre de sa Victime, & la Victime de sa Prêtrise; ordonnant ensuite à ses Apôtres, & aux Prêtres qui devoient le représenter, d'en faire de même jusqu'à la consommation des siècles. Tremblez, Prêtres de Jesus-Christ; Ministres de ses volontés, successeurs de son Sacerdoce, Sacrificateurs de son Corps & de son Sang: tremblez, si, comme vous le représentez dans l'autorité de son ministère, vous ne le représentez pas dans sa sainteté, par vos actions & par vos paroles. Quoi qu'il en soit, le Seigneur se met lui-même entre vos mains, & vous rend les dépositaires de ses miséricordes; & les dispensateurs de son Sacrifice.

Il y a donc dans l'Eglise un Sacrifice divin, que le Concile de Trente appelle par excellence, l'œuvre de Dieu, *opus Dei*; divin dans son principe, Dieu seul par sa puissance, étant capable de changer le pain & le vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ. Divin dans son moyen, Dieu seul se faisant homme, pour être une victime capable d'apaiser la Souveraine Majesté offensée: divin dans sa fin,

Dieu seul pouvant être l'objet de ces hommages infinis, & de cette oblation divine : divin dans sa durée, ainsi que Daniel l'avoit prédit; il n'est pas composé de plusieurs victimes, comme autrefois, mais d'une seule qui se perpétue sur nos Autels, qui se multiplie sans se diviser, qui est sacrifiée sans mourir, & mangée sans être consommée, puisque c'est le Corps immortel & impassible de Jesus-Christ.

C'est cette oblation magnifique, universelle, pure, qui porte la gloire de Dieu de l'Orient à l'Occident. C'est Dieu même qui parle par son Prophète Malachie; écoutez-le avec docilité & avec respect. Mon nom est grand & vénérable
*Malach. c. 1.* parmi les nations d'un bout du monde à l'autre, dit-il : *Ab ortu solis, usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus.* Je vois de toutes parts les Autels chargés de Sacrifices
*Ibid.* en mon honneur, *in omni loco sacrificatur*; on m'offre tous les jours une oblation, une victime nette & sans tache, *& offertur nomini meo oblatio munda.* Quelle est donc cette Hostie, dont le Seigneur même se fait honneur, qui attire ses regards & ses complaisances, qui est si recommandable à ses yeux par son innocence & sa pureté? Sont-ce des animaux dont le sang impur & grossier ne peut lui être si agréable? Sont-ce nos œuvres, où la malice règne souvent, où la chair & le sang ont tant de part, où la cupidité se mêle presque toujours par de secrètes vanités ou d'intérêts imperceptibles? Sont-ce nos prières que le dégoût, la dissipation, l'impatience & l'amour propre n'accompagnent que trop souvent? Non, sans doute. Ce grand Sacrifice est celui de la Messe, qui est offert par toutes les régions de la terre, pour la propitiation & la satisfaction de nos péchés. Cette oblation pure & sainte par elle-même, à qui, ni l'indignité de celui qui l'offre, ni l'irrévérence de celui qui y assiste, ne peuvent ôter la moindre partie de sa sainteté; qui contient la source de la pureté, l'origine de la sanctification, le Fils, cet Agneau sans tache, qui efface les péchés du monde.

Saint Justin, Martyr, apologiste des Chrétiens, dans les premiers siècles, se sert de ce texte, pour prouver ce Sacrifice non sanglant du Pain & du Vin Eucharistique. Saint Irénée, instruit des doctrines apostoliques, que tous ceux qui veulent connoître l'ancienne vérité & la tradition de l'Eglise, doivent écouter comme un témoin irréprochable de la foi, & de la discipline des premiers temps, & dont le

martyre autorise encore la doctrine, ne trouve point de meilleure preuve de l'institution & de l'excellence de cette oblation, que la tradition des Apôtres, & la prédiction de ce Prophète.

Voilà donc la Messe établie. Jesus-Christ, qui s'étoit revêtu d'une chair mortelle, pour glorifier son Père, & pour racheter les hommes par son Sang, voulant étendre son règne sur la terre, devoit y laisser en mourant un Sacrifice digne de lui, qui fût comme un centre de religion où se recueillît toute la gloire de Dieu, & toute la foi des Fidelles, où se fissent les effusions de miséricorde, & les retours d'actions de grâces, où les fruits de la rédemption se distribuassent dans toute l'Eglise, & où les hommes pussent trouver, & la rémission des péchés, & le don de la pénitence, & le gage du salut éternel.

Il n'y a presque point eu de peuple si peu instruit des choses divines, qui n'ait érigé des Autels à quelque divinité, & qui n'ait témoigné par quelque espèce d'oblation l'hommage qu'il devoit à cette Puissance souveraine. Pourriez-vous croire que les Chrétiens, que la nouvelle alliance établie par le Sang de Jesus-Christ a élevés à une si grande excellence de Religion & de dignité, ne sachent pas honorer Dieu? comblés de tant de grâces & de bienfaits, & par conséquent obligés à tant d'offices de reconnoissance & de piété, manqueront-ils de sacrifices, tandis que des nations sauvages, par un penchant de la nature, quoique corrompue, ont offert à des dieux feints ou fabuleux, des sacrifices quelquefois cruels, quelquefois même ridicules, qui marquant leur brutalité ou leur ignorance, ne laissoient pas de marquer une espèce de dévotion.

A Dieu ne plaise que Jesus-Christ nous ait refusé les moyens d'honorer la souveraineté de son Père, & de reconnoître sa rédemption. Il s'est mis lui-même dans un état de victime, où toute sa dignité se trouve, & où la parfaite adoration se pratique jusqu'à la consommation des siècles; ce qu'il a fait non-seulement pour la gloire de ce mystère, mais encore pour notre propre utilité. C'est sur ces Autels qu'il exerce ses fonctions de Médiateur & d'Intercesseur, qu'il demande & qu'il obtient les secours nécessaires pour notre salut éternel; qu'il se tient sous ces espèces sacramentales entre Dieu & nous, pour entrete-

nir & négocier, pour ainsi dire, de plus près, la réconciliation & la paix qu'il nous a déjà procurée par le mérite de sa mort, portant au Ciel les prières des hommes, reportant aux hommes les bénédictions du Ciel; & comme un divin & charitable Ambassadeur, représentant nos nécessités à son Père, & nous annonçant ses miséricordes : c'est-là, que planté au milieu de l'Eglise, comme l'Arbre de vie au milieu du Paradis terrestre, il renouvelle la vigueur de la piété des Chrétiens, qu'il remèdie à tous nos maux, qu'il veille sur tous nos besoins, qu'il réside enfin pour s'unir sacramentalement à nous, & que nous nous unissons spirituellement à lui, afin que la mémoire de sa passion demeure toujours devant nous; ensorte que dans la célébration qui se fait tous les jours de la Messe, & les Chrétiens qui y assistent, & les Prêtres qui la célèbrent, aient sans cesse devant leurs yeux Jesus-Christ souffrant, afin qu'ils puissent l'imiter en portant sur leurs corps la mortification de Jesus-Christ, & dans leurs cœurs la reconnoissance de l'excessive charité qu'il a eue pour eux.

Que trouvez-vous, Mes Frères, dans cette Doctrine qui ne vous édifie? Ce mystère, qui est à tous les bons Chrétiens d'une si grande consolation, vous est-il à charge? avez-vous résolu de rompre tout commerce avec Jesus-Christ, avec qui vous n'en avez presque plus, puisque vous n'avez point de part à son Corps, à son Sang, ni à tant de grâces qu'il distribue si libéralement dans nos Eglises? La Messe, qui est l'image & la mémoire de sa passion, vous effraie-t-elle? Et vous scandalisez-vous de ses humiliations & de ses souffrances? Qui l'auroit dit, Mes Frères, qu'il pût s'élever parmi les Chrétiens, des gens instruits dans la croyance de l'Eglise, & dont les Chefs tenoient rang de Prêtres, & de Sacrificateurs parmi nous, qui eussent entrepris d'abolir le Sacrifice, & qui par une présomption étrange, au lieu que Jesus-Christ nous a dit en l'établissant, faites ceci, eussent osé dire, ne le faites pas? Nos Pères, si pleins de Religion & de zèle, auroient-ils cru possible ce que nous voyons? on craint les jours de Fêtes & de Dimanche, comme des jours de mauvais augure, parce que l'ordre ou la bienséance veulent qu'on assiste aux sacrés mystères. On réserve pour ces jours-là son oisiveté, ses affaires, ses maladies, ses voyages; au lieu de les sanctifier par la prière,

& les exercices de dévotion & de charité, on les emploie à travailler contre les ordres du Seigneur, à courir les foires, & les campagnes. On croit avoir beaucoup gagné, d'avoir fraudé les Lois de l'Eglise sous le prétexte qu'on fatigue & qu'on étudie toute la semaine, & l'on se fait bon gré d'avoir éludé les invitations d'un ami, & d'avoir dérobé, pour ainsi dire, un Messe à la vigilance d'un inspecteur. Je n'ai qu'à gémir devant Dieu, & dire à cet homme incrédule, & à cette femme opiniâtre : O si tu connoissois le don de Dieu !

Je reviens donc, & je dis avec Saint Jerôme, que toute Religion doit avoir un sacrifice ; & toute Eglise qui n'a ni Prêtre ni Sacrifice, n'est pas l'Eglise de Dieu : *Non est Ecclesia Dei.* Vous me direz peut-être : Jesus-Christ est mon Prêtre, l'effusion de son Sang est mon sacrifice & mon unique sacrifice ; celui-là me suffit. Pourquoi multiplier les Hosties ? Pourquoi réitérer cet acte de mort qui a consommé notre rédemption ? Nous l'avouons, Mes Frères, le saint Concile nous l'enseigne, ce n'est qu'une même oblation que celle de la Croix & celle de l'Autel. La victime est la même, quoique différente en la manière de l'offrir. La Croix que nous plaçons sur l'Autel est la même chose que l'Autel. Ils portent la même victime ; ils servent au même Sacrifice. Il s'est accompli sur la Croix, il se continue sur l'Autel.

Le sacrifice ne pouvoit plus être sanglant, le Sauveur étoit glorieux & immortel. Sa mort naturelle ne devoit durer que quelques momens, mais elle devoit être suivie de sa mort mystique renouvelée chaque jour par la destruction des espèces. Ce sang étoit répandu, prix suffisant & surabondant de la rédemption ; mais il falloit qu'il fût appliqué. La passion a, pour ainsi dire, amassé le trésor, & la Messe le distribue. Jesus-Christ sur la Croix meurt pour tous les hommes en général. Sur l'Autel, il est en état de mort pour moi, pour vous en particulier, comme s'il mouroit encore pour vous seuls ; nous élevons ce Sang, dont la voix se fait mieux entendre que celle du sang d'Abel. Nous élevons l'Agneau immolé pour le présenter au Seigneur, tel que saint Jean nous le décrit, debout & en posture de suppliant devant le trône de cette majesté divine. Voilà en deux mots ce que c'est que la Messe, présenter au Père Eternel le Corps

& le Sang de son Fils sous des symboles séparés & destinés à annoncer sa mort, & tout le reste, prières, bénédictions, cérémonies, n'est que l'appareil ou la suite vénérable du sacrifice ; y a-t-il dans cette doctrine, & dans ces religieuses pratiques quelque endroit qui répugne aux règles de la piété, ou à la foi des Ecritures.

Ne lisons-nous pas dans ces Ecritures, que Jesus-Christ est Prêtre, & Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, Roi de paix, Roi de justice, le plus qualifié en Religion & en piété de tous ceux qui ont paru dans le temps de la Loi naturelle, qui vint au-devant d'Abraham, pour le bénir & lui présenter le pain & le vin : car il étoit le Prêtre & le Sacrificateur du Très-Haut : *Erat enim Sacerdos Altissimi.* Ne reconnoissez-vous pas à cela la figure de Jesus-Christ, la consécration du pain & du vin dans l'institution qu'il fit de la Messe, & ne jugez-vous pas par la similitude de son sacerdoce, de celle de son sacrifice ?

Ecoutez sur ce point la doctrine de saint Paul dans son épître aux Hébreux, chap. 7. Jesus-Christ, grand Pontife & Souverain Sacrificateur, est venu dans la plénitude des temps prendre de la main de son Père un corps, qui fût le fond & la matière de son sacrifice, qu'il accomplit enfin sur la Croix pour la rédemption du monde ; sacrifice véritable, oblation de la victime, acceptation volontaire de J. C. destination du Père Eternel, office d'un sacerdoce supérieur à celui d'Aaron. C'est-là que Jesus-Christ a supprimé les cérémonies de la Loi, qu'il a transmis l'Ancien Testament au Nouveau, changé le Sacerdoce Lévitique, & qu'il a transféré le droit de Sacrificature à un autre Ordre de Prêtrise que celui d'Aaron, étant lui-même Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisédech, plus noble dans la sainteté de son action & dans la durée de son ministère : *Translato sacrificio, necesse est ut legis translatio fiat.* Or, comme la religion de Jesus-Christ est substituée à celle de Moyse, le sacerdoce & le sacrifice de Melchisédech sont substitués à celui d'Aaron.

La Messe est donc ce sacrifice de la Religion nouvelle, fait suivant l'ordre de Melchisédech. Les grandes qualités de ce Pontife que l'Apôtre étale avec plaisir, & qui sont une fidelle figure de Jesus-Christ ; le pain & le vin qui sont la matière de son oblation, en sont des preuves. C'est un

sacrifice véritable, acte d'une Religion publique, établie par Jesus-Christ, observée par son Eglise pour honorer Dieu par la plus auguste victime qui fût jamais, pour protester notre dépendance à sa souveraineté dans une humilité profonde. Changement de la victime, par la consécration du pain & du vin, qui deviennent le Corps & le Sang de Jesus-Christ, espèce même de destruction par une séparation mystique du Corps & du Sang, & par une représentation mystérieuse du sanglant sacrifice du Calvaire. Oblation sainte en tout ce qu'elle est; du côté de la victime, c'est Jesus-Christ; du côté du Sacrificateur, c'est Jesus-Christ; du côté des fonctions & de l'action de son sacerdoce, c'est lui qui l'exerce sur lui-même. Où trouverez-vous ailleurs que dans la Messe, ce sacerdoce, ce sacrifice de Jesus-Christ, suivant l'ordre de Melchisédech; ne le cherchez ni à sa naissance, lorsqu'il s'offrit secrètement & intérieurement à son Père; ni à sa croix, où il y eut effusion du Sang: c'est par conséquent dans la cène, où il s'est comme réservé d'instituer cette espèce de sacrifice.

Ce sont des vérités, Mes Frères; mais il faut de la soumission, il faut de la foi. Lorsque saint Paul vient à ce point de Religion & de mystère, il se retient, il se resserre en son sujet, & après avoir dit aux Hébreux nouvellement convertis, que Jesus-Christ a été déclaré, de l'autorité de Dieu même, Pontife selon l'ordre de Melchisédech: *Appellatus à Deo Pontifex secundùm ordinem Melchisedech*; il s'arrête & se contente de dire: *De quo nobis grandis sermo & interpretabilis ad dicendum.* Nous aurions de grandes choses à vous dire de ce Pontife, mais elles sont au-dessus de la portée de vos esprits encore charnels, & de votre foi encore foible & naissante: *Grandis sermo.* Il ne craint pas de leur parler du sacrifice de la Croix, & leur enseigne que Jesus-Christ s'est offert véritablement à Dieu pour nos péchés, & nous a rachetés, non par le sang des animaux, mais par le sien propre; que ce sang répandu est d'une valeur & d'une efficace infinie; qu'il n'étoit plus besoin que Jesus-Christ se présentât encore une fois à la porte du Sanctuaire après une nouvelle effusion de sang; & que par un seul sacrifice, il avoit consommé la Rédemption de tous les hommes. Mais s'agit-il d'expliquer le sacrifice mystique de nos Autels, & les similitudes du sacerdoce de Jesus-Christ, avec celui de Mel-

chiſédech. Il n'oſe même leur parler de la figure du pain & du vin, de peur de s'engager à leur révéler des ſecrets dont ils n'étoient pas capables : *Grandis ſermo*. Il n'oſe leur confier ce myſtère, Jeſus-Chriſt y eſt enveloppé ſous le voile des eſpèces ſacramentales ; la vérité y eſt cachée ſous la nuée du Sacrement : *Grandis ſermo*.

Je me trouve aujourd'hui dans le même embarras que ce grand Apôtre à l'égard d'une partie de mon Auditoire ; ils ne ſont pas encore véritablement fidelles, mais ils ſont Chrétiens ; ils ont en main les ſaintes Ecritures, la parole de Dieu leur eſt expliquée, & je n'ai qu'à leur faire apercevoir que ſaint Paul n'auroit pas pris tant de précaution, & n'auroit pas employé des paroles ſi emphatiques, s'il n'eût prétendu leur parler d'autre choſe que d'une figure vide, & d'une ſimple repréſentation du Corps & du Sang du Fils de Dieu, ou d'une participation de ce Corps, qui ſe fait ſeulement en imagination & en penſée. Voilà, Mes Frères, ce que j'avois à vous dire du ſacrifice de la Meſſe. Voyons comment vous y devez aſſiſter.

II. POINT. Quoique la grandeur de Dieu ſoit une grandeur immenſe, éternelle, infinie, & qu"il mérite d'être honoré à proportion de ſa dignité & de ſon eſſence : *Laudate eum ſecundùm multitudinem magnitudinis ejus*. Louez-le ſelon la multitude de ſa grandeur, dit le Prophète. Toutefois, par cette pompeuſe expreſſion, le Prophète reconnoît notre impuiſſance, & nous la reconnoiſſons avec lui. Comme Dieu eſt immuable en lui-même, & qu'il ne peut ni croître ni diminuer en ſon être, il ne peut recevoir au-dedans de lui aucun accroiſſement de bien ou de gloire de la part de ſes créatures, mais ſeulement une gloire extérieure qui lui vient de la plus grande connoiſſance, ou de la plus grande eſtime qu'elles ont de ſa ſouveraine bonté. D'ailleurs où trouverons-nous un hommage digne de Dieu, & quelle marque d'honneur ou de reſpect lui donnerons-nous : *Quid dignum offeram Domino*, dit le Prophète, qui puiſſe convenir à cette majeſté ſuprême ; il ſe réduit à l'adoration : *Curvabo genu* ; je fléchirai le genou, je m'humilierai, je m'abaiſſerai, je m'anéantirai devant lui.

C'eſt, Mes Frères, ce que nous devons faire, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, qui s'anéantit devant ſon Père dans ce ſaint ſacrifice de la Meſſe. L'Egliſe nous enſeigne que l'œu-

vre de notre Rédemption s'y pratique & s'y renouvelle, & nous commande d'y assister. Dans ces temps heureux de la pureté & de la ferveur du Christianisme, l'Eglise n'eut pas besoin de commander à ses enfans d'entendre la Messe. Les Apôtres avoient introduit cette sainte & religieuse coutume, toutes les Eglises naissantes l'avoient suivie, tous les fidelles accouroient au lieu où se faisoit la fraction du pain: c'est ainsi qu'on nommoit les saints mystères, pour cacher aux profanes ce qu'ils ne méritoient pas de connoître. Aucune Loi ne les obligeoit à ce devoir; mais la Loi toute pure de la charité que le Saint-Esprit venoit de graver dans leurs coeurs, & dont les impressions étoient toutes fraîches, étoient plus fortes pour eux que toutes les ordonnances qu'on eût pu faire. Plût à Dieu qu'une libre piété & une obéissance volontaire eût prévenu toutes ces règles, & tous ces ordres que la nécessité a fait établir dans le Christianisme!

Opus nostræ Redemptionis exercetur

Il faut l'avouer, Mes Frères, cette ferveur ne dura pas long-temps, les persécutions qui sembloient devoir l'éteindre, ne firent que l'échauffer davantage; & la tranquillité de l'Eglise, qui devoit l'échauffer, faillit à l'éteindre. Peu-à-peu la discipline se relâcha, la paix introduisit la liberté, un esprit d'oisiveté & de mollesse se glissa dans le christianisme, le zèle du service divin & des prières publiques se ralentit. Les Empereurs devenus Chrétiens entraînèrent par le poids de leur autorité & de leur exemple une foule de peuples & de courtisans, qui accrurent le nombre, mais qui n'augmentèrent pas la joie de l'Eglise. Ce flot de mauvais Chrétiens nouveaux venus, entraîna de son côté ceux qui se trouvoient déjà foibles; on devint moins régulier & moins assidu dans les exercices de la Religion. Saint Chrysostome, de son temps s'en plaignoit déjà, & reprochoit à ses diocésains la négligence à se trouver dans les assemblées où se célèbrent les redoutables Mystères. La corruption crut avec le temps, il fallut que l'Eglise fît une Loi, & qu'elle usât de l'autorité que Dieu lui a donnée sur ses enfans, pour leur ordonner d'entendre la Messe les Dimanches & les Fêtes, d'abord publiques & solennelles, depuis, à cause de la dureté de leur cœur, basses & privées; d'abord uniques, depuis, par une sage condescendance, multipliées dans les paroisses, selon la nécessité des Eglises, & la commodité même des peuples. Voilà, Mes Frères, quelle a été

la discipline, souvent différente dans les besoins, toujours égale dans l'ordre, & toujours la même dans la Doctrine & dans les dispositions qu'elle a prescrites aux Fidelles qui sont présens au Sacrifice de la Messe.

Quelque office & quelque fonction que les Chrétiens exercent à l'égard de la Messe, soit *d'Assistans*, soit *d'Offrans*, ils doivent être à l'Eglise avec modestie, avec crainte & attention. Comme nous sommes composés de corps & d'esprit, & que Dieu est Auteur de l'un & de l'autre, il faut qu'ils aient tous deux part à l'adoration que nous lui devons. L'Eglise sur ce fondement règle notre culte, ensorte qu'il ne soit pas tellement au-dedans, qu'il ne se répande au-dehors : car comme il faut que la religion de notre esprit soit accompagnée de la situation religieuse de nos corps, il faut aussi que les hommages & les adorations de notre corps, soient animés d'hommages intérieurs & d'adorations secrètes de notre esprit. Or nous nous assemblons à l'Eglise pour donner des témoignages publics de notre foi & de notre piété ; & comme le Sacrifice visible qui s'y offre, est le signe du Sacrifice invisible, ainsi, dit saint Augustin, cette modestie & cette composition extérieure du corps, doit être le signe de notre dévotion & de notre révérence intérieure. C'est-là que nous allons confesser Jesus-Christ devant les hommes, afin qu'il nous reconnoisse devant son Père céleste. Où est-ce que nous devons principalement montrer que nous sommes ses serviteurs, que dans sa Maison ? Où est-ce que nous devons donner des marques de cette respectueuse frayeur où l'on doit être devant la Majesté de Dieu, que dans son Temple ? où toute notre occupation doit être d'adorer Dieu, & de nous acquitter envers sa souveraine grandeur de tous les devoirs de religion dont nous lui sommes redevables. D'ailleurs, nous sommes obligés d'édifier le corps des Fidelles ; & si nous leur devons en tout temps & en tout lieu des égards d'exemple & de charité, c'est principalement à l'Eglise durant la célébration des saints mystères, où, suivant le précepte de Jesus-Christ, nous devons les porter à glorifier le Père céleste.

Cependant, Mes Frères, combien de profanations & d'irrévérences se commettent tous les jours, dans le temps de ce saint Sacrifice ? On y va sans réflexion, quoique Dieu nous commande de trembler en mettant le pied sur

le seuil de ces portes augustes, qui renferment la Religion & ses mystères. On entre dans l'Eglise la tête pleine d'inutiles affaires, ou de folles passions & d'amusemens frivoles, dont on se nourrit tous les jours. On cherche la Messe qu'on trouve la plus prête, ou qu'on soupçonne devoir être la plus courte; comme si l'on plaignoit à Jesus-Christ le seul quart d'heure qu'on lui donne toutes les semaines. On se réserve même pour ces Messes qui se disent tard, pour s'y trouver plus libres avec des gens d'une pareille indévotion, & d'une semblable paresse. On laisse faire le Prêtre, ou, pour mieux dire, Jesus-Christ, comme si l'on ne prenoit point de part à son Sacrifice; & bien-loin d'avoir quelque sentiment de dévotion, on l'ôte même à ceux qui l'ont, par les distractions qu'on leur donne. Cependant il faut de l'attention.

Le Sacrifice de l'Autel étant une continuation du Sacrifice de la Croix, dont l'esprit, le mérite, le fruit se répandent sur les ames fidelles qui y assistent dignement. Un Chrétien doit être présent à la Messe, comme il auroit été présent à la Passion de Jesus-Christ, avec attention & admiration du mystère & de toutes ses circonstances. Telles furent ces ames saintes qui étoient au pied de la Croix avec des sentimens d'amour, de douleur, de reconnoissance, d'un si triste, mais si religieux spectacle, qui compatissoient aux peines du Sauveur, qui se sacrifioient avec lui, qui recueilloient & son esprit & ses paroles, & qui voyoient avec respect couler son Sang, le prix de leur salut, & du salut de tout le monde. Telles sont encore aujourd'hui à l'égard de la Messe, des ames qui, touchées du désir ardent de s'unir à Jesus-Christ, ou par le zèle de leur foi, ou par la Communion de son Sacrifice, courent après l'odeur de ses parfums eucharistiques, s'en approchent, pour être elles-mêmes les Hosties vivantes de Jesus-Christ, vont détruire au pied de ses Autels toutes les imperfections qui peuvent lui déplaire, en lui sacrifiant jusqu'aux derniers restes de leurs passions, & jusqu'aux moindres inclinations de leur amour propre, l'adorant en esprit & en vérité, & observant jusqu'aux moindres circonstances de son Sacrifice.

Cependant on y vient la plupart du temps, comme à une action passagère, où l'on assiste par habitude ou par hasard, sans religion & sans prière, dénué de tout esprit de piété & d'intelligence, & par conséquent de toute consolation.

Vous me direz peut-être : quelle consolation peut-on avoir dans la célébration des saints Mystères en un langage qu'on n'entend pas ; & comment pouvons-nous, ignorans que nous sommes, répondre *Amen*, à votre action de grâces, selon les termes de saint Paul ? Est-il question aujourd'hui, comme dans la primitive Eglise, du don des langues dont quelques-uns abusoient, & que l'Apôtre entreprend de corriger ? Ne vous explique-t-on pas de vive voix nos cérémonies & nos mystères ? Les traductions ne sont-elles pas publiques ? Le Catéchiste ne monte-t-il pas en chaire pendant la Messe où vous assistez ? Veut-on vous surprendre, ou vous dérober la connoissance des choses saintes ? Sachez une fois les intentions de l'Eglise.

Dieu n'a pas voulu que ses Ecritures, qui sont immuables & vénérables, changeassent comme les langues qui se corrompent & se renouvellent. Nos Pères ont gardé avec soin ces anciennes formules de nos oblations, afin que nos usages fussent uniformes, que l'Eglise universelle parlât un langage universel ; & que, comme il n'y avoit qu'une foi, il n'y eût aussi qu'une langue commune, par laquelle plusieurs Nations pussent communiquer ensemble. Ils ont voulu qu'on se servît d'une langue ancienne, pour marquer l'ancienneté de la créance, afin que les Fidelles se puissent assurer qu'ils croient ce qu'on a toujours cru, puisqu'on parle comme on a presque toujours parlé dans le Royaume de Jesus-Christ. L'Eglise a cru qu'il falloit retenir cette langue autorisée de toutes, pour conserver la dignité & la majesté des choses sacrées, pour entretenir cette marque d'union dans toute la famille de Jesus-Christ, pour se garder de ces profanes nouveautés de voix, ou de termes que saint Paul ordonne si soigneusement d'éviter. Pour mettre enfin la Religion à couvert de la vicissitude des dominations & des variations des langues, & pour laisser le culte & le service divin, dans ce langage où les Apôtres & les hommes apostoliques l'ont consacré, de peur qu'on ne le corrompe à force de vouloir le réformer.

Jugez vous-mêmes, Mes Frères, de ce qui arriveroit, si la Messe se disoit en langue vulgaire. Elle seroit sujette au changement, en danger d'être dépravée ; elle perdroit de sa vénération, on ôteroit la communication des Eglises nécessaire pour l'unité de sa foi, dont ce langage est le lien.

Un Prêtre d'une nation ne pourroit point célébrer dans l'autre. Quoi qu'il en soit, la fin des offices Ecclésiastiques n'est pas d'instruire, ou d'enseigner ceux qui les disent ou qui les entendent; ils sont ordonnés précisément pour louer les grandeurs de Dieu, pour le prier, pour lui rendre des actions de grâces. Dieu qui sonde les cœurs, n'en a-t-il pas l'intelligence, & ne suffit-il pas que vous entriez de cœur, dans l'esprit de l'Eglise & de ses prières publiques?

Humiliez-vous durant la Messe devant la Majesté de Dieu, méditez les mystères de la Passion qu'on vous représente, demandez-lui qu'il vous donne sa foi; ou qu'il vous l'augmente. Réfléchissez sur ses grâces & ses bienfaits, & reveillez votre reconnoissance. Offrez lui Jesus-Christ pour gage de vos bonnes volontés, de votre Foi & de votre amour, si vous ne savez pas encore entrer dans la participation secrète & spirituelle du sacrifice; mais sur-tout assistez y avec respect & avec crainte.

C'est ainsi que Dieu nous ordonne de nous tenir à la vue du Sanctuaire. C'est ainsi que les Esprits célestes s'y tiennent devant le Seigneur que les Anges louent, que les Archanges & les Dominations adorent, devant qui les Puissances tremblent. Remarquez ces degrés, à mesure qu'ils sont plus élevés en dignité, ils en sont plus respectueux, & nous viles & misérables créatures nous y serons assis, errans, orgueilleux, sans circonspection & sans retenue?

Hélas! Mes Frères, je ne sai presque ce que je dois blâmer davantage, ou la trop grande confiance des anciens Catholiques, ou la trop grande crainte des nouveaux. Nous voyons les anciens entrer tête levée dans les Eglises, qu'ils regardent comme leur héritage, & comme la maison de leur Père, orgueilleux de leur Religion, & familiers, pour ainsi dire, avec les mystères, affecter les places les plus honorables dans les grandes solennités; forcer, pour ainsi dire, les balustres pour entrer dans le Sanctuaire, s'appuyer jusques sur l'Autel, & se confondre avec les Prêtres qu'ils troublent quelquefois, par une indiscrète témérité, dans les fonctions de leur ministère. Des cérémonies si vénérables, & des mystères que les plus grands Saints ont appelés terribles, peuvent-ils inspirer une confiance si peu respectueuse? les Puissances des Cieux tremblent de frayeur en

la présence de l'Homme-Dieu qui s'immole sur nos Autels; & l'on s'en approche sans crainte.

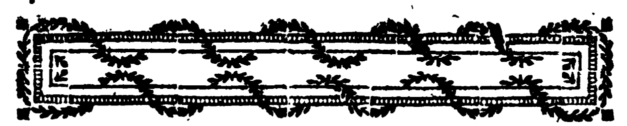
Les nouveaux Catholiques, au contraire, y viennent avec peine, non pas avec cette crainte qu'inspire la dignité de ce Sacrifice, mais avec celle que leur prévention leur inspire; ils regardent cet Acte de Religion, moins par la Foi que par les préjugés de leur naissance. Que ne nous laissez-vous, disent-ils? ils regardent comme une peine, ce qui fait le plus grand bonheur des véritables Fidelles, & demandent comme une grâce, ce qui a toujours été le plus sévère châtiment & la plus grande peine dans l'Eglise. J'avoue, Mes Frères, & je le dis avec douleur, que, selon les anciennes règles, vous en seriez exclus, comme n'étant pas dignes d'y assister. On en chassoit autrefois, non-seulement les Catéchumènes, mais encore les pécheurs, pour les punir en les éloignant, & pour leur faire naître les désirs d'être admis aux mystères, par la honte qu'ils avoient d'en être privés.

Mais l'Eglise a considéré que la Messe est un Sacrifice propitiatoire, institué proprement pour les pécheurs: que la vue de ce Sang répandu pour eux pourra les toucher: Que les grands pécheurs, ont besoin de grandes intercessions: que les larmes des véritables Fidelles, jointes au Sang précieux de Jesus-Christ, aidées de son esprit & fortifiées du mérite de sa Passion, font quelquefois violence à Dieu même, pour ainsi dire, & lui arrachent sa miséricorde. L'Eglise vous y invite par grâce. Elle vous appelle à un mystère, où la Foi principalement s'exerce, & où principalement vous pouvez espérer de l'obtenir. Elle vous ordonne d'y assister, pour ne pas vous abandonner à l'irréligion, pour ne pas vous laisser à la merci de vos propres désirs, pour vous accoutumer à son culte, pour vous ouvrir les trésors dont elle est la dépositaire, pour vous révéler ses secrets, & vous rendre les témoins de la pureté de son Sacrifice.

Venez-y donc, non pas comme des étrangers, mais comme des enfans, pour reconnoître la souveraineté de Dieu sur ses créatures, pour fléchir sa miséricorde, & satisfaire à sa justice, pour rendre grâces à sa bonté infinie de tous ses biens; pour lui demander par la prière tous les secours dont vous pouvez avoir besoin: sacrifiez-lui un sacrifice de justice, &

espèrez en lui : *Sacrificate sacrificium justitiæ, & sperate in Domino.* Espérez que Dieu vous donnera la grâce de le connoître. Ne vous découragez point, le goût des saintes vérités viendra, vous sentirez les consolations de l'Esprit de Dieu, assistez humblement à la Messe, & dites à Dieu : *Respice in faciem Christi tui.* Jetez les yeux, ô Père des miséricordes, non pas sur nous, mais sur Jesus-Christ votre Fils. Ne regardez pas nos offenses ; voilà votre Fils qui s'offre pour nous, & qui veut être notre caution. Jetez les yeux, non sur nous qui sommes tous couverts de lèpre, mais sur votre Fils, qui est le Saint des Saints, & votre Fils bien-aimé, afin que par sa grâce & sous ses auspices, nous puissions être introduits dans votre gloire. *Au nom du Père.*





# SERMON

## *Prêché à la clôture d'une Mission dans le Diocèse de Nîmes.*

Ecce ipsi dicunt ad me : Ubi est verbum Domini? veniat.

*Les voici qui me disent : Où est la parole du Seigneur? qu'elle vienne.*

*Jerem.* 17. v. 15.

LA sollicitude de mon Eglise, & le zèle que je dois avoir pour le salut de vos ames, que Jesus-Christ a rachetées de son propre Sang, m'obligent à paroître aujourd'hui à la tête de ces Ouvriers Evangéliques, qui vous annoncent depuis un mois les miséricordes & les justices du Seigneur, pour exciter dans vos cœurs la ferveur de la piété, & le désir d'expier vos péchés par la pénitence. Il est juste que le Pasteur vienne lui-même reconnoître ses ouailles, les accoutumer à sa voix, les conduire dans les plus fertiles pâturages, & leur procurer les douceurs d'un repos & d'un bonheur éternel.

Pourquoi ne viendrois-je pas à la fin de cette Mission, être le juge & le témoin des progrès que vous avez faits dans l'ouvrage de votre sanctification, & recueillir moi-même les fruits de charité, de patience, d'humilité, de discrétion que la parole de Dieu, que vous avez tant de fois ouie, & les Sacremens que vous avez si dévotement fréquentés ont produits en vous ?

Mais y trouverai-je tous les biens spirituels que j'y souhaite, & que peut-être, avec trop de confiance, je m'y promets ? L'homme ennemi n'aura-t-il point jeté secrètement quelque ivroie parmi le bon grain ? Dans cette nombreuse famille ne se trouvera-t-il pas quelque enfant prodigue ? N'y a-t-il pas parmi tant d'ames chrétiennes, quelque ame foible que le monde retient encore dans ses intérêts, ses plaisirs, ses

ses préventions ? Puis-je dire à tous ces fidelles qui composent cette Paroisse , comme saint Paul : Vous êtes ma consolation & ma joie ; & n'y verrai-je pas quelque enfant de ma douleur ? Vous m'avez demandé où est la parole de Dieu, qu'elle vienne. Je vous l'apporte moi-même : *Ecce ipsi dicunt ad me : ubi est verbum Domini ? veniat.*

Le temps de la grâce, les jours de salut ne sont pas encore passés. Il faut vous faire voir avant que la Mission finisse.

1°. Quelles ont été les fins & les utilités des Missions.

2°. Le compte que vous en rendrez, si vous n'en avez pas profité.

Le péché, meurtrier dès le commencement du monde, a frappé l'homme mortellement dans les puissances de son ame ; d'épaisses ténèbres se sont levées dans son esprit, & sa première plaie est son ignorance ; aveugle dans la conduite de son salut, quoiqu'habile & éclairé dans les affaires du monde, errant sous les fausses lueurs de ses passions dans des routes égarées, & n'ayant de lui-même aucune vue distincte des biens spirituels qui doivent le rendre saint & heureux ; il est de son fonds sans lumière & sans connoissance, & ne peut même tirer de la fécondité & de la force de son entendement une seule bonne pensée, si Dieu n'y concourt comme auteur de la nature, & ne supplée par sa grâce au défaut de son ignorance. *Non sufficientes cogitare aliquid ex nobis quasi ex nobis* ; ensorte que cet esprit, qui recueille en soi si facilement les connoissances naturelles, & les images des choses humaines, est comme un miroir sombre & obscurci, où ne s'imprime aucune image des objets de notre salut, si Dieu ne l'éclaire des lumières de sa vérité. I. POINT.

Cependant cette ignorance n'est pas le plus grand mal de la nature corrompue, la plaie de la volonté, dit Saint Thomas, est plus profonde que celle de l'entendement, & il seroit quelquefois même désirable qu'il eût l'esprit plus obscurci, pourvu que d'un autre côté il eût la volonté moins pervertie ; tout le poids de son inclination & de ses désirs le porte au mal. Lors même qu'il le connoît, il ne laisse pas de le suivre ; ses connoissances obscures & confuses ne sont pas capables de le redresser. Ainsi s'unissent dans le pécheur pour son malheur, l'esprit aveugle & la volonté perverse ; en sorte que partie pour être né dans

le péché, partie pour y avoir vécu, la volonté augmentant par sa malice les ténèbres de l'esprit, & l'esprit par son ignorance endurcissant la volonté, nous sommes comme enveloppés dans la cupidité, & dans le sein de nos mauvaises habitudes.

Il faut que la parole de Dieu, par la bouche des Missionnaires & des Prédicateurs Evangéliques, nous remette dans les voies de l'intelligence & de l'innocence que nous avons perdues, en nous découvrant nos devoirs par ses lumières, & nous portant à les accomplir par sa vertu. Cette lumière qui nous est donnée pour opérer, n'est pas proprement le don de la Foi infuse par le Baptême; c'est la déclaration de ce don, & de ce que contient la Loi de Dieu: *Declaratio sermonum tuorum illuminat*: ce n'est pas assez de savoir les Commandemens & les articles de la créance, il faut que la parole divine nous les déclare; autrement vous ne connoîtrez, ni l'importance de votre salut, ni les moyens de l'obtenir. La parole de Dieu remédie encore aux désordres de notre volonté. C'est cette Loi pure & sans tache qui convertit les ames: *Lex Domini immaculata convertens animas*. Qui est-ce qui n'est touché d'entendre parler de la grièveté du péché, du danger de se damner, de la sévérité des jugemens de Dieu? Le cœur s'ébranle, les entrailles s'émeuvent, les passions tremblent, & l'ame sortant comme hors d'elle-même, va se jeter au pied du Trône de son Créateur. La parole de Dieu est vive, elle est efficace; *Vivus est sermo Dei & efficax*; vive, parce qu'elle a la vertu de faire agir; efficace, parce qu'elle réduit communément la vertu en Acte, & sa vie & son efficace sont fondées sur les secours que Dieu en cette occasion, plus qu'en aucune autre, répand sur les cœurs qui sont disposés à les recevoir.

La première fin de la Mission a donc été de vous instruire & de vous corriger, de vous enseigner la science & la crainte de Dieu tout ensemble. Qui sont ceux qui se sont opposés à cette fin? Ceux qui n'assistent point aux prédications, qui n'ont point de goût pour la vérité, qui regardent l'Evangile comme une Loi de douceur qui n'oblige à rien, ou comme un amas de préceptes bien imaginés, mais impraticables: qui s'endorment dans la mollesse & dans le plaisir où ils sont plongés, & ne craignent rien tant que ces

rayons de lumière qui les réveillent : qui s'étudient à dissiper, & plus encore à éviter les ennuis & les chagrins que jeteroient dans leurs consciences, des vérités qui troubleroient leur repos. Ils ne veulent pas écouter les Prédicateurs, parce qu'ils ne veulent pas écouter Dieu : *Nolunt audire te, quia nolunt audire me*, dit le Seigneur par son Prophète : car il y a des gens de ce caractère. Toute sorte d'exercice de piété leur est à charge. On fuit la Paroisse, les Services sont trop longs, la grand'Messe les ennuie, le Prône les rebute ; ils vont précipitamment dans des Eglises commodes, où ils prétendent qu'on leur dise, &, si je l'ose dire, qu'on leur dépêche une Messe, sans cérémonie, & sans instruction. Ceux-là ne se convertiront jamais, ils demeureront dans leurs vices ; mêmes pratiques, mêmes blasphèmes, mêmes ordures.

D'autres n'assistent point aux Sermons, & s'imaginent qu'ils n'ont pas besoin d'y assister. *Chaque Chrétien en sait assez pour se sauver. Que nous diront-ils de nouveau, que nos Prédicateurs ne nous aient dit ? J'ai étudié ma Religion* ; & fuient ainsi les Sermons, chose étrange ! à titre d'orgueil. Quelque éclairé qu'on puisse être, est-ce qu'on peut se passer de s'instruire & d'entendre la parole divine ? Les pluies & les eaux qui tombent du Ciel, sont des eaux fécondes, pleines de substance, qui portent avec elles je ne sai quel esprit de vie, sans lequel les plantes ne verdiroient pas ou ne fleuriroient pas long-temps, & tomberoient sous leurs tiges sèches & languissantes. L'eau qui vient de la terre n'a pas ces mêmes qualités. Les connoissances que vous pouvez avoir de vous-mêmes ne portent point à l'action ou à la pratique des bonnes œuvres ; mais celles que le Seigneur répand d'en-haut par l'organe de ses Prédicateurs, sont pleines d'efficace, par les bénédictions & les grâces dont il les accompagne : *Dedit voci suæ vocem virtutis.* Parce que vous trouvez dans votre fond une veine d'eau, croyez-vous n'avoir pas besoin, comme les autres, des pluies & des rosées du Ciel ? Votre ame séchera pour le bien, & manquera de substance & de nourriture.

Que dirai-je de ceux qui vont au Sermon, mais dans un esprit de critique, qui cherchent à reprendre les Prédicateurs, & peut-être même à les décrier, qui font des railleries d'eux, & peut-être même de la parole de Dieu ; & qui,

ſelon le langage du Prophète, tournent en chanſon les Sermons qu'ils ont entendus: *In canticum oris ſui vertunt illos?* Qu'une jeune perſonne ſortant contrite & humiliée du Sermon d'un Miſſionnaire, connoiſſant la conſéquence de ces familiarités dangereuſes, de ces converſations vaines & ſéduiſantes, veuille ſe retirer, s'adonner à la prière, & proteſte à ſon ſéducteur qu'elle veut reprendre ſon cœur, & vivre dans les règles de la pudeur & de l'innocence; il lui dira pour la rengager, que ce commerce de tendreſſe n'eſt pas un péché, mais un uſage; qu'on peut corriger ce qu'il y a de trop. Ce Miſſionnaire fait ſon métier, il en parle bien à ſon aiſe; croyez-moi, nous nous ſauverons, ou perſonne ne ſe ſauvera.

Ce n'eſt pas proprement pour ces gens-là que les Miſſions ſont accordées, puiſqu'ils ne ſont pas diſpoſés d'en profiter. Cette pluie volontaire, qui ne ſe donne pas indifféremment, eſt miſe à part pour ces ames dévotes & ſpirituelles qui compoſent l'héritage du Seigneur. Miniſtres de ſa parole, conſolez-vous, il ſe trouve des hommes prédeſtinés, qui ouvrent leur ſein à cette roſée céleſte, qui ont faim de la doctrine évangélique, qui groſſiront votre auditoire. Il n'y a point de marque de prédeſtination plus certaine, que cette avidité d'entendre la parole de Dieu. Quand vous voyez ces Chrétiens affectionnés aux vérités & aux pratiques de la Religion, toujours prêts à entendre la voix de Dieu qui les appelle, auſſi ſouvent à l'Egliſe que dans leurs maiſons, attendre avec une ſainte impatience l'heure du Sermon, au premier ſon de la cloche quitter toute ſorte de ſoin & d'occupation, accourir, ſe placer ſans choix & ſans embarras, ſe recueillir à la vue des Autels, & ſe préparer en la préſence de ce Dieu à l'obéiſſance; reſpecter le miniſtère du Prédicateur, quand il paroît, comme ſi c'étoit Jeſus-Chriſt même, entendre les inſtructions, quelque familières qu'elles ſoient, avec une docilité qui vient de leur dévotion, non pas de leur peu d'intelligence; redire à leur famille ce qui les touche: ne louez-vous pas le Seigneur qui les anime, & n'admirez-vous pas leur foi? *Doce juſtum*, diſoit le Sage, *& feſtinabit accipere*; prêchez à un homme juſte, & il ſe preſſera de recevoir vos enſeignemens, *feſtinabit*. Faites-lui une correction, donnez-lui un conſeil, expliquez-lui un doute; propoſez-lui quelque bonne œuvre; impoſez-lui quelque

aumône ; enjoignez-lui quelque pénitence , *festinabit accipere.* Il ne regarde point s'il y a dans le discours un fond d'érudition & de doctrine, si le langage est grossier ou poli, s'il y a de la vivacité & de l'esprit dans les mouvemens & dans les pensées ; la faim qu'il a de la parole de Dieu lui fait prendre cette nourriture telle qu'elle est ; il ne détourne point sur autrui, par des applications étrangères, ce qu'il peut prendre pour soi ; se souvenant de ce que dit le Sage : *Verbum sapiens quodcumque audierit laudabit, & ad se adjiciet.* C'est pour ces ames justes que les Missions sont envoyées, pour les consoler & pour leur exposer les miséricordes de Dieu.

Ce n'est pas qu'elles ne soient faites pour ramener les pécheurs obstinés par des exhortations sévères & par la force des plus terribles vérités. Mais les pécheurs ne voudroient jamais ouïr déclamer contre les vices, & disent aux Prédicateurs ce que les Juifs disoient à leurs Prophètes ; dites-nous des choses qui soient agréables : *Dicite nobis placentia* ; instruisez-nous, mais ne nous grondez pas ; expliquez-nous votre doctrine, mais laissez-là votre censure & vos menaces. Parlez-nous des miséricordes de Dieu, des intentions qu'il a de nous sauver tous, de la facilité qu'il a à nous pardonner, qu'un bon *Peccavi* nous suffit. Qu'avez-vous à faire de décrier le luxe, l'ambition, & certaines autres petites vanités du monde ? Mettez-nous devant les yeux la gloire du Paradis & les félicités de l'autre vie, & ne nous représentez pas toujours ces spectacles terribles de la mort, de l'Enfer ou du Jugement : *Filii nolentes audire* ; ils n'aiment point à entendre ce qu'ils ont sujet de craindre. Cependant la Mission est chargée d'annoncer aux pécheurs ces vérités étonnantes, parce qu'il faut les arrêter par la crainte. Un homme porté au bien par son inclination, honteux de ses foiblesses, & disposé à recevoir la vérité, a besoin d'instructions douces, de remontrances charitables. Mais ces esprits endurcis dans leurs péchés doivent être ramenés par cette parole de Dieu, qui, selon l'Ecriture, est un feu pour consumer l'iniquité, & un marteau pour briser les cœurs : *Verba mea quasi ignis, & quasi malleus super petras.* Il faut arracher les scandales du Royaume de Jesus-Christ ; & rompre l'iniquité avec autorité & avec force, il faut par des matières importantes & par des paroles vives & énergiques réveiller l'attention de

tant de tièdes auditeurs, qui, comme disoit cet ancien ; portent les oreilles à l'Eglise, & laissent leur cœur dans la maison.

Enfin le but de la Mission doit être de conduire & justes & pécheurs à Dieu, de s'accommoder à tous, afin de les gagner tous, & de laisser des fruits qui soient permanens & durables : *Ut eatis & fructum afferatis, & fructus vester maneat*, dit Jesus-Christ ; il faut les instruire avec toute sorte de patience & de doctrine : *In omni patientia*. Avec quelle clarté faut-il leur développer les mystères ? avec quelle adresse faut-il s'insinuer dans les esprits, pour éviter que le Sermon ne les ennuie ? Et lorsque vous croyez aller cueillir le fruit qui paroît approcher de sa maturité, il se sèche sur sa racine, & meurt quelquefois même, pour ainsi dire, dans sa naissance.

Une Mission d'un Carême entier devroit avoir établi la piété & répandu la crainte de Dieu dans une contrée. Il n'y devroit rester ni juremens, ni inimitiés, ni impuretés, ni usures. Cependant a-t-on cessé de prêcher, les vices renaissent, les commerces se renouent, & les impressions de vertu & de pénitence s'effacent.

La raison de cette fragilité & de ce peu de persévérance, est qu'on ne réfléchit pas assez sur la parole de Dieu qu'on a entendue, qu'on ne se l'imprime pas assez dans la mémoire & dans le cœur, & qu'enfin on expose témérairement son salut aux dangers d'auparavant. Les uns au sortir d'un Sermon, dont ils auront été touchés, disent en eux-mêmes : *Grâces à Dieu me voilà fixé, il n'y a plus rien à craindre pour moi.* Voulez-vous que le fruit de la Mission soit ferme & solide, n'allez plus raisonner ni vous divertir dans cette maison, d'où par une funeste expérience vous savez bien que vous n'êtes pas toujours sorti avec toute votre innocence. Il n'y a de sureté pour vous que par la crainte, ni de victoire à espérer que par la fuite. Nous voyons tous les jours ces vapeurs que le Soleil élève en l'air retomber aussitôt en pluie, en neige, ou en grêle : Pourquoi reviennent-elles ainsi ? Ne vaudroit-il pas mieux pour elles de demeurer dans un lieu si honorable & si élevé ? C'est que s'arrêtant dans la moyenne région de l'air, région assez froide, elles s'épaississent facilement, quoique les rayons du Soleil les eût assez subtilisées, si elles eussent poussé

leur pointe plus haut vers le Ciel, elles ne seroient pas retombées.

D'où vient que ces hommes que la grâce de Dieu avoit comme élevés vers le Ciel, retombent si aisément? C'est qu'après avoir ouï les Sermons de la Mission, s'être confessés, s'être repentis de leurs fautes, avoir pris de saintes résolutions, ils n'ont pas suivi le projet qu'ils avoient fait d'une bonne vie. Ils sont demeurés dans cette moyenne région, dans cet état d'indifférence. Ils se sont gardés de tout ce qui est actuellement péché, mais non pas de ce qui pouvoit les disposer au péché, se trouvant dans les mêmes compagnies, dans les mêmes fêtes, ils viennent à se refroidir, à s'endurcir, & retournent dans leur premier état.

C'est ce qui fait dire aux gens du monde: A quoi servent tant de Missions, qui passent comme des torrens, qui font quelque bruit, mais qui ne laissent presque bientôt après aucune trace de leur passage? Pourquoi tant de prédications, puisque les Auditeurs, après quelque intervalle de temps, redeviendront toujours les mêmes? Mais ne voient-ils pas ce qui se passe? Des Confessions, des réconciliations, des Communions, des larmes de pénitence, tant de sortes de dévotions solides & édifiantes; quand il n'y auroit pas dans la suite tout le succès qu'on espéroit, les bonnes œuvres présentes ne se comptent-elles pour rien? Les vices ne seront plus ni si hardis ni si fréquens, les scandales du moins cesseront. Pour cela faut-il se priver de la parole de Dieu, on perdroit non seulement l'innocence, mais la foi: *Hæc est gens quæ non audit vocem Domini sui*, dit le Prophète, *periit fides*. On ne croit que foiblement, que superficiellement, que pour un temps. Quoi qu'il en soit, vous avez pu profiter de tant de secours spirituels, si vous avez manqué de le faire, voyons le compte que vous en rendrez à Dieu.

II. POINT.

DIEU est le souverain Juge des hommes, tout est découvert à ses yeux, tout est soumis à ses jugemens; & comme rien n'échappe à sa connoissance, rien aussi ne peut échapper à sa justice, C'est une vérité dont vous êtes assez convaincus. Mais quelle sera contre vous la matière principale de son jugement? Vos pensées, vos paroles, vos œuvres désordonnées; en un mot, vos péchés. Ils seront examinés, il est vrai, mais ils seront punis; & comme ils ont offensé la

Majesté souveraine de Dieu, ils subiront les Lois & les peines de sa justice.

Mais le plus juste sujet de l'indignation de Dieu, & la cause principale de la réprobation éternelle des hommes, le dirai-je, le croirez-vous ? Ce seront les bienfaits & les grâces que vous avez reçues de Dieu, dont vous n'avez pas eu le soin de profiter, & dont vous avez abusé. Ce qui devoit être la source de votre salut, devient la cause de votre perte. La charité que Dieu a eue pour vous ne fera que vous rendre plus coupable, & sa malédiction sortira du fond même des miséricordes qu'il vous aura faites. Ce qui faisoit dire à S. Bernard : Malheureux que je suis, je me sens accablé du poids de mes péchés, mais plus encore du poids de vos bienfaits. Je suis pécheur & je crains ; je tremble, car je suis ingrat.

Or, MESSIEURS, quelles actions de grâces ne devez-vous point à Dieu de vous avoir fait annoncer ses vérités par les Ministres de sa parole, dont les instructions salutaires ont dû vous toucher ? & quelle crainte ne devez-vous pas avoir, si vous avez manqué d'en profiter ? Peut-être passiez-vous vos jours dans l'indolence & l'oubli de Dieu, il a voulu par cette Mission retracer dans votre mémoire l'image de ses vérités éternelles, & jeter dans vos cœurs des étincelles de son amour par l'assurance de ses promesses ; ou la terreur de ses jugemens, par l'appréhension de ses menaces, ou par l'attrait de ses bienfaits. La voix de vos Pasteurs & Prédicateurs ordinaires étoit trop foible ; il a fallu fortifier, & multiplier pour gagner vos ames, les secours spirituels qui pouvoient opérer votre conversion. Quel profit en avez-vous retiré ? Avez-vous rompu ce mauvais commerce qui vous déshonore devant Dieu & devant les hommes, & qui ruine peut-être votre famille ? Vous êtes-vous éloigné de cette occasion tant de fois fatale à votre innocence, où vous ne pouvez sans présomption & sans danger exposer votre cœur, trop foible, hélas ! pour résister à vos passions ? Avez-vous pardonné cette injure que votre imagination, peut-être plus blessée que votre réputation, vous a grossie mal à propos, & qui sur un point d'honneur frivole & mal entendu vous a fait rompre la paix & la charité, faute de vous expliquer avec votre frère ? Avez-vous rendu le bien que vous avez pris sur vos voisins par artifice, par chicane, ou par vio-

-lence, & pourrez-vous porter au pied d'un Confeſſeur une volonté libre & nette de vous dépouiller de ce que vous ſavez bien qui ne vous appartient pas légitimement ? Non, MESSIEURS, non. Cependant on vous a fait connoître la grandeur de Dieu, l'étendue de ſes miſéricordes, la ſévérité de ſes jugemens, la dignité de ſes myſtères, la pureté de ſa morale, & quelle impreſſion a fait tout cela ſur vos cœurs ? Que peuvent dire ces Ouvriers Evangéliques qui vous ont marqué les voies de Dieu durant tout ce ſaint temps de Carême, ſinon, Seigneur, nous ſommes entrés en cette Ville, comme vos Miniſtres envoyés pour la converſion de ce Peuple ; quelques-uns touchés de reconnoiſſance de votre bonté, étonnés des effets de votre juſtice, ſe ſont repentis, ſe ſont confeſſés, ſe ſont corrigés même de leurs péchés. D'autres ont fait peu de cas de ces vérités, & ſont peut-être devenus pires par le mépris qu'ils en ont fait.

Voulez-vous voir une figure de ce qui ſe paſſe ici tirée de l'Ecriture. Le Roi Ezéchias voulant rétablir le culte de Dieu & la gloire de ſon nom dans ſon Royaume, & ramener ſes Peuples à la connoiſſance & à l'obéiſſance de ſa ſainte Loi, réſolut d'envoyer une eſpèce de Miſſion dans tout Iſraël : *Ut mitteret nuncios in univerſum Iſraël.* Il exécute ſon deſſein. Les Prêtres reçoivent l'ordre, prennent leurs textes, préparent leurs exhortations ; ils partent, ils vont dans les Villes de la Judée, ils prêchent ſelon les inſtructions que le Roi leur avoit données : *Juxta id quod Rex juſſerat, prædicantes.* Ils font retentir les places publiques de ces paroles : A quoi penſez-vous, enfans d'Iſraël ? Revenez à Dieu ; revenez au Seigneur par une ſincère pénitence : *Filii Iſraël revertimini ad Dominum Deum*, ils les excitent à ſe rendre dociles : C'eſt aſſez couru dans les voies de l'iniquité, gardez-vous de vous endurcir : *Nolite obdurare cervices veſtras.* Remettez-vous ſous le joug de l'obéiſſance, reprenez votre piété, & ſervez avec affection & avec ferveur le Seigneur qui eſt le Dieu de vos Pères, & que vos Pères ont ſervi : *Servite Domino Deo Patrum veſtrorum*, de peur d'encourir ſon indignation. Avez-vous perdu le ſouvenir de ſes miſéricordes ? Ne ſavez-vous pas qu'il eſt doux & plein de tendreſſe & de pitié ? *Pius enim & clemens eſt.* Voilà en ſubſtance ce que prêchoient ces Miſſionnaires. Le zèle, la ferveur, l'autorité animoient leurs paroles, tout Iſraël les entendit. Quel croyez-vous qu'en fut

le succès ? *Quidam viri acquiescentes consilio venerunt in Jerusalem.* Quelques-uns touchés, repentans, humiliés, allèrent à Jérusalem, porter leurs vœux & leurs victimes, & se consacrer au Seigneur ; & les autres que firent-ils ? Ce que peut-être quelques-uns de vous ont fait, ils écoutoient sans attention, & se moquoient des Prédicateurs, *aliis irridentibus & subsannantibus eos.*

2. Paralipom. 30.

Pensez-vous que Dieu laissera vos ingratitudes & vos négligences impunies ? Il me semble que j'entends du fond de ces Autels la voix du Seigneur, qui tout invisible qu'il est, entre en jugement avec vous. Rendez compte de l'usage que vous avez fait de la Mission que je vous ai envoyée ; des sermons que vous avez ouïs, & plus encore peut-être de ceux que vous n'avez pas ouïs ; de ces vérités si claires & si touchantes, dont la lumière pénétrante perçoit les ténèbres de votre esprit, pour y porter ses évidences efficaces ; de ces raisons si convaincantes, qui vous ont forcé de condamner vous-même votre conduite comme injuste & déraisonnable ; de ces sentimens des Pères de l'Eglise que la sainteté de leur vie n'autorise pas moins que la pureté & la profondeur de leur doctrine ; de ces exemples qu'on vous a mis devant les yeux, qui sont pour vous des sujets d'une louable émulation, ou d'une confusion salutaire ; de ces paroles de l'Ecriture que l'Esprit de Dieu lui-même a dictées, & sur-tout de ces paroles de Jesus-Christ, qui sont les paroles de la vie éternelle. Que répondrez-vous au Seigneur ? Ecoutez ce que dit le Sauveur dans le 12e. Chapitre de S. Jean : *Qui spernit me, & non accipit verba mea, habet qui judicet eum* ; quiconque me méprise & ne reçoit pas mes paroles, qu'il sache qu'il a un Juge qui le jugera. Quel est ce Juge ? Dieu vengeur de sa doctrine, & de ses vérités méprisées. Sa sainte parole négligée fournira les accusations & se justifiera par elle-même : *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum.* Tel sermon que vous avez ouï, sera témoin, accusateur, juge contre vous devant le Tribunal de Dieu. Il demeurera gravé, pour ainsi dire, dans l'histoire de votre vie, pour être présenté quand Dieu révélera les secrets des consciences, & pour servir d'accusation & de reproche. Le Prédicateur descendra de Chaire, se retirera, vous oubliera dans sa retraite, mourra ; mais le sermon vivra, & restera jusqu'à la fin des siècles : *Vivus est enim sermo Dei.*

Hebr. 4.

Mais enfin, direz-vous, la Miſſion n'a pas laiſſé de faire du fruit. Affluence de peuple à l'Egliſe, amendement de vie, réconciliation d'ennemis, confeſſions réitérées, communions fréquentes. Pluſieurs ont réſolu de changer de vie. Pluſieurs, MESSIEURS, & que prétendent faire les autres? Abuſer des grâces que Dieu leur a faites? Faut-il qu'une partie de vous condamne l'autre? Ecoutez l'Apôtre S. Paul dans ſon Epître aux Hébreux : la terre, dit-il, qui reçoit dans ſon ſein la pluie du Ciel, pouſſant enſuite un herbage agréable & commode à celui qui la cultive, reçoit les grâces & les bénédictions de Dieu : *Terra enim ſæpe venientem ſuper ſe bibens imbrem, & generans herbam opportunam ei qui colit eam, accipit benedictionem à Deo.* Mais celle qui malgré les ſoins & la culture ne porte que des ronces & des épines, c'eſt une terre réprouvée, elle encourt la malédiction, & ne peut éviter d'être deſtinée aux feux éternels : *Reproba eſt, maledicto proxima, cujus conſummatio in combuſtionem.*

Les grâces du Seigneur de même, tomberont ſur ces Chrétiens qui ont reçu, dans le cours de cette Miſſion, les roſées d'une doctrine pure & évangélique, & qui ont répondu à la vocation de Dieu par une confeſſion exacte & par des réſolutions ſincères & ſolides de changer de vie. Ils ſeront bénis du Seigneur dans leurs corps, dans leurs ames, à la vie, à la mort, dans le temps, dans l'éternité : *Accipient benedictionem*; mais le pécheur obſtiné, hériſſé de vices & de péchés, ſe trouvera tout d'un coup dans le nombre des réprouvés; & ſortant des jugemens de Dieu avec la malédiction, ſera jeté dans les ténèbres extérieures, & dans les horreurs des feux éternels. Pourquoi? Parce que la même pluie de doctrine qui a produit des fruits dans les autres, n'a produit que des épines en lui. Regarde, dira ce Juge ſévère, celui-là avoit vécu dans le libertinage quelques années, un ſermon de la mort, lui a fait ſentir la fragilité de ſa vie & de ſes plaiſirs. Celui-ci vivoit dans une opulence délicieuſe, un ſermon du Jugement a percé ſa chair d'une crainte ſalutaire, & lui a fait reſtituer ſon bien mal acquis. L'un à la vue de l'enfer, dont on lui a repréſenté les peines, s'eſt hâté de ſe réconcilier avec ſon frère, ne voulant pas porter juſqu'à l'extrémité d'une maladie ces réconciliations forcées que les remontrances d'un Confeſſeur ont peine à tirer d'une bouche foible & mourante, qui ne conſulte plus ſon cœur.

Les autres ont confessé des péchés qu'un silence criminel avoit tant de fois cachés ; vous avez assisté aux mêmes sermons. C'étoit la même parole divine, & vous n'avez point pardonné, & vous n'avez point restitué, & vous n'avez pas confessé sincérement vos péchés ; leur exemple est votre condamnation : *Consummatio in combustionem.*

Savez-vous si vous retrouverez les mêmes grâces, quand vous aurez abusé de celle-ci ? Mes Frères, comprenez cette vérité, & tremblez. Quelquefois il y a dans la vie certain point fatal & décisif, sur lequel roule l'espérance ou le danger du salut éternel ; ce qui doit nous rendre attentifs & fidelles à toutes les occasions de nous convertir, ou de nous sanctifier que Dieu nous offre. Pour arriver à la fin à laquelle nous sommes destinés, il y a des moyens établis de Dieu, que sa bonté & sa sagesse ont disposés pour nous rendre heureux, & c'est à nous à nous en servir. Les uns sont intérieurs & secrets, & se passent entre Dieu & nous dans l'enceinte de nos consciences. Les autres sont extérieurs & sensibles, qui se manifestent par le règlement de notre conduite. Il y a sur nous des providences secrètes, dont nous répondrons à Dieu, des inspirations qui nous émeuvent, des réflexions qui nous déterminent, des remords & des syndéreses qui nous font sentir la pointe de nos péchés ; certains ennuis & certaines fatigues, qui nous suivent au milieu même de nos plaisirs. Il y a des providences extérieures, les conseils des gens de bien, les exhortations des Prédicateurs, les sages remontrances d'un Confesseur, une suite d'instruction, ou de persuasion par les Ministres évangéliques, une Mission : le bon ou le mauvais usage que nous faisons de ces dispositions de la Providence nous rend heureux ou malheureux pour jamais. Disons-le clairement, Dieu attache notre salut & fait dépendre notre prédestination de certaines occasions spéciales, qui étant bien ménagées, attirent sur nous une suite continuelle de grâces, qui se multiplient de jour en jour jusqu'à la fin de notre vie, opèrent notre bonheur éternel : au lieu que si nous les méprisons, Dieu irrité de ce mépris, nous délaisse & nous abandonne à notre ingratitude & à nos péchés. Sur quoi je fais deux réflexions.

La première, que dans l'ordre de la Religion & de la sanctification des ames, il faut penser que Dieu fait tout

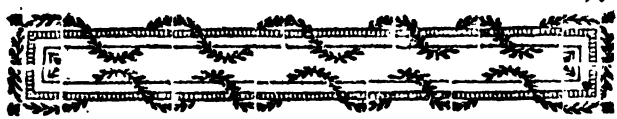
pour ſes Elus : *Omnia propter electos*, & que tous les moyens qu'il nous préſente pour nous ſauver, ſont des conduites de ſa Providence. Eſt-ce par haſard que le Royaume de Jeſus-Chriſt ſe gouverne, eſt-ce par haſard que ſes grâces, ſes richeſſes ſpirituelles, & ſon ſang même ſe diſtribuent & ſe répandent dans toute l'Egliſe ? Eſt-ce par haſard que ſe traite en ce monde l'économie du ſalut & de la prédeſtination éternelle des hommes ? Eſt-ce une fortune aveugle, & non pas une Providence divine, qui règle les démarches que nous faiſons vers le Ciel, & qui nous ouvre les ſentiers de la vérité & de la juſtice, qui y conduiſent ? Eſt-ce par accident ou par une recherche fortuite que la Miſſion eſt tombée en partage à cette ville plutôt qu'à d'autres, qui peut-être en auroient recueilli des fruits plus abondans : c'eſt l'ordre, c'eſt le choix de Dieu qui doit ſe rapporter à ſa gloire, à votre ſanctification, à votre ſalut. Voyez ſi vous avez accompli les deſſeins de Dieu.

La ſeconde réflexion, c'eſt que les jours & les momens ſont marqués, & qu'il n'y en aura peut-être plus pour vous après ceux-ci. Combien y en a-t-il qui ſe ſont perdus, parce qu'ils ont laiſſé échapper une occaſion de ſe ſauver ? Pourquoi périrent tant de malheureux ſous le poids des eaux du déluge, lorſque Dieu répandit du Ciel les torrens de ſa vengeance ſur la terre ? Ils négligèrent d'écouter & de ſuivre les conſeils de Noé qui les menaçoit. Pourquoi les Egyptiens furent-ils obligés de vendre pour du pain tous leurs biens, eux-mêmes & leur liberté ? Pour avoir perdu l'occaſion de la fertilité paſſée, & n'avoir pas fait cas des avis de la ſtérilité que Joſeph leur avoit prédite. Pourquoi ces Vierges indiſcrètes furent-elles excluſes des noces du divin Epoux ? Sinon pour avoir perdu l'occaſion d'aller au-devant de lui, & de le prévenir par leur diligence !

Craignez, MESSIEURS, que ce ne ſoit ici pour vous une perte irréparable. Quel regret auriez-vous de vous être fermé vous-même les portes du Ciel, que ces hommes apoſtoliques vous avoient ouvertes ? Quel malheur, ſi vous aviez, par votre dureté, tari ou diverti les ſources des miſéricordes infinies prêtes à couler ſur des cœurs dociles & reconnoiſſans ? S'il reſte encore en vous quelques reſtes d'iniquités, jetez-vous dans ces tribunaux de pénitence pour les expier par la confeſſion, par le repentir, par l'envie de

satisfaire. Si vous avez purifié vos cœurs, demandez au pied de ces Autels, par vos vœux & par vos prières, le don de la ferveur & de la persévérance nécessaire ; approchez avec confiance du trône de la grâce, unissez-vous à Jesus-Christ, qui s'unit à vous dans le mystère eucharistique, afin que vous puissiez vous unir éternellement à lui dans sa gloire. *Amen.*





# PREMIERE EXHORTATION POUR LA BOURSE CLÉRICALE De S. Nicolas du Chardonnet à Paris.

Beatus qui intelligit ſuper egenum & pauperem.

*Bienheureux celui qui ſait diſcerner le pauvre d'avec le pauvre.*

Ces paroles ſont tirées du *Pſeaume* XL.

QUOIQUE la pauvreté & la misère en général ſoient l'objet de la compaſſion & de la miséricorde des hommes ; quoiqu'il ne ſoit pas ſûr de reſſerrer la charité, & de lui marquer les bornes préciſes, que la Loi de Dieu lui a preſcrites ; quoiqu'il ſoit dangereux de raiſonner ſur les misères d'autrui, & de mettre des préférences entre ceux que la providence de Dieu ſemble avoir rendus également miſérables : toutefois l'Ecriture Sainte nous enſeigne qu'il y a un ordre dans nos devoirs ; que la charité a ſes règles pour faire plus ou moins de bien, ſelon les occaſions ; qu'encore qu'elle ſoit toujours libérale, elle doit être toujours prudente & circonſpeƈte ; & que ſi c'eſt ſa gloire de répandre par-tout les aſſiſtances qu'on lui demande, c'eſt ſon bonheur de découvrir les plus preſſans beſoins, & de ſoulager les néceſſités les plus importantes.

C'eſt ſur ce fondement que je viens vous repréſenter aujourd'hui une eſpèce de pauvres, doublement évangéliques, que Jeſus-Chriſt a choiſis pour l'imiter & pour le ſervir ; pour pratiquer l'Evangile, & pour l'annoncer ; pour être les images de ſon humilité & de ſa patience, comme pauvres : &

les ministres de sa puissance & de sa charité, comme Prêtres. Ne craignez pas que vos aumônes soient mal employées; ils ne reçoivent des secours temporels, que pour acquérir des richesses spirituelles, & pour les répandre après sur leurs frères. Ce ne sont pas de ces hommes errans, que leur malheur, ou leur propre faute ont réduits à vivre aux dépens d'autrui; & qui consumant dans une grande inutilité de vie, les fruits de la terre, sans la cultiver, rendent les riches tributaires de leurs misères, par l'importunité de leurs demandes, & peut-être complices innocens de leur oisiveté, par la facilité des assistances qu'on leur donne. Ne craignez pas qu'en soulageant la pauvreté de ceux pour qui je vous parle, vous entreteniez leur paresse. Ils ne veulent que travailler, & ne travaillent que pour Dieu. Ce sont autant d'ouvriers que vous louez pour le Père de famille. Si l'honneur de l'Eglise vous touche; si la dignité du sacerdoce vous est connue; si vous vous intéressez au salut des ames, qui coûtent si cher à Jesus-Christ, j'ai lieu de croire que comme vos aumônes sont les plus justes, elles seront aussi les plus abondantes.

Amour de l'Eglise.

La nature a mis dans le cœur de chacun je ne sai quelle tendresse pour la patrie, qui a fait de tout temps comme une espèce de piété & de religion parmi les hommes. On s'intéresse à ce qui la regarde : on sent qu'on lui appartient : on est touché de ses pertes & de ses disgraces : on se réjouit de ses prospérités : on n'épargne ni bien, ni repos, ni vie même, lorsqu'il s'agit de son salut ou de sa gloire. Soit qu'un instinct secret nous porte à tout donner pour celle qui nous a donné la naissance; soit qu'un mélange d'intérêt, & une union de fortunes lie les particuliers avec le public. Soit que la Providence divine ait voulu entretenir la charité parmi les hommes, par le commerce des secours & des assistances mutuelles qu'ils se rendent.

Si l'amour de la patrie terrestre, & les droits de la société civile sont des devoirs si forts & si indispensables, quelle doit être l'union des Chrétiens, qui sont *les domestiques de Dieu, & les Citoyens de la Jérusalem céleste*, je veux dire, de l'Eglise, bâtie sur le fondement des Prophètes & des Apôtres, & dont Jesus-Christ est la pierre angulaire? C'est dans son sein que nous sommes devenus enfans de Dieu par une renaissance spirituelle. C'est par elle que nous avons été

Ephes. 2.

dépouillés

dépouillés du vieil homme,& revêtus du nouveau, créés dans la justice & dans la sainteté de la vérité. C'est par la bouche de ses ministres que nous avons entendu ces paroles de vie éternelle, qui ont formé Jesus-Christ en nous. C'est de sa main que nous avons reçu le Corps & le Sang de son Epoux. C'est par elle que nous sont communiqués tous les trésors de la sagesse, de la science, & de la charité de Dieu.

Puis donc que nous lui appartenons par tant de titres, & que nous avons reçu tant de grâces d'elle, s'il nous reste tant soit peu de foi dans l'esprit, tant soit peu de Religion dans le cœur, pouvons-nous vivre dans cette honteuse indifférence où nous vivons pour l'Eglise. Jesus-Christ s'est employé uniquement pour elle; il est venu la chercher; il l'a assemblée avec tant de soin; il l'a conduite avec tant de sagesse; il l'a enseignée avec tant de bonté; il l'a enrichie avec tant de profusion; il est mort pour elle avec tant d'amour: & nous lui refusons un peu de soin, une petite portion de nos biens. Nous vivons comme des étrangers dans notre patrie, & comme des infidelles dans la foi.

En quel état sont les Temples du Dieu vivant dans la campagne? On y voit des Eglises nues & désolées, & où le déshonneur, s'il faut ainsi dire, se trouve joint à la pauvreté: pendant que vous ne croyez pas être logés décemment, si vous ne joignez à la propreté, le luxe & la magnificence; des tabernacles ou rompus, ou difformes, ou mal ornés, où il ne paroît aucune trace de la majesté du Dieu qui y réside, ni de la piété, & de la révérence des hommes qui l'y adorent: au lieu qu'il n'y a jamais assez de peintures, ou de dorures dans vos cabinets & dans vos alcoves. Le Corps de Jesus-Christ, consacré dans des vases, que la longueur du temps qu'ils servent, la négligence de ceux qui les gardent, la vileté du métal dont ils sont faits rendent méprisables; pendant que vos buffets sont chargés de vases précieux, où la façon relève le prix de la matière. Que nous sommes éloignés de l'esprit & de la dévotion des Chrétiens des siècles passés! Après avoir soulagé les nécessités des pauvres, qui sont les temples vivans du Saint-Esprit, ils songeoient à la décoration des Eglises. Ils croyoient ne pouvoir pas mieux employer leur or & leur argent, qu'à loger le Corps sacré de Jesus-Christ; ils ne pouvoient voir l'Arche

de l'Alliance sous des tentes & sous des masures, tandis qu'ils habitoient dans de superbes maisons, & dans des Palais magnifiques. Tant d'Eglises richement dorées, tant d'ornemens précieux, tant de vases fabriqués avec tant d'art & tant de richesses, sont encore aujourd'hui les glorieux monumens des pieuses libéralités de nos pères, & les reproches muets de notre tiédeur & de notre avarice.

Mais il y a des choses plus importantes, que nous négligeons : c'est le progrès de la Religion : c'est l'augmentation intérieure de la foi : c'est le salut de nos frères : c'est la gloire de Jesus-Christ. Combien de Chrétiens demeurent dans l'esclavage du démon, que nous pourrions avoir peut-être rachetés par une aumône ? Combien de nos frères, dans des provinces éloignées, demeurent dans l'oisiveté, qui pourroient travailler avec succès dans la vigne du Seigneur, si vous leur donniez le moyen de s'instruire de leurs devoirs, & de s'acquitter de leur travail ? Peut-être direz-vous : Nous remédions aux désordres que nous voyons ; nous avons soin de ceux qui sont présens & qui vivent avec nous. Et je vous répondrai avec saint Augustin : Pensez-vous que la charité ne s'étende que sur ce qu'elle voit ? L'Eglise n'est-elle pas répandue par toute la terre ? Pourquoi divisez-vous son unité ? N'êtes vous pas liés en esprit avec tous les Chrétiens ? Nous ne faisons qu'un corps ; nous n'avons qu'un chef ; nous avons une même foi. Nos yeux ne se voient point, & l'on peut dire en quelque façon qu'ils se méconnoissent ; mais dans l'unité du corps ils s'entr'aiment. Si vous aimez Dieu, si vous avez dessein de le servir, vous ne regarderez pas si vos frères sont séparés par la présence du corps. Si vous aimez Jesus-Christ, ses membres sont répandus par toute la terre. Si vous n'en aimez qu'une partie, vous êtes divisés : si vous êtes divisés, vous n'êtes pas dans le corps : si vous n'êtes pas dans le corps, vous n'êtes pas dans le chef. Ce sont les paroles de saint Augustin, qui nous apprennent que les Chrétiens sont obligés de se mettre en peine de l'instruction & de la conversion de tous leurs frères ; & qu'ils ne doivent point resserrer leur charité à ceux qu'ils voient, ou qu'ils connoissent : comme si l'on étoit moins enfant de l'Eglise pour être éloigné : comme s'il y avoit un J. C. des Villes, & un J. C. des Villages : comme si ceux-là n'avoient pas plus besoin d'être secourus, qui sont destitués de tout secours.

Mais vous pouvez les secourir en la personne de ceux que nous vous recommandons aujourd'hui. Pour exciter votre charité, je n'ai qu'à vous montrer qui sont ceux qui l'implorent. Ce sont les Prêtres de Jesus-Christ: vous savez quelle est la sainteté du sacerdoce de la Loi nouvelle. Un Prêtre est un homme que Dieu a choisi & destine lui-même pour servir à l'accroissement de son règne, & à l'accomplissement de ses mystères. Il lui a confié son Evangile, comme au dispensateur de sa parole; son Corps & son Sang, comme au Prêtre de son sacrifice; ses clefs & son tribunal, comme au ministre de sa justice & de sa puissance spirituelle: de sorte que son état l'oblige à se remplir de la vérité, pour l'enseigner à ceux qui l'ignorent: à se nourrir de Jesus Christ, & à le donner aux fidelles, qui le demandent: à se juger lui-même, & à juger ceux qui s'accusent: à devenir Saint, & à sanctifier les autres. Dignité du Sacerdoce.

Mais comme la corruption du siècle se glisse dans les œuvres, même les plus saintes, toute l'Eglise est en prière, & tremble quand on le consacre. Est-ce l'Esprit de Dieu qui l'appelle? est-ce sa propre ambition qui le pousse? Va-t-il soutenir, ou déshonorer par ses mœurs la pureté de son sacerdoce? Se conduira-t-il selon les vues capricieuses, ou intéressées de son esprit, ou selon les règles immuables de la loi de Dieu? Va-t-il offrir le plus saint de tous les sacrifices? Va-t-il commettre le plus grand de tous les sacriléges? Ménagera-t-il le Sang de Jesus-Christ? Le versera-t-il indifféremment, sans éprouver ceux qui en sont dignes? Sera-t-il le défenseur du Temple de Dieu? En sera-t-il le premier profanateur? L'avancement de la religion dépend de la capacité & de la piété des Pasteurs, & vous pouvez aujourd'hui par vos aumônes avoir part à l'une & à l'autre. L'honneur des Autels, le salut de plusieurs Paroisses, le sort de Jesus-Christ même, si je l'ose dire, est entre vos mains; & quand je vous exhorte à fournir à la substance de ces ouvriers évangéliques, ce n'est pas une contribution de grâce, c'est un acte de justice que je vous propose: c'est un tribut que Jesus-Christ lève sur vous, & non pas une grâce qu'il vous demande.

L'Ecriture-Sainte, qui est la règle de tous nos devoirs, nous a soigneusement enseigné ce que nous devons aux Prêtres. Tantôt elle nous commande de les honorer & de nous

humilier devant eux, parce que Dieu les a séparés du commun des Fidelles, & les a comme élevés au-dessus du reste des hommes, afin qu'ils intercèdent pour eux, qu'ils prient pour eux, qu'ils sacrifient pour eux. Tantôt elle nous ordonne de leur obéir, parce qu'ayant la même autorité de Dieu sur les ames, que les Princes temporels ont sur les corps, les peuples sont obligés de leur rendre une exacte & fidelle obéissance. Tantôt elle nous exhorte à les assister dans leurs besoins, faisant comme une partie de la crainte & de l'amour de Dieu, des bons offices qu'on rend à ceux qui le servent. Enfin elle nous enjoint de les nourrir, afin qu'étant dégagés de tous les embarras des soins & des affaires du siècle, ils puissent vaquer à la loi de Dieu. Il y a donc dans les biens temporels, comme une portion spirituelle que Dieu á destinée pour l'entretien des Lévites & des Prêtres. Il a voulu que dans les possessions du peuple, il y eût un héritage commun, & comme un fond réservé pour la Religion, & pour ceux qui en sont les Ministres; & il est juste, que comme ils servent à l'Autel, ils vivent aussi de l'Autel; & que comme ils sont destinés à la sanctification des Fidelles, les Fidelles aussi songent à leur substance.

Or si la loi de Dieu vous oblige à contribuer à la nourriture des Prêtres, croyez-vous être moins obligés de contribuer à leur sanctification ? Les offrandes que vous ferez pour nourrir leurs ames, vous paroissent-elles moins importantes que celles que vous leur faites, pour nourrir leurs corps ? Ne croyez-vous pas qu'il est plus terrible d'être responsables des fautes qu'ils feront dans leurs fonctions, que des peines qu'ils pourroient souffrir dans la pauvreté & dans la misère ? Il n'y va de rien moins que d'empêcher qu'ils ne confondent les droits divins, & que n'ayant ni les lumières de la science, ni l'innocence des mœurs, ils ne jugent sans discernement dans le tribunal de la conscience; ils n'intercèdent sans crédit dans les Offices de la Religion; ils n'offrent sans pureté l'hostie pure & sans tache.

Vous pouvez arrêter une partie de ces désordres qui défigurent la face de l'Eglise, par les secours que vous donnerez aux Prêtres qu'on instruit, & qu'on éprouve dans ce Séminaire. C'est-là qu'on les accoutume à méditer la loi de Dieu, à examiner les principes de leur vocation avant que d'entrer dans les fonctions ecclésiastiques, & de travailler à

leur propre ſalut avant que de travailler à celui des autres. C'eſt-là qu'on leur fait voir que la moiſſon eſt grande & le nombre des ouvriers petit ; que la Prêtriſe n'eſt pas un état de repos & d'oiſiveté , mais un miniſtère de travail & de ſollicitude ; & qu'après avoir fait tout ce qu'on a pu , on eſt encore ſerviteur inutile. C'eſt-là qu'on leur enſeigne qu'un Prêtre doit chercher la gloire de Dieu , & non pas ſes commodités temporelles ; que le Paſteur eſt fait pour l'Egliſe , & non pas l'Egliſe pour le Paſteur ; & que la converſion des peuples eſt la véritable récompenſe du travail qu'on a eu à les convertir. C'eſt-là qu'on leur apprend à diſtribuer la parole de Dieu ſelon la portée de ceux qui l'écoutent ; à s'accommoder à la groſſiéreté des peuples par des catéchiſmes ſimples , & des inſtructions familières ; à donner du lait aux enfans , & non pas des viandes ſolides , qui les chargeroient au lieu de les nourrir. C'eſt-là qu'on leur montre qu'il ne faut pas endormir le pécheur par de fauſſes eſpérances , ni l'effaroucher par des craintes mal fondées ; ni le délier par des réconciliations précipitées , ni le lier par des ſévérités indiſcrètes. C'eſt-là qu'on les avertit que le Chriſtianiſme , tout ſpirituel & intérieur qu'il eſt , a pourtant auſſi un culte extérieur & ſenſible , afin que l'ame & le corps , qui dépendent également de Dieu , lui rendent chacun des hommages proportionnés à leur nature ; & que de-là viennent ces cérémonies qui ſont ſi édifiantes & ſi vénérables , quand on les fait avec gravité & avec décence. Enfin c'eſt-là qu'on leur fait connoître qu'ils doivent avoir du reſpect pour tout ce qui regarde leur Sacerdoce ; ne trouver rien au-deſſous d'eux de tout ce qui peut ſervir le prochain , & croire qu'il n'y a rien de petit dans ce qui concerne la Religion de Jeſus-Chriſt , & la ſanctification des ames.

Sachez de quelle importance eſt leur ſalut , & connoiſſez quelle eſt la dignité d'une ame. Si vous conſidérez ſon origine , elle eſt ſortie de la main de Dieu ; elle a reçu de lui tout ce qu'elle eſt. Il l'a faite , non pas pour être une foible trace de ſon pouvoir , comme ſont les créatures ſans raiſon ; mais pour être une vive repréſentation de ſa connoiſſance & de ſa ſageſſe. Si vous conſidérez ſa nature , c'eſt une ſubſtance inviſible , ſpirituelle , immortelle , qui porte en ſoi l'image de ſon Créateur , & qui par le privilége même de ſon état , après avoir vécu dans le temps qui a des bornes

Salut des Ames.

prescrites, doit vivre dans l'éternité qui n'en a point. Si vous regardez sa fin, elle est destinée à glorifier & à adorer Dieu éternellement. Aussi tout ce qui n'est pas Dieu, peut l'amuser; mais Dieu seul est capable de la remplir; & quelque tranquille qu'elle paroisse, elle n'aura jamais de véritable repos, qu'elle ne soit rejointe à son principe. Si vous considérez enfin le prix qui a été donné pour sa rançon, vous trouverez qu'elle est le fruit des souffrances de Jesus-Christ, le prix de son Sang, & comme une créature nouvelle du monde nouveau, dont il est le Créateur & le Rédempteur.

Elle est l'ouvrage de Dieu; jugez de l'effet par sa cause. Elle est l'image de Dieu; jugez de ce qu'elle est, par ce qu'elle représente. Elle est faite pour aimer Dieu; jugez de sa dignité par son emploi. Elle est le prix du Sang & de la mort d'un Dieu; jugez de ce qu'elle vaut, par ce qu'elle coûte. Rien n'est plus noble, & rien pourtant n'est plus négligé que les devoirs à l'égard des ames. On les séduit par les erreurs: on les empoisonne par la flatterie: on les blesse par les scandales: on les tue, tantôt par de mauvais conseils, tantôt par de mauvais exemples: on les livre à leurs fantaisies: on les entretient dans leur malice: on les abandonne à leur ignorance: on croit être bien charitable quand on a pleuré sur les corps dont l'ame s'est retirée, & l'on ne pleure pas sur une ame qui s'est séparée de Dieu. Le sang & la nature ont plus de pouvoir sur nous que la religion & la foi. La pauvreté & la mort visible nous émeuvent, parce qu'elles frappent nos sens; les pauvretés & les morts invisibles ne font nulle impression sur nous: parce que nous n'en jugeons pas par les principes de l'Evangile.

Qui pourroit compter le grand nombre d'ames qui périssent tous les jours faute d'instruction? Figurez-vous la plupart des Paroisses de la campagne, comme des champs stériles & sans culture; où l'on ne sème, ni ne moissonne pour Jesus-Christ; où il semble qu'on n'est Chrétien que par hasard, & non pas par réflexion; où l'on ne sait de la Religion, que ce qu'on en voit dans des cérémonies confuses & mal concertées; où Jesus-Christ n'est connu que par son nom; & où le Prêtre & le peuple, vivant également dans le déréglement & dans l'ignorance, l'un incapable d'enseigner, l'autre indifférent pour apprendre, chacun ignore la loi de Dieu, & personne ne la pratique. Combien d'ames faméli-

ques & languiſſantes, dans cette diſette de la parole de Dieu, demandent du pain, & il ne ſe trouve perſonne qui leur en coupe ? Combien d'aveugles, qui ſur les pas d'un conducteur éclairé, auroient marché ſurement dans les voies de Dieu, tombent dans le précipice, avec un aveugle qui les conduit ? Combien de brebis errantes & diſperſées, qu'un Paſteur ſoigneux & vigilant, avec une douceur ſalutaire, ou une diſcrète ſévérité, auroit ramenées dans le bercail, loin de tout ſecours, ſont enfin malheureuſement dévorées ? Combien de paralytiques languiſſent, & meurent ſur les bords de la Piſcine, faute d'un homme qui les y jette, lorſque l'Ange du Seigneur remue leur conſcience ?

Une ame rachetée du Sang de Jeſus-Chriſt eſt plus précieuſe que mille mondes. Quel compte rendrez-vous donc de tant d'ames, qui périſſent peut-être par votre avarice ? Peut-être ſerez-vous coupables de tant d'adorations perdues, de tant de pénitences manquées, de tant de Sacremens mal reçus, ou mal adminiſtrés, de tant d'ignorances groſſières, ſi vous ne contribuez par vos charités à remédier à ces déſordres. Vous êtes dans une grande abondance de ſecours & de grâces, dans la capitale du royaume, auſſi noble par ſa religion, que par ſa grandeur & par ſes richeſſes. Les bénédictions s'y verſent à pleines mains. Les Cantiques du Seigneur y retentiſſent de toutes parts. L'encens y fume ſur mille autels. Le pur froment de la parole de Dieu s'y diſtribue ſans meſure. Le Sang de Jeſus-Chriſt y coule à ruiſſeaux, & Dieu s'y communique, non-ſeulement avec grandeur, mais encore avec abondance. Vous trouvez dans vos maux des médecins habiles; dans vos afflictions, des conſolateurs charitables; dans vos égaremens, des guides fidelles; dans vos doutes, des Directeurs déſintéreſſés; dans vos Confeſſions, des Juges équitables; dans vos beſoins, des Interceſſeurs puiſſans; dans vos défauts, des Cenſeurs diſcrets & ſincères; dans vos oblations, des Prêtres Saints & irréprochables. L'autorité, l'inſtruction, l'exemple, tout ſoutient votre vertu, tout éclaire votre raiſon, tout excite votre courage. Le Ciel ſemble être fait pour vous; & Dieu vous traite comme des ames choiſies, dont il a chargé les plus ſages, & les plus fidelles de ſes Miniſtres, & comme des brebis favorites, à qui le Souverain Paſteur a réſervé ſes plus fertiles pâturages.

Etes-vous dignes de tant de grâces, si vous n'en êtes reconnoissans ? En êtes-vous reconnoissans, si vous n'en faites part à vos frères ? Comme il y a dans les biens temporels un superflu, que Dieu commande de distribuer à ceux qui en manquent, il y a de même une espèce de superflu dans les biens spirituels, que la justice & la charité veulent qu'on répande sur ceux qui n'ont pas le nécessaire. Comme il y a de mauvais riches qui vivent dans la bonne chère & dans le luxe, sans donner aux pauvres les restes même de leur opulence ; il y a de même une espèce de mauvais riches spirituels, qui se trouvent dans l'abondance des dons surnaturels, & comme dans les festins délicieux de la prédication évangélique, & sont insensibles aux nécessités des ames, qui comme mendiantes à leur porte, leur demandent les restes de leurs dévotions, comme des miettes qui tombent de leur table.

Si ces réflexions ne vous touchent pas, ayez au moins égard aux avantages qui vous en reviennent. Dieu promettoit dans l'Ancien Testament, à ceux qui assistoient les Prêtres, qu'il ouvriroit le Ciel pour eux, & qu'il en feroit tomber de douces rosées ; qu'il rendroit leurs vignes fertiles & leurs moissons abondantes ; qu'il auroit soin de dissiper les orages, & de fondre les grêles qui menaçoient leurs champs : promesses qui convenoient à ce peuple grossier & charnel. Mais la loi nouvelle nous enseigne, que les bénédictions spirituelles pleuvront sur les ames charitables ; que leur aumône comme une semence heureuse qui tombe dans une terre fertile, portera le centuple même en ce monde ; que de tous les sacrifices que ces Prêtres offriront, il y aura comme une portion de réserve pour leurs bienfaicteurs ; qu'ils leur rendront par leurs prières, ce qu'ils en auront reçu par leurs aumônes ; & qu'ils leur procureront l'expiation de leurs péchés, l'augmentation de leur foi, la récompense de leur charité, & la jouissance de la gloire, que je vous souhaite. *Au Nom du Père, &c.*

SECONDE

# EXHORTATION,

POUR

## LA BOURSE CLÉRICALE

## de S. Nicolas du Chardonnet à Paris.

Honora Dominum ex tota anima tua : honorifica ſacerdotes, & da illis partem, ſicut mandatum eſt tibi, primitiarum.

*Honorez le Seigneur de toute votre ame : honorez les Prêtres, & donnez-leur la part des prémices, comme la Loi vous l'ordonne.*

Dans l'Eccléſiaſtique, *chap.* VII.

CE neſt pas ſans raiſon que l'Ecriture Sainte, qui eſt la ſource de la vérité & la règle de nos devoirs, nous repréſente preſque toujours l'honneur que nous devons aux Prêtres, avec celui que nous devons à Dieu : parce qu'il y a une liaiſon néceſſaire entre Dieu & ſes Miniſtres ; & que l'intérêt de l'un eſt inſéparable de celui des autres. Si je regarde ce que Dieu fait pour eux, ce ſont des hommes que Dieu choiſit par ſa miſéricorde, qu'il ſanctifie par ſa grâce, qu'il conſacre par ſes onctions, qu'il conduit par ſa Providence, qu'il éclaire par ſa vérité & qu'il couronne par ſa gloire. Si je regarde leur miniſtère à l'égard de Dieu, ce ſont des hommes qu'il a choiſis pour ſervir à l'accroiſſement de ſon règne, à l'accompliſſement de ſes Myſtères, à la diſpenſation de ſon Evangile, à la conduite ſpirituelle de ſa famille. Si je conſidère le ſoin qu'il a de leur honneur. Tantôt il commande de s'humilier en leur préſence, parce qu'ils portent le caractère de ſon royal Sacerdoce. Tantôt il ordonne de leur obéir, parce qu'ils ſont les Miniſtres de ſes volontés & de

sa parole. Tantôt il exhorte de les assister dans leurs besoins; parce que les offices qu'on leur rend, font une partie de sa religion. Tantôt il enjoint de les nourrir, parce qu'il veut qu'ils soient tous à lui, & qu'ils soient dégagés de tous les embarras des affaires séculières. D'où je conclus qu'il n'y a rien de si conforme aux intentions de Dieu que la miséricorde qu'on a pour ses Prêtres; & que rien ne lui déplait tant que le refus qu'on fait de les secourir dans leurs nécessités; parce que c'est manquer à l'honneur qu'on lui doit, que de ne pas avoir soin de ses Ministres.

Il faut donc connoitre la dignité du Sacerdoce chrétien, & remarquer qu'il y a trois qualités qui font toute la grandeur de Jesus-Christ; celle de Rédempteur de hommes, qu'il a acquise par l'effusion de son sang; celle de Juge des hommes, qu'il a reçue de son Père quand il a été constitué Juge des vivans & des morts; celle de Pontife & d'Intercesseur, qu'il exerce dans le Ciel, exposant nos besoins, & demandant miséricorde pour nous. Ainsi, selon ces différens états, il a droit de réparer les péchés, de juger les pécheurs, d'intercéder pour les pécheurs. Or, comme le Père a donné tout pouvoir à Jesus-Christ; Jesus-Christ a donné tout pouvoir au Prêtre, en l'établissant au-dessus du reste des hommes, & lui donnant une puissance de sacrifice, une puissance de jugement, une puissance d'intercession. Par la première, le Prêtre consacre le Corps & le Sang de Jesus-Christ; il l'offre sous les symboles mystiques, après l'avoir consacré; & continue à exercer sur la terre, le Sacerdoce de Jesus-Christ, qu'il ne peut y exercer lui-même en cet état d'abaissement & de mort où il est présenté sur nos Autels. Quoi de plus noble? Par la seconde, il est établi Juge des pécheurs; il ouvre, & il ferme; il lie, & il délie; il retient, & il remet; & comme s'il étoit au-dessus de toutes les foiblesses de notre nature mortelle, & affranchi de toutes les passions humaines, le Ciel retient ce qu'il a retenu, & remet ce qu'il a remis. Quoi de plus puissant? Enfin il intercède pour le peuple; & se mettant entre Dieu & les hommes comme un entremetteur charitable & accrédité, il porte à Dieu les vœux, les oblations & les prières des hommes, & rapporte aux hommes les grâces & les bienfaits de Dieu; & par ces offices mutuels, il réconcilie le Ciel avec la terre. Quoi de plus honorable?

Mais ce qui rend leur condition plus élevée, la rend aussi plus dangereuse ; & je vois dans leur propre grandeur les devoirs qu'elle leur prescrit, & les dangers où elle les expose. S'ils sont les Prêtres du Dieu vivant, ils doivent être au même temps ses victimes ; s'ils offrent Jesus-Christ comme le sacrifice de leur main, ils doivent s'offrir eux-mêmes comme le sacrifice de leur cœur ; s'ils sont Prêtres par cette ordination extérieure, qui les attache au ministère des Autels, ils doivent être victimes par cette onction intérieure qui les appelle à la destruction de leurs passions. S'ils sont établis Juges dans le Tribunal de la Pénitence, ne faut-il pas qu'ils soient remplis des lumières de la science, & de la doctrine de la vérité ; & qu'ils trouvent en eux ce tempérament de force & de douceur qui est si rare & si difficile, afin qu'ils n'irritent pas les pécheurs par une sévérité excessive : ou qu'ils ne les corrompent pas par une indulgence inconsidérée ; & qu'on puisse dire d'eux ce que saint Bernard dit de Dieu même, que sa force est tempérée par sa douceur, & sa douceur soutenue par sa force ? S'ils sont enfin les intercesseurs & les réconciliateurs entre Dieu & les hommes, comment s'en acquitteront-ils, s'ils ne sont dans la charité de Dieu, s'ils n'ont de la charité pour les hommes ? Malheur à ces Ministres infidelles, qui n'étant pas encore réconciliés avec Dieu, entreprennent de réconcilier les pécheurs avec lui ? Malheur à ces enfans de colère, qui devant être les Ministres animés des grâces du Dieu vivant, ne sont eux-mêmes que des instrumens morts, par lesquels l'Esprit de Dieu produit ses grâces pour la sanctification des autres & pour leur propre condamnation !

Combien voit-on de Prêtres dans les villages, & souvent même dans les villes, indignes du Sacerdoce où ils se sont jetés précipitamment & sans épreuve ; incertains de ce qu'ils doivent pratiquer, & de ce qu'ils doivent enseigner aux autres ; qui regardent leur vocation, non pas comme un ministère de travail, mais comme un prétexte d'oisiveté, non pas comme un emploi qui doit les sanctifier, mais comme un métier qui doit les nourrir ; qui font un trafic de la piété, & une composition monstrueuse d'une ame basse & intéressée, avec une dignité toute sublime, toute spirituelle, toute sainte. De-là vient qu'au milieu de la Religion ils vivent comme des profanes ; qu'ils s'approchent non-seu-

lement ſans crainte & ſans tremblement, mais encore avec une confiance criminelle des Myſtères effroyables ; & qu'ils ne rapportent de la fréquentation des choſes ſaintes, que le mépris qui naît de la familiarité & de la coutume qu'ils ont de les violer. De-là vient, que prenant les vices des peuples qu'ils conduiſent ; au-lieu de leur communiquer leurs vertus : déshonorés par leurs déréglemens & par leur ignorance, ils font paſſer du mépris de leurs perſonnes à celui de leur dignité ; & perdant les premiers le reſpect qu'ils doivent à la ſainteté de leur caractère, ils ſe rendent les premiers coupables des mépris & des injures qu'ils ſouffrent des autres.

Pardonnez ſi je découvre ici une des principales plaies de l'Egliſe pour vous exciter à contribuer aux remèdes néceſſaires pour la guérir. Vous pouvez arrêter une partie de ces déſordres par les ſecours que vous donnerez aux Prêtres qu'on inſtruit, & qu'on éprouve dans ce Séminaire ; où on leur donne les règles de la diſcipline, de la régularité des cérémonies, de l'excellence de leur ſacerdoce ; où l'on enſeigne l'ordre de l'inſtruction & de la ſanctification des Fidelles, & cette tendre, mais reſpectueuſe piété qu'ils doivent avoir pour Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, qui doit être la fin de leur miniſtère. Voilà quels ſont les motifs de la charité, & de l'aumône qu'on vous demande.

Tout ce qui ſert à Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, tout ce qui le touche, ou qui l'approche, eſt devenu vénérable à la piété des Fidelles. On contribue avec plaiſir à la pompe extérieure que l'Egliſe fait à Jeſus-Chriſt dans ce Sacrement. On conſacre les Temples où il réſide : on pare les Autels où il repoſe : on dore les Tabernacles où il ſe cache : on enrichit de perles & de diamans les Soleils où il éclate : on revêt d'ornemens précieux les moindres des Miniſtres qui le ſervent. L'or & l'azur brillent dans les lambris. L'aiguille & le pinceau travaillent à l'envi à couvrir richement les murailles qui le renferment. L'encens & les parfums les plus exquis exhalent autour de lui leurs douces fumées. Les cierges & les flambeaux ſe hâtent, pour ainſi dire, de brûler & de ſe conſumer pour ſa gloire. Les fleurs ſemblent naître partout où il paſſe : enfin, l'art & la nature, la magnificence & la piété s'uniſſent enſemble, pour former à Jeſus-Chriſt comme une eſpèce de Ciel ſur la terre, & pour faire voir

aux mortels la grandeur & la Majesté de ce Dieu sacrifié, par l'appareil & par la pompe dont on accompagne son Sacrifice. Je loue la piété libérale de nos Pères, & celle des Chrétiens qui l'imitent encore aujourd'hui. Il est juste que, par ces dehors éclatans, on montre le respect, le zèle & la Foi qu'on a pour ce divin Mystère : qu'on enrichisse la Maison de Dieu, des dépouilles qu'on arrache à la vanité du monde ; & qu'on aille semer une portion des richesses temporelles en ces lieux, où l'on recueille les biens spirituels & le trésor des grâces célestes.

Or, y a-t-il rien de plus intimement uni à Jesus-Christ que les Prêtres ? Ils le produisent, ils le touchent, ils le gardent, ils le distribuent, ils s'en nourrissent. Ils tiennent à Jesus-Christ par la grâce qu'il leur a faite de les associer à son Sacerdoce, par l'autorité qu'il leur a donnée de renouveler son Sacrifice, par la dispensation de son Corps & de son Sang qu'il leur a commise. Ainsi la sainteté d'un Prêtre lui est plus considérable que la magnificence de sa Maison, & les ornemens de ses Mystères. La grandeur & la dignité de son Sacrifice ne peut être mieux honorée que par la pureté & par l'innocence du Sacrificateur. Les vases sacrés qui contiennent Jesus-Christ, pourroient être moins précieux, qu'ils n'en seroient pas moins vénérables. Mais le Prêtre qui le sacrifie ne sauroit jamais être assez saint, ni assez pur. C'est à cela que doit conspirer toute la Religion des Fidelles ; les uns par leurs instructions ; les autres par leurs exemples ; ceux-là par leurs conseils ; ceux-ci par leurs vœux & par leurs prières ; & tous, quand il en est besoin, par leurs charités & par leurs aumônes. Quel moyen plus sûr pour sanctifier les richesses, & quel plus noble usage en peut-on faire ? Heureux qui pourroit, aux dépens même de sa fortune, former un Prêtre tel que Dieu le demande, & procurer à Jesus-Christ des adorations dignes du ministère qu'il exerce !

L'Eglise qui sait l'ordre de la charité, & qui connoît la conséquence de ses besoins, a souvent donné ce qu'elle avoit de plus précieux pour le soulagement des pauvres ; & que ne feroit-elle pas pour la sanctification des Prêtres ? Les Pères de l'Eglise ont autrefois vendu les vases sacrés pour assister des malheureux dans leurs nécessités pressantes. Ils ont cru, ces hommes inspirés de Dieu, que l'enrichissement

des Temples inanimés, & les marques visibles de la piété envers les Mystères, devoient céder à la charité envers les Temples animés du Saint-Esprit, & les membres vivans du Fils de Dieu, pour lesquels ces Mystères ont été opérés; que le culte visible & l'honneur extérieur des Sacremens n'étoit pas dans le même degré d'obligation, que le soulagement de l'homme, pour qui les Sacremens sont institués; que l'exercice nécessaire de la miséricorde & de la charité, étoit plus agréable à Dieu que la magnificence, quoique sainte, dans la célébration de son sacrifice; & qu'en vain Jesus-Christ seroit-il riche dans ses Eglises, qui ne sont que les figures de son céleste Palais, s'il mouroit de faim, & s'il rougissoit de sa nudité en la personne des pauvres qui sont ses images, & d'autres lui-même selon sa parole.

S'ils ont eu tant de zèle pour des hommes qui n'étoient d'aucun usage à l'Eglise, & qui sembloient au contraire lui être à charge, qu'auroient-ils fait pour des Prêtres de Jesus-Christ, de qui dépend la gloire de son Nom, l'honneur de sa Religion, & le salut de tant de fidelles? Mais on n'a pas besoin de ces excès de charité. Je ne viens pas même exiger de vous que vous consacriez au culte du Seigneur tout ce qui sert à votre grandeur & à votre gloire; & qu'à l'exemple des filles d'Israël, vous entassiez au pied des Prêtres votre or & vos pierreries, pour faire servir les dépouilles de l'Egypte à la construction & à l'ornement du Tabernacle. J'effaroucherois votre charité, & vous croiriez avoir acheté trop cher la bonne œuvre que vous auriez faite. Cherchez dans vos biens superflus de quoi fournir à la subsistance d'un Prêtre, & tâchez d'expier les fautes que vous avez faites contre le respect que vous devez au divin Sacrement, en contribuant à former des hommes qui l'administrent avec pureté, avec discernement & avec zèle.

Un des principaux effets de l'aumône chrétienne, c'est de racheter les péchés, de purifier les péchés, de délivrer des péchés. Soit parce que la pitié que nous avons de la misère des autres, nous porte & nous accoutume naturellement à avoir compassion de notre ame; & que la charité que nous leur faisons, nous sert à obtenir de Dieu qu'il nous fasse miséricorde : c'est la pensée de S. Grégoire. Soit parce que l'aumône que les riches cachent dans le sein du pauvre, prie pour eux, selon l'expression de l'Ecriture : afin que Dieu

amollisse la dureté de leur cœur. Soit enfin parce que les biens étant devenus par notre cupidité comme une partie de notre substance, Dieu récompense en quelque façon l'effort qu'il nous faut faire, en les donnant pour lui, par la facilité qu'il nous donne, de nous défaire de nos passions. Or, encore que l'aumône purifie & efface tout, & que la charité couvre sans distinction la multitude des péchés, il y a pourtant certaines espèces de charité qui répondent plus directement à certaines fautes. Expiez vos vanités en secourant ces malheureux, que la pauvreté & la honte humilient. Rachetez vos intempérances, en assistant ceux qui n'ont pas de quoi satisfaire aux simples nécessités de la nature. Réparez le peu de respect que vous avez eu pour Jesus-Christ dans l'Eucharistie, en lui nourrissant des Ministres fidelles qui l'y fassent adorer, & qui l'y adorent.

Rien n'a tant besoin d'être réparé, soit par les justes, soit par les pécheurs, que ces irrévérences & ces profanations qui se commettent tous les jours dans les Eglises, où l'on entre sans réflexion, où l'on demeure sans modestie. Combien voit-on de Chrétiens, si j'ose les appeler ainsi, aller à la Messe, moins par dévotion & par devoir, que par coutume & par bienséance; regarder froidement & sans respect la plus auguste cérémonie de la Religion; avoir moins d'attention au mystère le plus redoutable de Jesus-Christ, qu'ils n'en ont à des représentations de théâtre; & laisser errer leurs pensées & leurs désirs vers les créatures, au lieu de les réunir en Jesus-Christ qui s'immole sur les Autels? Combien en voit-on porter leur orgueil jusqu'aux pieds de l'Agneau qui s'anéantit dans l'Eucharistie; déshonorer Jesus-Christ dans le temps qu'il rend le plus grand honneur à son Père; attirer sur eux la colère de Dieu par leur impiété, lors même que le Sauveur travaille à l'apaiser par son sacrifice, & se faire un poison du remède le plus salutaire & le plus efficace du christianisme? Combien voit-on de femmes mondaines...... Mais pourquoi représenter ici à des ames pieuses des désordres dont elles ne sont pas capables.

Il est vrai; mais consultez votre conscience. Avez-vous accompli tous vos devoirs à l'égard de Jesus-Christ dans l'Eucharistie? Combien de fois, au milieu même de vos prières, votre cœur se dérobant tout à coup comme à lui-même, s'est-il perdu dans des imaginations vaines & frivoles, au

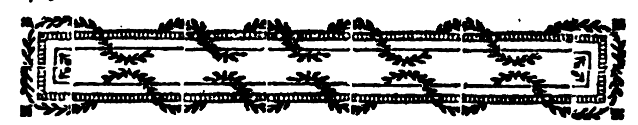
lieu de s'attacher à ce seul objet de votre adoration ? Combien de fois s'est-il élevé du fond de votre ame certains nuages d'affections & de distractions humaines, qui se mettant entre Jesus-Christ & vous, vous l'ont fait perdre de vue, tout présent qu'il étoit ? Combien de fois une indécente curiosité, ou un souvenir importun vous ont-ils jeté dans des dissipations, que les soins & les inquiétudes de cette vie rendent presque inévitables, & que notre relâchement ne rend que trop souvent volontaires ? Combien de fois, au lieu de représenter à Dieu vos besoins avec une humble & sainte confiance, vous êtes-vous entretenus de vos désirs séculiers, & de vos affaires domestiques ? Enfin, combien de fois vous êtes-vous présentés à l'Autel, pour recevoir ce pain de vie, sans avoir cette sainte ardeur, & cette charité vive, que Dieu demande de ceux à qui il se donne, par un effet de sa charité & de sa miséricorde infinie ?

Or, je dis que le moyen le plus convenable pour expier ces irrévérences, c'est de contribuer à la subsistance & à la perfection de ceux que Dieu a élevés au ministère de ses Autels, & qu'il a destinés pour être comme les pères des peuples, les dépositaires de sa vérité, les dispensateurs de ses Sacremens & de sa parole. Par-là vous achetez à Dieu, s'il faut ainsi dire, les hommages qu'ils lui rendront, & qu'ils lui feront rendre ; l'instruction qu'ils auront reçue, & celle qu'ils donneront aux fidelles ; l'application avec laquelle ils adoreront Jesus-Christ, & le feront adorer à des ames qu'ils auront rendues vraiment chrétiennes. Par-là vous entrez en quelque façon dans toutes les fonctions qu'ils exerceront ; & vous recueillez heureusement une partie des fruits de leur ministère. Considérez donc le trésor de grâce que vous amassez. Ce Prêtre que vous nourrissez, vous donne le moyen de vous sanctifier après s'être sanctifié lui-même dans sa vocation, & devient comme le garant de votre salut éternel. Toutes les fois qu'il s'offrira à Jesus-Christ, vous serez comme uni avec lui, & vous aurez droit sur une portion de son sacrifice. Toutes les fois qu'il offrira le Corps & le Sang de Jesus-Christ à son Père, l'offrande qu'il fera en partie pour vous sera accompagnée de celle que vous lui aurez faite. Toutes les fois que levant les mains au Ciel, il intercédera pour le peuple, il attirera sur vous la bénédiction & la miséricorde de Dieu, comme le prix & la récompense de votre aumône.

aumône. Toutes les fois qu'animé de l'esprit de Dieu, il convertira les pécheurs à la pénitence, vous aurez part à l'efficace que Dieu aura donné à la parole de l'un, & à la grâce qu'il aura donné aux autres.

Mais quand vous n'y auriez pas tous ces intérêts, la gloire de Jesus-Christ & de son Eglise ne vous touche-t-elle pas? L'avancement de la religion dépend de la capacité & de la piété des Pasteurs : & vous pouvez aujourd'hui, par vos aumônes, leur procurer l'une & l'autre. L'honneur des Autels, le salut de plusieurs Paroisses, le Sang de Jesus-Christ, si je l'ose dire, est entre vos mains ; & quand je vous exhorte à contribuer à la subsistance de ces ouvriers évangéliques, je vous propose, non pas une charité de bienséance, mais une charité d'obligation à l'égard de ceux à qui Dieu a donné le soin d'annoncer son Evangile. Vous la devez au Prêtre souverain qui les a choisis pour lui : vous la devez à l'Eglise, pour laquelle ils travailleront : vous la devez aux pauvres peuples de la campagne qui les demandent.

Il me semble que j'entends leurs voix plaintives, qui s'adressent à vous & qui vous disent : nous laisserez-vous sans secours, & serez-vous impitoyables pour nous? Nous ne demandons pas que vous nous envoyiez des aumônes abondantes ; quelques besoins que nous ayons, nourrissez-nous un Prêtre, & c'est assez. Nous ne nous plaignons pas du malheur des temps, ni de la stérilité des années : c'est la seule disette & la seule faim de la parole de Dieu qui nous afflige. Laissez-nous notre pauvreté, contribuez seulement à notre salut. Nous ne vous envions pas vos richesses, ni même l'abondance des biens spirituels, dont Dieu vous comble tous les jours ; nous nous contentons de cette simplicité & de ce désir grossier, mais sincère, qu'il nous donne de nous sauver. Il ne nous faut qu'un guide fidelle qui nous conduise : & qui, après que nous aurons gagné notre pain à la sueur de notre visage, nous coupe le pain spirituel de la parole de Dieu. Chrétiens, ne rejetez pas la prière que vous font des Chrétiens comme vous, par le lien de la charité qui vous doit unir ensemble ; par le soin que vous devez avoir du salut de vos frères ; par les entrailles de la miséricorde divine ; par le Sang de Jesus-Christ répandu pour vous & pour eux, & par l'espérance des récompenses éternelles que je vous souhaite. *Au Nom du Père, &c.*



# TROISIEME
# *EXHORTATION*
## FAITE A PARIS,

### *Pour les Pauvres de Poitou, dans un temps de disette, au commencement des Conversions des Hérétiques de cette Province.*

Fratres, qui parcè seminat, parcè & metet; & qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus & metet.

*Mes frères, celui qui sème peu, moissonnera peu; & celui qui sème avec abondance, moissonnera avec abondance.*

Dans la seconde Epître de S. Paul aux Corinth. *chap.* IX.

CE n'est pas pour un hôpital chancelant; pour une fondation naissante; pour une communauté ruinée, que je viens aujourd'hui exciter votre charité; c'est pour une Province entière, & pour tout un peuple désolé, que vous avez déjà secouru, & qui dans son extrême nécessité implore encore une fois votre assistance. Si je n'avois à vous représenter que des misères temporelles, je craindrois que vous ne fussiez enfin rebutés des récits qu'on vous en a faits, & que je suis chargé de vous en faire; mais la cause des pauvres & celle de Jesus-Christ, l'intérêt de cette Province, & celui de l'Eglise ne sont presque qu'une même chose. Il s'agit non-seulement d'assister des misérables, mais encore de nouveaux convertis, dont les uns ont tout abandonné pour Jesus-Christ, & les autres sont peut-être sur le point d'abandonner Jesus-Christ, si l'on ne pourvoit à leur instruction & à leur subsistance. Ce qui fait que je viens vous exhorter avec

confiance à redoubler la charité que vous avez pour vos frères, & le zèle que vous devez avoir pour la religion; & vous dire que vous n'eutes jamais d'occasion plus favorable de semer & de recueillir le fruit de vos aumônes. Pour rendre cet entretien plus édifiant & plus utile, je parcourrai les instructions principales que l'Apôtre donnoit autrefois aux Corinthiens dans une pareille rencontre, afin que vous soyez touchés de ces paroles Apostoliques.

Ce fidelle ministre de Jesus-Christ & de son Evangile, voulant tirer des Chrétiens de Corinthe un secours considérable pour les pauvres de diverses Eglises, leur enseigne en peu de mots tout ce qui peut rendre leur charité plus louable devant Dieu & devant les hommes; & pour leur donner une idée de la dignité de l'aumône chrétienne, il la met au rang *des ministères ecclésiastiques*. C'étoit en effet dans les premiers âges de l'Eglise un ministère des plus honorables des Apôtres; & les disciples se chargeoient des distributions, comme d'un office de religion. Ils croyoient que les biens consacrés par la charité ne devoient être administrés que par des personnes sacrées; que ceux qui étoient les dispensateurs des miséricordes de Dieu, devoient l'être aussi des miséricordes des hommes; que les mêmes mains qui bénissoient les peuples, devoient les assister dans leurs nécessités; que c'étoit une espèce de sacrement que l'aumône, où Dieu étoit caché sous la figure du pauvre; & que ceux qui nourrissoient les fidelles du Corps & du Sang de Jesus-Christ, devoient aussi nourrir Jesus-Christ en la personne des pauvres de la substance & des charités des fidelles.

De Ministerio quod fit in Sanctos. 2. Cor. 9.

Ces Chrétiens regardoient aussi l'aumône, comme une partie de leur vocation. Ils considéroient comme un sujet d'admiration & de reconnoissance, que Dieu voulût se servir d'eux pour remédier aux besoins & aux misères de leurs frères. Comme ils avoient à leur égard la providence du Seigneur entre leurs mains, ils ne lui étoient pas infidelles. Ils donnoient non-seulement avec joie; mais encore avec respect. La raison que marque l'Apôtre, c'est qu'ils regardoient les pauvres, non pas comme des hommes méprisables par leur condition, exposés à toutes les injures & à tous les malheurs de la fortune, portant sur eux-mêmes la punition de leur mauvaise conduite; mais comme des saints choisis pour pratiquer la pauvreté de Jesus-Christ, & pour exercer

De Ministerio.

Quòd fit in Sanctos.

la miséricorde des fidelles ; Saints, dit saint Chrysostome ; parce qu'ils n'ont aucun des dangers qui accompagnent les richesses, & qu'ils sont patiens par profession, doux & modestes par bienséance, & humbles par nécessité : attachés à leur salut, parce qu'ils sont détachés du monde ; & dépendans de Dieu, parce qu'ils vivent de sa Providence.

Dans ces temps bienheureux du Christianisme, on étoit charitable à l'envi les uns des autres ; & c'est ce que l'Apôtre a loué dans les Corinthiens : *Votre exemple*, dit-il, *avoit allumé le zèle de plusieurs autres.* Plût à Dieu que dans ce siècle, où la charité est non-seulement refroidie, mais presque éteinte, où l'on croit perdre le bien qu'on donne par l'aumône, qui pourtant est le seul que nous pouvons mettre à profit ; où l'on a sur la dureté & sur l'avarice tant de pernicieux exemples : Plût à Dieu, dis-je, ames Chrétiennes qui m'écoutez, que prenant en main le flambeau de la charité, vous rallumassiez dans tous les cœurs ce feu divin qui brûle dans les vôtres. En eutes-vous jamais une occasion plus pressante, que celle que la Province de Poitou vous offre aujourd'hui ?

Æmulatio vestra provocavit plurimos. *Ib.*

Représentez-vous ces pays, que les grêles & les sécheresses ont désolés ; dont la terre & le Ciel semblent avoir conspiré la ruine ; où l'on ne peut ni recueillir, ni même semer ; où l'on n'a ni assistance pour le présent, ni ressource pour l'avenir ; & où la misère est d'autant plus grande, qu'on ne voit pas de moyen de la soulager, ni d'espérance d'en sortir. Représentez-vous quarante paroisses dans la disette générale de toutes choses, qui n'ont pour toute nourriture que le pain de douleur & l'eau de leurs larmes ; où ceux qui donnoient autrefois l'aumône sont obligés de la demander, sans que personne la leur donne ; & où tant de familles malheureuses, n'ayant ni la commodité de vivre, ni la force de travailler, ne peuvent qu'implorer votre secours pour dernier remède. Figurez-vous des malades dans la dernière extrémité, n'ayant, pour soutenir leur défaillance, qu'un peu de pain capable de les étouffer ; mourir de faim, plutôt que de maladie, pour aller rendre compte à Dieu de leur patience, & pour aller peut-être accuser votre insensibilité, si vous refusez de les assister. Quelle pitié de voir des enfans de quatre mois sévrés par nécessité, à qui les mères affligées n'ont à donner pour tout aliment qu'un peu de pain noir

trempé dans de l'eau, perdre la vie presque aussitôt qu'ils l'ont reçue : heureux de mourir dans un âge innocent, & malheureux d'être les victimes de la dureté & de l'inhumanité des riches !

Au moins, si ces peuples infortunés voyoient croître leurs bleds, s'ils voyoient mûrir leurs moissons, si le Ciel favorable leur faisoit entrevoir les apparences d'une récolte, quelque médiocre qu'elle pût être, ils supporteroient patiemment leur pauvreté, & traîneroient, sans vous importuner, les malheureux jours qui leur restent. Mais la rigueur du dernier hyver vient d'achever ce que les accidens de l'été avoient commencé. La grêle avoit ravagé leur campagne, & les gelées l'ont ruinée ; & ne voyant plus ni d'adoucissemens, ni de fin à leur malheur, ils sont également tourmentés de la faim & du désespoir. Je n'exagère point : A Dieu ne plaise que je veuille émouvoir votre pitié par des relations feintes & mal assurées. Je blesserois la vérité, qui doit être inviolable dans mon ministère, & j'offenserois votre charité, si je croyois qu'il fallût l'exciter par l'artifice & par le mensonge. Je vous dirai simplement, & c'est assez pour des ames aussi charitables que les vôtres : Que je vous parle pour des pauvres dans la dernière nécessité, & qui meurent de faim si vous ne les secourez. Mais qu'ils meurent, si Dieu leur prépare des récompenses éternelles, lui qui est le consolateur & le père des pauvres & des affligés ; leurs ames s'envoleront dans le sein de l'éternité, pour posséder le Royaume des Cieux, qui leur appartient dès ce monde ; & leurs corps attendront en repos la résurrection sur cette terre ingrate, qui ne leur a pas fourni de quoi les nourrir.

Mais il y a quelque chose de plus touchant, c'est le salut de leurs ames, qui est en danger, & que vous pouvez leur procurer. Qui ne sait le triste & déplorable état de la Province de Poitou ? Elle gémissoit sous les erreurs de Calvin, dont lui-même l'avoit infectée : l'homme ennemi y avoit semé la première zizanie ; & l'hérésie qui y avoit pris naissance, avoit eu le loisir de s'y fortifier plus qu'ailleurs. Leurs plus beaux temples y étoient élevés sur les ruines de nos Autels ; & l'on eût dit que cette Province, qui avoit été comme le berceau de l'hérésie, en devoit être le dernier refuge & le dernier fort. Mais Dieu a regardé en pitié ce pauvre peu-

ple, il a fait luire au milieu des ténèbres un rayon de sa foi & de sa vérité. Leurs temples sont abattus, & nos Eglises repeuplées. Dans les Paroisses où il y avoit à peine trente communians, il s'en trouve aujourd'hui plus de douze cents; quarante mille convertis sont rentrés dans le sein de l'Eglise, dont leurs pères étoient sortis, & le reste paroît ébranlé.

Deux choses servent d'obstacle à la solidité de la plupart de ces conversions, l'ignorance & la pauvreté. L'ignorance les empêche de connoître comme il faudroit la vérité; & la pauvreté les tente de retourner dans leurs erreurs. Il faut les instruire, il faut les affermir dans leur vocation; & l'un & l'autre ne se peut faire que par l'aumône. On n'a pu tout d'un coup catéchiser un si grand nombre de néophites. Le désir qu'on a eu de les acquérir, a fait qu'on s'est hâté de les recevoir. Comme ils n'ont été ni élevés dans nos mystères, ni confirmés dans leurs conversions, ils sont demeurés dans le dessein de se convertir, & dans le désir de se faire instruire. Ils ont abjuré leur hérésie; mais ne connoissant pas assez la doctrine catholique, ils sont comme en suspens entre l'erreur & la vérité, n'étant pourtant entièrement ni à l'une ni à l'autre. La moisson est grande, & les ouvriers sont en petit nombre. Les Pasteurs ne peuvent suffire à tant de soins & de travaux; & si l'Eglise a été réjouie de cette multitude de gens qui se jetoient entre ses bras, elle s'en est enfin trouvé comme chargée. Il faut entretenir des Missionnaires qui annoncent l'Evangile aux grands; avoir des maîtres & des maîtresses, qui enseignent les principes du Christianisme aux enfans; fonder des Séminaires dans les Villes, qui sont comme le centre de l'hérésie; répandre dans la campagne des Prêtres zélés & des filles dévotes, qui ne demandent qu'à servir à cette bonne œuvre. Mais tout demeure, si vous ne contribuez de vos charités. Les dépenses sont considérables, sont utiles, sont nécessaires. On en voit déjà les fruits en quelques endroits. Il s'agit de l'instruction, & par conséquent du salut de plus de trente mille personnes: Pouvez-vous avoir un motif plus pressant?

Le second obstacle qui traverse leurs conversions, c'est la pauvreté. Tout le monde n'a pas une foi assez ardente & assez vive pour se mettre au-dessus de la nécessité & de

la misère. Peu de gens ont la résolution de pouvoir dire avec saint Paul : *Je sai souffrir la faim, & me passer de toutes choses.* Il nous est bien aisé de professer notre Religion, au milieu des commodités de la vie ; de servir Dieu, quand il ne nous laisse manquer de rien ; & de le bénir quand il nous fait riches, comme ces hommes intéressés & mercénaires dont parle le Prophète. Mais qui est-ce qui peut répondre de sa fermeté, s'il lui falloit perdre son bien & sa fortune pour la Religion ? Et certes, la peine qu'on a de donner quelque petite somme pour ceux qui embrassent la Foi, ne donne que trop de lieu de croire qu'on ne donneroit pas tout ce qu'on a pour la conserver. *Philip. 4. Zach. 11.*

Les pauvres dont je vous parle, ont eu pour la plupart plus de courage, & quelques-uns ont les mêmes prévoyances humaines que nous aurions. Les uns ont quitté père & mère, & ont renoncé à tout, pour suivre Jesus-Christ, & pour embrasser sa Religion ; & ils méritent d'être assistés. Les autres n'osent le faire, & sont retenus par la crainte de manquer de tout ; & il faut animer leur foiblesse. Ceux qui sont pauvres volontaires, sont entre vos mains, & la Providence divine vous charge de les secourir. Ceux qui sont pauvres par leur condition, son tentés par les promesses qu'on leur fait, & par les assistances qu'on leur donne avec abondance ; & c'est à vous à les fortifier contre ces tentations.

Les Huguenots font des quêtes plus abondantes que les nôtres, pour arrêter dans leur parti, par de considérations d'intérêts, ceux que le désir de se sauver leur enlève. Ils veillent aux nécessités des particuliers : ils s'imposent eux-mêmes un tribut volontaire, pour retenir & pour acheter, s'ils pouvoient, des sectateurs de leur Doctrine ; & nous nous endormons, nous épargnons & nos soins & nos biens. Faut-il que la charité des Catholiques ne soit ni si libérale, ni si empressée, que celle des Hérétiques ? Faut-il qu'ils travaillent avec plus de zèle à arracher à Jesus-Christ des ames qu'il a rachetées de son Sang, que nous n'en avons à lui en gagner ? Souffrirons-nous qu'ils nous insultent ; & que doutant de la vérité de notre Foi, en voyant la froideur de notre charité, ils disent avec quelque apparence, qu'ils sont le véritable Troupeau de Jesus-Christ, puisqu'ils accomplissent son grand Précepte, & qu'ils s'aiment les uns

les autres ? Quelle honte pour nous, si nous ménageons nos aumônes pendant qu'ils répandent les leurs ; si nous employons à la vanité, des biens qu'ils ramassent pour les besoins de leurs frères ; & si nous avons moins de zèle pour étendre l'Empire Jesus-Christ, qu'ils n'en n'ont à établir leurs erreurs ? Ne puis-je pas vous dire ce qu'ajoute l'Apôtre : Prenez garde, Mes Frères, *que nous*, qui nous glorifions de vous prêcher la véritable Foi, *ne rougissions ; & que vous ne rougissiez vous-mêmes*, qui vous glorifiez de la suivre, *en voyant le peu de secours que vous donnez* à des Chrétiens comme vous.

Ne erubescamus nos, ut non dicamus vos, in hac substantia.

Mais comme les besoins que je vous représente sont pressans, sont étendus, demandent de la vigilance & du soin, l'Apôtre marque trois conditions de l'Aumône. Qu'elle soit *prompte*, qu'elle soit *abondante*, qu'elle soit *donnée avec joie, & de bon cœur*, dit-il aux Corinthiens, parce que toute Aumône suppose nécessité dans le prochain, & toute nécessité demande diligence de secours. Secondement, parce que l'Aumône est une grâce & un bienfait que le riche répand dans le sein du pauvre, & que rien ne recommande tant un bienfait, que de ne l'avoir point fait attendre. Troisièmement, parce que l'Aumône étant le fruit de la charité, qui est la plus vive & la plus agissante des vertus, elle doit être faite avec un mouvement prompt & vif, sans toutes ces délibérations, que la prudence humaine inspire à des ames intéressées. Car, quoiqu'il n'y ait aucun précepte de religion qui soit plus conforme aux règles de la raison, & à la Loi de la Nature, il n'y en a aucun sur lequel on ait tant cherché de détours.

Scio promptum animum vestrum. Ibid.

Les uns pensent que ce n'est pas une obligation de Religion, mais une bienséance & un conseil qu'il leur est libre de pratiquer, comme si Dieu avoit abandonné le pauvre, à sa mauvaise fortune, ou à la dureté du riche. Les autres craignent d'ôter le bien à leurs enfans, comme si Jesus-Christ ne devoit être compté pour rien dès qu'on a famille, & si on étoit dispensé d'être Chrétien, dès qu'on est père. Tantôt on examine ses besoins selon sa propre cupidité, & non pas selon les règles de l'Evangile, comme si l'on étoit le maître d'un bien dont on n'est que le dispensateur, & si l'on pouvoit se faire une loi du déréglement de ses désirs. Tantôt on se plaint des malheurs du temps, & l'on

retranche de ses aumônes, ce qu'on devroit plutôt retrancher de ses vanités, & de son luxe. On se fait excuse de tout: on aime à croire que le pauvre n'est pas pressé: on craint d'entretenir son oisiveté: on veut jouir pendant sa vie, & l'on remet sa charité à quelques legs de son Testament. Les gens de bien, au contraire, donnent sans trop délibérer. Pressés d'une sainte & charitable impatience, ils préviennent & les besoins & les demandes des pauvres, & ne croient jamais assez-tôt, ni assez donner.

Et c'est la seconde condition de l'Aumône d'être abondante. Parce que la charité des Chrétiens étant une imitation de celle de Jesus-Christ, comme il a donné jusqu'aux dernières gouttes de son sang, pour rendre sa rédemption abondante; ses disciples doivent être prêts à donner pour lui tout ce qu'ils possédent. Ainsi, si vous êtes avares, car saint Paul nous apprend qu'il y a *une aumône de bénédiction*, & *une aumône d'avarice*. Si vous comptez avec le pauvre; si votre main gauche plaint ce que donne votre main droite: c'est-à-dire si vous refusez d'un côté, parce que vous avez accordé de l'autre: si jouissant de beaucoup de biens, vous en donnez peu: si vous employez à vos vanités plus que vous n'employez à vos aumônes, ce n'est point là la charité de Jesus-Christ. De-plus, tous les Fidelles ne faisant qu'un Corps, la charité entr'eux doit être comme universelle, sans distinction de personne & de pays. Nous appartenons tous les uns aux autres; la Foi nous unit malgré les lieux qui nous séparent; & les espaces de la charité doivent se dilater, autant que l'Eglise s'est elle-même étendue.

Sic quasi benedictionem, & non tanquam avaritiam. 2. *Cor.* 9. 5.

Car vous direz peut-être: Il y a tant de nécessités & tant de besoins à Paris; pourquoi porter si loin des aumônes que nous ne pouvons que trop employer ici? *Que les riches de Poitou assistent les pauvres de Poitou, que nous importe?* Ames Chrétiennes, que cette pensée ne vous détourne point des aumônes que je vous propose. Je sai que dans cet amas immense de Peuples, où toutes sortes de misères se rencontrent, il y a de quoi exercer toute sorte de miséricordes; mais je sai aussi que tous les secours abondent dans cette grande Ville. Les Pasteurs veillent pour l'entretien de leurs brebis, les Paroisses opulentes fournissent à la subsistance des misérables. Des mains charitables répandent des trésors entiers, des mains fidelles les distribuent, & c'est par elles que cou-

lent des ſources inépuiſables de charité dans tous ces ſtériles quartiers, où règne l'affliction & l'indigence. Mais pourquoi n'en conduirez-vous pas quelque ruiſſeau dans ces terres arides, qui ſont ſans aucune aſſiſtance? La Foi doit-elle faire quelque différence entre les pauvres de la ville, & les pauvres de la campagne? Faut-il que ces derniers demeurent miſérables, parce qu'ils ſont dans une Province où vous ne voyez pas leurs misères; & qu'ils ſouffrent ſans être ſecourus, parce qu'ils ſouffrent loin de vos yeux? Ne doit-on pas eſpérer des ſecours de vous, ſi l'on n'eſt né dans votre Paroiſſe; & ne ſert-il de rien d'être Chrétien, ſi l'on n'eſt votre compatriote? Quel ſoulagement peuvent-ils attendre dans une Province, où ceux qui paſſent pour riches, ont peine à ſe ſoutenir; & où ceux qui ſont pauvres ſavent qu'il n'y a rien eſpérer? Ne raiſonnez donc point comme des avares : ſemés beaucoup, afin de recueillir beaucoup; donnez avec abondance & avez joie.

Non ex triſtitia, aut ex neceſſitate : hilarem enim datorem diligit Deus. 1. Cor, 9.

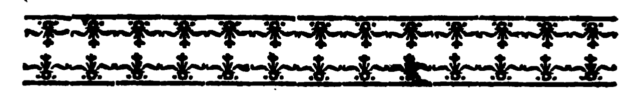
C'eſt la troiſième qualité que l'Apôtre attribue à l'aumône: ſaint Chryſoſtôme en donne deux raiſons. La première, c'eſt que l'aumône n'eſt pas tant inſtituée pour ceux qui la reçoivent, que pour ceux qui la donnent. Les riches en retirent plus d'utilité que les pauvres : ainſi ils doivent reſſentir le plaiſir qu'il y a à faire du bien, & les grâces que Dieu verſe ſur ceux qui le font. La ſeconde, c'eſt que l'amour des richeſſes eſt ſi attaché à l'eſprit de l'homme, que ſans un ſecours particulier de Dieu, il a toujours naturellement quelque répugnance à s'en défaire. Ne voyons-nous pas la peine qu'on a d'amaſſer pour des beſoins très-conſidérables, des charités bien médiocres? Quels murmures n'entend-on pas : qu'il n'y a plus moyen d'y ſuffire : qu'il ſe fait tous les jours de nouvelles taxes ſpirituelles : que chaque Dame s'entête de ſa dévotion, à laquelle il faut enfin que tout le monde contribue. Quelles ſollicitations ne faut-il pas faire pour convoquer ces ſortes d'aſſemblées? quelles ſaintes adreſſes ne faut-il pas mettre en uſage, pour faire contribuer à l'établiſſement ou à la perfection de quelque bonne œuvre? Avec quel ennui entend-on parler des misères d'autrui? Quelle joie n'a-t-on pas quand on peut tromper la vigilance d'une quêteuſe?

Mais pourquoi parler de ces déſordres, dans un lieu où vous venez volontairement porter vos offrandes? Il me ſuf-

fit de vous dire ce que saint Paul dit aux Corinthiens, à la fin de l'Exhortation qu'il leur a faite : *Dieu est Tout-puissant, pour vous combler de toute grâce, afin qu'ayant tout ce qui vous suffit pour votre subsistance, vous ayez de quoi exercer abondamment toute sorte de bonnes œuvres, selon ce qui est écrit du Juste* : IL A DISTRIBUÉ, IL A DONNÉ AU PAUVRE : SA JUSTICE DEMEURE ÉTERNELLEMENT. Fasse le Ciel que la semence de vos aumônes multiplie, & que les fruits de votre justice croissent de plus en plus ; qu'en secourant ceux qui embrassent la Foi de Jesus-Christ, votre foi s'augmente & se fortifie. Que les prières de tous ceux que vous assistez, attirent sur vous les rosées des bénédictions célestes, & que Jesus-Christ, qui est l'objet de votre charité, en soit un jour la récompense. *Au nom du Père, & du Fils, &c.*

1. Cor. 9. 8.





# QUATRIEME EXHORTATION, POUR LES PRISONNIERS,

*Faite dans l'Eglise des Filles du Saint Sacrement, en 1682.*

Esurivi, & non dedistis mihi manducare : sitivi, & non dedistis mihi potum : nudus eram, & non cooperuistis me : infirmus & in carcere, & non visitastis me : Discedite à me....

*J'ai eu faim, & vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, & vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étois nu, & vous ne m'avez pas couvert ; malade, & prisonnier, & vous ne m'avez point visité : Retirez-vous de moi....*

Ce sont les paroles de J. C. dans l'Evang. de S. Matth. *ch.* xxv.

NE vous étonnez pas, ames chrétiennes, si je prends, en vertu de mon ministère, tout indigne & tout pécheur que je suis, l'autorité de Jesus-Christ ; & si, faisant de cette chaire de vérité, un Tribunal de sa Justice, je prononce ici par avance, l'Arrêt qu'il a dressé dans son Evangile, & qu'il prononcera peut-être contre nous, lorsqu'il viendra, dans sa Majesté, décider du bonheur ou du malheur éternel de tous les hommes. La matière de son Jugement sera la miséricorde, ou la dureté que nous aurons eu pour nos frères, ou pour mieux dire, pour lui-même, en la personne de nos frères. L'homme charitable & l'homme insensible, seront dans l'éternité l'objet de son amour ou de sa haine.

Il oubliera presque ses intérêts, pour ne penser qu'à ceux

de ses créatures. Pour les péchés que vous aurez commis contre sa gloire, il trouvera dans les entrailles de son infinie miséricorde de quoi les pardonner, & tirera sa gloire même de sa clémence. Mais pour les péchés que vous aurez commis à l'égard des pauvres, il trouvera dans l'amour qu'il avoit pour eux, un fond d'indignation & de vengeance contre vous; & sa bonté même deviendra la source de sa Justice.

N'ai-je donc pas raison de vous proposer aujourd'hui ces terribles paroles de l'Evangile? Jesus-Christ se sert de tous les moyens qui peuvent exciter à la charité nos ames tièdes & endormies. Il sollicite, & nous demeurons insensibles; il exhorte, & nous sommes sourds à sa parole; il commande, & nous n'avons ni fidélité, ni obéissance; il nous comble de ses biens, & nous ne lui rendons pas les véritables actions de grâces; il promet, & l'attachement au bien présent étouffe les espérances de l'avenir. Que reste-t-il, sinon qu'il menace de nous priver à jamais de ses bénédictions & de ses grâces. *Discedite à me.* Je viens mettre votre ame entre vos mains, éprouver quel est le fond de votre conscience; tirer une marque de votre prédestination ou de votre réprobation; vous représenter Jesus-Christ en la personne de vos frères; ou comme votre Sauveur, si vous les assistez; ou comme votre Juge, si vous leur refusez vos assistances; & vous donner une des plus importantes occasions d'exercer sa miséricorde, ou de vous attirer sa Justice, par les secours que vous donnerez ou que vous refuserez aux prisonniers dont je dois vous exposer les besoins.

Quand je dis une des occasions de charité les plus importantes, ne croyez pas que, par une pieuse exagération, je veuille vous engager à des aumônes plus abondantes. Je sai qu'il y a un art de faire valoir les sujets qu'on traite; qu'on s'affectionne d'ordinaire à ceux dont on parle; que la vertu qu'on loue, passe toujours pour la plus louable, & que la charité qu'on demande, est toujours la plus nécessaire & la plus méritoire. Mais à Dieu ne plaise que je surprenne votre charité, & que je veuille vous rendre sensibles par d'autres endroits que par ceux dont je suis touché.

Je dis donc que cette espèce de miséricorde, qui regarde le soulagement de ces malheureux, qui languissent dans les prisons, est un devoir indispensable dont vos consciences sont chargées, & dont vous répondrez devant le redouta-

ble Tribunal de Dieu. La principale fonction de Jesus-Christ, dit le Prophète, a été d'annoncer aux captifs leur délivrance; d'essuyer leurs larmes, & de les combler de joie; & Jesus-Christ s'appliquant lui-même cette Prophétie dans son Evangile, enseigna publiquement dans les Synagogues, que l'onction & la marque de l'Esprit de Dieu sur lui, c'est-à-dire sa véritable Mission, étoit *d'instruire les pauvres, de consoler ceux qui ont le cœur affligé, & de prêcher aux captifs leur délivrance.* D'où il s'ensuit, dit saint Chrysostome, que l'esprit d'un Chrétien, & sa fonction la plus essentielle, c'est d'avoir la charité dans son cœur, & de l'exercer au-dehors envers ceux qui souffrent les misères & les tribulations de la vie.

Evangelisare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem. *Luc.* 4. 21.

Il n'y a point de condition exposée à tant de sortes de souffrances, que celle des prisonniers. On leur a tout ôté, en leur ôtant la liberté. On diroit qu'ils sont déchus de tous les droits de la nature, parce qu'ils sont ou criminels, ou malheureux. On ne les traite plus comme des hommes. Tirés du sein de leurs familles, ils sont comme livrés à la merci de l'étranger, qui souvent s'accoutumant à les voir souffrir, & devenant impitoyable à force de voir des objets de pitié, leur donne le pain & l'eau par mesure; ou peut-être les leur refusant, profite de leur affliction, & s'engraisse de la faim & de la soif de ces misérables. Privés des biens que la fortune leur a fait perdre, ou dont la Justice ne leur permet pas de jouir, ils ont à peine de quoi se couvrir, & de quoi reposer leur tête appesantie par les chagrins & par les inquiétudes que leur donnent les peines qu'ils souffrent, ou celles qu'ils appréhendent. Leurs corps courbés sous la pesanteur de leurs chaînes, ou corrompus par les vapeurs d'un air impur & contagieux qu'on respire dans ces humides & sombres demeures, sont rongés, ou par les plaies qui s'y forment, ou par les maladies qui s'y contractent.

Je ne crains pas, MESDAMES, de blesser votre imagination ni vos oreilles délicates. Comment compatiriez-vous à leurs maux, si vous n'en étiez informées? & quel malheur seroit-ce, si la charité vous ayant ici assemblées pour assister ces misérables, vous n'aviez pas même le courage d'ouïr parler de leurs misères? La faim, la soif, la nudité, la maladie & la prison se trouvant donc comme réunies en la personne de ces pauvres, vous faites, en les secourant,

comme une aumône universelle ; vous accomplissez tout le précepte ; vous gagnez toutes les couronnes de la charité. Mais aussi, en refusant de les assister selon vos forces, vous manquez tout d'un coup à tous les devoirs de la miséricorde chrétienne ; vous blessez la charité de Dieu toute entière, & vous méritez d'être condamnés dans tous les chefs de son jugement.

Mais je passe plus avant, & je dis que l'obligation que nous avons d'assister cette sorte de misérables, est d'autant plus grande, que notre condition spirituelle a du rapport avec la leur, & que nous avons besoin que Dieu fasse pour nous ce qu'il nous commande de faire pour eux. Car qui sont-ils, & que sommes-nous ? Ce sont des débiteurs, des criminels, des captifs. Débiteurs, qu'un exacteur impitoyable suffoque à tous momens, en leur disant plus par ses cruautés, que par ses paroles : *Rendez ce que vous me devez* : *Matth. 26.* Débiteurs, que les disgraces de la fortune, ou les persécutions de leurs créanciers ont peut-être rendus insolvables contre les intentions des uns & des autres ; qui ont peut-être trouvé dans l'usure d'un mauvais riche, & la facilité d'emprunter, & la difficulté de satisfaire ; qui payent peut-être par leur patience la mauvaise foi de ceux qui leur doivent à eux-mêmes ; qui, outre l'affliction d'avoir perdu le bien qu'ils avoient, ont encore le malheur qu'on leur demande le bien qu'ils n'ont pas ; & qui, bien-loin d'être plaints, étant punis de ce qu'ils sont pauvres, gémissent dans leurs cachots, & y sont les victimes de l'intérêt, & peut-être de la passion & de l'animosité de ceux qui les y retiennent. Y a-t-il rien de si pitoyable ?

Mais quand ils auroient mérité cette punition ; quand ils auroient consumé leur patrimoine dans l'oisiveté, dans le luxe & dans la débauche ; quand ils seroient coupables, ne suffit-il pas qu'ils soient malheureux, pour être les objets de la charité & de la miséricorde ? N'êtes-vous pas vous-mêmes débiteurs à Dieu de vos hommages, de votre obéissance, des affections de votre cœur ? Lui donnez-vous, par une dispensation charitable, les biens qu'il vous a confiés par une providence libérale ? Ne lui dites-vous pas tous les jours, dans la vue de vos péchés, vous sentant redevables à sa justice : *Seigneur, remettez-nous nos dettes* ? Croyez-vous vous être acquittés de toutes vos obligations à son égard ?

& pourriez-vous lui rendre compte de la plupart des grâces qu'il vous a faites ? Comment donc espérez-vous qu'il vous remettra vos dettes, si vous n'aidez au moins vos frères à payer les leurs, & si vous ne les soulagez dans l'extrémité où ils sont réduits ; & ne craignez-vous pas qu'il vous abandonne, comme vous les aurez abandonnés ?

Ce sont des criminels, il est vrai ; & ne l'êtes-vous point ? Les mouvemens, peut-être involontaires, d'une passion aveugle & inconsidérée, les ont portés à quelques désordres que les lois punissent : mais n'en entretenez-vous pas dans vos cœurs qui sont d'autant plus dangereux, que l'on les y laisse impunis ? Pour avoir une fois failli, la justice leur a ôté la liberté de mal faire ; & vous, vous conservez le droit de pécher souvent, & de pécher toujours malgré les avertissemens & les remords de votre conscience. Vous n'avez pas répandu le sang de vos frères ; mais combien de fois avez-vous flétri leur réputation par vos médisances ? Combien de fois avez-vous troublé leur repos par vos inquiétudes ? Combien de fois les avez-vous abandonnés à leur pauvreté par votre avarice ?

Quelle différence y a-t-il donc entre ces hommes pécheurs & vous, sinon qu'ils portent la peine de leurs péchés, & que vous en faites vos plaisirs ; qu'ils en gémissent, & que vous en triomphez ; qu'ils les réparent par la pénitence, & que vous les augmentez par votre insensibilité ; & qu'enfin ils sont entre les mains de la justice des hommes pour obtenir la miséricorde de Dieu ; au lieu que vous êtes peut-être entre les mains de la justice de Dieu, sans vous mettre en peine d'obtenir sa miséricorde ? Or, il n'y a point de moyen plus sûr pour racheter vos péchés, que d'assister ceux qui détestent les leurs. En soulageant leurs misères corporelles, vous remédierez à vos nécessités spirituelles. Vous leur donnerez lieu de faire plus tranquillement lenr pénitence, par des aumônes qui seront des dispositions à la vôtre. Au lieu que si vous les abandonnez, vous répondrez à Dieu de leurs troubles, de leurs souffrances, & peut-être même de leur désespoir. Voyez le danger qui vous menace.

Enfin, ils sont captifs & prisonniers ; & le Saint-Esprit ne vous a-t-il pas averti que quiconque commet le péché, est esclave du péché ? Y a-t-il de chaîne plus pesante qu'une habitude invétérée ? Votre avarice, votre ambition, votre vengeance,

vengeance, ne sont-ce pas des liens dont vous êtes comme environnés ? Qu'est-ce autre chose que la vie de la plupart des hommes, qu'une servitude continuelle, dit S. Grégoire ? On voit les passions dominer en eux successivement. Sont-ils dégagés de l'orgueil ? ils se plongent dans l'avarice. Sont-ils défaits de l'amour des biens ? ils tombent dans la mollesse. Ainsi les vices s'entrepoussant, & tyrannisant ces esprits fugitifs, chacun à son tour, ils ne sont pas plutôt affranchis de l'un, que l'autre les reprend, & les remet à la chaîne. Ils changent de tyrans, & non pas d'état ; & le dernier qui s'en rend le maître, venge tous les autres de l'injure qu'il leur avoit faite en s'échappant d'eux. Si vous voulez que Jesus-Christ soit votre libérateur ; si vous désirez d'entrer dans la liberté des enfans de Dieu ; si vous sentez le poids de vos péchés, répandez aujourd'hui largement vos aumônes : *Souvenez-vous*, disoit l'Apôtre, *des prisonniers, comme si vous étiez en prison vous-même avec eux.* La charité vous doit lier avec eux, & vous devez leur aider à porter leurs chaînes. Vous devez voir en eux l'image de ce que vous êtes : sinon il est à craindre que Dieu ne vous laisse dans cette captivité spirituelle ; & que vous ne soyez enfin jetés dans ces ténèbres extérieures, si vous négligez d'exercer la miséricorde à l'égard des malheureux, à qui elle est la plus nécessaire.

Memento vinctorum, tanquam simul vincti. *Hebr.* 13. 3.

Quelle calamité est comparable à celle d'un prisonnier ? & quelles paroles assez lamentables pourroient peindre assez vivement cette espèce de misère ? Vous représenterai-je ces prisons, comme des régions maudites où il ne tombe ni pluie ni rosée ; où la réputation se flétrit ; où se perdent les espérances de la fortune, les consolations de l'amitié, les commodités de la vie, & le repos même de la conscience ? Vous décrirai-je ces cachots, ou plutôt ces sépulcres funestes où l'on enterre des hommes vivans, qui se voyant comme livrés à la mort, ou l'attendent par le supplice, ou la souhaitent par désespoir, ou la souffrent déjà par leurs peines ? Vous représenterai-je ces hommes, que la justice a séparés du commerce du monde ; qui sont comme *échappés à la providence de Dieu*, dit le Sage ; pour qui il semble que le soleil ait cessé de luire, & que la nuit ait pris la place du jour ; qui dans une solitude affreuse ne s'entretiennent que du repentir des crimes qu'ils ont commis, ou de la crainte

Fugitivi perpetuæ providentiæ. *Sap.* 17. 2.

des supplices qu'ils ont mérités, & qui n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de pain trempé dans leurs larmes, soutiennent un reste de vie, pour se réserver, ou à la peine qu'ils doivent souffrir, ou à la pénitence qu'ils doivent faire? Vous parlerai-je des malheurs de leurs familles désolées; des enfans qui pleurent la captivité de leurs pères; des pères qui pleurent la pauvreté de leurs enfans; des mères qui ne peuvent par leurs soins veiller sur la conduite de leurs filles; des filles qui ne peuvent par leur travail fournir à la subsistance de leurs mères; quelques ennemis qui leur insultent; peu d'amis qui les consolent; point de gens charitables qui les assistent?

Mais ce qu'il y a de plus touchant & de particulier dans la condition des prisonniers, c'est qu'ils souffrent, & qu'ils ne peuvent demander du soulagement; qu'ils sont nécessiteux, & que leurs nécessités sont cachées. Il y a tant de pauvres parmi les Chrétiens. Hélas! disons-le à la honte de tant de riches; mais encore ne sont-ils pas tout à fait abandonnés. Ils ont la liberté de promener leurs misères, quelque misérables qu'ils soient: quelque dureté qu'on ait aujourd'hui, à force de se plaindre ils font qu'on s'attendrit & qu'on les plaint. Ils viennent jusqu'aux pieds des Autels interrompre nos vœux & nos prières pour exciter notre pitié, en nous montrant leurs plaies, ou nous racontant leurs disgraces. Ils viennent jusqu'à nos portes, par des cris pitoyables, solliciter notre charité, & mendier nos aumônes. Ils se rencontrent sur nos chemins, où ils étalent le débris de leurs corps blessés, ou les restes d'une fortune malheureuse. Les Hôpitaux sont toujours ouverts, qui exhalent par tant d'endroits les soupirs des languissans, qui montrent à qui veut le voir, l'image de tant de misères & tant d'infirmités différentes. Tout cela est capable d'attendrir les ames les plus barbares. La compassion que la plupart des hommes ont pour le prochain, n'est que dans les sens. La langueur, la maladie, les plaies, sont des spectacles qui touchent, & qui vont des yeux jusqu'au cœur: soit que la présence de l'objet nous émeuve; soit que nous ne puissions refuser ce ressentiment à la nature; soit que nous payions ce tribut à une infortune, dans laquelle nous pouvons tomber nous-mêmes, nous ne pouvons résister à la compassion qui nous sollicite pour des misères qui nous sont connues.

Mais ceux-là sont dans le centre de la douleur & de l'amertume du cœur qui souffrent sans être plaints; & qui étant hors de la portée de notre vue, sont aussi hors de la portée de nos charités comme sont les prisonniers : c'est pour cela que Jesus-Christ nous ordonne expressément de les visiter: *J'ai été malade & en prison, & vous ne m'avez pas visité.* Il faut avoir pour eux, non-seulement une miséricorde de tendresse & de compassion, quand on est informé de leurs besoins, mais encore une miséricorde de curiosité & d'inquiétude, pour les découvrir. Ce n'est pas assez de leur apporter une fois ici le tribut d'une aumône passagère, pour se dispenser de les secourir durant tout le cours de l'année : il faut aller de temps en temps reconnoître leurs nécessités, & leur rendre les offices de piété qu'ils ne peuvent venir eux-mêmes vous demander. Ne croyez pas être déchargés de cette obligation, par le soin que prend d'eux, un petit nombre de Dames chrétiennes, qui font revivre dans ces derniers temps le zèle & la charité des Praxede & des Priscille, si renommées dans les premiers âges de l'Eglise : leur exemple vous condamnera, & leurs soins ne justifieront pas votre négligence devant Dieu.

Infirmus & in carcere, & non visitastis me. *Matth.* 25. 43.

Moins vos ames sont portées à la pitié, plus vous devez les attendrir, en leur présentant les objets les plus capables de les toucher. Ne consultez pas tant votre délicatesse; entrez dans ces prisons, & voyez ce qui s'y passe. Vous ne croiriez pas être bien logé, si la magnificence des meubles ne répondoit à la grandeur des bâtimens. Il vous faut des maisons d'hiver, des maisons d'été, dit le Prophète. Voyez ces cachots inhabitables & pourtant habités, qui dans un étroit espace renferment les incommodités de tous les temps, & presque toutes les horreurs de la nature. Sortez de ces lieux parfumés, où vous entretenez votre délicatesse; venez respirer un moment cette mortelle odeur, qui vous fera souvenir que vous n'êtes que corruption & que pourriture. Eloignez-vous un peu de cette troupe de flatteurs qui vous environne, qui s'étudie à vous divertir & à vous complaire : venez voir des hommes abandonnés à leur malheur; pauvres, sans qu'aucun riche les assiste; malades, sans médecin qui les guérisse; affligés, sans ami qui les console; & ce qui vous paroîtra plus déplorable, ignorans dans la loi de Dieu, sans Catéchiste qui les instruise; pénitens, sans

*Amos.* 3.

T 2

Confeffeur qui les abfolve ; prêts à marcher dans les voies de Dieu, fans guide qui les y conduife. Jefus-Chrift ne vous a pas exhortés à les fecourir dans leurs befoins, mais à les vifiter dans leurs prifons, fachant bien, dit S. Chryfoftome, qu'il n'eft pas poffible de les voir, pour peu de piété ou d'humanité qui vous refte, fans les plaindre, fans les confoler, fans les fervir de vos offices, & fans les affifter de vos aumônes. Que le récit que je vous fais aujourd'hui de leurs néceffités, faffe naître en vous le défir d'y remédier, & l'envie de les mieux connoître ! Craignez que Dieu ne vous juge fur leur pauvreté & fur vos richeffes.

Vous vous trompez, fi vous croyez être les maîtres de vos biens ; & qu'il vous foit permis de les prodiguer en dépenfes vaines & fuperflues. Si le Souverain Juge vous demande compte de la moindre parole oifive, pourquoi ne vous le demandera-t-il pas de vos dépenfes inutiles ? Si le luxe eft cruel & pernicieux en tout temps, ne le devient-il pas encore plus dans un temps où le nombre des pauvres s'eft multiplié, & où les riches mêmes fe plaignent que leurs richeffes font diminuées.

Vous vous trompez encore, fi vous croyez vous être acquittés de tout le commandement de la charité par quelques légères aumônes. L'Ecriture fainte nous apprend, qu'il faut proportionner nos dons à nos biens ; que ceux qui ont beaucoup, doivent donner beaucoup ; & que la mefure de nos richeffes, doit être celle de nos aumônes. Donnez donc d'autant plus abondamment, que vous ne poffédez que le bien que vous donnez aux pauvres ; parce que celui-là eft employé pour vous, pour votre falut ; fans cela, vous êtes plus à plaindre que les pauvres mêmes ; car ils fouffrent dans cette vie, qui eft paffagère, & vous vous privez de l'autre qui eft éternelle.

Jefus-Chrift n'a jamais parlé plus fortement, que contre les riches peu charitables. Il a voulu que leur damnation fût un article de foi, & que leur fentence fût écrite en termes formels dans fon Evangile ; parce que fermant les entrailles de leur charité à leurs frères, comme dit S. Bafile, ils fe ferment celles de la miféricorde de Dieu ; & que traitant fi cruellement Jefus-Chrift en la perfonne des pauvres, des malades, des prifonniers, ils témoignent par leurs actions qu'ils aiment mieux l'avoir pour vengeur & pour ennemi, que pour

ami & pour défenſeur, quand il viendra dans ſa gloire juger tout le monde. Faſſe le Ciel que vous ſoyez du nombre de ceux à qui il ſera dit : *Venez enfans bénis de mon Père, recevez le Royaume qui vous a été deſtiné. Parce que j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger ; j'ai eu ſoif, & vous m'avez donné à boire ; j'étois nu, & vous m'avez revêtu ; j'étois malade & priſonnier, & vous m'avez viſité.*





CINQUIEME

# EXHORTATION,

## FAITE A PARIS,

### *Pour les Sœurs de la Charité.*

QUAND je fais réflexion ſur tant de ſortes de beſoins, tous également pitoyables, & tous également preſſans, qui ſollicitent la piété & l'aſſiſtance des Fidelles, j'avoue que nous ne pouvons aſſez nous exciter les uns les autres ; & que quelque bonne intention que nous ayons, nous ſuffiſons à peine, nous, à prêcher la charité ; & vous, MESDAMES, à l'exercer. Les pauvres de tous côtés implorent le ſecours des riches. Ceux que la honte cache, & ceux que la néceſſité produit ; ceux qui ſont abandonnés à la campagne, & ceux qui ſont foiblement aſſiſtés dans les villes. Les hôpitaux ſont comme accablés ; les anciens tombent de leur propre poids ; les nouveaux n'ont pas la force de s'élever. Des Communautés, des Séminaires, des Vierges, des Prêtres de Jeſus-Chriſt demandent d'être ſecourus. Il ſort du fond des priſons, des cris touchans & lamentables. Il eſt aiſé de juger par-là que les miſères ſont multipliées, & la charité refroidie ; que le monde eſt devenu ou malheureux, ou inſenſible ; & que l'Egliſe a ſujet, en voyant l'état où ſont la plupart de ſes enfans, de gémir, ou pour la pauvreté des uns, ou pour le peu de pitié des autres.

Malheur à ceux qui ſe rebutent de ces importunités forcées & néceſſaires ; qui craignent de tomber dans le beſoin à force d'en vouloir retirer les autres ; & qui fermant leurs entrailles à la miſéricorde qu'ils doivent à leurs frères, en voyant tant de pauvreté, s'endurciſſent au lieu de s'attendrir, & éteignent la charité par ce qui devroit la rallumer ! Malheur à ceux en qui la multitude des miſérables étouffe l'abondance de la miſéricorde, & qui deviennent impitoya-

bles pour avoir devant leurs yeux trop d'objets de pitié. Il faut que nos soins s'étendent; que les espaces de notre cœur se dilatent à mesure que les besoins du prochain s'augmentent. La charité qui selon saint Paul, n'a point de basse jalousie, a pourtant une sage & noble émulation, par laquelle elle s'efforce de suffire à tout, & voudroit assister tous les pauvres également, parce qu'elle les aime tous également.

Mais comme il est difficile de satisfaire à tant de devoirs, & de remédier à des misères différentes, nous vous les proposons séparément, afin de réveiller votre charité sans l'accabler, & de vous donner lieu d'assister vos frères sans vous être à charge. C'est dans cette vue que vous vous assemblez si fréquemment & si utilement, selon que les nécessités publiques pressent. Mais aujourd'hui, dans une seule espèce de charité, je viens vous les proposer toutes, vous demander comme une aumône universelle, & procurer un secours général à tous les pauvres de Jesus-Christ, en secourant ces saintes & charitables Filles, qui les servent, & qui consacrent leur vie & leur santé pour celle de tous les misérables.

Vous le savez, MESDAMES, & vous en êtes sans doute déjà touchées. Renonçant à tous les soins, & à tous les intérêts domestiques, elles se sont fait comme un métier de la charité. Elles ont trouvé le secret d'être pauvres, & de faire pourtant du bien à tous les pauvres. Elles ont, comme Marthe, avec une sainte sollicitude, servi Jesus-Christ, en la personne de tous ceux qui ont souffert comme Jesus-Christ. Après avoir blanchi dans les pratiques laborieuses de la miséricorde chrétienne; après avoir long-temps tiré de leur piété & de leur courage des forces que l'âge & le travail ont épuisées; plus confuses de n'être plus en état d'assister les autres, que d'être forcées de demander qu'on les assiste; c'est avec regret qu'elles vous tendent aujourd'hui leurs mains usées dans les ministères de la charité, pour recevoir quelque secours dans leurs infirmités & dans leurs misères.

Les Saints Pères nous enseignent qu'il faut considérer l'aumône comme un moyen *juste*, *efficace* & *facile* de nous sanctifier dans le Christianisme. *Juste*, parce qu'il est d'obligation indispensable pour les riches : *Efficace*, parce qu'il produit des effets de grâce pour ceux qui la donnent & pour ceux qui la reçoivent : *Facile*, parce qu'il ne coûte que quelques biens extérieurs & périssables, pour lesquels Dieu rend

des biens ſpirituels & éternels. D'où je conclus que vous ne ſauriez faire d'aumône *plus juſte* que celle que je vous propoſe, parce qu'elle a été méritée ; *plus utile*, parce qu'elle ſera mieux employée ; *plus aiſée*, parce qu'elle vous décharge en quelque façon du travail extérieur de la charité dont ces bonnes Sœurs ſe chargent ; & qu'ainſi vous ne ſauriez faire un meilleur uſage de vos biens.

Que ſi l'aumône eſt une juſtice pour tous les pauvres, combien le doit-elle être davantage, pour celles pour qui nous la demandons aujourd'hui ? Si c'eſt un droit acquis à la pauvreté, y a-t-il une indigence plus grande que la leur ? Elles ont fait à Dieu un ſacrifice de leurs biens & de leur induſtrie, & ne ſe ſont pas même réſervé le travail & le fruit de leurs propres mains. Les ſoins qu'elles ont eu de ſervir les pauvres dès leurs jeunes ans, ne leur ont pas permis d'acquérir pour le temps des infirmités & de la vieilleſſe. Sans s'arrêter à ces précautions, ni à ces prévoyances humaines, qu'inſpire la prudence de la chair, elles ont mis leur confiance en Dieu ſeul ; & comme elles ont été les inſtrumens de ſa Providence, elles en ont voulu être comme les ſujets. Vous les repréſenterai-je ayant pour tout bien les bonnes œuvres qu'elles ont faites, courbées ſous le poids des ans & des fatigues, trouvant à peine de quoi entretenir un reſte de vie, qu'elles ont conſumée dans les hôpitaux, n'ayant d'autre reſſource que celle de leur patience, ni d'autre fond que celui de la piété publique ? Vous expoſerai-je les incommodités & les dangers où elles ſont dans leur retraite ? Une maiſon ouverte d'un côté, chancelante de l'autre, dont une partie n'eſt pas encore habitable, & l'autre eſt déjà ruinée ; où l'on n'a ni le moyen de relever l'édifice qui tombe, ni le moyen d'achever celui qu'on a commencé ; & où l'on eſt toujours expoſé aux injures du temps, ou prêt d'être accablé ſous des ruines.

Mais encore n'ont-elles pas mérité d'être aſſiſtées par les ſecours qu'elles ont donné aux pauvres ? Comme qui ſert à l'Autel, a droit de vivre de l'Autel, qui ſert à la charité, a droit de vivre de la charité. Quelle Paroiſſe ne les a pas appelées à la pénible diſtribution de ſes aumônes ? Quel Diocèſe n'a pas reſſenti les effets de leur charité vive & agiſſante ? Quel Hôpital n'a pas trouvé du ſoulagement dans leur adreſſe & dans leur vigilance ? Dans quelles ſombres priſons

n'ont-elles pas porté les consolations ? Quelles instructions n'ont-elles pas données aux ignorans de la campagne ? Quelles conversions n'ont-elles pas faites dans les lieux infectés de l'hérésie, mêlant adroitement les instructions avec l'aumône, & conduisant à la foi par la charité ? Quelle injustice seroit-ce donc de les priver de la récompense de leurs services ; & qui pourroit se justifier de les avoir abandonnées dans leurs nécessités extrêmes ?

L'aumône est un moyen des plus efficaces pour la sanctification des Fidelles ; l'Ecriture-Sainte est pleine des effets qu'elle produit : tantôt c'est *une eau* qui éteint le feu de nos passions : tantôt c'est *une semence* qui rend au centuple : tantôt c'est *la rançon* des péchés : tantôt c'est *le fondement & le gage* de nos espérances. Cependant quelque utilité qui en revienne, elle ne s'étend d'ordinaire, qu'à celui qui reçoit, & à celui qui donne. Mais l'aumône entre les mains de ces charitables Filles, fructifie avec abondance. C'est par ces secours qu'elles entretiennent l'esprit de leur Institut, & qu'elles s'excitent aux exercices de piété ; c'est par ces secours qu'elles forment, & qu'elles assemblent des Filles, à qui elles donnent des leçons de miséricorde ; dont elles éprouvent la force & le zèle, pour les rendre capables d'entrer dans des ministères de la charité, d'entreprendre le travail que les autres ne peuvent porter, & de succéder à celles que l'âge, les fatigues, ou l'infirmité ont mises hors d'état de continuer ces saintes pratiques.

Mais ce qu'il y a de plus considérable dans l'aumône que vous leur faites, c'est que vous achetez le Ciel, sans qu'il vous en coûte aucune peine. Pourquoi, dit saint Chrysostome, Jesus-Christ dans le jour redoutable de son jugement, ne condamnera-t-il que l'inhumanité de ceux qui auront refusé d'assister les pauvres ? Est-ce parce que cette dureté est presque inséparable de la cupidité & de la possession des richesses ? Est-ce que Dieu, plus touché des intérêts de ses créatures, que des siens propres, ne trouvera rien de plus punissable, que le peu de soin qu'on aura eu de les secourir ? Est-ce qu'il a voulu par cette forme de sentence tenir les hommes dans les devoirs de la charité & de l'union évangélique ? Il est vrai, ajoute ce Père, mais c'est principalement parce qu'il n'y a rien de si aisé ; qu'on est d'autant plus inexcusable, & qu'on mérite d'autant plus d'être condamné ;

qu'on a négligé de se servir d'un remede si facile, si prompt & si salutaire.

En effet, MESDAMES, si je vous proposois de ces austères vertus, qui crucifient la chair & ses convoitises, & qui font comme une séparation réelle de l'ame & du corps : si je vous exhortois d'entrer dans un ennuyeux & difficile détail des infirmités & des misères humaines ; d'exercer une charité laborieuse ; de porter le poids du jour & de la chaleur ; de gagner le pain d'autrui à la sueur de votre visage, de procurer le repos des malheureux aux dépens du vôtre ; & de sacrifier vòtre vie au service des prisons & des hôpitaux : vous trouveriez dans votre condition, ou du moins dans votre délicatesse des excuses & des prétextes pour vous en dispenser.

Ces charitables Filles vous déchargent de tous ces soins embarassans : elles les prennent tous pour elles. Elles ont tiré de leur pauvreté même de quoi secourir les pauvres par leur travail, pourquoi ne tirerez-vous pas de votre abondance & de vos richesses de quoi les assister elles-mêmes dans leurs besoins ? Elles prodiguent leur propre vie, pourquoi ne ferez-vous pas quelque largesse de vos biens ? ainsi vous aurez le mérite de la charité sans en avoir les difficultés. Vous ferez ce que Dieu vous ordonne, & vous ne ferez rien de ce que la nature refuse ; vous donnerez & vous ne souffrirez pas. Vous semerez sans peine en ce monde, & vous recueillerez dans l'autre, les fruits de votre piété, qui seront la paix & la gloire éternelle.



# DISCOURS PRONONCÉS DANS LE SYNODE DU DIOCÈSE DE NISMES.

## PREMIER DISCOURS.

LE Prêtre est obligé à trois devoirs; à instruire par la parole, à assister par l'administration des Sacremens, à édifier par ses bons exemples. Comment peut-il le faire, s'il ne réside dans sa Paroisse, s'il la quitte à tous momens. L'instruction ne consiste pas à faire un Prône sans préparation; & par conséquent sans raison tous les Dimanches matins. Il faut aller dans les maisons, tantôt donner un bon conseil, tantôt avertir un père, tantôt un enfant de son devoir; semer les instructions Evangéliques. L'administration des Sacremens, de la Confession, Communion, Extrême-Onction, peut-être nécessaire à tout moment; vous vous exposez en vous éloignant à laisser périr vos frères; vous leur ôtez le fruit des bons exemples que vous leur devez. Ils soupçonnent que vous fuyez vos devoirs, que des attachemens étrangers vous attirent ailleurs.

Des Curés qui ne se plaisent ni à leur séjour, ni à leurs fonctions, qui par inquiétude ou par ennui, sortent souvent de leurs Paroisses, tantôt dans les Foires & dans les Marchés couverts d'une indécente poussière & poussés d'une avide cupidité, ils se mêlent avec les mercénaires, & déshonorent par un vil métier la dignité de leur Sacerdoce.

Tantôt pour aller dans les Villes chercher dans les conversations, dans les visites, dans les repas, des amuse-

mens vains, & quelquefois même criminels, qu'ils ne trouvent pas dans la campagne, dont la solitude leur est à charge, & où rien n'égaie assez à leur gré leur triste & ennuyeuse oisiveté.

On a vu des Prêtres sortir le Lundi de leurs Paroisses, n'y revenir que le Samedi, hasarder sans nécessité le besoin des Sacremens; & par conséquent le salut des ames qui leur ont été confiées; abandonner leurs brebis aux loups ravissans, laisser les ignorans sans instruction & les méchans sans discipline, & perdre la semaine qu'ils devroient employer à l'étude & à la lecture des saintes Ecritures pour nourrir & édifier le Peuple.

Qu'on voie un Pasteur inquiet, qui ne se donne pas le loisir de connoître son Troupeau, & un Curé qui est presque regardé comme étranger dans sa Paroisse; que voulez-vous qu'on en pense?

L'inutilité du Pasteur n'est guère moins blâmable que l'absence. Dieu l'a attaché à son Eglise, comme le premier homme au Paradis Terrestre: *Ut operaret*, pour la cultiver.

Il ne sépare presque jamais dans les saintes lettres le Sacerdoce des fonctions: *Applica ad te Aaron cum filiis suis, ut Sacerdotio fungantur mihi.* Non pas, *ut sint Sacerdotes*, mais *ut Sacerdotio fungantur. Sanctificabis Aaron cum filiis suis ut Sacerdotio fungantur.* Notre Seigneur, dit à saint Pierre, & dans sa personne à tous les Pasteurs: *Pasce oves meas.* Il ne dit pas, soyez le Pasteur, mais paissez.

Saint Paul sollicite: *Cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem. Alios dedit pastores & doctores in opus ministerii*: il les sollicite dis-je, de s'honorer, non pas pour leur qualité, mais de leurs fonctions sublimes, & de leur exactitude à les remplir! *Propter opus illorum; non dignitatem, non opes, &c.* Les Eglises ne sont pas faites pour les Curés, mais les Curés pour les Eglises.

Quelle pitié, devoir des Curés tièdes & négligens passer les semaines entières sans exercice, sans action, sans application à aucun de leurs ministères, retirés en eux-mêmes, & comme enveloppés dans leur paresse, se réveiller à peine le Dimanche pour dire une Messe de nécessité, non de dévotion, à regret & quelquefois même avec précipitation, usant de diligence en cela, pour rentrer plutôt dans leur oisiveté ordinaire. La lecture les incommode, l'étude les

ennuie, l'Oraiſon leur eſt inconnue, toutes les fonctions de la Cure leur ſont à charge. Les anciens Catholiques ſe dérèglent, les nouveaux Convertis n'avancent pas, point de Catéchiſme, point de Prône, point de Vêpres, les Autels négligés, les ornemens jetés au haſard, les vaſes ſacrés même tenus ſans décence & ſans ſoin; comment introduiront-ils parmi le peuple la fréquentation des Sacremens? Comment nourriront-ils la piété des fidelles? Comment s'attireront-ils leur confiance? Ils ne ſentent pas le poids des ames qui leur ont été confiées, & ne connoiſſent pas le prix du Sang que Jesus-Chriſt a verſé pour eux & pour elles. Ne craignent-ils pas que Dieu leur diſe par ſon Prophète! *Quis tu hìc? aut quaſi quis hìc*: Qui êtes-vous, que faites-vous ici, & quel fantôme êtes-vous dans cette Paroiſſe?

Ils ſe plaignent pourtant ſans ceſſe qu'ils ſont trop chargés, & qu'ils n'ont pas aſſez de revenu; comme s'il falloit entretenir graſſement leur fainéantiſe, & comme ſi la rétribution étoit pour la perſonne, & non pas pour l'œuvre. Ceux-ci n'édifient pas.

Les autres ſont encore plus pernicieux, car ils détruiſent. Je parle ici de ceux, qui par un zèle impétueux, & qui n'eſt pas ſelon la ſcience, veulent forcer, pour ainſi dire, la providence de Dieu, & réduire à leur point, dans les momens qu'ils ont marqués, des hommes libres à qui Dieu laiſſe le temps & la liberté de ſe convertir; qui n'ayant pour leurs Paroiſſes ni le cœur de Paſteurs, ni les entrailles de Père, endurciſſent ſouvent par une indiſcrète rigueur, ceux qu'il faudroit amollir par une charité patiente: qui affectent un air de domination qui révolte au lieu de corriger, qui ne leur fait point acquérir l'autorité qu'ils cherchent, & qui leur fait perdre la confiance qu'ils devroient chercher.

Que peut-on eſpérer pour le progrès de la Religion d'une Paroiſſe qui tremble à la vue de ſon Curé, qui prend ſon zèle pour une paſſion & une colère, qui vient de ſon tempérament, plutôt que du déſir de leur ſalut, & qui n'étant pas perſuadée de ſa bonté, & n'éprouvant que les effets d'une humeur ſombre & farouche, le regarde moins comme ſon Paſteur que comme ſon ennemi.

Il faut de la charité pour ramener les pécheurs: *Si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto hujuſmodi, inſtruite in ſpi-*

*ritu lenitatis*, saint Paul *ad Gal.* Il faut traiter ainsi les nouveaux Convertis, ils sont préoccupés, ils sont nourris dans le sein de l'erreur. On leur a donné de mauvaises impressions de la vérité catholique; ils sont dans le cas de saint Paul; ils vivent dans leurs préjugés: *Si præoccupatus fuerit.* Il faut les instruire en les corrigeant, leur ôter ces préventions. Leur correction est leur instruction, parce qu'ils sont dans l'erreur. *Instruite*, mais 1°. avec un esprit de douceur, en s'insinuant dans leurs cœurs & dans leurs esprits: *In spiritu lenitatis.* 2°. Avec prudence: *Pleni dilectione*, dit S. Paul, ad Rom. *Repleti omni scientiâ ita ut possitis alterutrum monere, in omni scientia*, toute science & prudence pour la faute & pour le coupable, & pour le temps & la manière de le corriger.

Mais ceux-là sont coupables de la perte des ames de leur Paroisse, qui lui donnent par leur conduite des sujets de scandale & de chute.

Je ne parle pas seulement ici de ceux, qui par des fréquentations suspectes, ou par des commerces scandaleux profanent leur caractère, & portent dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le Prophète, & annoncée par Jesus-Christ; qui décrient par l'impureté de leurs mœurs la sainteté de leur profession, & qui font réjaillir sur le ministère la honte & l'indignité du ministère. A Dieu ne plaise que pareils scandales arrivent dans ce diocèse.

Mais il se glisse une erreur parmi les Ecclésiastiques, c'est qu'ils croient qu'il n'y a qu'un péché pour eux à éviter, & qu'ils ne peuvent qu'être innocens, & que tout leur est permis, pourvu qu'ils soient, ou que du moins ils paroissent chastes; comme si tous les vices, quoiqu'ils ne soient pas tous également grossiers, n'avoient pas tous une grande difformité.

Ils ne comptent pour rien, les uns d'être vains & orgueilleux, de prendre des titres d'honneur qu'ils s'attribuent, & qu'ils exigent même dans l'enceinte de leurs Paroisses, de se servir du crédit que leur donnent les conjonctures particulières de l'Eglise, non pas pour faire respecter la Religion, mais pour se faire craindre eux-mêmes, & pour s'établir une espèce d'empire qui n'a rien ni de Chrétien ni de Pastoral.

Les autres se pardonnent une avarice sordide qui leur at-

tire le mépris, qui sur les moindres intérêts leur fait intenter des procès & des querelles, qui divise presque toujours le Prêtre d'avec le Prêtre, le Curé d'avec les Paroissiens; & qui le porte à étendre les droits de l'Autel, ou à les exiger avec plus de sévérité que ne faisoient les publicains, comme si c'étoit un parti de punition, & non pas une rétribution de charité.

Que dirai-je de ceux qui souffrent la discorde & la division, & qui peut-être l'entretiennent dans leurs Paroisses; qui sur des prétextes de bien public, cherchent à nuire aux particuliers dont ils ne sont pas satisfaits; qui offensent par un esprit de vengeance ceux qu'ils devroient ménager par un esprit de Religion; & qui par une humeur turbulente sèment eux-mêmes la zizanie qu'ils sont obligés d'arracher; & sous de vaines intentions de justice, se font un plaisir de rompre la charité.

Ce sont des vices qui font blâmer notre ministère, qui empêchent les progrès de la Religion, & qui font que nous voyons si peu de piété & de modestie dans les laïques. Evitons-les, Mes Frères, enseignons-leur par nos œuvres ce que nous leur enseignons par nos paroles. Faisons qu'ils nous respectent, n'ayant rien à dire de nous, afin que nous soyons la bonne odeur de Jesus-Christ.



## *SECOND DISCOURS.*

DIEU dans la création du monde n'a voulu d'autre ministère, que celui de sa toute-puissance pour former l'homme; il a voulu être le seul Auteur de son ouvrage, & nulle autre main que la sienne n'y a touché. Mais dans la rédemption il a recueilli divers offices, il s'est associé des personnes choisies, & s'est établi comme des coopérateurs du salut de l'homme; ceux qu'il a destinés principalement à cet emploi sont les *Prêtres*; & pour les rendre plus aimables & plus vénérables au monde, il a fait écrire par son Apôtre, comme à la tête de toutes les fonctions de son Eglise: *Dei adjutores sumus*: nous sommes appelés pour aider à Dieu dans l'accomplissement de ses desseins.

Il est vrai que cette gloire ne convient pas également à tous les Prêtres qui s'emploient au salut des ames. Elle con-

vient aux Docteurs, aux Prélats, aux Prédicateurs. Mais on peut dire qu'elle appartient plus proprement à ceux qui administrent parmi les peuples le sacrement de la pénitence, & qu'on appelle Confesseurs, parce qu'aucun ne contribue de plus près à l'infusion de la grâce qui forme le salut des ames. Les autres par leur doctrine, par leurs corrections, par leurs conseils y mettent les dispositions requises, & comme le Prophète, rassemblent les ossemens dispersés dans la campagne, mais ne les font pas revivre : mais les Confesseurs leur soufflent un esprit de vie : *Spirant spiraculum vitæ*, parce qu'encore que Dieu seul nous donne proprement la grâce, les Confesseurs sont ceux qui concourent plus immédiatement à cette action, détruisant dans le cœur humain, par l'absolution, le péché qui s'en est rendu le maître.

L'office de Confesseur est entièrement propre à la Loi évangélique. Avant que la plénitude des temps fût arrivée, les Prêtres de l'ancienne Loi avoient l'autorité de juger un lépreux, mais non pas de le guérir : elle étoit réservée aux Prêtres de la Loi nouvelle institués par Jesus-Christ : on peut leur dire comme à Jesus-Christ : *Domine, si vis, potes me mundare*; & ils peuvent aussi répondre comme J. C. *Volo mundare.*

De-là vous pouvez connoître la grandeur & la dignité d'un confesseur dans son tribunal de la pénitence ; mais si la dignité est grande, le péril n'en est pas moins grand pour son salut, ou pour celui des autres, s'il ne suit les règles qui lui sont prescrites. Ce bâton qui dans les mains d'un Elisée vivifie, dans les mains de Giézi retient dans la mort, & l'on ne peut guères dire plus à propos que d'un Confesseur ces paroles du Sage : *Mors & vita in manu linguæ*; qu'il a au pouvoir de sa langue le salut des ames, s'il use comme il faut de son autorité, ou leur damnation, s'il en abuse.

*Ego dixi, Dii estis*, a-t-il dit aux Prêtres. Les Prêtres semblent faire une espèce à part dans la religion. Leur état est comme singulier entre Dieu & les hommes ; avec Dieu ce sont des hommes, avec les hommes ce sont des Dieux ; comme ces parélites ou représentations du Soleil, qui se font en l'air, à l'égard du Soleil ce sont des nuées ; à l'égard des nuées ce sont des Soleils.

Si cela se peut dire avec vérité de tous les Prêtres, encore plus de ceux qui sont appelés au ministère de Confesseur,
non

non - seulement, parce qu'ils sont des Juges, à qui Dieu semble dans l'Exode vouloir communiquer toute la gloire de son nom; mais encore, parce qu'ils sont Juges en des causes qui relèvent uniquement du Tribunal de Dieu: *Quis potest dimittere peccata; nisi solus Deus?* disoient les Scribes, & ils disoient bien. Or le Prêtre les remet, il lie & délie; non-seulement il déclare le pénitent absous, mais l'absout lui-même, selon la doctrine du Concile de Trente.

A qui est-ce que la puissance a été donnée de rendre innocent un misérable qui étoit criminel? Toute l'autorité des hommes va à déclarer innocent celui qui est faussement accusé. Qui est-ce qui peut exprimer combien le péché déplaît à Dieu: *Abominatio est Deo via impii.* Il suffit de dire qu'il a employé pour le détruire toutes les opérations de la grâce, jusqu'à donner sa propre vie pour l'opprimer, comme un autre Sansom, pour ainsi dire, sous ses ruines.

Or, cette opération si difficile, qui a coûté à Jesus-Christ tout son Sang, je veux dire la destruction du péché, le Confesseur l'exerce tous les jours avec facilité, il lève la main, & dit, je t'absous: au bruit de cette parole tombent toutes les murailles de Jéricho, & se réduisent en cendre.

Je dis ceci, afin que vous connoissiez la puissance & l'autorité qui réside en vous, & que vous appreniez que vous devez acquérir la science nécessaire pour cela. Pensez que la Sentence d'un Prêtre, dans le Tribunal de la confession, est d'un si grand poids, qu'elle est suivie de la sentence du Ciel. *Quodammodò ante judicii diem judicant.* Et que tout ce qu'il aura jugé dans ce Tribunal, sera confirmé & approuvé au jour du terrible Jugement de Dieu. Avec quel soin faut-il donc étudier cette Sentence, afin qu'elle puisse être lue dans une assemblée d'une si auguste Majesté, de peur qu'elle ne soit défectueuse par son ignorance, ou précipitée par indiscrétion.

Il faut donc être éclairé par la science: *Quoniam tu scientiam repulisti, repellam te, ne Sacerdotio fungaris mihi.* Il dit, *ne Sacerdotio fungaris*, non pas, *ne sis sacerdos.* Il ne leur ôte pas son Sacerdoce, mais l'exercice de leur Sacerdoce, de peur qu'ils n'exposent la réputation de ses Sacremens. Il ne suffit pas de dire, j'ai été approuvé par mon Evêque. L'approbation suppose la science, mais ne la donne pas; l'expérience, le bon sens naturel peuvent servir, mais il

faut ſe rendre habiles. C'eſt une grande témérité de quelques-uns de ſe jeter ſans intelligence dans un métier, où il s'agit des plus importantes affaires, qui ſont celles du ſalut.

Deux ſortes de ſcience, *juris & facti*.

La ſcience du droit eſt celle qui apprend les règles & les maximes pour bien juger.

1°. Savoir l'étendue de ſa juridiction, ne pas étendre ſes droits ſur des étrangers, ne juger que ſon propre Peuple, ne point empiéter ſur les ſujets d'autrui. Ne point entreprendre ſur des péchés qui ſont réſervés à des Tribunaux ſupérieurs.

2°. Savoir ce qu'on a tant recommandé aux Prêtres de la Loi ancienne, diſtinguer la lèpre d'avec la lèpre, le péché veniel d'avec le mortel, le péché de fragilité ou de malice.

3°. Les circonſtances agravantes qui changent l'eſpèce du péché : *Faſciculos deprimentes*, ces poids qui dépriment.

4°. Ce qui porte obligation de reſtituer, ſoit par la détention, ſoit par le larcin.

5°. Ce qui conſtitue l'occaſion prochaine du péché, & l'obligation de s'en éloigner.

6°. Quelle diſpoſition de douleur eſt néceſſaire au pénitent pour introduire en lui la grâce du Sacrement.

7°. Quelle forme il doit obſerver pour abſoudre, & quels remèdes il doit employer pour les guériſons des ames.

Vous me demanderez peut-être, quelles opinions faut-il ſuivre? Les plus douces ou les plus ſévères? C'eſt la prudence qui vous les doit enſeigner.

Il faut tellement adoucir la Loi, qu'on la faſſe aimer, pour la ſuivre: mais il ne faut pas l'élargir, enſorte qu'on donne une entière liberté de s'en diſpenſer. Un pénitent qui vient s'accuſer d'avoir aimé la bonne chère, ſi vous voulez d'abord le réduire à jeûner dans toutes les règles que preſcrivent certains Auteurs, à ne pas boire même un verre d'eau, à quatre onces de pain, à la privation de la collation, vous ne lui perſuaderez pas le jeûne. Il faut lui repréſenter qu'il doit meſurer la qualité du manger à la complexion. Qu'il faut ſortir de table avec appétit. En un mot, quand les opinions douces conduiſent votre pénitent à l'obſervance de la Loi, tenez-vous en là à ſon égard; ſi les plus ſévères le retiennent mieux, pratiquez-les.

Dans les matières qui regardent l'impureté, gardez-vous bien de trouver des choses de peu de conséquence. Un feu, pour petit qu'il soit, est toujours à craindre. Une bluette cause un incendie. En matière de péchés des sens, l'observance en est plus facile, quand elle est plus sévérement gardée.

A proprement parler, ce n'est pas l'office du Confesseur, d'interroger le pénitent, mais seulement de l'écouter.

La raison diffère entre ce tribunal spirituel & les tribunaux séculiers, que dans le premier celui qui confesse son crime est absous, & que celui qui le cache est condamné : ainsi la déclaration ou le silence, le mensonge ou la vérité sont sur le compte du criminel. Cependant la honte du pénitent, jointe au peu de disposition de s'examiner, de se repentir, de se confesser, jettent un pauvre Confesseur dans la nécessité de l'interroger & de suppléer par son exactitude & par sa recherche à la négligence du pécheur, qui doit faire la fonction d'accusateur ; de joindre la patience d'écouter, à la fatigue d'examiner, & de dire avec Job : *Causam quam nesciebam diligentissimè investigabam.*

Deux sortes de pécheurs ont besoin d'être interrogés.

Les uns cachent la vérité par ignorance.

Les autres la cachent par malice.

Il y en a qui n'ont pas la conscience mauvaise, mais embarrassée ; qui n'aiment pas à s'examiner, à s'appliquer, à entrer dans leur intérieur, à se demander à eux-mêmes ce que leur reproche une conscience inquiète, scrupuleuse, chagrine ; comme ceux qui ont des femmes querelleuses, qui n'entrent que le moins qu'ils peuvent dans leurs maisons. Il faut être circonspects avec ceux-ci.

Ne point manquer par négligence.

Ne point excéder par des questions imprudentes ou inutiles.

Pour l'un, il chargeroit sa conscience ; pour l'autre, il chargeroit celle du pénitent jusqu'à lui rendre le Sacrement difficile & odieux.

Nous ne sommes pas obligés de nous confesser de tous les péchés commis, mais seulement de ceux dont nous nous souvenons.

Le pénitent n'est tenu qu'à cela, moins encore le Confesseur.

De ce principe, je tire deux réflexions très-utiles pour la pratique.

1°. Quand vous aurez à vos pieds un pénitent, dont vous connoîtrez la piété & la diligence à rechercher & à confesser ses péchés, au lieu d'employer le temps à d'inutiles interrogations, employez-le à lui donner de salutaires conseils : car les Juges séculiers ne travaillent qu'à faire découvrir le crime, le spirituel pense encore à le faire haïr.

2°. Quand une personne, dont la négligence vous est connue vient à vous, vous n'êtes pas obligés de l'examiner, ni de lui faire d'autres questions que celles qu'elle se doit faire elle-même. Vous pouvez les interroger sur les devoirs de leur profession.

Il faut être sur-tout fort réservé & fort discret sur les questions qu'on fait en matière d'impureté, choisir, employer les termes les plus modestes, de peur de blesser l'honnêteté que vous voulez introduire dans le cœur du pénitent:

Laisser plutôt quelque circonstance sans y toucher, que de hasarder la modestie & la chasteté du discours ou des oreilles.

Ne remuer point ces ordures, qui ne peuvent qu'infecter le Confesseur & le pénitent.

Contentez-vous de savoir l'espèce de ce péché, & n'en recherchez pas les manières ; & quand quelquefois des pénitens ou ignorans ou indiscrets vont trop loin, arrêtez-les.

Craignez qu'en exprimant trop ce péché, on ne vienne à vous le faire aimer.

Pour ceux à qui vous connoissez quelquefois que la honte ferme la bouche, servez-vous de l'adresse dont se servit Ézéchiel pour connoître les abominations qui se faisoient dans le Temple : *Ecce foramen unum*; il voit une petite ouverture dans la muraille, élargis-la, dit le Seigneur : *Fode parietem*, jusqu'à ce que, *apparuit ostium*; ensorte qu'étant entré il vit, *abominationes pessimas*.

Un jeune homme vient, s'accuse de quelque regard licentieux, de quelques paroles déshonnêtes; il faut aller sagement des paroles aux pensées, des pensées au consentement, du consentement aux œuvres. Il faut d'un côté faire sortir le pus, de l'autre prendre garde de ne point infecter la partie saine, de ne point enseigner le mal qu'il ne sait pas.

Il faut ſoulager le pénitent en ces occaſions, enſorte qu'il n'ait preſque à dire qu'ouï, mon Père, ſans l'effaroucher. Quelle conſolation fut-ce à la Samaritaine de pouvoir dire : J'ai trouvé un homme qui m'a dit ce que j'ai fait : *Qui dixit mihi omnia quæcumque feci.* Si Jeſus-Chriſt eût voulu tirer de ſa propre bouche ces péchés honteux, elle auroit été toute interdite : mais il lui donna, en lui découvrant ſes fautes, une grande facilité à les confeſſer, ſans autre peine que de répondre ſeulement : *Propheta es tu.*

2°. Gardez-vous de paroître étonné, de ſoupirer, de hauſſer les épaules. Ouvrez-leur les eſpérances de la miſéricorde ; adouciſſez leur confuſion par des conſolations ſpirituelles ; faites-leur voir que les Anges ſe réjouiſſent dans le Ciel, à la converſion d'un pécheur, & faites qu'il ſe ſache gré de s'être confeſſé, & qu'il ſe ſente ſoulagé de s'être déchargé d'un fardeau dont il ſentoit le poids, & dont il n'oſoit ſe délivrer.

---

## TROISIÉME DISCOURS.

NOUS avons vu avec plaiſir dans ces derniers temps, je ne ſçai quel mouvement de religion parmi nos frères Réunis, qui nous a donné beaucoup d'eſpérance & même quelque conſolation.

Une pointe de foi & de catholicité a paru preſque dans tous les endroits du diocèſe. Les voies de Sion ont été remplies de ceux qui venoient aux ſolennités, nos Egliſes plus fréquentées, les exercices plus ſuivis, la parole de Dieu plus aſſiduement & plus docilement écoutée, quelques confeſſions, quelques Communions, nous ont fait croire que le temps de la moiſſon approchoit, & que nous pourrions recueillir quelque fruit de nos travaux évangéliques.

La laſſitude de vivre ſans religion, l'importance d'en avoir une, la néceſſité de prendre la Catholique, en ont déterminé quelques-uns : les autres flottans encore dans la foi, ne ſavent encore de quel côté les fait pencher leur conſcience. Il y en a qui recherchent la vérité, qu'ils n'ont pas encore trouvée. Pluſieurs demandent d'être inſtruits ; & ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que tous ont beſoin de l'être.

C'eſt une obligation eſſentielle à notre état. 1°. A tous

ceux qui sont chargés du salut des ames, de les nourrir de la substance de la divine parole; ce n'est ni conseil, ni bienséance, ni institution humaine, c'est un droit divin, & un précepte indispensable; ç'a été la mission & le ministère de Jesus-Christ, le souverain Pasteur de nos ames: *Evangelisare pauperibus misit me : prædicare annum acceptabilem & diem retributionis.* L'ouvrage de la rédemption devoit commencer par l'instruction & par la doctrine, & finir par la Croix & par les souffrances du Rédempteur : avant que de verser son sang, il a fallu qu'il ait répandu la semence évangêlique. C'est son application principale durant trois ans; il prêche dans le Temple, dans les Synagogues, dans les Villes, dans les Villages, dans les maisons, à la campagne, sur le bord de la mer, sur les rivages du Jourdain, & pourquoi? *Quia ideo missus sum*, dit-il en S. Luc 4. C'étoit sa mission réglée & ordonnée par son Père; c'étoit-là la première loi, & la première condition du salut des ames.

Comme il a reçu cet ordre du Ciel, il l'a donné de même à ses Disciples: *Sicut misit me Pater & ego mitto vos*, Joan. 20. Ce n'est pas un avis particulier qu'il leur donnât en passant, ce fut une loi qu'il publia, étant prêt à monter au Ciel après sa glorieuse Résurrection. Dans une de ses plus éclatantes apparitions, dans la plus nombreuse assemblée des Fidelles, il se revêt de toute sa puissance, & de toute l'autorité qu'il a & dans le Ciel & sur la Terre: *Data est mihi omnis potestas in cœlo & in terra;* après quoi il ordonne : *Euntes ergo docete omnes gentes.*

C'est par la Prédication de sa parole que son Nom doit être sanctifié; il a acquis le Ciel par le mérite de son Sang; il veut que nous lui gagnions la terre par la Prédication de sa parole : & c'est pour cela qu'il ajoute: *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi;* qu'il demeure avec nous jusqu'à la consommation des siècles, pour donner de la force à nos discours par l'efficace de sa grâce.

Les saintes Ecritures, les Pères & les Conciles, sont pleins de témoignages de cette vérité. Ils obligent les Pasteurs à nourrir leurs brebis, comme les pères à nourrir leurs enfans. Ils donnent des règles de ce ministère; ils ordonnent des peines à ceux qui y manquent; ils leur assignent même la matière de leurs instructions, comme font le quatrième Concile de Tolède, & le premier Concile de Trente.

Mais si jamais les Curés sont obligés d'instruire les peuples, c'est en ce temps, & dans ces Diocèses, où l'hérésie soutenue avoit mis la discorde, entrepris d'étouffer le Royaume de Jesus-Christ, & d'éteindre, pour ainsi dire, sous les ténèbres des opinions nouvelles, les lumières de l'ancienne Foi. L'ignorance, compagne ordinaire de l'erreur, règne presque dans toutes vos Paroisses, où la plupart n'ayant dans le cœur que les sentimens qu'une erreur invétérée y a laissés ; vivant sans aucun exercice de leur Religion, & ne voulant point de connoissance de la nôtre, ont retenu leurs mensonges, & ont oublié tout ce qu'ils savoient de nos vérités.

Ils commencent à revenir de ce long assoupissement ; ils écoutent ; il semble qu'ils nous apportent des oreilles plus attentives & plus douces. Nous endormirons-nous quand ils se réveillent ? Nous voyons une Eglise naissante au milieu de nous, la laisserons-nous sans doctrine ? Des enfans demandent du pain, & nous n'aurons pas la charité de leur en couper ? Laisserons-nous des conversions commencées, & des fruits qui croissent sans les conduire à leur point de maturité ?

Vous nous disiez autrefois, comme le Prophète : Ce sont des enfans sans intelligence & sans soumission, qui n'ont point de goût pour la parole de Dieu ; des aspics sourds, qui bouchent leurs oreilles à la voix de l'enchanteur : *Filii nolentes audire legem Dei.* Mais aujourd'hui vos Paroisses se remuent ; plusieurs vous demandent qu'on élargisse les Eglises. Le nombre de vos auditeurs s'augmente tous les jours. On demande que vous parliez, que vous instruisiez, soit en particulier, soit en public. Ce ne sera plus la faute des Paroissiens, ce sera la vôtre. Ce ne sera plus l'indolence du peuple qui se présente, ce sera celle du Pasteur, qui doit employer tous ses soins, & toute son industrie à le ramener : il faut que les instructions soient solides, claires, courtes, non pas frivoles, obscures ou fatigantes.

Il faut les attirer par vos avis & vos exhortations charitables, & ne les rebuter jamais par de sévères réprimandes.

Vous attacher plutôt à leur expliquer la Doctrine de l'Eglise, qu'à déclamer contre leurs erreurs : leur parler avec charité, & les écouter avec patience ; supporter quelquefois leurs mauvais raisonnemens, pour les disposer à en entendre

de bons; compatir à leurs foiblesses, afin de gagner leur confiance, & vous insinuer dans leurs esprits, pour en être plus facilement les maîtres.

Si vous en trouvez d'opiniâtres & de rebelles, ne vous emportez pas contr'eux, commencez par prier pour eux. Si vous les reprenez, qu'ils connoissent que c'est par raison, & non par colère; par zèle, & non par passion; que ce soit sans dérision & sans injure, & que la correction porte toujours sur les vices, & non sur la personne de celui que vous corrigez. Ne les menacez point de punition, de peur que le Pasteur ne leur paroisse leur ennemi, & que votre rigueur ne diminue leur docilité.

Comme les discours publics ne font pas toujours toute l'impression qu'on pourroit souhaiter, il faut tâcher de les gagner par des conseils & des entretiens particuliers: C'est là que dans une ouverture de cœur, examinant les dispositions d'un chacun, connoissant leurs peines, pour les soulager, vous conformant même à leurs inclinations autant que votre ministère le peut permettre, vous pourrez peu à peu introduire la Religion dans des ames qui n'en ont point.

Vous devez les porter non-seulement aux bonnes mœurs & à la saine Doctrine, mais à la fréquentation des Sacremens; ensorte pourtant que vous ne les y poussiez pas indiscrètement.

Pour la Confession, il est bon de les exhorter à se présenter au tribunal de la Pénitence; il faut pour cela leur faire connoître qu'ils sont pécheurs, & leur donner une grande horreur du péché: leur apprendre à s'accuser avec humilité de leurs fautes. Comme cette pratique ne leur paroît pas mauvaise, il ne sera pas si difficile de les y conduire; comme elle est gênante, il faut leur en adoucir le joug; & par des interrogations qui ne paroissent ni trop rudes, ni trop curieuses, leur aider à soutenir le fardeau qu'ils ne sont pas encore accoutumés de porter; s'ils ne sont pas assez disposés pour recevoir l'absolution, du moins recevront-ils de bons conseils.

Pour ce qui regarde l'Eucharistie, c'est ici que je demande à Dieu pour vous cet esprit de discernement & de prudence, qui accorde le devoir du Chrétien avec la gloire de Jesus-Christ.

J'avoue qu'il eſt temps de leur réveler un ſi grand myſtère ; il faut leur donner du goût pour cette viande céleſte, leur repréſenter ce qu'ils peuvent gagner par une bonne Communion ;

Les accroiſſemens de grâces qui en reviennent, les conſolations ſpirituelles qui en découlent, les vertus de l'ame qui s'y fortifient ; leur faire connoître que c'eſt le complément de la Religion, que de s'unir avec Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie ;

Que ce n'eſt pas lui appartenir, que de n'avoir aucune participation de ſon Corps & de ſon Sang ;

Que c'eſt cette union qui fait la grandeur & la dignité du Chrétien ;

Qu'il tombera dans la défaillance, s'il ne ſe ſoutient par l'uſage de ce pain divin ;

Que c'eſt de ce Sacrement que ſe tirent des remèdes dans les maladies de l'ame, les conſeils dans les agitations de l'eſprit, les lumières dans les doutes & dans les obſcurités de la conſcience.

Mais auſſi il eſt juſte de leur faire voir les horreurs d'une Communion indigne, le crime de Judas, la profanation du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, le mépris, & pour ainſi dire, l'injure perſonnelle qu'on lui fait, le danger évident d'une damnation éternelle.

Vous devez ainſi ménager ces eſprits infirmes ; les pouſſer par la charité, & les retenir par la crainte ; leur donner du courage, & leur inſpirer du reſpect ; leur ôter la trop grande timidité, mais empêcher leur préſomption ; leur avancer ou leur retarder cette grâce ſelon la tiédeur ou l'ardeur de leurs déſirs.

On ne ſauroit aſſez les inviter au feſtin des noces de l'Epoux ; mais on ne ſauroit aſſez regarder s'il ont la robe nuptiale.

C'eſt à vous à garder les ſaints Myſtères, à ménager le Sang de Jeſus-Chriſt, & à nous rendre compte de l'uſage que vous en faites, afin que conduiſant ſelon les règles le troupeau qui nous eſt commis, nous puiſſions jouir de la gloire.

## QUATRIEME DISCOURS.

INSTRUIRE les Peuples des principes & des règles de leur falut, & nourrir les ames, que Dieu a commifes à nos foins, de la fubftance de fa divine parole, eft une obligation effentielle à notre état, qui n'eft ni de confeil, ni de bienféance, ni d'inftitution humaine, mais de droit divin & de précepte indifpenfable.

Jefus-Chrift, le fouverain Pafteur, a reçu le premier cet ordre de fon Père célefte : *Evangelifare pauperibus mifit me, prædicare annum acceptum & diem retributionis.* Le miniftère de la Rédemption dont il étoit chargé, devoit commencer par la doctrine & par l'inftruction, & devoit finir par la Croix & par les fouffrances; avant que de verfer fon Sang, il a fallu qu'il ait répandu la femence Evangélique : ç'a été fa fonction, fon application principale & continuelle durant trois ans. Il a prêché dans les Synagogues, dans le Temple, dans les villes, dans les villages, dans les maifons, dans la campagne, fur les rivages du Jourdain, & *Luc.* 4. fur les bords de la mer même, & pourquoi? *Quia ideò miffus fum*: C'étoit fa miffion réglée & ordonnée par fon Père : c'étoit la première loi & la première condition du Sauveur des hommes.

Comme il a reçu cet ordre du Ciel, il l'a donné de même à fes Difciples, & leur a laiffé & fon commandement *Joan.* 20. & fon exemple : *Sicut mifit me Pater, & ego mitto vos.* Ce ne fut pas un avis qu'il leur donna en particulier & en paffant, ce fut une loi qu'il publia étant prêt à monter au Ciel, après fa glorieufe Réfurrection. Dans une de fes plus éclatantes apparitions, au milieu de l'appareil de fon triomphe, dans la plus nombreufe affemblée des Fidelles, il fe revêt, pour ainfi dire, de toute fa puiffance, & de toute l'autorité qu'il a & dans le Ciel & fur la Terre : *Data eft mihi omnis poteftas in cœlo & in terra* : après quoi il ordonne : *Euntes ergo docete omnes gentes*; comme s'il difoit, le Père m'a donné l'empire & le pouvoir, fur tout l'Univers : c'eft pour moi : qui fuis la parole éternelle, qu'il a été créé : c'eft par ma parole qu'il doit être fanctifié : j'ai conquis le Ciel, c'eft à vous à conquérir la Terre par la Prédication

de l'Evangile ; c'eſt pour cela que je demeurerai avec vous juſqu'à la conſommation des ſiècles, pour donner de la force à vos diſcours par l'efficace de ma grâce : *Ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus uſque ad conſummationem ſæculi.*

C'eſt de là que les ſaints Pères ont conclu que cette Loi étoit faite, non-ſeulement pour les Diſciples qui étoient préſens, mais encore pour tous leurs ſucceſſeurs juſqu'à la fin des ſiècles ; & ſi vous êtes de ceux-là par votre caractère, pourriez-vous croire que vous n'y êtes pas obligés ? Enſeignez, inſtruiſez, prêchez les vérités & les voies du ſalut à tout le monde.

Ce n'a jamais été dans l'Egliſe une loi arbitraire, ou accidentelle ; c'eſt une loi eſſentielle, & une condition inſéparable du miniſtère Paſtoral. Saint Paul faiſant le dénombrement des offices Eccléſiaſtiques que Dieu a établis parmi les fidelles, nous enſeigne qu'il a fait les uns Apôtres, les autres Prophètes, les autres Evangéliſtes : *Dedit quoſdam quidem Apoſtolos, quoſdam autem Prophetas, alios verò Evangeliſtas* ; ce ſont des miniſtres particuliers, qui ont leurs fonctions à part, & leurs offices qui leur ſont propres. Mais lorſqu'il parle des Paſteurs, il les unit avec les docteurs : *Alios quidem Paſtores & Doctores.* Pour nous montrer, diſent ſaint Jerôme & ſaint Auguſtin, que ces deux offices ſont inſéparables, la conduite & l'inſtruction, & que c'eſt un devoir indiſpenſable des Paſteurs, d'enſeigner ce qui regarde la foi & les bonnes mœurs.

C'eſt dans ce même ſens qu'écrivant aux Hébreux, & faiſant le caractère des véritables Paſteurs, il leur dit : *Mementote propoſitionem veſtrorum, qui locuti ſunt vobis verbum Dei.* Le caractère n'eſt pas proprement d'avoir diſtribué des aumônes, d'avoir appliqué le ſaint Sacrifice, d'avoir adminiſtré les Sacremens, non pas même d'avoir donné ſa vie pour ſon troupeau ; mais de leur avoir prêché la parole de Dieu : *Qui locuti ſunt vobis verbum Dei.*

Et lorſqu'il écrit à ſon diſciple Timothée, uſant des termes les plus expreſſifs & les plus efficaces, il atteſte le Ciel, il prend Dieu même à témoin, il appelle au redoutable tribunal de Jeſus-Chriſt, à ce jour qu'il récompenſera les Paſteurs fidelles, & punira les déſobéiſſans : *Teſtificor coram Deo & Chriſto Jeſu, qui judicaturus eſt vivos & mortuos, per adventum ejus ; prædica verbum* : Paroles qui ſont con-

noître le compte exact que rendront les Pasteurs muets.

Ce n'est pas seulement un précepte évangélique, qui ordonne à ceux qui sont Pasteurs & Curés, d'instruire les peuples de leurs Paroisses, c'est un droit de justice commune & de providence naturelle.

La première obligation d'un père selon la chair à l'égard de ses enfans, est de leur fournir la nourriture qui leur convient, pour l'entretien & la conservation de cette vie fragile & passagère qu'ils leur ont donnée : la leur refuser, ce seroit non-seulement être inhumain, mais encore homicide, & les lois civiles ne mettent point de différence entre une mère meurtrière qui suffoque son enfant, & une mère dénaturée, qui lui refuse le lait & la nourriture nécessaire : *Necare videtur non solùm qui partum præfocat, sed qui alimenta denegat.* Les pères selon l'esprit, sont-ils moins obligés de nourrir les ames qui leur ont été commises, après leur avoir donné la naissance par le baptême? La grâce a-t-elle moins de force que la nature? Faut-il avoir plus de soin d'une vie temporelle, que d'une vie spirituelle, qui conduit à celle qui est éternelle? Et croyez-vous que ce soit un moindre crime de laisser périr des ames par le défaut de la parole de Dieu qui les vivifie, que de laisser mourir les corps par le défaut de la nourriture qui les conserve? Jesus-Christ n'a-t-il pas dit à saint Pierre : *Pasce oves meas?* Saint Paul n'a-t-il pas dit à tous les Pasteurs : *Pascite qui in vobis est gregem Dei?*

Avec quelle justice & quelle conscience un Pasteur peut-il s'appliquer le revenu de sa cure, s'il ne s'acquitte des fonctions de son ministère? Je sai qu'il y a des docteurs qui tiennent que ces Curés muets ne sont pas moins obligés à une restitution convenable à leur négligence, qu'un professeur fondé pour enseigner dans quelque université, qui ne feroit pas ses leçons. Saint Paul nous avertit que ceux qui travaillent dans le Sanctuaire, doivent vivre de ce qui est du Sanctuaire : *Qui in sacrario operantur, quæ de sacrario sunt edunt.* (1. Cor.) Il ne dit pas, *qui in sacrario sunt*, mais, *qui in sacrario operantur*; il ne suffit pas d'y être, il y faut travailler. Ce qui faisoit dire en tremblant à saint Gregoire : *Quid nos, ô Pastores, agimus!* Nous fuyons le travail, & nous jouissons de la récompense : nous recevons le revenu l'Eglise : *Et tamen pro Ecclesia minimè in prædicatione laboramus.*

Comment ces Pasteurs lâches & silencieux peuvent-ils réparer la perte des ames qu'ils laissent périr faute d'instruction ? Ecoutez le Prophète Ezéchiel : je t'ai établi pour veiller sur la maison d'Israël : *Speculatorem dedi te domui Israël* ; Tu lui diras donc les paroles que tu auras oui sortir de ma bouche : *Audiens autem ex ore meo sermonem annunciabis eis.* Si lorsque je dis à l'impie : tu mourras, tu ne lui dis pas de quitter son impiété, & qu'il vienne à mourir sans se corriger, je te ferai rendre compte de son sang, tu me répondras de son salut : paroles terribles, & pourtant justes. Vous devenez coupables de tous les maux qui arrivent dans vos Paroisses, dit saint Chrysostome : *Non est scientia Dei in terra*, dit le Prophète Osée : *Maledictum, mendacium, furtum & adulterum inundaverunt.* Le Seigneur n'a-t-il pas raison d'être irrité contre ces sentinelles endormies ? Ce ne sera pas assez pour eux de rendre compte de leurs œuvres, il faudra rendre compte de leurs négligences ; de cette ame qu'il devoit avertir de ses dangers, de celle qui pouvoit revenir de ses erreurs, si on l'eût instruite ; de celle qui auroit sacrifié son ressentiment & sa vengeance, si on lui eût prêché la charité & la patience. Hélas ! qui de nous peut dire à son peuple ce que l'Apôtre disoit au sien : *Mundus sum à sanguine omnium.* Comment prouve-t-il la netteté de sa conscience ? c'est qu'il n'a pas manqué de les instruire, & de leur annoncer les conseils de Dieu : *Non enim subterfugi, quominùs annuntiarem omne consilium Dei vobis.*

L'Eglise n'a jamais manqué dans ses Conciles, de crier contre ces Pasteurs muets, qui laissent les peuples sans instruction. Remontons jusqu'aux Canons des Apôtres. Un Prêtre qui a charge d'ames, & qui néglige de les instruire des devoirs de la piété chrétienne, *à conditione segregetur* ; que s'il persiste dans cette indolence ; *deponatur*, qu'il soit déposé comme inutile, & comme indigne.

Le sixième Concile ordonne que ceux qui ont le gouvernement des Eglises, y fassent tous les jours, & principalement les Dimanches, des instructions au peuple. Le quatrième Concile de Tolède, où est recueillie toute la discipline de l'Eglise, met presque toute l'occupation d'un Pasteur : *In prædicatione & doctrina consistit.* Le Concile de Trente, dans les derniers temps, n'a-t-il pas renouvelé ces remontrances & les ordonnances des anciens : il déclare qu'à l'é-

gard des Pasteurs & des Curés, c'est une obligation de droit divin; il leur assigne même la matière de leurs instructions; il leur prescrit la foi & la pratique des bonnes œuvres, la forme & la méthode, la facilité & la brièveté de leurs discours; il détermine le temps, qui est la célébration de la Messe, où l'esprit doit être plus recueilli à la vue des saints mystères; il met entre les mains de l'Evêque toute l'autorité de l'Eglise, pour excommunier les négligens, & donner même une partie du revenu de leur bénéfice à quelqu'un qui prenne leur place, & s'acquitte de cette fonction. Il ne faut pas dire que c'est un conseil, non pas un précepte: *Mandat sancta Synodus, præcipit sancta Synodus.* Et pourquoi leur décerneroit-il des censures & des privations & retranchemens de leurs revenus?

Saint Paul s'écrioit: *Væ mihi si non evangelisavero.* A la vue des jugemens de Dieu le Prophète n'auroit pas dit: *Væ mihi quia tacui.*

Je sai bien qu'en ce péché comme aux autres, on ne manque pas de fausses excuses: les unes sont tirées du peuple, les autres du Prêtre.

1°. Le peuple ne vient point;

2°. N'a point de goût ni d'attention;

3°. Ne profite point.

Le petit nombre;
Le peu d'attention;
Le peu de profit;

1°. Je sai bien qu'il y a des enfans sans intelligence & sans soumission, qui n'ont point de goût pour la parole de Dieu, des aspics sourds, qui bouchent leurs oreilles à la voix de l'enchanteur: *Fili nolentes audire legem Dei*; ce qui est le comble de la malice & de l'aveuglement, & la marque de réprobation la plus certaine. Je sai qu'il s'est répandu dans vos Paroisses, par le mélange des deux Religions, une espèce d'irréligion, commune aux anciens & aux nouveaux Catholiques, que vos Eglises sont presque désertes, que les voies de Sion pleurent de ce que personne ne vient aux solennités, & que les Prêtres du Seigneur ne trouvent presque plus qui les respecte & qui les écoute; en cela je plains votre sort, & je ne puis que réveiller votre zèle & votre patience.

Mais ce peut être la faute du peuple, & celle du Pasteur

aussi : l'un n'a pas beaucoup de zèle pour l'entendre, & l'autre n'en a pas beaucoup pour l'annoncer. L'indifférence est presque égale ; & si les brebis ont quelque peine à recourir à leurs Pasteurs, les Pasteurs ne se donnent pas beaucoup de peine à les attirer.

Il faut que le désir de leur salut, qui doit être la passion dominante d'un bon Curé, lui fasse employer tous ses soins & toute son industrie à les amener aux instructions ;

En les y engageant par des avis & des exhortations charitables, plutôt que par de sévères réprimandes ;

En prenant l'heure la plus commode, & se conformant aux coutumes des Paroisses, aux nécessités, & quelquefois même aux inclinations des Paroissiens ;

En leur donnant du goût pour la parole de Dieu, par des raisons vives, & par des exemples familiers, qui soient de leur usage & de leur portée.

Que si après tous ces soins il y a peu d'auditeurs encore, il faut instruire ce petit nombre. Est-il juste que parce qu'ils sont plus fidelles, vous soyez moins soigneux de les cultiver ? Jesus-Christ n'a-t-il pas fait un de ses plus beaux Sermons à une femme Samaritaine ? Un Héraut ne publie-t-il pas à haute voix les Edits du Prince, quoiqu'il y ait peu de monde qui l'écoute ? Faut-il que les Fontaines cessent de couler, parce que peu de gens y puisent de l'eau ? Une conversion que Dieu fera par vous dans ce petit nombre, ne vous dédommagera-t-elle pas de toutes vos peines ? Il y aura d'autant plus d'efficace dans vos discours, & plus de bénédiction, qu'il y aura moins de complaisance & d'amour propre de votre part.

2°. Vous me direz encore : je fais mes Prônes, j'explique l'Evangile, je ne vois point d'attention, on ne m'écoute presque point ; il est vrai que comme il y a peu de cœurs touchés de Dieu, il y en a peu que les pratiques, & les discours de piété n'ennuient. Les curiosités, les spectacles, les compagnies, les plaisirs rendent attentifs, parce qu'ils plaisent, & qu'ils attachent ; les exercices de religion, au contraire, parce qu'on n'en est pas touché, on n'en est point excité.

Mais qui sait si c'est la faute de vos auditeurs ou la vôtre ? Peut-être l'excessive longueur de vos Prônes les fatigue ; & quelle application peut suffire à des discours vagues

& ennuyeux d'une heure entière, où le Pasteur, par complaisance pour soi-même, ou par un zèle inconsidéré, s'abandonne à son imagination échauffée, & s'évanouit dans ses pensées ? Peut-être l'obscurité de votre doctrine & de vos raisonnemens en l'air, ne peuvent fixer des esprits peu intelligens, qui n'étant pas en état de vous comprendre, n'ont pas du plaisir à vous écouter.

Le Concile de Trente veut que les instructions que les Curés font dans le temps de la Messe, soient courtes, soient aisées & intelligibles. Il faut traiter vos auditeurs comme des infirmes, leur donner de la nourriture *peu & souvent*, de peur qu'étant trop chargés, ils ne puissent ni digérer ni profiter de cette viande céleste.

Si vous venez à vous en apercevoir, ne vous emportez pas contr'eux, la charité doit supporter ces petits défauts, où nous avons presque toujours part. Il n'y a rien de si peu édifiant que ces Prédicateurs chagrins & impatiens, qui s'inquiétent de tout, qui ont toujours les yeux sur leurs auditeurs, pour remarquer s'ils s'assoupissent, qui s'interrompent au moindre bruit, qui ont une invective toujours prête au moindre mouvement qu'ils voient, qui font perdre aux autres le fruit du Sermon, en les chagrinant, & qui le perdent eux-mêmes par leur impatience. Rien ne donne tant de créance à la doctrine que la patience : *Doctrina viri per patientiam noscitur*, dit le Sage.

Mais encore, la distraction n'est pas universelle, & il ne faut pas frustrer la docilité de ceux qui s'appliquent. Aussi l'Apôtre ordonne à Timothée de prêcher : *Opportunè, importunè*. Ceux qui prêchent par un pur motif de charité, comme les Prêtres & les Religieux ordinaires, peuvent peut-être s'excuser quand ils ne veulent prêcher qu'à ceux qui les écoutent avec plaisir, *opportunè* : mais ceux qui ont charge d'ames, & qui prêchent par un pur devoir de justice, doivent instruire même ceux qui ne le désirent pas, *importunè*.

Mais, direz-vous, je prêche inutilement, le peuple n'en profite pas, je ne vois pas le fruit de mes travaux.

Qui ne sait que l'instruction par la parole divine, est dans les Pasteurs un devoir spirituel déterminé, & qu'il faut accomplir par conséquent, quand même on n'en verroit pas le profit ? Si le Curé étoit obligé de guérir les ames infirmes, il pourroit s'abstenir de prêcher en ne les guérissant

riffant pas; mais le foin eft pour lui, & la guérifon vient de Dieu.

Qui peut favoir le fruit qui fe fait ou qui fe fera ? La parole de Dieu ne fe jette jamais en vain ; ce grain germe quelquefois lorfqu'on y penfe le moins. S'il ne falloit agir que pour des biens tout à fait certains, perfonne ne cultiveroit les terres, perfonne n'entreprendroit aucun commerce ; en cette occafion, quelque événement qu'il arrive, la récompenfe eft toujours égale. Qui fait fi Dieu ne donnera pas à fa parole l'efficace que vous lui fouhaitez ; & fi ces terres ftériles ne deviendront pas un jour fécondes en bonnes œuvres ?

Quelle excufe pouvez-vous donc avoir ? fera-ce vos occupations ? feront-ce des occupations fpirituelles, le confeffionnal, la vifite des malades, l'adminiftration des Sacremens ? ce font des œuvres paffagères, qui ne font pas de tous les temps, des occupations temporelles. Ecoutez ce que difent les Apôtres : *Non eft æquum nos derelinquere verbum Dei, & miniftrare menfis.* Pouvons-nous quitter le miniftère de la parole, pour fervir les pauvres ? l'un eft un ouvrage de charité, l'autre de juftice.

Sera-ce l'incapacité ? vous mériteriez un double châtiment, l'un par votre filence, l'autre par la raifon qui le caufe. Quelle témérité a donc été la vôtre, quand vous vous êtes chargé d'un poids fi fort au-deffus de vos forces ? Pourquoi avez-vous pris la conduite de cette Paroiffe ? Pourquoi ne la quittez-vous pas ? Mais favez-vous qu'il ne faut que des difcours familiers & de bon fens ? quelques réflexions édifiantes fur l'Evangile : dites plutôt avec zèle, qu'avec politeffe.

Mais qu'eft-il befoin ? je ferai venir des Religieux dans ma Paroiffe, ils prêcheront pour moi. Ne favez-vous pas l'impreffion que fait fur le cœur d'un peuple la parole d'un Pafteur ? Ne favez-vous pas que le devoir de prêcher par foi-même, felon les Canons Apoftoliques, n'a point d'excufe : *Inexcufabile debitum* ? Ne favez-vous pas que l'homme fage a foin d'inftruire fon peuple : *Vir fapiens erudit plebem fuam.*

Je vous exhorte donc à vous appliquer à l'inftruction de vos Paroiffiens ; répandez-y par vos difcours la fcience & l'amour de Dieu ; foyez réguliers à faire vos Prônes ; expli-

quez l'Evangile des Dimanches, nettement, briévement, pieusement; amassez de vos études & de vos lectures toutes les semaines de quoi distribuer à votre peuple; formez à Jesus-Christ de jeunes Disciples par vos Catéchismes, & méritez par-là que Dieu bénisse vos travaux, & vous récompense dans le Ciel.

## CINQUIEME DISCOURS

LEs Curés peuvent quelquefois s'excuser de ne pouvoir prêcher; mais s'ils n'ont pas le fond de science d'où peuvent découler les discours sublimes, ni ces talens qui peuvent causer de l'admiration à leurs peuples; du moins ils doivent s'appliquer à catéchiser; s'ils ne sont pas en état de donner une nourriture exquise & délicate aux grands, qu'ils coupent du pain aux petits qui le leur demandent, & qu'il ne soit pas dit: *Quia parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis.*

Le Concile de Trente, ou, pour mieux dire, le Saint-Esprit par cette assemblée, juge cette fonction si nécessaire, qu'il veut que les Evêques, en leurs prédications, avertissent les peuples d'envoyer leurs enfans aux catéchismes, qu'ils les y contraignent même par des censures ecclésiastiques; à plus forte raison les Curés qui en sont chargés: c'est une des plus nécessaires obligations de leur office pastoral.

Vous devez, sous peine de péché, enseigner aux enfans les premiers principes de la foi & de la Religion Chrétienne, qui sont contenus dans le Symbole des Apôtres. La raison est, que ces enfans, dès leur âge le plus tendre, doivent s'acheminer vers leur fin dernière, qui est la gloire du Paradis; il convient qu'ils sachent le terme où ils sont destinés. Ce qui se fait, dit S. Thomas, par l'exposition des mystères qui regardent l'unité de Dieu & la trinité des Personnes divines, qui doivent faire dans le Ciel notre souveraine béatitude. Il faut ensuite leur apprendre la voie pour arriver à ce terme, par l'exposition des principaux mystères qui regardent l'Incarnation de Jesus-Christ Notre-Seigneur, les moyens qu'il a établis pour les y conduire, qui sont les Sacremens, canaux sacrés, par où découlent ses grâces dans les ames chrétiennes; & quoiqu'il faille leur donner une connoissance

suffisante de tous, il leur faut particulièrement expliquer ceux qui sont les plus communs & les plus nécessaires, la confession & la communion. Ce seroit peu de savoir la voie, si l'on n'y marche; il faut donc leur apprendre les Commandemens du Seigneur, afin qu'ils sachent ce qui peut les conduire à leur fin, s'ils l'observent, & ce qui peut les en priver, s'ils y manquent. Et parce que personne ne peut accomplir ces Commandemens sans le secours de la grâce divine, on doit leur apprendre à prier par l'Oraison Dominicale, afin qu'ils sachent la nécessité indispensable qu'ils ont de se recommander à Dieu, pour ne pas tomber dans le péché, & la méthode dont ils doivent user, qui leur a été dictée par la bouche de Jesus-Christ même.

Le Concile de Trente ordonne encore qu'on joigne à cela tous les enseignemens qui peuvent les porter à la crainte de Dieu, & à l'obéissance à leurs pères, parce qu'encore que l'un & l'autre soit contenu dans le Décalogue, leur âge encore tendre & inconsidéré, a plus besoin d'être retenu par la crainte & la révérence de Dieu qui les conduit du Ciel, & des pères qui les gouvernent sur la terre.

Or, le devoir d'un Curé est non-seulement de leur enseigner ces vérités, mais encore de les leur faire comprendre; en imprimer un souvenir stérile & superficiel dans une mémoire obscure & infructueuse, ce seroit leur montrer le pain, & non pas le leur couper.

Que leur servira de répéter comme des échos les paroles que vous leur avez souvent inculquées, si vous ne leur faites entendre ce qu'elles signifient. Car comme un paroissien peut se sauver en sachant ce qui est contenu dans le Symbole, quoiqu'il ne pût par incapacité le réciter par mémoire; ainsi celui-là ne se peut sauver qui sait le réciter par mémoire, & n'en connoît pas pourtant le sens. Il faut donc le leur faire connoître par des similitudes familières, par des explications simples, accommodées à leur portée; par des termes intelligibles, afin qu'ils en conçoivent quelque idée peu confuse, & conforme à leurs petites lumières, & à leur foible capacité.

De ces connoissances d'une foi purement spéculative, il faut les ramener aux pratiques des Commandemens de Dieu & de l'Eglise; leur jeter dès leurs premières années dans l'esprit certaines maximes chrétiennes, qui soient comme des

ſemences d'une vie pure & régulière dans la ſuite ; leur inſpirer les premiers ſentimens d'horreur pour les coutumes & les vanités du monde, afin que les mauvais exemples & les mauvais diſcours ne ſurprennent leur innocence ; leur faire ſentir les premiers goûts de la vertu, avant qu'ils aient reçu les impreſſions du vice ; graver dans leurs tendres cœurs une averſion du péché, & leur en faire craindre le nom même & les apparences.

Pour cela, il faut ſouvent blâmer la négligence des pères qui n'ont pas ſoin d'envoyer leurs enfans aux inſtructions, aux Offices, à la Meſſe, à l'Egliſe, où ils peuvent apprendre les moyens de vivre & de converſer en bons Chrétiens, à l'avantage des pères mêmes, qui auront le plaiſir de voir ces tendres plantes porter de ſi bonne heure des fruits de piété & d'obéiſſance : ce qu'on n'auroit pu eſpérer dans un âge plus avancé, ſi on les eût laiſſé croître à leur gré comme des plantes ſauvages, ſans arroſement & ſans culture.

Il faut leur dire que leur conſcience eſt chargée de l'éducation de ces jeunes enfans ; que leur état porte qu'ils ſe ſanctifient par leur éducation ; que s'ils y manquent, ils auront eux-mêmes le déplaiſir de voir ſemer les mauvaiſes mœurs ; qu'ils porteront eux-mêmes la peine de leur négligence ; que la mort cueille bien ſouvent, ſelon le ſentiment des Saints Pères, ces fleurs nouvelles dès leur naiſſance, pour punir la négligence des pères qui n'ont pas voulu avoir ſoin de les cultiver ; qu'il faut qu'ils les y conduiſent eux-mêmes, pour les rendre plus attentifs par leur préſence, pour s'aſſurer qu'ils aſſiſtent à ces devoirs, & pour apprendre eux-mêmes beaucoup de choſes, dont ils n'ont pas quelquefois plus de connoiſſance que leurs enfans.

L'expérience fait voir qu'à la longue on vient à bout de l'obſtination, & que tournant tantôt à droit, tantôt à gauche, comme font les bons pilotes, on ne laiſſe pas d'avancer, quoique le vent ſoit contraire.

---

## *SIXIEME DISCOURS.*

LA vertu la plus eſſentielle d'un Paſteur, c'eſt la vigilance, parce qu'il eſt prépoſé, & qu'il doit rendre compte de la conduite des autres : *Qui præeſt in ſollicitudine*, dit l'A-

pôtre. Ce même Apôtre écrivant à Timothée, le dit encore plus clairement : *Tu verò vigila quoque*, veille, ſonge à tout; pourvois à tous les beſoins. Faut-il inſtruire? il prend le miniſtère de la parole. Faut-il édifier? il devient par ſes vertus exemplaires la forme & le modèle du troupeau qu'il gouverne. Faut-il aſſiſter ſes paroiſſiens dans les néceſſités publiques ou particulières? il étend ſa charité ſur eux par ſes exhortations & par ſes aumônes. Faut-il corriger les abus? il y emploie la douceur de ſes conſeils, & l'autorité de ſes remontrances; tous ſes devoirs, & tout l'exercice de ſa charité & de ſa prudence, ſe déploient à la faveur de ſa vigilance.

Cette obligation de veiller eſt fondée ſur trois grands principes de conduite. Le premier eſt, que la diſcipline & le bon ordre ne s'établiſſent dans une paroiſſe qu'avec beaucoup de peine & de ſoins continuels. Quelle difficulté ne trouvez-vous pas à ramener les Catholiques à la pratique des vertus évangéliques, les nouveaux convertis à la pureté de la foi, & à l'aſſiduité aux exercices? Quelle peine n'avez-vous pas de raſſembler vos troupeaux dans l'enceinte de vos Egliſes, pour les unir par la charité & par la participation des Sacremens; & pour leur diſtribuer le pain de la ſainte parole. Le bien coûte toujours à établir, & il faut dans les Curés, auſſi bien que dans les Juges, une eſpèce de prudence & de force pour ſoutenir la juſtice & la vérité.

2. Principe. Le déſordre s'établit facilement, & la diſcipline ſe renverſe bientôt, ou par le penchant naturel qu'ont tous les hommes au relâchement; ſur-tout des hommes groſſiers, que vous aurez négligé de polir par une éducation chrétienne, ou par la malice de l'homme ennemi, qui ſe plaît à ſemer l'ivroie dans vos champs, je veux dire, dans vos paroiſſes, pendant que vous êtes endormis dans votre pareſſe; ou par la contagion des méchans, qui étant en plus grand nombre que les bons, prévalent toujours contre les bonnes mœurs & la juſtice. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a rien de ſi aiſé que de déranger la vertu; un mauvais conſeil, un mauvais diſcours, un mauvais exemple, eſt capable de ruiner en un moment toutes les bonnes coutumes, établies depuis long-temps dans une paroiſſe.

Le troiſième principe, c'eſt que les fautes qui arrivent par la négligence d'un Curé, ſont preſque toutes irrépara-

bles. Un enfant meurt sans Baptême, un malade sans Sacrement par la négligence d'un Curé : quel remède ? Que si un homme, dit S. Chrysostome, mérite la mort pour avoir fait perdre la vie du corps à quelques-uns de ses semblables, à quels supplices sera condamné celui qui s'engage à laisser mourir une ame sans aucun secours ?

De cette difficulté d'établir le bien, de cette facilité de le renverser, de cette conséquence de la négligence des Ecclésiastiques, je tire le précepte de leur vigilance.

1°. Un Curé dans sa paroisse est obligé de faire tout le bien qu'il peut. Le Fils de Dieu a dit à tous les Pasteurs en la personne de ses Apôtres : *Ego elegi vos ut eatis, & fructum afferatis, & fructus vester maneat.* Le motif de leur élection & de leur établissement, c'est qu'ils fassent du fruit, & que ce fruit demeure. Ce n'est pas pour dominer sur ce peuple par des paroles & des manières séculières, ce n'est pas pour recueillir vous-mêmes les fruits de vos peines ; c'est pour leur apporter les fruits de vos travaux & de vos veilles, *& fructum afferatis.* Et afin que vous ne croyiez pas qu'il suffit d'employer quelques soins passagers, de faire quelques conversions par-ci, par-là, de travailler quelques jours, & vous reposer ensuite ; il veut que le fruit soit continuel : ce qui ne peut être sans une vigilance continuelle ; vous n'êtes Curés que pour cela ; c'est votre première obligation ; c'est le compte que vous devez rendre à Dieu lorsque vous paroîtrez devant le tribunal de sa justice.

La seconde obligation d'un Curé, c'est d'empêcher tout le mal qu'il peut ; c'est l'office du Pasteur ; il doit écarter les loups, s'opposer aux oppressions, aux violences, aux scandales. Une mauvaise coutume s'introduit-elle ? il doit s'opposer comme un mur d'airain pour arrêter ce torrent. Les pauvres gémissent-ils sous le poids des charges publiques ou particulières ? il doit être leur consolateur & leur père. L'avarice, la colère, l'impureté, font-elles quelques progrès parmi le peuple ? il doit par ses instructions & par ses sages remontrances, arrêter ce torrent qui inonderoit ; autrement ce n'est pas un Pasteur qui veille, c'est un mercénaire qui fuit ; c'est-à-dire qui se tait, qui se repose, qui s'endort à la vue de l'iniquité.

La troisième obligation, c'est de donner sa vie pour ses brebis : *Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus.* Je ne dis

pas seulement de mourir pour elles, c'est une surabondance de charité, qui convient à votre état : votre sang, Mes Frères, n'est pas à vous ; vous devez être anathème pour vos frères. Il y a des occasions où vous devez sacrifier jusqu'au dernier souffle de votre vie pour le salut des ames, à l'exemple du souverain Pasteur, qui s'est lui-même livré sur une croix pour sauver son peuple.

Mais il ne s'agit pas de mourir, il s'agit de vivre pour son peuple. Ces coups sont rares, qui consument le corps par un martyre prompt ; il y a un martyre long & continuel : c'est une vigilance exacte & laborieuse, qui fait gémir sur la dureté de plusieurs. L'occasion de donner sa vie tout d'un coup est rare ; mais l'occasion & les sujets de mourir comme à petit feu pour ses Paroissiens, est continuelle, en veillant sur eux & agissant pour eux en esprit de charité & de patience ; le mercénaire ne fait cela pas : *Mercenarius & qui non est Pastor.*

Cette vigilance se doit étendre à tout ; il faut qu'un Curé se regarde comme une sentinelle posée par Jesus-Christ sur son Eglise, pour y recueillir les vœux & les adorations des fidelles ; sur les Ecoles, pour procurer à une jeunesse docile des impressions de Religion & de vertu, qui lui durent toute la vie ; sur les Prêtres, afin qu'ils édifient par leurs exemples ; sur le Service Divin, afin qu'il s'y fasse avec honneur & avec décence ; sur l'administration des Sacremens, afin qu'elle s'y fasse dignement pour la sanctification des fidelles ; sur le soin des pauvres, afin qu'ils ne manquent ni de consolation, ni d'assistance ; sur les malades, afin qu'ils meurent au Seigneur ; & sur tout ce qui peut contribuer au salut de ses Paroissiens.

Pour vous exciter à cette exactitude, je voudrois que vous considérassiez souvent cette parole de l'Ecriture, qui dit, parlant de Salomon, *Magnificè enim sapientiam tractabat* ; il traitoit avec magnificence & avec honneur la sagesse. Tout le ministère d'un Curé est pour Dieu, tout regarde Dieu. Tout ce qu'il fait donc doit être grand, non pas par l'action seulement, mais par la fin & par la vue de l'action, qui est Dieu même. Ainsi il n'y a rien de petit ni de bas dans les soins & les offices d'un Curé, parce que tout va à procurer le Royaume de Dieu à des ames rachetées du Sang de Jesus-Christ.

Quand je confidère que dans l'ancien Teftament, Dieu n'avoit pas feulement ordonné toutes chofes pour la Majefté de fon Temple, & pour la gloire de fes Sacrifices ; mais qu'il étoit defcendu jufqu'à déterminer les mouchettes & les vafes dans lefquels on les referroit; que le tout devoit être d'or & de matière précieufe. Il entre dans le détail des chofes qui paroiffent fi petites, pour inftruire tous les Pafteurs qu'ils doivent s'appliquer à tout, & qu'il n'y a rien de petit, quand il s'agit de rendre honneur à Dieu, & de fauver les ames.

Hélas ! que je crains que dans le cours de ma vifite, je ne trouve par-tout que des omiffions & des négligences dans les Paroiffes. Comment y fait-on le Service ? de quelle manière y vivent les Prêtres ? comment acquitte-t-on les Fondations ? comment y adminiftre-t-on les Sacremens ? comment y tient on les ornemens qui fervent au tabernacle ?

Il y a quatre efpèces de Pafteurs qui ne veillent pas fur leurs troupeaux :

Efprits inquiets, qui ne réfident point ;

Efprits pareffeux, qui ne travaillent pas ;

Efprits vains, qui ne travaillent pas à ce qu'ils doivent ;

Efprits timides, qui n'ofent mettre l'ordre :

Pafteurs inquiets, qui fe trouvent toujours mal là où ils font ; la réfidence leur eft à charge ; les fonctions de leur miniftère leur font un poids infupportable : comme ils n'ont pas la fatisfaction que donne l'accompliffement de leurs devoirs, ils traînent autant qu'ils peuvent hors de leurs Paroiffes leur confcience inquiète ; ils ne fervent pas leurs peuples ; ils n'en font pas honorés auffi ; & n'aiment pas à demeurer dans le lieu où Dieu les a mis, parce qu'ils n'y exercent pas les lois que Dieu leur a impofées. Il n'y a point de partie qu'ils ne faffent pour fe divertir, & pour effacer, peut-être, dans leurs débauches, les reproches fecrets de leur négligence ; point de marché où ils n'aillent, pour exercer un avare commerce ; point de vifites qu'ils ne faffent, pour paffer en amufemens un temps qu'ils doivent à leur miniftère. Un Chrétien pèche, un Chrétien languit, un Chrétien meurt, & leur Curé fe divertit & fe promène.

Le faint Concile du Trente ne commande-t-il pas expreffément cette réfidence ? Un Pilote abandonne-t-il fon gouvernail ? Une fentinelle quitte-t-elle fon pofte ? Un com-

mandant sort-il de sa place lorsqu'elle peut être attaquée des ennemis ? Mais, direz-vous, j'y laisse un Prêtre de mes voisins, qui veillera pour moi. Si vous étiez un bon Pasteur, & non pas un mercénaire, vous seriez plus attentif au profit de vos ouailles ; ou pour mieux dire des ouailles de Jesus-Christ, lorsqu'il dit à saint Pierre : *Pasce oves meas*, il les confie à saint Pierre ; mais elles lui appartiennent en propre : comme pour dire aux Pasteurs, je vous en établis le Pasteur, mais vous n'en êtes pas le maître ; vous en avez la garde, mais non pas la propriété ; il ne vous est pas permis de les mettre en d'autres mains. Laban pouvoit faire ce qu'il vouloit de ses troupeaux, il en étoit le maître ; il les donne à garder à Jacob ; Jacob ne pouvoit pas les donner en garde à un autre sans l'ordre de Laban, parce que Jacob n'en étoit que le Pasteur, & Laban en étoit le maître. Vos brebis sont à Jesus-Christ ; il a dit : *Pasce*, & non pas : *Possìde*.

Esprits paresseux, qui font l'œuvre de Dieu négligemment ; qui ont un nom de vie, & qui sont morts ; qui n'étant entrés dans l'Eglise que pour y trouver quelques revenus, font toute leur affaire de leur rétribution, non de leur travail ; qui ont regardé le Sacerdoce comme une dignité, non comme une charge ; & qui ont fait de leur vocation comme un métier qui donne à vivre, & qui porte avec soi le privilége de l'oisiveté. Cependant l'Ecriture ne parle presque jamais du Sacerdoce que par rapport à ses fonctions. Dans l'Ancien Testament : *Applica tibi Aaron cum filiis ejus, ut Sacerdotio fungantur mihi*. Il ne dit pas : *Ut sint Sacerdotes, sed ut Sacerdotio fungantur*. En plusieurs endroits dans le Nouveau Testament : *Sollicitè cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem*, à Thimoth. qui soit approuvé de Dieu, & qui ne soit pas reprochable devant les hommes. Il ajoute : *Rectè tractantes verbum Dei, &c.* C'est par là seulement qu'on peut s'attirer le respect & la reconnoissance des Paroissiens. Nous vous prions, disoit saint Paul aux Thessaloniciens : *Ut noveritis eos qui laborant inter vos, & præsunt vobis, & monent vos ut habeatis illos abundantiùs in charitate propter opus illorum*. Il ne dit pas à cause de leur dignité, mais à cause de leur travail ; pour nous faire entendre une vérité, que les Paroisses ne sont pas faites pour les Curés, pour les nourrir, pour les accommoder, &c. mais

que les Curés sont faits pour les Paroisses, pour les instruire, pour les édifier. Le monde matériel est fait pour l'homme; tout ce qu'il a de beau, tout ce qu'il a de commode, tout ce qu'il a de riche: mais dans le monde spirituel, qui est l'Eglise, c'est tout le contraire, l'Eglise n'est pas faite pour le Prêtre, mais le Prêtre pour l'Eglise.

Les troisièmes, sont des esprits frivoles & vains qui s'occupent de leurs passions, non pas de leurs obligations; qui veillent, non pas à ce qu'ils doivent aux autres, mais à ce que les autres leur doivent; un esprit de domination & d'orgueil qui les possède, au lieu d'un esprit de douceur & de charité, leur fait regarder leurs Paroissiens comme des esclaves; plus attentifs à ce qui se passe à la maison de Ville, qu'à ce qui se fait à l'Eglise; prenant parti dans une Paroisse, & semant la discorde, eux qui en doivent être les Anges de paix; qui sont toujours, contre le précepte de saint Paul, plongés dans les affaires séculières.

Que dirai-je de ces esprits timides, qui n'osent corriger les maux qu'ils connoissent, ou parce qu'ils craignent ceux qui les commettent, ou parce qu'ils en espèrent quelque chose, ou parce qu'ils ne les aiment pas, ou parce qu'ils les aiment trop, & qu'ils les flattent : qui n'ayant pas la force de condamner le péché, deviennent complices des pécheurs; qui se lassent des moindres soins, & se rebutent des moindres résistances.

Il faut veiller sur tous les abus, les corriger autant qu'on peut. Où est le zèle de la maison de Dieu? Pourquoi n'êtes-vous pas aussi touchés du bien spirituel de votre Paroisse, que vous l'êtes de votre bien temporel? *Ad verecundiam vestram dico.* Avec quelle exactitude un Curé lève-t-il lui-même la dixme? vous le voyez les yeux ouverts de tous côtés, il s'applique à tout, il tient registre de tout, mesurant ou pesant les gerbes, mettant les menus grains à part, & recueillant le froment avec plaisir; marquant ceux qui n'ont pas payé, & pouvant dire comme Jacob : *Fugiebatque somnus ab oculis meis.* Avec quelle ponctualité exige-t-on ces rétributions?

Je ne désapprouve pas cette vigilance. Si nous avons semé dans vos ames les biens spirituels, dit saint Paul aux Corinthiens, est-ce une grande chose que nous recueillons quelque fruit de vos biens temporels? Je demande seule-

ment qu'il ait autant de soin & de vigilance pour le bon ordre de sa Paroisse, & pour le salut de ses Paroissiens, que pour la conservation du temporel de sa Cure.

## SEPTIEME DISCOURS.

RIEN ne doit être si affligeant pour le Pasteur d'une Paroisse, que de voir régner la discorde dans le troupeau, & les brebis désunies.

Cette mère qui voyoit, en présence de Salomon, sans être attendrie, l'enfant prêt à être partagé, étoit une fausse mère : quel sera l'amour d'un Curé, qui pouvant souvent accommoder les différents que l'avarice ou la haine allument dans des Paroisses, voit sous ses yeux ses enfans divisés par des contestations & par des procès, sans les arrêter par la charité. La langue d'un Prêtre doit non-seulement annoncer la paix, mais la procurer & la produire.

Puisque Dieu vous a destinés pour annoncer un Evangile de paix à ses peuples ; puisque vous êtes obligés d'allumer dans leurs cœurs le feu de la charité que Jesus-Christ est venu apporter au monde ; puisque vous devez tous les jours demander à Dieu, comme Jesus-Christ, que vos Paroissiens soient unis ensemble, ou pour mieux dire, qu'ils soient unis par une charité intime : comme le Père & Jesus-Christ ne sont qu'un, vous ne devez rien tant souhaiter, que d'établir & d'entretenir la paix dans vos Paroisses.

Si lorsqu'une vapeur s'élève, il s'élevoit au même temps un vent capable de la dissiper, le Ciel seroit toujours serein ; mais parce que l'air est tranquille, & qu'aucun vent ne souffle, la vapeur s'élève, s'épaissit & s'endurcit, & cause enfin des orages.

La colère croît avec le temps ; les chagrins croissent, les dommages augmentent, les parties s'entrenuisent, & quand le mal est avancé, il ne reste presque plus qu'à le déplorer.

Quand vous apprenez dans vos Paroisses quelque division, quelque querelle, qu'avez-vous à faire ? à l'assoupir dans sa naissance avant qu'elle se répande & qu'elle entraîne les esprits par des considérations de familles ou d'intérêt,

à des ruptures publiques, & quelquefois irréconciliables: *Laudemus homines divites in virtute, pacificantes in domibus suis.* Courez à eux pour étouffer ces ſerpens dans les maiſons où ils ſont nés.

Il ne faut point employer des répréhenſions rudes & inciviles; il faut toucher ces ames qui ſont groſſières par leur peu d'éducation, & farouches par leur colère; il faut les toucher par votre charité, & les adoucir par votre patience.

En quoi ſont blâmables ces Eccléſiaſtiques d'une humeur rude & ſauvage, qui veulent apaiſer les querelles dans leurs Paroiſſes en querellant eux-mêmes; qui n'agiſſent pas comme pères, mais comme Juges ſévères; qui au lieu d'être médiateurs, ſe rendent parties des uns, & veulent accorder les différents, non par raiſon, mais par autorité, & qui donnent eux-mêmes exemple de la colère qu'ils reprennent. Il faut chercher les moyens les plus doux & les plus convenables; leur faire entendre le tort qu'ils ont; leur donner le temps de ſe reconnoître, & plier les voiles quand le vent eſt un peu trop violent.

Mais parce que les raiſons d'intérêt & d'amour propre, ſont les plus ſenſibles, intéreſſez-les à la charité; reditesleur ſouvent qu'un accommodement eſt toujours plus utile qu'un procès, dont la pourſuite eſt ruineuſe, & le gain même fort incertain: dites-leur ce que diſoient les amis de Job: *Judicium eligamus nobis, & inter nos videamus quid ſit melius*; de recourir plutôt à des arbitres d'une capacité & & d'une conſcience inviolable, qu'à des Procureurs & gens de Juſtice, qui bien loin d'expédier les procès, les cultivent comme un fond ſur lequel ils comptent, comme ſur leur plus aſſuré revenu.

Les procès ſont des ſources d'injuſtices, un ſéminaire d'iniquité, un amas d'inquiétudes, la ruine des familles, & encore plus des ames.

Pour les querelles & les diſcordes, l'intérêt en eſt ordinairement la ſource parmi le peuple; ils n'ont point ces paſſions délicates des gens polis, qui ſavent modérer le mouvement de leur colère.

1°. Il faut faire connoître que vous vous entremettez, non pour le repos ou l'impunité de l'offenſeur, qui mériteroit la peine de ſon offenſe; mais pour celle de l'offenſé;

que ce dernier trouve toujours plus d'avantage dans la paix; que celui qui la reçoit, recouvre un bien temporel; que celui qui la donne, recouvre un bien éternel.

Je sai bien que dans les premiers troubles de la colère, il n'entendra pas cela; laissez-lui jeter ce premier feu; qu'il exagère à loisir la grièveté de l'offense & l'injure de l'offenseur: *Date locum iræ*, dit saint Paul. Vous leur devez prêcher souvent les suites des inimitiés, les douceurs de la concorde, l'exemple des Saints, toujours pacifiques avec le prochain, & leur représenter que souvent on prend pour un zèle de justice, les sentimens secrets de la vengeance.

Reprendre ceux qui se mêlent de semer la discorde; ces rediseurs de ce qui se passe, qui soufflent la haine & la division par leurs discours malins: *Vir peccator turbabit amicos, & in medio pacem habentium immittet inimicitiam.*

Voulez-vous savoir quels sont les moyens dont vous vous pouvez servir.

Observez, 1°. De ne prendre jamais aucune part dans les divisions qui peuvent arriver dans la Paroisse entre les Seigneurs ou leurs Officiers & les habitans; je ne dis pas qu'un Curé dans ces occasions, ne soit obligé de s'opposer & de se déclarer même contre ceux qui oppriment ses Paroissiens; car il sera toujours véritable, selon les paroles de S. Augustin: *Ne existimes eas faciem potentis, & ponas scandalum in æquitate tua.* Il y a des Curés lâches, qui rendent au monde une déférence servile; qui par des assujettissemens indignes de leur caractère, oublient l'honneur qu'ils ont d'être les Ministres de Jesus-Christ; flattent les vices du Seigneur ou du Maire de leur Paroisse; partagent leur encens entre Dieu & eux; accommodant à leurs volontés les règles & les ordonnances de l'Eglise, & rabaissent ainsi la dignité de leur Sacerdoce.

Un Curé doit être dans les occasions le consolateur des affligés, & le protecteur des foibles. A qui voulez-vous que de pauvres paysans s'adressent contre les injustices qu'on leur fait, qu'à celui qui est chargé de leur salut & de leur repos, & qu'ils voient tous les jours à l'Autel offrir pour eux le saint Sacrifice?

C'est alors que le Pasteur doit exercer son zèle, mêlé pourtant de sagesse & de modération, ensorte qu'il paroisse que s'il s'oppose aux violences & aux oppressions, c'est

par un esprit d'équité, non pas par un motif de passion.

2°. Pour marquer qu'il n'a pas cet esprit de partialité, outre la modération dans ses actions & dans ses paroles: *In fide & lenitate ipsius*, dit le Sage;

Qu'il reprenne également les violences & les usurpations des riches, & les désirs immodérés des pauvres. A mesure qu'il dit aux riches avec le Prophète: vous ne prendrez point l'héritage de votre vassal avec violence, qu'il dise aussi aux pauvres avec Job: *Non licet vobis aut edere ex furto aliquid, aut contingere*; s'il dit aux riches: *Non morabitur opus mercenarii tui apud te usque manè*, qu'il faut payer exactement le mercénaire & l'artisan qui a travaillé; il dit en même temps à l'artisan ces paroles de l'Ecclésiastique: le mercénaire ivrogne sera toujours pauvre. Si au même temps qu'il représente aux riches l'obligation de faire l'aumône, il avertit le pauvre que la paresse volontaire est un péché devant Dieu, & que le grand Commandement que Dieu a fait à l'homme en le chassant du Paradis terrestre, est de manger son pain à la sueur de son visage.

Il n'y a rien de si commun parmi les Curés que cet esprit de partialité: les uns sont toujours pour les Gentilshommes de leur Paroisse, parce que menant une conduite irrégulière, ils ont besoin de protection contre les plaintes qu'on fait, ou parce qu'ils en retirent quelque avantage temporel, ou parce qu'ils sont éblouis de leurs biens. Il y en a d'autres qui sont toujours pour les paysans, sans examiner s'ils ont raison ou non, parce qu'ils sont touchés d'une fausse pitié; parce qu'ils cherchent à se faire un faux mérite d'une protection à contre-temps; parce qu'ils veulent dominer sur les Seigneurs temporels, partager avec eux une domination séculière, se faire les maîtres du lieu, comme ils sont maîtres de l'Eglise, de la Paroisse: *Justè quod justum est persequeris, ut vivas & possideas terram, quam Dominus Deus tuus dederit tibi.*

Quoi qu'il en soit, le conseil le plus juste que je puisse vous donner, c'est de ne prendre aucun parti dans les divisions qui arrivent dans vos paroisses; par-là vous devenez agréables à Dieu, qui est un Dieu de paix, & qui n'est pas acceptateur des personnes; par-là vous devenez heureux, parce que la paix que vous entretenez parmi vos peuples revient à vous, & que c'est vous qui jouissez en particulier de la tranquillité dont ils jouissent tous en commun; par-là

vous rendez vos peuples heureux, parce qu'il n'y a point de plus grand bonheur, que d'avoir la paix de Jesus-Christ.

Il y en a qui aiment les procès, qui se plaisent même à la chicane, & qui seroient meilleurs Procureurs que Prêtres.

Or il n'y a point d'esprit plus dangereux que celui de la chicane pour un Curé, parce qu'il passe pour un homme intéressé, pour un homme avide d'honneur ou de biens temporels; parce qu'il perd la confiance & l'amitié de ceux contre qui il plaide.

Cela répugne à la douceur de son Sacerdoce: *Servum Dei non oportet litigare, sed mansuetum esse ad omnes*, dit S. Paul; & le Curé ne dit-il pas tous les jours lui-même: *Ne litis horror insonet. Extingue flammas litium?*

C'est une maxime constante, qu'un Curé ne fait du bien dans sa Paroisse qu'autant qu'il est aimé. Il s'agit de persuader à vos Paroissiens les vérités du salut; ils se bouchent les oreilles du cœur lorsqu'ils entendent ces Curés qui exercent la patience de leurs Paroissiens; qui exigent avec rigueur des droits qu'ils étendent au gré de leur cupidité déréglée; qui voudroient vendre chèrement aux pauvres mêmes les Sacremens qu'ils leur administrent, & qui, selon l'Apôtre, se faisant un gain de la piété, vont porter quelquefois jusqu'aux tribunaux séculiers, au scandale du public, la honte & les excès de leur avarice.

## HUITIEME DISCOURS.

UNE des premières qualités, & des plus nécessaires à un Pasteur, c'est l'affabilité. Le Concile de Carthage ordonne qu'on examine s'il a le cœur tendre, compatissant, s'il est affable. Je me souviens qu'à notre consécration, le Pontifical Romain met principalement cette demande: *Vis pauperibus & peregrinis omnibusque indigentibus esse propter nomen Domini affabilis & misericors?*

1°. Saint Augustin dit: *Quod Christiani sumus, nobis sumus, quod præpositi, aliis sumus*; nous avons un cœur pour les autres, un Curé pour ses Paroissiens. S'il est d'une humeur rude & farouche, qui osera lui parler? Il est leur médecin dans leurs infirmités, consolateur dans leur afflictions, pacifique dans leurs différents, le dépositaire & le confident

de toutes les affaires de sa Paroisse, tout se recueille, tout se répand devant lui. S. Grégoire : *Bonis subditis vivere ad salutem sufficit, Prælatis propria vita non sufficit.* Il y a deux vies, l'une pour soi, pour se conduire, l'autre pour les autres, pour les aider : aussi nous lisons que l'affabilité de saint Ambroise servit beaucoup à la conversion de S. Augustin.

2°. Un Pasteur doit travailler à gagner tous ses Paroissiens, à les ramener à Dieu, à les instruire, à les corriger : or comment les gagnera-t-il tous ? en se faisant tout à tous : *Omnibus omnia factus sum* ; en les recevant tous, en les supportant tous : ce qui ne peut se faire sans ce bon accueil, & cette affabilité. Les Romains avoient ordonné que le Tribun du peuple eût toujours ses portes ouvertes pour écouter les prières, pour recevoir les requêtes, pour pourvoir aux nécessités temporelles. La maison d'un Curé doit toujours être ouverte, pour donner à l'un un bon conseil, à l'autre une consolation ; à un pauvre, une assistance ; à un malheureux, une recommandation : dire un mot d'exhortation, d'édification.

3°. L'office du Curé, est un office de charité, il doit être quelquefois le juge de ses paroissiens dans le tribunal de la Pénitence ; l'arbitre de leurs différents dans leurs procès, ou dans leurs querelles ; le refuge, l'asile, & en quelque façon le centre, où tous les cœurs viennent se réunir. Or, il ne peut exercer utilement aucun de ces ministères, s'il n'a un fond d'affabilité ; & si sans rien relâcher des règles saintes de la morale, il n'assaissonne, pour ainsi dire, sa conduite par des manières douces & insinuantes.

Il y a communément parmi les Curés, quatre sortes d'humeurs particulières, très-opposées aux fonctions publiques de leur Sacerdoce.

1°. Un esprit de mélancolie, ou plutôt d'éloignement de toute œuvre de charité ; sombres, renfermés dans leurs maisons, & en eux-mêmes, occupés de leur imagination, ou de leurs pensées, les paroissiens ne peuvent les aborder ; Monsieur est retiré, ne veut parler à personne, il rêve à son aise : c'est un dévot, il est en méditation ; il n'interromproit pas son oraison pour tous les biens du monde ; Dieu l'appelle ailleurs ; il se tient où il se plaît d'être. C'est un homme de compagnie, il est à table, il joue, il ne peut quitter son ami ; la conversation est agréable : & quelle conversation

conversation ? souvent du ménage de la campagne, des intrigues de village, des espérances d'une récolte incertaine : inutiles discours d'un Prêtre, qui ne doit parler que pour l'instruction ou pour l'édification publique. Il faut qu'un Curé quitte & sa table, s'il est homme de compagnie, & son oraison, s'il est dévot. C'est un homme d'affaires, il songe à ses intérêts, il songe à recueillir sa dixme, à entretenir, par quelque trafic indécent, la commodité domestique; à amasser, à soutenir un procès, peut-être même contre sa paroisse, ou pour ses parens, ou pour soi-même. Il ne voit pas que l'Apôtre défend aux Ecclésiastiques de s'occuper des biens & des affaires du siècle.

Mais, dira-t-on, c'est le moyen d'être importuné de ses paroissiens : *Quod præpositi sumus, aliis sumus.* Etes-vous faits pour vous seuls ? Vos brebis ne vous sont-elles donc rien ?

2°. Esprit de hauteur & de domination; ils ne parlent aux Ecclésiastiques ni aux paroissiens qu'en commandant : je veux être le maître dans ma paroisse. Représentez-leur la raison & l'équité : je veux être obéi. Il faut qu'un Secondaire soit toujours humilié devant lui, s'il veut avoir la paix dans la maison. Toute la paroisse tremble, quand il faut parler à Monsieur le Curé. Le plus grand reproche que le Prophète Ezéchiel fasse aux Pasteurs, c'est qu'ils traitent les brebis avec rigueur : *Cum austeritate imperabatis eis, & cum potentiâ.* Le Fils de Dieu défend de commander avec tant d'autorité & de hauteur. Ce n'est pas votre honneur qu'il vous a recommandé, c'est le salut de vos frères; vous êtes leur maître, non pas leur tyran, dit S. Chrysostome; il vous a fait leur supérieur, non pas pour vous faire respecter, mais pour le faire édifier : *Nos autem servos vestros per Jesum Christum.* Il ne disoit pas : Nous sommes vos Maîtres, vos Evêques, vos Supérieurs, mais : *Nos autem servos vestros per Jesum Christum.* Et S. Grégoire de Nazianze : *Nos verò nec adversùm plebeïum & infimi ordinis hominem supercilium attollimus.*

3°. Esprit d'indocilité. Ils ne veulent recevoir ni avis ni conseil de personne. L'orgueil du cœur humain ! On ne veut pas avouer qu'on ignore quelqu'un de ses devoirs, ou qu'on soit négligent à les accomplir. Qu'on vienne les avertir des nécessités de leur paroisse, de quelque désordre à quoi il

faut remédier, ils se rebutent : Je sai mieux ce que je dois faire que lui. Moyse, qui étoit le plus grand homme du monde, profita des avis de Jetro son beau-père, qui étoit payen. Saint Jean Chrysostome profita des avis d'une bonne femme pour bien prêcher. Saint Grégoire le Grand ne reconnoissoit pour ses véritables amis, que ceux qui l'avertissoient des obligations de sa charge.

Pourquoi Dieu vous a-t-il établis ? *Ut evellas & destruas, & disperdas, & dissipes, & ædifices, & plantes* ; pour corriger les abus, pour arracher les désordres, pour détruire les péchés, pour bâtir & édifier tout le bien qu'il peut. Or, comment un Curé peut-il corriger les désordres secrets de sa paroisse, s'il n'en est averti ? Les méchans se cachent d'eux ; les gens de bien ne veulent pas nuire à la réputation du prochain ; les autres craignent l'indiscrétion du Curé. Enfin, le Curé est toujours le dernier averti des désordres de sa paroisse, il faut qu'il soit vigilant. Il rendra compte non-seulement de ce qu'il a su, mais encore de ce qu'il a dû savoir.

4°. Esprit de vaine gloire. Ils ne veulent parler qu'aux riches ; que les pauvres viennent, ils sont rebutés. Si quelque misérable vient pour se consoler, Monsieur le Curé n'y est pas ; s'il vient une dame ou une personne riche, Monsieur le Curé y est toujours.

Saint Jacques dit : Mes frères, n'ayez point de respect humain pour la condition des pauvres, vous qui avez la foi de la gloire de Notre-Seigneur Jesus-Christ. Un Curé qui n'est point affable aux pauvres, les laisse ordinairement mourir de faim. Ce sont les pauvres qui ont besoin de secours, d'assistance, de consolation ; Dieu les a choisis pour être riches dans la foi, & héritiers du Royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment.

Je ne dis pas qu'il faille se livrer aux entretiens inutiles de quelques personnes oisives ; je ne dis pas qu'il faille s'occuper patiemment des redites ennuyeuses de quelques ames scrupuleuses ; je ne dis pas qu'il soit juste de donner le temps de l'étude ou de l'oraison, à des audiences frivoles & vaines. Un Prêtre qui fait son devoir, n'a pas beaucoup de temps à perdre : il faut qu'il nourrisse son esprit de la prière ou de la lecture ; il faut qu'il vaque aux besoins & aux nécessités de sa paroisse. Que ne doit-il pas à ses malades ?

Il doit éviter ces grossiéretés rustiques que la vie de la campagne & la conversation du village ne donnent que trop souvent pour peu que l'humeur y porte ; ces chagrins qu'une solitude forcée, quand on ne sait pas s'occuper de ses devoirs, fait contracter nécessairement ; ces gravités affectées, qui rebutent les paroissiens, & qui leur ôtent la créance, la docilité & la confiance par lesquelles il produit la charité & la doctrine de Jesus-Christ.

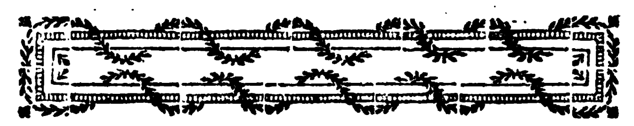
Je ne dis pas qu'il faille donner dans ces familiarités qui décréditent un Curé, & qui l'exposent souvent à la raillerie & au mépris de ses paroissiens, qui leur donnent le courage de médire & de jurer même devant lui, & qui ferment sa bouche aux corrections & aux réprimandes.

Il doit être affable, d'un bon accueil à tout le monde, selon les règles de la charité & de la prudence. Il faut qu'il ait égard à sa dignité sans orgueil ; qu'il exerce sa charité sans bassesse ; qu'il sache être doux, condescendant à toutes les infirmités ; retenu & circonspect dans ses gestes & dans ses paroles, pour ne rien faire d'indigne de son caractère.

Enfin, il faut être plus sérieux avec les personnes de condition, de peur qu'elles ne le méprisent ; avoir plus d'ouverture de cœur avec les pauvres, de peur qu'ils ne se croient méprisés.

*Stude amari, & amare*, disoit S. Bernard, *blandum te & affabilem præbe, supportare non solùm patienter, sed & lubenter infirmitates fratrum, tam morum quàm corporum.*





# DISCOURS
## A L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE
## DE NARBONNE.

C'Est le Roi, Messieurs, qui nous ordonne de nous aſſembler ici; c'eſt ſon Eminence qui nous convoque de ſa part en corps de Province Eccléſiaſtique. On nous propoſe d'accepter & de recevoir la Conſtitution du Pape en forme de Bref, pour la condamnation du Livre de M. l'Archevêque de Cambray, & de concerter entre nous les moyens de la faire publier dans nos diocèſes, unanimement pour nous, & utilement pour les peuples.

Nous ne pouvons aſſez louer la piété du Roi, qui s'intéreſſe avec tant de zèle à tout ce qui regarde la pureté de la foi qu'il a reçue de ſes pères, & qui ſoutenant par ſa royale autorité notre ſollicitude paſtorale, empêche l'héréſie & la nouveauté de s'établir & de s'introduire dans ſon Royaume.

Les Empereurs & les Rois Chrétiens ont de tout temps pris la qualité de défenſeurs de la foi, de protecteurs des ſaints Canons, & de miniſtres de Dieu Tout-puiſſant, établis pour maintenir la paix & la tranquillité de ſon Egliſe. Ils ont regardé cette protection comme la plus noble fonction de la Royauté, le droit le plus honorable de la Couronne, & l'hommage qu'ils doivent à Dieu des premiers fruits de la puiſſance qu'il leur a donnée. C'eſt ainſi que le Roi nous déclare dans ſa lettre, qu'il eſt réſolu d'appuyer d'une protection particulière l'honneur & la vérité de la Religion; que ſon inclination l'y porte autant que ſon devoir l'y oblige, & que ce n'eſt pas moins un office de ſa volonté, qu'une prérogative de ſa Grandeur.

C'eſt dans cette vue qu'il nous enjoint de nous aſſembler, où vous remarquerez que cette injonction ou commandement, tombe ſur la convocation de l'Aſſemblée, non pas

ſur l'acceptation de la Conſtitution du Pape. 1°. Parce que les délibérations qui ſe font ſur des matières de foi dans des aſſemblées eccléſiaſtiques, doivent être libres, & non commandées. 2°. Parce que les Princes dans ces occaſions, touchés du reſpect que la Religion inſpire, ont toujours conſidéré les Evêques moins comme leurs ſujets, que comme leurs pères. 3°. Que la puiſſance ſéculière ne doit entrer dans ces déciſions que comme l'Empereur Marcien entra dans le Concile de Calcédoine : *Ad corroborandam fidem, non ad aliquam potentiam exercendam.*

La fin de cette Aſſemblée Provinciale eſt donc d'accepter & de recevoir la Conſtitution qu'on nous y préſente, avec tout le reſpect qui eſt dû à Notre Saint Père le Pape.

Il y a quelques années, MESSIEURS, que nous n'avons que trop connu par divers Livres qu'on a publiés, que le Quiétiſme n'étoit pas entièrement éteint, ou qu'il commençoit à renaître en France. Il s'eſt élevé une ſecte d'hommes ſpirituels ou myſtiques, qui détruiſent la ſimplicité de l'Oraiſon que le Seigneur nous a lui-même enſeignée; qui retranchent de la prière les demandes & les déſirs qui en ſont les parties les plus eſſentielles; qui ſur une eſpèce de déſintéreſſement mal-entendu, veulent faire renoncer aux promeſſes que Dieu nous fait & aux récompenſes qu'il nous prépare; qui par un abandon outré, & un abnégation qui n'eſt nullement évangélique, propoſent aux ames fidelles d'étouffer juſqu'à l'eſpérance de leur ſalut; qui introduiſent enfin ces profanes nouveautés de termes & de ſentimens, qui ſont d'autant plus dangereux, qu'ils ſont fondés ſur des idées de perfection imaginaire.

Le Livre de Monſeigneur l'Archevêque de Cambray, imprimé à Paris, ſous le titre de Maximes des Saints ſur la vie intérieure, pouvoit faire plus d'impreſſion ſur les eſprits, que tous les autres, tant par la ſubtilité de ſa Doctrine, que par la dignité & la réputation de ſon Auteur.

Ces opinions qui commençoient à ſe répandre non-ſeulement dans la Ville capitale, mais encore dans d'autres endroits du Royaume, avoient beſoin d'être arrêtées par des Livres également pieux & ſavans, & par un Jugement authentique du Saint Siége.

Des Evêques zélés pour la vérité, & versés dans la science de l'Eglise, & dans l'intelligence des Ecritures, ont d'abord crié, à la nouveauté. Ils ont aperçû, & fait apercevoir au monde, au travers de ces spiritualités brillantes, les taches de l'illusion & du mensonge, & se sont appliqués, sans aucune considération ni de rang, ni de faveur, ni d'amitié, à combattre ces nouvelles dévotions de sentiment & d'expérience, par les règles de l'Ecriture, & par l'ancienne tradition de l'Eglise.

Cette cause portée par ces Prélats au Tribunal de Notre Saint Père, a tenu dans le temps des contestations, toute l'Europe en suspens. Ce Livre fatal, attaqué & défendu avec tant de zèle, examiné avec tant de soin, d'attention & d'exactitude, vient enfin d'être condamné par un des plus sages & plus religieux Pontifes qui aient rempli la Chaire de Saint Pierre depuis long-temps.

Nous n'avons donc qu'à nous unir au Saint Siège, qui, selon les Pères & les Conciles, est la source & le centre de l'unité, & d'approuver & accepter avec respect le jugement qu'il a prononcé. La vérité nous est présentée par l'Eglise, & le Prélat même qui y est le plus intéressé, n'y contredit point.

En le condamnant, nous avons sujet de le plaindre. Ses sentimens n'ont pas toujours été peut-être bien justes; mais ses intentions n'ont jamais été mauvaises. On peut voir par son exemple jusques où va la prévention de l'esprit humain, quand il s'arrête à son propre sens, & quand il passe au-delà des bornes raisonnables de la vertu. Mais on peut dire aussi qu'il n'a manqué que par un trop grand désir de perfection, & que sa piété même a été la cause & l'origine de son erreur.

Mais ce qui doit nous consoler, c'est que cet Archevêque que nous condamnons, est le premier à se condamner lui-même. S'il a eu la foiblesse de faillir, il a le courage de reconnoître qu'il s'est trompé. Dès qu'il a vu partir le coup qui le menaçoit, il a baissé sa tête humiliée, & nous a presque appris le Décret de proscription fulminé contre son Livre, par les marques publiques qu'il a données du repentir de l'avoir fait, & de sa soumission entière pour le Saint Siége.

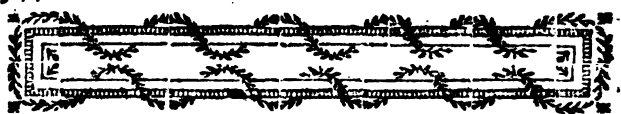
Il faut pourtant que la Constitution du Pape contre son

Livre, & contre les vingt-trois Propositions qui en sont extraites, soit connue dans le Royaume, & que tous ceux qui peuvent avoir eu quelque connoissance de cette Doctrine dangereuse, soient instruits & édifiés de la décision, & sachent ce qu'ils doivent croire sur ces matières.

J'avoue néanmoins, MESSIEURS, que cette publication seroit moins nécessaire dans quelques Diocèses, qu'en d'autres. 1°. Parce que les peuples de cette Province, naturellement vifs, bouillans & intéressés, ne connoissent guères ces pratiques de quiétude, de désintéressement & d'indifférence, même dans les matières spirituelles. 2°. Parce que les Catholiques se trouvant confondus avec les Hérétiques, tout-à-fait éloignés de toute sorte de contemplations & d'occupations intérieures de cœur ou d'esprit, n'ont pas appris de ces sortes de spiritualités sublimes, & se sont toujours tenus dans la simplicité de la Foi, & de la dévotion commune; & qu'ainsi il seroit à craindre de leur donner, sans y penser, la curiosité d'apprendre ce qu'ils ont heureusement ignoré.

Cependant je conviens de tous les moyens qu'on a proposés pour la publication de la Constitution du Pape, pour faire connoître aux peuples dont je suis chargé, les voies de la vérité & de la justice, & pour me réduire à l'ordre, & à l'uniformité de la discipline des autres Eglises.





# EXHORTATION

## *Faite à la Cérémonie du Baptême d'un Juif.*

Vous avez ressenti, Monsieur, nous l'avons reconnu par votre zèle & votre impatience, la grâce que Dieu vous a faite de vous appeler à son Eglise. Vous avez demandé le Baptême, nous vous avons plongé, pour ainsi dire, dans la Piscine de la Loi nouvelle, dont les eaux pures & purifiantes par la grâce de Jesus-Christ, ont lavé en vous vos propres péchés, & la part que vous aviez en l'iniquité de vos pères.

Dieu avoit autrefois choisi les Juifs pour son peuple; il leur avoit confié ses Oracles; il les avoit rendus les dépositaires de sa vérité; il leur avoit donné une Loi, que saint Paul appelle juste & bonne : mais ces prérogatives de la Nation, regardoient proprement un peuple futur; & tous les avantages de l'ancienne Loi, étoient des préparations à la nouvelle.

L'œuvre de Dieu par excellence, comme parle un Prophète, étoit l'Incarnation de son Fils, qu'il devoit envoyer sur la terre, quatre mille ans après la Création du Monde. Il a voulu jeter long-temps auparavant les fondemens de ce mystère, qui devoit être le rétablissement de sa gloire, & l'origine du salut des hommes.

Il a fait naître les Patriarches; il a formé des Rois selon son cœur; il a fait paroître une longue suite de Prophètes, pour multiplier les Prédicateurs de sa Foi, & pour disposer les hommes à la créance des Mystères, d'où dépendoit la destruction du péché, & la rédemption des hommes. Il étoit de la grandeur & de la majesté de Dieu de faire précéder sa venue d'un si grand nombre de témoins, afin qu'étant le Créateur du Monde, il en devînt le Sauveur dans la plénitude des temps, & enfin le Juge dans la consommation des siècles.

Jésus-Christ a donc été de générations en générations le sujet des Prophéties, l'objet de la foi, des désirs & de l'attente de ces grands hommes ? Ils étoient, pour parler avec saint Augustin, les Ministres de l'ancien Testament, & les héritiers du nouveau. Ils avoient l'esprit & le cœur Chrétien, même avant le Christianisme. Ils appartenoient à l'Eglise, lors même qu'ils étoient attachés à la Synagogue; & ils étoient membres de Jesus-Christ avant même qu'il fût revêtu d'une chair mortelle.

Cet Agneau mort, selon saint Jean, dès l'origine du monde, a perpétué son Sacrifice, & faisant descendre & remonter, selon les besoins, l'efficace de son Sang, a fait des Saints anciens & nouveaux par l'application de son mérite, ou par l'anticipation de sa grâce. Ils regardoient ces oblations & ces observances légales, comme des représentations de ce qui devoit s'accomplir en Jesus-Christ. Ils voyoient sous les voiles des figures & des cérémonies, les vérités qui y étoient cachées. Ils avoient sous ce culte extérieur, un culte spirituel & intérieur; & quoiqu'ils proportionnassent leurs actions à l'ancien Testament, sous lequel ils vivoient, ils avoient néanmoins leurs vues & leurs espérances dans le nouveau.

Vous possédez aujourd'hui, MONSIEUR, par une miséricorde particulière de Dieu, ce que vos pères n'ont fait qu'entrevoir. Vous n'êtes plus enfant d'Abraham, vous êtes enfant de Jesus-Christ. Les promesses de Dieu sur vous ne tombent plus sur des biens temporels, mais sur des biens spirituels & éternels qu'il vous prépare.

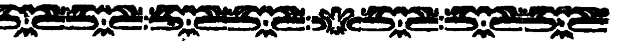
Soyez fidelle à votre vocation;

Entrez dans la terre de promission, & oubliez les oignons d'Egypte;

Réparez par les hommages que vous rendrez à Jesus-Christ, l'offense que votre Nation lui a faite;

Afin qu'en suivant les vœux de votre Baptême: & pratiquant les règles de l'Evangile, vous méritiez d'en obtenir les récompenses.





# EXHORTATION

## *Pour des nouveaux Mariés.*

JE ne doute pas que vous n'ayez fait de férieufes réfléxions fur l'action que vous venez de faire. La vue de ces Autels, devant lefquels vous êtes profternés, & de cet adorable Sacrifice que nous venons d'offrir pour vous, vous font affez connoître que le Mariage eft un Sacrement que faint Paul appelle grand, parce que Jefus-Chrift l'a inftitué, & qu'il repréfente fes fidelles & chaftes amours pour l'Eglife, qui eft fon époufe.

Trois chofes font l'effence de ce Sacrement.

L'union des perfonnes.

Le confentement des volontés.

La promeffe d'une charité & d'une fidélité inviolable.

Dieu a voulu que la nature fe confervât, & que le nombre des élus fe remplît par cette fuite de générations perpétuelles. Il a voulu, felon le choix que fa Providence en a fait, unir des cœurs des fidelles de l'un & de l'autre fexe, non-feulement par le lien d'une foi & d'une piété commune, mais encore par celui d'une charité & d'une affection particulière.

C'eft l'état où vous entrez aujourd'hui, par le mariage que vous contractez. Le Ciel l'a fait, le monde le loue, vos parens l'approuvent, le peuple même s'en réjouit; l'honneur, la probité, la nobleffe, la vertu le fuivent : mais ce n'eft rien, fi Jefus-Chrift n'y affifte comme à celui de Cana; fi du haut de fes Autels, fa parole fecrète ne le ratifie, fi fa main favorable n'y daigne mettre le fceau, & l'autorifer par fa grâce.

Saint Paul ordonne aux Chrétiens qui fe marient, de fe marier au Seigneur, pour leur apprendre qu'ils doivent avoir en vue, non pas la chair & le fang, mais la Religion & l'efprit de Dieu. Jefus-Chrift repréfente dans fon Evangile des Vierges fages, qui vont les lampes allumées au-devant de l'Epoux, pour marquer la foi & la difcrétion dont on a befoin dans le mariage, & qu'on ne peut obtenir que par la prière. Saint Jean dans fon Apocalypfe parle des noces de

l'Agneau, pour faire entendre que la douceur, la bonté, la cordialité, la modeftie, doivent être les compagnes inféparables de ces heureufes unions, qui doivent être ramenées à Dieu.

Vous êtes mieux difpofés que d'autres, à l'exercice de ces vertus, par la bonté de votre naturel; vous y êtes plus portés par la bonne éducation qu'on vous a donnée; vous y êtes plus obligés par les grâces que Dieu vous a faites.

Que refte-t-il, finon à lever les yeux & les mains au Ciel, & prier le Seigneur qu'il confirme votre mariage par fa préfence, qu'il y préfide par fa bonté, qu'il le fanctifie par l'infufion de fon efprit & de fon amour; qu'il allume dans vos cœurs des feux facrés, qui brûlent pour votre falut & pour fa gloire; qu'il vous donne ce qui vous convient de la rofée du Ciel & de la graiffe de la terre, par un mélange avantageux de bénédictions fpirituelles & temporelles, afin qu'après avoir honoré Dieu fur la terre, vous puiffiez le louer éternellement dans le Ciel avec les enfans de vos enfans. *Ainfi foit-il.*





# DISCOURS

## *Prononcé à la Profession d'un Religieux.*

Beatus quem elegisti & assumpsisti, inhabitabit in atriis tuis.

*Bienheureux est celui que vous avez choisi, & que vous avez appelé : il habitera dans votre Maison.* Ps. 64.

QUAND je vous vois prosterné aux pieds de ces Autels, prêt à vous consacrer à Dieu, & à lui faire un sacrifice entier de vous-même, je ne puis assez admirer, Mon très-cher Frère, & la force de l'Esprit de Dieu, qui vous fait renoncer au monde, & la résolution généreuse avec laquelle vous y renoncez. Dieu vous a choisi pour être un de ses serviteurs fidelles, qui loin du bruit & du tumulte, méditent sa Loi nuit & jour & l'accomplissent ; & vous avez choisi Dieu comme un maître adorable dans ses volontés, fidelle dans ses promesses, libéral dans ses récompenses, & dont la grandeur infinie mérite des services & des hommages sans fin & sans bornes. Ainsi, soit qu'il vous appelle, soit que vous répondiez à sa vocation, l'un & l'autre est un effet de sa bonté. Et comme sa miséricorde est le principe du choix qu'il a fait de vous, la grâce est le principe du choix que vous faites de lui, en vous liant à lui par les vœux de la Religion.

Le premier bonheur de votre condition, Mon très-cher Frère, c'est d'être séparé du monde, je veux dire du corps & de la société de tant de pécheurs, qui vivent selon la corruption de la nature, & qui suivent le déréglement de l'esprit & du cœur humain, s'éloignent des voies que Jesus-Christ leur a marquées, & que les gens de bien doivent suivre.

Ce monde, qui ſelon l'Ecriture, eſt entièrement oppoſé à l'Eſprit de Dieu, s'oppoſe auſſi à tous ceux qui veulent vivre ſelon les règles de l'Evangile ; tantôt il les corrompt par ſes pernicieuſes maximes, & leur perſuade que les biens, les honneurs & les plaiſirs, ſont la félicité de la vie ; que Dieu ne punit pas toujours le péché, & qu'il pardonne aiſément à l'infirmité & à la foibleſſe ; que la vertu eſt trop auſtère, & qu'il n'eſt pas néceſſaire de ſe contraindre dans ſes paſſions : tantôt il les entraîne par ſes mauvais exemples, leur montrant le vice autoriſé par la multitude & la coutume, & la piété à peine reconnue par un petit nombre de perſonnes humbles & retirées : tantôt il les détourne du bien par une perſécution injuſte, en décriant juſqu'à leurs vertus, & faiſant paſſer leur Religion pour hypocriſie. Telle eſt l'injuſtice du monde. Et qui eſt-ce qui peut y vivre ſans être ou ſéduit ou perverti par ſes exemples, ou ébranlé par ſes reproches ?

Dieu par ſa grâce vous met aujourd'hui à couvert de tous ces dangers, en vous ſéparant de la ſociété des hommes mondains, & vous deſtinant à le ſervir dans ſa maiſon durant tout le cours de votre vie. Là vous n'entendrez que la voix du Seigneur, qui vous inſpirera lui-même ſes vérités. Vous n'apprendrez que ſes maximes, tirées des pures ſources de l'Evangile ; que pour être à Jeſus-Chriſt, il faut renoncer à ſoi-même ; que la véritable liberté conſiſte à ſe donner à lui ſans réſerve ; que le ſolide repos ſe trouve dans la ſoumiſſion & l'obéiſſance ; & que la perfection chrétienne n'eſt autre choſe qu'un renoncement volontaire aux plaiſirs & aux biens de la terre, par la pureté & la pauvreté religieuſe.

Là on ſe trouve heureuſement engagé par une eſpèce de néceſſité, de comparaiſon & d'exemple, à demeurer dans les bornes étroites de ſon état, & à être fidelles à ſa vocation, parce qu'on s'accoutume à faire le bien lorſqu'on le voit & qu'on le connoît ; & qu'il ſeroit honteux de n'être pas ſaint dans la compagnie de ceux qui le ſont.

Mais outre les grands ſecours qu'on y trouve, on a encore l'avantage de n'y rencontrer aucun obſtacle à bien vivre ; nulle contradiction n'interrompt le cours des exercices de piété ; nulle mauvaiſe humeur ne trouble la douceur

d'une dévotion paiſible. Comme on y juge de tout ſelon les lumières de l'Eſprit de Dieu. On n'y loue que ce qui eſt louable, & le blâme n'y tombe jamais que ſur ce qui eſt irrégulier & imparfait. Ainſi tout contribue à retenir l'ame dans l'ordre & dans la ſituation où elle doit être, & rien ne s'oppoſe à la volonté & au déſir qu'on a de ſervir Dieu.

Voilà, Mon très-cher Frère, les avantages de la profeſſion que vous embraſſez. Vous ſortez, comme Iſraël autrefois, de la terre d'Egypte, & vous entrez dans le déſert, où vous ne verrez pas adorer des divinités profanes; où vous ſacrifierez tranquillement au Seigneur; où Dieu vous nourrira de la manne de ſa parole; où il vous éclairera des lumières de ſa vérité; où il vous rafraîchira des eaux de ſa grâce; où il vous couvrira de la nue de ſa protection; où il vous fortifiera contre les ennemis de votre ſalut; & d'où enfin, il vous fera paſſer dans la terre promiſe, je veux dire, dans le Royaume des Cieux, qui, ſelon l'Evangile, appartient à ceux qui ſont pauvres, qui ſont patiens & qui ſont humbles.





# DISCOURS

## *Aux Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Nîmes, prononcés dans l'Assemblée de leur Chapitre Général.*

### PREMIER DISCOURS.

LES gens du monde regardent ordinairement les Chapitres comme la partie la plus noble, mais aussi la moins occupée d'un Diocèse. Ils considèrent les Chanoines comme des Ecclésiastiques sans emploi, qui n'étant chargés par office, ni de la sollicitude des Eglises, ni du ministère de la parole, ni de l'administration des Sacremens, ni de la conduite des Paroisses, sont heureusement parvenus au point d'une honorable oisiveté, dont ils jouissent à la faveur d'un revenu qui les rend tranquilles, & d'un rang qui les rend vénérables dans l'Eglise. On les voit assister, quelquefois même manquer au service divin; remplir dans un chœur des chaises commodes; joindre à peine leurs voix aux Prêtres inférieurs qui chantent pour eux les louanges de Dieu. L'inutilité de la vie de quelques-uns, ne doit pas être un préjugé contre la régularité & l'utilité de la conduite des autres. Mais parce que c'est la coutume de leur représenter quelques-uns de leurs devoirs dans ces assemblées, je m'arrête aujourd'hui à vous dire en peu de mots, quelles doivent être vos occupations hors du chœur, & de la célébration des offices. Je les réduits à trois : *Lectures utiles, actions édifiantes, récréations honnêtes.*

1°. Je dis que les Chanoines qui sont, comme dit un Concile, les premiers Prêtres d'un Diocèse, doivent s'occuper, après les offices, de quelques lectures utiles & saintes, particulièrement de la lecture des saintes Ecritures. Je sai qu'une assistance assidue, attentive & constante, coupée

& reprise par intervalles; que ce chant des Pseaumes réitéré; que ces cérémonies & ces usages qui durent plusieurs heures, & qui reviennent tous les jours, quoique sans trouble & sans agitation dans une Eglise, ne laissent pas de remplir le temps & d'exercer la patience. Mais il ne faut pas croire qu'après l'office où l'on s'est trouvé, on soit dispensé de tout autre soin ; & qu'après avoir chanté quelque temps les louanges de Dieu, on soit en droit de l'oublier tout le reste de la journée.

L'esprit est récréé par le chant des Offices divins; mais il est nourri par la lecture des bons Livres. Le Prêtre, quoiqu'il ne soit point employé dans les ministères de l'instruction, ni chargé du salut des ames, ne doit pas moins se remplir des connoissances de la Loi, & des devoirs de sa vocation, ce qu'il ne peut faire qu'en lisant les saintes Ecritures.

L'Eglise, inspirée de Dieu dans le culte extérieur qu'elle a établi, en a formé le corps de tous ses offices; elle vous a mis dans la bouche ces paroles d'esprit & de vie, qui opèrent & qui enseignent la sanctification des hommes. Que pouvez-vous faire de mieux que de digérer en particulier ce que vous chantez en public; que de vous rendre familier ce que vous récitez tous les jours, par l'étude que vous en aurez faite; que de prendre le sens des Prophètes & des Evangélistes, & de pénétrer en lisant la Lettre qui tue, l'Esprit du Seigneur qui vivifie?

Qu'y a-t-il de plus saint que le Mystère par lequel l'Ecriture nous révèle Jesus-Christ? Qu'y a-t-il de plus doux que d'apprendre la sagesse de Dieu, que d'entrer dans ses secrets, que d'être changés par la vertu de la parole divine, en créatures qui sont selon Dieu, comme parle l'Apôtre? Il seroit à souhaiter que vous puissiez lire & méditer cette sainte Loi quatre fois le jour, comme il est dit des Israélites; que vous en fissiez vos délices comme saint Augustin; que vous la regardassiez avec saint Jerôme, comme un remède puissant & universel contre toutes les passions de l'ame; que vous y trouvassiez avec saint Chrysostôme, cet amas des parfums de l'Epoux, dont l'odeur se fait mieux sentir lorsqu'on les remue.

C'est de-là que vous tirerez toute votre force dans les tentations & les tribulations de la vie. C'est de la connois-

ſance que vous aurez de ces vérités, que vous tirerez le reſpect que vous devez avoir pour elles. Votre étude dans la maiſon, ſera votre attention dans l'Egliſe ; ce ſera comme une méditation paſſagère, qui vous rappelera toutes vos réflexions, & qui vous remettra dans l'intelligence des Myſtères. Voyez les fruits que produira cette lecture.

2°. Mais ce ſeroit en vain que vous méditeriez la Loi, ſi vous négligiez de la pratiquer. Il faut joindre à une connoiſſance qui éclaire, des mœurs qui édifient. Il faut que ces maximes qu'on recueille dans ces ſources de Religion & de morale, produiſent les fruits d'une bonne vie. S'il eſt vrai que chacun de nous ſoit redevable à ſon prochain de l'édification & de l'exemple : S'il eſt vrai que nous ſoyons la lumière qui doit luire à ceux qui ſont dans la maiſon, afin qu'ils voient nos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient le Père Céleſte : S'il eſt vrai qu'étant à la tête du troupeau, nous devons en devenir la forme & le modèle, par une ſage & pieuſe conduite : Reconnoiſſons que Dieu demande de nous, non-ſeulement des vertus ſecrètes & intérieures ; mais encore des marques publiques de piété, de charité, & de modeſtie Chrétienne & Eccléſiaſtique.

D'où eſt-ce que doit ſortir la lumière de la vérité ſur l'horiſon, pour ainſi dire, de ce Diocèſe, ſinon du haut de cette Egliſe principale, qui eſt comme le ſoleil de toutes les autres ? D'où eſt-ce que doivent couler les eaux ſalutaires de la ſageſſe & de la grâce divine, que de ces ſources du Sauveur, où vous les puiſez les premiers avec joie, pour les répandre ſur le reſte du Clergé ? D'où eſt-ce que doivent deſcendre ces influences de doctrine & de diſcipline qui doivent rendre les Paroiſſes de la Campagne fertiles en bonnes œuvres, ſinon de vous, qui êtes les premiers aſtres attachés, pour ainſi dire, au Ciel de cette Cathédrale ?

C'eſt par cette raiſon que cette Compagnie devroit donner le mouvement à tout le bien qui s'établit dans ce Diocèſe. S'il faut rallumer l'ancienne ferveur des Catholiques, que le relâchement du temps, & le commerce contagieux des hérétiques, ont preſque éteinte, où devrions-nous prendre le feu ſacré, que ſur l'autel de votre ſanctuaire ? S'il faut combattre une héréſie qui ſe ſoutient encore contre toutes les lois humaines & divines, dans les villes &

dans les campagnes , & qui résiste depuis si long-temps aux attaques fortes & charitables que nous lui faisons, où devroient se forger les meilleures armes que dans la fournaise de votre zèle ? Si l'on voit des hôpitaux succomber sous le nombre des pauvres & des malades, & sous le poids des infirmités & des misères humaines, où devrions-nous trouver des mains pour les soutenir que dans cette Compagnie, qui devroit ranimer les bureaux par ses conseils & par ses secours, & qui a cessé même de les honorer de sa présence.

La religion véritable & sincère, consiste, dit l'Apôtre S. Jacques, à soulager les pauvres, à visiter les veuves & les orphelins, à donner le lait aux petits, à couper le pain aux plus grands, à ramener ceux qui s'égarent, à consoler ceux qui s'affligent, à exercer la justice & la charité selon les rencontres, à tâcher de gagner à Dieu ceux que l'on peut, & d'édifier tous les autres. Ce doivent être là vos actions & vos pratiques presque sans relâche.

3°. Ce n'est pas que je veuille interdire les récréations sages & honnêtes. Se lasser dans les exercices même de la Religion, c'est la foiblesse de l'esprit humain. Avoir besoin de réparer ses forces après une vive application, c'est le défaut de la nature. Il n'y a qu'à chercher ces adoucissemens du travail avec modération & avec sagesse dans les promenades, dans les visites, dans le jeu même, si vous voulez ; mais prenez garde à la nature de ces trois délassemens.

Je parle de ces promenades où l'on jouit de la pureté de l'air, des agrémens de la campagne, des douceurs d'une société agréable & convenable à votre état : promenades où il n'y ait ni dissipation dans les airs, ni indécence dans les habits, ni distraction dans les entretiens ; mais plutôt une prudence sans austérité, & une gaieté sans immodestie. Par-là, j'exclus ces promenades qu'on fait avec de jeunes gens, dont il faut essuyer les raisonnemens ennuyeux, ou les vivacités indiscrètes. Celles qu'on fait avec des personnes du sexe, dont la réputation se trouve liée à la vôtre, que vous déshonorez par la moindre familiarité indécente, & qui vous déshonorent, pour peu qu'elles manquent de pudeur & de modestie. Celles qu'on fait avec des gens trop libres & débauchés, dont les mœurs, les discours & les démarches

n'ont rien qui convienne à la gravité, ni à la retenue du Sacerdoce.

Les visites sont des récréations convenables quand elles sont selon les règles de la charité & de la discrétion chrétienne : quoique nous soyons séparés du monde par notre profession, ce n'est qu'une séparation de mœurs, & une retraite d'esprit & de cœur. Si la prudence nous éloigne de la fréquentation & du commerce des hommes, de peur de trouver dans la société des pécheurs de quoi corrompre la pureté de notre vie, la charité nous rassemble pour nous faire trouver dans la compagnie des gens de bien de quoi entretenir notre esprit, & fortifier notre vertu par les sages conversations, & par l'édification mutuelle qu'on se donne les uns aux autres.

La piété n'est pas contraire aux bienséances, & les devoirs de l'amitié sont une partie de la charité chrétienne.

J'en exclus pourtant ces visites, qui n'ont d'autre raison qu'une ennuyeuse oisiveté, qu'on traîne chez d'autres personnes oisives, ou une mauvaise curiosité de savoir tout ce qui se passe de scandaleux dans une ville; mais plus encore ces visites fréquentes des femmes, auprès desquelles, quelque pieuses qu'elles soient, le cœur s'amollit, la dévotion se relâche, les mauvais désirs s'allument insensiblement, & la familiarité s'introduit par l'assiduité de se voir, & la coutume de se parler. Les Pères & les Conciles ont défendu ces communications trop fréquentes entre les femmes & les Prêtres: elles font naître presque toujours de mauvais bruits; les simples s'en entretiennent, les libertins s'en moquent, les gens de bien s'en plaignent, & les foibles s'en scandalisent. Quand la conscience ne vous reprocheroit rien, & que vous pourriez vous-mêmes rendre témoignage à votre innocence, vous vous rendez, dit saint Augustin, doublement coupable devant Dieu, en vous exposant au péril de perdre la chasteté devant les hommes, & en leur donnant lieu de vous soupçonner de l'avoir perdue.

On peut enfin se délasser par un jeu modéré, avec des personnes de même profession & de même retenue, où l'on veut se désennuyer, non pas s'enrichir, où l'on cherche à passer peu de temps sans avoir dessein de le perdre; où les petites pertes & les petits gains, ne sauroient troubler la

tranquillité de l'ame, & d'où l'on sort plus disposé à reprendre ses fonctions.

Mais j'exclus ce jeu de passion où l'on s'attache par une inclination violente, qu'on recommence souvent, & qu'on ne quitte qu'avec peine; ce jeu public dans des compagnies tumultueuses, où n'étant retenu par aucune considération de Dieu, ni par aucun respect des hommes, on se livre à des joies ou à des tristesses indiscrètes. Quel scandale de voir un Ecclésiastique, au milieu des séculiers, montrer des désirs plus séculiers & plus déréglés qu'eux; mettre au hasard une portion de ce bien, que la piété des fidelles lui a laissé, non pour jouer, mais pour prier Dieu, & qu'il devroit employer à soulager les pauvres, ou du moins à payer ses créanciers; faire sortir quelquefois des murmures, & peut-être des juremens d'une bouche qui a l'honneur de proférer les paroles saintes & redoutables du Sacrifice, en présence de gens qu'une mauvaise éducation ne porte que trop au mépris de l'Eglise & de la Prêtrise de Jesus-Christ.

---

# SECOND DISCOURS.

*Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.*

QUOIQUE la vertu soit proprement l'ornement spirituel de l'ame, & que la gloire de la fille du Roi soit toute au-dedans d'elle, je veux dire dans le règlement du cœur, & dans la tranquillité de la conscience; toutefois cette composition du corps, cette discipline des sens, règlée par la raison, selon la convenance des personnes, des lieux & des actions, est une espèce de vertu morale, qui nous est recommandée dans l'Ecriture, sous le nom d'honnêteté & de modestie.

C'est, dit saint Ambroise, un ordre & une proportion de ce qu'on est, & de ce qu'on fait avec ce qu'on pense; c'est une ressemblance de l'extérieur avec l'intérieur, qui fait la beauté & la décence de la vie; c'est un rayon de vérité, qui représente sur nos visages, ce qui se passe dans nos cœurs, l'esprit invisible se manifestant & se servant, pour ainsi dire, du corps, pour faire connoître ce que nous sommes.

C'est ce qui fait dire dans l'Ecriture, tantôt qu'on lit dans les yeux de l'homme ce qu'il est, ou vicieux ou vertueux : *Ex visu cognoscitur vir* ; tantôt qu'il ne faut que voir & aborder un homme de bien pour le connoître : *Et ab occursu faciei vir sensatus* ; tantôt que la sagesse reluit dans la face du sage : *In facie sapientis lucet sapientia* ; pour nous apprendre que nous portons sur notre front un miroir de nos dispositions intérieures, & qu'il n'y a point de témoignage plus certain de notre vertu, que notre retenue & notre modestie.

Or, MESSIEURS, comme les Ecclésiastiques, par leur profession, sont dévoués à Dieu d'esprit & de cœur, il est juste qu'ils fassent rejaillir au-dehors, pour l'édification des peuples, les grâces qu'ils ont reçues au-dedans pour leur propre sanctification ; & comment le peuvent-ils faire, que par le recueillement, la circonspection & la modestie ? Nous sommes redevables aux sages, & à ceux mêmes qui ne le sont pas ; il faut leur rendre un compte du moins tacite, mais pourtant évident de notre conduite. C'est ce que nous faisons par une expression visible de nos sentimens, de notre pureté, & de notre piété invisible ; ensorte que l'homme du cœur qui est caché se produise aux yeux du monde, pour en soutenir le jugement, & pour en mériter l'estime. Ce qui fait dire à saint Paul : Nous tâchons de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes : *Providemus bona, non solùm coram Deo, sed etiam coram hominibus*. Il suffiroit pour nous d'être vertueux ; mais nous sommes obligés pour les autres de le paroître.

Les Prêtres de Jesus-Christ ont deux choses à conserver, la conscience & la réputation. Il faut, selon saint Paul, qu'ils aient bon témoignage de ceux qui sont au-dehors : *Oportet autem & illum testimonium habere bonum ab iis qui foris sunt*. Le témoignage de la bonne conscience qui est au-dedans, n'est pas une preuve authentique de leur probité, ce n'est pas une preuve complète. Votre conscience ne vous reproche rien, c'est assez pour votre repos ; mais ce n'est pas assez pour l'honneur de votre Sacerdoce. Vous êtes innocent pour vous ; mais vous n'êtes pas utile aux autres. Dieu peut être satisfait de votre vertu ; mais il faut encore que le monde en soit convaincu. Et quoique vous soyez absous dans le tribunal de la vérité, il faut encore être approuvé

dans le tribunal même, si j'ose le dire, des apparences, par la sagesse & la modestie extérieure.

Or, vous devez faire paroître cette modestie :

1°. Dans vos conversations.

2°. Dans vos fonctions.

3°. Dans vos personnes.

Il n'y a rien de si naturel à l'homme que la société ; rien de si contraire à sa nature que la solitude. Il est fait pour se communiquer par une sage liberté, non pas pour se resserrer en lui-même par une crainte & par un éloignement sauvage. Il faut souvent qu'il cherche ailleurs des soulagemens, qu'il ne trouve pas dans son propre fond. Mais il est dangereux qu'il ne s'arrête à de vains amusemens, & qu'il ne se nuise à lui-même, voulant se consoler avec les autres.

Ne croyez pas que j'approuve ici ces gens renfermés en eux-mêmes, qui sont comme étrangers aux autres hommes, déserteurs & fugitifs, pour ainsi dire, de la société, qui rendant la vertu farouche, font haïr & craindre la vertu, & qui respirant trop leur humeur, mettent une rebutante austérité à la place d'une prudente modestie.

Je ne blâme pas moins ceux qui se jettent dans toutes les compagnies ; qui ne pouvant se souffrir eux-mêmes, cherchent à s'amuser par-tout ; qui dans des conversations mondaines, avec des personnes mêmes suspectes, hasardent leur foible vertu & leur réputation douteuse ; & qui par des familiarités indécentes, rendent leurs personnes méprisables ; & perdant la modestie qui leur convient, perdent le tribut le plus honorable, & le droit le plus digne d'être conservé, je veux dire le respect qu'on doit à leur caractère.

Il faut savoir se retirer quelquefois du monde sans rudesse, s'y mêler quelquefois sans dissipation, se recueillir par dévotion, se communiquer par charité, porter les maximes Ecclésiastiques dans le monde, & ne pas reporter les maximes du siècle dans l'Eglise. Vous êtes comme situés au milieu des peuples, il n'est pas séant de s'en éloigner, il n'est pas sûr de s'en approcher trop. Il faut voguer dans la mer de ce siècle, comme les vaisseaux qui ne doivent pas être si loin des autres, qu'ils n'en puissent être assistés dans le besoin, ni si près qu'ils puissent en être heurtés. Votre modestie vous sauvera de tous ces dangers.

Mais elle doit sur-tout vous accompagner dans vos fonc-

tions, qui sont toutes saintes. Vous chantez comme les Anges font dans le Ciel les louanges de Dieu ; seroit-ce sans attention & sans respect ? Vous verroit-on d'un air profane chanter les pseaumes d'un Roi pénitent ? Pourriez-vous nourrir dans votre cœur de fausses joies lorsqu'il faut soupirer avec lui, & pleurer vos péchés devant Dieu, & implorer ses grandes miséricordes ? Vous verroit-on parler entre vous des affaires & des nouvelles du monde en la présence du Seigneur, & mêler aux Cantiques de Sion quelques versets des chansons de Babylone ? A Dieu ne plaise.

Que dirai-je de la modestie que demande le redoutable Sacrifice de la Messe, où vous assistez, & que vous célébrez tous les jours ? L'œuvre de Dieu est divine dans son principe, dans son moyen, dans sa fin. Cette Messe est comme le centre de la Religion, où Jesus-Christ a recueilli les mystères de l'Eglise, des cérémonies, des grâces. Et c'est aussi le centre du ministère Ecclésiastique, où le Prêtre doit réunir toute son attention, tous ses soins, & tous les sentimens de charité, pour accomplir cette remontrance du Concile de Trente : *Omnem curam atque diligentiam ponendam esse, ut qui maxima fieri potest interiori cordis munditiâ & puritate, atque exteriori devotionis ac pietatis specie peragatur.*

On y assiste cependant, que dis-je ? on la dit peut-être sans attention, par bienséance, par coutume, par obligation de tour. On tâche de se désennuyer de sa longueur par des pensées vaines & des distractions même volontaires ; on monte à l'Autel à l'heure marquée, moins porté par sa dévotion, qu'appelé par la cloche qui a sonné, ou qui sonne encore ; & l'on précipite, pour ainsi dire, la célébration des saints mystères, que l'usage de tous les jours a rendu plus familier, & ce semble, moins vénérables. Je ne parle pas de ces préparations de quelques momens de réflexion faites à demi, des cérémonies abrégées : Est-ce là la foi que Dieu demande, & la modestie que l'Eglise ordonne ? Ne peut-on pas dire avec Tertullien : *Sacrificat an insultat ?* Quand ce ne seroit que la représentation de la passion & de la mort de J. C. encore seroit-ce un spectacle de Religion, dont la vue devroit être touchante. Or, la passion ne s'y représente pas seulement, mais elle s'y renouvelle ; ce n'est pas une simple copie, c'est, si je le puis dire, le véritable original de la Rédemption imprimé de nouveau.

Enfin, la modeſtie doit régner dans toutes les perſonnes Eccléſiaſtiques. Que votre vie ſoit une odeur céleſte, qui parfume toute l'Egliſe; qu'il s'exhale de votre marcher, de votre contenance, de vos paroles & de vos actions, une vapeur de vie, je veux dire, des exemples ſi ſaints, que vous édifiiez, & que vous inſtruiſiez les fidelles par vos œuvres. Que la régularité de vos habits ſoit une marque de la régularité de vos mœurs. Quel déſordre ſeroit-ce ſi le peuple étoit plus chaſte, plus docile, plus patient & plus modeſte que les Prêtres, diſent les Conciles? Animons-nous tous enſemble à vivre avec cette gravité, cette circonſpection qu'exige la dignité du Sacerdoce, & que la Loi de Dieu nous ordonne, afin que nous ſoyons la bonne odeur de Jeſus-Chriſt à l'égard de tous les fidelles.

---

## *TROISIEME DISCOURS.*

C'EST une louable & ſainte coutume que nos anciens ont établie, de s'aſſembler tous les ans pour faire une recherche des mœurs, & un jugement, pour ainſi dire, dans la maiſon de Dieu, pour remédier par une correction charitable, & par des avis ſalutaires aux relâchemens de la diſcipline. Il eſt juſte qu'il y ait des jours de révélation, où chacun, à la vue de ſes défauts, reconnoiſſe l'obligation qu'il a de les corriger; où la vérité détruiſe nos préventions; où notre conſcience nous accuſe, & où le ſupérieur eccléſiaſtique, le flambeau à la main, éclaire ce qui ſe paſſe dans Jéruſalem.

Ce n'eſt pas, MESSIEURS, que je vienne ici par un zèle amer, ou par des remontrances indiſcrètes, vous reprocher ces tiédeurs & ces négligences dans le ſervice Divin, que la foibleſſe humaine & le commerce du monde rendent preſque inévitables, ſi l'on ne veille inceſſamment ſur ſoi-même. Je ſai qu'unis par la charité, vous concourez tous au bien commun, que vos intentions tendent toutes à l'honneur de Dieu & à la gloire de votre Egliſe, & que ſi quelques-uns ne ſuivent pas quelquefois l'ordre, tous l'aiment & le déſirent également.

C'eſt donc plus pour vous animer que pour vous reprendre, que je vous mets aujourd'hui devant les yeux l'obliga-

tion que vous avez d'assister régulièrement au service divin. Vous êtes proprement les domestiques de Dieu, élevés à l'adorer de plus près, & à passer une partie de vos jours en sa maison & en sa présence. L'Eglise vous a commis pour annoncer aux peuples, par des chants joyeux ou lugubres, les mystères de son triomphe, ou ceux de sa pénitence. La libéralité des fidelles vous a, pour ainsi dire, soudoyés pour nourrir leur piété par vos prières & par vos exemples; & ce sont autant de titres de religion & de justice, qui vous obligent à l'assiduité & à l'affection pour les offices Ecclésiastiques.

Le Concile d'Aix-la-Chapelle vous en fait un devoir indispensable : *Canonicis in Choro religiosissimè standum & psallendum;* & le Concile de Trente : *Compellantur canonici in Choro ad psallendum instituto, Hymnis & Canticis Dei nomen reverenter, distinctè, devotèque laudare.* Par où le saint Concile ordonne, non-seulement la révérence extérieure & la récitation distincte; mais encore la dévotion intérieure. C'est un précepte ecclésiastique, pour l'accomplissement duquel, une présence locale, une assistance corporelle ne suffit pas; mais il faut y ajouter une assistance spirituelle & morale, par rapport au culte de Dieu & aux prières qu'on lui adresse.

Car la psalmodie & le chant ne sont pas seulement institués pour l'édification de l'Eglise, comme quelques Théologiens ont voulu dire; mais encore pour la perfection & la sanctification des Ecclésiastiques. Ils servent à la vérité à entretenir la dévotion des peuples, mais ils ne servent pas moins à élever l'esprit de celui qui chante en méditant les Ecritures qu'il récite.

Il faut donc une assistance *dévote* & *religieuse*, selon les Canons. Saint Augustin & saint Chrysostôme, nous enseignent qu'il faut que le cœur agisse, aussi-bien que la voix; qu'il est indigne de parler à Dieu avec moins d'affection & d'attention que nous n'en avons en parlant à nos amis, & que ce peuple est maudit de Dieu qui l'honore des lèvres, & qui s'en éloigne du cœur. La raison de saint Thomas est, que comme le sacrifice & l'oblation est un acte externe de Religion, qui ne peut subsister sans une intention & une soumission intérieure, l'oraison vocale est une prière externe, qui ne peut subsister sans la prière intérieure, & sans la conformité de la voix & du cœur.

C'est pourquoi le Pape Innocent III, touché du peu de modestie, & des distractions de la plupart des Chanoines en récitant l'office divin, leur ordonne, en vertu de la sainte Obédience : *In virtute sanctæ Obedientiæ præcipimus ut officium diurnum nocturnumque, quantùm eis Deus dederit, studiosè celebrent pariter & devotè* : Avec soin, quant à la décence du chant ; avec dévotion, quant à la disposition du cœur, pensant ou à ce qu'ils demandent à Dieu par la prière, ou à la prière qu'ils font à Dieu.

Il parle à ceux qui, remplis de passions mondaines, assistent aux saints offices ; qui sont dans l'Eglise de Dieu comme dans une terre étrangère ; qui chantent les Cantiques de Sion, comme on a chanté les Chansons de Babylone ; qui mettent à profit les louanges de Dieu, & se font un gain de la piété du Roi Prophète, & qui d'un cœur impénitent, chantent les Pseaumes de sa pénitence.

Il parle à ceux qui par des signes & des souris immodestes, qui troublent l'attention des assistans ; par des postures & des situations indécentes, qui marquent l'inquiétude de l'esprit, & le dégoût qu'on a de la prière ; par des entretiens indignes quelquefois & de la sainteté du lieu, & de celle de leur ministère, font voir qu'ils n'ont pas l'attention, non pas même l'intention de la prière.

Il parle à ceux qui n'apportent aux pieds des Autels que le tribut forcé d'une présence corporelle ; qui semblent ne s'être loués au souverain Père de famille, que pour quelques heures de la journée ; qui ne connoissent d'autres bonnes œuvres que d'assister quelquefois aux saints offices, & qui croient être exempts d'aimer & de servir Dieu le reste du jour, parce qu'ils ont une fois chanté ses louanges.

Il parle à ceux qui fuyant les occupations de l'étude & de la lecture, traînent, à la faveur de quelques revenus Ecclésiastiques, une douce & honorable oisiveté ; à qui toutes les fonctions canoniales sont à charge ; & qui cherchent à se délasser de l'ennui que leur donne le chant & les prières de l'Eglise, dans les conversations & dans les divertissemens du siècle.

Il parle à ceux qui par des distractions volontaires, donnant un libre cours à l'instabilité de leurs pensées, vont d'objet en objet au gré de leurs désirs & de leur imagination volage.

Ne tombons point dans ces défauts, MESSIEURS; préparons-nous à réciter l'office divin par le recueillement, par le silence, par la retraite & la séparation du monde. Appliquons-nous en le récitant ces paroles toutes saintes, aux sentimens de piété qu'elles renferment, à Dieu à qui ces sentimens nous élèvent & nous attachent. Que si notre ame malgré nous sort quelquefois hors de nous-mêmes par des distractions involontaires, reconnoissons ces foiblesses & ces malheureuses nécessités de notre exil présent. Gémissons de voir qu'étant si vifs pour les affaires du monde, nous le sommes si peu pour celles de notre salut; que nous ne pouvons retenir notre propre cœur; & que même en priant Dieu nous pouvons être occupés d'autre chose que de Dieu.

## QUATRIEME DISCOURS.

Quæ pacis sunt sectemur, & quæ ædificationis sunt in invicem custodiamus.

*Suivons tout ce qui peut contribuer à la paix, & observons tout ce qui est d'édification.* Rom. 14.

LE sujet, &, pour ainsi dire, le texte que prenoit S. Paul dans toutes les Eglises qu'il visitoit, étoit celui-ci : *Non est dissensionis Deus, sed pacis, & sicut in omnibus Ecclesiis sanctorum doceo.* De-là il tiroit ces conséquences, que l'Eglise étant une, & fondée sur l'unité, ceux qui la composent ne doivent être qu'un en Jesus-Christ; qu'il y a une béatitude des pacifiques, qui convient proprement à ceux, qui, comme Ministres de ses Autels, & dispensateurs de ses Mystères, doivent non-seulement annoncer la paix aux Peuples par leur doctrine, mais encore l'entretenir entr'eux par la charité; & que ce doit être leur principale application, de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix chrétienne.

Je viens donc vous dire, avec cet Apôtre : Unissons-nous d'esprit & de cœur : *Quæ pacis sunt sectemur.* Cherchons tout ce qui peut contribuer à entretenir cette paix, que Dieu par sa grâce a comme établie dans cette Com-

pagnie, & qui la rendra, tant qu'elle durera, heureuse & florissante.

La paix entre les frères, dit saint Chrysostome, est la volonté de Dieu, la suavité de Jesus-Christ, la perfection de la piété, la règle de la justice, la maîtresse de la doctrine, la gardienne des mœurs, & la discipline de toutes les vertus Chrétiennes. C'est le lien de la concorde, la mère de la dilection, le témoignage évident des bonnes consciences: c'est la compagne de la charité, qui souffre tout, qui espère tout, qui pardonne tout: l'introduction de la confiance, qui demande tout ce qu elle veut, & qui obtient tout ce qu'elle demande.

C'est elle qui nous acquiert le privilége de notre adoption spirituelle; ensorte, dit saint Grégoire, que dans la maison du Père Céleste, celui qui n'aura pas été dans l'union & la charité des frères, ne sera pas au nombre de ses enfans.

Rien ne doit interrompre cet ordre. La différence d'humeurs dans les Compagnies Ecclésiastiques, ne doit point rompre cette paix & cette union, parce qu'elles doivent se conduire par le même Esprit de Dieu & de son Eglise. Le char mystique d'Ezéchiel étoit tiré par des animaux différens en grandeur, en figure, même en espèce: cependant ils vont de concert, leur nature s'accommode, leurs mouvemens se règlent, leurs instincts se réunissent, parce qu'ils sont conduits par un même esprit: *Ubi erant impetus spiritûs, illuc gradiebantur.* Ce ne doit pas être l'impétuosité de la nature, mais l'impétuosité de l'Esprit de la grace qui triomphe de la nature.

Les génies différens, les inclinations différentes, doivent se réunir; & sans quitter leur nature, conspirer de tout leur pouvoir à la même fin, qui est la gloire de Dieu, par le même moyen, qui est l'esprit & le mouvement de la grâce.

Or il convient principalement à ceux qui sont appelés dans les premiers rangs d'un Diocèse, de donner des exemples de sagesse & d'union à tous les ordres inférieurs.

Vous êtes les dépositaires des voeux & de la Religion des Peuples. Tout le Service Divin descend de vous comme de son origine; & vous êtes par excellence les hommes destinés à servir Dieu & à l'invoquer; il faut que les saintes onctions de la

paix & de la charité chrétienne, découlent de vous comme de leur ſource. Vous êtes tous les jours dans le Temple du Dieu vivant, aſſemblés au nom du Seigneur; & c'eſt au milieu de vous qu'il doit réſider, pour y entretenir la concorde & la paix Evangélique. Vous êtes comme les premiers nés de cette Egliſe, qui devez être riches en vertu : *Divites in virtute*, & ſemer la paix & la douceur dans les maiſons d'autrui, après l'avoir établie dans la vôtre : *Pacificantes in domibus ſuis.*

Cette paix doit régner dans ces aſſemblées que vous tenez ici toutes les ſemaines; vous devez y venir pour y faire connoître vos opinions, non pas pour les y faire valoir, pour prendre le ſoin d'examiner les affaires, & ſur-tout pour chercher les moyens de les terminer. Vous y devez conſidérer ſans prévention, non pas vos intérêts, ni ceux de vos amis, mais le bien de la cauſe commune; n'avoir en vue que l'honneur, la dignité & l'avantage de votre Compagnie. Uſer dans vos avis des termes qu'inſpire la charité, & que la diſcrétion accompagne; & témoigner dans tout ce qu'on dit, qu'on ne conſulte que la raiſon, qu'on ne cherche que la vérité qu'on ne demande que la juſtice.

Il faut qu'il y ait dans toute votre conduite une union de ſociété. En quoi conſiſte-t-elle ? A ſe prévenir d'honneur & d'amitié les uns les autres, ſelon le conſeil de l'Apôtre; à reſpecter ceux que leur dignité rend en quelque façon plus grands, ou que leur ancienneté rend plus vénérables; à concourir unanimement à l'obſervance de vos règles; à la défenſe de vos droits, au bon ordre & à la diſcipline de cette Egliſe; à repandre tous enſemble par vos actions & par vos paroles la bonne odeur de Jeſus-Chriſt, ſoit parmi vous, ſoit parmi les perſonnes du ſiècle qui vous fréquentent, ou qui vous obſervent.

Il doit y avoir une union de religion; que vous ayez tous un même eſprit de ſageſſe & de dévotion dans les fonctions eccléſiaſtiques; que dans le temps que vous uniſſez vos voix pour chanter les louanges de Dieu, vous uniſſez vos cœurs pour lui rendre vos vœux & vos hommages : que la diſſipation & la légéreté des uns ne trouble pas la gravité, ou le recueillement des autres; qu'à la face des Autels, où réſide la Majeſté du Dieu que vous adorez, vous ſoyez tous également touchés de la grandeur de ſes myſtères, & qu'ayant

tous également la modeftie peinte fur vos vifages, vous faffiez voir que vous gravez dans votre efprit & dans vos cœurs, les vérités que vous récitez, ou que vous chantez.

Voilà, Mes Frères, quels font vos devoirs; fans cette union, le Service de Dieu ne fe fait point, ou fe fait fans ordre & fans décence. On porte devant la tranquillité du fanctuaire des cœurs agités de leurs paffions; la trifteffe prend la place de la modeftie, & l'œuvre de Dieu ne fe fait que négligemment.

*Obfecro vos per nomen Domini Jefu-Chrifti, ut idipfum dicatis omnes.* Que vous ayez les mêmes fentimens, les mêmes affections & le même zèle.

## CINQUIEME DISCOURS.

PUISQUE je fuis deftiné dans le cours de ces Affemblées générales, à vous remontrer paternellement vos principales obligations; j'ai cru que je devois m'arrêter aujourd'hui à celle qui vous eft la plus importante, parce qu'elle eft la plus effentielle à votre état, qu'elle vous eft plus ordinaire; & que fe renouvelant tous les jours, elle peut vous amaffer des tréfors de miféricorde & de bénédiction fpirituelle, ou de colère à l'égard de Dieu: je veux dire, de l'efprit du Service Eccléfiaftique, & des Offices Divins que vous récitez & que vous chantez tous les jours. Je vous ai montré autrefois l'obligation & la néceffité d'y affifter, & je viens aujourd'hui vous donner des règles pour y affifter avec profit & même avec dignité. Vous le favez déjà, fans doute; mais on ne fauroit affez l'imprimer dans votre efprit, que pour tirer le fruit convenable de vos offices journaliers, il faut les chanter, felon les Pères de l'Eglife, avec gravité, avec attention, avec dévotion.

Cette gravité modefte & refpectueufe, felon le langage des Pères, eft une efpèce d'attention extérieure qui ne regarde que le corps. Lors, dit faint Bafile, que par une compofition & une modeftie purement corporelle, on paroît attentif à ce que l'on fait; on a les yeux baiffés, le maintien férieux, le vifage égal & grave, & il femble qu'on dit au milieu du cœur avec David: *In populo gravi laudabo te.*

Mais cette gravité ne feroit pas tout-à-fait agréable au

Seigneur, si elle n'avoit pour motif qu'une crainte servile ou une sagesse purement humaine : encore que le corps lui doive être offert en hostie, comme dit l'Apôtre, cette hostie doit être vivante, c'est-à-dire animée de l'esprit intérieur ; qu'elle soit sainte, toute sanctifiée par une intention où la grâce & la religion aient part ; qu'elle soit raisonnable par sa piété, & volontaire par son obéissance ; que cette modestie ait au moins pour objet tacite le respect & la crainte de Dieu, suivant cette parole du Sage : *Finis modestiæ timor Domini.*

J'entends donc par cette gravité chrétienne, une garde & une retenue des sens resserrés dans les bornes d'une bienséance chrétienne ; une situation ordonnée du corps qui marque le recueillement de l'esprit ; une sagesse, qui règle les intervalles du chant & du silence ; une modération & un repos du dehors, qui fasse connoître la tranquillité du dedans ; une gravité du maintien, qui soit le fruit de la gravité des mœurs & des coutumes ; une observance fidelle des cérémonies, qui vienne de la droiture & de la régularité du cœur, & de la révérence des choses saintes : que tout soit juste, dans l'ordre, édifiant ; que rien ne marque la dissipation & la légéreté des Officians ; que rien n'offense les yeux & la piété de ceux qui assistent aux offices.

C'est la présence de Dieu sur son Trône, entouré de lumières inaccessibles ; c'est la vue de Jesus-Christ, sous les voiles sacrés & mystérieux dans nos Tabernacles ; l'assistance des Anges, qui députés dans les ministères d'ici-bas, ont toujours devant les yeux la face du Père Céleste ; ou qui jouissant de Dieu dans le Ciel, ne sortent du fond de leurs profondes adorations, que pour lui chanter le Cantique de son éternelle & inaltérable Sainteté. C'est l'exemple des Bienheureux, qui demeurent debout & immobiles après avoir jeté leurs couronnes aux pieds de l'Agneau sans tache, selon saint Jean, & ne sont occupés qu'à chanter des Hymnes à sa louange dans le respect, & pour ainsi dire, dans le silence. Ce sont-là les motifs, ce sont-là les modèles de votre religion dans la récitation des saints Offices.

Figurez-vous ces anciens Lévites que le Dieu d'Israël avoit choisis pour chanter avec gravité ses bienfaits ou ses châtimens, ses justices, ou ses miséricordes, devant l'Arche du Testament, qui n'étoit que la figure de nos Mystè-

res. Représentez-vous le Temple de Jérusalem, retentissant de ces concerts mélodieux qui imprimoient dans le cœur des peuples & des Prêtres, la crainte de Dieu, & le souvenir de ses merveilles. David, lui-même, ce Roi selon le cœur de Dieu, que la Providence a choisi pour faire entendre ses louanges dans la sainte Sion, & pour régler les prières publiques & particulières de l'Eglise; tantôt d'un air touchant, exprimer les regrets de sa pénitence; tantôt d'un ton plus noble & plus élevé, annoncer les grandeurs, les bontés & les magnificences de Dieu, son Protecteur, son Consolateur & son Juge. Ce sont-là les images de vos fonctions, qui doivent vous en inspirer l'amour & la révérence.

Les Pères de l'Eglise ont vivement recommandé cette gravité & cette vénération extérieure, jusques-là que Tertullien, dans son Livre de l'Oraison, & Optat de Milève, ont cru qu'il ne falloit jamais s'asseoir durant les Prières; que c'étoit manquer de respect au Dieu vivant, en la présence duquel nous sommes; qu'il ne faut point chercher ses aises quand on est en posture de suppliant; & que c'est reprocher à Dieu par cette mollesse, qu'on a besoin de repos, & qu'on est fatigué de le prier.

L'Eglise a bien voulu s'accommoder à notre foiblesse, & nous permettre d'être debout ou d'être assis selon les usages; mais elle n'a jamais permis ces inquiétudes du corps, qui marquent celles de l'esprit; ces mouvemens irréguliers, qui troublent l'ordre, & qui déconcertent la beauté de l'épouse de Jesus Christ; elle condamne ce qu'on voit tous les jours, s'étendre avec immodestie, s'accouder avec indécence, se pencher avec mollesse, se mouvoir avec indiscrétion & légéreté, & par ces postures différentes, & toutes également indignes des Ministres & des Prêtres de Jesus-Christ, faire remarquer au peuple le peu de disposition qu'on apporte à la prière, & le degoût qu'on a pour les saints Offices.

Ce n'est pas assez de cette gravité du corps, il faut l'attention du cœur. 1°. Parce que la psalmodie est d'elle-même une fonction sainte & consacrée par l'Eglise, pour nourrir tous les jours la piété des Fidelles des plus purs sentimens de charité, de patience, de reconnoissance, de soumission, & de zèle pour le Seigneur & pour son service. 2°. Pour entretenir dans le Christianisme ces louanges sans fin, & cette oraison continuelle, que Jesus-Christ & les

Apôtres

Apôtres nous ont si souvent recommandée. 3°. Pour donner à ceux qui sont destinés par leur vocation aux ministères ecclésiastiques, une occupation qui fasse honneur à ses Autels, & qui opère la sanctification de leurs personnes, en les obligeant par les Offices qui sont les devoirs de leur état, à renouveler tous les jours & les nuits mêmes, les hommages réitérés qui sont dûs à la Majesté Souveraine. Les premiers Chrétiens se déroboient au monde pour aller dans les lieux souterrains se consoler des tribulations de la vie, ou se préparer à la patience dans les dangers qui les menaçoient, par le chant des Pseaumes, & par la célébration des Mystères : cette sainte coutume a continué & passé durant le cours des siècles pour une loi divinement établie.

Mais quelque sainte que soit cette occupation canoniale, il faut qu'elle soit accompagnée des conditions convenables pour plaire à Dieu, qui regarde plus l'esprit & la manière de l'œuvre que l'œuvre même. Or la première condition de la prière vocale, c'est l'attention d'esprit & du cœur, soit en observant toutes les règles de la récitation ou du chant, sans interruption, sans omission, sans erreur, par une prononciation entière, exacte & bien articulée des paroles ; soit en pénétrant dans le sens des paroles qu'on chante, & faisant les réflexions sur ce qu'on entend. David raconte les merveilles de Dieu, on les admire ; il loue ses perfections, on les adore ; il parle de ses bienfaits, on lui en rend de très-humbles actions de grâces ; il élève sa puissance, on s'humilie devant lui : soit enfin qu'on veuille entrer dans le sens mystique, & passer jusqu'aux affections & aux effets, en se servant de l'intelligence des Ecritures, pour s'avancer dans la perfection.

Qu'il est dangereux que nous soyons du nombre de ces hypocrites dont Isaïe avoit parlé, & dont Jesus-Christ parle dans son Evangile : *Hypocritæ, benè prophetavit de vobis Isaïas : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me* ; réprouvant ces hommages contrefaits, & se plaignant de ces distractions, comme d'un crime qui l'outrage. Premièrement, la prière vocale étant un signe extérieur du culte divin, devient injurieuse à Dieu, s'il n'y a point de culte intérieur. Secondement, rien ne répugne tant à l'esprit de vérité, que de séparer la voix d'avec le cœur, lorsq

qu'on parle à Dieu, à qui tout doit se rapporter, & de penser toute autre chose que ce qu'on chante.

Ecoutez les belles paroles de saint Cyprien : Quelle folie, lorsque vous priez le Seigneur, de vous abandonner à des imaginations étrangères, comme si vous deviez penser à autre chose qu'à ce que vous lui dites ? *Quomodo te audiri à Deo postulas, cùm te ipse non audias. Vis Deum esse memorem tuî cùm rogas, quando tu ipse memor tuî non sis ?*

Il faut qu'outre l'attention de l'esprit, nous y joignions une attention du cœur ; une attention spirituelle & dévote, qui opère notre pénitence, ou notre sanctification. Ce n'est pas assez de chanter les louanges du Seigneur, il faut les savourer, & sentir qu'elles sont plus douces que le miel, non-seulement à notre bouche, mais encore à notre cœur. Ce n'est pas assez d'avoir ces moyens de communiquer avec Dieu, si nous n'allons à la fin, qui est de nous unir avec lui. Les Théologiens disputent entr'eux si l'oraison appartient à l'entendement, ou à la volonté. Saint Augustin dit que c'est un désir & une expression de nos volontés, afin que Dieu les accomplisse : *Ante te omne desiderium meum* ; c'est-à-dire mon oraison. Les autres prétendent que l'oraison est une espèce de discours de l'ame avec Dieu, qui lui explique & déclare ses besoins ; ce qui est une opération de l'entendement, soit parce que la demande, dit saint Thomas, a relation à nos besoins, & fait une espèce de raisonnement de la connoissance de notre indigence, à la connoissance du pouvoir de Dieu, à qui nous nous adressons.

Mais laissons-là ces questions inutiles, & disons qu'il ne suffit pas d'en tirer des lumières pour connoître nos devoirs, il faut en tirer des affections & des forces pour vivre saintement.

Il y a si long-temps que tant de saintes paroles sortent de nos bouches, & que notre vie est toujours la même, déréglée, ou du moins inutile & vaine. Osons-nous dire avec David tous les jours : *Quoniam mandata tua dilexi ?* Ne rougissons-nous pas quand nous comparons sa ferveur avec nos foiblesses, sa pénitence avec nos plaisirs, sa reconnoissance avec nos ingratitudes ? Ne peut-il pas nous faire ce reproche que Dieu fait à tous ceux qui prêchent indignement sa parole ? *Quare tu enarras justitias meas ? &c.* Depuis le temps que vous chantez, ou que vous récitez vos Offi-

tes, quel profit en avez-vous tiré pour la correction de vos mœurs ?

D'où vient ce désordre ? c'est que vous les dites sans gravité, sans attention, sans dévotion ; vous donnez toute sorte de liberté à vos pensées, & vous voulez qu'en entrant dans l'Eglise cette imagination volage que vous entretenez tous les jours des fantômes de vos vanites, s'arrêtant tout d'un coup à des objets saints & divins, & contraignant, pour honorer Dieu, son inquiétude & sa volubilité naturelle, lui rende un hommage qui témoigne sa dévotion, & qui rende votre oraison vocale plus agréable & plus méritoire ; vous voulez que l'homme séculier devienne tout d'un coup Ecclésiastique.

Il faut se préparer & se recueillir : *Ante orationem præpara animam tuam* : afin que la récitation de l'Office soit un sacrifice agréable à Dieu en odeur de sainteté, il faut auparavant que le feu de la dévotion s'allume dans votre méditation : *In meditatione exardescet ignis* ; il faut y porter une ame purifiée. Quelles impressions voulez-vous qui vous reviennent, que celles dont votre esprit se trouve rempli ? Vous ne trouvez plus votre cœur, parce que vous l'avez laissé errer. Vous allez à l'office avec peine ; on vous voit marchander jusqu'à des momens pour n'entrer que quand on commence, & souvent même quand on a déjà commencé ; dérober à Dieu une partie de ses louanges ; croire avoir beaucoup gagné, quand on a perdu l'Introït ou le premier Pseaume ; au lieu d'aller se recueillir au pied des Autels, remplir dans des promenades & conversations hors de l'Eglise, son imagination d'inutilités, & amasser, pour ainsi dire, des distractions pour tout le temps de vos Offices.



## SIXIEME DISCOURS.

PUISQUE c'est la coutume dans ces jours d'Assemblée extraordinaire, de vous remettre devant les yeux quelqu'un de vos devoirs, avant qu'on vous remetre l'état de vos affaires, j'ai cru que je n'avois rien aujourd'hui de plus important que de vous faire souvenir de ces paroles de l'Apôtre : *Ut sitis filii Dei sine reprehensione ulla, in medio na-* Phil. 2.

*tionis pravæ atque perversæ, inter quos lucetis sicut luminaria in mundo*: Que vous soyez de véritables enfans de Dieu, irrépréhensibles au milieu d'une nation perverse & maligne, parmi laquelle vous brillez comme de grandes lumières dans le monde.

Chaque Chrétien est redevable à tous les autres de l'édification & de l'exemple. Les vertus que nous avons ne nous sont pas tellement propres, que le prochain n'y ait sa part; comme elles sont à nous par l'exercice & par la pratique, elles sont à lui par imitation; nous les avons acquises par la grâce de Jesus-Christ, nous les devons communiquer par la charité, afin que les hommes voyant nos bonnes œuvres, glorifient le Père qui est dans les Cieux.

Si c'est le devoir de chaque Chrétien, c'est encore plus celui des Ecclésiastiques, qui sont appelés la lumière du monde & qui non seulement doivent l'édifier, mais qui ne sont dans l'Eglise que pour cela: ils sont obligés de bien vivre, & doivent pouvoir se proposer comme la règle & le modèle d'une bonne vie. Il ne suffit pas même qu'ils soient sans crime, selon l'Apôtre, il faut qu'ils soient irrépréhensibles: *Sine nulla reprehensione*: pour être sans crime, il suffit d'avoir le témoignage secret de sa conscience, d'être juste ou justifié devant Dieu, avoir en soi-même cette confiance, qu'on est en grâce auprès de lui; mais il faut être irrépréhensible devant les hommes, qui ne pouvant sonder les secrets des cœurs, ne veulent voir aucun défaut dans notre conduite visible; cette intégrité de vie extérieure que produit l'innocence, est inséparable de la pureté de cœur qui est nécessaire pour l'édification du Peuple: *Sine reprehensione ulla*.

Un Peuple qui ne veut pas goûter les douceurs de la Religion que nous lui prêchons, semble ne s'attacher à nous que pour observer nos défauts; il n'a point de foi pour nos Mystères, point de charité ni d'indulgence pour nos mœurs; pour décréditer le Ministère, il cherche à décrier la vie des Ministres de Jesus-Christ, & il veut soutenir ses mauvaises intentions par le prétexte de nos foiblesses.

Les Chapitres sont des Compagnies instituées pour veiller auprès de l'Evêque, l'assister dans les fonctions de l'Episcopat, & pour lui aider à soutenir le poids de son Ministère. Ce sont comme des étoiles qui se rassemblant autour

d'un astre supérieur, forment ensemble une heureuse constellation, qui répand sa lumière & ses influences dans toutes les parties d'un Diocèse. C'est l'Assemblée des premiers Prêtres, qui par la sainteté, & par la prééminence de leur Sacerdoce, sont regardés dans un Clergé comme la forme & le modèle du Troupeau.

On s'imagine quelquefois que cette régularité de vie que nous exigeons des Ecclésiastiques ne convient proprement qu'à ceux que la Providence a chargés du soin & de la conduite des ames; que Dieu les ayant établis Pasteurs, ils doivent nourrir leurs ouailles de leur parole & de leur exemple; qu'étant les guides d'Israël, ils doivent tenir toujours eux-mêmes le droit chemin, pour y conduire leurs Paroissiens. On croit que les Chanoines ne sont pas appelés à cette exacte pureté de mœurs; qu'ils peuvent vivre avec moins d'ordre & de précaution; qu'encore qu'ils doivent accomplir la loi de Dieu, leur principale fonction est de chanter ses louanges, d'être assidus au Service de ses Autels; & qu'étant renfermés dans leur Cathédrale, ils sont moins observés dans leurs fonctions, & moins responsables de leurs exemples.

Mais vous savez, MESSIEURS, que ce Temple sacré, dont vous avez l'honneur d'être les Ministres, est comme le premier Palais de Dieu dans l'enceinte de ce Diocèse: c'est-là que le Peuple de droit vient en commun porter ses vœux & ses offrandes. C'est de nos Cathédrales que la majesté du Culte Divin, & la sainteté de nos Sacremens & de nos Mystères, se répandent dans les Eglises inférieures: c'est-là la réserve, la source des bénédictions & des consécrations divines, qui coulent & se distribuent dans les Paroisses. Il faut donc que votre piété réponde à la dignité du lieu & à la grandeur de votre Ministère que vous y exercez: ayant à chanter les Cantiques du Seigneur dans son principal sanctuaire, vous devez avoir soin de purifier tous les jours vos cœurs & vos lévres; & puisqu'il vous a mis par sa grâce sur le plus haut du Chandelier, c'est à vous à luire par vos bonnes œuvres à ceux qui sont dans la maison, & à prendre garde de n'y causer aucun scandale.

C'en est un de ne point être assidus aux saints Offices; de quel œil pensez-vous qu'on voie des siéges vides dans votre chœur, les louanges de Dieu chantées par si peu de

voix, si peu de Prêtres & de Lévites auprès de l'Arche du Dieu vivant; l'Eglise qui tient tant de Ministres à sa solde, devenue une solitude, & le service qui vous convient, abandonné, pour ainsi dire, à des étrangers? Personne de vous ne veut veiller, l'Ange du Seigneur veillera, & tiendra compté de vos absences, & vous en répondrez à Dieu, qui vous jugera, & aux hommes qui tireront de-là des prétextes de relâchement & de négligence.

Vous devez peser vos actions, & considérer vos démarches; éviter avec soin tout ce qui peut blesser l'estime que l'on doit avoir pour vous; ces promenades, où l'on va quelquefois moins pour délaisser l'esprit, après de sérieuses occupations, que pour les dissiper en amusemens dangereux; où l'on ne recueille souvent que des semences de tentations & distractions pour la prière; où l'on s'attache quelquefois à des compagnies peu convenables, dont les familiarités & les manières peu modestes, si elles ne corrompent les mœurs, ternissent du moins la réputation d'un Ecclésiastique.

Que dirai-je du jeu, que les Conciles ont interdit, & qui a souvent de si mauvaises suites pour les Séculiers, & plus encore pour les gens d'Eglise? Je parle de ces jeux immodérés, où le désir du gain, & le déplaisir de la perte, jettent souvent un ame dans des excès de joie, ou dans une espèce de désespoir, qui sont également indécens & indignes d'un Prêtre, qui sacrifie tous les jours le Dieu de la paix, & qui doit faire servir à la charité les biens que l'Eglise lui a donnés, qui sont le patrimoine de J. C. au lieu de les mettre au hasard, & de les perdre au gré d'une aveugle fortune.

Que dirai-je de ces festins où l'on se trouve en certains temps de l'année, où la complaisance & la gaieté engagent quelquefois à sortir des bornes de la tempérance Chrétienne, & où l'on joint au plaisir de la table, la liberté même du discours.

A Dieu ne plaise, que nous donnions, MESSIEURS, de ces spectacles aux gens du monde. Je sai que vous avez des sentimens de votre état, qui vous donnent plus de circonspection & de retenue; & j'espère que vos instructions & vos exemples ne contribueront pas peu à ramener notre Peuple à la pratique de la Loi de Dieu, & des vertus du Christianisme.

## SEPTIEME DISCOURS.

ME trouvant aujourd'hui dans ce Chapitre général, après en avoir tenu tant d'autres, que dois-je souhaiter, que d'être plus heureux que je n'ai été, de voir refleurir la discipline des mœurs dans cette Eglise ? Nous vous avons parlé des devoirs de votre état, & nous croyons qu'il est à propos de vous faire connoître l'importance de ce que vous faites aujourd'hui & les profits que vous devez tirer de ces Assemblées Capitulaires.

Elles sont instituées pour entretenir la paix & l'union d'une étroite fraternité, par la communication des affaires communes, & des bienveillances mutuelles ;

Pour prévenir ou réformer les abus qui se glissent facilement dans les ministères spirituels, ou dans les administrations temporelles ;

Pour règler la décence des Autels, la régularité du Service Divin, & toute l'économie du culte extérieur ;

Pour exercer dans les rencontres un jugement de correction sur ceux qui troublent l'ordre & la discipline du Chœur, ou qui font un mauvais usage des revenus Ecclésiastiques.

De-là se forme l'obligation que vous avez de tenir ces assemblées Capitulaires, & d'y assister régulièrement. Chaque Chanoine doit s'y trouver par la qualité de son titre, qui lui donnant droit sur les biens & sur les prérogatives de leur Eglise, l'assujettit en même temps à ses lois & à ses coutumes ; par le serment qu'il a fait lors de son installation, de procurer le bien & l'honneur de sa Compagnie, & de faire ensorte que les Offices se fassent exactement, que les louanges de Dieu soient mélodieusement & gravement chantées, que l'Eglise soit bien servie ; & son patrimoine, qui est le fruit de la piété bienfaisante, & de la charité libérale de nos Pères, soit fidellement ménagé.

De plus, s'absenter volontairement & sans raison de ces Assemblées, c'est marquer un esprit de séparation & de discorde ; c'est sortir en quelque façon de la communion de ses frères ; c'est se priver du droit de voix & de suffra-

ge, & se faire comme une peine canonique d'un devoir & d'un honneur de son état; c'est enfin abandonner la maison de Dieu au hasard, ou du moins à d'autres soins que les siens.

Que si chaque particulier vouloit se donner cette exemption illégitime, quelle confusion dans les Chapitres ? Les relâchemens s'introduiroient de toutes parts; la Religion seroit négligée, les biens temporels se dissiperoient; que deviendroit cet ordre établi par les conciles, ces cérémonies instituées par de saints Pontifes, ces statuts & ces ordonnances que nous prédécesseurs nous ont laissées ? Que deviendroit la majesté de l'Epouse de Jesus-Christ, parée des ornemens de son Epoux, & ordonnée comme une armée rangée en bataille ?

Cependant plusieurs se dispensent de cette obligation, que saint Charles appelle essentielle; les uns par orgueil, parce qu'ils ne sont pas assez écoutés; les autres par indolence, parce qu'ils ne s'intéressent pas assez au bien commun; les autres par chagrin, ou des contradictions qu'ils y craignent, ou de celles qu'ils y ont souffertes; quelques-uns par un Esprit de singularité, pour se distinguer & ne pas faire ce que font les autres. En quoi ils doivent se regarder comme inutiles à la société, & responsables de tout ce qui peut arriver de déshonorant ou de désavantageux au Chapitre.

Il faut donc y venir, mais que ce soit avec une intention pure & droite : ne regardez pas, Mes Frères, ces assemblées comme civiles ou économiques; n'y venez pas pour y faire ou pour y entendre des propositions dont vous soyez ou trop, ou trop peu touchés : ce sont ici des Assemblées canoniques & religieuses, où la chair & le sang ne doivent point avoir de part. Pourquoi vous y préparez-vous par des prières ? Pourquoi offrez-vous le saint Sacrifice pour vous purifier ? Pourquoi par une Messe solennelle, invoquez-vous les lumières du Saint-Esprit, sinon pour le prier de présider à vos délibérations & à vos conseils, où vous devez agir comme Ecclésiastiques, & dans les biens spirituels qui ont quelque chose de temporel, & dans vos biens même temporels, qui ont quelque chose de spirituel.

Cette droiture d'intention doit être suivie d'un esprit

d'union & de charité, étant associés dans un même corps, habitant dans une même maison comme frères, ayant des intérêts communs, élevés dans les mêmes principes, vivant pour ainsi dire, d'une même substance, vous ne devez avoir qu'une volonté, qu'un objet, qu'un sentiment dans vos Chapitres particuliers ou généraux.

*Omnis amaritudo & ira, & indignatio tollatur à vobis*, disoit saint Paul aux Eph. 4. Point d'aigreur, point de colère, point d'indignation parmi vous: *Estote autem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut & Deus donavit vobis in Christo.*

Je sai bien qu'il est difficile que tous pensent ou disent la même chose, ou par la fécondité de l'esprit humain, qui fournit sur un même objet plusieurs idées; ou par la foiblesse de la raison, qui ne trouve pas tout d'un coup le point de la vérité; mais cette diversité de sentimens ne doit point altérer la paix, ni l'unité d'esprit qui doit régner dans la Compagnie.

En ce cas, il faut qu'il paroisse qu'on ne présume pas de soi, qu'on ne méprise pas les autres; qu'encore qu'on ne prenne pas les mêmes voies, on ne laisse pas d'aller toujours au but.

Que si l'on parle ainsi, c'est par la nécessité d'éclaircir l'affaire, non par envie de briller, moins encore de contredire; qu'on dit ce qu'on pense, non pas peut-être ce qui vaut le mieux, & que la proposition nouvelle qu'on fait vient plutôt de la difficulté de l'opinion, que de l'humeur de celui qui opine.

Sur-tout, évitez les contentions & les disputes: *Nolite contendere verbis*, dit l'Apôtre à Timot. *ad nihil enim utile est, nisi ad subversionem audientium.* Que s'ensuit-il? outre qu'on scandalise les assistans, il s'excite dans le cœur une chaleur autre que celle de la charité; la contradiction, l'opiniâtreté la confusion s'y mêlent; on ne raisonne pas, on dispute; on sort du sujet, & l'on se répand en paroles presque toujours inutiles, souvent indiscrètes, quelquefois même injurieuses; on regarde, non l'intérêt commun, mais je ne sai quelle gloire particulière, & souvent on vient à ce point, qu'au lieu de songer au parti qu'on doit prendre, on ne songe qu'à défendre celui qu'on a pris bon ou mauvais.

Dans ces Délibérations tumultueuses, on s'éloigne de

la vérité, la passion prend la place de la raison; & croyant avoir droit de se faire entendre, & ne s'entendant pas quelquefois soi-même, il arrive qu'on ne soutient pas la justice, & qu'on blesse la charité.

Vous me direz peut-être: Que faire? chacun a ses vues, chacun a son humeur; mais ce n'est pas ici qu'il faut apporter son humeur, il faut suivre la justice, la Religion, l'Esprit de Dieu.

Il faut, comme ces animaux mystérieux dont parle Ezéchiel, marcher devant soi dans ces Assemblées par la droiture, la simplicité & la modestie Ecclésiastique, & suivre l'impulsion de l'Esprit de Dieu. Que ceux qui sont trop vifs, modèrent la vivacité de leur zèle; que ceux qui sont trop complaisans, reprennent un peu de vigueur; que ceux qui sont moins intelligens, écoutent & s'instruisent; que ceux qui sont plus habiles, soient plus honnêtes pour faire goûter leurs raisons, & plus circonspects, parce qu'ils en entraînent d'autres.

Je finis par les avis que saint Charles donne aux Chanoines au sujet de la tenue des Chapitres.

1°. Qu'on les tienne régulièrement chaque semaine, & qu'on se fasse un point de conscience d'y assister.

2°. Qu'on y observe, en opinant, beaucoup de modération & de sagesse, conformément à la sainteté de son état.

3°. Qu'on n'y traite des affaires temporelles, que par rapport aux spirituelles, & qu'ils ne songent à l'entretien de leur vie que pour la consacrer tous les jours à Dieu en le faisant servir & honorer comme il convient dans leurs Cathédrales.

4°. Il donne avis à ses Chanoines, qu'ils doivent corriger & bannir de leur cœur toute sorte d'immodestie, de dissipation & d'égarement, & se persuader que la ruine temporelle des chapitres provient presque toujours de la négligence qu'on a eu pour le service divin.

Qu'eût-il dit, s'il eût vu des Chanoines se citer devant des Tribunaux séculiers, s'entre-accuser de mauvaise foi, & dépenser en procès un argent qu'ils refusent aux réparations de leur Eglise, ou à la subsistance des Hôpitaux, contre l'intention des fondateurs qui le leur ont laissé? On a des amis, on a des confrères, on a des supérieurs qui peuvent sans bruit décider ces différents. On aime mieux,

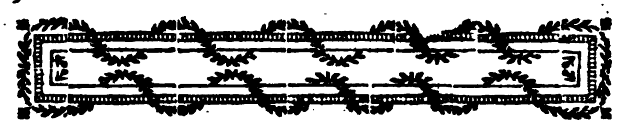
devant une justice étrangère, au déshonneur du sacerdoce de Jesus-Christ, relever leurs hontes secrètes, & pourquoi ? pour une affaire de rien. Ce sont des scandales qu'on croit nécessaires; mais malheur à ceux par qui ces scandales viennent !

Saint Paul ne vous dit-il pas, que c'est un péché ? *Omnino delictum est in vobis.* Ne vous apprend-t-il pas qu'un serviteur de Dieu ne doit point plaider ? *Servum Dei non oportet litigare.* Jesus-Christ ne vous enseigne-t-il pas qu'il vaut mieux céder votre manteau ?

Est-on chrétien ? Est-on Prêtre ? Au lieu de parler de charité, on ne parle que de procès; au lieu des sentences de l'Ecriture, on ne nous cite que des arrêts du Parlement : *Nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei.*

Adoucissons-nous, revenons à notre cœur, reprenons cette union qui rend les Compagnies saintes & florissantes.





# ANALYSES

## De la ſeconde Partie des Sermons de Morale de M. FLÉCHIER, contenus dans ce Volume.



### *SERMON pour le jour de la Cène.*

Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita & vos faciatis.

*Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme vous avez vu que j'ai fait.* Saint Jean, chap. 13.

EXORDE. SIRE, Quelque ſainte que paroiſſe l'action à laquelle vous vous diſpoſez, ſaint Paul nous avertit que c'eſt faire peu de choſe, de faire ce que fit Jeſus-Chriſt, ſi l'on n'entre dans ſon eſprit, ſi l'on n'a les mêmes ſentimens & les mêmes vues que lui .... il faut conſidérer aujourd'hui ſon abaiſſement & ſa grandeur dans le miniſtère qu'il exerce envers ſes Apôtres.... C'eſt ce qui me donnera lieu de vous expoſer deux vérités importantes...

1°. Que les perſonnes élevées en dignité ſont obligées d'être humbles. 2°. Que c'eſt dans cette humilité que conſiſte leur véritable grandeur.

*Première Partie.* Il eſt des vertus que le Seigneur a recommandées avec plus de ſoin que les autres.... Telle eſt la vertu de l'humilité..... La raiſon de cette préférence ſe tire de l'étendue de cette vertu qui eſt un ſecours pour toutes les autres.... [Détail des vertus qu'elle conſerve.] .... Elle convient d'ailleurs à l'état de Jeſus-Chriſt, & à l'eſſence du culte chrétien; & dans le chriſtianiſme, ſur-tout aux Grands du monde.... (Détail des tentations d'orgueil auxquelles ils ſont expoſés.) Leur piété doit les porter d'autant plus vers l'humilité chrétienne, que leur condition les porte plus à s'en éloigner..... que de raiſons pour eux de s'humilier?

Comme hommes, dans l'ordre de la nature; comme pécheurs, dans l'ordre de la Religion : comme Grands du monde, leur condition a-t-elle de quoi flatter si fort leur vanité ? Dans les règles de l'Evangile, rien de si humiliant que la grandeur même. Jesus-Christ l'a négligée, saint Paul l'a foudroyée.... Mais faudra-t-il pour cela quitter les trônes & les tribunaux, &c. pour vivre obscurément dans quelque sainte retraite ? &c. Non : mais on veut que cette élévation leur soit un exercice d'humilité & de sagesse..... & qu'ils s'efforcent d'être humbles dans les honneurs, tempérans dans les plaisirs, modestes au sein de leur gloire, &c.....

Une raison plus forte de pratiquer l'humilité, c'est l'exemple de Jesus-Christ. Quand vous auriez oublié ce qu'il dit dans son Evangile, je me contente que vous sachiez ce qu'il a fait pendant sa vie, qui est un Evangile réduit en action, & comme une loi sensible & animée.... A la vue d'un Dieu humilié, y a-t-il orgueil si inflexible qui ne se brise, grandeur si fière qui ne s'anéantisse, prétexte si apparent qui ne se détruise ? &c....

Il y a deux sortes d'humilité selon saint Bernard; une humilité d'esprit, & une humilité de cœur.... Jesus-Christ n'a pu pratiquer la première, puisqu'étant né de Dieu, il étoit rempli de la divinité.... Mais l'homme, au contraire, trouve en lui-même la source de son humiliation; son néant, ses défauts, tout concourt à le rappeler à l'humilité. Mais la véritable humilité doit passer jusqu'au cœur & jusqu'à l'action: c'est alors qu'elle porte à mépriser les pompes mondaines; qu'elle empêche de murmurer des mauvais succès, & de se glorifier des bons; ..... qu'elle persuade ces maximes de l'Evangile, que les riches sont faits pour les pauvres; que les Rois sont les Ministres de Dieu pour faire du bien aux peuples; que leur grandeur ne consiste pas tant au pouvoir de leur commander, qu'au pouvoir de leur être utiles. Sans ces dispositions, se prosterner devant les pauvres, & leur laver les pieds, ce seroit une simple cérémonie de bienséance .... ce seroit représenter tout au plus, mais non imiter Jesus-Christ dans son humilité. Cependant les Grands y sont obligés, je vous l'ai fait voir; je dis plus: & c'est en cela que consiste leur véritable grandeur, c'est le sujet du second Point.

*Seconde Partie.* L'humilité que je vous propose est une vertu qui n'a point de faste; mais elle n'a point de bassesse.... Si elle n'excite pas l'admiration des hommes, elle attire la grâce de Dieu.... Cette vérité est confirmée par la bouche du plus sage des Rois, lorsqu'il dit, que l'humiliation suit le superbe, & que la gloire est le partage de l'humble de cœur.... Le superbe par ses prétentions confesse tacitement qu'il a besoin d'une gloire qui lui manque.... L'hum-

ble, au contraire, ne pense qu'à ce que Dieu juge de lui.... il met son espérance dans le Seigneur, & il s'écrie avec l'Apôtre : *Que sa force se perfectionne dans son infirmité, & qu'il peut tout en celui qui le fortifie*.... L'orgueil cache donc une véritable bassesse sous une grandeur imaginaire, & l'humilité renferme une véritable grandeur sous une bassesse qui n'est qu'apparente.... Un orgueilleux, selon les Pères, est ordinairement injuste, il est infidelle, il est ingrat.... L'humilité inspire des sentimens contraires: elle fait que les Grands adorent la grandeur de Dieu; qu'ils obéissent à la Loi de Dieu; qu'ils reconnoissent les grâces de Dieu, en quoi consiste la solide & véritable générosité.

1°. Ils obéissent à la Loi de Dieu. La dépendance de l'homme & la soumission qu'il rend à Dieu, est sa perfection: c'est le premier culte & le premier tribut qu'il lui doit.... C'est une louable ambition que de servir les Rois.... & les Rois ne règnent jamais plus glorieusement, que lorsqu'ils font gloire d'être eux-mêmes les humbles sujets de celui qui est le chef de toute principauté.... Rien de si trompeur que l'orgueil;... il fait que pour un fantôme de gloire on abandonne une gloire effective & réelle, je veux dire, la gloire de Dieu même, qui est le partage de l'humilité chrétienne.... Suivant ce principe, plus on se dépouille de soi-même, plus on est rempli des grâces du Ciel. A mesure qu'on reconnoît son néant, on entre, pour ainsi dire, en société de grandeur avec Dieu.... Vous cessez d'être grand, dès-là que vous vous confiez en vos forces & en votre propre puissance..... Aussi l'Esprit-Saint ne recommande rien tant que cette vertu de dépendance dans les Grands : c'est pour la leur faire sentir qu'il ne nous ordonne de les honorer que par rapport à Dieu..... qu'il appelle leurs guerres, les guerres du Seigneur, &c. d'où il suit que si Dieu n'est la fin & le principe de leurs actions, ce qui seroit de grandes vertus, n'est plus chez eux que de grandes passions; leurs guerres que d'ambitieuses entreprises, leurs victimes que d'heureuses vengeances, &c. &c.

2°. Ce que j'ai dit de la dépendance où l'on doit être à l'égard de Dieu, se doit entendre aussi de l'obéissance qu'on doit à sa Loi.... *Craignez Dieu & observez ses Commandemens, voilà tout l'homme*; voilà toute la grandeur de l'homme....

3°. Cette humilité doit être couronnée par la reconnoissance.... La gloire est un bien dont la propriété n'appartient qu'à Dieu.... De-là vient, dit saint Chrysostome, que l'homme, quelqu'avide qu'il soit de louanges, ne peut s'entendre louer sans rougir.... & que les Saints se sont réjouis en tremblant. ( Exemple de David qui, après avoir repassé dans sa mémoire toutes les marques de la protection du Ciel sur lui, s'écrioit : *Que puis-je rendre au Seigneur pour*

*tant de biens qu'il m'a faits ?*) Il appréhende d'être accablé du poids des péchés qu'il a commis ; il craint encore plus d'être accablé du poids des bienfaits qu'il a reçus. . . . Dans cette vue, il proteste qu'il prendra le calice du Seigneur, qu'il invoquera son nom, qu'il édifiera le peuple, que sa vie ne sera plus qu'un cercle perpétuel de vœux & d'actions de grâces ; & c'est en cela que consiste la véritable grandeur des Rois : parce qu'ayant plus reçu de biens, ils peuvent en offrir davantage ; il en revient plus d'édification à l'Eglise, plus de crédit à la Religion, plus de gloire à Dieu même. (Compliment au Roi.)

---

## *SERMON pour la Consécration de l'Eglise de Saint Jacques du Haut-Pas.*

Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.

*Vous le voulez, Seigneur, & il est juste que la sainteté règne en votre maison, dans la durée des temps.*

EXORDE. Enfin, MESSIEURS, le Seigneur, pour la gloire de son nom & pour le salut de vos ames, par l'opération visible de ses Ministres, & par l'effusion invisible de son Esprit, vient de sanctifier son tabernacle. . . . Les autres solennités vous sont communes avec le reste des Fidelles, mais celle-ci doit être d'autant plus touchante pour vous, qu'elle vous est propre. . . . En nourrissant notre piété par les cérémonies extérieures que l'Eglise a instituées, établissons-la sur les vertus intérieures que l'Esprit de Dieu forme dans nos ames. . . La Loi nous apprend qu'il faut purifier tout ce qui doit servir à Dieu dans ses sacrifices, & la conscience nous avertit que notre soin principal doit être de nous purifier & de nous sacrifier nous-mêmes . . . . & c'est ce qui me donne lieu de vous faire voir dans ce discours, 1°. la sainteté qu'acquiert cette Eglise, par sa consécration extérieure ; 2°. la sainteté que vous devez acquérir, par une consécration intérieure : c'est le sujet de cet entretien.

*Première Partie.* Il est de la grandeur & de la Majesté de Dieu d'avoir des lieux consacrés à son nom, où il répande ses grâces sur les hommes, & où les hommes lui rendent leurs hommages de religion. . . . Ce sont autant de maisons d'élection où il établit sa demeure. . . . Or ces temples doivent être saints. . . . Il faut qu'il y ait de la proportion entre ce qui regarde le culte de Dieu, & Dieu même.

Rien de profane, rien d'impur ne doit entrer dans son Sanctuaire. . . . Je dis de plus que les temples des Chrétiens doivent être sanctifiés, parce qu'ils renferment une hostie pure & sans tache : c'est-là que Jesus-Christ s'offre pour nous, & nous offre avec lui à son Père, Prêtre & victime, sacrifice & Sacrificateur tout ensemble ; c'est-là qu'il s'expose à la vue & à l'adoration des peuples, &c. . . . Quelle pureté est donc requise à tout ce qui le touche, à tout ce qui l'approche ? . . . Si le sang des animaux immolés à Dieu ne devoit tomber que sur une terre bénite & sainte, le sang de l'Agneau sans tache qui nous a lavés de nos péchés, seroit-il offert dans des lieux indifférens aux profanes ? . . . Nos cérémonies vénérables, nos précieuses reliques, la pierre même que la charité a rassemblée pour former cet édifice, tout nous dit que cet édifice est saint. . . . De-là quelle sainte frayeur ne doit pas nous saisir à l'entrée de nos Eglises ? Cependant, vous le savez, on y entre sans humilité & sans modestie. (Détail des irrévérences qui se commettent dans le lieu saint.) C'est aux Prêtres du Seigneur d'arrêter ces profanations : c'est à toi, Chrétien, qui que tu sois, dit saint Augustin, d'avertir ton frère, &c. . . .

Nos Eglises sont saintes & elles doivent nous être vénérables, parce qu'elles sont comme le centre de l'unité & de la communion des prières chrétiennes. . . . Aussi les Apôtres, réunis dans un même lieu dans l'attente du Saint-Esprit, étoient-ils liés ensemble dans l'unité, dans la ferveur & la persévérance de la prière. C'est ainsi que, dans les plus grandes tribulations de l'Eglise, elle n'a pas laissé de faire un corps & une société d'adoration & d'invocation dans les retraites souterraines où les Fidelles alloient rallumer leur foi . . . & où ils voyoient leur temple & leur tombeau tout-à-la-fois. . . . C'est dans ces offices publics de Religion, qu'une paroisse entière se sanctifie, qu'on se réunit pour exposer les besoins spirituels de chacun en particulier, & de tous ensemble. . . . C'est dans ces assemblées qu'on amasse des richesses spirituelles. Si vous êtes justes, vous aurez le mérite de la charité en priant pour les pécheurs, & de l'humilité en vous mêlant avec eux. Si vous êtes pécheurs, en joignant vos prières à celles des Saints, la miséricorde qui seroit refusée à votre indignité, sera accordée à leur innocence, &c. . . . C'est pour cela qu'on érige des paroisses, que l'on consacre des temples à Dieu ; & cependant s'empresse-t-on d'assister aux Messes, aux services de paroisse ? La longueur de la prière lasse, l'instruction ennuie. . . . On va tantôt dans une Eglise, tantôt dans une autre, on contente sa dévotion dans une Chapelle domestique, &c. C'est dans nos Eglises, c'est dans ces lieux choisis, que l'esprit qui souffle comme il veut & où il veut, a mis le dépôt & le trésor des bénédictions spirituelles,

ſpirituelles, c'eſt dans cet heureux déſert que doit couler ſur vous la manne des conſolations céleſtes. . . . Jouiſſez donc de la grâce que Dieu vous a faite, en conſacrant ce temple, où il exaùcera vos vœux, mais en même temps travaillez à vous conſacrer intérieurement à Dieu dans cette Egliſe. C'eſt le ſujet de la ſeconde Partie.

*Seconde Partie.* La maiſon de notre prière c'eſt l'Egliſe, & la maiſon de Dieu c'eſt nous-mêmes. Nous ſommes les pierres vivantes formées par la foi, polies par les inſtructions, affermies par l'eſpérance, liées & enchaſſées par la charité, fondées ſur Jeſus-Chriſt, qui eſt la pierre angulaire repouſſée des hommes, mais choiſie de Dieu. Notre édifice s'élève inſenſiblement durant le cours de notre vie mortelle, par la pratique des vertus, par l'efficace des prières, par l'uſage des Sacremens, &c. Mais parce que c'eſt dans les temples matériels que ſe forme & ſe conſacre ordinairement ce temple intérieur & ſpirituel, il ne faut y entrer que pour acquérir la ſainteté *avec une pureté d'intention, avec une pureté de mœurs, avec une pureté d'affection ;* 1°. avec une pureté d'intention ; je veux dire, dans la vue de notre ſalut. . . Dieu réſide dans le lieu ſaint comme Père, & comme Père des miſéricordes, ſanctifiant les juſtes & appelant les pécheurs. . . . Grâces à Jeſus-Chriſt, les Egliſes ne ſont pas déſertes ; mais ſondons un peu à quel deſſein chacun y vient. La plupart pour y faire des prières intéreſſées . . . on porte juſques ſur les Autels ſes cupidités & ſes paſſions. . . Combien y en a-t-il qui ne glorifient Dieu que des lèvres ? &c. Combien y en a-t-il qui ne viennent à l'Egliſe que par contrainte ? &c. &c.

2°. Avec une grande pureté de mœurs ; rien ne rend l'Egliſe plus vénérable, que le ſacrifice de Jeſus-Chriſt qu'on y offre, & rien ne nous engage davantage à nous purifier, que l'honneur que nous avons d'y aſſiſter & d'y participer. . . . Point d'action plus ſainte dans la Religion & plus digne de Dieu ; quelle doit donc être la pureté de vie d'un Chrétien qui, exerçant tous les jours le ſacerdoce ſpirituel dont parle ſaint Pierre, ne devroit jamais avoir fait d'action qui ne répondît à la dignité de ſacrificateur & à la ſainteté de l'offrande ? Cependant, que votre conduite offre une diſpoſition de cœur bien éloignée de celle que demanderoient nos ſacrés myſtères ! . . . On aſſiſte tous les jours à la Meſſe, ſans penſer qu'il ne faut guères moins de préparation pour aſſiſter aux ſaints ſacrifices, que pour recevoir le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt. . . . Je ſais que l'Egliſe nous oblige d'y aſſiſter, mais elle entend que ce ſoit dans un eſprit d'humiliation & de pénitence.

3°. Avec une grande pureté de cœur & d'affection. Si vous voulez être des temples de Dieu, renouvelez votre eſprit &

votre cœur. Vous étiez du vieil homme, dit saint Augustin; vous n'aviez pas encore édifié de maison au Seigneur, vous étiez comme ensevelis dans vos ruines, sortez donc de cette ancienne masure, parez-vous de vertus. . . . rappelez en votre mémoire, MES CHERS FRERES, votre ancienne & pauvre Eglise; quelle peine n'aviez-vous pas de voir les restes presque effacés de la piété de vos Pères? . . Combien de fois n'aviez-vous pas dit à Jesus-Christ, dans les transports d'une sainte impatience: *Seigneur, quand rebâtirez-vous ce temple?*... La moindre indécence vous offensoit. . . . Dieu a béni vos desseins, l'ouvrage est élevé, il est consommé, il est consacré; que reste-t-il, sinon de vous y consacrer vous-mêmes? . . . Au reste, la gloire de cette Eglise n'est pas dans sa structure & dans l'assemblage des pierres. . . . . ne dites pas nous avons une belle Eglise, dites plutôt: nous avons de bons désirs, nous assisterons avec plus de ferveur aux saints Offices, nous ne perdrons pas une seule grâce de celles que Dieu y répandra; grâces qui nous disposeront à recevoir toutes les bénédictions que Dieu nous prépare dans la céleste Jérusalem. *Ainsi soit-il.*

---

## *SERMON pour le jour de la Pentecôte.*

Paracletus autem Spiritus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, & suggeret vobis omnia, quæcumque dixero vobis.

*L'Esprit Consolateur, que mon Père vous envoyera en mon Nom, vous enseignera toutes choses, & vous inspirera tout ce que je vous ai dit.* S. Jean, chap. XIV.

EXORDE. Plus Jesus-Christ est élevé, plus il a de soins & de tendresse pour ses Apôtres.... Il demeure dans le séjour de sa gloire, pour nous servir d'intercesseur & de médiateur éternel auprès de son Père, & le Saint-Esprit qu'il nous envoie, demeure au milieu de nous pour nous servir de consolateur & de maître. La foi des Apôtres étoit foible & chancelante; leur amour étoit timide & languissant; Jesus-Christ leur envoie un esprit d'intelligence pour perfectionner leur foi, un esprit de ferveur pour perfectionner leur charité; nous avons les mêmes défauts, & Jesus-Christ nous accorde les mêmes grâces en nous envoyant le Saint-Esprit:

1°. Comme un maître, pour nous donner une entière connoissance des vérités chrétiennes; premier Point.

2°. Comme un guide, qui nous conduit à la perfection des vérités évangéliques; second Point.

*Première Partie.* Le Saint-Esprit nous est donné comme un maître, pour nous faire connoître les vérités chrétiennes.

Ce n'est pas un maître visible, qui agit par l'organe des sens, qui se sert de raisonnemens, d'explications, de discours, de persuasions humaines; c'est un maître invisible & secret, qui se communique à l'ame par l'infusion de sa vérité & de sa charité.... C'est ainsi que le Saint-Esprit se communique à nous.... Il étoit de la dignité du Fils de Dieu de ne pas toujours instruire les hommes par des moyens extérieurs & sensibles. Après avoir rempli son ministère par lui-même, il convenoit qu'il fit connoître sa puissance, en agissant immédiatement sur les ames, & en gravant au fond des cœurs les vérités qu'il avoit enseignées.... C'est ce qu'il fait par le Saint-Esprit, qui est son ministre & son envoyé, comme il avoit été l'envoyé & le ministre de son père.... Les trois Personnes Divines ont participé & concouru à l'œuvre de l'Evangile & du salut des hommes; il avoit été ordonné & procuré par le Père, puisqu'il avoit envoyé son Fils; il avoit été acquis & mérité par le Fils, puisqu'il s'étoit offert lui-même en sacrifice; enfin, il falloit qu'il fût appliqué par une confirmation intérieure de la vérité & par la docilité de ceux à qui elle étoit enseignée; c'est l'emploi & le ministère du Saint-Esprit. Il rend témoignage à Jesus-Christ dans ses mystères & dans sa doctrine; dans ses mystères, c'est par la vertu toute puissante, & par l'efficace du Saint-Esprit, qu'ils ont été accomplis; dans sa doctrine, il la développe, il l'éclaircit, il en donne l'intelligence, par la lumière qu'il répand dans les esprits.... Il la fait aimer, il donne le courage de la suivre & de sacrifier tout pour elle, par la charité qu'il allume dans les cœurs.... Il y a eu trois sortes de doctrines qui ont donné des règles de conduite pour la vie dans l'ordre moral; la sagesse humaine, la Loi, l'Evangile; la première, étoit corrompue dans son principe; la seconde, imparfaite dans ses effets; la troisième, élevée au-dessus de nous dans ses mystères & ses préceptes.... Le Saint-Esprit a été envoyé pour condamner ce que la sagesse humaine avoit de vain & de profane, pour suppléer ce qu'il y avoit de défectueux dans la Loi, en nous faisant agir par les vues de la foi, animée par la charité; pour consommer les vérités de l'Evangile, par le témoignage intérieur qu'il en rend, & par les dons excellens qu'il communique aux Ministres qui le prêchent, & aux fidelles qui l'écoutent.... Maître universel, il se fait entendre à tous; il enseigne toute vérité.... Maître nécessaire, sans lui nous restons dans les ténèbres & dans l'inaction; il nous éclaire, & il nous fait agir.... (changement qu'il opère dans les Apôtres; modèle & garant de ceux qu'il produit encore dans l'ame des Chrétiens qui le reçoivent). Maître de la vérité, le Saint-Esprit est aussi maître de la jus-

tice ; il nous fait connoître ce qu'il faut aimer, il nous fait aimer ce qu'il faut connoître.... De-là, S. Augustin conclut, que l'homme nouveau, créé selon Dieu, en justice & en sainteté, reçoit du même principe ses lumières de son amour, & qu'on n'entre dans la vérité que par la charité....

*Seconde Partie.* Le Saint-Esprit nous est donné comme un guide, pour nous conduire à la perfection des vérités évangéliques.

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit se manifeste en ce jour sous la figure & le symbole du feu. La noblesse de cet élément, son éclat, sa lumière, son action vive & prompte; son ardeur pénétrante, & sa pureté qui ne peut souffrir aucun mélange, sont des images sensibles des opérations de Dieu sur les ames, lorsqu'il travaille à les sanctifier par sa grâce.... Pourquoi le Saint-Esprit est-il envoyé ? C'est, disent les Pères, pour se communiquer par une dispensation extraordinaire de ses grâces, & pour intervenir dans la seconde création, en formant l'homme nouveau, comme il avoit montré sa vertu dans la première, lorsqu'étant porté sur les eaux, il faisoit éclore les diverses espèces qui devoient peupler l'univers.... Le Saint-Esprit s'est communiqué aux Apôtres, & par eux à toute l'Eglise, avec promptitude, avec abondance, avec stabilité : or, comme il doit y avoir de la proportion entre la cause & les effets, les fruits du Saint-Esprit sont prompts, abondans & durables dans ceux qui l'ont reçu & qui agissent par le mouvement qu'il leur imprime.... Le propre de Dieu est d'agir avec force & promptitude, soit qu'il convertisse le pécheur, soit qu'il le récompense, soit qu'il le punisse.... L'homme qui est mu par l'Esprit-Saint, qui agit par son impression, est prompt à rompre les liens du péché, à renoncer au monde, à tout quitter, à tout sacrifier pour Dieu.... Se reposer sur des désirs vagues & indéterminés de conversion, qui demeurent toujours sans effet, c'est s'exposer à vivre dans le péché jusqu'à la mort, & à ne se convertir jamais.... Désirs meurtriers, qui rendent le pécheur inexcusable, parce qu'il connoît la vérité ; qui le rendent même incorrigible, parce qu'il croit que c'est assez de la connoître, &c. Le S. Esprit se communique avec abondance, & répand sur nous la plénitude de ses dons.... L'Eglise, sous la loi, étoit dans un état d'enfance & de foiblesse ; ainsi il y avoit une moindre dispensation de grâces, une moindre mesure de vérités & d'esprit vivifiant ; mais sous l'empire & la direction de Jesus-Christ, elle est parvenue à un état de perfection ; Dieu a répandu sur elle tous les trésors de sa sagesse.... Si le Saint-Esprit se donne à nous avec abondance, il est juste que nous répondions à sa libéralité, en nous donnant à Dieu sans réserve, en recevant ses dons avec une volonté pleine & entière de

faire tout ce qui dépend de nous pour le posséder.... S'il étend sa charité sur nous pour sanctifier toutes nos actions, nous devons étendre notre exactitude & notre fidélité jusqu'aux moindres choses qui regardent le culte de Dieu & l'obéissance que nous lui devons.... Application de ce principe à la conduite ordinaire des Chrétiens.... Détails de morale.... Suit-on cette méthode dans les affaires du monde? Se contente-t-on de n'agir qu'à demi pour sa fortune, pour son avancement? &c.

Enfin, le Saint-Esprit s'arrête sur les Apôtres, il faut que nous arrêtions en nous le Saint-Esprit, en conservant avec soin la grâce que nous avons reçue.... Ne profanons plus des temples que l'Esprit de Dieu vient de consacrer; fixons-nous pour toujours dans la pratique des bonnes œuvres.... Soyons en garde contre l'esprit du monde, qui nous ramène à ses maximes; ne passons pas sans cesse du péché à la confession, & de la confession au péché; comme si l'on pouvoit mener impunément une vie mondaine, à la faveur de quelques protestations qu'on fait de temps en temps de mieux vivre, & comme s'il étoit permis de retomber toujours dans les mêmes désordres, parce qu'on fait quelquefois de foibles efforts pour se relever.... Fasse le Ciel, Mes Frères, que touchés du désir sincère de votre salut, vous tiriez des principes que je viens d'établir, des conséquences utiles pour votre conduite! Compliment au Roi en forme de Prière.)

## *SERMON sur les Afflictions.*

Existimo quòd non sunt condignæ passiones hujus temporis, ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis.

*Quand je considère les souffrances de la vie présente, je trouve qu'elles n'ont point de proportion avec cette gloire, que Dieu doit un jour découvrir en nous.* (S. Paul, Ep. aux Rom. ch. VIII.)

EXORDE. Saint Paul soutient la foi des premiers fidelles par des espérances & des consolations toutes divines, en leur faisant voir la différence qu'il y a entre le temps & l'éternité; entre des souffrances qui passent & la gloire du Seigneur qui ne finit point: *Non sunt condignæ*, *&c.*... La plupart des hommes se sont trompés dans le principe & l'origine des afflictions de cette vie; les uns en ont attribué la cause à un mauvais principe; les autres à la nécessité de la condition humaine; ceux-ci les ont regardées comme l'ouvrage d'un

Dieu sans pitié, qui se plaît à tourmenter ses créatures; ceux-là comme des supplices mérités, qui supposent l'homme toujours coupable & Dieu toujours irrité : pensées fausses, pensées impies; mais depuis que Jesus-Christ innocent a souffert, la foi nous a fait connoître, que les afflictions unies à sa Croix, sont, dans l'ordre de la Providence, des moyens de salut, & des marques précieuses que Dieu nous donne de son amour; 1°. par elles, il nous instruit; 2°. par elles il nous éprouve: deux réflexions qu'il est important de développer.

*Première Partie.* Dieu nous instruit par les afflictions.

Il n'y a guères de moyen d'instruction plus sûr, plus efficace, plus souvent mis en usage par la Providence & avec plus de succès, que les afflictions, les adversités & les disgraces. C'est par-là que Dieu nous rappelle à nos devoirs, à nous-mêmes, en nous faisant sentir ce qu'il est, & ce que nous sommes.... En effet, l'aveuglement est presque inséparable de la prospérité; la vertu s'endort dans le calme.... Content d'être heureux, on oublie ce qu'on doit à Dieu, on s'abandonne à sa bonne fortune.... L'homme enivré par la félicité du siècle, dit dans son cœur : *Il ne sauroit m'arriver de mal, je ne puis être ébranlé.* Aveuglement qui ne peut se guérir, comme celui de Tobie, que par le fiel & l'amertume, c'est-à-dire par la disgrace & l'infortune. Une maladie violente & dangereuse, fait connoître combien la vie est fragile.... Une calomnie dont on devient la victime, rend sensible, & l'instabilité des grandeurs humaines, & la vanité des biens que poursuit l'ambition; la trahison d'un ami, le caprice d'un maître, d'un protecteur de qui l'on attendoit son avancement, apprennent à ne se pas faire un bras de chair, & que pour n'être pas trompé, il faut mettre en Dieu seul toute son espérance.... L'adversité est une source de connoissances utiles, & la tribulation ouvre l'ame à la vérité.... Il y a trois choses qui corrigent le pécheur, & qui deviennent avec le secours de la grâce, des principes de conversions; la honte, la crainte & l'affliction.... La honte nous inspire l'horreur de nos fautes passées, & nous découvre un caractère de déshonneur dans le péché.... Mais ce motif ne convient qu'à des ames nobles & généreuses; d'ailleurs le vice, autorisé par l'exemple, ne fait presque plus rougir..... La crainte a plus de force; elle met un frein à la cupidité, par la vive appréhension des peines éternelles.... Mais elle ne représente que des maux éloignés, & cet éloignement en affoiblit toujours l'impression.... Au contraire l'affliction est un mal sensible, personnel & présent; elle abat l'esprit par la chair, & la chair par l'esprit. C'est un glaive à deux tranchans, qui coupe & divise tous les liens qui nous attachent au monde, aux plaisirs, à la vanité, aux biens de la terre, dont elle nous fait sentir le vide & l'insuffisance pour nous rendre heureux....

Les traverses & les malheurs, maux & remèdes tout à la fois, peine par leur nature, mérite par la patience, sont le moyen le plus propre à réduire le cœur humain, & à le détromper des faux biens qui le séduisent.... Ce que la parole de Dieu nous enseigne sur le néant du monde & de tous les avantages qu'il nous promet, l'adversité la rend sensible, le grave & l'imprime dans nos cœurs.... Applications de ces principes aux différens états de la vie, & aux différentes situations des pécheurs.... &c.

*Seconde Partie.* Dieu nous éprouve par les afflictions.

Le bonheur & la prospérité qui devroient, ce semble, être l'apanage de la vertu, sont ordinairement le partage de l'injustice: c'est pour les impies un sujet de scandale, qui les porte à nier ou à blasphémer la Providence; c'est même quelquefois une tentation pour les Justes.... J'ai presque été ébranlé dans les voies de la piété, dit le Prophète, en considérant la paix dont jouissent les pécheurs; à cette vue, un zèle d'indignation s'est allumé dans mon cœur. Mais il changea de pensée lorsque Dieu lui découvrit les raisons secrètes de cette inégale dispensation des biens & des maux de la vie. Il connut alors que quand Dieu fait prospérer les méchans, c'est ou pour les toucher par ses bienfaits, ou pour les récompenser de quelques vertus imparfaites, ou pour les livrer à la perversité de leur cœur, ou enfin pour nous apprendre à mépriser des biens qu'il accorde à ses ennemis.... Au contraire, lorsque Dieu afflige les Justes, c'est pour les éprouver & les purifier. Les afflictions qu'il leur envoie, sont bien différentes de celles qui se répandent quelquefois sur les pécheurs, & dans leur nature, & dans leurs effets, & dans leur durée; dans leur nature, les unes sont des jugemens de miséricorde que Dieu exerce comme un père tendre & charitable qui corrige ses enfans; les autres, des jugemens de condamnation d'un Juge ou d'un Roi qui punit des rebelles; dans leurs effets, les souffrances ne produisent dans le cœur des méchans que l'endurcissement & le désespoir, au lieu que dans les bons, elles produisent de dignes fruits de pénitence; enfin, dans leur durée, elles sont pour les méchans des préludes de leur malheur éternel, & pour les bons une source de consolations intérieures dans cette vie, & le gage d'un solide bonheur dans la vie future.... C'est par la tribulation que Dieu connoît ceux qui l'aiment pour lui-même.... Dans la prospérité, l'homme s'ignore, le fond de son cœur est caché; on ne sait s'il est attaché au service de Dieu par intérêt, ou par amour.... Le monde est plein d'ames intéressées, qui dans leurs attachemens, considèrent plutôt le bonheur que le mérite, & qui ne sont fidelles que pendant la durée de la prospérité.... Nous tenons à peu près la même conduite à l'égard de Dieu; comblés de ses bénédic-

tions, nous lui paroissons dévoués.... Piété suspecte, dont il est à craindre que l'intérêt ne soit le seul motif.... Pour faire connoître que j'aime Dieu véritablement, il faut montrer que je l'aime gratuitement, ce que je ne puis faire que dans le temps des afflictions & de l'adversité.... Louer Dieu quand il nous frappe, lui demeurer fidelle lorsqu'il nous afflige, adorer sa volonté lorsqu'elle est contraire à la nôtre; c'est la preuve la plus certaine d'une fidélité constante.... Application de cette règle aux différentes circonstances où l'on se trouve suivant le cours & les diverses révolutions de la vie.... Non-seulement l'adversité nous éprouve à l'égard de Dieu, elle nous éprouve encore à l'égard de nous-mêmes, en nous faisant connoître ce que nous avons de défauts ou de vertus, de foiblesse ou de courage, &c...... Compliment au Roi d'Angleterre (Jacques II), tiré des malheurs qui ont traversé son règne, & de la fermeté d'ame avec laquelle ce Prince les a soutenus.

## *Premier Sermon prêché à l'ouverture des États de Languedoc, en 1688.*

Fraternitatem diligite, Deum timete, Regem honorificate.

*Aimez vos Frères, craignez Dieu, honorez le Roi.* I. Ep. de S. Pierre, chap. II.

EXORDE. Ce n'est pas dans le dessein d'étaler une vaine magnificence aux yeux d'un peuple qui gémit sous le poids de ses disgraces, que cette assemblée se forme tous les ans; ce n'est pas non plus pour ne s'occuper que d'intérêts politiques..... tout ce que nous voyons ici, l'invocation de l'Esprit-Saint, la célébration des augustes Mystères, le concours des Pontifes, qui portent en triomphe, ou qui suivent l'Arche de la nouvelle alliance, tout cela, dis-je, annonce des vues plus nobles, plus utiles & plus chrétiennes.... C'est pour sanctifier vos travaux que vous y faites intervenir la Religion.... En effet, c'est une maxime de la morale chrétienne que dans tout ce que nous faisons, Dieu doit trouver sa gloire. Dans les affaires même temporelles, il faut agir par des principes & des motifs spirituels.... La conduite de l'Eglise & celle de l'Etat sont soumises à des règles communes. La même main soutient les Trônes & les Autels.... tandis que la puissance civile préside au repos de l'état & à la félicité publique, l'autorité spirituelle sanctifie ses opérations & nous procure la félicité éternelle. Conformément à ces maxi-

mes, je viens vous montrer que vous devez assister à vos assemblées ; 1°. avec un esprit de charité & de compassion pour vos frères ; 2°. avec un esprit de crainte à l'égard de Dieu ; 3°. avec un esprit de soumission pour le Roi.

*Première Partie.* Esprit de charité & de compassion pour nos frères, premier conseil de l'Apôtre : *Fraternitatem diligite.*

Dieu ne recommande rien tant dans ses Ecritures que la miséricorde & la compassion pour les malheureux .... Enumération des diverses formes, sous lesquelles ce précepte nous est proposé dans les Livres Saints .... C'est sur-tout dans les temps de guerres & de malheurs publics, que cette obligation devient pressante .... Si les particuliers doivent être touchés des besoins du pauvre, s'ils doivent prendre sur toutes les dépenses qui excédent le nécessaire, pour les secourir, la miséricorde & la charité sont encore plus obligatoires pour ceux qui se trouvent chargés de quelque partie de l'administration publique. *La sollicitude*, est le caractère distinctif que l'Apôtre leur donne : *Qui præest in sollicitudine* .... Ils ont un compte à rendre à la justice de Dieu, de ce qui leur a été commis par sa Providence .... Le ministère spirituel dispense les trésors du Ciel, le sang, la grâce, les souffrances de Jesus-Christ, Sauveur des hommes : le ministère temporel dispense les trésors de la terre, le sang de la veuve & de l'orphelin ; les fruits du travail & de la sueur des pauvres, qui sont les images de Jesus-Christ ; la même pureté, la même vigilance, la même intégrité sont imposées à ceux qui exercent l'un & l'autre .... Rien de si sacré dans la république que ce sang du peuple qui coule dans les veines de l'Etat, & qui en est la force .... Rien de plus précieux, que la richesse publique, formée des contributions de chaque Province .... il faut par conséquent n'y toucher qu'avec respect .... L'Ecriture nous ordonne de ménager le pauvre, dans la distribution des charges publiques, de ne lui pas imposer un fardeau trop difficile à porter ..... d'avoir pitié du mercénaire, qui n'a que ses bras pour héritage, qui ne vit que de son travail, & qui paye à la lettre, la peine du premier péché, en mangeant son pain à la sueur de son visage ; d'honorer l'agriculture & ceux qui l'exercent .... C'est dans cette vue, que par une charité tendre & prudente vous entrez dans l'examen des intérêts & des besoins de cette Province, qui se soutient & s'affoiblit tout à la fois par son zèle .... détail des précautions qu'il faut prendre quand on est chargé des soins de l'administration, pour concilier les intérêts de l'Etat & du Prince, avec ceux du peuple, dont les pauvres sont la portion la plus nombreuse .... Joindre à la compassion, que la nature & la religion nous inspirent en général pour les malheureux, ce sentiment plus particulier,

qu'on peut appeler une charité de Patrie & de Province. ... Ne se pas contenter de savoir qu'il y a beaucoup de malheureux; mais se mettre à portée de connoître les besoins du prochain .... Ne se pas borner au sentiment d'une compassion stérile, mais la rendre effective par des secours réels & proportionnés .... Ne pas dire, que c'est au public à s'intéresser pour le public, & à la Province de trouver le moyen de soulager ses pauvres, mais honorer Dieu dans la personne de l'indigent, de notre propre substance, comme il nous le commande: *Honora Dominum de tuâ substantiâ, &c. &c.*

*Seconde Partie.* Esprit de crainte à l'égard de Dieu; c'est le second conseil de l'Apôtre: *Deum timete.*

Nous ne parlons pas de cette crainte basse & servile, qui fait qu'on ne marche dans les voies de Dieu, que lorsqu'on y est comme entraîné par les menaces & par l'appréhension de sa justice ... Mais il y a une crainte louable & sainte qui demeure jusqu'à la fin des siècles; & qui nous apprend à louer & à aimer celui que nous craignons ... C'est de cette crainte dont il s'agit ici .... Elle veille au-dehors, tandis que la charité règne au-dedans .... Craindre Dieu, aimer Dieu, c'est le vrai culte .... L'Esprit-Saint dit aux pécheurs: *Aimez le Seigneur:* il dit aux justes: *Craignez le Seigneur*, pour marquer qu'il faut à l'amour, de l'inquiétude; qu'il faut à la crainte, de la confiance; & que ce mélange est le caractère de la sagesse & de la piété chrétienne .... Difficulté de garder ce tempérament .... Les uns ont une confiance sans crainte, ce sont les présomptueux; les autres une crainte sans confiance, ce sont les foibles & les lâches .... Qui ne font le bien que par nécessité & avec tristesse .... La crainte filiale & chrétienne a trois motifs; la puissance de Dieu, la science de Dieu, la justice de Dieu. La puissance de Dieu, maître des nations, arbitre des événemens, qui règle tout, qui préside à tout...., il n'y a point d'autorité sur la terre qui ne doive s'humilier & trembler devant elle .... La science de Dieu; il connoît tout, il se trouve présent à tout ... *Ne savez-vous pas*, dit le Sage, *que ses yeux sont plus lumineux que le Soleil, qu'ils pénètrent dans les voies de l'homme, dans la profondeur de l'abyme, & dans les parties les plus cachées du cœur?* Il voit les injustices qu'on cache avec tant de soin & sous tant de voiles .... La justice de Dieu; personne n'ignore combien elle est terrible dans ses menaces, exacte dans ses recherches, sévère dans ses jugemens, rigoureuse dans ses punitions .... Si quelqu'un doit craindre cette justice, ce sont ceux qui ont en main les intérêts des peuples, & qui disposent du sort & de la destinée des pauvres .... Il y a sur ce point une grande erreur dans le monde, c'est qu'on se fait moins de scrupule de disposer des deniers publics que de ceux des particuliers .... Exposition & déve-

loppement des règles de la justice sur cette matière délicate, &c.

*Troisième Partie.* Esprit de soumission pour le Roi, c'est le dernier conseil de l'Apôtre : *Regem honorificate.*

Vous n'attendez pas que je vous représente ici les besoins de l'Etat, & les devoirs des sujets .... Votre cœur équitable & fidelle vous les fait sentir, & vous les persuade mieux que mes paroles .... Vous savez que les Rois ont trois qualités qui les distinguent & les rendent vénérables ; un caractère qui les autorise, une onction qui les sanctifie, une puissance qui les fait craindre. Leur caractère, c'est-à-dire la dignité de leur vocation & la sublimité de leur rang, les rend nos supérieurs & nos maîtres : cette onction, qui est comme un mélange de Sacerdoce & de Royauté, les rend pères de leurs sujets : Le glaive, ou le droit de punir les méchans & de récompenser les bons, les rend juges & protecteurs des peuples : il faut donc honorer en eux cette souveraine grandeur par le respect & l'obéissance ; reconnoître cette bonté par des dons & des tributs proportionnés aux besoins de l'Etat, & nous soumettre à cette puissance, par la fidélité & la crainte qu'imprime à tous le glaive de la justice. L'Apôtre nous ordonne de les honorer, non-seulement par l'hommage d'un respect & d'une vénération extérieure, mais encore par un sentiment intérieur de conscience & de religion .... ce respect doit être accompagné d'amour. Comme citoyens, comme enfans de l'Etat, notre tendresse est due à celui qui est le père commun du peuple ..... de-là suit & découle l'obligation de payer les tributs & les impots, destinés à subvenir aux besoins de l'Etat, & aux dépenses qui ont pour objet principal la défense du peuple dans les temps de guerre .... Laissons parler ces hommes plaintifs & toujours mécontens, qui s'écrient sans-cesse : *Malheur ! Malheur* ! .... D'où viennent nos murmures ? c'est que nous ne remontons pas jusqu'à l'autorité de Dieu, qui confirme & consacre celle du Prince .... Les ames vraiment chrétiennes ne regardent que l'ordre de Dieu ; & toute la puissance des hommes étant subordonnée à la sienne, elles écoutent la voix de ceux qui sont en autorité, comme la voix de Dieu même. ... Mais le plus juste & le plus important de nos devoirs à l'égard des Rois, c'est de faire des vœux & des prières au Ciel pour eux ; devoir fondé sur la religion, devoir pratiqué dans l'Eglise dès les premiers temps, même à l'égard des Princes payens .... Eloge du Roi .... Prière à Dieu pour le Roi ....

## *Second Sermon prêché à l'ouverture des États de Languedoc, en 1691.*

Ne dicas: Quid putas causæ est quod priora tempora meliora fuêre quam nunc sunt ? stulta enim est hujuscemodi interrogatio.

*Ne dites pas, d'où vient que les temps passés ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui; car cette demande n'est pas raisonnable.* Eccles. ch. 7.

EXORDE. Il n'y a rien de si ordinaire que cette plainte ; on répète sans-cesse que notre siècle est malheureux, qu'il ne nous reste plus aucun vestige de l'abondance & de la tranquillité de nos Pères.... On se dégoûte du présent ; on se préoccupe du passé ; on murmure contre les ordres de la Providence ; on tombe dans cette tristesse du siècle, qui, selon l'Apôtre, opère la mort, en étouffant la piété.... Ce sont nos vices ou nos vertus qui font les temps heureux & malheureux ; ne nous plaignons donc pas que les premiers temps ont été meilleurs que les nôtres ; mais plaignons-nous que nous ne sommes pas nous-mêmes aussi bons que ceux qui ont vécu avant nous.... Il n'est que trop vrai qu'il y a dans les mœurs, comme dans la nature, une défaillance d'esprit & de vie.... mais ce n'est pas ce qui inquiète les gens du monde, ils pensent à la misère & non pas à la malice des jours présens.... Pour nous, consultons la Religion sur la cause des calamités publiques, & nous trouverons 1°. que nous les avons attirées par nos péchés ; 2°. que nous ne les adoucissons pas par nos vertus : 3°. que nous ne les détournons pas par nos prières.

*Première Partie.* Nous avons attiré les calamités publiques par nos péchés.

C'est une vérité fondée sur les saintes Ecritures ; que nos péchés sont la cause de tous les maux qui nous arrivent en cette vie. Dieu s'est érigé un tribunal de correction au milieu de la nature, & c'est de-là qu'il exerce sur les pécheurs ses jugemens temporels & ses justices passagères, pour les ramener & les changer ou les punir.... C'est de-là qu'il verse sur les nations ingrates & criminelles, le calice de son indignation & de sa colère : *Tu semeras*, dit Dieu, parlant à son peuple par un de ses prophètes : *Et tu ne moissonneras point ; tu presseras l'olive, & l'huile n'en coulera pas....* On parle de tant de calamités, dit saint Chrysostome ; il n'y en a

qu'une qui ſoit véritable, c'eſt le péché ? Les autres maux peuvent produire du bien ; mais le péché ne peut produire que du mal. C'eſt la ſource de toutes les calamités & de toutes les afflictions par leſquelles Dieu nous châtie. La conduite que Dieu tient à cet égard, eſt fondée ſur pluſieurs raiſons ; la première, c'eſt que l'affliction & la douleur ſont la ſuite ordinaire & la punition naturelle du péché. Il eſt juſte que le pécheur trouve ſa peine dans les objets qu'il a recherchés par l'eſpérance d'y trouver ſon bonheur, & qu'il ſente combien il eſt dur & amer d'avoir abandonné le Seigneur ; la ſeconde c'eſt qu'il eſt de la ſageſſe de Dieu d'arrêter par des châtimens extérieurs & ſenſibles, l'impétuoſité de nos paſſions, l'impunité les entretiendroit.... La proſpérité porte l'homme à regarder les biens dont il jouit comme ſon unique partage. Il y repoſe ſon cœur, il oublie Dieu & ſon ſalut.... Le péché régneroit ſans contradiction dans nos corps mortels, dans nos ames appeſanties & devenues terreſtres ; s'il n'étoit troublé par les inquiétudes que cauſent les diſgraces, les pertes, les maladies.... La troiſième raiſon pour laquelle la punition temporelle ſuit preſque toujours le péché, c'eſt, dit Iſaïe, parce que Dieu l'a voulu ainſi, pour faire connoître la ſainteté & la dignité de ſa loi.... Il a attaché des châtimens temporels à la violation de ſes commandemens, pour ôter le ſcandale que donneroit une licence impunie. On douteroit de la fidélité de la loi dans ſes promeſſes, ſi on ne la voyoit pas fidélement exécutée dans ſes menaces.... Je ſais que les bons ſe trouvent ſouvent confondus avec les méchans ; mais ſi la peine eſt ſemblable, la vertu ne l'eſt pas. Les uns ſont punis, les autres ſont éprouvés.... D'ailleurs, n'y a-t-il pas dans la conduite des juſtes mêmes, des défauts & des irrégularités, que la perfection de leur état, & l'abondance des grâces qu'ils ont reçues du Ciel, rendent puniſſables ?..... Ils ſe trouvent mêlés dans les néceſſités de la vie, & dans la ſociété des pécheurs ; il faut donc qu'ils ſoient auſſi dans la ſociété des peines, puiſqu'ils groſſiſſent au moins de quelques parties, cet amas des malices humaines qui attirent les fléaux de Dieu, & les calamités qu'il répand ſur la terre..... Tableau des vices qui règnent dans le monde..... La corruption des mœurs & la volupté.... L'envie.... La médiſance.... L'irréligion & l'impiété.... Après cela demandez pourquoi les temps ſont mauvais ? D'où viennent les guerres, les maladies, le renverſement des royaumes ? Je vous répondrai, ce que vous devriez vous répondre à vous-mêmes ; nous avons attiré ces maux par nos péchés.

*Seconde Partie.* Nous n'adouciſſons pas les calamités publiques par nos vertus.

Il y a deux ſortes de jugemens que Dieu exerce ſur la terre ; les uns ſont ſpirituels & inviſibles ; l'aveuglement de

l'esprit, l'endurcissement du cœur, l'obstination de la volonté, &c. les autres sont extérieurs & visibles, la perte ou la diminution des biens temporels, la guerre au-dehors, la crainte au-dedans, les tribulations, les adversités ; &c. les premiers sont des coups terribles & souvent irrémédiables de la justice de Dieu ; les seconds sont ordinairement des effets de sa miséricorde, & des moyens qu'il emploie pour nous rappeler de nos égaremens. . . . Il faut donc adoucir les maux dont la Providence se sert pour nous punir & nous corriger ; & comment les adoucir, si ce n'est par la réformation de nos mœurs & par l'exercice des vertus chrétiennes, la soumission, la foi, la pénitence, &c. Comme il y a des châtimens personnels & domestiques, il y en a aussi de populaires & nationaux. . . . . Dieu ne décoche quelquefois qu'une seule flèche, & ne frappe qu'un seul pécheur ; d'autres fois il lance la foudre sur plusieurs têtes coupables ; il a des trésors de colère qu'il répand sur toute la terre, selon la mesure de nos iniquités & les desseins de sa Providence . . . . . il commande, quand il veut, à l'épée, comme dit un Prophète, de faire le tour de la terre, & c'est par ces châtimens publics, qu'il nous effraie & qu'il nous appelle, *terres & vocas*, (S. August.) . . . . Dieu nous appelle à lui de deux manières, par les bienfaits & par les tribulations ; de ces deux vocations, la première est plus propre à toucher les ames généreuses, mais elles sont rares ; la seconde fait des impressions plus fortes & plus sensibles sur les ames ordinaires ; les afflictions & les châtimens tiennent la nature corrompue dans un état de soumission & d'abaissement . . . . . elles font régner l'esprit sur la chair, & la loi de Dieu sur la convoitise. . . . Elles portent leurs traits jusqu'au fond de l'ame . . . . Elles modèrent l'ardeur des passions, elles domptent le cœur & en apaisent les révoltes. . . . Mais au lieu de se soumettre aux coups d'un Dieu qui nous frappe dans sa miséricorde, on murmure, on résiste. Il invite son peuple à revenir à lui, & ce peuple indocile ne l'écoute pas. . . . Insensibilité, manque de foi & de résignation, qui rend nos maux insupportables, quoiqu'ils soient légers & au-dessous de nos péchés . . . . . car Dieu proportionne ses châtimens, non pas à la griéveté de nos fautes, mais à notre foiblesse. . . . . Description des malheurs de la guerre. . . . Tandis qu'une partie de la Nation éprouve tout ce que ce fléau destructeur a de plus redoutable, s'expose à tous les dangers, & sert l'Etat au prix de son sang, n'est-il pas juste que l'autre y contribue, en supportant sans murmurer une partie des charges & des impositions qui sont nécessaires pour soutenir l'honneur & la Majesté de l'Empire ? . . . . Si les temps sont fâcheux, pour les rendre plus supportables, corrigez-vous de vos péchés, & regardez vos

malheurs comme une partie de votre pénitence. Il eſt étrange que les tribulations dont vous vous plaignez ne vous rendent pas meilleurs, &c. &c.

*Troiſième Partie.* Nous ne détournons pas les calamités publiques par nos prières.

Les jours de l'adverſité, ſont des jours où la triſteſſe nous abat, où le monde nous abandonne. Il faut donc prier & recourir à Dieu, qui toujours nous reçoit & nous conſole; nos péchés crient vers le Ciel & ſollicitent le Seigneur à la vengeance, il faut donc que nos prières crient auſſi, & le ſollicitent à la miſéricorde. La prière .... eſt un rempart contre les tentations & les afflictions de cette vie, un bouclier de paix & de ſalut, un moyen efficace pour obtenir les dons de Dieu, pour ſortir de nos tribulations & de nos misères; mais nous le négligeons, nous le rendons inutile.... Quelle eſt la conduite de la plupart des Chrétiens dans le temps des tribulations? Ils ne ceſſent pas de ſe plaindre, ils ſont humiliés, & n'en deviennent pas pour cela plus humbles .... lorſque par des changemens imprévus, par des humiliations ſubites, leurs projets viennent à tomber & à s'évanouir, ils s'endurciſſent au lieu de s'humilier ſous la main toute-puiſſante de Dieu. ... De-là vient qu'ils n'ont pas recours à la prière.... Conſeillez-leur la pratique des bonnes œuvres, exhortez-les à fléchir la colère du Ciel, ils vous répondront comme Aaron, après la mort de ſes deux fils: un cœur rempli de triſteſſe, peut-il être agréable à Dieu? .... Cependant, quoi de plus facile que d'invoquer le ſecours de celui qui peut tout? Ces regards de l'eſprit qui s'élève vers lui; ce poids du péché qu'on reſſent, cette foi qui fait recevoir avec ſoumiſſion les effets de ſa volonté, &c. Tout cela ce ſont des prières qui touchent ſon cœur, & obtiennent miſéricorde. ... Pourquoi ne va-t-on pas en foule dans les Egliſes, porter aux pieds de Jeſus-Chriſt des cœurs contrits & humiliés? ... La voix de la prière a plus de pouvoir ſur Dieu que toutes les autres, ſur-tout dans les temps d'épreuve & d'affliction. Prêtres de Jeſus-Chriſt .... ames ſaintes, que faites-vous? ... Touchante apoſtrophe. ... Prière à Dieu; Seigneur, nous voici plus touchés de nos péchés que de nos peines .... s'il faut quelqu'un qui vous apaiſe .... nous allons mettre entre vous & nous, le ſang de Jeſus-Chriſt votre fils, & le mérite de ſon ſacrifice .... reprenez vos entrailles de père .... donnez-nous la paix; .... nous vous la demandons .... non pour abuſer des proſpérités de la vie, mais pour travailler à notre ſanctification, & mériter le repos éternel.

## *Troisième Sermon prêché à l'ouverture des États de Languedoc, en 1693.*

Justitia elevat Gentem, miseros autem facit Populos peccatum.

*La Justice fait fleurir les Nations, mais le péché rend les Peuples misérables.* Prov. ch. 4.

EXORDE. Les jugemens de Dieu s'exercent sur la terre. Il y a une loi visible de châtiment pour les pécheurs, de récompense pour les justes. Le monde en ressent les effets, mais il n'en cherche pas la cause.... Que Dieu afflige son peuple, ou qu'il le console, on s'en tient aux événemens, sans entrer dans l'esprit des miséricordes ou des justices du Seigneur.... On lit, pour ainsi dire, l'histoire du siècle, comme si elle se composoit elle-même; & dans les révolutions de l'univers, on voit la toile que Dieu ourdit, selon l'expression d'un Prophète, & qu'il étend sur toutes les Nations de la terre, sans voir la trame de ce grand ouvrage, ni les desseins qui le conduisent.... Nous séparons notre bonheur ou notre malheur, du bien ou du mal que nous faisons.... Désabusons-nous. Je viens vous découvrir quelle est la conduite de Dieu sur les habitans de la terre, & vous montrer, conformément à la sentence d'un Roi inspiré du Ciel, 1°. que la justice rend les peuples heureux, 2°. que le péché au contraire les rend misérables.

*Première Partie.* La justice dont nous parlons, est comme une vertu générale qui comprend toutes les habitudes de la piété & de la Religion.... Ma proposition est donc que la Religion, la piété, la vertu sont les sources de la félicité des peuples & de la prospérité des Etats.... Dieu, quand il lui plaît, sauve les hommes également par la prospérité, ou par les tribulations.... L'adversité est un don de Dieu qui nous avertit & nous éprouve; la prospérité est un don de Dieu qui nous console & nous encourage.... La Religion n'est pas contraire à notre bonheur temporel.... En vain le monde veut la décrier sur ce point. Je sais que les prospérités humaines, ne sont ni les objets, ni les fins convenables de la loi nouvelle.... mais je sais aussi que tous les dons, même temporels, viennent d'en-haut, que la piété est bonne à tout, & qu'il est réservé à ceux qui cherchent le Royaume de Dieu, un surcroît de biens dès cette vie.... Cela posé, je dis que la justice & la Religion font la félicité des peuples.... Ce fut la conduite ordinaire & constante

constante du Seigneur sur son ancien Peuple, dont l'obéissance fut toujours suivie de bons succès, & les rebellions marquées par d'infaillibles châtimens. C'est ainsi qu'il en a usé envers les Nations les plus célèbres ; exemple des Romains. . . . . Dieu en usera toujours de même ; la sagesse & la justice de sa Providence le demandent. Il ne peut que protéger les Nations justes, & détruire celles qui sont injustes & corrompues. . . . La Religion & la vertu contribuent de leur nature au bon ordre de la société civile . . . . parce qu'elles forment les bons Rois & les bons sujets, tempérant dans les uns l'austérité du commandement, & adoucissant dans les autres la dépendance & la soumission. En effet, la Religion n'inspire-t-elle pas aux Rois, dans la vue des grandeurs de Dieu, la crainte & la modération ? . . . Ne leur représente-t-elle pas qu'il y a un Souverain au-dessus d'eux, & qu'ils sont sujets d'un plus grand Maître auquel ils ont leur compte à rendre ? . . . La justice n'est-elle pas la base des trônes ; & les rayons de la Majesté suprême ne brillent-ils pas d'un éclat plus vif & plus pur, quand ceux de la vertu s'y joignent ? Suite de cette énumération. Or, quels sont les Rois que la Religion forme, qui sont heureux, & qui travaillent au bonheur de leur peuple ? Ce sont ceux qui, régnant avec équité, honorent Dieu qui les fait régner. . . . Développement de cette pensée.

Si la piété forme des Rois de ce caractère, elle forme aussi des sujets humbles, obéissans, fidelles, prêts à servir l'Etat, soumis aux Puissances, comme à Dieu, non par crainte & par bienséance ; foibles & peu durables motifs, mais par un principe de foi & de persuasion intérieure ; motif constant & solide, qu'aucune considération humaine ne peut affoiblir. La Religion est donc la mère de la subordination & de l'ordre ; elle retient la puissance des Rois par la bonté ; elle lie la fidélité des sujets par la conscience . . . . Elle établit entre les uns & les autres cette intelligence mutuelle, & cette harmonie d'où naissent le bon ordre & la félicité publique . . . . Application de cette idée aux succès de nos armes, & à l'heureuse situation où le Royaume se trouvoit alors . . . . La Religion unit les hommes entre eux par les liens d'une justice commune & d'une charité bien ordonnée . . . . Tableau de ces temps heureux, où les fidelles unis en Jesus-Christ, ne faisoient qu'un cœur & qu'une ame, & où l'innocence des mœurs répondoit à la pureté de la foi . . . . Quelle seroit la douceur d'une société qui se régleroit selon l'Evangile ? Enumération des biens & des avantages dont elle jouiroit... Ce qui fait que les sociétés sont si turbulentes & si désordonnées, c'est qu'il n'y a presque plus de religion parmi les hommes. Exposition des vices qui sont la source ordinaire des troubles & des dissentions. . . .

*Seconde Partie.* Le péché rend les peuples misérables.

Nous avons déjà prêché la même vérité dans cette Assemblée, en montrant que le péché est la source funeste des maux temporels & des calamités publiques. C'est le flambeau qui allume les feux de la vengeance de Dieu sur la terre... Il cause, par sa corruption, l'affoiblissement des Etats & la décadence des Empires. *La puissance passe d'un peuple à l'autre*, dit le Sage, *à cause des injustices, des violences & des fraudes qu'on a faites ou souffertes. La mort*, dit-il ailleurs, *le sang, la dissention, la guerre, les oppressions, la famine & l'accablement, ne sont-ce pas des fléaux que Dieu a créés pour la punition des méchans?* ... Ces punitions populaires & générales sont justes; Dieu les doit à son équité & à sa loi, si indignement violée... A l'égard des particuliers, la prospérité ou la tribulation sont des marques équivoques de justice ou d'iniquité, de faveur ou de colère, parce que Dieu qui fait luire son soleil sur les justes & les injustes, fait aussi tomber sa foudre sur les uns & sur les autres indifféremment. On voit quelquefois prospérer les méchans, parce qu'ils ne le sont pas en tout, & qu'il y a quelque chose de louable dans leur vie.... De même, les gens de bien sont souvent persécutés & tourmentés dans ce monde, parce qu'il n'en est point qui soient tout à fait exempts d'imperfections & de foiblesses.... Dieu veut purifier cette rouille par le feu de l'adversité: d'ailleurs, les vraies punitions & les solides récompenses sont réservées pour l'autre vie.

Mais Dieu n'en use pas de même envers toute une Nation; ces grands corps de peuple, ces multitudes nombreuses, ne peuvent être punies qu'en ce monde. Dans l'autre, les sociétés publiques qui unissent ici-bas les hommes sous différens gouvernemens, ne subsisteront plus.... Suivant le cours ordinaire de sa Providence, il récompense les peuples sages & vertueux, par des bénédictions temporelles, & punit par des guerres, des dissentions & des disettes, les crimes publics & généraux d'un Royaume ou d'une Province. Il diffère quelquefois l'exécution de ses arrêts, pour attendre que la mesure de l'iniquité soit comblée; mais sa vengeance tombe tôt ou tard sur les peuples dépravés, à moins qu'une pénitence & une réformation générale ne l'arrête.... Raisons de cette conduite de Dieu..... Exemple des Israélites....Quel monstre que le péché, puisque Dieu le poursuit ainsi, puisqu'il déploie sur lui toute son indignation! &c. Peinture des maux publics.... Pourquoi ce déluge de misères & de calamités? c'est que toute chair a corrompu sa voie.... Tableau des désordres les plus communs & les plus généralement répandus; esprit d'injustice & d'intérêt; flatteries & basses complaisances; indifférence pour la vérité; médisances, calomnies, oppressions, vengeances, impiétés, &c. &c. Parallèle

de l'état paisible & prospère où se trouvoit alors la Province de Languedoc, avec la misère des contrées où le fléau de la guerre étendoit ses ravages.... Je ne craindrois pas les tribulations que vous souffririez, vous en seriez peut-être plus humbles; mais je crains les grâces que Dieu vous fait, vous en serez peut-être plus ingrats, & par conséquent plus coupables..... Ne devons-nous pas le bonheur de la Province à la sage conduite de cette Assemblée? Eloge des trois Ordres qui composent les Etats de Languedoc.... Que nous reste-t-il à faire, si ce n'est de nous humilier sous la main Toute-puissante de Dieu lorsqu'il nous afflige, & de nous attacher à sa sainte Loi, quand il nous bénit. Prière à Dieu: *Vous avez fait grâce, Seigneur, vous avez fait grâce à cette Province*; vous nous avez traités comme vos enfans, quoique nous ne vous ayons pas obéi comme à notre Père... Mais que deviendrons-nous, si nous ne sommes sensibles ni à vos coups, ni à vos caresses.... Si nous sommes également accablés du poids de nos péchés & de celui de vos bienfaits? &c. formez en nous un cœur nouveau, qui sache vous aimer & vous craindre; donnez-nous la paix au-dehors, & avec elle, la paix intérieure, qui nous conduise à l'éternelle félicité; *Ainsi soit-il*.

## *Quatrième Sermon prêché à l'ouverture des États de la Province de Languedoc, en 1704.*

Est & alia infirmitas pessima, quam vidi sub sole: divitiæ conservatæ in malum domini sui.

*Il y a bien une autre misère très-fâcheuse que j'ai remarquée sous le Soleil. Ce sont des richesses qu'on veut conserver, & qui ne servent qu'à chagriner celui qui les possède.* Ecclesiast. ch. 5.

EXORDE. Ce Roi, ce sage par excellence, à qui Dieu avoit révélé tout le mystère des vanités & des illusions du monde, trouve de quoi gémir encore plus sur la nature & la jouissance des richesses.... Il n'y voit rien de solide..... il les regarde sur-tout comme des sources d'inquiétudes & comme la cause du sort le plus malheureux pour celui qui les possède.

C'est une des plus fortes passions de l'homme que celle d'amasser du bien, de le conserver, d'en jouir, & d'être à son aise; & c'est aussi pour lui un des plus sensibles déplaisirs que de s'en voir privé.... Cependant pourquoi êtes-vous

plus accablés du poids de votre indigence ; que de celui de vos péchés ? pourquoi vous plaindre si amèrement des injustices prétendues du sort ? au lieu de bénir le Seigneur, qui par ces épreuves salutaires, prétend corriger & punir, en vous montrant, 1°. la fausse opinion que vous avez des richesses ; 2°. l'attachement que vous avez aux richesses ; 3°. le mauvais usage que vous faites de ces richesses, c'est le sujet des trois parties de ce discours.

*Première Partie.* Les biens du monde, considérés dans l'ordre de la charité, sont estimables, parce qu'il est louable & utile qu'ils contribuent à la gloire de Dieu qui les donne, au salut de l'homme qui les reçoit comme de Dieu, & qui en use selon Dieu.... Mais si vous les considérez comme dépendans de la cupidité, ce sont des dons du Créateur dont les créatures abusent ; ce sont des objets innocens d'où naissent la plupart des vices, l'avarice, l'orgueil, la dissipation du cœur, l'oubli des espérances éternelles, &c....

Mais considérons-les dans leur nature & dans l'idée qu'en ont les riches du siècle ; les uns croient les tenir des mains d'une aveugle fortune.... les autres croient que leurs biens sont le fruit de leur industrie ; de-là vient que l'homme riche se croit ordinairement sage : *Sapiens sibi videtur vir dives* : cependant l'Ecriture traite cette sagesse de folie. La plupart s'attachent aux avantages trompeurs qu'ils en retirent ou qu'ils en attendent.... Celui qui les possède les croit certaines & véritables, les croit à lui.... C'est une erreur.... Regardons-les comme un dépôt que la Providence a mis entre nos mains.... Après tout ils sont hors de nous.... ils nous possèdent plus que nous ne les possédons nous-mêmes.... Mais ce qu'il y a de plus faux dans les richesses, c'est qu'elles promettent aux hommes mondains une félicité trompeuse, & troublée par mille agitations & mille inquiétudes. Ajoutons que la jouissance même paisible d'un bien mal acquis ou mal employé, n'est pas un repos, mais une licence d'abuser des dons de Dieu sans scrupule. ( Détail des soins fatigans attachés à la conservation des richesses ). Ces réflexions ne peuvent nous détromper.... Dans ce temps de tribulation où vous êtes réduits à vivre des débris de l'héritage de vos pères, reconnoissez que par-là Dieu veut diminuer votre orgueil.... Dieu vous ménage encore en comparaison de ces malheureuses Provinces à qui il fait sentir les ravages de la guerre.... Il ne veut que vous corriger par des taxes onéreuses.... Vous détacher des choses terrestres... Loin d'ici ces hommes injustes qui estiment plus leur bien que leur ame... Ces hommes aveugles qui ne voient pas dans ces événemens la main de Dieu qui les produit & qui les règle; ces censeurs bizarres des œuvres des hommes & de Dieu même, qui croient toujours que le monde est mal gouverné.... Qui se font un

ſyſtême de politique imaginaire, à laquelle ils voudroient aſſujettir le Roi & ſes Conſeils, &c. Mais voyons comment Dieu punit & corrige l'attachement que nous avons aux richeſſes.

*Seconde Partie.* Ce ne ſont point les richeſſes qui perdent les hommes, c'eſt l'amour & l'attachement qu'on a pour elles...... Saint Paul ne s'adreſſe qu'aux riches de ce ſiècle, qui le ſont par paſſion & par cupidité, & à ceux qui veulent devenir riches par toutes ſortes de moyens : *Qui volunt divites fieri*, lorſqu'il les menace des tentations & des piéges du démon... Ce n'eſt pas la poſſeſſion du tréſor qui eſt condamnée, mais le déréglement de l'eſprit ou du cœur de celui qui le poſsède...

Il eſt certain que les biens mêmes de ce monde appartiennent de droit à ceux qui ſervent Dieu fidellement.... Ils ont été originairement créés pour l'utilité de l'homme innocent ; ils ont été donnés aux Patriarches pour récompenſe de leur foi. Ils ſont dévolus aux fidelles de la loi nouvelle qui entrent dans les droits de Jeſus-Chriſt, que ſon Père a conſtitué l'héritier de toutes choſes ; c'eſt à juſte titre qu'ils les poſsèdent, puiſqu'ils en connoiſſent les abus & les avantages.... Ils les poſsèdent ſans affection. Auſſi ſavent-ils les perdre ſans triſteſſe. Leurs débiteurs manquent-ils à les ſatisfaire ? Ils attendent avec patience, ils remettent avec bonté. Les oblige-t-on à contribuer aux néceſſités publiques ? Ils ſavent qu'ils ſont citoyens de la Jéruſalem Céleſte & redevables à leur Patrie. En rendant à Céſar ce qui eſt à Céſar, ils croient rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu.....

Cependant il arrive preſque toujours, que les biens du ſiècle ſont le partage des enfans du ſiècle, qui les corrompent par le mauvais emploi qu'ils en font, ou qui en ſont corrompus par l'attachement déréglé qu'ils ont pour eux. 1°. Parce que la nature de ces biens étant par elle-même très-inférieure à la nôtre, c'eſt nous avilir & nous dégrader que de nous lier à eux par le déſir & l'affection. 2°. Parce qu'il ne peut y avoir dans nous qu'un déſir principal, dont l'objet & la fin doit être la grâce de Jeſus-Chriſt & la poſſeſſion de Dieu. 3°. C'eſt qu'on ſe forme des idoles de ſon or & de ſon argent ; on met toute ſa confiance, non au ſecours du Ciel, mais aux ſoins empreſſés de la cupidité ; on eſt prêt pour le moindre gain à mépriſer & à violer la loi de Dieu.... Sondez vos cœurs.... L'avidité de chercher le bien que vous n'avez pas, prouve que vous aimez celui que vous ayez déjà.... On voit, dit le Sage, des pauvres qui ſont comme riches, parce qu'ils voudroient s'enrichir, & des riches qui ſont comme pauvres, parce qu'ils regardent comme néceſſaire ce qu'ils amaſſent de ſuperflu.... C'eſt là ce qu'on appelle ces déſirs inutiles & nuiſibles, où tombent les riches mondains

dont parle l'Apôtre .... Cette cupidité est donc comme une double passion d'orgueil & d'avarice .... L'orgueil invente & trace, pour ainsi dire, les plans & les desseins de s'enrichir, mais l'avarice conduit l'ouvrage ... (Description des suites funestes de notre attachement aux biens du monde). Mais rien ne marque tant l'attachement qu'on a aux biens temporels, que la douleur qu'on a de les perdre, & c'est pour cela que Dieu vous punit .... Le meilleur moyen de vous en détacher, c'est de les diminuer, de vous en ôter une partie, & voilà ce que Dieu fait; tantôt par la mauvaise foi d'un débiteur, tantôt par des impôts, tantôt par la stérilité, &c. &c. & par-là il corrige encore le mauvais usage que vous en faites en vous ôtant les moyens & l'envie d'en abuser. C'est le sujet de la troisième Partie.

*Troisième Partie.* Il y a deux choses à observer dans les biens du monde, dit saint Augustin, l'acquisition & l'usage. Se garder de les acquérir par des voies illégitimes; s'étudier à les employer en bonnes œuvres; deux préceptes, deux obligations de justice, également indispensables. C'est ce que saint Paul recommande principalement aux riches. Les acquérir sans blesser la loi de Dieu, en user selon Dieu, ce sont deux choses également établies sur la foi & sur la raison.... Tous les biens venant originairement de lui, qu'avons-nous de mieux à faire que de reconnoître le don qu'il nous a fait, & d'en user du moins selon les lois qu'il nous a si expressément marquées & si souvent réitérées, c'est-à-dire pour notre salut & pour sa gloire.... Qui peut lui disputer la souveraineté qu'il a sur les hommes? ... Qui ne doit pas être effrayé des menaces qu'il fait aux mauvais riches? &c.

Cependant il n'y a rien dont on abuse le plus .... Il n'y a presque pas d'administrateurs fidelles .... Les uns retiennent ce qu'il faudroit donner, les autres donnent ce qu'il faudroit retenir .... Je ne vous dirai point jusqu'où va cet abus, ou plutôt cette malédiction des richesses. Elles autorisent le vice; elles dérèglent la raison, &c. &c. Si donc on use si mal communément des biens de ce monde, faut-il s'étonner si Dieu les ôte; la peine suit infailliblement le péché.... La justice du Seigneur a coutume de nous priver de ce que nous aimons d'un amour déréglé .... Par-là on peut dire qu'il rétablit les mauvaises administrations qu'on avoit fait des choses du monde. L'autorité du Prince vous arrache ce que la charité vous conseilloit de distribuer. Dieu affine pour ainsi dire votre or & votre argent dans le creuset des tribulations publiques .... Ces tribulations remettent nos excès dans l'ordre d'une modération convenable .... Mais ce n'est pas seulement de l'usage de nos propres biens que nous devons répondre à Dieu, c'est encore, MESSIEURS, de l'usage que nous faisons du bien public, soit dans nos délibérations,

soit dans nos administrations.... Je ne prétends pas m'ériger en censeur de vos assemblées. ( Détail des principes d'administration convenable à la Province de Languedoc, & relatifs à la circonstance du temps. Eloge du Lieutenant-Général ). Tant de calamités que le Seigneur répand dans le monde, devroient bien nous en détacher; ces guerres, ces disettes, ces divisions, dont la Religion est le motif & le prétexte. ( Portrait des cruautés exercées par les Prétendus Réformés du Languedoc. )

Tous ces fléaux ne sont pas des châtimens d'un Juge qui veut nous perdre, mais d'un Père qui veut nous corriger.... Puissions-nous, par nos humiliations & nos prières, arrêter les tribulations qu'il nous envoie, ou du moins les mettre à profit par sa grâce.... Puissions-nous devenir plus attentifs à sa sainte Loi, plus détachés des biens du monde, plus patiens dans nos souffrances, &c. &c. afin que le Seigneur se ressouvienne de ses anciennes miséricordes pour notre salut & pour sa gloire.

---

## *SERMON pour une Vêture, prêché à Paris dans l'Eglise des Carmélites.*

Omne quod natum est ex Deo vincit mundum : & hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.

*Tout ce qui est né de Dieu surmonte le monde, & ce qui donne la victoire sur le monde, c'est notre foi.* I. Ep. de S. Jean, ch. v.

EXORDE. Quel est, Ma Chère Soeur, l'esprit qui vous conduit, qui vous anime & qui vous fortifie? Touchée du désir de la perfection évangélique, fidelle à la grâce de Jesus-Christ qui vous appelle, vous renoncez à tout ce que vous possédez, à tout ce que vous espérez, que dis-je? à tout ce que vous êtes.... Rien n'a pu affoiblir votre zèle & votre constance.... Vous n'avez souhaité d'être enfin maîtresse de vous-même, qu'afin de vous engager solennellement à ne l'être plus.... D'où peut venir une si généreuse résolution, sinon d'une foi vive & victorieuse? *Hæc est victoria, &c.* Le monde ne persuade que trop à ceux qui l'écoutent... Qu'il est doux de disposer de soi, & de se conduire par ses volontés; qu'il n'est pas nécessaire de suivre les lois d'une vertu si austère...., qu'il est des accommodemens entre les maximes du siècle & celles de l'Evangile, &c.... Mais la foi qui s'attache à la substance des biens spirituels & célestes, nous enseigne, au contraire, que le salut de notre ame est notre seul nécessaire .... que le solide repos ne se trouve que dans la soumission & la dé-

pendance, &c. L'esprit du monde opposé à l'esprit de la Religion, 1°. sur l'usage de la liberté, 2°. sur le partage du cœur : voilà tout le plan de ce Discours.

*Première Partie.* Dieu seul est essentiellement & nécessairement libre, parce qu'il n'a d'autre règle & d'autre loi que lui-même. L'homme, au contraire, est à l'égard de Dieu dans une dépendance essentielle & nécessaire; dépendance qui est une des conditions naturelles de son être, & la partie la plus indispensable du culte qu'il doit à Dieu. Ainsi ne pas vouloir ce que Dieu veut, & vouloir ce que Dieu ne veut pas, c'est renverser l'ordre, c'est ôter à Dieu l'empire qu'il a sur nous, c'est le rapporter à nous, au lieu de nous rapporter à lui. . . . L'orgueil est le premier désordre du péché & le désir de l'indépendance, le premier effet de l'orgueil; telle est la source de toutes les passions des hommes. Pourquoi courent-ils après les richesses, les dignités ? pourquoi ambitionnent-ils la prééminence du savoir ? &c. parce que tout cela sert à les tirer de la sujétion, & à les faire dominer sur les autres, &c. Le premier soin des ames mondaines est d'étendre, autant qu'elles peuvent, leur liberté.... Les personnes mêmes qui se piquent de mener une vie plus réglée, ne sont pas sans reproche à cet égard; sous prétexte que les grandes vertus ne sont pas faites pour tout le monde, ces Chrétiens lâches & jaloux de leur liberté, craignent toujours d'aller trop loin. . . . En vain leur diroit-on, que dans le christianisme il faut non-seulement de l'obéissance, mais encore de la ferveur. . . . Que si Dieu nous permet quelquefois des choses moins parfaites, ce n'est pas pour autoriser notre négligence, mais pour éprouver notre modération . . . . . . &c.

L'esprit de dépendance & de renoncement à sa propre volonté, est le principal caractère de l'ame religieuse; dès qu'elle s'est consacrée à Dieu, son humeur, son choix, son inclination, &c. ne doivent plus avoir de part à sa conduite. L'obéissance est son partage.... Si Dieu l'afflige, elle adorera la main qui la frappe; s'il la console, elle aimera les bénédictions de Dieu, & plus encore le Dieu des bénédictions. . . . . . Elle n'aura plus d'autre usage de sa volonté propre, que de n'en point avoir. . . . Mais les gens du monde regardent ces vertus, ou comme une perfection sublime qu'il est impossible d'imiter, ou comme des pratiques du Cloître qu'il n'est pas nécessaire de suivre. Pourvu qu'ils se garantissent des vices grossiers, ils se dispensent de toutes les sévérités de la Loi de Dieu . . . . comme si Jesus-Christ étoit divisé, comme s'il y avoit un Evangile sévère & un Evangile relâché, & comme s'ils étoient moins obligés d'être pénitens, parce qu'ils ont plus d'occasion, plus de penchant & plus d'habitude à être pécheurs. . . . Jesus-Christ

nous a affranchis de la servitude extérieure de la Loi, mais c'est pour nous faire entrer dans une autre servitude intérieure & toute spirituelle. . . . Assujettissement de l'esprit & du cœur à une Loi de justice, de perfection & de charité. . . .

Lorsqu'on voit aux pieds des Autels, une Vierge chrétienne, renoncer au luxe & aux vanités du siècle, & se consacrer généreusement à tous les exercices d'une vie laborieuse & pénitente, on la plaint, on écoute les vœux qu'elle fait, comme des arrêts qu'elle prononce contre elle-même. . . . Mais le monde ne sait pas que Jesus-Christ donne à ses épouses la force d'exécuter le dessein qu'il leur a inspiré; que si elles portent sa Croix, cette Croix les porte aussi .... que leur servitude est glorieuse, puisque c'est régner que de servir Dieu.... le monde est plein d'une espèce d'esclaves, d'autant plus malheureux qu'ils se croient libres.... Peinture de cet esclavage & de toute sa dureté.... Que votre sort est différent, Ma chère Sœur ! Vous vous rendez, ce semble, captive, mais vous acquérez la véritable liberté des enfans de Dieu.... Vous n'êtes plus à vous, il est vrai, & votre volonté ne servira plus à vous régler & à vous conduire, mais vous êtes entre les mains de Dieu, sa volonté devient la vôtre, &c.... Paix, sureté, repos, bonheur, qui sont la suite & la récompense de ce généreux sacrifice de la liberté. . . .

*Seconde Partie.* Le premier hommage que Dieu demande de l'homme est celui du cœur, parce qu'étant notre unique & dernière fin, rien ne lui est dû à plus juste titre que cette partie de nous-mêmes, qui est le centre de tous les mouvemens de l'ame. . . . Non-seulement il demande le cœur, mais tout le cœur, sans division & sans partage, 1°. parce que Dieu étant juste, il faut l'aimer par devoir; bon, il faut l'aimer par inclination; bienfaisant, il faut l'aimer par reconnoissance; immense, il faut l'aimer sans mesure; éternel, il faut l'aimer sans fin; indivisible, il faut l'aimer sans partage; 2°. parce que c'est méconnoître la grandeur & la Majesté de Dieu que de lui associer dans nos cœurs quelqu'autre chose que lui; 3°. parce qu'il n'est pas de sa dignité de se contenter d'être foiblement aimé, lui qui est infiniment aimable, & de se laisser trouver à une ame qui ne le cherche pas dans toute l'étendue de son amour. . . .

De-là naît la différence infinie qui se trouve entre la vie du monde & la vie religieuse. Qu'est-ce que le monde? une société de gens qui sont animés par cet esprit corrompu & déréglé, qui est naturel à tous les hommes, tant qu'ils vivent selon la première génération, qu'ils ont reçue d'Adam, & non pas selon la seconde, qu'ils ont reçue de Jesus-Christ.... Développement de cette idée. . . . Qu'est-ce, au contraire, que les Religions & les Monastères? Ce sont des sociétés formées sur l'esprit & l'exemple de Jesus-Christ, unies par tous

les liens d'une charité mutuelle, & entretenues par les exercices continuels d'une piété humble & persévérante.... Description intéressante de la vie religieuse. . . . Combien il est difficile de pratiquer la vertu & de remplir les obligations du christianisme dans le monde.... Combien on y est détourné du service de Dieu & des sentimens de la piété. . . . Il n'en faut pas davantage, Ma chère Sœur, pour vous donner une haute idée de votre vocation. La division & le partage du cœur est le caractère des gens du monde, mais les vierges de Jesus-Christ sont éloignées de tous les obstacles qui s'opposent à l'amour de Dieu, & qui sont contraires à la perfection. Elles éloignent la convoitise des biens & des honneurs par la pauvreté, la convoitise des plaisirs par la chasteté, la convoitise & le déréglement de la volonté par l'obéissance.... Détails des moyens que fournit la vie religieuse pour la pratique de toutes les vertus, & la fuite de tous les vices. . . .

Que cette condition est différente de celle des Chrétiens dans la vie commune! Les uns sont bornés à des vertus médiocres, & tenant presque nécessairement à la terre par une partie d'eux-mêmes; les autres sont engagés dans la pratique des vertus les plus parfaites, & ayant déjà leur conversation dans le Ciel, &c. Suite de ce parallèle. . . . Voilà, Ma chère Sœur, quelle est votre vocation. Vous mettez aujourd'hui un espace infini entre le monde & vous; vous renoncez à ses mœurs, à ses coutumes; vous en effacez même dans votre esprit toutes les idées. Votre volonté propre ne doit plus agir, c'est un don que vous avez fait à Dieu, & ce seroit le lui reprendre. Nulle affection séculière ne doit plus vous toucher, ce seroit partager votre cœur, & Dieu le demande tout entier. . . . . Vos devoirs sont grands & vos obligations sont étroites, mais les récompenses que vous attendez sont infinies. Il me semble que j'entends une voix qui vient du Ciel, qui répond aux vœux que vous lui faites, & que Dieu vous rendant promesse pour promesse, vous dit: Vous renoncez aux biens temporels, & moi je m'engage à vous combler de tous les biens spirituels; vous vous dépouillez de vous-même, & moi je vous remplirai de mon esprit; vous embrassez ma Croix, & moi je vous donnerai mes couronnes. . . . Ce sont-là, Ma chère Sœur, les récompenses que vous pouvez attendre de la miséricorde du Seigneur. *Ainsi soit-il.*



## *SERMON sur l'obligation de l'Aumône, prêché à Paris dans l'Eglise des nouveaux Convertis, en 1681.*

Accepit JESUS Panes: & cùm gratias egisset, distribuit discumbentibus.

*Jesus-Christ prit les pains, & après avoir rendu grâces à Dieu, il les distribua au peuple.*

En S. Jean, *chap.* VI. v. II.

EXORDE. Jesus-Christ fait éclater sa Providence, en produisant l'abondance dans le désert, & suppléant, par sa puissance, à la stérilité des lieux & au défaut de la nature. Il multiplie ses secours; & trouvant des ressources de charité, que la Prudence des Apôtres n'avoit pu prévoir.... il fait éclater son pouvoir & ressentir sa magnificence.... En cela même, il accomplit la justice: il étoit raisonnable, en effet, qu'il fît trouver la vie à ceux qui étoient venus chercher le salut.... Mais ce qui sert à notre instruction, c'est l'exemple qu'il nous donne d'ouvrir nos entrailles de compassion sur les misères de nos frères, & de soulager les pauvres qu'il nous a laissés pour le représenter en ce monde.... On regarde l'aumône comme un conseil de perfection, & non pas comme un précepte indispensable de la loi de Dieu.... Je viens combattre cette erreur, & vous faire voir que l'aumône est une obligation, & que la refuser de son superflu, c'est 1°. pécher contre la providence de Dieu, 2°. pécher contre la miséricorde de Dieu, 3°. pécher contre la Loi & la Justice de Dieu.

*Première Partie.* Refuser l'aumône, c'est pécher contre la providence de Dieu.

Le mauvais usage qu'on fait des richesses, vient ordinairement, de ce qu'on ne les considère que dans un ordre naturel, comme des effets du hasard, ou des présens de la nature..... Ceux qui les ont acquises par leur habileté, croient les avoir achetées par leurs peines, & les retiennent comme le fruit de leurs travaux & de leur industrie. Ceux qui les ont reçues par succession, en usent comme d'une possession qui leur est devenue propre; & sans remonter à Dieu, ils ne se croient riches que parce qu'ils sont nés, ou qu'ils ont hérité d'un homme qui l'a été..... Faut-il s'étonner, si manquant dans le principe, ils manquent dans les conséquences; & si ne voulant pas connoître celui de qui ils ont reçu leurs

biens; ils ne s'informent pas qui sont ceux à qui ils doivent les distribuer?

La foi nous enseigne que Dieu est l'auteur de tous les biens, même temporels..... Ils sont des effets & des effusions d'une bonté souveraine, qui nous les donne, non pas comme des félicités, mais comme des secours & des consolations de cette misérable vie. De-là je conclus que Dieu les donne pour quelque fin, qu'il les destine à quelque usage, & que c'est pour quelque raison importante qu'il les accorde aux riches, & les refuse aux pauvres. Quelle est donc cette raison & cette fin? Est-ce pour entretenir l'orgueil & l'avarice des uns, & pour lasser la patience & l'humilité des autres? Non, non, dans l'intention de Dieu, les riches sont les instrumens de sa miséricorde & de sa bonté.... Ils ne remplissent pas les vues de sa Providence, s'ils ne sont pas charitables.... Ce n'est pas un conseil qu'il leur donne, c'est une loi & une nécessité qu'il leur impose. De-là vient que dans l'Ecriture, l'aumône est appelée, tantôt *une dette*.... tantôt *une justice*.... tantôt *un tribut*.... Rapprochez les pauvres de vous, & rapprochez-vous d'eux; & si vous ne pouvez vous dépouiller de tant de choses inutiles & superflues dont vous jouissez, au moins fournissez-leur ce qui peut adoucir leur malheur & leur pauvreté, &c. &c.

Dieu pouvoit se charger lui-même de leur fournir ce qui leur est nécessaire, mais il a voulu nous donner sa miséricorde à exercer sur les autres. Les saints Pères en apportent trois raisons; 1°. C'est pour entretenir l'union des fidelles en les liant ensemble par ce commerce de charité.... 2°. Pour que tous les hommes, pauvres & riches, aient un égal motif de bénir & de remercier Dieu des soins paternels & des bienfaits de sa Providence..... 3°. Pour apprendre aux uns & aux autres à se détacher des biens temporels; les riches, parce qu'ils n'en sont que les dépositaires & les économes; les pauvres, parce qu'ils ne les obtiennent que de la bienveillance & de la générosité des riches.... Développement de ces principes.... Conséquences qui en résultent.... Réfutation des faux prétextes dont on se sert pour éluder le précepte de l'aumône.... Consultez l'Evangile, qui est la règle infaillible de notre conduite & de nos mœurs. Vous assignera-t-il un fond pour la pompe & les vanités du monde?.... Vous donnera-t-il la dispense d'employer vos biens au luxe des habits, &c.?... Vous conseillera-t-il d'amasser des trésors pour des besoins incertains.?...... &c. &c.

*Seconde Partie.* Refuser l'aumône, c'est pécher contre la miséricorde de Dieu.

Quoique la compassion pour les malheureux soit un des sentimens que la nature toute seule nous inspire, Dieu n'a pas laissé d'en faire un des principaux devoirs de la Religion:

*Celui qui négligera son prochain*, dit l'Ecriture, *sera odieux à Dieu & aux hommes ; & celui qui aura compassion des pauvres, sera bienheureux*.... Enfans d'un même père, membres d'un même corps, & serviteurs d'un même maître, les disciples de Jesus-Christ doivent s'intéresser les uns aux autres, & s'assister mutuellement, s'ils veulent que Dieu les assiste. Il y a deux choses que Dieu distribue aux hommes en ce monde, la grâce & les biens temporels....Par l'une, il pourvoit aux besoins de l'ame ; & par l'autre aux nécessités du corps.... Nous devons à Dieu pour chacun de ces biens un tribut de reconnoissance proportionné à leur nature & à la fin pour laquelle il nous les donne.... Ainsi les richesses étant un don de sa miséricorde, c'est par la miséricorde qu'il faut les lui consacrer, en les distribuant à ceux qui sont dans l'indigence.... En Dieu, les effets de la miséricorde, sont de veiller avec bonté sur nos besoins, de regarder avec pitié nos misères, de les soulager avec abondance ; nous sommes donc obligés de nous informer avec soin des besoins de nos frères indigens, d'en être sincèrement touchés, de les secourir généreusement.

Ce n'est pas assez d'assister le prochain dans ses besoins, par hasard ou par caprice, lorsque ses importunités, ou quelque événement imprévu attire sur lui nos regards, & nous arrache quelque aumône.... Il y a, dit saint Bernard, dans le cœur des véritables serviteurs de Dieu une sorte de miséricorde inquiète & curieuse, qui songe à tous les maux qu'on peut souffrir..... qui prévoit tous les besoins afin de les prévenir ..... qui veille à tout, qui embrasse tout, qui a toujours les yeux ouverts, à l'exemple de cette Providence infinie qui préside au gouvernement du monde..... Enumération des causes ordinaires de l'indifférence qu'on a pour les pauvres, dont on ne cherche pas à connoître les besoins..... Non content de les connoître, il faut en être touché.... La miséricorde est un attendrissement de l'ame sur la misère d'autrui, un sentiment qui pénètre le cœur, & fait agir la main, une compassion pleine d'activité, & une action généreuse, dont la compassion est le principe.... Cette vertu tire sa source de Jesus-Christ, qui en est l'auteur & le modèle. Par sa tendresse & sa charité, il compatit aux maux des malheureux ; par sa puissance, il les soulage.... Donner l'aumône comme riche, & non comme charitable, ce n'est pas suivre l'esprit du précepte ; il faut joindre la compassion au secours, afin que ce soit le cœur qui donne ; la compassion unie à l'aumône est un don plus grand, plus précieux que l'aumône même.... La dureté du cœur est la compagne ordinaire des richesses, & l'effet de la malédiction prononcée contre elle dans les saintes écritures...... Développement & preuves de cette vérité par la conduite ordinaire des riches....

Enfin, l'accomplissement de la miséricorde Chrétienne, est le soulagement des pauvres. La considération de nos propres nécessités doit nous porter à les secourir dans celles qu'ils éprouvent. Ne sommes-nous pas devant Dieu, ce qu'ils paroissent être devant nous ? N'avons-nous pas besoin de l'assistance continuelle de sa grâce ? Ne lui demandons-nous pas avec humilité notre pain de tous les jours ?... cela étant vrai; comment oserons-nous espérer de Dieu, ce que nos frères ne peuvent obtenir de nous ?.. &c.

*Troisième Partie.* Refuser l'aumône, c'est pécher contre la justice de Dieu.

L'Ecriture-Sainte ne parle presque jamais des richesses, qu'elle ne les envisage relativement à la justice de Dieu. Si on les considère dans leur source, elles sont presque toujours corrompues.... Qui peut s'assurer qu'elles sont venues jusqu'à lui par des voies justes ?... Si vous les considérez dans leurs effets, elles animent toutes les passions, par la facilité qu'elles donnent à faire le mal.... Si vous les regardez dans l'usage, qui est-ce qui ... ne les dissipe pas en vanités, ou ne les retient pas comme captives dans une possession inutile? Ainsi l'aumône est le seul moyen qu'il y ait pour réconcilier les richesses avec la loi de Dieu.... Ce n'est donc pas un conseil, mais un précepte.

Trois choses distinguent les préceptes des conseils; 1°. lorsque l'Ecriture se sert du mot de *Commander*, parce que ce terme d'autorité marque une nécessité précise d'obéir; 2°. quand elle menace de l'Enfer, parce que cette peine marque une infraction formelle de la loi; 3°. quand l'exécution est ordonnée à tous indifféremment, parce que c'est la marque d'une obligation commune & indispensable. Or, Dieu commande l'aumône sous peine de damnation, & c'est à tous les riches qu'il la commande. *Je vous ordonne d'ouvrir vos mains libérales au pauvre & à l'indigent*, dit le Seigneur dans le Deutéronome; il se sert de toute l'autorité de maître, & il établit le droit du pauvre sur le droit de puissance qu'il a sur tous les hommes.... Exposition de la parabole de l'homme riche de l'Evangile, qui se propose de bâtir des greniers pour y ramasser ses richesses afin d'en jouir sans inquiétude.... Exemple terrible, puisque Jesus-Christ en conclut qu'il en arrive de même à tous ceux qui ne sont riches que pour eux.... Autre preuve tirée de l'arrêt que Jesus-Christ prononcera dans sa colère, au jour de ses vengeances, contre les riches qui n'auront pas assisté ceux qui auront eu faim ou soif, qui auront été nus ou captifs, &c.... Il vous en arrivera de même, à vous qui prenez vos aises, qui avez vos consolations en ce monde, sans vous mettre en peine des pauvres qui gémissent tous les jours à votre porte.... Conclusion. Sauvons-nous, Mes Frères, par la miséricorde; si nous vou-

soins l'obtenir, rompons notre pain pour le partager avec celui qui n'en a pas ; peut-être Dieu n'attend-il plus que cette occasion pour éprouver votre charité ; peut-être que l'aumône que vous ferez aujourd'hui décidera de votre salut éternel .... &c.

## SERMON *sur le Jubilé.*

Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos. Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo.

*Nous faisons la charge d'Ambassadeurs de Jesus-Christ, & c'est Dieu même qui vous exhorte par nous ; ainsi nous vous conjurons de vous réconcilier avec Dieu.* S. Paul, II. Epît. aux Corinth. chap. 5.

EXORDE. Ne vous étonnez pas, Mes Frères, si chargé comme je le suis du soin de votre salut.... je viens aujourd'hui vous porter de la part de Dieu des paroles de réconciliation & de grâce .... Par cette grâce singulière (la grâce du Jubilé.) Dieu se départ de ses propres droits, pour soulager notre foiblesse, pour nous affranchir de nos dettes, pour nous faire jouir en quelque sorte du bienfait d'une nouvelle rédemption, & nous mettre à couvert des recherches de sa justice .... J'ai résolu de vous montrer, 1°. les avantages que présente le Jubilé. 2°. Les dispositions pour gagner le Jubilé. 3°. Le motif pour lequel est donné le Jubilé.

*Première Partie.* 1°. Deux choses dans le péché nous rendent indignes de posséder la gloire que Jesus-Christ nous a acquise par son sang, & que Dieu nous prépare dans le Ciel par sa miséricorde. *La coulpe*, ou l'offense faite à Dieu : *la peine*, qui est opposée au bonheur qui procède de la jouissance de Dieu .... peine qui doit être éternelle, si elle n'est remise par le ministère du Prêtre. ... Dieu se doit à lui-même de punir le péché .... de châtier le pécheur, &c. 2°. Il y a dans toutes les bonnes œuvres deux qualités qui leur sont propres, & qu'il est nécessaire de remarquer, *le mérite & la satisfaction.* Le mérite est une disposition à recevoir la couronne de justice. ... Il faut à la vertu sa récompense. ... La satisfaction est une réparation de l'injure qu'on a faite à Dieu. ... La charité peut appliquer ce bien qui n'est pas inaliénable, & le faire passer subsidiairement des uns aux autres, &c.

Vous entendez par-là quel est ce trésor d'où se tirent les grâces que l'Eglise accorde à ses enfans, les Jubilés, les Indulgences ; il est formé, ce trésor, de tant d'œuvres satisfactoires, que les Saints, la sainte Mère de Jesus-Christ, & que Jesus-Christ par-dessus tout, ont laissées comme en dépôt sous les clefs de la Juridiction de l'Eglise. [Détail des œuvres méritoires des Saints.] Quel fond inépuisable ! quel avantage de participer ainsi à l'héritage des Elus de Dieu ! ... En quoi paroît la sagesse & la compassion du Seigneur qui fait grâce à notre foiblesse, sans faire tort à sa justice, &c.

Les premiers Chrétiens, plus fervens que nous, n'étoient pas traités si doucement. ... ils portoient la charge entière de leurs péchés. ... Larmes, gémissemens, cendre, cilice. ... Plusieurs années de pénitence pour une seule faute mortelle. ... Alors on ne parloit presque pas d'Indulgence. L'Eglise, notre bonne Mère, veut bien, par un esprit de tendresse, dispenser ses enfans de passer par tous les degrés de son ancienne discipline. ... Elle vous impose quelques jours de jeûnes, elle vous ordonne de vous approcher avec respect des saints Mystères, &c. encore faut-il vous exhorter à profiter de ces avantages. ... A combien ne pourroit-on pas reprocher de laisser passer infructueusement une occasion si précieuse de regagner les bonnes grâces d'un Dieu tout miséricordieux ? *Quare negligitis ?* Laisser couler des ruisseaux du Sang de Jesus-Christ sans s'y laver & s'y purifier de toutes ses taches ! &c. quelle négligence ! ....

Ce n'est pas que je veuille dire que les Indulgences opèrent votre salut par elles-mêmes, & qu'avec elles vous n'ayez pas besoin de pénitence. ... Car comme il y a des Chrétiens qui négligent ce secours, il y en a qui s'y confient trop aussi. ... On n'achète pas par les Indulgences l'impunité des péchés, ni la liberté de continuer à les commettre. ... Il faut des dispositions plus saintes. ... Il y a des conditions à remplir pour participer à la grâce du Jubilé, nous allons les voir dans la seconde Partie.

*Seconde Partie.* La première des dispositions nécessaires pour profiter du Jubilé, c'est de se mettre en état de grâce... parce que l'Indulgence est une participation de ces biens spirituels & sacrés que les Saints ont laissé en notre faveur, & que Jesus-Christ Notre-Seigneur a mis en fond pour l'usage de l'Eglise, au profit des Fidelles, débiteurs à la Justice divine, des crimes qui ont été remis, mais non pas expiés.... Or, quelle apparence qu'un membre mort reçoive les influences salutaires du Chef & des membres vivans ? &c. Commencez donc par la justification & par la pureté du cœur, par une exacte recherche de vos péchés, &c. Gardez-vous d'aller chercher de faux-Prophètes en Israël, qui n'ont ni l'attention nécessaire pour connoître les péchés du peuple ; ni

ni le zèle pour les corriger, &c. Et vous, Confesseurs, à qui nous avons confié les clefs du Royaume des Cieux.... ménagez le sang de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, & ne le versez pas sur des ames impénitentes, &c. ... Vos absolutions ne doivent tomber que sur des cœurs contrits & des têtes humiliées....

La seconde condition est une contrition intérieure, réelle & véritable, avec un désir dans le fond du cœur de satisfaire à Dieu pendant sa vie par les exercices de la pénitence, selon ses forces; parce que, quoiqu'il soit vrai que, par le Jubilé, si on le gagne, la peine temporelle due au péché soit remise entièrement, on n'a point de certitude de l'avoir gagné... D'ailleurs, rien ne marque tant une conversion défectueuse, que la répugnance que l'on a à satisfaire à Dieu par la mortification du corps & de l'esprit, &c.... Et de plus, l'Eglise n'a pas dessein de déroger aux préceptes de l'Evangile, qui veut qu'on fasse de dignes fruits de pénitence, &c. ....

La troisième disposition que l'Eglise demande, est la fidélité à remplir les devoirs qui sont prescrits pour gagner le Jubilé .... c'est-à-dire, un jeûne de trois jours .... des aumônes .... des stations ou visites d'Eglise .... des prières .... & tout cela pour obtenir de Dieu la fin d'une guerre que nos péchés ont allumée. C'est le sujet de la troisième Partie.

*Troisième Partie.* Quoique l'autorité nécessaire pour accorder les Indulgences réside dans le souverain Pontife, pleinement & parfaitement, comme ayant reçu les clefs du Royaume de Jesus-Christ dans la personne de saint Pierre, cependant il ne doit pas en être prodigue.... & cette distribution de grâces doit être sage & réglée, &c. Or, quand est-ce qu'il fut plus convenable & plus nécessaire d'ouvrir tous les trésors de l'Eglise que dans le temps malheureux où le sang chrétien ruisselle de toutes parts, où les guerres qui ont déjà désolé l'Europe semblent se rallumer au lieu de s'éteindre? &c.

Quelles raisons n'avons-nous pas de répandre devant Dieu nos ames humiliées pour obtenir de lui cette paix qu'il a voulu donner au monde .... & d'entrer dans les intentions de l'Eglise, soit pour la guerre, soit pour la paix? Je m'explique:

On ne considère ordinairement dans le fléau de la guerre que les effets purement humains. Ces campagnes ravagées .... L'horreur, la crainte, la pitié se reveillent à ce récit.... Mais on passe légérement sur les intérêts de Dieu, sur l'orgueil, l'irréligion, les blasphèmes, les sacriléges, suites fatales & inséparables de la guerre.... On compte le sang qu'elle coûte aux hommes, & non pas les ames qu'elle coûte à Jesus-Christ, &c. Faut-il s'étonner que Dieu n'écoute pas des prières qui ne partent pas d'un fond de religion pur &

désintéressé? ... Quelle idée avons-nous de la paix, dans quel motif la souhaitons-nous? On envisage un temps de paix comme un temps de divertissement, d'opulence, &c. Demandons plutôt au Ciel cette paix qui ramène la douceur & l'humilité chrétienne, cette paix qui est l'ouvrage de la Justice, cette paix que Dieu promet aux hommes de bonne volonté, &c....

Demandons la paix pour mener une vie pure & innocente, pour voir fleurir la Religion dans toute sa magnificence, & réparer les brèches que peut avoir fait à la Loi de Dieu & à la discipline de Jesus-Christ, la cruauté & la licence des armes, &c. Demandons cette paix qu'il est si important d'avoir avec Dieu & avec nous-mêmes.... Accordez-là, Seigneur, à nos désirs, à nos besoins, à nos prières, à nos larmes, pour notre repos, notre sanctification & notre salut éternel.

---

## *SERMON sur la Transfiguration.*

Bonum est nos hìc esse. Faciamus tria Tabernacula; Tibi unum, & Moysi unum, & Eliæ unum. Non enim sciebat quid diceret.

*Seigneur, il est bon que nous soyons ici. Faisons-y dresser trois tentes; l'une pour vous, l'autre pour Moyse, l'autre pour Elie; car il ne savoit ce qu'il disoit.* S. Marc, chap. IX. ℣. 4.

EXORDE Il n'y eut jamais de spectacle plus glorieux ni plus surprenant, que celui qui se passa sur la montagne du Thabor.... le Fils de Dieu paroît tout à coup dans sa splendeur & dans sa gloire, &c. il nous montre notre béatitude.... Et saint Pierre, qui par une indiscrète passion de jouir d'une félicité extérieure & anticipée, veut s'établir sur le Thabor & n'aller pas jusqu'au Calvaire, est l'image de ces Chrétiens abusés, qui mettent leur bonheur où il n'est point, ou qui ne veulent pas l'acquérir, par les voies que la Providence leur a marquées... L'importance est donc de la bien connoître, cette béatitude, & les moyens d'y arriver.

Les uns sont attachés au monde; ils veulent s'y rendre heureux, & ne cherchent pas la béatitude où il faut: première proposition.

Les autres ne suivent pas les règles de l'Evangile, quelque intention qu'ils aient de se sauver, & ne cherchent pas la béatitude comme il faut: seconde proposition.

*Première Partie.* Il n'y a rien de si dangereux que de se faire une fausse idée de félicité, parce que la fin étant la règle de nos désirs, quand on se trompe dans la fin, on s'égare au sujet des moyens, on se nourrit de fausses espérances, &c.... On cherche sa béatitude où elle n'est point.... 1°. on s'attache à des consolations passagères, à des bénédictions temporelles, ce qui est une disposition qui nous éloigne du Royaume des Cieux. 2°. Cette disposition est absolument contraire à l'esprit de pénitence qui convient à un Chrétien, & à cette horreur du péché qui doit l'éloigner de toute occasion de le commettre.... Celui qui trouve son exil agréable, fait voir qu'il n'a pas beaucoup d'amour pour la patrie.... 3°. Cet attachement à un sort agréable & commode, est contraire à l'esprit d'oraison & de prière, puisqu'alors nous ne demandons que foiblement le Royaume de Dieu. 4°. Rien n'est si opposé à l'esprit du Christianisme nécessaire pour le salut.... Dès qu'on cesse de désirer les biens éternels on ne les aime plus, on péche donc alors contre l'espérance Chrétienne......

La foi & l'expérience nous apprennent que les satisfactions que l'on cherche dans les choses créées peuvent occuper notre cœur, mais non le remplir : ( description de la félicité trompeuse des gens du monde. ) vous croyez peut-être n'être pas de ce nombre ; mais entrez dans le fond de votre conscience, & voyez votre conduite, &c. On veut s'avancer, on veut vivre, on veut s'accréditer, &c. Mais notre principale, notre unique prétention doit être la possession du souverain bien. Or, c'est troubler l'ordre, que d'arrêter son désir principal à des choses créées & passagères.... Ce n'est pas qu'on n'ait du dégoût de la vie présente ; mais on n'est pas détaché du monde pour cela. La cupidité a ses larmes, comme la charité, & on pleure à Babylone aussi-bien qu'à Jérusalem.... Ce n'est pas chez vous la charité qui s'afflige d'être éloignée de Dieu, c'est la cupidité qui se plaint de ne pouvoir se satisfaire..... Voulez-vous donc vous assurer si vous n'avez pas cette attache à la vie présente ; voyez si vous avez un dégoût général de tout ce qui vous éloigne de Dieu.... C'est ainsi qu'on cherche la béatitude où elle n'est pas ; & qu'au lieu de la trouver, on ne trouve que le dégoût, l'ennui, la douleur, &c. Mais voyons qui sont ceux qui ne la cherchent pas comme il faut.

*Seconde Partie.* A juger par les règles d'une raison & d'une sagesse commune, il semble qu'il n'y ait rien que de vertueux & de louable dans la demande de saint Pierre.... Il souhaite d'être heureux, y a-t-il rien de plus naturel?.... Il ne met pas sa félicité dans les grandeurs & dans les fortunes du monde, mais dans la vue & la contemplation de Jesus-Christ. Y a-t-il rien de plus saint ? Et tout cela sous le

bon plaisir de son maître : si vous voulez, Seigneur : *Si vis* ; y a-t-il rien de plus soumis ? Cependant il ne savoit ce qu'il disoit, dit l'Ecriture : *Nesciebat quid diceret.* Quel est donc le défaut de saint Pierre ? C'est que sa proposition ne vient pas tant du désir constant d'être avec Jesus-Christ, que du plaisir de le voir glorieux.... C'est qu'il n'est animé que par l'impression de cette ferveur passagère, qu'une consolation extérieure fait naître, & que la première persécution ralentira ; il tremblera, il s'éloignera de J. C. il le renoncera... A ces traits reconnoissez ces désirs superficiels, ces volontés foibles de se sauver & de jouir de la béatitude des Saints qui n'ont pas de fondement solide. Rien de plus grand ni de plus sublime que cette béatitude, j'en conviens ; mais comme il y a une infinité d'obstacles à franchir pour y parvenir, il faut un vouloir plein & entier de notre part : *Fortiter & plenè*, &c. On désire en général de se sauver, mais on ne descend jamais de ce projet vague à la réformation de ses mœurs, &c. On ne réduit jamais en pratique ce désir pieux d'opérer son salut, &c.....

Le second défaut de la proposition de saint Pierre, c'est qu'il veut se faire son sort à lui-même, & se tirer de l'ordre de la Providence sur lui. Dans un temps où il doit se préparer aux souffrances & à la persécution, il veut vivre dans une oisive contemplation de la gloire de son Maître.... Telle est l'erreur de ceux qui, même en faisant profession de piété, cherchent à se singulariser, & à faire toute autre chose que ce que Dieu leur demande.....

Il y a des vocations qui ont leurs obligations propres & particulières : cette diversité tient à l'économie de la Religion ; il est encore certain que chacun a des vertus à pratiquer, qui sont propres de l'état & de la condition où Dieu l'a mis : or, il n'y a point de tentations plus dangereuses que de vouloir s'en écarter, je dis même rien de plus commun que ces dévotions prises ainsi de travers.... On cherche, non ce qui convient, mais ce qui plaît ; on veut être Chrétien, non pas selon sa vocation, mais selon son humeur... De-là vient qu'on se consume vainement, & qu'on n'a ni le mérite de son état, ni celui des autres.... On fait des austérités de surérogation, & l'on se dispensera de celles qui sont commandées, &c. On se fait un péché des vertus qu'on ne pratique pas, & on se fait un défaut de celles qu'on pratique, &c....

La troisième erreur de saint Pierre, c'est qu'il veut participer à la gloire de Jesus-Christ, avant que d'avoir eu part à sa Passion.... Or, comme il a fallu que Jesus-Christ souffrît, avant que d'entrer dans son Royaume, il a ordonné que ceux qui sont à lui arrivassent à sa gloire par les peines de cette vie.... Qu'est-ce que la gloire que Dieu prépare

aux bienheureux ? C'est une récompense ; il faut donc l'avoir gagnée pour l'obtenir, &c. Il faut donc avoir combattu les ennemis du salut, &c. Et quelle est notre sensualité, notre délicatesse, nos excuses, lorsqu'il s'agit d'y travailler ? &c....

La dernière erreur de saint Pierre, c'est qu'il veut s'arrêter sur le Thabor, comme s'il eût été arrivé à la perfection.... Il avoit, dit saint Chrysostome, une plus longue carrière à fournir, &c. Ne donnons point dans cette illusion qui nous borne à une mesure de piété, au-delà de laquelle on ne veut point s'élever.... La vraie vertu ne doit jamais dire c'est assez.... Il n'y a point de milieu entre la ferveur & le relâchement.... Cependant on croit toujours en avoir assez fait.... On n'aspire qu'à une médiocrité de vertu, sur laquelle on compte qu'on doit faire son salut infailliblement.... Quelle erreur ? Dans les biens de la fortune, on regarde toujours au-dessus de soi, afin qu'à la vue des riches & des heureux du siècle, la cupidité s'enflamme..... Mais dans les biens spirituels, on regarde toujours au-dessous de soi, ceux qui sont moins justes, moins charitables, moins patiens, afin de flatter son orgueil, de diminuer ses obligations, & d'autoriser son relâchement....

Heureux donc celui qui cherche la béatitude où il faut, plus heureux celui qui la cherche comme il faut.... Il accommode sa conduite aux règles de sa foi, & se met en état de mériter l'accomplissement de ce qu'elle lui promet. C'est ce que je vous souhaite. *Ainsi soit-il.*

---

## *SERMON sur la Messe.*

Hoc facite in meam commemorationem.

*Faites ceci en mémoire de moi.* S. Luc, chap. XIX. ℣. 22.

EXORDE. La sainte Eucharistie n'est pas seulement un Sacrement, elle est encore un sacrifice par lequel nous honorons Dieu très-dignement en lui offrant son propre Verbe... & nous lui rendons l'honneur qu'il peut se rendre à lui-même.... Sacrifice perpétuel qu'il nous a commandé d'offrir tous les jours pour la propitiation de nos péchés.... Voyons quelle en est la nature & l'excellence : voyons avec quelles dispositions nous devons y assister. C'est ce qui va faire le sujet de ce Discours.

*Première Partie.* La Messe est donc un sacrifice, c'est-à-dire un culte suprême, une immolation réelle, une reconnoissance publique du souverain domaine de Dieu, & une protestation sincère, par quelques cérémonies visibles, de

l'intime & nécessaire dépendance de notre être, à un être supérieur qui ne peut être que Dieu seul...

La Messe est un sacrifice institué par Jesus-Christ, lequel, dit saint Cyrille, ayant un sacerdoce immuable, consacré d'une onction éternelle avant tous les siècles, en établissant la Loi nouvelle, a établi le sacrifice de son Corps & de son Sang; monument précieux de son infinie charité pour les hommes.

Il y a donc dans l'Eglise un sacrifice divin que le Concile de Trente appelle l'œuvre de Dieu : *Opus Dei*; divin dans son principe.... dans son moyen.... dans sa fin.... dans sa durée...

C'est cette oblation magnifique, universelle, pure, qui porte la gloire de Dieu de l'Orient à l'Occident... *Mon nom est grand & vénérable parmi les Nations, dit le Seigneur.... On m'offre tous les jours une oblation, une victime pure & sans tache : Offertur nomini meo oblatio munda.* Quelle est donc cette Hostie dont le Seigneur lui-même se fait honneur? C'est celle qu'on lui offre dans le sacrifice de la Messe. Ni l'indignité de celui qui l'offre, ni l'irrévérence de celui qui y assiste, ne peuvent lui ôter la moindre partie de sa sainteté.

Voilà donc la Messe établie.... Il n'y a point eu de peuple, si peu instruit des choses divines, qui n'ait érigé des Autels à quelque Divinité, & qui n'ait témoigné par quelque espèce d'oblation, l'hommage qu'il devoit à cette Puissance souveraine. Les Chrétiens seroient-ils les seuls à ne pas savoir honorer Dieu?... Non, Jesus-Christ ne nous a pas refusé les moyens d'honorer la souveraineté de son Père; il s'est mis lui-même dans un état de victime, où toute sa dignité se trouve, où la parfaite adoration se pratique, & pour la gloire de ce Mystère, & pour notre utilité..... C'est sur nos Autels qu'il exerce ses fonctions de médiateur & d'intercesseur; qu'il demande & qu'il obtient les secours nécessaires pour notre salut éternel, &c. &c. &c.

Que trouvez-vous dans cette doctrine qui ne vous édifie? (Reproches aux hérétiques qui ont voulu abolir le sacrifice de la Messe.) Ce Sacrifice a été préfiguré par celui de Melchisedech, dont il est impossible de trouver l'accomplissement ailleurs que dans la Cène.... Ce sont des vérités, mais il faut de la soumission; il faut de la foi.... Il suffit d'étudier avec simplicité nos Ecritures, pour voir que saint Paul n'auroit pas employé des paroles si emphatiques, que celles dont il se sert en parlant de l'Eucharistie, s'il n'eût prétendu parler d'autre chose que d'une figure vide, & d'une simple représentation du Corps & du Sang du Fils de Dieu, ou d'une participation de ce Corps qui se fait seulement en imagination & en pensée... Mais voyons comment nous devons assister au Sacrifice.

*Seconde Partie.* Dieu mérite d'être honoré d'une manière proportionnée à sa dignité & à sa grandeur.... L'adoration est l'hommage le plus digne de lui, & c'est ce sentiment qui doit nous animer, à l'exemple de Jesus-Christ, qui s'anéantit devant son Père dans le sacrifice de la Messe.... On doit y assister avec modestie, avec crainte, avec attention.... Comme il faut que la religion de notre esprit soit accompagnée de la situation religieuse de nos corps, il faut aussi que les hommages & les adorations de notre corps soient animés d'hommages publics de notre foi & de notre piété..... D'ailleurs nous sommes obligés d'édifier l'assemblée des fidelles.... Et c'est principalement à l'Eglise, durant la célébration des divins Mystères, que nous devons les édifier. Cependant combien de profanations & d'irrévérences se commettent pendant le temps du divin Sacrifice? (Détail de ces irrévérences.)

Le sacrifice de l'Autel étant une continuation du sacrifice de la Croix, un Chrétien doit être présent à la Messe comme il auroit été présent à la Passion de Jesus-Christ.... Ainsi y assistent ces ames vertueuses, qui courent après l'odeur de ses parfums eucharistiques, & qui s'approchent de l'Autel pour devenir elles-mêmes les hosties vivantes de Jesus-Christ... La Messe, il est vrai, ne se dit point en langue vulgaire; mais si cela étoit, elle perdroit de sa vénération & de sa dignité aux yeux de la multitude; & l'Eglise conduite par un esprit de sagesse, en réglant notre sainte liturgie, a voulu prévenir une foule d'inconvéniens, que l'usage contraire n'auroit pas manqué d'occasionner.

Humiliez-vous durant la Messe devant la Majesté de Dieu... Méditez les mystères de sa Passion.... Réfléchissez sur ses grâces, sur ses bienfaits.... Faites agir la reconnoissance.... Que le respect & la crainte vous accompagnent. C'est ainsi que font devant le Seigneur les Esprits célestes, Anges, Archanges, Dominations.... Venez y donc, non pas comme des étrangers, mais comme des enfans, pour reconnoître la souveraineté de Dieu sur ses créatures, pour fléchir sa miséricorde, pour satisfaire à sa justice, &c. pour lui demander tous les secours dont vous pouvez avoir besoin.... Assistez humblement à la Messe, & dites à Dieu: jetez les yeux, ô Père des miséricordes, non pas sur nous, mais sur Jesus-Christ votre Fils; ne regardez pas nos offenses: voilà votre Fils qui s'offre pour nous, & qui veut être notre caution, afin que par sa grâce & sous ses auspices, nous puissions être introduits dans votre gloire. *Ainsi soit-il.*

## *SERMON pour la Clôture d'une Mission.*

Ecce ipsi dicunt ad me : Ubi est verbum Domini? Veniat.

*Les voici qui me disent : Où est la parole du Seigneur? qu'elle vienne.* Jerem. XVII. ℣. 15.

EXORDE. Il est juste que le Pasteur vienne lui-même reconnoître ses ouailles, & qu'il soit le juge & le témoin des progrès que vous avez fait dans l'ouvrage de votre sanctification, Chrétiens mes frères.... Mais trouverai-je tous les biens spirituels que j'ai espéré de cette Mission; l'homme ennemi n'aura-t-il point jeté secrétement quelque ivroie parmi le bon grain? Puis-je dire à tous, comme le disoit saint Paul, vous êtes ma consolation & ma joie? Quoi qu'il en soit, le temps de la grâce, les jours de salut ne sont pas encore passés; il faut vous faire voir avant que la Mission finisse :

1°. Quelles ont été les fins & les utilités des Missions.

2°. Le compte que vous en rendrez, si vous n'en avez pas profité.

*Première Partie.* Depuis que le péché a frappé l'homme dans toutes les puissances de son ame, d'épaisses ténèbres se sont levées dans son esprit, & sa première plaie est son ignorance.... Celle qui a été faite à sa volonté est plus profonde encore.... Il faut que la parole de Dieu, par la bouche des Prédicateurs & des Missionnaires, nous remette dans les voies de l'intelligence & de l'innocence d'où nous sommes sortis.... La parole de Dieu remédie aux désordres de notre volonté.... Qui est-ce qui n'est pas touché d'entendre parler de la griéveté du péché, de la sévérité des jugemens du Seigneur? &c....

La première fin de la Mission a donc été de vous instruire & de vous corriger.... Qui sont les Chrétiens qui se sont opposés à cette fin? Ceux qui n'assistent point aux prédications, qui n'ont point de goût pour la vérité, & regardent l'Evangile comme une loi de douceur qui n'oblige à rien, &c. Ils ne veulent pas écouter les Prédicateurs, parce qu'ils ne veulent pas écouter Dieu. *Nolunt audire te; quia nolunt audire me, &c.*

D'autres n'assistent point au sermon & s'imaginent qu'ils n'ont pas besoin d'y assister; mais ils se privent de cette rosée céleste que le Seigneur répand d'en-haut par l'organe de ses Prédicateurs, &c.....

Que dirai-je de ceux qui viennent au sermon dans un es-

prit de critique ?... Ce n'est point, à proprement parler, pour ces gens-là, que les Missions sont accordées, puisqu'ils ne sont pas disposés à en profiter.... Cependant, Ministres de la parole, consolez-vous, vous en trouvez qui ont faim de la Doctrine évangélique..... C'est une marque certaine de prédestination. ( Portrait de ces ames chrétiennes. )

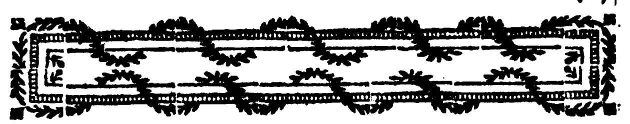
Il est vrai que les Missions sont établies pour ramener les pécheurs obstinés, par des exhortations sévères, & par la force des plus terribles vérités; mais les pécheurs ne voudroient jamais ouïr déclamer contre les vices, ils voudroient qu'on leur dît des choses agréables.... Qu'on leur mît toujours devant les yeux la gloire du Paradis.... Qu'on ne parlât point de l'Enfer.... Cependant il est des esprits endurcis qui veulent être ramenés par cette parole de Dieu, qui, selon l'Ecriture, est un feu pour consumer l'iniquité, & un marteau pour briser les cœurs, &c. Enfin le but de la Mission doit être de conduire les justes & les pécheurs à Dieu; elle s'accorde à tous, afin de les gagner tous.... Une Mission devroit avoir établi pour jamais le règne de Dieu & de la piété dans toute une contrée. Cependant a-t-on cessé de prêcher ? les vices renaissent : la cause de ce peu de persévérance, c'est qu'on ne fuit pas les occasions du péché : de-là la perte de l'innocence.... Mais si les Missions ne la garantissent pas, au moins empêchent-elles que la foi ne se perde; la parole de Dieu annoncée en sera toujours le soutien.... Quoi qu'il en soit, vous avez pu profiter de tant de secours spirituels: si vous avez manqué de le faire, voyons le compte que vous en rendrez à Dieu.

*Seconde Partie*. Le plus juste sujet de l'indignation de Dieu, & la cause principale de la réprobation des hommes, le dirai-je, le croirez-vous ? ce seront les bienfaits & les grâces que vous aurez reçues de Dieu, dont vous n'aurez pas profité, dont vous aurez abusé..... Or, quelles actions de grâces ne devez-vous point à Dieu, de vous avoir fait annoncer ses vérités par le Ministre de sa parole, dont les instructions salutaires ont dû vous toucher !... La voix de vos Pasteurs & des Prédicateurs ordinaires étoit trop foible, il a fallu pour gagner vos ames multiplier les secours spirituels.... Quel profit en avez-vous retiré ? Avez-vous rompu ce mauvais commerce.... Pardonné cette injure ?... Non : cependant que n'a-t-on pas fait pour opérer votre conversion? ( Comparaison d'une Mission avec les tentatives que fit Ezéchias pour rétablir le culte de Dieu. ) Les Prophètes ne convertirent pas tout le peuple de Jérusalem ; les Missionnaires ont trouvé des ames rebelles à la voix de Dieu. Pensez-vous que Dieu laisse impunies de telles négligences ?... Il me semble entendre la voix du Seigneur, qui du fond de ces Autels entre en jugement avec vous.... Rendez compte de l'usage

que vous avez fait de cette œuvre toute sainte, des sermons que vous avez entendus, &c. &c. Tel discours que vous avez ouï sera témoin, accusateur, juge contre vous devant le tribunal de Dieu; il demeurera gravé, pour ainsi dire, dans l'histoire de votre vie, pour être présenté devant Dieu, quand il révélera les secrets des consciences.....

Mais, direz-vous, la Mission n'a pas laissé de faire du fruit; plusieurs ont résolu de changer de vie.... Mais que prétendent faire les autres? Abuser des grâces du Seigneur... Or, ces grâces qui seront la bénédiction éternelle de ceux qui auront profité de la Mission, se tourneront contre ceux même qui n'en auront tiré aucun profit.... Eh! Savez-vous si vous retrouverez les mêmes grâces quand vous aurez abusé de celles-ci.... Il y a dans la vie certain point fatal & décisif, sur lequel roule l'espérance ou le danger du salut éternel.... Il y a pour nous tous des providences secrètes dont nous répondrons à Dieu.... Sur quoi deux réflexions; la première, que dans l'ordre de la Religion & de la sanctification des ames, il faut penser que Dieu fait tout pour ses Elus, & que ce qui paroît être l'effet du hasard, est souvent la voie de la vérité & de la justice qui nous est ouverte; la seconde, c'est que les jours & les momens sont marqués, & qu'il n'y en aura peut-être plus pour nous, après celui-ci. Combien se sont perdus pour avoir laissé échapper l'occasion de se sauver?... Craignez que ce ne soit ici pour vous une perte irréparable.... Quel regret auriez-vous de vous être fermé vous-même les portes du Ciel!... Allez donc vous jeter dans les sacrés tribunaux de la Pénitence, attirez par vos vœux le don de la ferveur, & celui de la persévérance, qui couronne les Elus du Seigneur. *Ainsi soit-il.*

*FIN des Analyses.*



# TABLE DES PIECES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Fin de la Table.

